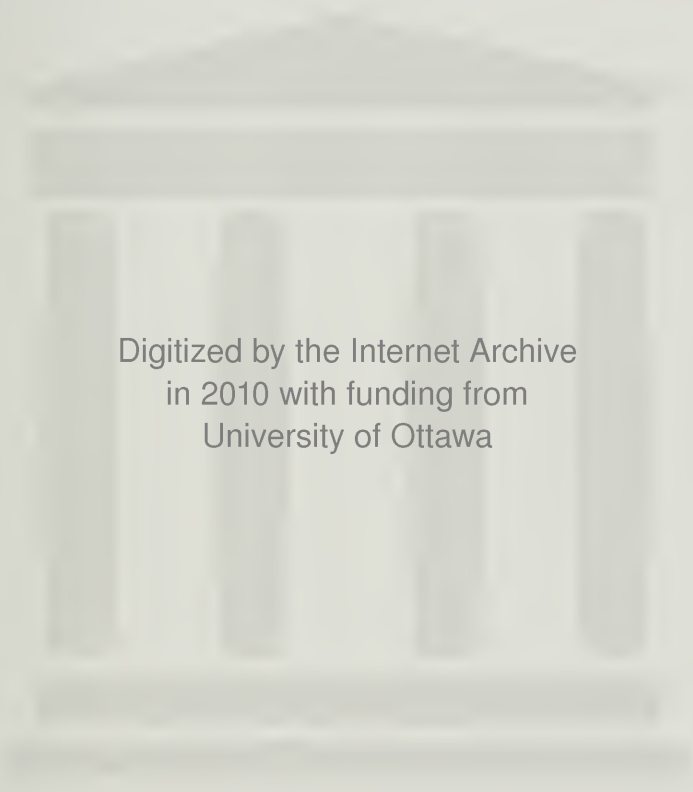


U d'of OTTAWA

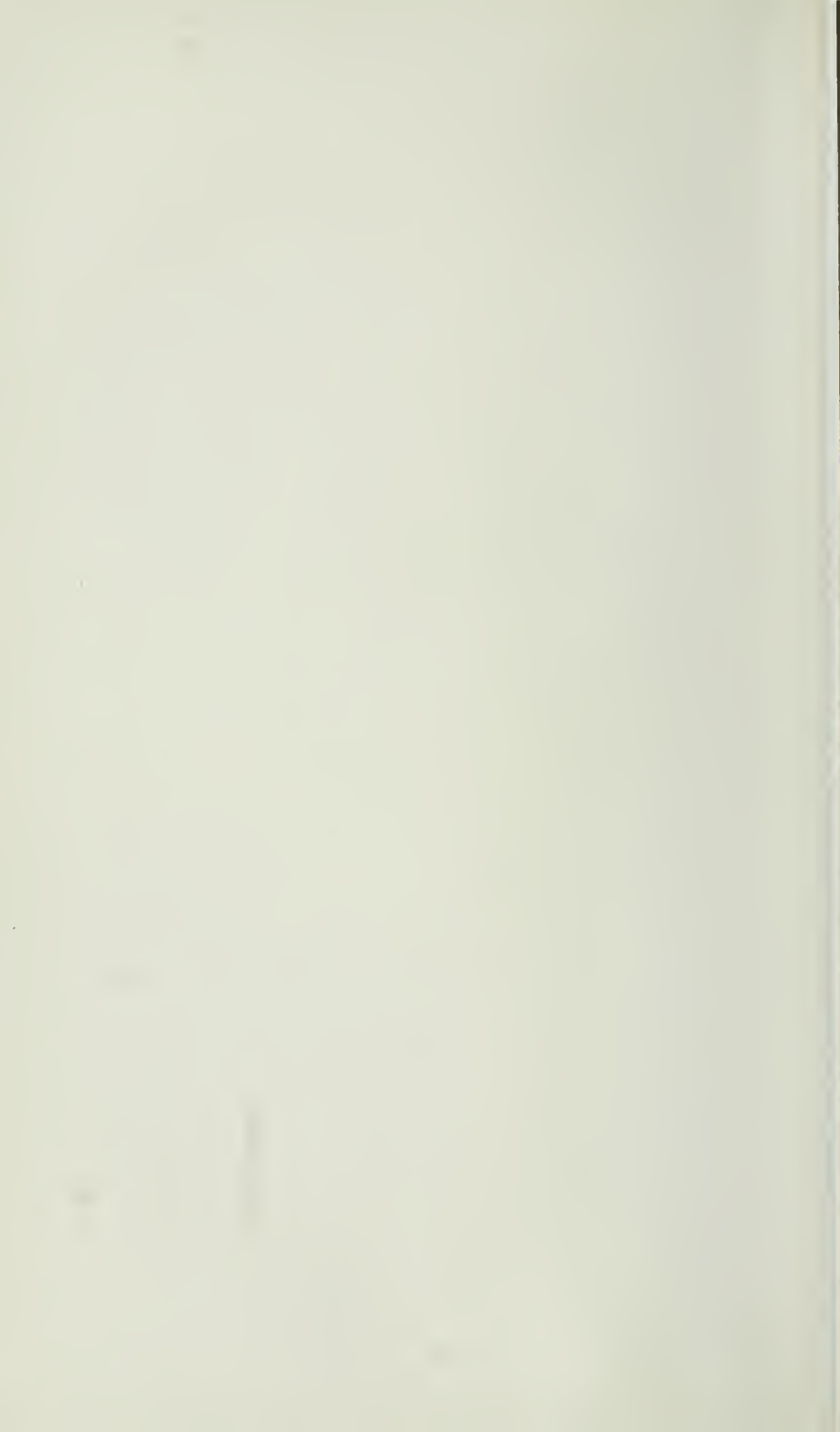


39003015821712

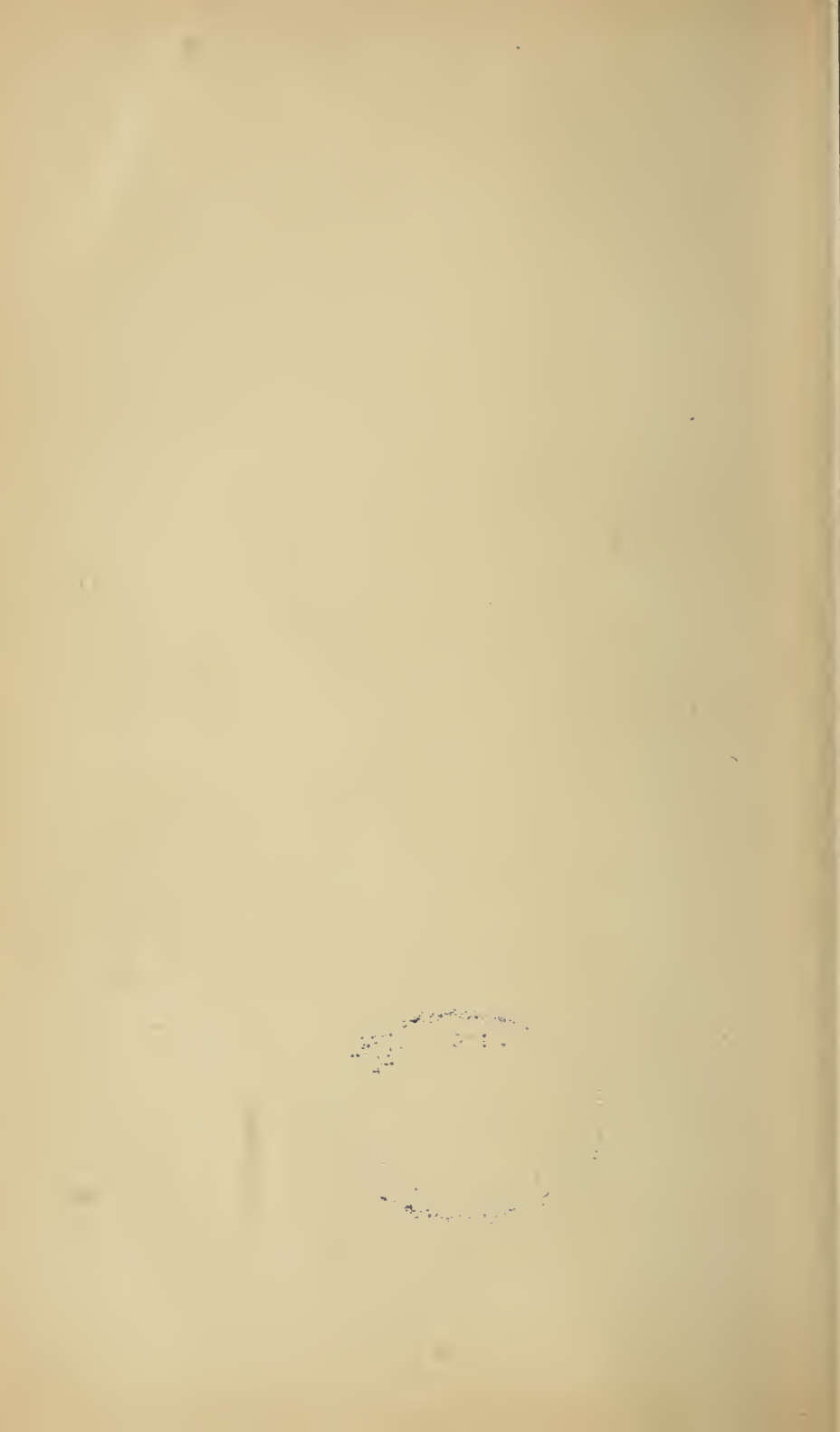




Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa







*Du Prince de Bénévent au Duc de Morny*

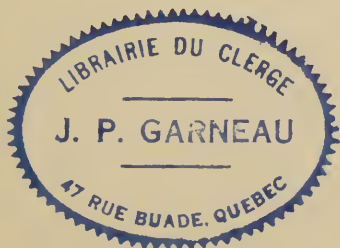
---

# TALLEYRAND

ET LA

Société française

depuis la fin du règne de Louis XV jusqu'aux approches du Second Empire



**Du Même Auteur :**

LES FEMMES DU SECOND EMPIRE (25<sup>e</sup> édition).

LA FÊTE IMPÉRIALE (20<sup>e</sup> édition).

LA VIE D'UNE IMPÉRATRICE (11<sup>e</sup> édition).

LE DUC DE MORNAY ET LA SOCIÉTÉ DU SECOND  
EMPIRE (15<sup>e</sup> édition).

**En Préparation :**

TALLEYRAND ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

(Deuxième et dernière partie).







MADAME GRAND, PRINCESSE DE TALLEYRAND

(Tableau de Madame Vigée-Lebrun)

*Collection Jacques Doucet*

M 3  
FRÉDÉRIC LOLIÉE

*Du Prince de Bénévent au Duc de Morny*

# TALLEYRAND

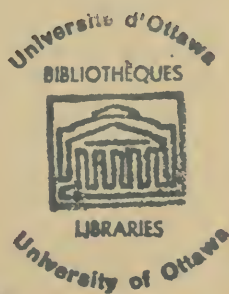
ET LA

**Société française,**

depuis la fin du règne de Louis XV jusqu'aux approches du Second Empire

*Ouvrage orné de quinze Illustrations*

—  
HUITIÈME ÉDITION  
—



PARIS

ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR

100, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 100

*Place Beauvau*

—  
1910

DC

255

.T3

L534

1910

V. 1

## PRÉFACE

L'omnicolore Talleyrand fut, après Napoléon, le personnage européen le plus considérable de son temps. A toute page d'une période d'histoire unique reparait le nom du grand seigneur diplomate ou s'accusent des signes de l'influence qu'il exerça.

Aussi bien son image ondoyante et protéiforme comme pas une autre, quoique figée, d'apparence, sous un masque invariable, s'est-elle réfléchié dans une foule d'esquisses particulières l'éclairant, tour à tour et diversement, sur toutes les faces.

Un tableau d'ensemble restait à composer le représentant, un et multiple, à travers les mœurs en continuelle transformation des différentes sociétés où passa, acteur prépondérant ou témoin privilégié, cet homme de longue vie.



La variété des caractères, qui furent en Talleyrand, a stimulé et inquiété, tout à la fois, bien des curiosités laborieuses. On est revenu souvent avec un intérêt, qui ne s'épuise pas, à des côtés de son esprit, à des fragments de sa personnalité morale, à ses mille manières de penser, d'agir, prises séparément; mais comment tout exprimer d'une physionomie si compliquée par elle-même et par les événements en foule qu'elle refléta?

La vie d'un tel homme a bien des branches. Les divisions n'en sont pas aisément rendues claires.

Il fallait s'y hasarder, pourtant, du moins imparfaitement qu'il fût possible.

Sainte-Beuve l'écrivait, il y a près d'un demi-siècle, à propos d'une analyse pénétrante de Buliver-Lytton :

« Ce ne sont pas des articles, ce n'est pas un Essai qu'il faudrait faire sur Talleyrand, c'est tout un livre, un ouvrage. »

Et quand il en appelait ainsi la réalisation, sur un canevas (je devrais dire un modèle) tracé de sa

main, on ne possédait ni les mémoires (tronqués en bien des places, douteux sur plus d'un point, révocables en plus d'un témoignage) de l'illustre homme d'État, ni les pages d'honneur de son œuvre diplomatique exhumées par des érudits tels que MM. G. Pallain et Pierre Bertrand, ni les révélations survenues dans la suite sur son existence privée, ni la substantielle chronique de la duchesse de Dino, ni tant de documents d'archives, dont la mise en lumière sous la plume d'un Albert Sorel, par exemple, a renouvelé les études historiques modernes.

L'étendue du sujet ne nous permettait pas de le restreindre aux proportions d'un seul volume. Il nous a fallu, sans en rompre l'unité de vues ni l'allure narrative, le séparer en deux parties. La coupure s'indiquait, nécessaire, logique, à cette date fortement marquée de la liquidation impériale, dont le prince de Bénévent fut, on le sait, l'agent le plus actif, et juste à la veille de ce fameux Congrès de Vienne, où s'ouvrit, pour lui, une nouvelle existence publique.

Dans le présent volume, formant un tout en soi, se succéderont : les frais détails de l'éducation, de la

jeunesse, la curieuse période de préparation sacerdotale et d'épiscopat forcé, parmi le mouvement des affaires et les plaisirs du monde; le rôle si considérable de Talleyrand, pendant la Révolution; ses missions à Londres; son voyage rien moins que volontaire en Amérique; son retour en France, dans la pleine turbulence des mœurs directoriales; les actes de son ministère sous le gouvernement des Cinq, puis sous le Consulat; et les principaux événements de l'Empire auxquels il participa d'une façon ouverte ou occulte, pour le soutenir ou pour le combattre. Dans les intervalles, comme des stations reposantes, s'espaceront des tableaux d'époques, répondant en leur vérité intime, aux variations de la Société française, sous les divers régimes, qu'il traversa d'un pied clochant, mais les yeux très ouverts. Enfin, le vis-à-vis extraordinaire des deux natures les plus opposées qu'on pût concevoir, incarnant, l'une le génie dévorant de la guerre et de la conquête, l'autre le pouvoir de la raison calme et prévoyante au service d'une ambition méthodique, nous aura servi de texte, pour conclure, sur un parallèle soutenu entre Napoléon et Talleyrand.

Au prochain volume appartiendront : le spectacle



d'ouverture du Congrès de Vienne, un entr'acte entre deux tragédies; les faits, les impressions, l'influence exercée de Talleyrand durant la première et la seconde Restauration; la dernière de ses évolutions en faveur de la maison d'Orléans; son ambassade, à Londres, qui fut le couronnement de son vœu le plus cher et le plus persévérant; son temps de retraite seigneuriale à Valençay, sous le rayon de la duchesse de Dino; ses échanges de propos spirituels et de souvenirs avec les hôtes de Valençay ou de Rochecotte; quelques traits encore de mondanité, à la Cour, dans les salons, parsemant tout cela; puis, à son heure, nécessairement, le double épisode suprême : la conversion à la dernière minute, la mort presque théâtrale de ce grand acteur; et, pour finir, l'appréciation d'ensemble que réclameront l'homme et son œuvre accomplie. objet l'un et l'autre de tant d'opinions contraires.

\*  
\* \*

Telle est l'économie d'un travail dont tout l'esprit réside dans un désir continu d'exactitude, d'impartialité, d'équilibre, à l'égard d'un personnage sur lequel se sont confondus terriblement le

pour et le contre de l'éloge et du blâme, — le blâme si souvent poussé jusqu'à l'invective.

La nouveauté, ou si l'on veut, pour user d'un mot dont on abuse, « l'inédit » de cette longue étude en deux parties est dans sa présentation même, — permettant de suivre au courant d'un seul et même récit l'existence complète, privée et publique de Talleyrand, sans y perdre de vue les milieux de mondanité sociale où elle eut à se dépenser, sous huit régimes ou règnes différents.

Ainsi par un lien secret mais réel, nous aurons pu en rattacher les derniers développements à nos esquisses d'histoire et de mœurs d'une époque ultérieure, dite le Second Empire.

Avec ses travers et ses séductions, son nonchaland dilettantisme, ses façons grand seigneur, ses froideurs acquises, ses qualités solides et ses lacunes morales, un Morny ne sera-t-il pas, en des proportions réduites, comme un portrait de famille à la ressemblance de son aïeul... naturel : Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord?

Frédéric LOLIÉE.

# LE PRINCE DE TALLEYRAND

et

## LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

---

### CHAPITRE PREMIER

#### La jeunesse de Talleyrand.

Un préambule nécessaire. — Les Talleyrand-Périgord et leurs fiertés généalogiques. — Deux traits. — La première enfance de Charles-Maurice. — Mélange singulier, dans cette éducation, d'insouciance et d'ambition de famille. — Par quelles circonstances il fut poussé, malgré lui, dans les voies de l'Église. — Au collège d'Harcourt. — Pour le préparer à l'amour des grandeurs de l'Église : une année de résidence à l'archevêché de Reims, chez le cardinal-duc. — Entrée au séminaire de Saint-Sulpice. — Période de contrainte mélancolique ; analyse de cet état d'âme. — Une heureuse diversion de jeunesse ; premier roman d'amour. — Le séminariste et la comédienne. — M<sup>lle</sup> Luzy. — En quelles dispositions d'âme et d'esprit Talleyrand est entré dans les ordres. — Abbé de cour : ses débuts mondains, à Versailles et à Paris. — Tableau de la société à l'extrême limite du règne de Louis XV. — Chez M<sup>me</sup> Du Barry. — A Reims : les splendeurs de la cérémonie du sacre. — Période d'études en Sorbonne. — La journée d'un sorboniste à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. — Retour aux distractions du monde.

Il y eut un homme qui, pendant trois quarts de siècle, avait rempli les conseils de l'Europe de son activité tranquille et souple : homme de cour et d'Église, de gouvernement et de chancellerie ; grand seigneur en tout temps et en tous lieux ; maître accompli dans l'art de plaire et de séduire, dont le sort s'arrangea si bien qu'il fut triplement heureux en amour, au jeu, et dans la politique ; plein de calme en

ses passions, et qui le plus posément du monde mena deux révolutions, enveloppa dans ses réseaux les rois et les empereurs, éleva et renversa, tour à tour, plusieurs édifices monarchiques; prononça et désavoua bien des serments, fit accueil à vingt partis sans rester fidèle à aucun, parce que céder aux circonstances c'était, suivant lui, céder à la raison: d'ailleurs, flexible et divers en son esprit comme pas un diplomate, réunissant en lui du Mazarin, du Retz et du Voltaire: capable de se prêter avec une grâce inimitable aux badinages les plus frivoles et de passer, sans effort apparent, aux considérations les plus hautes et les plus lumineuses: ayant eu des défauts d'âme autant que de qualités d'intelligence; versatile et vénal, sans illusion de principes, hormis l'inclination personnelle et l'intérêt; ayant trouvé des arguments pour légitimer toutes les causes, pour justifier toutes les façons d'agir: mais, logique et constant en ses desseins, et qui put s'attacher au service des ambitions les plus ardentes et se laisser emporter avec elle par la force des événements, sans jamais abandonner son programme de politique extérieure, fait d'équilibre, de modération et d'humanité; ministre, dignitaire, ambassadeur de plusieurs régimes, qui se vit accusé de mille trahisons et de mille perfidies; mais qui, par une autorité unique émanant de sa personne ou par le besoin qu'on avait de ses talents, sut retrouver, à point nommé malgré des défaillances indéniables, la confiance des uns ou des autres: qui fut suspect à ses amis comme à ses ennemis, vilipendé par une foule de plumes, couvert de reproches et d'injures: et qui, cependant, après tant d'opinions contraires, tant de jugements incertains ou foncièrement hostiles, réalisa ce miracle de terminer sa

vie pleine de jours au milieu des témoignages les plus notoires d'illustration, d'honneur et de respect.

\* \* \*

C'est l'histoire de ce personnage considérable et diversement considéré, que nous allons prendre à ses débuts et suivre sans interruption, à travers la société changeante, parmi les événements extraordinaires auxquels il fut mêlé.

\* \* \*

Charles-Maurice de Périgord s'annonça dans l'humaine existence, un soir d'hiver de l'an 1734 (1). Il était de grande race, et le surnom de Talleyrand, qu'il devait rendre si fameux, avait été porté, dès le commencement du XII<sup>e</sup> siècle. Issu des comtes de Grignols, princes de Chalais, qui se disaient une branche cadette des comtes souverains du Périgord et revendiquaient, en conséquence, leur cri d'armes orgueilleux : *Rè que Diou* (2), la tige de sa famille anticipait historiquement sur la dynastie des Capétiens.

Le futur homme d'État en gardera la fierté jusqu'à son lit de mort, jusqu'à cette heure des adieux suprêmes où, voyant s'approcher de son chevet le roi Louis-Philippe et ressaisissant ses esprits, il lui dira : « Sire, c'est un grand honneur pour notre maison », ce qui signifiait en propres termes que les anciens comtes de Périgord avant d'être absorbés dans le domaine de la couronne avaient régné en souverains, tout comme les Bourbons.

Très à propos s'en était souvenu Louis XVIII, en

(1) Le 2 février.

(2) *Rien que Dieu au-dessus de nous.*

1814, lorsqu'il reçut, pour la première fois, Talleyrand en son cabinet de Compiègne et qu'il lui tint ce petit discours :

« Nos maisons datent de la même époque. Mes ancêtres ont été les plus habiles. Si les vôtres l'avaient été plus que les miens, vous me diriez maintenant : prenez une chaise, approchez-vous de moi, parlons de nos affaires; aujourd'hui c'est moi qui vous dis : asseyez-vous et causons... »

Paroles aussi flatteuses que délicatement tournées. Elle auraient eu plus de prix encore, si l'inconstant Louis XVIII leur avait gardé toujours la même valeur. Dans une occasion différente, mettant en doute une telle et si belle généalogie, il coulera ces mots à l'oreille du voisin : Talleyrand n'est pas *de* Périgord, mais *du* Périgord. C'est qu'en effet des déchiffreurs de parchemins s'étaient trouvés pour établir que les Chalais n'avaient rien de commun avec les comtes de l'ère carolingienne et qu'ils n'étaient point admis à fonder leur noblesse en deçà de 1461.

Quoi qu'il en fût de ce litige héraldique, les Talleyrand avaient certainement plus de lignage que d'apanages. A défaut d'un abondant patrimoine, on y jouissait d'une position de cour tranquillante pour soi et fort commode pour l'établissement des enfants.

La cour était le grenier et la mère nourrice de la noblesse pauvre. Lorsque s'y présentèrent les Talleyrand, en 1742, leur train était des plus modestes. Ils s'approchèrent autant qu'ils le purent de la source des faveurs. Si bien firent-ils qu'elle se déversa sur eux en émoluments d'emplois, bénéfices épiscopaux, abbayes en commande, produits de charge, assignations sur le domaine, tout ce qui en découlait enfin.

La bisaïeule de Charles-Maurice, M<sup>me</sup> de Chalais tenait aux Mortemart dont elle avait reçu en héritage, l'esprit, c'est-à-dire cette fine politesse, cette justesse dans le singulier des mots et cette particularité d'expressions vives qui fut, pendant longtemps, comme le langage naturel de la famille.

Sa grand'mère paternelle était dame du palais de la reine; elle demeurait fixement à Versailles, sans attache de résidence parisienne; elle y remplissait ses fonctions dans le calme, considérée du roi, estimée comme il convenait des gens de bien pour la réserve noble — un peu chargée de dévotion — de ses manières; d'ailleurs ne plaignant point ses démarches pour ses enfants, qui étaient au nombre de cinq, et donnant à cette recherche de leur avenir plus de soin qu'aux détails de leur éducation.

¶ Son père, Charles-Daniel de Talleyrand-Périgord, né de Daniel-Marie de Talleyrand, comte de Grignols, brigadier des armées du roi eut, pour sa part, dans la distribution des offices ou des grades, d'être menin du Dauphin et lieutenant général : il s'en tenait content et faisait peu parler de lui.

Sa mère, Alexandrine de Damas, fille de Joseph de Damas, marquis d'Antigny, attirait davantage l'attention, sans qu'il en ressortit de signes très éclatants. On la savait assidue à la cour dont elle avait l'instinct d'habileté, empressée auprès des gens en place et lesté à monter, autant qu'il lui paraissait bon d'en prendre la peine, sous les combles du palais de Versailles. Il fut noté que, durant la courte apothéose de la comtesse de Mailly, elle s'était employée avec une obligeance parfaite, à tenir la partie de piquet de M<sup>me</sup> Jacob, la première femme de chambre de cette maîtresse de Louis XV. Le

goût lui en était passé, aussitôt que se furent déclarés la conversion et le départ de M<sup>me</sup> de Mailly, c'est-à-dire sa disgrâce.

La société habituelle de ses enfants n'était pas indispensable à son cœur; mais par sentiment de famille, par instinct de race, elle ne ménageait aucun effort afin de préparer avec suite et persévérance la carrière de ses fils, pendant leur minorité, — tout en ne s'oubliant pas elle-même dans ce déploiement de sollicitude. Car nous avons à le dire, M<sup>me</sup> de Talleyrand n'aspirait point aux vertus désintéressées comme au bon renom qu'elles comportent pour ceux qui les pratiquent. Elle avait soif d'acquiescer ou d'augmenter ce qu'elle avait acquis. Elle poussait l'amour de l'ordre, en son bien domestique jusqu'à la cupidité, disait-on.

La naissance de Charles-Maurice n'avait pas été très désirée ou, du moins, il en fut tout comme, à la manière dont on l'accueillit, obscurément et sans joie.

Étrange différence des idées et des coutumes, selon les temps!

Dans la société qui est la nôtre, très sensible à la vie de famille, l'enfant commande et règne. Il est l'objet d'attentions, de complaisances sans fin. A toute heure du jour, on est à ses côtés, se mêlant à ses jeux, s'associant à chacune des petites convulsions mentales, qui paraissent être des joies, des gestes heureux ou des cris impatients. Dans les classes privilégiées des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècle, on cultivait beaucoup moins ces douceurs du foyer. Les enfants des grands ne voyaient leurs parents qu'en cérémonie, et les sentaient loin d'eux. Si dans les familles de labour ou de bourgeoisie, les mères qui n'avaient pas à retrancher de leurs plaisirs pour vaquer à leurs devoirs, voulaient aimer leurs enfants de



très près, en des sphères plus hautes et plus agitées, on ne croyait aucunement manquer aux obligations de la nature parce qu'on ne les remplissait que d'une façon intermittente et distraite. L'éducation des fils de la noblesse, « héritiers du nom et des armes », pour lesquels les après sentiers de la vie s'ouvraient comme des avenues larges et faciles, sans qu'ils dussent se donner beaucoup de peine ensuite afin de s'y pousser, supportait cette insouciance.

On en étendit la commodité aussi loin qu'il était possible, à l'égard du jeune Talleyrand. La tendresse paternelle fut avare de caresses à ses premières années, qu'il passa toutes hors de la maison. Comme sa mère, comme la plupart des gens de leur monde, son père avait adopté en manière de système éducatif que le devoir des parents était de conserver, vis-à-vis de l'enfant, la dignité d'une sorte d'indifférence extérieure — qui n'empêchait pas, au reste, l'heure venue, de songer aux intérêts de son rang, de sa fortune. Il fut élevé selon ce principe. A quatre ans, il était encore en pension dans un faubourg de Paris, chez la femme à laquelle on l'avait confié: et plusieurs années s'y ajouteront avant que le regard du chef de la famille consente à s'arrêter sur lui.

Au matériel, des négligences furent commises. Il n'avait pas quitté le berceau lorsque lui advint — par la faute d'une servante — un accident, qui le rendit légèrement boiteux. M<sup>me</sup> de Talleyrand en fut touchée, mais pas au point de vouloir rapprocher l'enfant d'elle, de ses soins attentifs, de sa sollicitude. Talleyrand vieillira pourra consigner, aux premières pages de ses mémoires, qu'il n'avait jamais couché sous le toit de ses père et mère.

Il était donc boiteux, comme le furent le duc du Maine et lord Byron, et, tels ce prince et ce poète, se consolera-t-il malaisément d'une disgrâce physique incommode, quoique peu prononcée chez lui, pour le rôle à jouer dans la société des femmes. Et que de jeux de mots plus ou moins heureux, que d'allusions, que d'insolences, à l'occasion, lui vaudra, plus tard, ce pied équivoque, cette vague boiterie dont on comparera l'allure indécise à celle de ses sentiments et de ses actes!

La cause en avait été, disions-nous, une maladresse domestique. Du moins, l'explication donnée fut celle-là, malgré qu'il y ait eu des versions établissant qu'elle provenait, en réalité, d'un vice congénital. S'il fallait en croire les confidences d'un cousin de Maurice de Périgord, un abbé-comte aussi, et qui l'avait côtoyé longuement au séminaire de Saint-Sulpice, à Reims, ailleurs, il aurait été naturellement pied-bot; et, circonstance non moins singulière que fâcheuse, il y aurait eu toujours un pied-bot dans la famille des Talleyrand!

Accident ou cas d'infirmité native, les conséquences en furent majeures sur la direction de sa destinée. Jugé impropre à la vie active, c'est-à-dire au service des armes, on le destitua de son droit de primogéniture, qui était de porter l'épée. La famille décida qu'il serait voué à l'état ecclésiastique. Il serait abbé, en dépit qu'il en eût.

Cependant, on l'oubliait un peu, dans son faubourg. Lorsqu'on vint l'y prendre pour l'envoyer en Périgord, au château de famille, chez M<sup>me</sup> de Chalais sa bisaïeule (il l'appelait sa grand'mère), qui désirait l'avoir auprès d'elle, il allait avoir cinq ans. Sous la garde d'une

femme simple au grand nom : M<sup>ie</sup> Charlemagne, il fut mis dans le coche de Bordeaux, qui employa dix-sept jours à le transporter jusqu'à Chalais.

L'enfant plut à l'aïeule; tendrement elle désira l'attacher à elle par des liens de caresses auxquelles on ne l'avait pas accoutumé. Elle lui témoignait cette affection attentive et prévoyante, dont les marques lui étaient si nouvelles; elle parlait à son âme, à son esprit naissant et l'instruisait par des exemples aimables. La considération mêlée de gratitude, dont il voyait environnée cette grande dame, sa parente, autour de laquelle se ralliaient toutes les idées de puissance et de protection, accroissait son respect et son amour. Il se sentait naïvement heureux de s'entendre dire par celui-ci ou celui-là, chez les gens d'alentour, que son nom avait toujours été en vénération dans le pays; qu'on avait eu de la générosité des siens cette église, cette maison, ce champ, et que, de génération en génération, avait fructifié l'héritage des bons sentiments envers eux. Dans le même temps il s'imprégnait d'habitudes, qui devinrent celles de toute sa vie, nous voulons parler des formes d'une politesse digne et sans morgue, dont il avait eu le modèle sous les yeux.

Ce fut l'instant de ses années enfantines le plus cher à son cœur. Il ne s'en souviendra jamais sans attendrissement, lorsque, parvenu au fort de la vie, des retours de sa pensée le ramèneront à ces candeurs lointaines.

Hélas! il lui fallut quitter trop tôt des lieux si agréables. On devait le rendre à Paris et le conduire au collège d'Harcourt. Il avait appris à Chalais « ce qu'on savait dans le pays, quand on était bien élevé », c'est-à-dire assez pour le bonheur et guère pour la science : lire, écrire et parler un peu le périgourdin. Ces notions

rudimentaires suffisaient à son âge. Il n'avait pas plus de huit ans. Mais l'heure était arrivée d'en apprendre davantage. Le jour du départ tira bien des larmes de ses yeux. Déjà les grelots de la voiture tintaient à la porte du château. Il s'arracha en pleurant aux bras de M<sup>me</sup> de Chalais. Sans doute, quelque circonstance impérieuse avait dicté l'arrangement brusque, qui l'enlevait à ce tiède abri. Il lui fallut quitter la vieille maison seigneuriale, les coins familiers à ses jeux, l'air pur et la riante campagne, quitter tout cela pour la sévérité d'un mur de collège ! Le signal était donné. Le lourd équipage se mit en route. Les claquements de fouet du postillon, les changements de chevaux, aux relais, la succession des auberges et les incidents de la route, le distrayèrent de son chagrin. Le dix-septième jour marqua le terme du voyage. On arrêta, rue d'Enfer, au bureau des cochés. Il descendit, impatient de toucher terre et cherchant des yeux son père, sa mère. Mais ils n'étaient pas venus, ayant jugé plus raisonnable de s'épargner des effusions inutiles. Un domestique d'âge, seul, était là, qui l'attendait et avait ordre de le mener tout droit, sans biaiser en route, au vieil établissement scolaire.

Charles-Maurice était arrivé à Paris sur le coup de la onzième heure du matin. A midi, il se trouvait installé à une table de réfectoire, ayant à côté de lui un doux écolier de figure avenante, aux yeux clairs, à la parole vive, qui fut son camarade, aussitôt, et resta son ami, toute la vie : il se nommait Choiseul, plus tard le comte de Choiseul-Gouffier. On le conduisit ensuite dans l'appartement de son cousin de La Suze, en le confiant au même précepteur, un abbé Hardy, qui n'avait d'entreprenant que le nom et s'occupait de ses devoirs avec bénignité. Régulièrement, une fois par

semaine, ce précepteur ecclésiastique le menait chez ses parents, pour s'asseoir à leur table, à l'heure du dîner. On ne s'y dépensait pas beaucoup en paroles ; et, le repas terminé, c'étaient toujours les mêmes mots prononcés sur le même ton qu'on adressait à l'enfant, prêt à regagner son collège : *Soyez sage, mon fils, et contentez monsieur l'abbé.*

En vérité, M. l'abbé Hardy, avec son nonchaloir habituel comme, après lui, M. le précepteur Langlais dont la science n'excédait pas de beaucoup une connaissance passable de « son histoire de France » étaient des gens faciles à contenter. Aussi, les progrès de l'écolier, qu'ils avaient à stimuler doucement, n'avançaient-ils qu'à pas contenus. On ne l'encourageait guère à en presser l'allure. La famille ne tenait pas à ce que Charles-Maurice révélât trop tôt des dispositions exceptionnelles, qui l'auraient rendu moins maniable ou qui eussent jeté sur sa jeunesse un éclat trop séduisant. Et puis il était tombé malade, au cours de sa douzième année, dangereusement. Une interruption forcée s'ensuivit. Atteint d'une affection contagieuse, la variole, il avait dû quitter le collège. Ses parents envoyèrent audit lieu une chaise à porteurs, pour le transporter non pas dans la maison familiale, mais chez une garde-malade, rue Saint-Jacques. Il eut la double consolation, en son malheur et malgré l'étrangeté des prescriptions hygiéniques usitées alors en pareil cas, d'échapper à la maladie, sans en garder de marques, et au médecin. Sa convalescence fut assez rapide. Sa rentrée au d'Har-court suivit de près la guérison.

Quand il eut terminé ce premier stage d'études, on lui fit savoir qu'un autre et particulier programme l'attendait au séminaire Saint-Sulpice, la pépinière soi-

gneusement abritée où se formaient les jeunes clercs.

Auparavant, pour lui donner une idée avantageuse et même tentante de l'état auquel on le destinait on jugea qu'il ne serait pas mauvais de le tenir, un certain nombre de mois, auprès de son oncle paternel Alexandre de Talleyrand, grand personnage ecclésiastique, coadjuteur de l'archevêque-duc de Reims, et futur cardinal. On en prit les mesures avec plus d'éclat qu'au temps de son premier voyage; une chaise de poste vint le prendre au collège d'Harcourt et le mener, en deux jours, dans la noble ville de Reims.

Il portait déjà la soutane, quoiqu'il n'eût que douze à treize ans; et M<sup>me</sup> de Genlis, qui le vit à Sillery, où l'avait amené M. de La Roche-Aymon, avait été très frappée de sa physionomie : il était pâle et silencieux, avec un visage agréable et l'air observateur.

On déployait à l'archevêché beaucoup de luxe et de solennité. Tous les signes d'une considération pleine de faste (1) se manifestaient à l'égard de l'illustre prélat, comte de La Roche-Aymon, et de son coadjuteur. L'imagination de Charles-Maurice en fut frappée sans en être éblouie. Il avait la probité de la jeunesse, cette honnêteté naturelle des sentiments, dont son entourage, précepteurs et professeurs, lui firent un premier devoir de se débarrasser. Des instructions avaient été données de Paris, à Reims, bien précises. Rien ne devait être négligé afin de lui inculquer profondément en l'esprit qu'un homme de son nom ne pouvait avoir d'autre car-

(1) Trop fastueuse, trop prodigue même était cette existence de prélat grand seigneur. Lorsque le cardinal de La Roche-Aymon, deux années plus tard, succombera aux suites d'un accès de goutte, ce financier de l'Église, qui jouissait d'un revenu de six cent mille livres, laissera des dettes si considérables que la totalité de ses biens ne suffira pas à les payer.

rière que l'ecclésiastique, s'il n'avait pas à porter l'épée. L'emploi de son temps et jusqu'au choix de ses lectures y fut soigneusement approprié. Sous ses yeux on faisait passer les mémoires du turbulent cardinal de Retz, ou le récit tracé par Fléchier des grandes actions de cardinal Ximénès, ou la vie de l'archevêque Hincmar, ce prêtre du moyen âge au caractère impérieux, au génie souple et remuant, d'autres belles pages encore capables d'éveiller ses ambitions, en les retenant au sein de l'Église. On lui donnait en exemple encore la grande destinée de l'un des leurs, au xiv<sup>e</sup> siècle, le cardinal Hélié de Talleyrand-Périgord, que célébra Pétrarque, et auquel son influence impérieuse dans les conclaves avait valu le surnom de « Faiseur de papes ». Un prêtre « tenu en religion », sans doute, mais ayant de si haut agi, dominé, dans l'ordre des choses terrestres comme diplomate, conseiller des princes et protecteur des arts!

Une année de cette préparation parut suffire. La résistance vague, qu'il essayait d'opposer aux desseins dont il était l'objet, se lassa. Il prit le chemin du séminaire, mais à contre-cœur. En franchir le seuil c'était engager l'avenir, c'était passer le vestibule de la carrière sacerdotale. Sa conscience juvénile, qui n'avait pas eu les occasions d'acquérir cette élasticité, dont elle aura les ressources, en l'âge d'expérience humaine, se sentait mal à l'aise dans une voie qu'elle n'avait pas librement choisie. Malgré les nobles exemples dont on l'entretenait sans cesse, sa conviction n'était pas faite qu'il dût entrer dans une carrière avec l'intention d'en suivre une autre et passer par le séminaire et la prêtrise pour être plus sûrement, un jour, diplomate, chargé d'affaires, ministre.

Dans la pratique des choses, ce pis-aller comportait,

certes, d'éminents avantages sur lesquels on n'avait pas manqué d'insister en les lui représentant comme autant d'accès faciles vers la fortune, vers les honneurs. Le regrettable, en sa situation d'âme, fut que les siens, enfoncés dans leur égoïsme nobiliaire ou trop occupés de leur personnelle satisfaction, continuaient à le laisser, à Saint-Sulpice aussi bien qu'auparavant au collège d'Harcourt, dans une sorte d'abandon moral. Lorsque de nombreuses années auront suivi ces circonstances, Talleyrand croira comprendre, en y ramenant ses réflexions, que la vraie cause de l'éloignement de ses parents provenait de leur affection secrète et que s'étant déterminés, selon ce qu'ils regardaient comme un intérêt de famille, à contraindre les goûts de leur fils aîné, ils s'étaient déliés de leur courage à provoquer ses confidences et ses plaintes. Ils avaient préféré le voir le moins possible pour ne s'exposer point à défaillir dans l'exécution de leur projet. Par une illusion toute filiale, il tendra presque à leur en savoir gré. De même, longtemps, très longtemps après, en vertu de cette disposition d'esprit, à laquelle on incline volontiers, de rattacher les résultats obtenus, au bout de la carrière, à des causes fortuites et qu'on découvre plus tard, d'éducation première, d'entourage, il dira tout le bien imaginable des études théologiques, où l'avaient engagé des raisons parfaitement indépendantes de ses goûts. Il lui siéra de leur attribuer une part essentielle de cette sagacité, de cette mesure de pensée et d'expression, qui lui furent des qualités excellentes dans le monde des grandes affaires (1). Des considérations tardives lui feront

(1) Ici, le plus indéterminé des hommes dans les principes d'une philosophie sans logique, d'une morale sans règle, d'une religion sans dogmes ni symboles, Ernest Renan dira, se souvenant d'être passé par là,



considérer comme des exercices tout à fait précieux cet apprentissage scolastique (surtout en Sorbonne), ces batailles d'idées où le raisonnement acquiert de la force, de la souplesse, de la ductilité. Avec leurs feintes et leurs déductions captieuses, les arguties des controverses sont-elles si éloignées des détours, des feintes savantes par où se dérobe le oui et le non diplomatique?... Les points de vue changent avec les dates de la vie. Mais alors, mais en sa période attristée de séminaire, Talleyrand n'en jugeait pas d'une manière si complaisante et subissait en frémissant le passe-droit dont l'injustice des siens le forçait à subir l'affront, lui l'aîné de la famille.

Sans en dire mot à personne, il en restait intérieurement courroucé; l'étude seule pouvait en dissiper l'impression. A cette école forcée s'aiguissait la finesse naturelle de son esprit. En revanche, de quelle dose de scepticisme allait-il y faire provision à l'égard de tout et de tous : religion, famille, société! Il avait cessé d'être sincère, presque à son entrée dans le cercle de l'action humaine, par l'obligation qui lui fut imposée d'y jouer la comédie de ses sentiments; car, on l'obligeait à jouer un rôle, à exercer un ministère auquel ne le prédisposait aucune croyance.

Une tristesse concentrée, rebelle à se laisser interroger comme à se laisser distraire, glaça l'éveil de ses seize ans. Les raisons cachées en échappaient au discernement de ses maîtres, dont l'esprit était plutôt large et bon, aussi bien qu'à l'imagination curieuse de ses condisciples. Plus réfléchi qu'on ne l'est ordinairement à cet âge, il s'enfonçait dans ses pensées,

lui aussi : « Je dois la clarté de mon esprit, en particulier une certaine habileté dans l'art de diviser (art capital, une des conditions de l'art d'écrire) aux exercices de la scolastique » (*Souvenirs de jeunesse.*)

ses regrets, ses désirs insatisfaits, sans leur permettre aucune ouverture sur le dehors qui pût les soulager. C'était un état d'isolement intérieur et de mélancolie, dont il ne parvenait pas à s'affranchir. Il demeura des semaines, des mois sans parler, — ce qui le faisait paraître orgueilleux, hautain, dissimulé même. On le lui reprochait souvent : il n'était que profondément morose. Il se voyait, au monde, sans guide et sans lumière, sans foyer qui lui donnât, le matin, la perception des joies du soir.

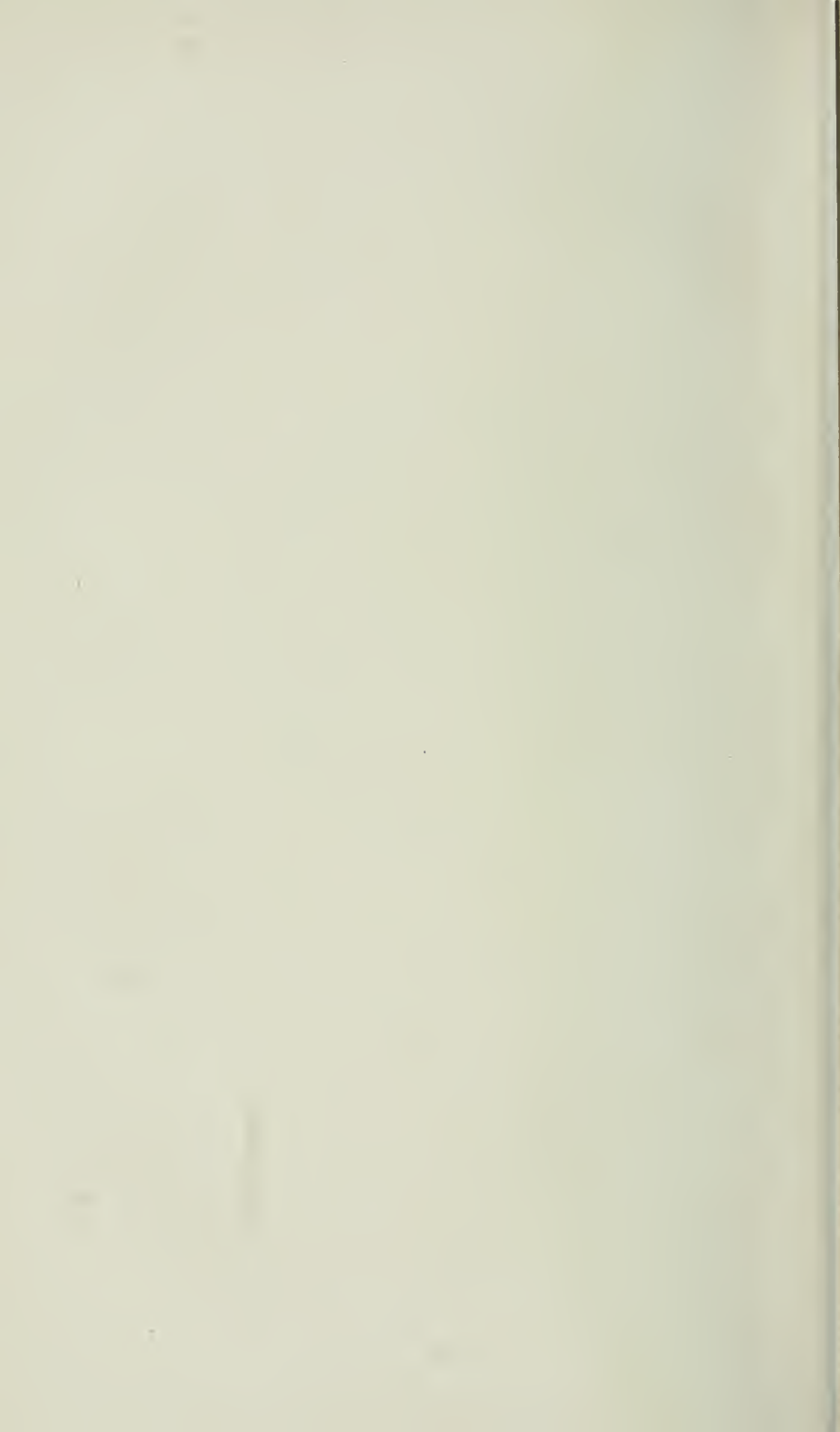
Cependant la jeunesse en revient inévitablement à réclamer ses droits au plaisir de vivre. Le besoin d'une affectivité nerveuse tourmenta son cœur et son cerveau, avant que le désir agité de la passion eût troublé le sommeil de ses sens. Tout à l'improviste, un rayon d'amour perça, éclairant, réchauffant ce printemps assombri. Le trait de lumière avait, par hasard, traversé les vitraux d'une chapelle pour s'arrêter sur son cœur. En cette chapelle de l'église Saint-Sulpice où se sanctifiaient les élus du Seigneur, son regard, à plusieurs fois, s'était tourné vers une image gracieuse et vivante, qui n'était pas dans son livre d'heures. C'était une jeune personne priant là, d'habitude, et dont l'air simple, la contenance modeste, l'avaient touché singulièrement. Depuis qu'elle se montrait si exacte aux grands offices et qu'il s'en était aperçu, il n'en manquait pas un, jusqu'à ce qu'enfin le désir le poignit de connaître le son de sa voix. Enhardi, certain jour, il était sorti de la maison de Dieu, en même temps qu'elle, la suivant de près. Comme elle mettait le pied hors du saint édifice, elle parut inquiète et n'osant avancer davantage. C'est que, pendant vêpres, le temps s'était gâté. La pluie tombait à grosses gouttes. Pouvait-il souhaiter une



MADAME DU BARRY

(Miniature de Lawreince)

*Collection Doistau*



occasion meilleure de se rendre aimable, empressé? Il le fut. S'étant rapproché d'elle vivement, il tendit au-dessus de sa tête un abri protecteur, en l'invitant à l'accepter. Elle ne s'y refusa pas. On marcha de compagnie. Après les hésitations des premiers compliments, on eut bientôt lié connaissance. Il était un jeune homme malheureux. Elle était une infortunée jeune fille. Les parents le forçaient à embrasser la prêtrise. La famille la contraignait à se vouer au démon du théâtre. N'était-ce pas une double iniquité du sort? Cette conformité dans leur situation resserra le lien de leur sympathie naissante. Tout en échangeant leurs chagrins, leurs embarras, ils étaient arrivés à la maison de la rue Férou, où logeait l'intéressante personne. Elle lui permit de monter chez elle, pour ne pas arrêter court une conversation si bien commencée et si pure! Avec une égale candeur, elle lui proposa, quand il partit, de revenir. Il se rendit à l'invitation, diligent, heureux, d'abord tous les trois ou quatre jours, puis à peu près quotidiennement. Ils mêlaient leurs peines secrètes avec délices. Quel abus pouvait être plus cruel que de maintenir, malgré lui, au séminaire, un jeune homme si peu fait pour y être emprisonné? Quelle injustice imaginer plus noire que d'obliger à jouer la comédie une âme de vingt années (1) toute sincère et limpide?... Elle ne se plaindra pas toujours de la dure nécessité où on la mit d'entrer au théâtre, M<sup>lle</sup> Dorinville dite M<sup>lle</sup> Luzy (2) (Talleyrand ne l'a pas nommée, mais elle s'appelait ainsi). Avec le temps elle prendra cœur au métier pour

(1) Elle en avait un peu davantage, étant née en 1747.

(2) Dorothée Dorinville, au théâtre appelée M<sup>lle</sup> Luzy, sociétaire de la Comédie française, femme de P.-F. Guillou, avocat, puis de J.-G. Maris, avoué, 1747-1830. (V. Frédéric LOLIÉE, *la Comédie française*, p. 154.)

ce qu'il rapporte aux jolies femmes de satisfactions à la scène, de succès particuliers dans les coulisses et d'agréments de toutes sortes semés par les détours du chemin. Un jour assez prochain on la verra très comédienne, très fière d'en arborer la cocarde, parlant du haut de la voix et n'en faisant pas à deux fois pour s'annoncer et s'exprimer. N'est-ce pas elle qu'on entendra s'écrier en plein foyer, quelque soir : « Eh quoi ! n'y aurait-il pas moyen de se passer de ces coquins d'auteurs ?... » Ces bêtises d'auteurs, en effet, qui osaient porter leurs prétentions en ligne de compte sur la feuille d'émargement de la Comédie française ! Mais elle n'en est pas encore là. Pour le quart d'heure, elle se dit sacrifiée : elle a besoin des consolations de l'abbé de Périgord, qui sollicite les siennes, et leurs communs soucis se fondent en des heures douces :

Ce fut pour leur douleur un merveilleux dictame.

De l'esprit, elle n'en avait qu'à la petite mesure. Il lui en découvrit beaucoup, sous les voiles de la beauté. Volontiers restera-t-il sur cette conviction qu'elle en dépensa indéfiniment dans leurs longs entretiens d'alors. « Je ne me suis jamais aperçu qu'elle manquât d'esprit », confessa-t-il avec un air de candeur, amusant à noter chez un Talleyrand.

Ravivé dans tout son être par une aventure, qui n'était peut-être pas la première en date de sa jeune expérience (1), il affronta plus allègrement les débats d'école. Ses supérieurs le félicitaient d'un changement dont ils s'abstenaient de scruter les causes, parce qu'ils possédaient aussi bien l'art de se faire ou de parler, de

(1) Nous laisserons de côté, si l'on veut bien, une certaine anecdote d'une certaine fille de rôtisseur et du trop jeune abbé de Périgord.

sermoner avec sévérité ou de fermer les yeux avec complaisance, selon les cas. Ses études de théologie s'achevèrent brillamment, à Saint-Sulpice.

Il avait quitté le séminaire. Quatre ou cinq années auparavant, était sorti de la même école l'abbé Sièyès, qui n'avait pas non plus l'âme très ecclésiastique; et, comme Talleyrand, il avait traversé cette sorte de mélancolie dont nous tracions l'image tout à l'heure, contractée dans une situation trop contraire à ses goûts naturels. Mais la date approchait où Charles-Maurice aurait à se prononcer définitivement. Avant de s'y résoudre, avant de se soumettre à l'irrévocable du sacrement de l'ordre, il traversa une crise pénible, suprême révolte de sa conscience asservie, — la conscience de Talleyrand, qui s'assouplira de manière à ne s'émouvoir plus de rien ni sur rien! La veille de la cérémonie, son fidèle Choiseul-Gouffier, étant allé lui rendre une amicale visite dans la soirée, l'avait surpris livré à un état violent de combat intérieur, de larmes et de désespoir. Puisque le sacrifice de son indépendance morale lui était si lourd à consommer, pourquoi, lui demanda Choiseul, n'éloignait-il pas le calice de ses lèvres, quand il en était encore temps? Pourquoi ne se dégageait-il pas d'une chaîne, qui n'était pas encore soudée? La réponse fut qu'il était las de lutter contre ses propres défaillances, contre les redoublements de l'exigence maternelle, contre la pression de son entourage, contre les insistance de tout le monde. Un éclat tardif dépasserait son courage. Il n'avait plus qu'à se résigner. Une dernière fois, il soupira, se plaignit. Enfin, il accepta son sort (1).

(1) Talleyrand fut ordonné prêtre, le 18 décembre, dans la chapelle de l'archevêché de Reims. (Archives départementales de la Marne, G. 240),

Le lendemain, lorsque eurent été prononcées les paroles sacramentelles, il s'étonna du calme parfait qui, maintenant, emplissait son esprit et son cœur. Il avait pris possession d'un état d'existence ayant, en somme, ses compensations, ses avantages. Les années dures du scolasticat étaient mortes. Il était hors des lisières. Son parti fut arrêté de fondre aussi commodément qu'il lui serait possible, dans la vie : les nécessités extérieures de sa condition, les agréments du monde et la poursuite des larges desseins.

Peu de temps auparavant, il avait été présenté à Voltaire; il le vit, par deux fois, et conserva de ces entrevues un souvenir ineffaçable. Mais quel supplément de préparation à la vie ecclésiastique!

En ce siècle rongé de scepticisme, les scrupules des âmes dévorées du divin amour n'étaient plus que des réminiscences légendaires. L'angoisse s'emparant de ces âmes ardemment religieuses, sur le point d'aborder ce qu'il y a de mystérieux et de redoutable dans la destinée du prêtre, ne troublait guère les veilles des fils de noblesse, qui avaient adopté le ministère ecclésiastique comme une carrière aisée, fructueuse, riche de promesses, et pour laquelle, d'avance, ils s'étaient vus désignés par privilège. Tout au contraire, il semblait de bon ton d'en méconnaître les obligations pieuses et de revêtir à la place les grâces pimpantes des abbés de cour, en attendant de se hausser, par des chemins de velours aux éminences de la prélature, toute parfumée de mondanité.

\*  
\* \*  
\*

Charles-Maurice de Périgord unissait à une éducation

f° 131. Lettres de prêtrise de Charles-Maurice de Talleyrand, *ibid*, G. 248, f° 238.)



sérieuse des tendances et des inclinations de mœurs, qui ne demandaient qu'à se montrer faciles. Il ne doutait point, au surplus, qu'avec les talents dont il serait appelé à se munir, avec ses qualités personnelles associées aux complaisances de l'intrigue, et son nom, ses alliances, ses relations, il n'atteignit promptement aux dignités.

Abbé de cour : ce titre suffisait alors pour donner un rang. Que les temps étaient commodes ! que les voies étaient aisées ! Et comme on avait chance, sans autres bagages que la jeunesse, une figure avenante, de la race, des influences de famille, de s'y pousser à bon compte ! Il allait s'y employer adroitement, sans faire abnégation du reste : le piquant et l'agréable.

Vingt ans était son âge. Il venait à l'existence de cour et de monde avec une immense intelligence, des sens avides et délicats. La société choisie, où l'introduisait de plain-pied sa naissance, s'ouvrit à lui très engageante. Dès qu'il y desserra les lèvres, on fut prêt à déclarer qu'il avait du goût naturel et de la sagacité. Une exclamation heureuse, un *oh ! oh !* bien placé, au lieu d'un *ah ! ah !* qui aurait été banal en l'occasion, l'avait mis en faveur sur-le-champ, auprès des maisons les mieux fréquentées. Il appuya de quelques bons mots cette première impression heureuse. Alors on l'invita partout. Une élégance très aperçue sous le petit collet, une physionomie comme il ne s'en voyait pas, à la fois douce, impudente et spirituelle, des regards insinuants et discrets en même temps, qui disaient tout sans nécessité de paroles, et des façons de parler, qui ne laissaient plus rien à dire à ces regards : n'était-ce pas assez pour qu'on se disputât le jeune abbé de Périgord, — préluant de loin aux

succès de sa descendance indirecte : les Flahaut et les Morny? Il n'en était qu'à ses débuts, et l'amour-galanterie avait pour lui des grâces préférées. Lui-même n'allait pas s'en vanter aux échos du voisinage, mais il faut croire qu'on en était averti par ailleurs. Le maréchal duc de Richelieu, qui détaillait, au lever du maître, la chronique vécue de la cour et de la ville, le disait, un matin, à Louis XV en termes clairs : « Ce petit abbé ira loin, il me dépassera. »

Les Périgord avaient l'instinct galant... Son père, le chevalier de Talleyrand, sans avoir fait bruit d'aventures, eût été trop fâché qu'on lui décernât la couronne de fidélité conjugale. Son frère cadet, Joseph Archambaud, connaissait le prix du renouvellement dans le plaisir. Ardent à l'entreprise, plein d'adresse et d'audace en la poursuite de ses amoureux desseins, courageux, loyal, discret jusqu'à l'abnégation héroïque, cet Archambaud occupa fort l'attention des femmes. Une escalade nocturne du balcon de la belle duchesse de Guiche, l'accident qui la révéla, mais seulement à la descente (1), le duel qui en fut la suite; puis, les fins tragiques d'une surprise de mari dans l'appartement d'une femme dont l'amant, c'est-à-dire lui-même, tenait, par-dessus tout, à sauver l'honneur: sa fuite hésitante au milieu d'une obscurité complète, le fatal

(1) On l'avait arrêté, puis reconnu et mis en liberté. Cette histoire avait fait grand bruit. Au cercle de M<sup>me</sup> de La Vallière, un monde énorme s'était rassemblé, pour en entendre des détails tout nouveaux. Le roi en avait été informé, et, avec l'indignation de sa jeune vertu, s'en était exprimé sévèrement en disant à la jolie duchesse : « Madame, vous serez donc comme madame votre mère ! » D'en rougir un peu fut toute l'émotion qu'elle en garda ; et, lorsque son mari, le dernier instruit de ce qui s'était passé, voulut lui en adresser des réprimandes, il n'en avait obtenu, pour marque de repentir, que cette réponse : « Eh ! monsieur, vous faites bien du tapage pour peu de chose ; votre père était de bien meilleure compagnie ! »

accident qui voulut que sa main gauche fut prise et broyée dans le battant d'une porte lourdement refermée, le stoïcisme avec lequel il préféra trancher de son épée les deux doigts de cette main, plutôt que de pousser un cri et compromettre celle qu'il venait de quitter; et d'autres histoires moins fâcheuses, comme sa liaison manifeste avec la favorite du comte de Provence (1), le futur Louis XVIII, ces exploits, ces actions rares, ces bonnes fortunes signalées devaient lui acquérir, dans le monde, le renom d'un « homme à femmes » peu ordinaire. Charles-Maurice de Périgord, sans s'exposer autant, n'en avançait pas moins ses affaires en belle et douce compagnie.

Entre temps, il apprenait à juger des âmes et des caractères, en se glissant parmi ces privilégiés de la naissance, que la faveur ou des talents acquis avaient portés aux premières places. Destiné à voir se succéder sous ses yeux, d'un bout à l'autre d'une carrière inouïe, tant de régimes différents : royauté absolue, république aux mille têtes, démagogique dictature, empire césarien, monarchie constitutionnelle, il avait commencé cette longue expérience par la vision rapide du règne de Louis XV à son extrême déclin.

Il ne faisait que d'arriver, et ce pays du déguisement qu'on appelait la Cour de Versailles s'ouvrait à ses curiosités. Du regard il y pouvait suivre, d'heure en heure, les luttes d'intrigues et les rivalités de personnes, qui en étaient l'intérêt principal, alors que le scandale prolongé des liaisons du roi, les graves revers de la politique extérieure et tant de misère en France servaient de véhicule aux approches de la Révo-

(1) La comtesse de Balbi.

lution. Les cabales secrètes des petits appartements; les manœuvres contraires des deux factions en présence : les « barriens » et les « dissidents »; l'animosité boudeuse, intransigeante, déjà batailleuse de la petite Dauphine contre l'ascendant étalé de la favorite; les rancunes aigries des filles du roi, dénuées de grâce, sans beauté, sans amants ni époux, inoccupées et conséquemment médisantes; l'opposition sourde, insaisissable de cette famille royale, que n'atteignaient pas les lettres de cachet, qu'on n'envoyait pas à la Bastille (1); les échos parvenus en sourdine des irritations de Chanteloup (2) : quel milieu, quels personnages, quels éléments d'observation!

Tantôt, il y avait grand appartement dans la galerie du château : c'était pour un nouvel arrivant, comme Charles-Maurice de Talleyrand, avoir devant soi le spectacle au complet, en cette sorte de réception ouverte à toutes personnes présentées, et où Sa Majesté tenait le jeu. Tantôt, on tenait cercle chez l'héritière en titre et en fonctions de la marquise de Pompadour; et c'était la petite pièce après la grande, non moins que l'autre instructive. On lui avait ménagé l'accès de ce petit logis doré à neuf, pimpant et frais, sis au-dessus de l'appartement de Louis et dont on disait qu'il était, plus que le cabinet du roi, le siège du gouvernement, à Versailles.

A l'heure tardive où lui apparut la sultane, sous le somptueux habit et la coiffure étincelante, elle avait eu

(1) Pierre DE NOLLIAC, *Marie-Antoinette dauphine*.

(2) Propriété du ministre disgracié Choiseul, où se réunissaient, à grand bruit, les mécontents de la famille, les partisans qu'il avait entraînés dans sa chute, et les adversaires déclarés du duc d'Aiguillon, son successeur. Sur tous ces faits et incidents de cour lire les excellents travaux de M. Maugras : *Duc et duchesse de Choiseul; Disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul*.

le temps d'affiner son esprit et ses manières. L'aurait-on reconnue à la grâce du sourire et des révérences la « créature », la « fille de rien », comme l'appelaient les duchesses nées, qui jalousaient sa place? Plus souveraine que n'avait été sa devancière et même le cardinal Fleury, elle se tenait là, portant haut sa tête fine et empanachée, devisant de mille bagatelles ou passant les cartes à ses inséparables la maréchale de Mirepoix et la duchesse de Valentinois. Elle avait pris l'habitude des airs d'importance et parlait en vraie Pompadour du gouvernement, des ministres et, qui plus était, des services, des éminents services qu'était susceptible de rendre à l'État une favorite comme elle, si complaisante à l'avancement de ses amis. Tout récemment n'eut-elle pas de l'influence assez pour amener le renversement d'un ministère, assurer, après six mois d'hésitations, de tergiversations, d'espérances fondées et trompées, le triomphe du duc d'Aiguillon, disloquer cette immense et puissante société des Choiseul dont le prince de Talleyrand se plaira, en ses mémoires, à dénombrer les forces, et, dernier détail, faire expédier à la duchesse de Gramont l'une de ces petites lettres de cachet, dont La Vrillière avait l'envoi si familier, et qui l'excluait, elle, l'énergique et fière Égérie de l'ancien premier ministre, son frère, à quinze lieues de la cour!

Le jeune Talleyrand était en belle situation pour s'instruire de la morale du jour. Quel aimable spectacle! La rage était au cœur des femmes titrées et les signes s'en trahissaient visiblement. Elles boudaient, intriguaient, complotaient; elles gardaient, sans oser l'exprimer, une amère rancune au roi de ce qu'il avait répété l'exemple — en pire — de la Pompadour et qu'au lieu

de s'abaisser à choisir, parmi des bourgeoises, sa favorite nouvelle, il ne s'était pas adressé à quelqu'une de leur caste pour l'installer en si belle place. Car n'était-ce pas aussi une charge de cour exigeant naissance et illustration ?

Depuis qu'elle était « déclarée », depuis qu'on la voyait partout, au premier rang, aux soupers de Choisy, parmi les plus grandes dames de France, aux spectacles, en sa loge réservée à côté de la grande loge royale, c'était, en l'appartement de la comtesse Du Barry, un mouvement de visiteurs empressés, que la réserve maussade de certaines n'empêchait point d'être fort animé.

L'abbé de Périgord était de ces visiteurs. Il n'en rougissait aucunement. Quand on avait vu des personnages tels que M. de Mercy, ambassadeur de l'impératrice Marie-Thérèse et confident de ses intentions, quêter des audiences privées au logis de la maîtresse royale, ou comme le prince héritier de Suède, le futur Guillaume III, après avoir dansé chez la Dauphine, accourir porteur d'hommages chez celle-là, et laisser au petit chien de la belle un collier de diamants, pour rappeler le souvenir de vagues entretiens politiques ; quand on voyait les plus grands seigneurs se fondre en révérences et baise-main, un abbé de cour, tel que lui, se fût jugé bien simple à jouer du scrupuleux ! Que dis-je ! Il s'y plaisait, il y revenait volontiers. La profane Du Barry fut la première puissance que courtoisa Talleyrand, et dont il eut espoir de récompense. Un soir, elle avait reçu tout un essaim de jeunes gentilshommes. Talleyrand était du nombre. Elle n'avait pas, en l'occurrence, cet air de vierge, que parvenait à lui donner Drouais, son peintre ordinaire. Une gaieté hardie flambait dans

ses yeux bleus grands ouverts; et le rire malicieux entr'ouvrait à chaque instant sa bouche mutine. La conversation courait, alerte et dégantée, sur un sujet scabreux : le peu de résistance qu'opposaient les femmes d'alors aux entreprises d'amour. L'abbé de Périgord semblait absent de ces propos. Était-ce vertu, discrétion, pudeur effarouchée? Non certes. A quoi songeait-il donc? La comtesse Du Barry le voulut savoir incontinent. La réponse fut que, dans la même minute, une réflexion bien mélancolique s'était emparée de son esprit : cette réflexion que, dans Paris, il était beaucoup plus facile d'avoir des femmes que d'obtenir une abbaye (1). C'est qu'en réalité, malgré la tiédeur de son zèle ecclésiastique, un bénéfice commode et convenable s'était précisé à ses vues, comme le premier et nécessaire objet de ses vœux temporels, et qu'il trouvait longue déjà une attente, qui ne faisait que commencer. On le comprit à demi-mot. Le lendemain, à l'heure de la toilette, comme elle jetait des bouts de phrases par-dessus son épaule blanche et ronde, au roi qui l'écoutait en la regardant, elle vint à rappeler la piquante réflexion. Louis XV s'en amusa et n'en aurait pas perdu le souvenir, sans la maladie mortelle qui le frappa, la même année. M. l'abbé de Périgord eut la prébende désirée, peu de temps après la mort du roi, une certaine abbaye de Saint-Denis de Reims abondamment rentée.

Ce fut « le premier mets de sa haute fortune », comme j'en trouve le mot chez un vieil auteur. Mais, depuis un laps de temps, il n'y avait plus de roi Louis XV ni de favorite. Le sacre de son successeur, bien jeune et

(1) On avait déjà sollicité pour lui, en ce sens. Cf. notre livre sur *le Duc de Morny*, p. 9.

trop faible pour recueillir un héritage aussi lourd, était proche. Charles-Maurice de Périgord fut envoyé à Reims, afin d'assister, sous les auspices de son oncle le coadjuteur, à cette démonstration grandiose (1) des puissances réunies du ciel et de la terre.

## §

« La belle journée que celle du sacre ! » répétait souvent Marie-Antoinette, je ne l'oublierai de ma vie. Alors, elle était heureuse et le roi populaire. La noblesse se fiait en la pérennité de ses privilèges ; les hauts serviteurs du Christ trônaient dans leur fastueuse humilité. Malgré l'inquiétude des esprits, l'amour était dans les cœurs ; des espérances radieuses saluaient l'inauguration d'un règne destiné à finir si mal.

Mais, nous sommes actuellement à Reims, en compagnie de l'abbé de Périgord et témoins, avec lui, d'un spectacle de triomphe réglé dans tous ses détails par la double rituel ecclésiastique et monarchique.

On a choisi le dimanche, fête de la sainte Trinité, comme pour adjoindre aux grandeurs du couronnement l'idée d'une mystérieuse et divine consécration.

Les prières ont commencé, dès 6 heures du matin, dans l'antique cathédrale, où se dressent tribunes et gradins en amphithéâtre. Les piliers disparaissent sous les plis épais des tapisseries. A l'entrée du chœur, dont la surface est entourée d'une haute boiserie continue d'ordre corinthien, avec des ornements d'or, apparaît

(1) « Le plus grand de tous les événements pour un peuple, c'est sans doute l'inauguration de son roi. C'est alors que le ciel consacre nos monarques et resserre, en quelque sorte, des liens qui nous unissent à eux. » (MIRABEAU, brochure sur *le Sacre*, écrite pendant sa détention au fort de Joux, 1775.)



un jubé à jour : là s'élève le trône royal recouvert d'un dais à coupole et que drape majestueusement l'étoffe de velours violet fleurdelisé.

Déjà la cour a pris place dans les tribunes. La jeune reine et les princesses se sont assises en face des ambassadeurs. Les chanoines au grand complet, et en chape, attendent dans les stalles. A la suite du chapitre sont venues différentes compagnies. On entend sonner la septième heure du jour et, dans le même instant, éclate, au dehors, une sonnerie de trompettes alternées de tambours et de hautbois. C'est le cortège royal arrivant de l'archevêché, musique en tête. Louis le Seizième est en vue, l'air bon et heureux en sa robe d'étoffe d'argent, qui recouvre une longue camisole cramoisie galonnée d'or. Il marche entre les deux évêques de Laon et de Beauvais, ceux-ci portant des reliquaires suspendus à leur cou. En avant est le connétable de France qui tient, pointe en l'air, l'épée royale et, à la suite, chacun de ceux, qui ont un rôle à figurer, a revêtu le costume spécial destiné pour la circonstance. « Ah! les beaux habillements, les belles étoffes d'or et d'argent, les pourpoints de velours blanc, les écharpes, les toques à plumes, de forme ancienne! » Les pairs ecclésiastiques portent leur habituel vêtement pontifical, mais les six pairs laïques — six princes du sang (1) — en ont un merveilleux : veste d'étoffe d'or et manteau ducal de drap violet, bordé et doublé d'hermine, sur la tête la couronne d'or. Car, ils sont, pour aujourd'hui, les compagnons du roi, ils représentent, auprès de lui, héritier

(1) Monsieur (le comte de Provence), le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le duc de Chartres, le prince de Condé, le prince de Bourbon. (Voy. Comte de FALLOUX : *Louis XVI*; Pierre de NOLHAC : *Marie-Antoinette*, etc.).

lointain de Charlemagne, les douze pairs de l'ancienne France. L'assistance est plongée dans un silence grave, attentif : d'une minute à l'autre doit arriver, de Saint-Rémy, la Sainte-Ampoule, qui sert à l'onction des rois. Le peuple massé sur la place a été le premier à la voir passer, entre les mains du grand prier, en chape dorée, et qui monte une haquenée blanche, au pas tranquille, toute harnachée de moire d'argent. L'archevêque s'est avancé pour recevoir l'huile sainte, enfermée dans un reliquaire d'or enrichi de pierres précieuses; pieusement il la déposera sur l'autel. Alors, l'évêque duc de Beauvais et l'évêque duc de Laval élèvent de leurs mains consacrées le fauteuil où Louis XVI est assis, en demandant à l'assemblée par la formule d'usage si elle l'accepte comme chef et comme roi. Les éminences et prélats officiants sont tout à leur rôle de représentation allégorique et religieuse. Après avoir prononcé les serments en langue latine, le roi s'est remis entre les mains de ceux qui ont à le conduire à l'autel et le dévêtent de sa robe d'argent. L'archevêque lui-même devra lui mettre les éperons et lui ceindre l'épée. Ces choses faites, tous deux, le monarque et le prêtre, se sont prosternés côte à côte sur un coussin violet semé de fleurs de lys. Quatre évêques et le chœur ont entonné les litanies. Le cardinal se relève, d'abord, et, faisant face au prince toujours à genoux, procède aux onctions avec le baume enfermé dans le calice de Saint-Rémy et le saint-chrême. Les prélats l'assistent. Le roi s'étant levé, on l'a revêtu de la tunique, de la dalmatique et du manteau. Le célébrant lui passe les gants, puis l'anneau, symbole de l'union intime devant régner, désormais, entre le souverain et son peuple.

Après le sacre, le couronnement. Les douze pairs se

sont rangés autour de leur prince, soutenant au-dessus de sa tête la couronne de Charlemagne, que va déposer sur son front le grand-aumônier de France. C'est enfin l'intronisation, l'exaltation du monarque. Les fanfares sonnent joyeusement, les portes s'ouvrent au large, la population arrive à flots et se presse dans le saint édifice, qu'elle ébranle du bruit de ses acclamations. Et l'archevêque, à l'autel, célèbre le sacrifice de la messe, pendant que les hérauts d'armes distribuent les médailles du sacre (1). Des oiseaux auxquels on a donné la volée s'échappent en tous les sens, sous les voûtes de la cathédrale, symbolisant par les ébattements de leur liberté, l'effusion des grâces que le monarque allait répandre sur son peuple. Les cloches sont mises en branle; les canons tonnent; des feux de mousqueterie crépitent: le fête est maintenant dans la ville, qu'emplit une clameur immense. Le roi et sa suite sont rentrés à l'archevêché, par un passage couvert établi entre le palais et la basilique. Ce soir, il y aura festin dans la grande salle; et l'abbé de Périgord sera des convives de ce repas historique donné par l'archevêque de Reims au chef de la maison de Bourbon.



Talleyrand avait pu contempler, tout à l'heure (et dans quelle atmosphère de respect et de solennité!), le déploiement des grandeurs sacerdotales. Ces magnificences extérieures, cette apothéose des symboles liturgiques où palpitaient d'une si faible lueur les clartés simples de

(1) Sur la légende des médailles frappées à l'occasion de cet événement, on lisait : *Deo consecratori*; et sous l'exergue : Reims, 11 juin 1775.

la foi, avaient frappé ses yeux sans toucher son âme.

A sa sortie de l'incomparable nef gothique, illuminée, drapée comme une salle d'opéra, il ne s'était pas senti plus convaincu qu'à l'entrée des services qu'il rendrait à la religion, à la société, aux intérêts de sa gloire, en exerçant le ministère ecclésiastique distraitemment et par obligation.

Il revint à Paris, comme il en était parti, sceptique sans le montrer ni le dire, versé dans la doctrine autant qu'il le fallait, coulant sur les principes et de nulle régularité dans les applications.

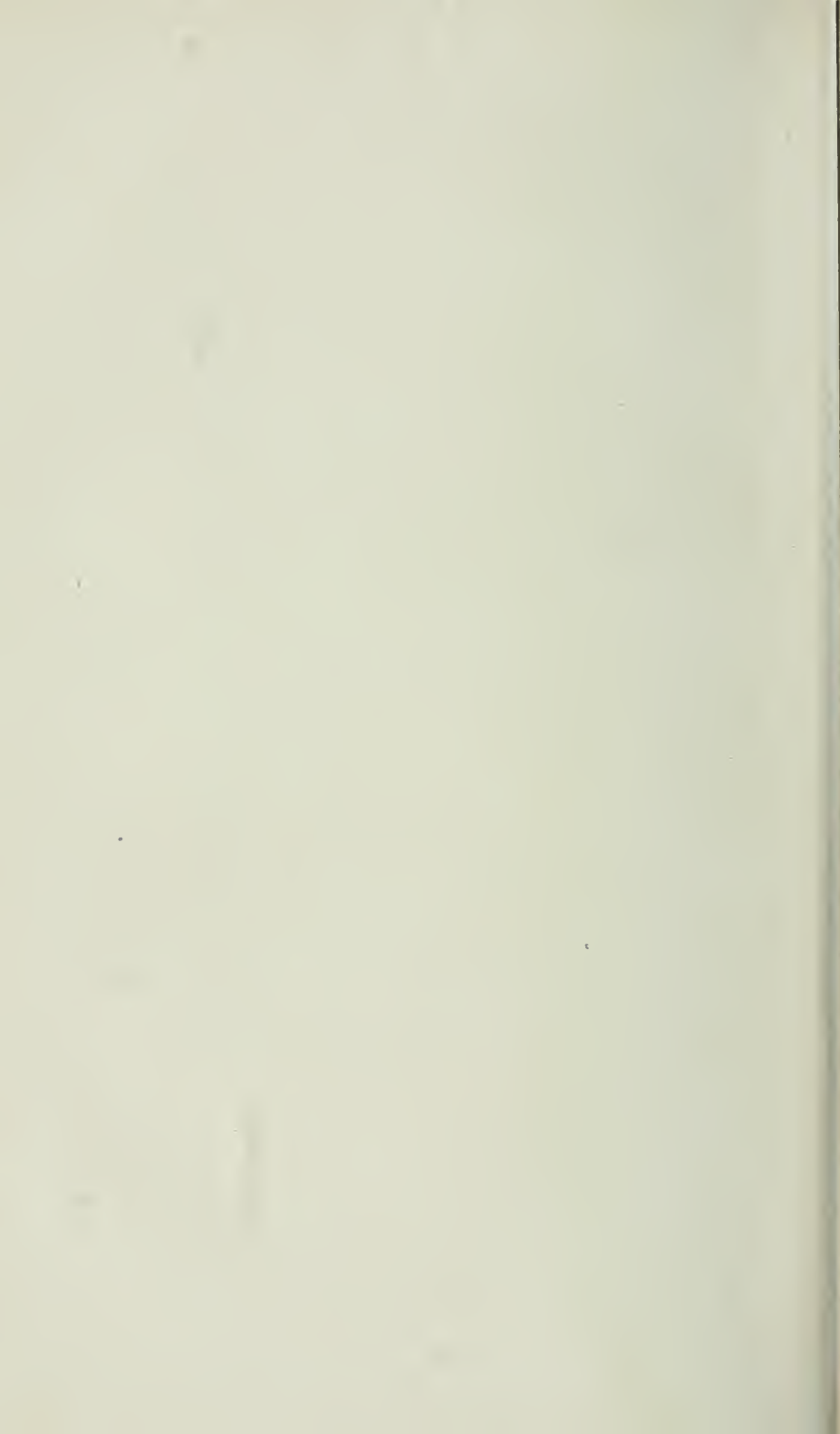
Les auteurs de ses jours ne l'accablaient pas de leurs attentions, de leurs prévenances. Plutôt négligeaient-ils ses menus avantages, ses intimes douceurs. Ils omettaient même de payer des termes de son ancienne pension scolaire, restés en souffrance, depuis qu'il avait quitté le collège d'Harcourt (1). Les Talleyrand n'étaient jamais pressés de mettre en ordre les comptes de la famille, quand il y allait du leur. Mais ce qu'ils n'oubliaient point, c'était de travailler pour l'honneur du nom, à l'avancement de leur fils, déjà pourvu d'une grasse abbaye. Surtout ils veillaient à ne point laisser languir les sympathies protectrices du cardinal de La Roche-Aymon. Déjà la province de Reims avait désigné l'abbé de Périgord pour le représenter, à l'assemblée du clergé. L'archevêque-duc, en le nommant, en 1773, l'année du sacre, promoteur de cette assemblée lui ouvrit les avenues d'un poste très en évidence et qui lui serait en quelque sorte gardé : celui d'agent général du clergé.

1) Talleyrand employa les premiers revenus de son abbaye à liquider cette dette d'école et à s'acquitter, envers son précepteur Langlais, des soins qu'il avait eus de lui.



COMTE DE PROVENCE  
DANS LE GRAND COSTUME DE L'ORDRE DE SAINT-LAZARE,  
DONT IL ÉTAIT GRAND-MAITRE

(Tableau de Drouais)



Auparavant il eut à remplir la période d'études obligatoires, en Sorbonne.

Jusqu'à quel point se conforma-t-il au principe sorbonique : *vivere socialiter et collegialiter et moraliter et scholasciter* (1), cette règle aussi ancienne que les murs de la vieille maison? Nous ne croyons pas nous avancer trop en assurant qu'il s'y astreignit sans éclat de zèle. Il se savait, ainsi que tous les abbés de condition, destiné aux bénéfices. Il se tenait pour certain de conclure, un jour ou l'autre, quelque bon mariage avec une église bien dotée. S'il rendait ses devoirs à l'essentiel du règlement (2), il en prenait à son aise sur tout ce qui n'était point de nécessité. Si parfois, le soir, il se glissait dans la chapelle vide et sombre, ce n'était pas avec l'intention de prier seul, au pied de l'autel, mais bien pour rêver de l'avenir, devant le mausolée de marbre du cardinal de Richelieu, et se fortifier en l'espérance que diplomate, ministre peut-être, il renouvellerait les grands exemples de l'évêque de Luçon.

La bibliothèque était riche, les moyens de travail abondants. Malgré que l'esprit du siècle eût opéré là des ravages, le monde entier venait encore chercher à la Sorbonne des lumières sur les plus délicates questions de science ou de croyance. Il s'en fallait, pourtant, que les exercices de théologie, les discussions ardentes de doctrines dans les chambrées, les soutenances de thèses, occupassent exclusivement la journée d'un sorboniste, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. De la place restait en marge

(1) *Liber prior Sorbonæ*, avril 1459, f<sup>o</sup> 84.

(2) L'antique règlement institué par le fondateur Robert de Sorbon ne s'était pas modifié et subsista jusqu'à la fermeture de la Sorbonne pendant la Révolution. V. GRÉARD : *Nos Adieux à la vieille Sorbonne*.

pour les plaisirs du dehors. L'abbé de Périgord savait mieux que personne l'utiliser et, au besoin, en élargir la mesure. Vraisemblablement fut-il de ceux pour lesquels on avait dû récemment instituer l'usage des jetons de présence, afin d'obtenir l'assistance régulière aux Robertines. Nous le voyons mal parmi ces jeunes ecclésiastiques à l'âme ingénue, dont le meilleur contentement, après avoir pâli sur les textes saints, était de jouer leur partie de balle, derrière l'église. Il se connaissait, ailleurs, des distractions moins écolières.

Sa licence de Sorbonne expirée, il prit logement à Bellechasse, dans une maison petite, commode, bien approvisionnée de livres, où il se sentait heureux de penser, de vivre, sous sa propre, libre et unique direction.

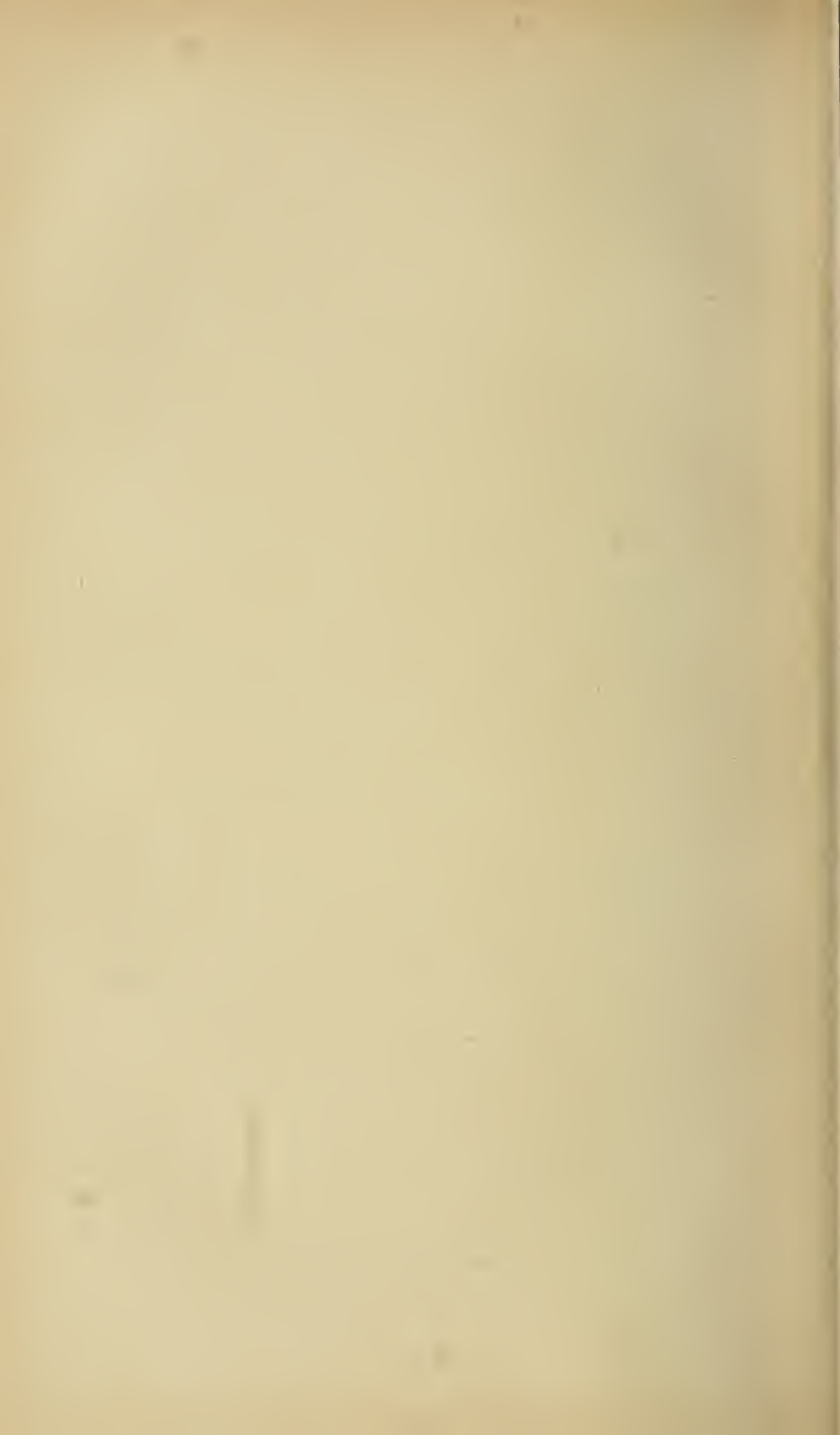
De temps en temps il faisait apparition dans sa famille. Des visites, non des séjours. La maison de ses parents avait un mouvement réglé. Il n'entraît point dans leurs habitudes journalières de recevoir beaucoup de personnes, et en particulier de cette espèce brillante, qui paraît sur le grand théâtre. Pour aller chez sa mère, dont il vanta les agréments de société, il choisissait l'heure où il s'attendait à la trouver seule afin de se pénétrer mieux du charme de sa conversation. Elle n'y mettait, à ce qu'il en a dit, aucune prétention, mais livrait ses paroles avec une sorte d'abondance délicatement nuancée où les mots donnaient à entendre plus qu'ils n'exprimaient. Quand il en avait goûté le filial plaisir, il reprenait ses courses à travers le monde. Nul n'était mieux accueilli dans la société d'une duchesse de Luynes ou d'une vicomtesse de Laval-Montmorency.

La grâce naturelle avec laquelle il se prêtait aux fri-



voles badinages ne laissait pas encore prévoir la force de cette raison « toujours droite et lumineuse », qui lui permettra, lorsque seront venues les heures historiques de s'élever avec une aisance aussi parfaite aux plus sérieuses considérations de la politique d'État. Pour le moment il n'était que jeune, léger d'esprit et discrètement ambitieux.

---



## CHAPITRE DEUXIÈME

### La société sous Louis XVI.

Une période de temps heureuse à vivre. — Tableau des premières années du règne de Louis XVI. — Malgré l'étiquette. — Portraits et détails de Cour. — L'état d'âme du monde aristocratique, à la veille de la Révolution. — La grande compagnie de Paris. — Des contrastes. — Les maisons préférées où fréquentait Talleyrand. — Chez M<sup>me</sup> de Montesson. — En un logis de la rue de Bellechasse. — A la conquête de la vie, de la fortune et du succès : Talleyrand, Narbonne, Choiseul-Gouffier. — Des liaisons de cœur et d'esprit. — Entre la sensible comtesse de Flahaut et l'éloquente M<sup>me</sup> de Staël. — L'amour et l'ambition. — De quelle manière remarquable l'abbé de Périgord avait rempli son agence générale du clergé. — Par contre : les longs repos de son collègue, l'abbé de Boisgelin chez M<sup>me</sup> de Cavanac. — Pour être cardinal. — Pour être évêque. — Nomination de Talleyrand au siège épiscopal d'Autun. — Après combien de résistances royales et dans quelles circonstances. — Vers la fin du règne. — Ce qui décida tout à coup l'évêque d'Autun à quitter Paris pour aller visiter enfin son diocèse. — Les cérémonies de sa réception. — Évêque et député. — Comment Talleyrand sut acquérir les suffrages qui l'envoyèrent aux États généraux.

Les temps étaient fort agréables à vivre, aux environs de 1780. On se disait que la France n'en avait pas goûté de pareils depuis les commencements de la monarchie (1). Parmi ceux dont la jeunesse, à cette date, eut le bonheur de se glisser dans la vie, nul n'y fut plus sensible que « l'abbé de Talleyrand ». Nul n'en

(1) « J'ai vu les magnificences impériales ; je vois, chaque jour, depuis la Restauration, de nouvelles fortunes s'établir et s'élever ; rien n'a égalé, à mes yeux, les splendeurs de Paris, dans les années qui se sont écoulées depuis la paix de 1783 jusqu'à 1789. » (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. 1<sup>er</sup>.)

précisa mieux, pour l'avoir ressentie tour à tour, la double impression de joie, quand il s'y baignait avec délices, et de regrets, quand il l'eut quittée.

Une douceur indulgente conduisait les actes du gouvernement. De son initiative favorisée par les sentiments généreux du roi avaient découlé des réformes bienfaisantes. Les communications s'amélioraient partout, depuis que la sagesse de Turgot y avait appliqué ses soins. On bâtissait dans les villages, on construisait dans la capitale avec une ardeur qui ne donnait guère à prévoir qu'un souffle de destruction s'y abattrait si tôt, laissant derrière soi tant de ruines. Il y régnait un faste élégant, où les générations de l'avenir iront encore chercher des modèles. Si les yeux se détournaient de certaines misères de campagnes, de certaines famines de paysans, ignorées des salons, et si l'on oubliait de regarder à la pénurie du Trésor (1), tout présentait les dehors d'une situation facile et prospère (2).

On voulait bien en convenir : le gouvernement n'avait plus d'argent ni guère de crédit : mais on en rejetait la faute sur les mauvaises opérations de

(1) A son avènement Louis XVI avait trouvé une dette de quarante millions. Il l'avait diminuée de trois millions, durant les deux premières années de son règne. La guerre d'Amérique l'avait reportée à quarante-deux millions ; et, depuis lors, le déficit avait été croissant d'exercice en exercice. Mais que ce déficit royal, dont s' alarmaient tant les imaginations, paraîtrait modeste à notre France républicaine, où la dette publique s'échafaude par milliards, sans paraître déranger les ressorts de l'activité générale !

(2) C'est en 1775, à Soissons, à la veille du sacre. On lit dans les *Mémoires secrets* :

« Les malheureux paysans, qui travaillent aux ponts par où doit passer Sa Majesté, dès qu'ils voient de loin un voyageur, s'agenouillent, lèvent les mains au ciel et les ramènent vers leur bouche comme pour demander du pain. »

M. d'Ormesson; on comptait sur M. de Calonne, ou sur Necker ou sur Turgot pour rétablir tout cela; et l'optimisme général n'en était pas entamé. Dans l'air flottaient des tiédeurs exquises où ne se dénonçaient point les signes d'orage. Les journées et les soirs s'écoulaient en l'illusion que les lendemains leur seraient toujours semblables.

Des hardiesses singulières perçaient à travers les propos, éclataient dans les livres; elles ne troublaient qu'à la surface la sérénité des institutions traditionnelles. Aux foyers de l'aristocratie, les accoutumances depuis si longtemps maintenues d'une existence sûre et tranquille semblaient permettre et couvrir toutes les témérités. Des fortunes patrimoniales, et de très importantes, comme celle du prince de Guéménée (1), étaient sous le coup d'un terrible renversement. Qui s'en fût douté? Où l'aurait-on appris? Dans les rencontres de bonne compagnie, l'état de fortune, la quantité de richesses, n'étaient pas une question dont on se mit en peine, pourvu qu'on pût paraître convenablement. La pensée seule d'y trahir de la curiosité eût semblé commune au dernier point. Le cours variable des rentes, les affaires d'argent : que ces mots eussent sonné faux dans les conversations et que vite on aurait renvoyé

(1) La banqueroute du prince de Guéménée fut une immense surprise; tel un coup de foudre tonnant dans un ciel sans nuage. Comme il se mêle presque toujours du plaisant au triste, on a raconté quelque chose d'amusant, à propos de ce désastre financier, dont les rejaillements inattendus atteignirent plusieurs centaines de familles. Un marchand de modes, qui passait pour posséder une soixantaine de mille livres de rente, faillit en perdre la moitié dans cette aventure. Il s'en lamentait sur le ton d'un gentilhomme ruiné, s'étant donné beaucoup d'importance, depuis qu'il avait eu affaire aux grands seigneurs : « Me voilà, disait-il à ses amis du Palais-Royal, me voilà, maintenant, réduit à vivre comme un simple particulier! »

dans la rue Basse ou bien au faubourg Poissonnière le gentilhomme qui s'en fût embourgeoisé, par-devant le monde! La duchesse de Gramont certifiait qu'elle n'avait à sa connaissance que trois personnes qui parlassent d'argent : le due de Chartres, M. et M<sup>me</sup> Necker. Et M<sup>me</sup> Du Delfand là-dessus avait riposté, pour ne perdre point l'occasion d'un mot d'esprit : *Je croyais que M<sup>me</sup> Necker parlait d'or*. Jamais la considération personnelle n'avait été moins dépendante de la fortune, malgré qu'y fussent exigibles, pourtant, un nom, des titres, de la faveur. Telle grande dame parfaitement instruite et de beaucoup de sens, la princesse d'Hénin, s'était trouvée fort embarrassée, un matin qu'elle feuilletait sa correspondance. Quelqu'un l'avertissait de prendre garde à son homme d'affaires, parce qu'il était sur le point de déposer son bilan. Que voulaient dire ces mots désuets ou de fabrication bien nouvelle? Son amie, M<sup>me</sup> de Poix, appelée en consultation, avait suggéré que ce devait être une espèce de métaphore sans objet précis et elles en étaient restées là, l'une et l'autre, en attendant que les événements se chargeassent de les éclairer.

Des complications et des agitations de l'extérieur on ne se souciait que faiblement dans ce monde de luxe, de langueur, de caquets, de mœurs vives et molles. L'encyclopédisme, la mode, les lettres, les arts et la galanterie ne suffisaient-ils pas, et au delà, à distraire une oisive élégance? Hormis les secrétaires d'État dont c'était la fonction, ou les historiens philosophes, qui déraisonnaient en la matière, tout à leur aise, personne ne se préoccupait de la politique générale. Tel comte d'Osmond s'était vu taxer de pédanterie, parce qu'il eut cette lubie, ce travers, de se tenir au courant des affaires de l'Europe, sans obligation. Madame Adélaïde,

que la chose étonnait au suprême degré, lui en posait la question tout franchement, un jour :

« — Monsieur d'Osmond, est-il vrai que vous recevez la *Gazette de Leyde*?

» — Oui, Madame.

» — Et vous la lisez?

» — Oui, Madame.

» — C'est incroyable! »

Une querelle du jour autour de la musique, les détails d'une rupture, l'aube et le crépuscule d'une liaison ou, par accès d'humeur sérieuse, l'intrigue qui avait éloigné M. de Malesherbes ou M. d'Ormesson dans le but d'amener M. de Calonne aux affaires, perçaient les esprits d'un bien autre intérêt! En la cour uniforme de Versailles on se passionnait de curiosité pour les moindres sujets, si peu qu'ils tranchassent sur le cours ordinaire du quotidien. Les anecdotes, les toilettes, les amours, c'était à n'en finir jamais. Des espoirs prolongés souriaient aux imaginations. On avait beau vouloir s'en détacher, d'intervalle, par des réflexions attentives portées aux choses du présent, par des interrogations nuancées d'inquiétude sur l'avenir : on en revenait très vite au premier plan du tableau, où les ombres disparaissaient sous des apparences joyeuses et roses, où les dehors bien en montre n'offraient que délicieux assemblage de spirituelle mondanité, de rêverie sensuelle et de coquetterie.

Les vertus de Louis XVI incarnant sur le trône la régularité des mœurs honnêtes, la timidité et la probité réunies, avaient un caractère d'effacement personnel, qui dispensait de les prendre pour règle. On se gardait de les imiter par la crainte de propager, autour de soi, l'ennui. En réalité, la tenue des mœurs dans l'intime ne

s'était pas beaucoup réformée, depuis le dernier règne. Les airs de sagesse, la fidélité conjugale étaient presque aussi mal portées que naguère, à cette réserve près qu'on ménageait davantage les apparences. L'actuel due d'Orléans n'était pas le seul à poser en fait qu'il n'y a de juste ici-bas que ce qui vous est commode. Combien de ses contemporains et de ses contemporaines en pratiquaient les libertés, dont l'absence de principes se déguisait si joliment sous le masque du désabusement ! D'être évaporées, d'avoir des amis qui n'étaient pas des époux, tout en visant à en exercer les droits, de ne faire mystère de rien, pourvu que les convenances fussent appareillées aux attraits de la fantaisie : d'être inconstantes, étourdies et d'autant désirables : pas plus que sous l'autre règne les femmes ne s'entre-reprochaient ces menus délits, parce qu'elles y venaient toutes ou presque toutes. « Les mœurs ne sont faites que pour le peuple », assurait la fière duchesse de Gramont. « Chez les grandes dames telles que nous la réputation repousse comme les cheveux », reprenait de son côté M<sup>me</sup> de Matignon, née Clermont d'Amboise. Qui se fût avisé de blâmer les amitiés complaisantes de la duchesse de Polignac et du comte de Vaudreuil, de la comtesse de Châlons et du duc de Coigny ou encore de la sérieuse M<sup>me</sup> de Blot et du maréchal de Castries et d'une foule d'autres vis-à-vis aimables ? Les sympathies allaient d'un si bon accord avec les vœux de la nature perfectionnés par l'éducation !

De cette commodité générale résultait une abondance de traits, d'aventures, d'intrigues prompts à courir le monde. On en devisait, au jour la journée, par plaisir. C'était la monnaie courante des conversations, comme la musique et le théâtre. Ici l'on s'entre-disait que



M<sup>me</sup> de La Roche-Aymon témoignait d'une bien grande ferveur, depuis que l'Église se personnifiait toute, à ses yeux, sous l'enveloppe corporelle de l'évêque de Tarbes. Là et partout où pouvait s'exercer la mauvaise langue d'un Tilly la chronique s'enrichissait d'une nouvelle histoire de la comtesse de Balbi, en grand appétit de passer favorite, mais favorite du second degré et qui ne sera, d'ailleurs, rien autre que la maîtresse en titre d'un prince en exil. En avait-elle réellement les obligations en même temps que le privilège? A ce propos, on entrait dans des détails plus qu'indiscrets sur la parcimonie avec laquelle la Nature avait avanta-gé Monsieur (1) et les côtés négatifs, ou peu s'en fallait, de ses amours, bien qu'il y prétendît beaucoup en paroles. Tout cela était fort léger. Mais la manière d'en causer faisait passer le temps dans les maisons où l'on ne philosophait point.

## §

Cette société voisine des débuts de Louis XVI, où se complétait l'éducation mondaine d'un Talleyrand n'était pas parfaite, évidemment, de séduction et de beauté dans chacun de ses membres. On pourrait ajouter, pour offrir une idée juste des choses, que Versailles pris en bloc fut loin d'être un séjour enchanteur, à tous les moments de la journée, et particulièrement pour les courtisans de deuxième ou de troisième degré. Ceux-ci, qui vivaient à la cour, sans y être établis, c'est-à-dire sans être titulaires des charges qui permettaient de

(1) *Ilis que bonis nimium sors mea lenta fuit.*

(PACIFICUS MAXIMUS, *Elegia XX.*)

recevoir au palais, ou sans posséder soit en ville soit aux environs, comme le duc d'Orléans, comme l'archevêque de Narbonne (1) ou le maréchal de Laval, des habitations ouvertes à tous les moyens de vivre, traînaient là des journées incroyablement maussades. Loin de se relâcher de ses exigences formalistes, la royale étiquette aurait plutôt renforcé la série des distinctions et des restrictions, des abaissements dans l'orgueil et des pratiques d'antichambre superbement exercées, dont la seule idée nous est, aujourd'hui, insoutenable. Le souper, dans les cabinets du roi, les formalités imposées par les fêtes extraordinaires et les voyages, les défilés des duchesses écrasant de la supériorité de leurs fameux tabourets les femmes non titrées, les démarcations inexorables entre les invités à résidences et les admis, tout le reste enfin : que de servitudes encombrantes sous des airs de faveurs, que de longueurs d'attentes, que de blessures sensibles faisant payer chèrement des moitiés ou des quarts de satisfactions ! Ou nous nous abusons grandement, ou ces plaisirs de cour ressemblaient fort à des corvées.

Les minuties des usages tenaient encore tant de place dans les comportements de la noble élite ! Il ne fallait pas s'y fourvoyer, au moins, sous peine d'amasser contre soi des railleries interminables. La jeune ambassadrice de Suède, Germaine Necker, devenue baronne de Staël, avait bien dû s'en apercevoir, au jour de sa présentation. On l'y trouva fort gauche. Les courtisans s'étaient divertis à l'extrême de ce qu'elle avait manqué une révérence et de ce que la garniture de sa robe était un peu détachée. Pour comble, dans une visite

(1) Arthur de Dillon.

qu'elle rendit, l'autre semaine, à la duchesse de Polignac, n'avait-elle pas oublié son bonnet dans la voiture? C'était trop d'amusements, à la fois. Dieu sait si l'on se priva de jaser et de rire! Cependant, la critique aurait pu se retourner, aussi bien, contre les railleurs. Car il n'en manquait pas, dans le nombre, de ces personnes, dont parlait M<sup>me</sup> de Bombelles, montées sur un ton de morgue et de médisance inconcevables et qui se croyaient faites pour juger le reste de la terre, mais n'en avaient pas pour cela plus de mérites!

Nous le répétons, cette société n'était pas exclusivement composée de grâce, de délicatesse, de fin esprit. Et d'abord, si l'on voulait faire acte d'indulgence, fallait-il passer un peu vite sur l'examen de la famille royale. Sans doute, en y insistant du regard, on aurait eu le plaisir de reconnaître que la reine, quoique entichée de la distance des rangs autant qu'il était imaginable (1), restait aimable et douce et qu'elle était vraiment la première des dames de sa cour par son sourire enchanteur, par cette façon d'incliner la tête, par cette démarche fière et caressante, qui n'était qu'à elle. On aurait constaté de même que, pleine d'attraits devant Dieu, la sœur du roi, Madame Elisabeth, était parée de tous les dons qui séduisent le monde. Mais on aurait eu à s'apercevoir aussi que Louis XVI avait des façons bien rustaudes, pour un petit-fils de Louis XIV; que sa tante, Madame Adélaïde, la plus spirituelle des filles de Louis XV, demeurée très fière de sa longue autorité, du temps de son père, portait des airs de hauteur,

(1) N'était-ce pas elle, la divine Antoinette, qui faisait dire au chevalier de La Luzerne, ambassadeur de France à Londres, de n'aller point chez les duchesses de Gloucester et de Cumberland, belles-sœurs du roi, par la raison qu'elles n'étaient point nées princesses!

qui la rendaient, en de certains cas, fort incommode; que Madame Victoire, pour avoir le cœur excellent, n'en était pas moins une faible cervelle; que Madame, femme du comte de Provence, abusait de sa laideur et qu'elle avait, avec cela, l'esprit borné, l'humeur jalouse; et que sa sœur, la comtesse d'Artois, encore plus laide quoique fort galante, passait pour être, au surplus, « parfaitement sotte et disgracieuse ». Quant aux princes — le comte d'Artois surtout — préférable était-il de n'en pas juger, d'après leur conduite à la ville ou leurs habitudes en voyage. La comtesse de La Mark s'exprimait sur leur compte, sans ombre de ménagement, lorsqu'elle écrivait en 1778 : « Les princes voyagent, comme ces gens-là voyagent, avec une dépense affreuse et la dévastation des ports et des provinces. »

Inévitablement, en ce brillant monde toujours en représentation, les travers ou les ridicules individuels apparaissaient d'autant mieux qu'on prenait moins de peine à les cacher. Plus d'un ici, plus d'une là, s'enorgueillissaient d'être de condition, qui n'auraient eu vraiment à produire, pour justifier de leur excès d'amour-propre, que des titres empruntés. Cependant, on les rencontre, en tous endroits, tels qu'ils sont et se montrent, n'aimant rien qui ne soit eux et leurs goûts, s'ennuyant de tout, hors du cercle étroit de leurs quotidiennes pensées, n'ayant d'opinion que celle d'autrui et, néanmoins, affichant des prétentions extrêmes, au demeurant d'une parfaite insipidité. A trop de places heurtent la vue les suffisants, les rengorgés, les vaniteux et les vanitenses. Il en est, à la suite, d'étranges, de fantasques, d'extravagants et d'absolument ridicules. Par exemple, il n'est qu'une voix pour convenir qu'un

certain marquis et une certaine marquise de Villiers (1) ont, sous ce dernier rapport, passé la permission, avec leur excentricité risible et sans relief d'originalité. Pour être le ménage le plus uni qu'on puisse voir, le comte et la comtesse de Cossé (2), l'un et l'autre affectés de manières et bossus tous les deux, n'échappent pas à l'opinion qu'ils forment un couple bizarre au delà du supportable. L'esprit vif et creux de la comtesse de Tessé, née Marie-Julie de Béthune de Sully de Charost, à ce qu'on dit encore, ne saurait être présenté comme le parfait modèle des grâces de société. Non plus n'en découvrirait-on un exemplaire sans reproche dans les façons de langage vulgarisées dont la vieille comtesse de Maurepas a fait sa mauvaise habitude de tous les jours. De méchantes langues prétendent que le marquis, depuis duc de Laval, détient le monopole du ridicule avec privilège et qu'il a remplacé en cela, sans trop d'infériorité, l'ancien évêque de Lisieux, M. de Matignon. La note est excessive, sans aucun doute. Mais, pourquoi veut-il toujours parler par coq-à-l'âne, M. de Laval? Et M<sup>me</sup> de La Ferté-Imbault, la bizarre fille de

(1) « Cette petite marquise à prétentions, lisons-nous dans les pseudo *Souvenirs de la marquise de Créquy*, était une camuse un peu mal envisagée; du reste, elle était infirme, difforme et si courtement replète qu'elle avait l'air d'un melon sur une borne. »

(2) M<sup>me</sup> de Cossé-Brissac et M<sup>me</sup> de Rohan-Rochefort sa sœur se donnaient comme les dernières descendantes du grand Dunois. Si l'on devait s'en rapporter au témoignage souvent suspect de Cousen — dit comte de Courchamps, dit l'auteur des *Souvenirs de la marquise de Créquy*, — la seconde des sœurs : Marie-Dorothée d'Orléans Longueville de Rothelin, princesse de Rohan-Guéméné-Montauban-Rochefort (et l'on parle de la longueur des généalogies espagnoles!) était sujette à la maladie la plus singulière et la plus régulière du monde : « Elle était, pendant six mois de l'année, d'une coquetterie provocante et d'une intempérance de langue insupportable. Le reste du temps elle était parfaitement raisonnable, assez triste, honteuse et presque muette. »

M<sup>me</sup> Geoffrin, aurait-elle moins d'esprit si elle était moins folle de toutes les manières ?

De vrais seigneurs portant haut leur nom et leur épée, il n'en manque point à Versailles, ni à Paris. Ils ont les bonnes manières, la distinction acquise, l'air gentilhomme à souhait. Il ne brillent pas tous par la diversité des idées et du langage. « Nous autres », prononce M. de Montmorency, parlant un peu bien souvent de ceux de sa famille, non loin des Montesquiou, que hantent visiblement leurs généalogies carolingiennes, ou de la marquise de Lhopital dont le faible est de ne pouvoir séparer l'idée d'une personne de celle de ses armoiries. Il est attesté, d'expérience aussi, qu'on ne coule pas des heures de folle allégresse dans le cercle précieux et quintessencié des Brancas. S'il fallait en croire l'auteur des *Mémoires secrets*, la famille n'aurait été composée que de personnages hypocondres, mélancoliques, vapoureux, s'assombrissant encore par leur réunion, comme pour ne laisser à ceux qui les voyaient souvent aucun doute sur la question de savoir si l'on pouvait périr d'ennui (1). Il n'y manquerait que M. de Puy sieux, l'homme le plus ennuyé de son temps et des plus ennuyeux aussi.

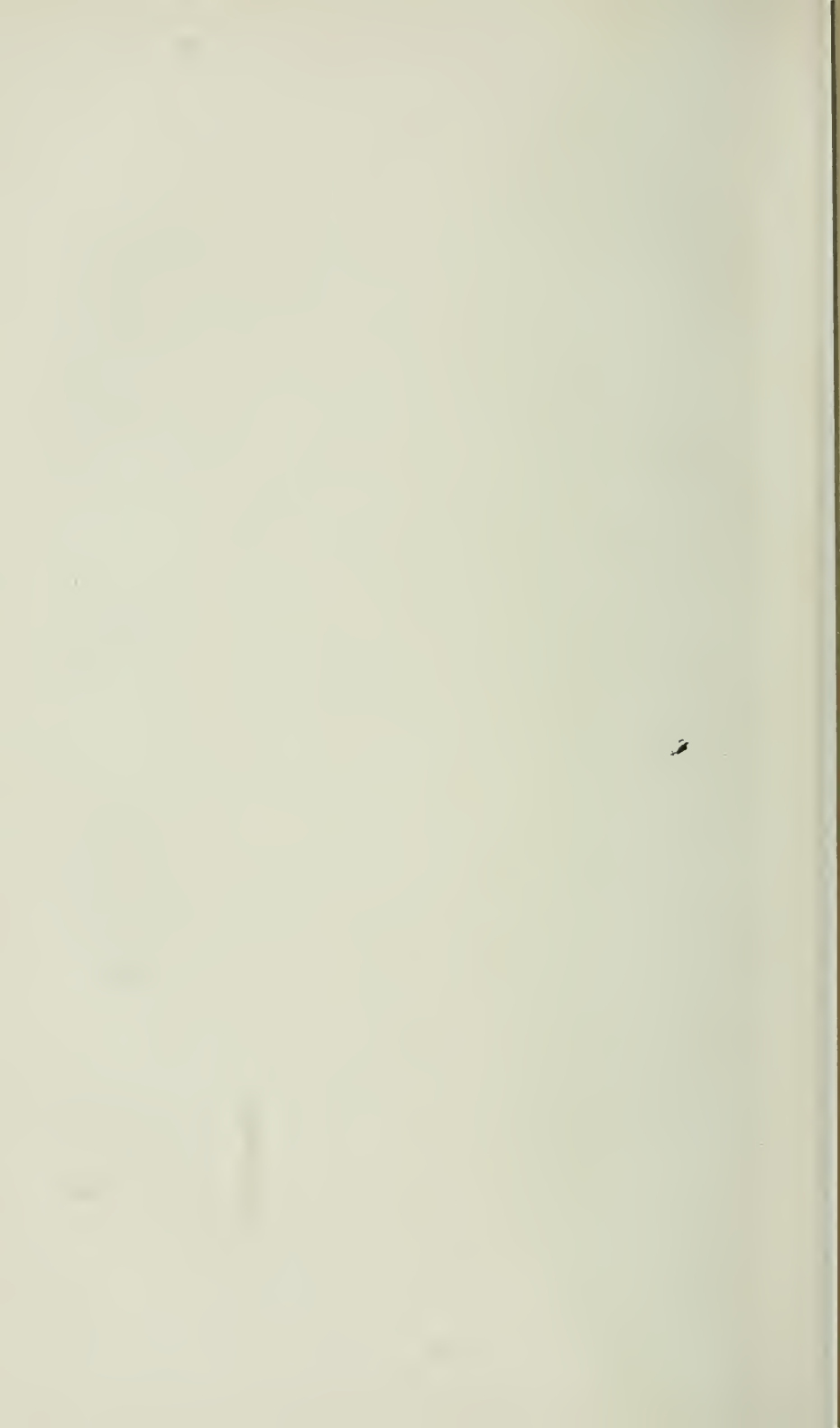
Des manies trop accusées, des défauts grossis, des vices d'intelligence, de raison ou de goût, seraient encore à identifier sous maints et maints visages. Mais c'est la loi des contrastes de faire valoir les avan-

(1) Un facétieux seigneur, le comte de Lauraguais, muni d'une attestation scientifique de quatre docteurs de la Faculté de médecine, était allé déposer entre les mains du commissaire une plainte contre le prince d'Hénin, aux fins d'établir que par son obsession continuelle autour de M<sup>me</sup> Arnould, il ferait infailliblement périr d'ennui cette actrice, sujet précieux au public et dont, en son particulier, il désirait la conservation.



MADAME ADÉLAÏDE, FILLE DE LOUIS XV

(Tableau de Nattier)





tages d'une personne ou les agréments d'une société par leurs oppositions.

En vérité, l'ensemble du monde aristocratique florissant sous le ciel parisien, pendant les belles années du règne de Louis XVI, eut un charme, une exquisité, dont les imaginations éprises de l'autrefois resteront à jamais séduites.

### §

Quelques-unes de ces réunions, où se rejoignait la grande compagnie de Paris, formaient par leur groupement le centre de l'esprit ; on eût cherché ailleurs, sans l'y trouver, ce tour de finesse et de délicatesse à la fois si naturel à ceux qui le possèdent et si affiné par les usages de l'éducation, qu'on n'a cessé de louer et d'admirer dans les peintures de l'ancienne société polie. La vie des salons y exhalait son dernier et plus subtil parfum.

Il n'était que de choisir ou plutôt d'être admis à choisir, et M. de Périgord, dont l'image ne nous a pas quitté, malgré les lacets et détours d'une apparente digression, s'y entendait à merveille. Il savait où rencontrer de préférence ces égards, cette liberté, cette noble aisance, qui symbolisaient, pour lui, l'idéal de la mondanité. Compagnies délicieuses que celles-là, où les débats d'une causerie alerte n'auraient jamais dépassé la juste limite du bon goût pour se rendre agités et bruyants. Sur le vol des mots effleurant les sujets d'une touche légère ne pesait ni pédanterie ni lourdeur ; chacun y contribuait d'un trait particulier au plaisir de tous.

Se levant assez tôt, se couchant assez tard, à peu près tous les soirs, il accordait le meilleur de son temps aux relations sociales. Allant ici dîner, à des

jours fixes, là battre les cartes sans qu'on cessât d'échanger d'agréables propos, ou former les nœuds d'une douce et passagère intrigue, ailleurs entendre un poème, de la musique, une lecture de pièce, et partout aimablement causer, c'est d'une manière très enviable qu'il remplissait cette période d'indécision en sa vie. Prêtre libre, *sacerdos vague*, sans obligation définie, il usait mondainement de cette liberté en attendant que les grandeurs de l'épiscopat lui servissent de départ pour de plus larges visées.

Quelques maisons lui étaient préférablement chères à fréquenter. En des jours déterminés s'y réunissait la grande compagnie de Paris. Le dire c'était nommer, en passant des lieux aux personnes : le duc de Choiseul-Stainville, la marquise de Montesson, la comtesse de Brionne, M<sup>me</sup> de Boufflers-Rouvrel, celle qu'on appelait *l'Idole*, et M<sup>me</sup> de La Reynière. Comme, en particulier, lui paraissaient courtes les soirées chez M<sup>me</sup> de Montesson ! C'était une femme de beaucoup d'esprit, ayant composé, afin qu'on les jouât chez elle, en une salle aménagée tout exprès, différentes comédies de société, mais dont la plus ingénieuse imagination d'amour et de mariage (sujet essentiel de ce genre de pièces) fut de se faire épouser elle-même en secret par le duc d'Orléans. Elle aspirait à des talents variés, dessinait, peignait, instrumentait de la harpe, quoique la critique insinuât que le meilleur de ces talents était d'emprunt (1) ! Sur le théâtre de M<sup>me</sup> de Montesson l'on avait

(1) M<sup>me</sup> de Montesson, prétendait cette mauvaise langue de Cousen, s'établissait toujours, pour jouer de la harpe, entre M. Nollot son maître et M. Dangan, premier élève de M. Nollot, qui jouaient de tout leur art. Elle se tirait d'affaire au moyen de la pantomime, avec des airs de physionomie chromatiques et des regards de sainte Cécile amoureuse. Elle ne voulut jamais jouer toute seule.

réserve une loge pour le clergé un peu dissipé, où tenaient à plaisir de paraître aussi souvent que possible : d'abord M. de Dillon, l'archevêque de Narbonne, dont il est tant parlé dans la chronique mondaine de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et si peu dans les pieuses annales ecclésiastiques (1), puis M. de Brienne, archevêque de Toulouse, Jérôme de Cicé, évêque de Rodez, et l'évêque de Comminges. Talleyrand avait pu s'y glisser. Quand il n'y avait pas comédie on y suppléait par d'autres agréments, dont le plus savoureux était la conversation. La liberté des mots y jaillissait d'une source vive et de si près frôlait la limite extrême de la décence qu'il s'en fallait d'un rien pour qu'on la dépassât.

Talleyrand jugeait fort attirante la maison de M<sup>me</sup> de Montesson. Mais il allait à peu près partout. « Et, pour un esprit un tant soit peu porté à l'observation, a-t-il conté lui-même (2), c'était un spectacle curieux, pendant des années, que celui de la grande société. Les prétentions avaient déplacé tout le monde. « Delille dînait chez M<sup>me</sup> de Polignac avec la reine; l'abbé de Balivière jouait avec M. le comte d'Artois; M. de Vianes serrait la main de M. de Liancourt; Chamfort prenait le bras de M. de Vaudreuil. La Vaupallièrre, Travernet, Chalabre allaient au voyage de Marly, soupaient à Versailles, chez M<sup>me</sup> de Lamballe. » Pour conserver des points d'attache avec les beaux esprits, il ne se refusait pas à l'agrément de dîner, une fois chaque semaine, chez une M<sup>me</sup> d'Héricourt, la femme d'un inten-

(1) Il tenait la première place, chez M<sup>me</sup> de Montesson, après le duc d'Orléans comme il partageait avec Necker l'influence dirigeante chez M<sup>me</sup> de Beauvan.

(2) *Mémoires*, t. I<sup>er</sup>.

dant de la marine, à Marseille, et qui avait cette triple et louangeable disposition d'aimer l'esprit, les jeunes gens et la bonne chère. Nous laissons à penser ce que devait avoir de piquant et de relevé, à pareille table, une association de convives ainsi composée (nous en rencontrâmes une partie tout à l'heure) : Narbonne, Choiseul, Talleyrand, Chamfort, Rulhière, l'abbé Delille, voire même Arnaud et Marmontel, qui s'entendaient à demi-mot et tous étaient de la maison.

On avait essayé de se retrouver, ailleurs, les mêmes, en un jour de la semaine semblablement fixé. C'était dans l'habitation du ministre de Suède, Gustave de Creutz, dont le salon passait pour être l'un des centres les plus recherchés des philosophes et des gens de lettres. Seulement, ce Mécène avait le goût trop prononcé des lectures d'auteurs. Il l'infligeait à ses hôtes exagérément. Le groupe de M<sup>me</sup> d'Héricourt n'y résista pas tout entier. Marmontel apportait là chacune de ses pièces, à tour de rôle. Il n'en épargnait aux amis pas une scène, pas un bout de dialogue, voire de monologue. Talleyrand a fait l'aveu qu'il ne put soutenir son courage au delà de *Numitor*. La fuite ne l'en préserva pas, du reste. C'était la manie du moment. On lisait chez le comte de Vaudreuil, qui, lui aussi, jouait volontiers au Mécène, et s'en faisait un mérite auprès de sa belle amie de Polignac; on lisait chez le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, et ailleurs. Il dut encore pencher une oreille attentive, chez M<sup>me</sup> de Vaines et en d'autres « chambres bleues ». L'abbé de Périgord se fût dérobé de grand cœur à cette obligation : mais, puisque la mode en était admise, imposée presque, et qu'il fallait passer par là, si l'on voulait être classé parmi les hommes de goût et de distinction, il en avait pris son parti, mêlant au

calme de sa résignation un air d'intérêt dont on lui savait le meilleur gré.

D'autres fois, la curiosité, à défaut d'un goût décidé pour la musique, le conduisait à de savants concerts, comme en donnaient, lors, pour l'ennui de la plupart des assistants, les comtes de Rochecouart et d'Albaret, ou M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun.

Entre temps, il voyageait et s'intruisait en observant. L'un de ses déplacements l'avait poussé en Bretagne. Il s'était autorisé, pour se rendre en ce pays d'État, d'un bon motif d'études. Il se plut à y prolonger son séjour, pour l'agrément qu'il goûtait dans le salon de M<sup>me</sup> de Girac. Il y reposait son esprit, ou l'y renouvelait, d'occasion, madrigalisant, assemblant d'une veine alerte jusqu'à des bouts-rimés, et le tout en l'honneur de la belle, dont la robe était parente de celle de l'évêque de Rennes (1).

Ils allaient à trois, de par le monde parisien : Choiseul, Narbonne et l'abbé de Périgord, hardis, confiants en eux-mêmes, prenant du cœur à faire le chemin ensemble et se donnant la main pour arriver. Dans la même direction les avait précédés le duc de Lauzun, plus tard duc de Biron, beau, brave, généreux et si gâté des femmes. Ils avaient de commun la jeunesse et l'ambition, l'esprit et l'amour du plaisir.

Choiseul-Gouffier fut celui que préférait Talleyrand. Il ne l'envisageait pas comme une nature supérieure, mais comme un homme de talent et de goût, né avec de l'imagination, comme un caractère noble, bon, facile, disposé à la sympathie, la donnant et ne la retirant pas, mais sans beaucoup de force d'attachement,

(1) M<sup>me</sup> de Girac était la belle-sœur du prélat.

désirant avec sincérité le bonheur de ses amis, se montrant capable d'y contribuer, mais se passant assez aisément de les voir. Talleyrand sut analyser de trop près ses qualités moyennes et ses travers pour avoir pu lui consacrer l'une de ces affections intenses, que passionne le sentiment. Mais, en sa jeunesse, il s'ouvrait à lui plus qu'à d'autres; il le voyait doué de tous les genres d'éclat, ainsi qu'un Lauzun-Biron; il lui confiait ses projets d'avenir, ses idées en formation, par la causerie ou par des lettres (1).

Sa liaison avec Louis de Narbonne était une habitude agréable de société plutôt que l'effet d'une naturelle et vive attraction. Bien qu'on eût pu lui en rétorquer le reproche, il n'accordait pas à Narbonne un caractère assez sûr pour inspirer la confiance qu'exigent des rapports intimes. On le voit, Talleyrand ne reliaissait pas d'extraordinaire cet étincelant Narbonne, quoiqu'il le vît sans cesse, et pour cela peut-être. A l'occasion, il ne lui déplaisait point de lui détacher quelque trait malicieux, comme pour le contentement d'une secrète revanche... Ce fut plus tard. Ensemble ils arpentaient la terrasse des Feuillants. Narbonne, qu'avait chatouillé la Muse, au matin, lisait des vers. Quelqu'un passa, bâillant : « Prends donc garde, Narbonne, conseilla Talleyrand, tu parles toujours trop haut. » De l'esprit, pourtant, celui-ci n'en manquait pas, quoiqu'il ne fût pas aussi pur d'alliage que l'eût aimé l'abbé de Périgord. Leurs qualités n'étaient pas de pareille essence.

Talleyrand avait l'avantage du bon ton et de la délicatesse. A Narbonne réussissait une sorte de grâce par-

(1) C'est à ce Choiseul-Gouffier qu'il écrira, pendant une absence dont le terme ne se rapprochait pas assez vite : « Comme tu nous manques, ici, toi, noble, élevé, populaire ! »

ticulière dans la camaraderie, qui gagnait à s'exercer dans une compagnie plus abandonnée. C'était une nuance, que faisait sentir avec beaucoup de malice Talleyrand, sous la forme de cette opposition : « Si l'on citait les hommes qui avaient soupé, tel jour, chez la maréchale de Luxembourg, et qu'il y eût été, les noms de vingt personnes se seraient présentés avant le sien; chez Julie, il eût été nommé le premier (1). »

Lui qui parlait ainsi n'avait pas à craindre la comparaison: et cela il ne l'ignorait point. Le plus sûr de son art consistait en ces demi-silences, appuyés d'un regard observateur et fin, servant de louange indirecte aux mérites de ceux ou de celles qu'il écoutait. Il en raisonnait intérieurement, comme le conseillait si bien « la duchesse » de Stendhal à son neveu dont elle rêvait de faire un Mazarin. « S'il te vient une raison brillante, une réplique victorieuse, qui change le cours de la conversation, ne cède point à la tentation de briller, garde le silence; les gens verront ton esprit dans tes yeux. Il sera temps d'en avoir, quand tu seras évêque. » L'abbé de Périgord ne s'y limitait pas, néanmoins. Il savait, au bon moment, en relever l'impression par des interventions heureuses, par des traits à la Rivarol, articulés d'une voix profonde et mâle, dont l'accent surprenait sous cette figure, — *une physionomie d'ange animée de l'esprit d'un diable*, disait-on.

De son agrément personnel, de ses mots, de ses trouvailles impromptues ou méditées à loisir, il était si souvent question qu'on ne doutait point qu'il n'eût la plume également déliée et qu'il ne laissât courir le

(1) D'une manière bien plus relative, Rivarol disait de son propre frère : « Il aurait pu être l'homme d'esprit d'une autre maison, mais il est le sot de la nôtre. »

monde incognito à quelque ouvrage de sa façon. Il n'y contredisait que mollement ; nous ajouterions même qu'il usait d'une certaine complaisance à n'empêcher point cette opinion de s'établir. Tout récemment, un joli conte s'était éveillé sans nom d'auteur et qui narrait, sous la forme badine, la chimérique aventure d'une belle princesse : Aline, reine de Golconde. On en parlait tout à l'avantage de l'abbé de Périgord, qui ne se déroba pas à l'éloge. Il alla jusqu'à s'en excuser, comme d'un délit de jeunesse, auprès de la marquise de Coigny ; mais celle-ci, qui connaissait la source véritable du péché, n'eut rien de plus chaud que de dénoncer au prince de Craon cette manière de fausse confiance. Alors, celui-ci, dès la première rencontre : « Mon Dieu, dit-il à l'abbé de Périgord, je viens d'apprendre que vous êtes l'auteur d'*Aline*, et je vous promets que je vais tancer mon neveu de Boufflers, qui nous avait rapporté tout autre chose. » Talleyrand se contenta d'incliner la tête en passant, ne disant ni oui ni non. Il n'insista plus sur l'honneur qu'on lui attribuait d'être le père d'*Aline, reine de Golconde*.

Il eût pu l'être, aussi bien, à en juger seulement d'après des lettres de jeunesse courtes, gaies, aimables, qu'il écrivait à son ami Choiseul-Gouffier, et qui sont d'une vivacité toute charmante. Mais, étant déjà si muni de son propre fonds, on lui prêtait encore du bien d'autrui. A ce genre d'enrichissement ne fut-on pas toujours disposé ? Il sera dit que Chamfort lui prodigua du sien et qu'après ce faiseur de pensées, Maurice de Montrond aurait eu des droits de créance sur plusieurs des mots de Talleyrand. Le prince de Beauvau racontera, plus tard, qu'étant à l'Institut, il entendit Talleyrand s'extasier sur la beauté d'une citation, qui



venait d'être faite en séance académique. « C'est un mot charmant, avait-on déclaré. Et d'où cela vient-il, s'il vous plaît? — Mais de M<sup>gr</sup> l'évêque d'Autun », avait répondu le maréchal de Beauvau, supposant qu'il n'en avait pas gardé mémoire, ou peut-être désirait qu'on lui en restituât l'honneur. Alors, le comte de Senneterre, qui était aveugle et ne connaissait pas la voix de Talleyrand, de protester : « Holà! prince, holà! vous manquez de justice; vous deviez dire que le mot est de M. Chamfort. »

Le détail n'enlevait rien à la masse. L'apanage spirituel de Talleyrand restera toujours assez abondant pour qu'on ne le soupçonne point d'indigence. Ce n'était pas chose connue qu'il se prodiguât en compliments épistolaires. Il avait la plume avare de madrigaux. Cette fine plume, cependant, il la trempait quelquefois dans l'eau de rose. Il se surprenait à faire l'agréable en écrivant. Il mettait là du recherché, de l'affecté; bénévolement il sacrifiait aux grâces minaudières de Crébillon. Mais, nous l'avons insinué, il n'en faisait pas un péché d'habitude, s'arrangeant d'autre manière pour conduire à bien ses entreprises, nous voulons dire de certaines entreprises.

La façon lui réussissait.

Avant de mener l'Europe, avant de tromper en maître les rois et les gouvernements, il nouait et dénouait en artiste les fils de la diplomatie amoureuse (1).

### §

L'une des rencontres salonières dont il eut les plus intimes raisons de se féliciter fut, certainement, celle

(1) Cf. notre ouvrage sur *le Duc de Morny*, chap. I<sup>er</sup>.

qui le mit, un soir, en présence de l'aimable comtesse de Flahaut, si pure en ses conceptions romanesques, si réservée dans ses propos, si compatissante en son particulier. Ce soir-là, l'abbé Maurice avait l'humeur vive, la conversation liante. La dame ne put se défendre de lui vouloir du bien, tout aussitôt. Sans doute, elle avait entendu dire, entre femmes, qu'elles devaient se défier d'un tel enjôleur et que ses paroles enveloppantes ne contenaient rien de sûr; mais leurs résolutions étaient fragiles en face de « l'enchanteur ». Dès les premiers abords, séduit à la nature riante de M<sup>me</sup> de Flahaut, à sa mine de douceur, à sa voix, à son parler fort agréable, il lui marqua un air d'attention, de politesse plus prononcé que pour aucune d'alentour. Un visage gracieux sans rien de merveilleux, mais qui plaisait, de l'esprit et du plus orné, une gaité facile à s'emparer des nouvelles de galanterie, sans y jeter un éclat nuisible, et ne goûtant rien autant que ce qui était délicat, léger, senti et exprimé avec mesure : il en eût fallu moins à des sympathies éveillées déjà. Or, d'autres attraits s'ajoutaient à ceux-là. Les qualités d'instinct ou de particulière éducation qu'il discernait volontiers à toutes les femmes douées d'intelligence, c'est-à-dire leurs facultés divinatoires, leur fécondité d'expédients, leurs aptitudes naturelles à la diplomatie, il s'était plu à les voir réunies chez cette jeune comtesse avantagée d'un vieux mari, comme pour justifier par devers soi-même une inclination tendre, qui ne tenait pas seulement à ces qualités-là.

Au surplus, la maison était fréquentée. Des raisons diverses l'y poussaient. Il y vint, comme on l'en avait prié et n'eut qu'empressement à renouveler les visites. Le cœur de M<sup>me</sup> de Flahaut se laissa prendre assez

complaisamment aux filets bien préparés de M. l'abbé de Périgord, prochain évêque d'Autun. Il la courtisait, maintenant, à découvert; on en parlait même un peu beaucoup, et spécialement chez la nouvelle baronne de Staël. Car, nous venons de toucher à un point qu'on ne saurait négliger : Talleyrand était un des habitués de la maison Staël. Autour de l'illustre Muse se rassemblaient tous les suffrages. Comment aurait-il manqué de s'y rendre, ainsi qu'il l'avait fait dans le salon de Necker? Il était assuré d'y voir une femme jeune, spirituelle, éloquente, passionnée, et d'y rencontrer plusieurs de ces hommes supérieurs, dont la conversation illumine autour d'eux les esprits capables de réflexion ou d'enthousiasme. Elle l'avait distingué de sa curiosité attractive. Ce calme aisé, sûr de soi, dont il ne se dessaisissait ni dans le sérieux ni dans le plaisant, cet accord de la grâce et de la dignité alternant sans se séparer jamais complètement, ces manières de penser et de sentir, qu'elle devinait en lui si différentes des siennes toutes de feu, d'élan, de passion, l'avaient acquise au point de s'en fier même à la moralité de son caractère. Telle Delphine s'en remettait de son âme et de sa conscience, à l'artificieuse, mais engageante M<sup>me</sup> de Vernon.

Dans l'amitié qu'elle lui portait entrain, évidemment, plus de coquetterie que de vraie confiance. Avec cet homme de raison froide et d'ironie souriante, elle aurait perdu ses paroles à prodiguer, en de lyriques épanchements, les trésors de son cœur; car, il n'écoutait bien que ce qui pouvait l'intéresser. Attentive aux moyens de lui plaire plus qu'aux moyens de le charmer, elle éprouvait, en sa présence, une sorte d'inquiétude, qui n'était point son impression habituelle, quand

elle enchaînait tous ses auditeurs à l'éloquence de sa voix. Telle encore Delphine, qui fut la réalité de M<sup>me</sup> de Staël en sa jeunesse comme devait en être l'idéal Corinne, remettait toujours au lendemain de livrer son âme à l'énigmatique M<sup>me</sup> de Vernon, ce contre-type féminin de Talleyrand. Lui venait chez elle, comme au spectacle, admirant sa facilité merveilleuse à discourir sur tous les sujets, et sous une forme si vive, si animée, si poétique ! Il la considérait, d'un bout à l'autre de la soirée, causant et retenant par une sorte de magie les intelligences d'élite, qui vivaient dans son orbe enflammé. Impression singulière entre toutes, lorsqu'elle était nouvelle, de cette conversation animée comme une lutte, impétueuse comme un assaut, ardente comme un combat à outrance !... Puis, ce qui était inévitable était arrivé. Tant de fracas avait étourdi sa raison calme ; et il avait pris le plaisir d'aller chercher du repos, aussi souvent que possible, en des causeries plus douces, plus apaisées et teintées davantage du charme féminin. D'être régentés fut toujours moins plaisant aux hommes que d'être attirés par ce charme.

Ses infidélités au salon de M<sup>me</sup> de Staël, où les femmes étaient rares (1), se répétaient pour les beaux yeux de M<sup>me</sup> de Flahaut. On le voyait, presque chaque soir, dans l'appartement du vieux Louvre, n'y perdant aucune occasion favorable de ramener les sujets de la conversation aux détails recherchés surtout dans le tête-à-tête. Son empressement, disons-nous, se ralentissait à visiter « Delphine ». Trop de flamme, trop de génie,

(1) M<sup>me</sup> de Staël affectionnait peu la société des femmes, celles-ci n'offrant pas assez de ressources à l'expression de ses idées ; elle ne se trouvait vraiment à l'aise qu'avec des hommes capables d'aviver son imagination, de la comprendre et de la suivre.

une trop grande richesse de sentiments se dépensaient dans l'atmosphère de cet être inspiré. Volontiers eût-il murmuré comme le personnage du roman : « Ce qu'on chante en ces lieux est trop beau pour nous. » On respirait plus à l'aise, chez M<sup>me</sup> de Flahaut; la monnaie de l'esprit y était plus légère et plus coulante.

M<sup>me</sup> de Staël, malgré son immense prestige, avait pris ombrage de cette demi-défection. Pure susceptibilité de femme, qui, ayant le malheur de n'être pas belle (quoique de ses admirateurs contemporains et posthumes l'aient jugée divine) avait l'intelligence de s'en rendre compte et la faiblesse de s'en affliger. A un appréciateur en femmes comme Talleyrand il n'avait fallu qu'un prompt coup d'œil, dès la première présentation, pour constater que Germaine Necker ne possédait, en fait de beauté, que le rayonnement du génie; qu'elle avait le nez et le contour de la bouche reprochables et que l'intérêt de sa physionomie résidait presque uniquement en l'éclat de ses yeux. Par exemple, ces yeux-là étaient superbes, et toutes les pensées élevées ou énergiques, qui se succédaient dans son âme, s'y peignaient souverainement. Ses mains encore étaient belles; et, comme elle tenait à ne rien perdre des avantages qui lui étaient concédés, au physique, elle avait une manière de les porter en évidence, qui n'échappait point à l'attention. M<sup>me</sup> de Staël avait contracté l'habitude de tourner entre ses doigts une branche de peuplier garnie de deux ou trois feuilles, dont le frémissement, disait-elle, était l'accompagnement obligé de ses paroles. Or, c'était la plus enivrante satisfaction de son amour-propre que de captiver les cœurs et les esprits en parlant.

Talleyrand se prodiguait moins à l'écouter. Des con-

versations autres, auxquelles il prenait une part plus directe, le retenaient dans l'intime d'une seconde Muse (1). Toutes deux se connaissaient, se fréquentaient parmi les rencontres d'une même société et recevaient les mêmes hommes au nombre de leurs fidèles. Tels Ségur, Chastellux, Governor-Morris. L'une et l'autre aimaient la compagnie privée des grands esprits. Celle-là disputait à celle-ci les préférences de Talleyrand. Mais la femme de génie perdait du terrain, de jour en jour, en ce genre de compétition avec la femme simplement spirituelle, et s'en apercevait fort bien. Désireuse, une bonne fois, d'en avoir le cœur net, elle en posa la question directement à M. de Périgord. Il fallait qu'il se prononçât entre elles deux. Comme elle ne parvenait pas à le faire s'expliquer, à cause des habiles détours par où se dérobaient sa galanterie :

« Avouez, lui dit-elle enfin, que si nous tombions toutes deux ensemble dans la rivière, je ne serais pas la première que vous songeriez à sauver.

— Ma foi, madame, c'est possible, vous avez l'air de savoir mieux nager. »

On n'embarrassait jamais M. de Talleyrand. Ces mots dits, il baisa la main de M<sup>me</sup> de Staël, quitta le salon, monta en voiture et se fit conduire chez M<sup>me</sup> de Flahaut.

On l'y retrouvera, le lendemain, les jours suivants, dînant, soupant, conversant avec une compagnie fort triée. Certaines de ses relations de cœur s'étaient for-

(1) M<sup>me</sup> de Flahaut elle aussi pensait, contait, écrivait. Si l'essor de son talent n'atteignait point à la hauteur des livres de M<sup>me</sup> de Staël, virils par l'ambition des sujets comme par l'empreinte des mots, on lui reconnaissait le naturel, la finesse, la grâce de l'imagination, qui sont qualités de femme.

mées et déformées avec la rapidité d'un désir conçu et satisfait. Celle-ci dura davantage. Depuis un temps marqué, les glaces de l'âge avaient éloigné le comte de Flahaut des intimités conjugales. Par les droits réunis de la jeunesse et de l'amour, Talleyrand en sollicita les douceurs. M<sup>me</sup> de Flahaut courut le péril de les accorder. Et il en résulta un accident de naissance, dont « l'évêque » fut considéré comme l'auteur. Né le 21 avril 1785, Charles-Joseph de Flahaut de La Billarderie, assurément des gens bien informés, était le fruit des assiduités heureuses de M. de Périgord auprès de la comtesse. Governor-Morris n'en doutait point, lui qui postulait en ces lieux. Ni M. d'Angiviller, surintendant des bâtiments du roi et beau-frère de la dame, encore moins Talleyrand, qui s'attacha aux premières années de l'enfant d'une façon discrète, le suivit avec un certain intérêt dans l'avancement de sa carrière rapide, sans lui avoir jamais voué une affection très profonde et décelatrice du sentiment paternel. On menait, de temps à autre, le jeune Charles de Flahaut chez Talleyrand, comme on y mènera plus tard le jeune Auguste de Morny, né des tendresses « naturelles » de cet aide de camp de l'empereur. Il y eut aussi, dans l'appartement du Louvre, de petits soupers de famille, qui réunissaient la comtesse, l'évêque et leur fils. M. d'Autun, comme on l'appelait alors, était tout à fait de la maison.

Sa présence paraissait être devenue un élément nécessaire à la vie quotidienne de M<sup>me</sup> de Flahaut. Elle l'appelait de ses vœux, s'il tardait à venir. Le voyait-elle, sans qu'elle l'attendit : l'air lui en était rendu plus suave et plus léger. Peut-être le lui laissa-t-elle voir trop sensiblement. Il recherchait l'amour des femmes,

par goût plus que par tempérament, mais se refusait à leur empire. Ces liens en se resserrant commençaient à gêner sa liberté. Il s'en détacha peu à peu. Ses hommages s'espaçaient. Il se faisait oublieux, absent. Encore un laps de temps, il n'aura plus envers la douce romancière d'*Adèle de Senanges* que des restes d'une estime intellectuelle et de considération sèche, dont elle s'attristera, d'abord, au point d'en verser des pleurs; mais elle en prendra finalement son parti (1).

On le revoyait plus souvent chez M<sup>me</sup> de Staël, dont l'autorité morale et politique s'était considérablement accrue. Comme d'habitude, il y avait autour d'elle ou venant d'elle bien des paroles agitées et du tourbillon. Mais les gens calmes trouvent encore leur avantage auprès des caractères exaltés, « *qui leur offrent toujours quelque prise* ».

Ce n'est pas de la veille que Talleyrand avait apprécié les profits d'une adresse subtile pour se glisser en la faveur des gens, qu'il savait en mesure de prêter aide à ses désirs ambitieux. L'appétit des honneurs l'avait tôt visité, quoiqu'il eût eu le bon esprit de le contenir. Aussitôt qu'accueilli dans le monde, il s'était pénétré de cette conviction qu'il était destiné aux affaires et qu'il aurait à s'en ménager l'accès. A peine avait il reçu la place, qu'on lui tenait en réserve, d'agent géné-

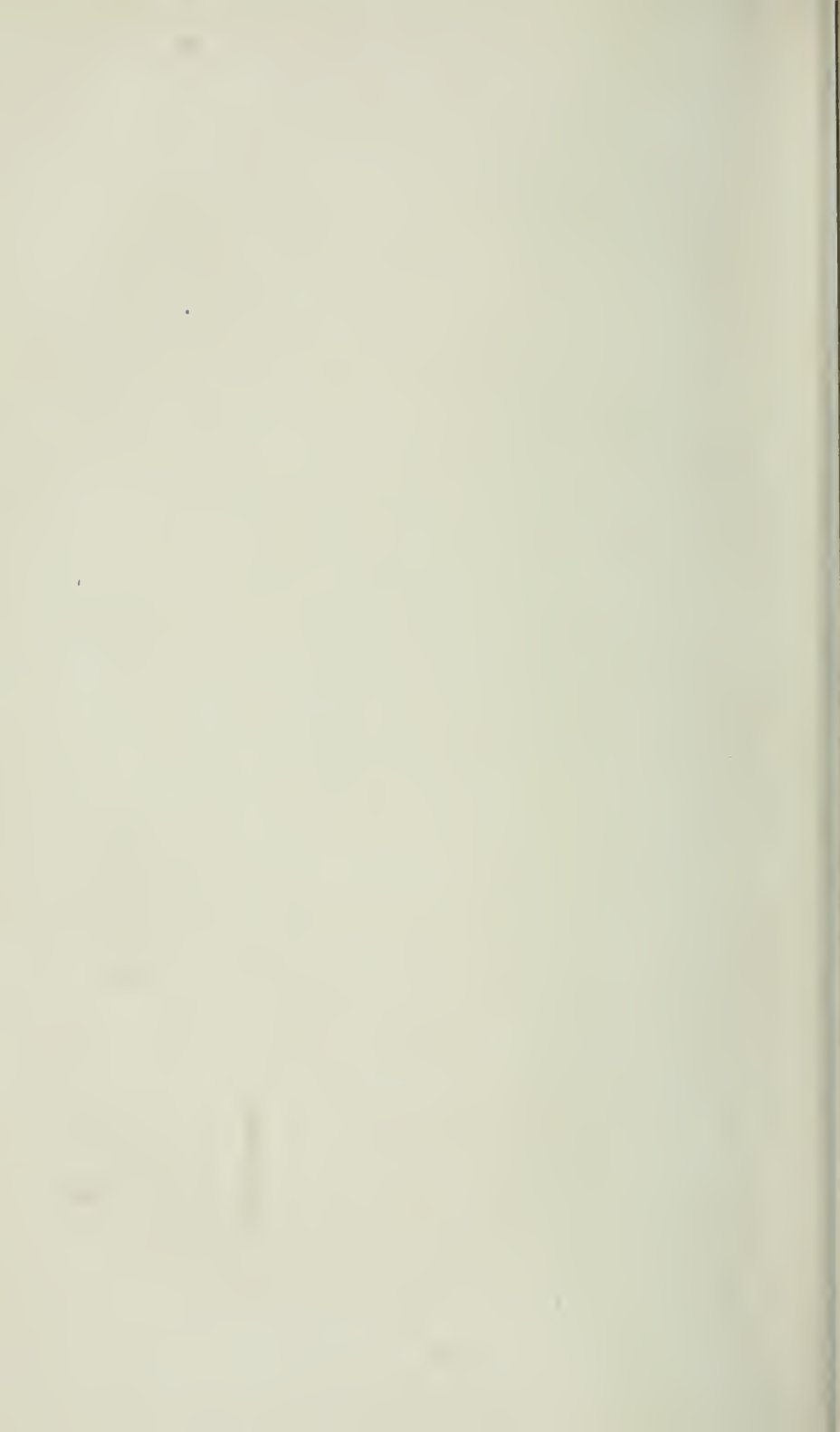
(1) Les sentiments de M<sup>me</sup> de Flahaut pour « son évêque » avaient aussi perdu de leur force, de leur chaleur, bien avant ce délaissement. Gouverneur Morris le constatait avec une sorte de satisfaction personnelle, à la date du 17 août 1789 :

« Pour la première fois, elle laissa tomber un mot, qui est cousin-germain du mépris. Je peux, si je le veux, la détacher de lui complètement. Mais c'est le père de son enfant et ce serait injuste. La raison secrète est qu'il manque de *fortiter in re*, quoique abondamment pourvu du *suaviter in modo*. »





M. DE TALLEYRAND  
(d'après une miniature d'Isabey)



ral du clergé qu'il en avait senti l'importance pour étendre utilement ses moyens d'action. Mais ce point nous ramène de quelques pas en arrière.

\*  
\* \*

Ce fut le 10 mai 1780, par la désignation de la province ecclésiastique de Tours. L'abbé de Périgord avait pour collègue d'agence (celui-ci choisi, auparavant, le 4 janvier, par la province d'Aix) l'abbé Thomas de Boisgelin, cousin du cardinal-archevêque (1), et qui lui fut de peu de secours dans le sérieux de leurs communes attributions. Plus occupé de sa passion pour M<sup>me</sup> de Cavanac que des intérêts de l'Église, aussi indolent dans le travail qu'était languissante en ses allures journalières cette belle personne toujours étendue sur un canapé, en l'abandon des postures lasses, il laissait, d'ordinaire, et sans jalousie aucune, reposer sur le seul abbé de Périgord la confiance entière du clergé.

Pendant que celui-ci portait la lumière dans les comptes de gestion des immenses biens de l'Église, M. de Boisgelin s'en remettait, d'une pleine confiance, à son esprit d'ordre et de clarté, préférant au mérite de l'y aider le charme des entretiens de M<sup>me</sup> de Cavanac. Elle avait tant à dire sur l'actuel et l'autrefois ! N'avait-elle pas été fameuse, étant M<sup>lle</sup> de Romans, à la cour de Louis XV ? Toute jeune fille alors, ne faillit-elle pas balancer le crédit de M<sup>me</sup> de Pompadour et passer favorite, du droit qu'elle avait eu sur le cœur du roi en lui donnant un fils (2), qu'il reconnut presque et qui fut, à elle, sa

(1) Cet abbé de Boisgelin devait être une des victimes des septembriseurs, en 1792.

(2) Il fut baptisé sous le nom de Bourbon, ce qui n'avait été permis pour aucun des enfants naturels de Louis XV. Plus tard, l'abbé de Bourbon.

joie, son orgueil débordant, au point que, bien des fois, quand elle promenait aux Tuileries son enfant, leur enfant beau comme le jour, elle ne pouvait s'empêcher de s'écrier devant la foule qui se pressait autour : « Ah! mesdames et messieurs n'écrasez pas et laissez respirer l'enfant du roi! » Avec une complaisance infinie, M. de Boisgelin écoutait M<sup>me</sup> de Cavanac parler de ses amours royales, l'en estimait d'autant plus captivante, d'autant plus belle avec ses longs cheveux noirs, si longs qu'elle pouvait s'en couvrir, et il s'oubliait mollement en sa compagnie, pendant que M. de Talleyrand, un épicurien actif à ses heures et à sa manière, compulsait, déchiffrait, rassemblait les éléments de ses rapports. Il est vrai qu'on l'y aidait lui-même, quant au matériel de la besogne, et qu'il savait se réserver toujours assez de loisirs pour ne manquer point à ses agréables devoirs d'homme du monde (1).

En cette période de début, où il lui importait d'être remarqué, tiré en évidence afin d'être mis en état de faire davantage, il n'avait pas la nonchalance permise aux réputations établies et qui sera l'un des signes de sa maturité. Il prenait fort à cœur les affaires particulières et générales du clergé, y joignant même des entreprises d'utilité publique, qu'il tâchait de faire entrer dans ses devoirs ou ses attributions. Il y dépensait du zèle, lui qui recommandera plus tard de ne jamais faire excès de zèle (2). On en appréciait les inten-

(1) Tels Charles Monnay, futur évêque de Troyes; l'abbé Bourlier, plus tard évêque d'Évreux; Jean-Baptiste Duvoisin, qui fut promoteur de l'officialité de Paris, grand vicaire de Laon, enfin évêque de Nantes, et l'abbé Des Renaudes surtout, qui deviendra l'homme de confiance de Talleyrand jusqu'au moment où, de son service, il passera à celui du secrétaire d'État Maret, lui rendirent de nombreux et précieux services.

(2) Un détail piquant. Agent général du clergé, Talleyrand aura pour l'un

tions, en souriant de son ardeur naissante; on disait : « C'est de la jeunesse; avec un peu d'usage cela passera. » Mais, à part ses habitudes intimes restées frivoles et qu'il ne tendait pas à modifier, il était estimé, considéré: on lui donnait à comprendre que ces bonnes dispositions ne lui seraient pas inutiles, le jour où il aurait à les exercer sur un plus large théâtre. Enfin le clergé justifia hautement d'une satisfaction dont ses services reçurent à la fois la louange morale et le prix matériel. Du même coup en fut très agrandi le cercle de ses relations.

Par une suite de contacts heureux et rapides il était entré en commerce avec des personnages du premier rang, tels que les Maurepas, dont la comète avait beaucoup de satellites, comme le disait M<sup>me</sup> de Rochefort, Turgot, Lamoignon, Malesherbes, le maréchal de Castries et avec des conseillers d'État, en seconde ligne. Les dehors de son esprit insinuant couvraient des desseins précis et fermes. En attendant la maturité des occasions il en cultivait les germes avec sollicitude.

Déjà s'attachait-il à pénétrer diligemment, sous des airs distraits, les aspirations et les besoins de son temps. Des lumières étendues éclairaient son intelligence, lorsque, avec des amis promis comme lui-même à de grandes destinées politiques, il s'entretenait des moyens d'améliorer les conditions de la vie humaine et les

de ses successeurs l'abbé de Montesquieu, un futur ministre de Louis XVIII, et de ceux qui l'aiderent le plus activement à préparer le retour des Bourbons. Vrai prélat d'ancien régime, teinté légèrement de philosophisme sentimental, mais si légèrement, et qui ne supposait point que l'histoire des sociétés humaines pût commencer en deçà des temps féodaux. C'est cet abbé de Montesquieu qui, se trouvant un jour en sa campagne au Val, près de Saint-Germain, disait à ceux qui l'entouraient : « La vie que nous menons ici n'est pas celle de la nature. L'homme de la nature vivait dans son château entouré de ses vassaux! »

rapports entre les peuples. Il entrevoyait des changements profonds et souhaitables dans l'administration intérieure du royaume, préconisant la suppression des privilèges et la mise en valeur des assemblées provinciales, parce qu'il pensait y entrevoir la source de tous les biens.

Au fond de son quartier solitaire de Bellechasse, en la petite maison dont il s'était fait une retraite fort agréable et passablement fréquentée, il avait pris l'habitude de réunir devant des tasses de chocolat, qui devinrent vite célèbres, un groupe fidèle riche de jeunesse, d'imagination et d'idées. Chaque matin, c'était un grand fracas de conversation dans sa chambre, où se dressait la table du déjeuner. Entre les habitués, qui se plaisaient à y revenir, comme ils aimaient à se retrouver, les mêmes, au logis du Mont-Parnasse (1), mille propos s'entrecroisaient au hasard : les nouvelles volantes, que se renvoyaient Lauzun, Louis de Narbonne ou Choiseul-Gouffier; les hautes considérations philosophiques et politiques, où se déployaient Mirabeau et l'académicien Rulhière; les sujets de finances, d'administration et de commerce, qui convenaient surtout aux économistes du cercle, tels que Panchaud et Dupont de Nemours, pendant que les demi-savants comme Bailliès, Choiseul et l'abbé de Périgord s'en tenaient aux généralités. Que de fois, par exemple, en automne 1786, aux instants où dominait en ces causeries le ton sérieux, revint à l'ordre du jour la grande question du traité de commerce conclu entre la France et l'Angleterre (2)! Dès lors, partisan de la liberté des transac-

(1) Chez le comte de Choiseul.

(2) Ce traité, auquel avaient contribué le comte de Vergennes et Calonne, « avait pour objet de détruire la contrebande et de procurer par les

tions commerciales, Talleyrand y prenait un intérêt singulier. Puis, avaient leur tour, en ces beaux entretiens, les lettres, les arts et les mondanités galantes.

\*  
\* \*

De temps en temps, il se rappelait qu'il était prêtre, qu'il espérait être évêque, et qu'il avait à en donner des signes. Alors, il se livrait aux agréments de la prédication mondaine, avec assez de succès pour qu'on ait dit de lui : « Il s'habille comme un fat, pense à la manière d'un déiste et prêche comme un ange. » On n'en eut que ce témoignage; car, de ses sermons, il n'en recueillit pas un.

Entre deux journées alternées par le plaisir et par l'étude, il avait reçu la nouvelle de sa nomination à l'évêché d'Autun, un petit évêché par le chiffre du revenu : vingt-deux mille livres, mais un illustre siège par ses traditions, son autorité, et qui menait habituellement à l'archevêché de Lyon.

Dès 1784, il avait visé plus haut; une promesse de pourpre avait brillé en sa faveur, et cela sur la recommandation de la comtesse de Brionne (1), qu'avait

douanes au trésor public un revenu fondé sur des droits assez modérés pour ne laisser à la fraude aucun espoir de profit. » (TALLEYRAND, *Mémoires*, 1754-1791.) Les mêmes textes de conversation étaient repris, souvent, au logis du Montparnasse, dans les réunions du comte de Choiseul-Gouffier.

(1) Pour ce grand objet la comtesse de Brionne avait écrit au roi du Nord la lettre suivante, à la date du 20 août 1784 :

« Sire, Votre Majesté m'a fait jouir d'un bonheur bien rare, celui d'oser être confiante avec un souverain qu'on admire. Il vous était réservé, Sire, d'avoir encore le don de faire parler les cœurs, d'avoir celui d'inspirer le désir de vous être attaché aussi par la reconnaissance. Voici le moment où je vais user de la permission que Votre Majesté m'a donnée de réclamer ses bontés. C'est pour l'abbé de Périgord; sa naissance, ses qualités

appuyée fortement auprès du Saint-Siège le monarque luthérien Gustave III de Suède. Il avait presque obtenu le chapeau tant convoité, il croyait le tenir, mais, au dernier moment, l'opposition vive de Marie-Antoinette l'avait éloigné de sa tête. Pour qu'on le fit évêque — quatre années après — l'affaire non plus n'avait marché toute seule. Trop rares et trop douteuses apparaissaient les marques de sa piété. Si attentivement qu'il observât les bienséances, et quelque adroit qu'il fût à se conduire sur ce qu'il fallait dire ou ce qu'il fallait taire, le bruit était public qu'il avait d'un trop large pas dépassé la limite d'indulgence, du moins d'indulgence cléricale, accordée, d'ordinaire, à la naissance et à la jeunesse. On n'ignorait point que, sous le ministère de Calonne, il avait amplement tiré profit du bon état de ses relations personnelles avec cet homme de finances pour se lancer à fond dans l'agiotage et qu'il n'était pas sorti de ces cavernes sans en rapporter un appréciable butin. A la sanction royale hésitante on avait opposé encore l'amour du jeu, l'impudeur affichée dans ses liaisons, qui avaient empêché précédemment, l'abbé de

personnelles, les talents qui lui ont mérité l'estime de son corps, voilà, Sire, ce qui me fait oser employer la recommandation de Votre Majesté en sa faveur. Elle seule connaît mon vœu: il y aurait les plus grands inconvénients à ce que personne sût ici qu'il aspire à cette grâce et que vous voulez bien la demander pour lui: il en résulterait de l'envie et toutes les méchancetés qu'elle peut produire. Ce n'est que lorsque je saurai positivement de Votre Majesté qu'elle consent à faire connaître au pape qu'elle désire un chapeau pour M. l'abbé de Périgord qu'il se permettra de faire ici près du roi et de la reine qui, tous deux, ont de la bonté pour sa famille, les démarches nécessaires pour obtenir une permission générale de solliciter un chapeau, sans parler des engagements que Votre Majesté a daigné prendre avec moi. Je vous rendrai compte, Sire, sur-le-champ, et ce n'est qu'après avoir obtenu cette permission que je supplierai Votre Majesté d'écrire à Rome. Je lui demande avec instance jusqu'à ce moment de ne mettre qui que ce soit dans mon secret. »



Périgord d'obtenir l'archevêché de Bourges auquel il avait ardemment tendu.

Cependant, des sollicitations pressantes continuaient d'agir en sa faveur. Pleins de miséricorde pour des délits de jeunesse et des écarts de conduite privée imputables à la faiblesse humaine et ne se souvenant que des services rendus par l'abbé de Périgord, durant sa période de gérance, des prélats qualifiés insistaient afin qu'on ne tardât pas à lui octroyer la récompense habituelle de ces importantes fonctions, c'est-à-dire la dignité épiscopale. Son orthodoxie était pure de soupçon : ils s'en portaient garants. On rappelait, à propos, qu'il avait signé, naguère, une lettre collective au pape exprimant les douleurs infligées au cœur de l'Église par le délaissement de la vie monastique ; qu'il s'était associé aux plaintes du clergé contre la pernicieuse influence des écrits antireligieux, et que son zèle avait éclaté encore dans une autre requête au Saint-Père, demandant la prompte béatification de la sœur Marie de l'Incarnation (1), carmélite, et du vénérable évêque de Cahors, Alain de Solminiac.

Si chaudes que fussent les recommandations, Louis XVI ne parvenait point à vaincre ses répugnances, à l'encontre d'un prêtre sceptique, mondain à l'extrême, adonné païennement aux jeux de l'amour et du hasard. L'intercession paternelle du comte Charles-Daniel de Talleyrand-Périgord, tombé dangereusement malade, et qu'il était allé visiter à son lit de mort, vainquit ses dernières résistances. Et l'Église de France et les populations de l'Autunois furent instruites que le roi, bien

(1) Peut-être ne sait-on pas que Marie de l'Incarnation fut béatifiée le 6 mars 1791.

informé des bonnes vie, mœurs, piété, doctrine, grande suffisance et des autres vertueuses et recommandables qualités étant en la personne du sieur Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, vicaire général de Reims, lui avait *accordé et fait don* de l'évêché d'Autun, à la date du deuxième jour du mois de novembre mil sept cent quatre-vingt huit. Il s'était vu porter au nombre des prélats du premier rang chargés de l'administration spirituelle d'un diocèse. La crosse, l'anneau, la croix pectorale et la mitre seraient désormais ses insignes. On avait pu former l'espérance qu'il serait une des lumières de l'Église.

Pour se conformer aux règles établies, l'abbé de Périgord alla s'enfermer, pendant plusieurs jours, dans la solitude du séminaire d'Issy, temps d'épreuve obligatoire, temps de méditation et de retraite imposé, à la veille de l'ordination épiscopale. La mission de disposer le cœur de Talleyrand à l'exercice de son « ministère redoutable » échet à l'un des directeurs de Saint-Sulpice, qui l'avait connu, étudiant au séminaire, l'abbé Duclaux; et celui-ci, en la sincérité de sa foi profonde, déclara que jamais il n'avait assumé de tâche spirituelle aussi difficile, aussi poignante. Plus d'une fois, comme il l'exhortait à le suivre par les voies de ses entretiens nourris de sagesse et de doctrine, dont la gravité s'ajoutait aux froideurs de la saison pour le préserver des tentations frivoles, plus d'une fois, il dut interrompre de si pieuses leçons, et au meilleur moment. Des amis de Paris, accourus à l'appel du néophyte épiscopal, et comme s'ils se fussent portés à son secours, que dis-je! à sa délivrance, des curieux, des visiteurs l'enlevaient à ces sérieuses pensées sans qu'il en témoignât aucun regret.

Le jour de la cérémonie était fixé au 16 janvier. Dans l'étroite chapelle de ce séminaire dédiée au Saint Sauveur, il fut sacré évêque par Louis-André de Grimaldi, l'évêque-comte de Noyon, assisté d' Aimard-Claude de Nicolai, évêque de Béziers et de Louis-Martin de Chaumont de la Galaisière, évêque de Saint-Dié. Aucun de ses proches n'était présent; il n'avait convoqué personne. Le sulpicien, qui lui servit d'acolyte, un abbé Hugon, longtemps après s'en souviendra; il ne pourra se défendre de raconter que la tenue de M. de Périgord y fut des plus inconvenantes, tout au moins sèche et froide, et malgré le secret de rigueur, de trahir ce détail qu'il s'était accusé, le samedi suivant, en confession, d'avoir *formé des jugements téméraires sur la piété d'un saint évêque* (1).

La lettre pastorale que M<sup>sr</sup> d'Autun envoya, le 26 janvier 1789, au *clergé régulier, séculier et à tous* n'en fut pas moins très édifiante et toute recouverte d'un vernis de sainteté.

Maintenant que, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège, prélat et grand seigneur il avait le droit d'ajouter à ces titres féodaux les hautes attributions spirituelles, que lui conférait sa récente élévation; maintenant qu'à sa qualité d'évêque d'Autun s'adjoignaient celles de premier suffragant de l'archevêché de Lyon, de président-né et perpétuel des États de Bourgogne et qu'étant tout cela il se trouvait encore comte de Saulieu, baron d'Issy-l'Évêque, Luçay, Grosme, Bouillon et autres lieux, il estima qu'il devait s'entourer d'un éclat extérieur y correspondant dignement:

(1) Un autre prêtre manqué, Ernest Renan, lorsqu'il entra au séminaire de Saint-Sulpice, en 1843, recueillit ces dépositions des lèvres de M. Hugon.

et d'abord il commença par s'acheter un superbe carrosse. A vrai dire, il oublia, pendant un assez long temps, de le payer. Ses amis s'amuserent à l'entendre conter la réponse qu'il avait faite aux insistances de son carrossier, étrangement désireux de savoir quand il pourrait obtenir le règlement de son compte : « Hum ! vous êtes bien curieux, mon ami ». Il s'y était décidé, cependant, mais encore moins se pressa-t-il d'utiliser son équipage pour aller visiter ses ouailles.

En sa lettre pastorale il leur avait bien dit, répétant la parole de saint Paul aux Romains : « Je suis impatient de vous voir. » Mais, ce n'était qu'une image ; les Autunois voyaient toujours reculer la date de la réception de leur pasteur !

Pour aviser au plus urgent il avait chargé un Simon de Grandchamp, revêtu des fonctions de grand-chantre de la cathédrale de procéder, en son lieu et place, à la prise de possession de l'évêché ; il avait organisé, comme il convenait, les cadres de son administration épiscopale, confirmé dans leurs titres les grands vicaires de son prédécesseur, désigné par la même occasion un secrétaire, un official, plusieurs vicaires généraux, et, pour le reste, s'était accommodé parfaitement d'administrer son diocèse, à distance. Paris, le monde, les affaires, la politique le retenaient par des liens multiples. Son attention était absorbée surtout par les difficultés croissantes de l'ordre intérieur, où son discernement percevait les symptômes d'un prochain et violent changement dans les institutions du pays.

Depuis quelques années, les affaires du royaume et les rapports du trône avec le peuple s'étaient étrangement compliqués. En 1787, Louis XVI avait dû convoquer l'assemblée des Notables parce que toutes les

ressources de l'État paraissaient atteintes d'épuisement. Le mécontentement avait gagné toutes les classes. Les idées nouvelles s'étaient emparées de la jeunesse du parlement, où la seule intention de défendre l'autorité royale était traitée d'obéissance servile. D'autres indices révélaient combien la France se détachait de ses maîtres et de quelle prompte manière elle en venait à perdre l'habitude du respect.

On n'en ressentait pas encore d'inquiétude profonde. Par leur longue accoutumance à se regarder les uns les autres, les gens de cour se croyaient toujours au spectacle. Monsieur tortillait des énigmes et des logogrîphes. Le comte son frère volait heureux de sa petite maison de la rue d'Artois à son vide-bouteille de Bel-Air, à moins qu'il ne s'oublîât d'aise en son pavillon de Bagatelle, autre théâtre de ses exploits galants... Heureuse étourderie! Le peuple était prêt à courir aux armes, le trône et l'autel vacillaient, la noblesse n'avait plus qu'un faible temps à jouir de ses plus doux privilèges. Et l'on continuait à s'occuper des couplets de l'abbé de Boufflers et du train de dépense des beautés à la mode. Le plus insoucieusement qu'il fût possible, mondains et mondaines commentaient, discutaient des systèmes philosophiques éclos dans les nuages de l'utopie et qui, sous leurs semblants humanitaires, brisaient avec emportement tous les liens de l'ordre moral et politique. Les femmes de la plus fine essence sociale avaient pris pied hardiment dans les débats d'idées, espérant, sans doute, qu'elles n'auraient pas à y courir les mêmes risques et périls que les hommes. Aux premiers bouillonnements populaires, on avait senti, dans les hautes classes, passer comme le frisson d'un péril inconnu. Puis, on s'était rassuré sur les émois d'une foule, qu'on ne tar-

derait pas à maîtriser. On avait compté sur Necker pour remettre de l'ordre dans les caisses publiques et sur les vieilles habitudes de soumission pour ramener les gens du tiers à une plus sage et plus raisonnable conduite. Les États Généraux allaient être convoqués. Que réclamer davantage des complaisances du trône? Et quelle serait la raison d'être d'une telle assemblée, à quoi servirait-elle si elle ne trouvait pas bientôt le remède à ces malaises? La confiance et la gaieté persistaient dans les âmes aristocratiques.

Le roi et la reine n'avaient pas une assurance aussi tranquille. Leur règne avait débuté par la fête et l'union des cœurs. D'abord, ils avaient éprouvé quelque appréhension de régner si jeunes; mais leur crainte s'était dissipée au bruit des ovations populaires, ces transports d'amour qui si promptement se devaient changer en des cris de colère et de révolte. Qu'on était loin, maintenant, de l'enivrement des premiers jours! La reine surtout voyait monter avec effroi contre le trône et contre elle-même le flot de l'impopularité. Des excès de faveur, des bontés irréflechies, des grâces déversées sans mesure sur son entourage, sur ses favorites surtout (1), et dont le mécontentement était passé de la cour à la ville et de la ville au peuple; des légèretés de jeune femme grossies par l'imprudencé et par la médisance (2); des amitiés dangereuses, comme furent

(1) « Depuis quatre ans, écrivait le comte de Mercy, on estime que toute la famille de Polignac, sans aucun mérite envers l'État et par pure faveur s'est procuré, tant en grandes charges qu'en autres bénéfices, pour près de sept cent mille livres de revenus annuels. »

(2) « C'est dans les méchancetés et les mensonges répandus de 1785 à 1788 par la cour contre la reine qu'il faut aller chercher les prétextes des accusations du Tribunal révolutionnaire, en 1793, contre Marie-Antoinette. » (La Marek.)

celles de la princesse de Lamballe et de la duchesse de Polignac; les fautes nombreuses où l'avaient entraînée la maladroite influence du comte d'Artois; des erreurs plus graves, telles que l'aveuglement de sa politique autrichienne et ses interventions malheureuses dans le gouvernement; d'autres causes réelles ou inventées avaient renversé les sentiments, qui accueillirent les débuts de Marie-Antoinette dauphine et reine (1). Elle n'était plus aimée; loin de là, elle était haïe. L'opinion surexcitée en était arrivée à tenir sa condamnation prête pour tous les actes, quels qu'ils fussent, émanant de la reine ou de son inspiration supposée.

La fin du règne approchait, attristée par le déficit, la misère, les émeutes. Louis XVI débordé par l'opposition avait dû retirer les arrêts de son conseil, proclamer la liberté de la presse, et convoquer les États Généraux pour le 27 avril 1789.

\*  
\* \* \*

Les approches de ces élections ont provoqué dans toute la France un mouvement extraordinaire. Des lettres ont été expédiées, de toutes parts, réglant la convocation des électeurs dans chaque province. Talleyrand, dont la consécration épiscopale n'avait guère modifié les façons de vivre, a été tiré de son calme par l'assignation du grand bailli d'épée aux sièges de l'Autunois, le comte de Gramont, lui prescrivant d'avoir à comparaitre en personne à l'assemblée générale de son ordre. D'entrer dans la vie publique, d'être envoyé aux États, comme député, par son diocèse, c'est une

(1) « Votre avenir me fait trembler », lui disait dans une de ses lettres l'impératrice Marie-Thérèse, par un avertissement prophétique de son cœur maternel.

chance de fortune qu'il ne voudrait manquer, pour rien au monde. Jusque-là, le séjour de Paris, n'aura plus de charmes à ses yeux. Il active ses préparatifs de départ. Déjà le carrosse épiscopal roule d'une vive allure sur la route d'Autun. Il y parvient, le 12 mars, très annoncé, tout prêt à s'offrir aux manifestations pieuses de ses fidèles. Dès l'aube du jour dominical, les cloches ont été mises en branle. Les rues déversent une affluence extrême de peuple, aux abords de la cathédrale; on a vu passer le cortège des chanoines allant après midi, avec la croix et l'eau bénite, recevoir au palais épiscopal, M<sup>sr</sup> de Talleyrand qui les attend, en camail et en rochet, entouré de ses grands vicaires. Tout à l'heure, de sa voix forte, il prononcera la formule des serments et bien des sages promesses, en outre, qu'il aura le temps d'oublier.

Ces formalités religieuses remplies, conformément à la coutume, l'évêque n'aura plus qu'une pensée : celle de se faire nommer député. Soucieux d'y réussir, il ne négligera rien pour gagner l'estime générale et particulière. Admirez-le, déjà, comme il se multiplie en visites pastorales, s'informant des besoins de chacun, se préoccupant de l'état des paroisses — non sans y glisser, à propos, le détail d'une adroite propagande, — faisant à merveille l'ecclésiastique et le dévot, pour le meilleur bien de sa candidature politique! Et comme en même temps s'applique aux parties variées de l'administration diocésaine son zèle, sa ferveur! Chaque jour, il trouve des instants pour prier dans les églises, et qu'on en ait, le sachant, l'impression salutaire. Il assiste aux offices ou préside aux cérémonies avec une assiduité exemplaire. Rien n'est plus édifiant que de le voir, aux heures matinales, dans les jardins de l'arche-



vêché, le bréviaire en main, lisant et méditant. Universelle est la sympathie, qui l'entoure et le prône; et la reconnaissance est particulièrement vive de ses prêtres auxquels il offre quotidiennement des dîners dont on se souvient. Enfin, à tous égards et partout, il a fait œuvre de bon évêque et de bon candidat. L'économie de son programme politique, sur lequel nous aurons lieu de revenir, a satisfait pleinement les vœux de ses électeurs ecclésiastiques. Le 2 avril, il a été choisi, à une très forte majorité, comme député du clergé de la province d'Autun. Le résultat qu'il désirait étant obtenu, que tarder davantage en ces lieux? Il se sentit tout aussitôt rappelé par une force impérieuse, à Paris. Le 12 avril, le jour même de Pâques, sans avoir présidé aux offices de la fête, et à la veille d'une retraite ecclésiastique, dont il n'avait cure, il monta dans sa voiture, quitta la ville, et plus ne le revit-on à l'évêché d'Autun (1).

(1) Il a été raconté, sans garantie d'exactitude, qu'il y réapparut dans les premiers jours d'août 1790, en des circonstances singulières, et que nous relaterons sous toutes réserves d'authenticité historique. Les détails de l'anecdote sont plaisants; pour cela nous leur accorderons l'hospitalité d'une longue note en bas de page.

Un matin, l'évêque laissait errer ses pensées sur l'avenir incertain de la religion et de la monarchie. Tout à coup vint à frapper ses oreilles le bruit d'une rumeur énorme. Les cris discordants d'une foule en délire retentissaient sur la place, montaient jusqu'à ses fenêtres. Que se passait-il? Il chargea son secrétaire, l'abbé Gouttes, — le même qu'il sacrera évêque de Saône-et-Loire, le 3 avril 1791, afin de le remplacer sur le siège d'Autun, — d'aller prendre connaissance des causes du vacarme. L'abbé Gouttes n'avait pas l'âme héroïque; il craignait à l'extrême les éclats d'une émeute, rejaillissant sur sa sainte et digne personne; il redoutait de s'exposer aux sévices populaires. Enfin il lui fallut se décider, car le tumulte grossissait d'une manière effrayante. Des mains frénétiques secouaient les grilles à les briser. Toutefois, ce peuple tapageant, vociférant, n'avait pas un si mauvais dessein que de renverser les murailles ou de mettre au pillage les appartements de l'évêché. Ce qu'il réclamait à force, c'était l'évêque lui-même, parce que des paysans d'alentour avaient traîné là, au milieu d'eux, un prétendu maléficier, un « meneur de loups », un pauvre éner-

gumène, qu'ils disaient possédé du démon, et qu'il était urgent d'exorciser.

Ces gens criaient assez pour être entendus, et, dans leur impatience, ils accablaient leur victime inconsciente de coups et de malédictions. M. de Talleyrand se montra et fit entendre qu'il allait procéder aux formules de l'exorcisme. Il eût souhaité que l'opération sainte se passât loin du bruit, dans son propre oratoire, en deux ou trois paroles latines négligemment jetées. Mais la foule, en bas, était exigeante. « Dans la chapelle ! Dans la chapelle ! » Hélas, on ne se servait plus de la chapelle, depuis le nouvel évêque ; il l'avait encombrée de ses meubles et d'une multitude d'objets inutiles aux exercices de piété. Il offrit à des délégués venus en négociation d'accomplir la cérémonie sur le perron de l'évêché, *coram populo*. Alors, on le vit apparaître, crosse en main, mitre en tête, solennel et inquiet. Le sorcier était maintenu devant lui, à genoux, les cheveux hérissés, la physionomie hagarde, tressuant de fièvre et d'épouvante. Au moment d'élever la main — cette main sacrilège et consacrée — l'évêque dut s'apercevoir, et son acolyte comme lui-même, que l'essentiel manquait : on n'avait pas d'eau bénite ni de bénitier. On perdit beaucoup de temps à en aller quérir inutilement à la cathédrale, puis, à l'église Saint-Laurent, qui non plus n'en possédait, ensuite chez une comtesse d'Arlon, très dévote mais trop rigoriste, en sa dévotion, pour livrer quoi que ce fût à un prélat constitutionnel, enfin chez une simple femme, qui avait conservé de cette eau sanctifiée. Jusque-là, les circonstances avaient pris une tournure plutôt risible. Elles eurent une conclusion tragique. Tandis que l'évêque trempait le goupillon dans le bénitier pour en asperger le malheureux et chasser de son corps le malin esprit, on vit tout à coup cet homme, qui n'avait gardé qu'un souffle de vie, à la suite de tant de violences, tomber à ses pieds raide mort. L'exorciste s'était presque évanoui de saisissement, et, de sa main gauche, avait échappé le bâton pastoral, qui roula de marche en marche ! On put en garder bonne mémoire dans l'antique cité d'*Augustodunum* ; Talleyrand ne se vanta jamais de cette aventure.

---

## CHAPITRE TROISIÈME

### Talleyrand et la Révolution.

A l'Assemblée nationale. — Avant de s'engager. — Entre le Roi et la Révolution. — Talleyrand et Mirabeau; un nuage tôt éclairci entre ces deux grands hommes. — Dans la belle période de 1789. — Rôle d'importance de Talleyrand. — Hors des soucis de la vie publique. — Retour à la Constituante. — Le débat fameux de l'aliénation des biens du clergé, institué par Talleyrand, et les indignations, les colères qu'il déchaîne contre son auteur dans le monde ecclésiastique. — Par contre, la popularité de l'évêque d'Autun, à Paris. — Tableau de la Fête de la Fédération et de la messe du Champ de Mars. — La situation morale de l'évêque d'Autun auprès des curés de Saône-et-Loire, après le vote de la constitution civile du clergé. — Tension extrême des rapports; puis la rupture complète : démission de l'évêché d'Autun. — Après le prélat grand seigneur, le député, le diplomate. — Double mission en Angleterre. — Des négociations laborieuses. — L'incident Biron. — Comment des résultats si malaisément acquis furent renversés par la journée du 10 août. — Les explications de Talleyrand, à Paris. — Troisième départ à Londres. — Détails sur sa vie intime et ses relations de société dans la capitale d'Angleterre. — Des émigrés de son bord. — Un aimable séjour dans le comté de Surrey. — La colonie de Jupiter Hall. — Des conditions d'existence moins tranquilles, à Londres. — Sous la menace de l'*alien-bill*. — Décret d'expulsion. — Départ forcé de Talleyrand pour Philadelphie.

L'aurore de sa grande destinée politique ne faisait que poindre, lorsque se dénonçaient les préambules de la Révolution.

Avant qu'il eût lié partie avec la fraction du clergé, qui vint se réunir au Tiers dans la voie des innovations, il s'était tenu sur un pied d'hésitation prudente et d'expectative. Révolutionnaire, il ne l'était ni d'instinct, ni d'éducation, ni par goût, — tout au plus libéral par

raisonnement et avec mesure. Aux premiers signes d'existence des États Généraux, qui furent un long débat pour la vérification des pouvoirs en commun, il s'était montré nettement opposé à la réunion des ordres. Les délibérations à peine ouvertes, il s'était senti effrayé de l'exaltation des esprits. Pressentant qu'elle irait aux pires extrémités, il en avertit de loin Louis XVI et les princes. A la faveur de plusieurs rendez-vous de nuit, arrangés comme des conciliabules secrets avec le comte d'Artois, il l'avait exhorté formellement à parler au roi le langage de la fermeté, à lui exposer tout le péril de la situation présente et future, à lui inspirer, quand il en était encore temps, la résolution énergique de dissoudre les États-Généraux et d'en appeler, une seconde fois, au pays, sous des conditions différentes d'élection. Dans la même pensée, il avait conçu et mis par écrit tout un plan afin d'arracher Louis XVI aux violences populaires. Il l'avait remis de sa main au comte d'Artois, en le priant de le faire passer sous les yeux du souverain irrésolu, qui prit peur et n'accepta pas (1). C'est alors que Talleyrand, commençant par se dégager de ses obligations envers le trône comme il se dégagera tout à l'heure des liens si faibles qui l'attachent aux autels, dira au frère de Louis, déjà prêt à partir pour l'émigration, cette parole claire : « Si le roi veut se perdre, je ne me perdrai pas avec lui (2). »

(1) Ainsi, après l'arrestation de Varennes, présentant le 10 août et remplie d'épouvante pour la famille royale, M<sup>me</sup> de Staël rédigea, vers le milieu de 1792, un nouveau plan d'évasion des Tuileries, qu'elle enverra au comte de Montmorin, mais ne sera pas écoutée.

(2) Dans la dernière de ces entrevues, où le comte d'Artois avait signifié à Talleyrand l'intention formelle du roi de céder plutôt que de faire verser une goutte du sang en opposant la force des armes aux mouvements popu-

Il suivait les événements, sous le couvert d'une circonspection très attentive, n'avançant d'opinion qu'à mots comptés, se réservant d'y apporter telle ou telle modification qu'exigerait le tour des circonstances, découvrant des préférences pour une monarchie constitutionnelle et de bonnes dispositions à en favoriser l'établissement, au reste ne promettant point d'y sacrifier l'essentiel de soi-même, s'il devenait évident qu'elle ne pourrait pas triompher, sous une cocarde ou sous une autre, celle de Louis XVI ou de Philippe-Égalité.

Cependant les poussées de l'opinion s'accusaient par de tels actes qu'il comprit la nécessité d'une attitude plus précise.

On était aux idées, aux faits de révolution. Aucune force n'aurait été capable, désormais, d'en arrêter la marche ou d'en changer les éléments. Il fallait céder à la pente du flot si l'on aspirait à prendre position dans la conduite des affaires publiques. Bien des plumes le reprocheront à Talleyrand, et non sans aigreur après le retour des périodes calmes. Pour se sauver de ces reproches — à prévoir — devait-il, avant qu'éclatât l'inévitable tempête, rester immobile et sans voix, les bras levés au ciel, dans une attitude d'imploration muette? Il ne le pensa pas ainsi, mais profita de la première porte ouverte pour y glisser les talents ambitieux, qui l'élèveront aux premières places. Puisqu'il n'entrevoyait pas d'autre alternative que de disparaître, sous

lares, la conclusion du prince avait été celle-ci : « Quant à moi, mon parti est pris; je pars, demain matin, et je quitte la France.

» — Alors, Monseigneur, il ne reste donc plus à chacun de nous qu'à songer à ses propres intérêts, puisque le roi et les princes désertent les leurs et ceux de la monarchie.

» — En effet, c'est ce que je vous conseille de faire. Quoi qu'il arrive, je ne pourrai vous blâmer; et comptez toujours sur mon amitié. »

la forme d'une silencieuse protestation, ou de hurler avec les loups, il préféra s'arrêter au dernier de ces partis et donner aussi de la voix.

\*  
\* \* \*

Les secousses préliminaires du grand choc se succédaient comme une série d'orages dont il eût été bien difficile de prévoir et le nombre et le terme. « Nous allons avoir une révolution », disait quelqu'un à Du Pange, un homme de sens et d'esprit, quand le doublement du Tiers, ayant été décidé, eut porté à quinze cents les députés aux États Généraux. « Une révolution ! avait répondu celui-ci, nous en aurons quinze cents ! » *Tot capita, tot tempestates!*

En attendant, les espérances de la nation s'étaient ouvertes aux grandes idées de 1789, saluées comme l'avènement d'une religion nouvelle. Talleyrand en revendiquera sa part hautement. Les États Généraux s'étaient déjà transformés en Assemblée constituante : on l'y connut à ses premiers discours, à ses vœux, à ses rapports. Avec une netteté de vues parfaite, il précisa les réformes, les améliorations selon lui nécessaires au renouvellement politique de la France. Ces améliorations, ces réformes, qu'il appartiendra aux gouvernements constitutionnels de réaliser dans le sens et la forme qu'il avait établis, il les avait exposées, une première fois, dans son programme aux électeurs du bailliage d'Autun, et de manière à n'y laisser aucune ombre, tant l'évidence en était lumineuse. C'est en relisant ces pages documentaires de Talleyrand sur les « affaires générales de la nation » que longtemps après, l'Anglais Bulwer Lytton s'écriera : « Peut-être serait-il impossible de trouver dans les annales de l'histoire, un

exemple plus remarquable de prudence humaine et de jugement droit. »

Il s'était prononcé contre les mandats impératifs (1); il avait fait prévaloir l'idée anglaise d'un pouvoir exercé par des ministres responsables. On l'appela dans le Comité de Constitution et par deux fois. Il y présenta des rapports dont le sens philosophique et l'élégance d'expression parurent émaner de la plume d'un Chamfort et, pour le fond, des élucubrations discrètes de l'abbé Desrenaudes, son grand-vicaire, quoique Talleyrand eût été parfaitement capable de les rédiger sans aide.

Une impatience brouillonne ne troublait point l'ordonnance de ses pensées ni de ses actes. Néanmoins, cette première partie de sa carrière politique avait frappé les esprits attentifs. Des regards clairvoyants s'attachaient à suivre ses progrès. Dans un portrait figuré que traçait de lui Chauderlos de Laelos, il était dit en propres termes : « *Amène* arrivera à tout, parce qu'il saisira les occasions, qui s'offrent en foule à celui qui ne violente pas la fortune. » Les augures ne se trompaient point, dont l'opinion le vouait à un grand avenir.

Talleyrand avait franchi le pas de sa trente-cinquième année. Sa raison avait mûri et s'était fortifiée au soleil de la seconde jeunesse. L'esprit en forme et en vigueur pour les desseins suivis et l'âme encore assez sensible pour s'y attacher avec quelque passion, son autorité croissait, de jour en jour, à la Constituante. Il s'y glissait sans bruit; il y voilait son entrée. Mais on savait bientôt qu'il était là. Un mot sorti de sa bouche, l'un

(1) *Motion de M<sup>r</sup> l'Évêque d'Autun sur les mandats impératifs*, in-8° de 20 pages.

de ces mots trouvés, comme il excellait à les détacher, au bon moment, avait trahi sa présence. Ainsi dans telle séance orageuse, où il n'avait pas craint d'entrer en lutte avec Mirabeau, le personnage dominant de cette assemblée, qui dominait tout... La lice était ouverte, où se faisaient face les adversaires, l'un si turbulent et fougueux, l'autre si flegmatique, Mirabeau s'écria :

« — Attendez, je vais vous enfermer, dans un cercle vicieux.

» — Vous voulez donc m'embrasser? » avait répondu l'évêque d'Autun, qui, lui-même était loin de passer pour un exemplaire de vertu.

Car, il fut un moment où ces deux hommes supérieurs, qui se connaissaient depuis longtemps et que rejoignaient sur tant de points leurs opinions, leurs talents, et leurs vices mêmes, se brouillèrent. Avec toute l'ardeur de son tempérament, Mirabeau s'était emporté en des termes d'une rare violence contre Talleyrand (1). Désaccord passager : ils reviendront à une meilleure appréciation d'eux-mêmes; ils se retrou-

(1) Voici de quelle douce façon il le traitait, dans une lettre à l'un de ses amis :

« Paris, rue Sainte-Anne, 28 avril 1787.

» Ma position assombrie par l'infâme conduite de l'abbé de Périgord est devenue intolérable. Je vous envoie, sous cachet volant, la lettre que je lui répète; jugez-la et envoyez-la-lui; car j'aime à penser que cet homme vous est inconnu, et je suis bien sûr, au moins, qu'il devrait l'être à tout homme honnête de votre temps. Mais l'histoire de mes malheurs m'a jeté entre ses mains, et il me faut encore user de ménagement avec cet être avide, bas et intrigant. C'est de la boue et de l'argent qu'il lui faut. Pour de l'argent il a vendu son honneur et son ami; pour de l'argent il vendrait son âme, et il aurait raison; car il troquerait son fumier contre de l'or. »

Comme son terrible père, dit *l'Ami des hommes*, Mirabeau l'aîné était un grand débrideur d'injures, quand la colère le tenait.



veront et se réconcilieront dans l'entière communauté de leurs vues sur la politique intérieure et extérieure. Lorsque le puissant orateur se sentira frappé en pleine lutte, et que la mort voudra se saisir de cette immense proie, c'est Talleyrand qu'il choisira comme exécuteur testamentaire avec le comte de Lamarck; et c'est encore Talleyrand, qui, le 4 février 1791, donnera lecture du dernier discours préparé par le tribun sur l'éducation publique. Enfin, une note découverte dans les papiers de Mirabeau, après sa disparition, prouvera qu'il avait eu le dessein d'appeler Talleyrand au ministère, si ses plans d'alliance avec la cour contre les excès de la Révolution avaient triomphé. On sait comment devait échouer cette tentative de fusion entre la royauté raffermie et la démocratie réfrénée pour le développement progressif des institutions nationales. Le pacte était signé, l'argent versé aux mains prodigues de Mirabeau, et Talleyrand prêt à suivre l'évolution entamée. La résistance maladroite de La Fayette, l'opposition jalouse de ce personnage de second plan, que le hasard avait mis au premier parce qu'il s'était trouvé là, dérangeront l'accord, que ruinera définitivement la mort de Mirabeau. Et la Révolution jacobine, dont l'élan de dévastation pouvait encore être arrêté, ira jusqu'au bout de sa course furieuse... Mais nous n'en sommes pas encore aux mauvais jours, où la démagogie portera à la liberté naissante des atteintes mortelles.

Bien des illusions fleurissent les imaginations et les cœurs. On n'est pas sorti de la période d'enthousiasme. Dans les salons on ne parle que de liberté à l'anglaise, de constitution nouvelle, des droits du citoyen. Les femmes combinent des systèmes de gouvernement, les hommes font des motions et vont au club. Avec leur

imprudence aimable, les spirituelles se jouent des mots, parce qu'elles les supposent simplement à la mode et ne se doutent guère de l'étrange force qu'ils prendront sur d'autres lèvres que les leurs.

L'émigration n'a fait que commencer. Les plus inquiets ou les plus impatients de s'enrôler dans les rangs de l'étranger font diligence. D'autres ne sont retenus à Paris que par la difficulté d'en sortir, avant que le nécessaire, — les affaires d'argent, — soit mis en ordre (1). Beaucoup demeurent, attendent, espèrent. Des créatures de beauté, d'élégance et de charme regardent et bravent le flot qui monte; presque s'amuse-ent-elles à lui tenir tête avec une jolie crânerie, qu'elles ne croient pas dangereuse, parce qu'elles sont femmes et supposent qu'on ménagera toujours les femmes.

C'est M<sup>me</sup> de Simiane sortant de la Comédie française et disant au crieur : « Appelez mes gens ! » Un passant s'est écrié : « Il n'y a plus de gens ! Tous les hommes sont égaux. » Elle aussitôt riposte : « Eh bien ! crieur, appelez mes frères servants. »

C'est la duchesse de Biron considérant de sa loge les prestiges de la scène et les turbulences du parterre. Ce soir-là, les dispositions du rez-de-chaussée sont mauvaises à l'égard des habitués du balcon. Des pommes sont lancées contre les loges aristocratiques. L'un de ces projectiles s'est introduit sans qu'on l'ait appelé chez M<sup>me</sup> de Biron. Elle l'a recueilli pour le retourner,

(1) « La terre me brûle les pieds à Paris, écrit tout franchement M<sup>me</sup> de Nermont à un ami... Mais, aussitôt que je saurai sur quoi compter, comme je décampè ! » (Archives nation., W 274, dossier 59, 4<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 38.) Elle s'y laissera surprendre, pourtant : le 7 ventôse an II, elle fut mise en état d'arrestation, comme ex-noble et pour cause de relations suspectes avec des émigrés. Incarcérée aux Carmes, elle fut rendue à la liberté, le 12 vendémiaire an III.

le lendemain, à La Fayette, soigneusement enveloppé, avec ces mots : « Voici le premier fruit de la Révolution qui soit arrivé jusqu'à moi. »

Talleyrand, lui, des deux oreilles écoute, passe et fait son chemin.

En peu de temps, il s'est acquis une situation prépondérante à l'Assemblée nationale. Le 18 août, il avait été nommé secrétaire, avec Mathieu de Montmorency et l'abbé de Barmond. Le 31, sans qu'il eût présenté de candidature, deux cents voix s'étaient réunies sur son nom, pour la présidence. Dans la quinzaine suivante, il s'était vu élire du comité de constitution, le quatrième sur la liste avec Thouret, Siéyès, Target, Desmeuniers, Rabaud Saint-Étienne, Tronchet, Le Chapelier. L'Assemblée lui confèrera l'honneur de l'appeler à la présidence, avant d'y porter Mirabeau. Enfin elle arrêtera sur lui son choix pour présenter au pays le compte-rendu de la conduite et des travaux de ses membres. Personne ne saura mieux en caractériser l'œuvre accomplie qu'il ne le fera dans son admirable adresse aux Français, lue en séance publique, le 11 février 1790.

\*  
\* \*

Les soucis de la vie publique ne l'absorbaient pas au point de lui faire oublier les goûts et les faiblesses de sa vie privée. Mêlant l'agréable à l'utile, il continuait à se distraire dans les passe-temps mêlés de la conversation (lorsqu'il y avait encore une société à Paris), des femmes et du jeu.

Le jeu fut à Talleyrand une tentation toujours chère. Quelquefois, dans le monde, il en avait usé comme d'un dérivatif commode pour échapper à l'ennui des

entretiens qu'il ne lui convenait point de soutenir. Voulait-il s'en épargner l'incommodité ou n'être pas contraint à mettre sur le tapis de la conversation, quand il n'en avait pas envie, ses idées personnelles, il allait à la table de jeu et s'y oubliait, à plaisir. Mais il n'y était pas conduit par cette raison unique. La prodigalité de ses dépenses lui en faisait un besoin, à plus d'un jour de l'année, en l'époque où ne se déversaient pas encore dans ses coffres les munificences des grandes dotations. Il y recourait d'autant plus volontiers qu'il avait la main heureuse. Ainsi, pendant l'hiver de 1790, il lui arrivera de gagner, au club des Échecs et dans la société, une trentaine de mille francs en deux mois. Il en éprouvera, si nous l'en croyons, de la satisfaction et du regret tout à la fois. Des scrupules inattendus tenant à son état nouveau de législateur lui monteront à la tête, de telle sorte qu'il croira devoir s'en expliquer dans une sorte de confession publique (ô geste digne des premières simplicités chrétiennes!) sous la forme d'une lettre aux journaux. A l'entendre, il n'aimait pas ou avait cessé d'aimer le jeu; il était tout prêt à l'abhorrer, en réfléchissant aux maux et aux iniquités dont ce vice est la source. Il se reprochait gravement de n'avoir su résister à ses amorces. Mais, comme le règne de la vertu s'était levé sur le monde, il avait compris que le moyen le plus honnête de réparer ses erreurs était d'avoir la franchise de les reconnaître (1). Aurait-on supposé jamais un Talleyrand aussi exemplaire, aussi pénitent de ses fautes?... Il avouera ses torts, sans

(1) *Lettre aux auteurs de la Chronique de Paris*, 8 février 1791, publiée dans le *Moniteur universel*, t. VII, p. 324.

doute, mais nous n'avons pas appris, d'autre part, qu'il ait voulu rendre à la communauté sociale l'argent dont il s'accusera, en se frappant la poitrine, de l'avoir indirectement frustrée.

L'envie lui reviendra souvent de pousser des jetons et de mêler des cartes, jusqu'à ce terme de la vieillesse humaine où sans peine se corrige-t-on de tous les défauts, qui ne nous sont plus d'aucun plaisir ou d'aucune utilité. Parvenu là, du haut de son expérience sereine, on l'entendra formuler contre le jeu des enseignements d'oracle :

« Ne jouez pas, recommandera-t-il à l'un de ses protégés, j'ai toujours joué sur des nouvelles certaines et cela m'a coûté tant de millions. »

Car il précisera le chiffre de la perte et, pour ne diminuer point la portée de sa leçon, il ne fera qu'oublier l'échelle compensatrice de ses gains.

Mais nous anticipons sur les dates ; nous nous écartons du principal de notre sujet. Revenons un peu sur nos pas et retournons à la Constituante, où s'est ouverte une délibération d'importance dans l'histoire de la Révolution et de Talleyrand.



L'étonnement n'y fut pas mince, lorsque, en la séance du 10 octobre, se ralliant sur ce point aux idées de Necker, l'évêque d'Autun proposa d'une voix ferme l'aliénation des biens du clergé et qu'il présenta lui, dignitaire de l'Église, les éléments d'un projet qui livrait aux créanciers de l'État le patrimoine de son ordre.

Déjà, au milieu de l'effervescence, qui suivit la nuit du 4 août, quand, au milieu des acclamations et des

larmes, la noblesse avait fait spontanément à la nation le sacrifice de ses privilèges, l'Assemblée nationale avait entendu le député du bailliage de Charolles, un marquis de La Coste lui exposer confusément une motion identique (1). On l'avait laissé tomber, ladite motion, parce que les esprits n'y étaient pas encore assez préparés. A son tour, Talleyrand s'était emparé de cette idée, qu'il eût aussi bien combattue, la veille, s'il l'avait jugée non viable et prématurée. Mais elle était mûre; elle devait inévitablement triompher sous une forme ou sous une autre. Habilement il la prit à son compte et en récolta le succès, à la grande stupeur de ceux qui l'avaient envoyé à l'Assemblée pour y défendre les droits et les intérêts ecclésiastiques. Par cette initiative, qu'on n'aurait pas attendue de l'ancien agent du clergé, Talleyrand préludait au système politique de toute sa vie consistant à faire bon marché de la moralité des actes personnels, devant le but ou le prétexte de l'utilité générale.

Dès les premières assemblées du clergé auxquelles il lui avait été donné de prendre part, en 1775, il avait pu se former une appréciation complète de la persistance de l'Église à ne se relâcher en rien de l'immunité de ses possessions, considérée comme un principe intangible. Étant agent général de son ordre et constatant que le clergé, très attaqué par les philosophes, malmené par l'opinion, envié dans ses richesses, perdait, chaque jour, de sa considération, Talleyrand avait exprimé le vœu qu'il se prêtât à des sacrifices proportionnels,

(1) Séance du 8 août. Deux jours auparavant, Buzot avait lancé cette phrase, qui se perdit dans le bruit : « Je soutiens que les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation.. »

susceptibles de lui ramener les sympathies (1). Sur ce terrain, il avait rencontré des oppositions inébranlables. Les gros décimateurs n'en cédèrent pas un décime. L'esprit de détachement évangélique pouvait servir de thème éloquent dans les livres de piété, dans les mandements et les sermons de cathédrale; il n'allait pas jusqu'à se donner en exemple, sinon dans le bas clergé, — qui se plaignait de n'avoir pas de quoi vivre, — du moins de la part des évêques et des abbés commanditaires (2).

Quand le ministre des finances, Jean-Baptiste de Machault, fort embarrassé dans ses comptes, voulut imposer les biens des ecclésiastiques comme ceux des autres sujets, le haut clergé s'y était opposé d'une seule voix, arguant de cette bonne raison que les biens donnés à l'Église ne sont plus reprenables, parce qu'ils sont consacrés à Dieu.

Les temps avaient poursuivi leur évolution logique; l'esprit de réforme et de nouveauté s'était affirmé avec une évidence, avec une force redoutables. On en était resté, cependant, aux obstinations de 1725 où le corps

(1) « Je voulais que le clergé proposât d'acheter au gouvernement la loterie royale pour la supprimer, etc. » (*Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, p. 52.) Ce qu'on oublie trop souvent de rappeler, à propos de sa motion de la remise des biens du clergé à la nation, c'est qu'il avait exprimé, le même jour, un vœu d'amélioration du sort des prêtres de campagne.

(2) A différentes époques, le gouvernement était intervenu pour améliorer le sort des prolétaires de l'Église : « Un édit de 1768 assurait un minimum de 500 livres au curé et de 200 au vicaire. En 1778, le premier reçut 700 livres et le second 250, puis 350 livres (1785). C'était la portion congrue; en regard, il convient de citer le chiffre de rente de certains gros décimateurs, qui souvent renaient pour eux la moitié, parfois même les trois quarts du produit des dimes. L'abbé de Clairvaux touchait ainsi 400.000 livres par an; le cardinal de Rohan, un million; les Bénédictins de Cluny, 1.800.000; les Bénédictins de Saint-Maur, 8 millions, et ce ne sont pas là des exceptions. » (Note des *Mémoires* de Talleyrand, p. 53.)

de l'Église en tumulte refusait au gouvernement de se soumettre à l'impôt du cinquantième. Ni les alarmes grandissantes du Trésor, ni le cri de la détresse générale n'amollissaient ces résistances d'une caste privilégiée défendant opiniâtrement l'immutabilité de ses intérêts. Tels de ses membres prétendaient qu'il était de leur devoir impérieux de sauvegarder, entre leurs mains, le patrimoine des pauvres. Tels autres, les hauts prélats, soutenaient qu'ils avaient à maintenir en leurs personnes, sans y souffrir d'amoindrissement, le prestige du principal corps de l'État. Pour ne pas être à charge au royaume, ils devaient rester les maîtres exclusifs des biens dont la piété des aïeux avait enrichi l'Église.

Précédemment, des discussions infinies s'étaient produites sur le chapitre des dîmes, des alleus, des franchises aumônes. En l'assemblée des Notables, il avait été question de supprimer les dîmes. L'archevêque d'Aix, M. de Boisgelin, s'était levé pour les défendre. Comme il disait d'un ton pénétré : « La dîme, cette offrande volontaire de la piété des fidèles », une voix l'interrompit, celle du duc de La Rochefoucauld, qui simplement, ajoutait : « La dîme, cette offrande volontaire de la piété des fidèles sur laquelle existent, maintenant, quarante mille procès dans le royaume. » Puis, on s'était plaint amèrement, au sein du clergé, des sentiments injustes et de la conduite inexplicable, qui poussaient l'esprit du siècle à provoquer l'anéantissement de ses privilèges, à conspirer contre ses biens. Et des raisons et des textes en abondance avaient été fournis pour justifier leurs possesseurs d'une exonération complète des charges du pays.

Dans une convocation récente d'hommes d'Église,



chez l'un d'entre eux et non des moindres, le cardinal de La Rochefoucauld, pendant que des voix s'échauffaient sur l'idée de contribuer par des sacrifices personnels au raffermissement du crédit public, un archevêque, Jean-Marie Dalou, avait proposé sérieusement de profiter d'une *occasion aussi favorable* pour faire payer les dettes du clergé par la nation. Talleyrand, qui l'avait entendu, ne pouvait en croire ses oreilles. Tant de confiance et d'imprudence, à la fois, quand les événements, comme ils se poussaient et se précipitaient, étaient si loin de travailler pour ces illusions tenaces!

On n'avait pas su se résoudre à des concessions opportunes et nécessaires. La bourrasque viendra, qui tout emportera d'un seul coup. La vague populaire balaiera d'une seule rafale ces droits, ces privilèges, que le clergé de France faisait remonter aux capitulaires de Charlemagne.

Un évêque avait osé porter le premier coup au « colosse sacré ». L'effet que produisit sur les députés ecclésiastiques la lecture du projet fut inouï. Tandis que se prolongeaient les applaudissements des *révolutionnaires* et des *capitalistes*, l'abbé Maury ne trouvait pas de termes assez rudes pour flétrir une pareille défection. « Il ne nous reste plus, s'écria douloureusement l'abbé de Montesquieu, qu'à pleurer sur le sort de la religion. » Une effroyable tempête s'était élevée des bancs de la droite contre la trahison de l'évêque d'Autun; car on oubliait, à dessein, les nombreux orateurs de la gauche, tels que Barnave, Pétion, Treillard, Mirabeau, qui, tour à tour, soutinrent, développèrent en l'amplifiant et l'exagérant même sa proposition. Il demeura seul chargé des péchés d'Israël. Le chapitre

de sa cathédrale lui avait adressé, sur le champ, une lettre de protestation, dont les sentiments ne furent pas du tout modifiés par une réponse fort habile de sa part, où l'historien voit poindre, déjà, — tel qu'il se montrera pour les besoins d'une différente cause, aux heures du Concordat, — l'agent de conciliation et de réparation. On n'écouta point ce plaidoyer, où il se défendait d'un mal par la crainte d'un pire. Les orthodoxes le renièrent et conspuèrent. L'ensemble du clergé prononça sa déchéance spirituelle. Du dehors pleuvaient les libelles déversant à flots sur sa tête les injures, les outrages. En de certains salons on ne prononçait plus son nom. Il y était assez clairement désigné, quand on avait dit : *le scélérat, le diabolique personnage*. Talleyrand laissa déborder ce tourbillon, cette écume (1).

Il avait bien calculé la portée de son geste. Le grand seigneur, l'ancien prélat de cour, par sa motion du 10 octobre « avait assuré sa naturalisation révolutionnaire ». L'aristocrate avait cessé d'être suspect. S'il put être ensuite adopté par tous les régimes, s'il put devenir ministre du Directoire, même sous Barras et les survivants de la Terreur, il le dut à l'événement qui

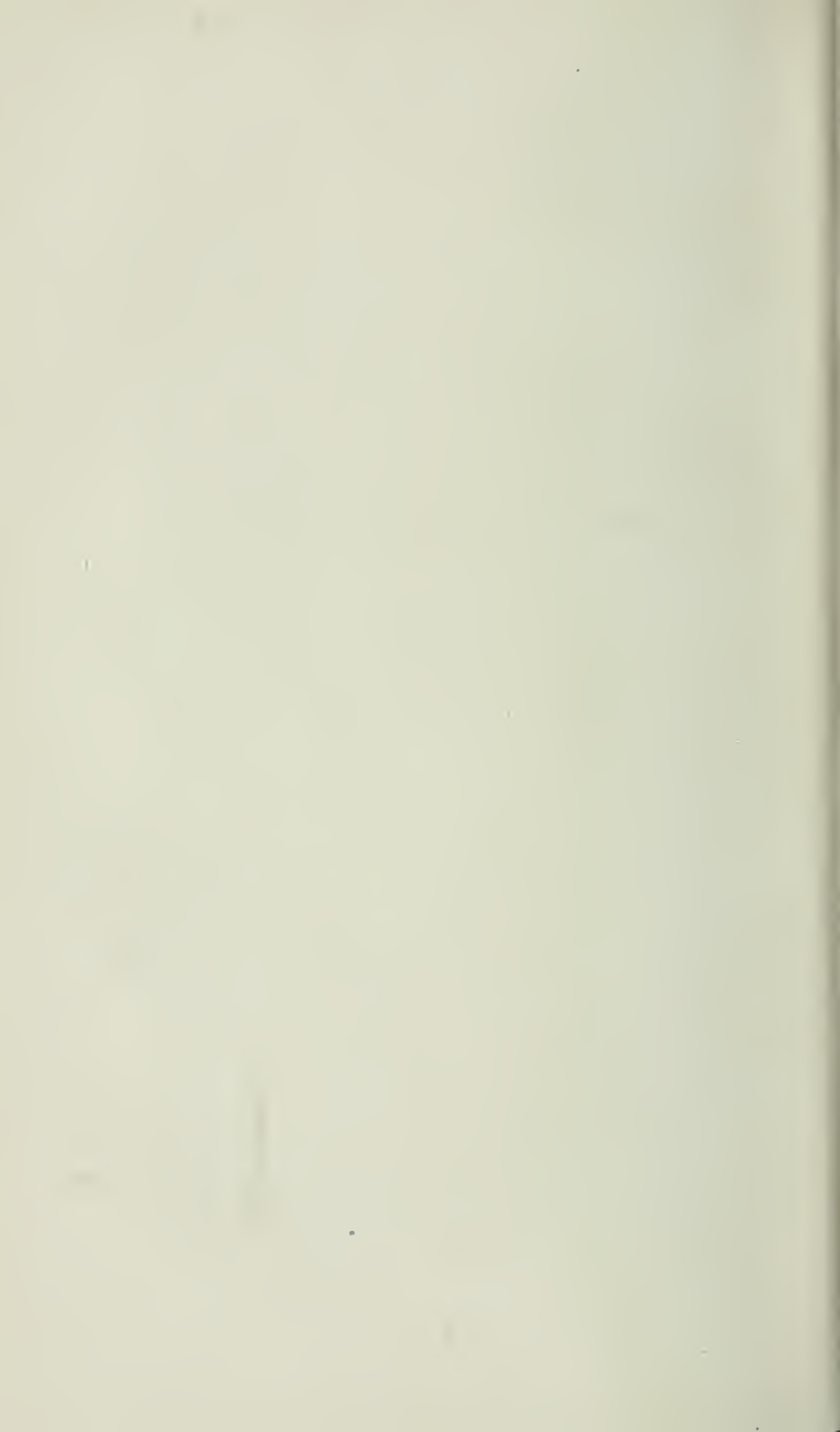
(1) *Confession de l'évêque d'Autun*, in-8°, s. l. ni d.; *Dialogue entre M. l'évêque d'Autun et M. l'abbé Maury*, in-8°, s. l. ni d.; *la Vérité à l'évêque d'Autun*, in-4° de quatre pages, s. l. ni d., réimprimée sous le titre de *Précis de la vie du prélat d'Autun, digne ministre de la Fédération*, in-8°, de quatorze pages, Paris, 1790. Les quelques lignes suivantes donneront une idée du ton régnant dans ces aimables factums : « Infâme prélat, la honte et le scandale du clergé, le rebut de la noblesse, l'opprobre des honnêtes gens, le plus bas, le plus vil, le plus méprisé des agioteurs. Perfide destructeur d'un ordre dont tu fus l'agent, monstre d'ingratitude envers ton roi, qui t'a comblé des biens de ce corps que tu foules aux pieds, sans doute parce qu'il était un des plus fermes appuis du trône... Second Judas ! tu l'as vendu à cette même nation juive, à beaux deniers comptants. »



LA JOURNÉE DU 10 AOUT 1792 (PRISE DES TUILERIES)

(Tableau de Jacques Bertaux)

Salon de 1795



dans le grand duel ouvert entre les deux sociétés, l'avait jeté définitivement du côté de la Révolution (1).

\*  
\* \*

En vertu des gages qu'il venait de donner à la démocratie, Talleyrand fut appelé à l'accomplissement d'un grand acte civique et qui, durant un certain nombre d'heures, fixerait sur sa personne l'attention de tout un peuple. Les élus le désignèrent à l'honneur de célébrer la messe, pour la Fête de la Fédération, devant la foule assemblée sur le Champ de Mars. Honneur équivoque, parce que, lui étant dévolu, ce solennel office avait un air de parodie. Mais il feignit de se rendre avec l'empressement le plus vif au vœu de l'Assemblée.

Le 14 juillet 1790! Une date signalée dans les fastes de la Révolution. En un seul et même souffle s'étaient fondues soudainement les aspirations de la France entière. La semaine précédente, à Paris, des hommes de toute classe, des femmes et jusque des enfants, avaient mis tout leur courage à niveler le sol bossué du Champ de Mars. Des chants accompagnaient et soutenaient le labeur de ces mille et mille ouvriers volontaires. Et l'œuvre entreprise du 7 au 14, avait été prête, à l'heure fixée.

Mais le grand jour est arrivé. Les fédérés se sont rendus en foule, de tous les points du pays, à l'appel impatient de la capitale. On est au plein de la saison chaude, quand le soleil a fait son entrée dans le signe zodiacal du Lion. Sans doute, l'astre fécondateur se tient prêt à répandre des flots de lumière sur la multitude en joie... Hélas! il convint au ciel, se jour-là, de se montrer aristocrate en boudant aux

(1) Bernard de Lacombe : *Talleyrand, évêque d'Autun*.

espérances populaires. A chaque instant s'abattent des rafales de vent et de pluie. Les clameurs, les chants, les rires n'en sont pas interrompus ; ils n'en éclatent pas avec moins de force ni de gaîté. Les premiers arrivés s'étaient donné patience en dansant sur la terre molle, dans la boue. Maintenant les amphithéâtres immenses de Chaillot et de Passy sont remplis de spectateurs dominant le champ de manœuvres, où défileront cinquante mille hommes. Soudain s'est fait un grand silence : le roi, la reine, l'assemblée ont gagné leurs places. La Fayette à cheval est venu prendre les ordres du roi. La solennité religieuse a commencé. A l'autel de la patrie monte Talleyrand, de son pas qui cloche, mais avec la plus ferme contenance. Deux cents prêtres, les aumôniers des gardes nationaux, lui font cortège et l'entourent, portant sur la blancheur de l'aube sacerdotale la ceinture tricolore ; il apparaît, au milieu de lévites et de soldats ; et d'une main généreuse il épand sur le peuple, sur l'armée, sur la cour, aux quatre vents, des flots d'eau bénite et de bénédictions. Son nom est répété de bouche en bouche : c'est l'abbé de Périgord, c'est Talleyrand, c'est l'évêque d'Autun. Assisté des deux abbés Louis et Desrenaudes, il offre le saint sacrifice ; et, quand sont achevées les prières, un roulement bref de trois cents tambours annonce que sa main, encore, va bénir l'oriflamme et les bannières des quatre-vingt-trois départements. Quarante canons tonnent à la fois. C'est la minute émouvante où les serments seront prononcés, à la face du ciel et de la terre. La Fayette jure, au nom de la garde nationale, d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi. Louis XVI atteste l'amour profond qui l'anime envers son peuple. La reine élève dans ses bras le petit dauphin, le tend à la foule rede-

venue envers elle généreuse et aimante. Et, pour couronner l'apothéose de cette alliance, hélas ! éphémère de la jeune Révolution et de la Royauté, l'évêque d'Autun entonne le *Te Deum* ; et douze cents musiciens exécutent l'hymne triomphale. Un frisson d'émotion nerveuse secoue cette multitude enthousiaste. Les épées s'agitent ; les mains se tendent et s'étreignent ; des larmes coulent de tous les yeux, et de toutes les poitrines s'exhalent des cris de joie et d'amour... Du haut de son monticule, élevé au centre de la vaste arène, de quel regard songeur et sceptique Talleyrand dut-il considérer les transports de cette immense illusion d'un jour de trêve !

La cérémonie finie, le peuple écoulé, les bannières remises en place, l'officiant respira, heureux de s'en revenir paisible aux travaux de l'Assemblée.

Étrange association des circonstances ! La veille, il avait adressé à ses commettants du diocèse d'Autun une lettre pastorale ordonnant que, pour l'amélioration de l'état des campagnes récemment éprouvées, fussent dites des prières choisies parmi les plus solennelles de la liturgie, les prières des Quarante heures. L'excellent évêque ! Mais, deux jours auparavant, sans avoir pris part aux débats sur la question posée entre l'Église et l'État, si redoutable, sans approuver en son for intérieur une mesure qu'il réprouvera ensuite comme une grosse faute, en politique (1), il avait voté la constitution civile du clergé. Le 28 décembre (2), lui-même prononça, à la barre de l'Assemblée, la formule du serment.

« Je jure, déclara-t-il, la main levée, de remplir mes

(1) « Je ne crains pas de reconnaître, quelle part que j'aie eue dans cette œuvre, que la constitution civile du clergé a été peut-être la plus grande faute de l'Assemblée. » (Talleyrand, *Mémoires*.)

2 *Archives parlementaires*, t. XXI, p. 687.

fonctions avec exactitude, d'être fidèle à la nation française, à la loi et au roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution et notamment les décrets relatifs à la constitution civile du clergé. »

De faibles liens l'attachaient encore à l'église d'Autun; il essaya d'une dernière lettre explicative à ses prêtres, les assurant que l'intégrité du dogme ne courrait aucun péril et que les lois de la communauté ecclésiastique étaient plutôt restaurées qu'abrogées. Pour l'amour de la paix, il les exhortait à suivre son exemple. Il ne parvint pas à les convaincre, tout au contraire (1), mais n'en eut pas l'âme autrement

(1) Voici la réponse que firent tenir à leur évêque, sans ménagement de termes, les curés de Saône-et-Loire :

» Monseigneur,

» Votre apostasie n'a surpris personne; arrivé à ce point d'opprobre où rien ne peut plus avilir ni dégrader dans l'opinion, vous ne devez aspirer qu'à consommer votre iniquité et à en recevoir le fruit honteux. Mais, si vous vous étiez flatté de trouver des complices dans les ministres respectables auxquels vous adressez votre lettre, vous vous seriez étrangement abusé. On n'imité volontiers que ceux qu'on estime. Le spoliateur sacrilège des églises! L'avocat des juifs! Quels titres à notre confiance!... Cessez donc de vous applaudir des rapports qui doivent nous attacher à vous. Nous les avons en horreur ces liens d'iniquité, ils seraient illégitimes, impies, déshonorants. Nous resterons invariablement attachés à nos supérieurs légitimes, à ceux que l'église nous a donnés.

» Comment, dans ces fatales conditions, osez-vous nous promettre de recourir à tout ce qui intéresse la religion? La religion! comment ce mot auguste erre-t-il sur vos lèvres? Et ce serment que vous avez prêté dans toute la sincérité de votre âme, ce serment de trahir cette sainte religion, de violer les règles de l'Église, avec un acharnement digne de ses ennemis les plus cruels, ce serment de schisme, d'hérésie, d'apostasie, l'avez-vous donc oublié? Vous ne feignez d'honorer la religion que pour lui plonger un poignard dans le sein. *Osculo tradis eum.*

» Au reste, vous ne tromperez ni Dieu ni les hommes. L'infamie en ce monde, la réprobation dans l'autre, quel partage, grand Dieu! Et c'est un pontife de notre sainte religion, et c'est un successeur des apôtres, et il voudrait nous entraîner avec lui dans l'abîme! Jugez, monseigneur, avec quels sentiments de reconnaissance et de considération nous sommes :

» Vos très humbles et très obéissants serviteurs,

» Les Curés de Saône-et-Loire. »



anxieuse, car il entrevoyait bien prochaine l'heure où il sortirait tout à fait de la vie sacerdotale.

Il saisit la première occasion qui s'offrit à lui de consommer un premier acte d'affranchissement; nommé, entre le 11 et le 17 janvier, avec La Rochefoucauld, d'Ormesson, Mirabeau, membre du département de la Seine, il profita de l'occurrence afin d'annoncer sa démission d'évêque de Saône-et-Loire (1).

La douleur était profonde dans le cœur des prêtres fidèles de l'Autunois. En des instructions fréquentes à leurs paroissiens ils versaient leurs tristesses, ils traduisent leurs pieux gémissements; c'en était fait ils n'avaient plus de pasteur, plus de guide spirituel pour les conduire parmi ces voies de ténèbres :

« Le pire de nos maux, celui qui ne nous laisse aucune consolation, c'est que nous-mêmes nous sommes sans pasteur qui nous guide, nous dirige et nous éclaire. Hélas! nous l'avons perdu, il n'est plus du nombre des enfants d'Aaron. »

Talleyrand leur était enlevé par ses propres « égarements » (2). Ils ne gagnèrent pas beaucoup au change,

(1) Il l'avait fait connaître en ces termes aux administrateurs du diocèse d'Autun :

» 20 janvier 1791.

« Messieurs, j'ai été choisi, il y a quelques jours, par MM. les électeurs de Paris, pour être un des administrateurs du département; il m'a été impossible de ne pas accepter un témoignage de confiance aussi flatteur donné par une ville dans laquelle je suis né, où j'ai passé ma vie presque entière et où ma famille demeure. Cette place exigeant une résidence habituelle aurait été, aux termes des décrets de l'Assemblée nationale, incompatible avec celle d'évêque de Saône-et-Loire; en conséquence j'ai donné ma démission pour cette dernière, et j'ai, Messieurs, l'honneur de vous en prévenir; je l'ai remise entre les mains du roi en le suppliant de donner les ordres et de prendre les mesures nécessaires pour l'élection de mon successeur. » (Archives départementales de Saône-et-Loire, série L. District d'Autun.)

(2) Rome en avait prononcé : « Il ne peut rien se produire de plus dési-

lorsque l'élection faite à Mâcon leur valut, pour le remplacer, en leur amour, en leur confiance, l'abbé Gouttes, ancien dragon et député révolutionnaire.

Maurice de Talleyrand était entré l'un des premiers dans les voies de ce schisme nouveau; et, malgré les expresses inhibitions du pape, il avait accepté d'être le consécrateur des prochains évêques constitutionnels. Le scandale fut grand à Rome. Un bref du Saint-Siège, quelque temps retardé, le bref *Quod aliquantum*, daté du 10 mars 1791, le frappa d'excommunication, lui et tous les prêtres jureurs. Il en reçut le choc sans trop d'émotion, si l'on s'en rapporte au ton de ce billet, dont le destinataire aurait été le duc de Lauzun :

« Vous savez la nouvelle de l'excommunication; venez me consoler et souper avec moi. Tout le monde va me refuser le pain et l'eau, aussi nous n'aurons, ce soir, que des viandes glacées et nous ne boirons que du vin frappé. » (1)

Il s'était senti moins à l'aise, le jour où la besogne lui fut commise formellement de sacrer en public, dans l'église de l'Oratoire, plusieurs évêques élus par le peuple. On lui avait adjoint deux de ses collègues pour l'assister dans la cérémonie. Une commune inquiétude tenait en suspens l'âme des intronisateurs.

Talleyrand, pour son compte personnel, avait jugé la partie dangereuse, aussi bien du côté de la populace que du côté du clergé dissident, dont il s'imaginait voir les saintes et furieuses vengeances amassées sur sa tête.

« rable que de le voir renoncer de lui-même à son Église, lui qui, à tant de titres, a mérité d'en être dépouillé. » (*Epistola E. S. R. E. cardinalis de Zelada, præcipui Summi Pontificis ministri, ad vicarios generales episcopi Augustodunensis. 4 des nones d'avril 1791.*)

(1) On a contesté l'authenticité de cette lettre. C'est dommage pour l'originalité de la pièce.

A telle enseigne qu'il avait pris la précaution de rédiger un testament et de l'envoyer à M<sup>me</sup> de Flahaut. Le 23 février, étant rentrée chez elle, assez tard, le soir, elle avait remarqué sur sa table une large enveloppe blanche et l'avait décachetée d'une main rapide. Le document était là, où l'évêque d'Autun « son évêque », l'instituait comme légataire universelle. Le cœur sensible de la comtesse, à cette lecture, battit douloureusement. Elle passa le reste de la nuit dans l'agitation et dans les pleurs. Dès quatre heures du matin, elle voulut qu'on allât réveiller M. de Sainte-Foix pour qu'il courût aux nouvelles. L'évêque n'avait pas dormi chez lui, des menaces de mort lui étant parvenues, qui lui donnèrent à craindre qu'on ne l'y fit assassiner; il s'était retiré dans un gîte secret de la rue Saint-Honoré.

Ses coopérateurs n'étaient guère plus rassurés, en la circonstance. Gobel, évêque de Lydda, avait averti l'évêque d'Autun qu'un troisième évêque, de Babylone celui-ci, battait en retraite. Déguisant ses propres appréhensions, Talleyrand s'était rendu, au matin, sans tarder, chez ce prélat *in partibus* (il avait nom Miroudot, Dubourg-Miroudot), lui dénonçant par une feinte adroite que leur confrère Gobel allait leur manquer de parole; que, pour lui, il savait trop les suites qu'entraînerait une pareille reculade; qu'il n'hésiterait pas une minute sur la résolution à prendre; et que si le mauvais sort voulait qu'il fût abandonné par l'un de ses collègues, il n'irait pas s'offrir aux coups de la populace et préférerait se tuer lui-même. Parlant de la sorte, il tournait autour de ses doigts un petit pistolet, qu'il avait tiré de sa poche et dont la vue impressionna fortement le courage ébranlé de l'évêque Miroudot. Ses

esprits se raffermirent par la crainte d'un péril plus grand.

Chacun des trois prélats fut exact à se rendre en la chapelle des Oratoriens, dont le supérieur (1) était acquis à la cause constitutionnelle; et rien ne se passa qui justifiât leurs précédentes alarmes.

Les affaires de l'Église de France empiraient d'heure en heure. Naguère l'archevêché de Paris avait été rendu vacant par le départ de M. de Juigné, qui, malgré son esprit de conciliation et de bonté (2), s'était refusé au serment; et l'on avait aussitôt pensé au personnage le plus en vue des ecclésiastiques assermentés, à Talleyrand, pour lui offrir le siège métropolitain le plus important du royaume. Il s'était défendu vivement de l'accepter, protestant qu'un tel pontificat devait aller à des mains moins indignes; mais, au fond du cœur, ne demandant qu'à se soustraire à des responsabilités trop lourdes, trop directes, en ce temps de guerre ouverte contre la religion et ses ministres. A tous égards, il n'aspirait qu'à se décharger complètement des embarras d'une carrière, où il n'était entré que par force, et que ne parviendra pas à lui rendre désirable l'offre du chapeau de cardinal, aux signatures du Concordat.

On le verra, pour la dernière fois, porter le violet, lors de la célébration dans la cathédrale du deuxième anniversaire de la prise de la Bastille. Contraint de se rappeler qu'il avait été le répondant de Gobel, évêque de la Seine, il se prêtera à cette bizarre cérémonie, où

(1) Le Père Poiret.

(2) C'est de M. de Juigné, vénérable prélat, qu'on avait surnommé le Père des Pauvres que, le lendemain de son sacre, Talleyrand avait reçu le *pallium*, distinction attachée par les souverains pontifes au siège épiscopal d'Autun.

les cantiques auront un faux air de carmagnole. Un député du nom de Gasparin fera gémir les orgues sacrées... Quelques mois après, il n'y aura plus d'évêque ni de cérémonie; l'église même, la vieille basilique aura été mise en vente!

Sans attendre le monitoire suprême du pape, qui l'atteindra, à Londres, en 1792, il rentra décidément dans la vie séculière, au mépris de ceux qui faisaient de son nom une pierre de scandale. Car les royalistes et les orthodoxes n'établissaient guère de distinction entre l'abbé Grégoire, l'oratorien Foucher de Nantes, le franciscain Chabot et l'ancien évêque d'Autun, mais les rangeait tous dans la catégorie des apostats. Talleyrand les abandonna à leur opinion, d'un cœur léger. Aucune sorte d'animosité de principes ne le poussait contre le culte, dont on l'avait obligé d'être un des ministres. Il estimait salutaire, pour ceux qui en avaient reçu les enseignements, de les conserver au fond de leur âme; mais il ne les jugeait pas d'une application utile à l'avancement dans le monde; et, sans haine ni provocation, il s'était allégé d'un costume entravant la liberté de sa démarche.

On ne détache pas aisément de son être, parce qu'on en a rejeté les signes extérieurs, le caractère de la prètrise. Bien des personnes de sa connaissance continueront à l'appeler « l'évêque », par habitude de conversation ou par une familiarité d'amis. « Parle à l'évêque... annonce à l'évêque... », écrivait Biron à Narbonne et respectivement. Ou bien c'était avec une vague intention de dénigrement pour le plaisir de faire ressortir par le contraste entre le mot et la chose ce qu'avaient de peu épiscopal les comportements de sa vie privée. Tel l'Américain Governor-Morris notant, en son mémorial, que

l'évêque avait rendu, pour ainsi dire, quotidiennes ses intimités de table et d'alcôve chez la future M<sup>me</sup> de Souza.

Quoi qu'il en fût de cette manière de parler, Talleyrand et l'Église n'entretenaient plus que des rapports distants. Jeté comme tant d'autres témoins passés acteurs dans le chaos d'une monarchie qui s'écroulait et d'une révolution prête à surgir, grosse de menaces et de violences, il mettait à s'orienter une adresse infinie (1). Observant avec sa perspicacité rare l'avènement des hommes nouveaux portés par le jeu des circonstances dans le tourbillon de la politique et les menées de la diplomatie; s'égarant, parfois, sur l'étendue de leurs moyens avant de les avoir vus à l'œuvre (2), il attendait, tout en prodiguant les lumineux rapports sur les finances ou l'éducation, qu'on lui fournit à lui-même des moyens d'agir, et de préférence hors des frontières.

Il en était grandement question dans l'entourage de Mirabeau. Cet homme de passion et de raison, à la fois, n'avait pas oublié que, sur la proposition de Talleyrand, en 1786, lui-même avait été envoyé à Berlin en qualité d'agent secret, d'observateur, quand les registres de la diplomatie occulte étaient « parsemés de noms

(1) « Maintenir le lien de la France avec l'unité catholique, insinuer à tous que ce lien n'est pas rompu et ne peut pas l'être; rassurer le roi, le disposer à la patience et à l'attente, le mettre plus à l'aise dans cette constitution civile, qui l'opprime, protéger les prêtres qui ont refusé le serment, appeler à leur secours la liberté que la Déclaration des droits de l'homme (dont il fut un des rédacteurs) accorde à tous les citoyens, en un mot faire de l'ordre avec du désordre et servir la royauté en caressant la Révolution, c'est le jeu extraordinaire auquel Talleyrand prétend se livrer et auquel on aurait peine à croire si les pièces authentiques n'étaient pas là pour l'attester. » (B. DE LACOMBE, *Talleyrand, évêque d'Autun*, 281, 282.)

(2) Par exemple, dans ses appréciations portées sur Barthélemy.

illustres » ou destinés à le devenir. A son tour il estima que, devant les menaces de la coalition, l'intérêt de la France serait de déléguer Talleyrand à Londres, afin de s'assurer de la neutralité anglaise. N'y serait-il pas le mieux désigné? Dès sa jeunesse, lorsqu'il fréquentait, avec Mirabeau, Dupont de Nemours, Ponceau, les réunions d'un groupe formé sous les auspices d'une science nouvelle : l'Économique, sa conviction était que l'accord de l'Angleterre et de la France commanderait la paix à toute l'Europe. Hier encore Mirabeau, déjà couché sur son lit de mort, avait recommandé à Talleyrand, qu'il savait de tous points acquis à son idée (l'illusion même, le rêve alors de la France), le plan d'une alliance entre les deux nations.

Les complications extérieures se sont fort aggravées. Les amis douteux ou chancelants sont tout près de se faire des ennemis déclarés. C'est un point essentiel que de choisir sûrement entre ceux qui aspirent à porter, à l'étranger, la parole du pays. Talleyrand n'a pas ménagé les bons conseils. Il est avocat consultant en la matière. Jarry, qui vient de monter en voiture, emporte pour la Prusse indécise des instructions, que « l'évêque » a presque dictées. La réponse qu'appelle, d'urgence, l'office de l'Empereur, il en a suggéré la notification positive : « Il faut de lui une explication, qui finisse tout. » Mais surtout il redouble d'insistance sur le besoin d'envoyer en Angleterre quelqu'un de confiance, avec une mission secrète, qui soit peu de chose aux ouvertures, mais qui assure des *arrière-pensées*. Et il a proposé Biron, pendant que celui-ci n'a pas encore de commandement d'armée. Là-dessus des objections, qu'il avait peut-être prévues, se sont élevées. « Pourquoi n'iriez-vous pas en Angleterre?... » Cette question,

il l'avait vu venir. Il feint de décliner l'offre par modération, par humilité. M. de Biron y serait beaucoup mieux en place que lui. Ses qualités sont à une énorme distance de celles de M. de Biron. Le ministre de Lessart, qui tient à son premier choix, a répliqué que c'était justement parce qu'on trouverait extraordinaire que lui Talleyrand allât à Londres, en ces conditions difficiles, qu'on l'y jugerait très bon. De cette manière force serait-il de s'apercevoir, par contre-coup, à Vienne et à Berlin, qu'on avait des intentions sérieuses, à Paris. Talleyrand a remis sa réponse, au soir, par avance décidé à ce qu'elle soit une acceptation.

Son ami de Narbonne est au département de la guerre et l'influence dont il dispose s'étend aux autres parties du Gouvernement; il a les sympathies de la cour, et la majorité de l'Assemblée lui est acquise; ses qualités de clairvoyance et d'intuition, de bonne grâce en toutes choses (1), inspirent, malgré sa légèreté naturelle, de grands espoirs; on le dit et le répète, pour le meilleur contentement de ses amis et pour la plus vive satisfaction de M<sup>me</sup> de Staël, son Égérie, dont le bonheur serait au comble si elle pouvait faire de lui un premier ministre, afin d'être avec lui maîtresse aux affaires (2). Tout concorde à encourager Talleyrand.

(1) Le 16 décembre 1791, Narbonne écrivait à Biron, par une jolie façon de dire :

« Je te demande pardon de t'avoir à peine répondu un seul mot, depuis que je suis ministre, mais tu imagines bien l'impossibilité où je suis de donner un moment à mes plaisirs. »

De son côté, Biron chantait ainsi la louange de Narbonne, dans sa lettre à Talleyrand, du 25 décembre :

« Narbonne est véritablement d'une perfection inconcevable, il voit tout et il est bien pour tout le monde. Son voyage a fait un prodigieux et excellent effet sur l'armée. »

(2) Que n'avait-elle rêvé pour Narbonne, dans les élans de sa tendre et mâle imagination? Il n'était que brillant, actif et brave. Elle avait voulu



L'occasion s'offrait exceptionnelle de tenter hors de France une action éminemment utile : il aurait eu grand tort de ne point la saisir. Une ambassade, lui insinuait récemment Governor-Morris, ne serait-ce pas le vrai moyen de faire sa fortune et de se tenir en évidence sans trop se compromettre ? A défaut d'ambassade réelle, il irait en Angleterre, comme à titre privé, observant sur place les tendances, les opinions, les indices des événements ; et, sur les rapports qu'il enverrait au ministère français, on aviserait à combiner des éléments de négociations. Il se déclara prêt à partir, espérant bien — surtout si on lui adjoignait Biron, qui possédait, à Londres, des amitiés fortes et remuantes, — monter contre Pitt, le protagoniste de la coalition, de formidables cabales.

Une alliance anglaise, resserrée par un traité de commerce, c'était l'objet primordial de ses vues, c'était le plan à longue portée auquel il restera toujours fidèle, à travers les bouleversements de la guerre générale, par-delà la Révolution et l'Empire, en 1792, en 1814, en 1830.

L'importance de son voyage, tout démuné qu'il fût d'aucun caractère officiel, n'avait pas échappé aux souverains et aux hommes d'État engagés dans la lutte contre la France. « Rien ne pourrait arriver de plus nuisible à nos desseins que le succès d'une telle alliance », écrivait, le 1<sup>er</sup> février 1792, le roi de Sardaigne Victor-Amédée III, qui s'était retourné vers la Prusse et l'Empire, dans l'inquiétude où l'enfermait

qu'il étendit beaucoup plus loin les perspectives de sa pensée, qu'il fût sagace en ses vues, persévérant en ses desseins, énergique et fort. Elle était parvenue à grandir son rôle jusqu'à faire naître l'espoir qu'il pût être l'arbitre du trône et du peuple. Mais rien, dans cette tourmente révolutionnaire, ne demeurait en place ni les institutions ni les hommes.

l'abstention de la Grande-Bretagne. L'Autriche et l'Empereur s'étaient émus. Valdec de Lessart avait dû prendre les devants et rassurer leurs doutes. « Le voyage de l'évêque d'Autun, mande-t-il à l'ambassadeur de Noailles, n'a d'autre raison d'être que de calmer l'opinion. »

\*  
\* \*

Telle était la situation générale, au moment où se rendait à Londres l'ancien collègue de Mirabeau au Comité diplomatique et le futur négociateur des traités de Vienne. Ses premières passes diplomatiques eurent l'intérêt d'une savante école. Sur ce terrain il rencontrait William Pitt, — le fils du grand Chatam, le contraste vivant des principes de son père — William Pitt, le personnage à la double conscience, si plein de vertus en son existence privée et si dénué de morale en sa vie politique; si souple avec tant de raideur, si tenace avec si peu de franchise; Pitt dont lord Grey a dit ce mot terrible : « Il n'a jamais proposé une mesure que dans l'intention de tromper la Chambre. Dès le début, il fut apostat complet, déclaré. » Au surplus, l'ennemi acharné de la France.

Lord Grenville, cousin de Pitt, secrétaire d'État aux affaires étrangères, venait d'être prévenu officieusement par son ambassadeur à Paris, lord Gower, de la mission particulière de Talleyrand. Ce comte Gower, premier duc de Sutherland, en avait été lui-même instruit, le 19 janvier, et comme d'une manière toute fortuite, dans un dîner, par le ministre de Lessart, qui lui avait fait savoir, avec cela et puisqu'on en causait, que sans doute, « monsieur l'évêque », aurait à prendre le plus long de la route. C'est qu'en effet Talleyrand devait se détourner du chemin direct, toucher Valenciennes, s'y

rencontrer avec le duc de Biron, celui-ci ayant un ordre écrit de l'accompagner en Angleterre. Biron, comme Talleyrand, s'était attaché, depuis longtemps, à l'idée du rapprochement entre les deux pays. Il se savait, à Londres, des amis capables d'être utiles diversement à l'évêque d'Autun. On avait donc au mieux assorti les convenances de personnes en cette affaire. Du ministre de la guerre Louis de Narbonne en était venue la pensée ; car, il l'annonçait de la manière suivante à son cher Lauzun :

« J'ai imaginé, mon ami, que le petit tour en Angleterre serait excellent pour ta jaunisse et j'espère bien que je ne me suis pas trompé. »

D'un cœur satisfait Talleyrand et Biron accomplirent le reste du voyage. Avant de toucher terre, ils étaient déjà dans les papiers publics. On avait commencé par écrire de Talleyrand, à Londres, qu'il y perdrait sa peine, qu'il avait eu des conférences avec Pitt et n'en avait rien obtenu. Nouvelle au moins prématurée, quand leur première entrevue n'avait pas encore eu lieu !

Il avait en main une lettre de présentation destinée à lord Grenville, assez vague en l'espèce, et ne pouvant lui servir de lettre de créance puisque, aux termes de la Constitution (1), défense lui était faite d'exercer aucun rôle public autrement... qu'en apparence. Étrange situa-

(1) L'interdiction était formelle. Le soupçonneux Robespierre avait bien pris ses précautions, en inscrivant, dans ces termes, au chapitre II (article 2, section IV) de la Constitution de 1791, la motion, qu'il fit voter dans la séance du 7 avril :

« Les membres de l'Assemblée nationale actuelle et des législatures suivantes, les membres du tribunal de cassation et ceux qui serviront dans le haut jury ne pourront être promus au ministère ni recevoir aucunes places, dons, pensions, traitements ou commissions du Pouvoir exécutif ou de ses agents, pendant la durée de leurs fonctions ni pendant deux ans après en avoir cessé l'exercice. »

tion que celle-là ! Talleyrand avait à négocier des intérêts d'une importance capitale pour le maintien de la paix. Il était chargé d'en exposer les raisons à des ministres étrangers mal disposés à les entendre, hostiles presque de parti pris ; il devait s'en acquitter auprès d'eux avec tact, souplesse, autorité ; et, cependant, force lui était de leur apprendre qu'il était là sans caractère, sans qualification officielle et réelle. De sorte que, parlât-il le mieux du monde, il était privé des moyens d'inspirer aucune confiance solide (1).

« Cette lettre, écrivait de Lessart, à lord Grenville, sera remise à Votre Excellence par M. de Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, qui se rend en Angleterre pour différents objets, qui l'intéressent personnellement. »

Et des considérations suivaient, à la louange de sa réputation d'esprit, de ses qualités personnelles, de la distinction de ses talents :

« M. de Talleyrand, en qualité de membre de l'Assemblée constituante, n'est susceptible d'aucun caractère diplomatique. Mais comme il a été à portée d'étudier nos rapports politiques, surtout ceux que nous avons avec l'Angleterre, je désire que Votre Excellence s'en entretienne avec lui, et je suis assuré, d'avance, qu'il la convaincra de notre désir de maintenir et de fortifier la bonne intelligence, qui subsiste entre les deux royaumes. »

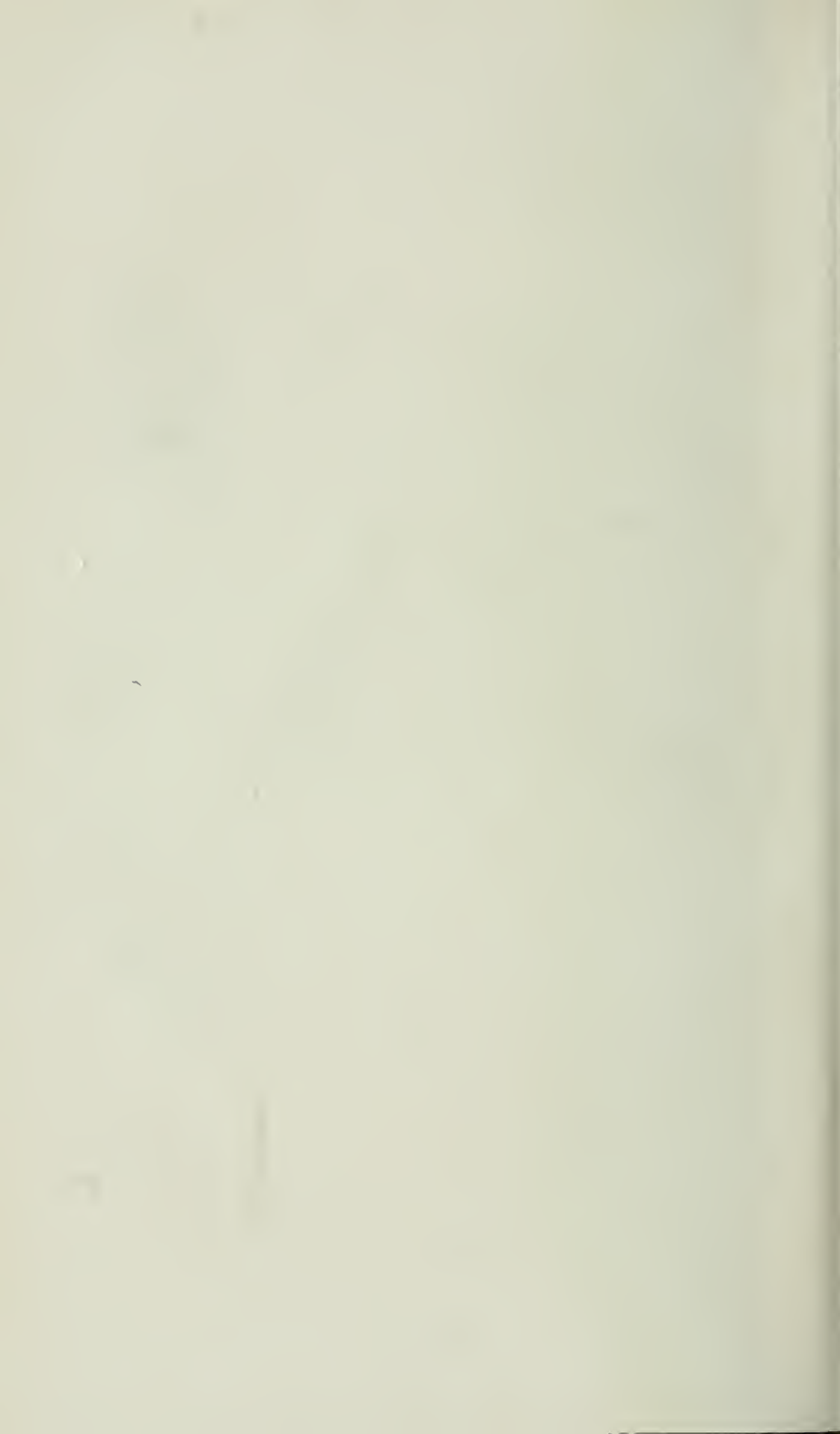
S'y employer par tous les moyens permis à une adresse persévérante était le plus ferme désir de Talleyrand. Ce n'était pas une mince entreprise. Il put s'en former

(1) La première observation de Pitt à Talleyrand, pour son audience de début, avait été justement celle-ci qu'il n'avait point de caractère défini dans sa mission.



MADAME MARIE-ADÉLAÏDE DE BOURBON, DUCHESSE D'ORLÉANS (1753-1821)

(par Madame Vigée-Lebrun)



l'opinion, dès sa première visite à la cour. Le roi, ennemi personnel de la Révolution française, l'avait accueilli avec une froideur marquée. La reine avait témoigné plus d'éloignement encore en ne sortant point de la résolution qu'elle avait prise de ne pas lui adresser un seul mot. Si l'opinion du peuple était bien voulante à l'égard de la nation française, s'il avait pu s'en convaincre en lisant sur les murs de la cité ces mots charbonnés en gros caractères : *No war with French*, par contre, il n'avait pas eu à se méprendre sur les prédispositions du cabinet de Saint-James. Très clairement percevait-il que le ministère anglais envisageait avec une intime satisfaction les embarras où se débattait le gouvernement intérieur d'un pays rival de ses intérêts de commerce et que l'Angleterre elle-même avait le plus grand avantage à voir se perpétuer cet état de crise anarchique, dont les embarras ajoutaient à la sécurité du voisinage (1).

Quant à la société anglaise, elle avait eu quelque étonnement, dès les premières apparitions de Talleyrand, chez elle, à l'examiner, à l'entendre, avec sa politesse froide, son air d'examen, sa tenue de langage réservée, sentencieuse et si différente de la vivacité habituelle du caractère français. Ces dehors eussent dû lui concilier, là, des sympathies, si les terribles événements qui se passaient en France n'y avaient pas eu une répercussion trop fâcheuse. Il s'ingéniait à détruire la prévention établie sinon contre sa personne, du moins contre le rôle dont il était investi. Cette prévention demeurait la plus forte. On y jugeait sans indul-

(1). V. *Lettre de Talleyrand au ministre des Affaires étrangères*, 23 septembre 1792.

gence le parti auquel on le croyait attaché *et par lequel il y était le plus connu.*

Ses affaires n'allaient guère mieux du côté de son gouvernement. Le ministère, qui avait adopté le projet de mission, maintenant faisait le mort, tout prêt à l'abandonner, chaque fois que se dénonçaient des dissentiments, des résistances. Le parti Lameth et Barnave battait ouvertement en brèche l'entreprise. De coupables indiscretions traversaient les desseins du représentant de la France. Quant à ceux qui partageaient en principe ses idées sur l'importance extrême, en cas de guerre continentale, d'une neutralité prononcée de l'Angleterre, il n'obtenait de leur concours que des intentions sans efficace, des demi-volontés soumises aux fluctuations du découragement ou du regret. Il n'en était qu'à ses premières démarches, et déjà le bruit circulait qu'on avait délégué quelqu'un à Londres (Governor-Morris, prétendait-on) expressément dans le but de contrarier ses négociations particulières avec les ministres anglais. Et ce n'était pas son coadjuteur Biron, qui pouvait lui être d'un secours quelconque, en pareille encombre, se trouvant, pour son compte, dans une situation fort désobligeante et qui tenait à des raisons individuelles. Narbonne l'avait engagé en de certains marchés de chevaux pour les troupes, qui avaient très mal tourné pour lui. De faux billets mis en circulation sous son nom, des créances justifiées ou non auxquelles il n'avait pu faire honneur dans le délai prescrit, une plainte déposée contre lui (sur une somme de quatre mille cinq cents livres sterling, jointe au reste) avaient été cause que ce noble personnage, chargé d'une négociation en Angleterre pour le roi de France et la nation française, avait été arrêté, mis en prison comme le plus simple des citoyens et que, mal-



gré les requêtes portées devant milord Kenyon, président du Banc du roi, il attendait, sans l'obtenir, son élargissement. Beaucoup de bruit s'était fait autour de l'incident, avec un peu de ridicule jeté sur les circonstances qui l'avaient produit et sur les marches et contre-marches, que ses fâcheuses suites avaient imposées à M. de Talleyrand (1).

Les épines, dont la mission de l'évêque était hérissée, le peu d'aide qu'il avait à espérer de ceux qui avaient le meilleur intérêt à le seconder, ne l'empêchaient point d'avancer avec suite ses travaux d'approches, et sans laisser s'amoindrir en lui cette contenance de force et de volonté, qui seule est capable d'en imposer. Le « non-caractère », qui était son attribut bizarre, il s'en réclamait par prévoyance, comme pour être en mesure de pouvoir dire, un jour, au cas où n'auraient pas abouti ses efforts, que son insuccès personnel n'était pas une

(1) Biron s'en plaignit amèrement à Narbonne :

« Boulogne, 21 février 1792.

« La désastreuse et inutile course, que tu m'as fait faire en Angleterre, est enfin terminée, mon cher Narbonne. Je ne te reproche aucun des malheurs qui en résultent, ni la longue et insupportable suite qu'ils auront pour moi ; je t'observerai seulement que si je connaissais moins ta loyauté et ton amitié, que si je n'avais enfin à juger que la conduite d'un ministre dangereusement livré à mes ennemis, je pourrais soupçonner la plus atroce des perfidies et j'aurais le droit de rendre mes soupçons publics : je suis heureux de n'avoir à me plaindre que de ta légèreté, mais il faut que tu saches non ce que tu as fait, mais ce que l'on l'a fait faire. »

On alléguait d'autres raisons que cette malchance unique des marchés de chevaux, — le duc de Biron, pendant son séjour à Londres, ayant beaucoup fréquenté les maisons de jeu. D'illustres souscripteurs, le prince de Galles, lord Stermond, s'étaient entremis en sa faveur, mais sans atteindre le quantum de quatre millions passé dont il était redevable. Le comte de Courchamps, un jeune et généreux Français, qu'il n'avait jamais vu, et lord Rawdon, l'un de ses amis, versèrent tout le cautionnement nécessaire à sa libération. Tel le maréchal de Biron, son père, avait tiré des prisons de Paris, en de pareilles circonstances, l'amiral anglais Rodney.

réponse pour la France. Il n'avait pas ce titre d'ambassadeur (1), dont il lui semblait si pressant qu'on honorât et fortifiât quelqu'un d'autre à défaut de lui-même; cependant, son autorité propre en remplissait l'office. Il parlait, écrivait, entrait en affaires, comme le fondé de pouvoirs le plus agissant. Malgré tant de gênes embarrassant ses démarches, ses pas, ses visites, les tractations prudentes de Talleyrand ne s'étaient pas dépensées en des soins inutiles. Avec une habileté supérieure contournant les obstacles amoncelés devant lui, il était parvenu à arracher au gouvernement britannique une promesse positive, celle de rester neutre, même si la France envahissait la Belgique, pourvu qu'elle respectât le territoire de la Hollande. En outre, il était arrivé à obtenir des ministres de Georges III la reconnaissance du gouvernement issu de la Constitution de 1791. C'est ce double résultat, qu'il allait rapporter en France, au mois de juillet 1792, quand les fureurs révolutionnaires n'avaient pas encore rendu vaine l'œuvre des négociateurs.

On pouvait espérer davantage, à cet instant précis où l'Angleterre, pour ses intérêts présents, était conduite à chercher, à désirer le repos. Des difficultés survenues dans l'administration de l'Inde, des réformes financières promises sinon entamées et les rapports troublés de la couronne avec les communes, chargeaient assez le gouvernement, Pitt se sentait assez d'affaires sur les bras sans y ajouter les embarras d'une guerre. Il se montrait pacifique, presque ami de la

(1) « Ambitieux et inconstitutionnellement parlant, je vous atteste que je ne voudrais qu'un titre et du temps pour faire et établir ici les rapports les plus utiles pour la France. » TALLEYRAND, *Lettre au ministre des relations extérieures.*)

France, et à ceux qui s'en étonnaient, il avait répondu :  
« Peut-on haïr toujours? »

Néanmoins, Talleyrand ne revenait pas de son voyage aussi satisfait qu'il l'eût souhaité. Trop de soupçons, de mesures dilatoires, de compromis s'étaient interposés entre son gouvernement et lui-même, commissaire sans titre de la nation française. D'autre part, il avait eu à faire état, dans les derniers jours, d'un refroidissement sensible, à son égard, des ministres anglais qu'il commençait à gagner et qui le voyaient avec déplaisir fréquenter les chefs de l'opposition.

« L'évêque » ne s'était pas décidé, de prime saut, à venir donner des explications à Paris. Il avait eu la fantaisie d'une excursion reposante en Écosse et s'appropriait à la contenter. Puis, il s'était ravisé; le 10 mars 1792, il annonçait en ces termes à Valdec de Lessart son dessein de repasser en France :

« J'arrive, Monsieur, et j'attends avec impatience le moment où je pourrai avoir l'honneur de vous voir. Je vous renouvelle tous mes hommages. »

Il ne vit pas le moment, que réclamait son impatience. Car, le jour même où sa dépêche fut écrite, Brissot avait fait voter un décret d'accusation contre de Lessart, aussitôt arrêté. Le changement était de tous les jours, en ces heures de turbulence. Un nouveau remue-ménage s'était opéré dans la direction des affaires. Son ami de Narbonne n'était plus au ministère. Les scellés avaient été apposés sur les papiers du malheureux de Lessart (1). On était dans une extrême agitation. Talleyrand

(1) « L'on s'égaie sur le jugement d'accusation prononcé contre M. de Lessart, on le prétend inique, et deux députés, que j'ai vus, hier, en gémissent et conviennent que jamais l'Assemblée ne se lavera de cette iniquité. » (*Lettre du marquis de Romé à M. de Salaberry, 14 mars 1792.*)

ne s'attarda pas à pleurer les vaincus, mais vit à s'orienter différemment. De grands événements avaient eu lieu pour la France et l'Europe, tels que la mort de l'empereur Léopold, dont l'humeur conciliante et pacifique retenait les belliqueuses ardeurs de son entourage. Était-ce la guerre, pour le lendemain? Le rôle à tenir s'indiquait. Talleyrand formulait en peu de mots un système complet de politique générale :

« Beaucoup intriguer en Allemagne, parler d'une manière très haute à l'Espagne et à la Sardaigne et négocier amicalement avec l'Angleterre. »

Voilà le plan qu'il conseillait de suivre.

Il se ménagea des arrangements du côté de la Gironde et de son ministre Dumouriez, transigea sous le manteau, avec la Montagne et s'arrangea de sorte qu'il fut désigné pour reprendre la dernière partie de son programme (1). Le décret de la dernière Assemblée, ce malencontreux décret, ne permettait toujours point qu'il fût le titulaire de la fonction, qu'il avait à remplir. On nomma, pour sauver la forme, un ministre plénipotentiaire, c'est-à-dire le jeune marquis de Chauvelin, l'un des maîtres de la garde-robe du roi, ami de Louis

Tout le tapage arrivé dans le ministère a été ourdi par M<sup>me</sup> de Staël et M<sup>me</sup> de Condorcet, qui menaient l'Assemblée nationale à leur volonté. La veille du décret de M. de Lessart, elles avaient soupé avec douze députés des meilleures poitrines. Chacun avait son rôle à jouer et a parfaitement réussi. Mais la trame a été découverte, et M. de Narbonne renvoyé. Il voulait être ministre des Affaires étrangères et il remua encore ciel et terre pour y parvenir. Mais je ne crois pas que cela reprenne. » (*Id.*, *ibid.*, ap. Pierre de Vaissière, *Lettres d'aristocrates.*)

(1) « Je propose de faire partir sur le champ pour Londres M. de Talleyrand, qui a déjà entamé une négociation fort bien conduite, dont je rendrai compte au roi par extraits. Comme, d'après les décrets, il ne peut avoir de titre pour sa mission en Angleterre, je propose au roi de lui donner un adjoint avec le titre de ministre plénipotentiaire. » (Dumouriez, *Rapport au roi* du 28 mars.)

de Narbonne et de Talleyrand. Mais, d'avance, il avait été convenu que ce ministre serait entièrement dans sa main, qu'il ne pourrait rien faire seul et de lui-même et qu'il ne serait autre que le prête-nom de M. de Périgord. Chauvelin n'avait pas eu à s'y tromper; même avait-il hésité, voyant qu'on lui donnait un grand titre en lui enlevant la réalité du pouvoir, à se rendre en Angleterre dans ces conditions subordonnées. Il s'y était résigné par discipline civile et par raison.

Le 23 avril, Chauvelin quitta Paris pour aller à son poste. Talleyrand ne se mit en route que peu de jours après; il tenait à emporter lui-même la missive importante, qu'il avait conseillé d'écrire : la lettre du roi Louis XVI au roi Georges III.

Bien que Dumouriez se fût flatté d'ouvrir une négociation d'un genre nouveau (1) et qu'il en attendit les meilleurs effets, ceux qu'il en avait chargé n'eurent point la partie facile.

Cette seconde mission à Londres, telle que l'avait combinée Talleyrand, pouvait écarter bien des obstacles et rompre le concert des souverains coalisés, au moment où il se formait. Elle n'en eut pas le succès. La Révolution française provoquait trop d'inquiétudes par sa marche précipitée, allait trop vite aux partis extrêmes. Son esprit de propagandisme élargissait trop violemment le cercle de la méfiance. Les hommes d'État anglais haussèrent le ton. On parvint malaisément à s'entendre. Et puis, comment construire sur un sol qui tremble? Comment traiter avec un trône qui s'écroule?

(1) « Je renvoie l'évêque d'Autun à Londres avec le jeune Chauvelin; les décrets m'y obligent. Ils iront fort bien ensemble. J'ouvre quelque négociation d'un genre nouveau. » (Dumouriez, *Lettre à Biron*, Paris, 3 avril 1792.)

Tandis qu'il s'appliquait à conjurer tant d'éléments rivaux, son zèle patriotique était fortement mis en suspicion. Des agents secrets rôdaient dans son ombre, interprétant à faux ses rapports avec les membres du gouvernement anglais, s'attachant à ses pas, sans qu'il en eût connaissance, notant et présentant sous de fâcheuses couleurs ses attaches personnelles avec des émigrés, captant tous les symptômes susceptibles de se retourner contre lui en sujets de défiance et chargeant d'insinuations perfides leurs rapports expédiés de Londres à Paris. Le fait de s'être mêlé à la Révolution n'avait pas empêché qu'il gardât en soi le fond inaliénable des idées et des goûts aristocratiques. Il n'avait pas perdu le contact avec des gens de son monde (tels que le comte de Vaudreuil et M<sup>me</sup> de Flahaut) qui n'était évidemment pas celui des Jacobins. On avait su, particulièrement, que sa mémoire d'ancien abbé de cour avait eu de brusques réveils à l'égard de la célèbre favorite, qui protégea ses premières ambitions. On l'avait vu chez M<sup>me</sup> Du Barry nouvellement arrivée à Londres, afin d'y suivre un procès qui l'occupait depuis plusieurs années, et dont la cause était le vol de ses diamants. Elle s'était installée avec la duchesse de Brancas, dans une maison garnie de Burton Street au Berkeley Square, que leur avait cédée M<sup>me</sup> de La Suze. La duchesse de Mortemart, fille du duc de Brissac — un ami qui lui fut cher d'une amitié très intime (1) — l'y avait rejointe et c'était tout un foyer, à Burton Street, d'anciens familiers de la cour : l'abbé de Saint-Phar, le comte de Breteuil, Ber-

(1) Malheureusement pour elle, son dévouement aux intérêts de M. de Brissac et de M<sup>me</sup> de Mortemart sa fille la ramènera bientôt en France, où l'auront précédée les dénonciations de Greive et de Blache, — de sinistres personnages obstinés à sa perte.

trand de Molleville, la princesse d'Hénin y logeaient également. Alors âgée de près de quarante-sept ans, ayant conservé assez de traces de ses charmes (1) pour laisser concevoir l'effet qu'avaient pu produire, à son aurore, la douce expression de ses yeux bleus bien ouverts, l'éclat de sa chevelure blonde, la joliesse de sa bouche et l'air de volupté, qui respirait en toute sa personne, elle tenait salon de ci-devant seigneurs. On se rendait, volontiers, chez elle, où l'on jouait gros jeu, comme aux anciens jours. La société anglaise l'avait accueillie non seulement avec indulgence, mais avec une sorte de curiosité sympathique. Elle allait à Windsor pour être présentée à Georges III par le duc de Queensberry. L'aristocratie britannique s'était, en sa faveur, défaite de son habituelle sévérité. Enfin, elle fréquentait chez Narbonne, où l'amitié conduisait souvent Talleyrand.

Ce genre de relations avait des inconvénients pour le bon renom d'un serviteur de la République; on les représentait comme des intelligences suspectes appelant les regards de l'inquisition policière. Le 16 octobre 1792, l'un de ses argus écrivait au ministre des Affaires étrangères :

« Noël soutient, et je ne suis pas éloigné de le croire, que Reinhart considérait Chauvelin comme un homme léger et changeant dix fois de manière de voir dans peu de temps. Un fait positif est que le prélat dîne souvent avec Narbonne et Mathieu de Montmorency et soupe ensuite avec Chauvelin; ces messieurs se transvasent; c'est à nous à voir si nous avons encore à louvoyer. »

(1) V. *Souvenirs du marquis de Bouillé*, publiés par M. de Kermaingant, t. II, 1908.

On l'accusait nettement d'intriguer à Londres, pour le compte du duc d'Orléans.

A grand'peine avait-il obtenu de lord Grenville une note portant que le cabinet anglais se désintéresserait de ce qui se passait en France, pourvu que la France elle-même respectât les droits des puissances alliées de l'Angleterre. Il y avait lieu de s'estimer satisfait d'avoir emporté cela, tout au moins : si ce n'était pas l'alliance c'était la sécurité promise, pour les côtes françaises, qu'elles ne seraient point dévastées par la flotte britannique, tandis que les ennemis du continent inondaient la frontière. Le ministre, l'Assemblée, les journaux décernèrent des éloges mérités à la sagesse et à la dextérité des négociateurs. Hélas ! leur œuvre à peine commencée était déjà compromise et le succès espéré plus qu'à moitié perdu. Lorsque Talleyrand, ayant obtenu un congé de quinze jours, vint pour s'expliquer de vive voix avec le successeur de Dumouriez, Scipion de Chambonas, il tomba, dans Paris, en pleine fermentation populaire. Et c'était, en haut, l'anarchie gouvernementale. Chambonas avait cédé la place à Du Bouchage, qui la devait repasser à Sainte-Croix. Le Conseil constitutionnel du département de la Seine, dont Talleyrand fut un des membres, est tombé sous les coups des Jacobins. Il se sent lui-même suspect. On l'appelle, maintenant, pour caractériser la couleur indécise de ses opinions « le métis patriote ». Les gens de sa connaissance se gardent de lui comme d'une relation dangereuse. Le terrain se fait brûlant sous ses pieds. A Londres, l'émeute du 20 juin et la révolution du 10 août ont eu un retentissement énorme et fâcheux. Tout a été remis en question.

Les violences de la Révolution française, à l'intérieur,



rendaient la situation de ses agents, intenable à l'extérieur. De plus des affiliations jacobines couvraient le sol britannique ne parlant de rien moins que de jeter bas William Pitt et de renverser la royauté anglaise. Talleyrand et Chauvelin durent se défaire de leur dernière illusion ; ils annoncèrent à leurs amis politiques que la neutralité de l'Angleterre n'était plus à espérer et que, bien au contraire, son cabinet se mettrait à la tête de la coalition pour mener la guerre à outrance.



Talleyrand ne se laissa pas surprendre, à Paris, par la Terreur. Au moment critique où s'embrasait l'atmosphère, il s'était souvenu de l'homme qu'on appela le Mirabeau de la populace. Danton et lui, ils avaient été élus à peu de jours de distance, administrateurs du département de la Seine. Ils s'étaient plusieurs fois rencontrés, avaient échangé des idées et des vues, et Danton, tout à l'heure, lui redemanderait des conseils sur des points de la politique étrangère. En considération de tous ces rappels à ses sympathies, ne lui rendrait-il pas un urgent service, ne lui délivrerait-il pas un passe-port, qui lui permit de repartir pour Londres ? Danton ne résista pas à lui en faire la promesse (1). Il l'avait chargé de préparer la circulaire destinée à notifier et à faire accepter, s'il était possible, aux cabinets de l'Europe l'établissement du gouvernement provisoire. Talleyrand devrait, en outre, redoubler de démarches

(1) Les ennemis de Danton n'oublieront pas de lui rappeler, devant le tribunal révolutionnaire, les visites fréquentes de l'évêque d'Autun, d'en tirer parti contre lui, avec tant d'autres imputations dont Saint-Just avait rempli son monstrueux rapport : « Malouet et l'évêque d'Autun étaient souvent chez toi : tu les favorisais. »

et d'efforts pour maintenir la neutralité anglaise. Il brûlait de s'y employer. Mais il n'avait toujours point son passe-port. Le Conseil exécutif le lui avait d'abord refusé nettement et sèchement. La crainte et l'impatience, à la fois, le tenaient en fièvre, tant il avait hâte de se dérober au péril des factions en fureur. A chacun de ceux qu'il avait occasion de voir et dont le sort l'intéressait, il ne cessait de répéter : « Éloignez-vous de Paris. » Lui, n'attendait que son papier, pour fuir aussitôt, sous un prétexte légal. Il pressait Danton d'intervenir, de ne pas l'abandonner, de lui donner les moyens prompts de servir la France, — à distance et en sûreté. Il aurait tant à dire, tant à faire, là-bas, ne serait-ce que pour négocier l'établissement d'un système uniforme de poids et mesures ! Il multipliait ses démarches, au ministère de la Justice ; et c'est à l'occasion d'une de celles-là que Barère prit en note, pour ses mémoires, qu'il avait rencontré, le 31 août, à 11 heures du soir, place Vendôme, M. l'évêque Talleyrand en culotte de peau, avec des bottes, un chapeau rond, un petit frac et une petite queue, — et tout prêt à sauter dans une chaise de poste. Enfin, il eut, le 7 septembre, le précieux laisser-passer et n'attendit pas une minute de plus à le mettre en usage.

Un passeport... Rien n'était moins commode à obtenir, en ces jours de suspicion universelle, que ces permis de circulation hors des frontières, que ce droit de changer de place et de pays, selon le besoin qu'on en avait. Le 28 juillet 1792, l'Assemblée décréta qu'aucun passeport pour sortir du royaume ne sera distribué aux citoyens français, sauf à ceux ayant une mission du gouvernement, aux négociants et aux gens de mer. Un peu plus tôt, un peu plus

tard, Talleyrand eût émigré, quoiqu'il se soit défendu d'en avoir eu le dessein; mais il avait agi d'adresse et trouvé la manière heureuse de quitter la France, en mandataire du gouvernement. Bien mieux il s'était fait donner des ordres positifs pour ce départ. Il était temps, en vérité, qu'il touchât au port d'asile. Les ci-devant évêques n'étaient pas plus en odeur de vertu, dans les jacobinières, que les ci-devant seigneurs. Or, il était des uns et des autres. Le voyons-nous bien ce patricien, se rencontrant avec des hommes de l'espèce d'Hébert, qui jugeait les porteurs d'eau de Paris trop aristocrates! S'il fût demeuré, quelques jours de plus, on l'eût enveloppé, sans aucun doute, dans la destruction des constitutionnels, qui commencèrent bientôt à tomber sous la hache des Jacobins. Tout habile qu'il pût être il n'eût pas échappé à la « loi des suspects », qui retenait dans ses mailles un chacun et tout le monde, à volonté, sur la foi d'une dénonciation.

\*  
\* \*

De fait le rôle diplomatique de Talleyrand avait pris fin, au 10 août, malgré qu'il eût marqué le désir sincère de la continuer (1). Il ne lui restait plus à entretenir dans la capitale de l'Angleterre que des intérêts et des relations de société. Les maisons du marquis de Hastings, le fameux gouverneur général des Indes, de l'illustre philosophe Priestley, de George Canning, de Samuel Romilly, de Bentham, de Charles Fox, furent de celles où, pendant l'effroyable année 1793, des sympathies supérieures s'attachèrent à lui rendre agréable le séjour de Londres. Son couvert

(1) Cf. DUMONT, *Souvenirs sur Mirabeau*.

était souvent mis chez le marquis de Lansdowne, l'ancien principal secrétaire d'État hostile à la politique de Pitt, ami de la France, sinon de la Révolution, et dont l'intelligence élevée, la conversation vive et abondante le consolait de n'entendre plus causer, à Paris. Le marquis de Lansdowne avait cette délicate attention de l'avertir, chaque fois que se trouvait chez lui quelque personnage distingué, dont la connaissance était susceptible d'intéresser Talleyrand. Encore dînait-il chez Stone, à Hackney. Un poète de grande fortune et de beaucoup de talent — deux qualités qui vont rarement ensemble — Samuel Rogers se souvint de s'être rencontré à la table de ce dernier avec Fox, Sheridan, M<sup>me</sup> de Genlis et Talleyrand. On goûtait infiniment, en société, Charles Fox, parce qu'il joignait à la supériorité de l'esprit, à la généreuse passion du bien, le charme du naturel, et, comme l'exprimait Grattan, une grandeur négligente. Ce soir-là, il se mêlait peu à la conversation, mais s'occupait beaucoup d'un enfant, qui était là, son fils naturel et le portrait vivant du père; il l'enveloppait d'un regard baigné de tendresse, mais ne s'entretenait avec lui que par signes. « N'est-ce pas étrange, fit observer Talleyrand à Samuel Rogers, de dîner avec le plus grand orateur de l'Europe et de le voir parler exclusivement avec ses doigts! » Le révérend Sydney Smith (1), qu'on a surnommé le

(1) Ce révérend Sydney Smith, dont nous rappelons les passagères relations avec Talleyrand — qu'il tâcha de rafraîchir, lors de son passage à Paris, en 1826, — ne fut pas toujours des mieux disposés à son sujet. Il voulait bien confesser que M. de Périgord avait de l'esprit et que plusieurs de ses mots ont soutenu la pierre de touche du temps. Cependant, il entendait en avoir lui-même un peu davantage. Il était assez fréquent que l'arrivée de Talleyrand, dans un salon anglais, fût le signal de son départ à lui; et, se fondant avec beaucoup d'exagération sur une manière de dire, du diplomate, une élocution qui n'était pas toujours très claire,

Talleyrand des essayistes et des membres du clergé anglais, avait connu aussi, dans la même année, le célèbre diplomate. C'est ainsi qu'il avait pu se rendre compte, un jour, du peu d'illusions que l'évêque d'Autun nourrissait en son âme sur la moralité ecclésiastique. En sa présence Sydney Smith se jouait de propos humoristiques avec son frère Bobus, qui commençait alors sa carrière d'avocat : « — Souvenez-vous, Bobus, lui disait-il, que, lorsque vous serez lord chancelier, vous me confierez un des meilleurs bénéfices, à votre nomination. — Oui, mon ami, répondit l'autre; mais d'abord je vous ferai connaître toutes les bassesses dont les prêtres sont capables. » A ces mots, levant les mains et les yeux au ciel, Talleyrand s'était écrié : « Mais quelle latitude énorme ! »

Ainsi passait-il le temps, à Londres, en la terrible année 1793. Dans l'intervalle il avait réalisé un agréable voyage dans le comté de Surrey, à Mickleham, où il avait eu la joie de retrouver toute une colonie d'émigrés, de son monde et de sa compagnie. M<sup>me</sup> de Staël, arrivée de France, venait de s'y installer, dans une propriété vaste et belle, dont le maître M. Locke, riche, accueillant, lui avait offert la jouissance pour elle et ceux qui lui étaient chers. Narbonne et son ami d'Ar-

au moins pour des oreilles étrangères, il tenait, là-dessus, un soir, cet étrange propos à lord Holland :

« En vérité, mon cher Holland, n'est-ce pas un abus de termes d'appeler des paroles ce qu'interjetait Talleyrand ? Il n'avait ni dents, ni, je crois, un palais dans la bouche, point d'amygdales, point de larynx, point de trachée, point d'épiglotte, rien. »

Evidemment le révérend avait mal écouté, Talleyrand, ayant, au contraire, quand il voulait qu'on l'entendit, la voix grave et profonde. A cette bizarre opinion, nous opposerons le mot de M<sup>me</sup> de Staël, qui passa toujours pour s'y connaître : « Si la conversation de M. de Talleyrand pouvait s'acheter, je m'y ruinerais. »

blay, Mathieu de Montmorency, Malouet, Jaucourt et M<sup>me</sup> de La Châtre, qui ne pouvait pas être où n'était pas Jaucourt, l'y avaient rejointe. Elle formait le centre d'une colonie charmante, où elle avait répandu, comme partout où elle passait, l'excitation et la vie. La princesse d'Hénin et Lally-Tollendal avaient augmenté de leur présence l'agréable réunion, qu'allait rehausser du plus vif intérêt l'arrivée de Talleyrand « l'incomparable ami » comme l'appelait, avant la brouille, M<sup>me</sup> de Staël. Favorisés sur tous les points, les hôtes de Jupiter-Hall avaient pour voisins de campagne le docteur Burney et ses filles mistress Philipps et miss Fanny Burney (l'auteur d'*Evelina*), réunissant en leurs trois personnes, le savoir, l'esprit, la grâce et le talent. Tous ensemble ils causaient, se promenaient, quand ils ne se livraient pas à d'aimables jeux de société. Ou bien, on écoutait parler M<sup>me</sup> de Staël et Talleyrand. De tous les émigrés qui fréquentaient Mickleham, le plus charmant, au gré de miss Burney, était Talleyrand. Peut-être, en son cœur, avait-elle excepté de la comparaison le général d'Arblay auquel elle se fiança. L'impression flatteuse que lui avait inspirée Talleyrand, elle ne l'avait pas eue tout de suite, mais comme elle y avait été conquise, après : « C'est incroyable, écrivait-elle (1), la convertie qu'à faite de moi M. de Talleyrand ; je le considère à présent, comme le premier et le plus délicieux des membres de cette exquisite compagnie... Ses propos sont merveilleux autant par les idées qu'il remue, que par l'esprit qu'il déploie. » Puis, le groupe s'était désagrégé. M<sup>me</sup> de Staël avait regagné la Suisse et Coppet où la rappelait son

(1) Miss Burney à Mrs Locke, février 1793, ap. *Diary and Letters de M<sup>me</sup> d'Arblay*.

mari. Talleyrand avait réintégré sa maison de Woodstock-street, quoiqu'il la trouvât « trop chère (1) », ses ressources d'exil étant fort limitées. Il allait, le soir, dans le monde, employait les matinées à écrire et, le reste du temps, méditait sur la marche des événements. Réduit au rôle de témoin à distance, éloigné de ces événements dont il avait espéré modifier le cours, il eut à constater, d'abord, qu'on allait prendre exactement, dans les rapports des deux nations, l'envers de sa politique. Il n'est plus question d'un accord entre l'Angleterre et la France. Les esprits sont montés, de part et d'autre, au ton d'une complète hostilité. L'antagonisme des vues est fondamental. L'or anglais est prêt à sortir de ses caisses profondes pour ravitailler les armées désunies de la coalition. En France, le Comité de Salut public, par l'organe de Merlin de Thionville, n'a pas de termes assez rudes pour flétrir « cette puissance odieuse ». Le *pugnent ipsi nepotes* répond au *delenda Carthago!* double anathème lancé avec autant de force des deux côtés du détroit (2). Encore un laps de temps bien court et la situation de Talleyrand sera telle qu'il se verra tout à la fois, en France, dénoncé à la vindicte populaire par Robespierre et Marat, et, en Angleterre, proscrit par William Pitt et Grenville.

Dans la séance de la Convention du 7 décembre 1792, il avait été décrété d'accusation : c'était deux semaines après qu'il eut, en un long mémoire envoyé de Londres, éclairé le Conseil exécutif sur les intentions véritables de Pitt, qui le traita d'homme profond et dangereux, sans doute pour les avoir si bien pénétrées. A Paris,

(1) M<sup>me</sup> d'Arblay, *Diary and Letters*, V. 433.

(2) Albert Sorel.

faisaient rage les émeutes et les massacres. La démocratie française, glorieuse en face de l'ennemi par ses élans de patriotisme et l'éclat de ses armes, avait revêtu, à l'intérieur, ce caractère effréné, qui ne lui laissera d'autre remède que de subir un maître tout puissant. La « tourbe républicaine », dont un Louis XV avait pressenti le soulèvement confus, était, maintenant, une terrifiante réalité. Nulle envie ne poussait Talleyrand à se rejeter dans la fournaise, sachant, de reste, qu'il n'en sortirait pas vivant. « Que faire ? écrivait-il mélancoliquement à M<sup>me</sup> de Staël, en octobre 1793. Que faire?... Attendre et dormir si l'on peut. »

A l'étranger, de jour en jour, l'atmosphère ambiante lui devenait plus lourde à respirer. Entrevoyant des mesures fâcheuses, qu'on tenait suspendues sur sa tête (1), il écrivit au grand-duc de Toscane pour lui demander, en ses États, un asile, qui ne lui fut pas accordé (2). De la rive anglaise, il envisageait avec tristesse les dates du martyrologe nouveau, si promptes à s'entasser, depuis l'exécution du roi. Tandis qu'il espé-

(1) Les conditions où vivait, à Londres, toute la noblesse libérale ayant embrassé le parti de la monarchie constitutionnelle étaient devenues des plus pénibles. Repoussée de l'entourage des princes exilés, suspecte aux cabinets des puissances coalisées, elle était tenue, en outre, dans la crainte continuelle qu'on l'expulsât d'Angleterre. Talleyrand peignait ces difficultés, ces inquiétudes pour ses amis et pour lui-même, dans l'une de ses lettres, écrites de Londres, à M<sup>me</sup> de Staël :

« Je suis bien aise que notre colonie soit en Suisse, elle est mieux là qu'en Angleterre: Narbonne même n'y est que d'une manière pénible; sur ce qu'on disait et sur ce qu'on renouvelle, tous les jours, que tel ou tel Français et peut-être tous les Français constitutionnels seront obligés de quitter Londres, il questionne tantôt le duc de Gloucester, tantôt M. Faulken, et tout cela rend la vie extrêmement désagréable.

» Adieu, chère amie, je vous aime de toute mon âme. »

(2) Le grand-duc de Toscane avait prétexté, comme motif de son refus, une ordonnance du 1<sup>er</sup> août 1778 sur la neutralité, qu'il venait de renouveler à l'occasion de la guerre.



rait le retour d'un peu de justice et de lumière au milieu de ces ombres sanglantes, l'ordre lui fut signifié, le 28 janvier 1794, de quitter l'Angleterre, dans les cinq jours, parce qu'on l'y considérait comme un hôte dangereux (1). Il essaya de fléchir les rigueurs britanniques en invoquant la droiture de ses intentions :

« Je suis venu en Angleterre, écrivit-il à lord Grenville, pour jouir de la paix et de la sûreté personnelle, à l'abri d'une Constitution protectrice de la liberté et de la propriété. J'y existe, comme je l'ai toujours été, étranger à toutes les discussions et à tous les intérêts de partis et n'ayant pas plus à redouter devant les hommes justes la publicité d'une seule de mes opinions politiques que la connaissance d'une seule de mes actions. »

Il ne gagna point sa cause. Lord Grenville n'ignorait pas qu'il avait eu d'autres raisons de se rendre en Angleterre, une troisième fois, que d'y chercher le repos, mais qu'il avait employé une bonne partie de ces loisirs à composer des mémoires pour Danton. On l'engageait (des voix amies) à ne pas s'éloigner encore. On eût fait des démarches. Une maison située sur le rivage de la mer se serait ouverte à lui comme un refuge, il y aurait attendu des nouvelles meilleures et tranquillissantes. Il ferma l'oreille à ces sollicitudes et décida qu'il céderait aux passions du jour. Sa condition matérielle devenait, autant que sa condition morale, difficile et douteuse. A bout de ressources, il avait dû vendre sa bibliothèque, dont le produit, sept cent cin-

(1) Cet *alien-bill* avait frappé en même temps un comte Zénobia, dont Talleyrand ignorait jusqu'à l'existence, un comte de Vaux dont le nom ne lui était pas connu davantage et un sellier de Bruxelles appelé simplement Simon.

quante livres sterling, restait sa seule fortune. Si faible que pût être sa vocation personnelle pour le martyr, il acceptait d'une âme quasi sereine des épreuves, qu'il prévoyait de peu de durée et d'un poids très supportable. Si tempérée que fût son imagination et si peu disposé qu'il se sentît aux inutiles sacrifices, il eût presque regretté de n'avoir pas eu sa part dans les injustices des hommes et de passer comme inaperçu dans la rage de persécution, qui sévissait de tous côtés. En ces temps de trouble universel, quelle existence hors du commun ne se fût jugée trop insipide sans quelque tumulte intérieur? Le sol de la France tremblait. L'idée seule n'était plus soutenable d'exister à Paris, en pleine sans-culottide. La terre d'asile, qu'il avait espéré trouver, en pays anglais, le rejetait. Il s'embarqua pour l'Amérique.

## CHAPITRE QUATRIÈME

### Trente mois en Amérique.

Sur le vaisseau. — Une traversée mouvementée. — Les impressions de Talleyrand, à Philadelphie et autres lieux, sur l'Amérique et les Américains. — Des voyages d'études et d'affaires. — Pour exister. — Talleyrand se lance dans la spéculation agraire et sollicite des commissions à l'étranger. — Dans les entrefaites : quelques distractions, à Philadelphie. — Idées de retour et leur prompt accomplissement. — Incidents de voyage ; à Hambourg ; M<sup>me</sup> de Flahaut et la crainte d'une rencontre trop intime ; à l'hôtel de l'Empereur romain ; une histoire de table d'hôte. — Rentrée de Talleyrand en France et à Paris.

On se comportait si mal dans l'ancien monde qu'on pouvait n'être pas trop fâché d'aller voir de ses propres yeux, fût-ce en dépit de soi-même, comme on se gouvernait dans le nouveau.

Sans autres fonds que le reliquat de la vente de sa bibliothèque et de minces réserves, il s'abandonna à sa destinée, lança, avant de partir, quelques lettres d'adieu à M<sup>me</sup> de Staël (1), à ses amis du comté de Surry, leur promettant d'y revenir, aussitôt que le noble pays d'Angleterre n'appartiendrait plus « aux petites passions des hommes », mais aurait repris son carac-

(1) « Dans ma dernière lettre, je vous ai dit que rien ne pouvait m'engager à prendre le parti d'aller en Amérique ; je n'avais pas prévu et il m'était impossible de prévoir que je recevrais un ordre du roi, qui m'obligerait de quitter son royaume ». (*Lettre de Talleyrand à M<sup>me</sup> de Staël*, sans date.)

tère d'hospitalité large et libre; puis, fut coucher à bord du premier bâtiment prêt à faire voile pour les États-Unis.

Talleyrand avait pris passage à bord d'un vaisseau de commerce américain, ayant de compagnie sur la route liquide le chevalier Albert de Beaumetz (1), un intime auquel l'unissaient des habitudes familières jusqu'au tutoiement. Tous deux avaient de quoi discourir. Combien de temps durerait leur exil? A quel sort les réservait cet étrange voyage entrepris en des conditions si indépendantes de leur vouloir? Leurs réflexions avaient de l'étoffe : l'incertain où ils s'engageaient, la dispersion de leurs amitiés à tous les bouts du monde, les bouleversements inouïs dont ils subissaient le contre-coup, trop heureux de n'en avoir pas été, comme les prisonniers de la Terreur, des victimes sans espoir. En effet, ils n'eussent pas manqué de sujets de conversation, s'ils avaient été mieux en état de s'y livrer. Mais la violence des flots ne leur permettait pas de vaquer à des pensées suivies; et la marche désordonnée du navire et la houle en fureur les disposaient mal à prolonger ces entretiens. La traversée fut pénible, dans les premiers jours. Il avait fallu revenir en arrière et stopper à Falmouth. Le mal de mer n'accordait pas à l'évêque un instant de repos. Puis, une autre inquiétude que celle d'un naufrage hantait continuellement son esprit : il craignait d'être enlevé, en cours de route, par quelque frégate française. Il demeurait, tout le jour, clos et couvert; on assure même qu'il avait revêtu le déguisement d'un servant de Comus ou, pour le dire

(1) Premier Président du Conseil supérieur d'Arras et député de la noblesse d'Artois aux États généraux où il vota avec le parti constitutionnel.

simplement, d'un cuisinier, afin de se rendre inaccessible et d'échapper à l'examen des papiers de bord.

Après plusieurs semaines (1) d'une navigation redevenue assez calme pour lui laisser finalement l'impression d'un assez bon voyage, le voilier toucha la rive américaine. Talleyrand y mit le pied sans enthousiasme s'il est vrai qu'à peine débarqué à Philadelphie, il fût reparti pour Calcutta sans la résistance du capitaine, qui refusa de l'emmener, faute de place à son bord. Alors Philadelphie n'était pas la ville immense, emplie d'un million et demi d'habitants et le centre d'un mouvement d'affaires, où les produits des deux Amériques affluent avec ceux d'Europe et d'Amérique. Sa population n'excédait pas le chiffre de soixante mille. Les routes y accédant étaient encore difficiles et encombrées (2). Mais, déjà, avec ses maisons bâties en briques et décorées de marbre blanc, ses rues tracées à angle droit, ses larges trottoirs, apparaissait-elle comme l'une des villes les plus régulièrement belles des États-Unis. Il retrouva, à Philadelphie, un Hollandais, qu'il avait connu à Paris, du nom de Casenove, homme d'un esprit assez éclairé, mais lent et timide, d'un caractère insouciant. « Il me devint, rapporte-t-il en ses *Mémoires*, très utile par ses qualités et par ses défauts. Comme il ne me pressait pour rien et que lui-même il s'intéressait à peu de chose, je n'eus point à lui

(1) Exactement trente-huit jours de mer, à compter de Falmouth.

(2) En 1795, La Rochefoucauld-Liancourt notait, en la quittant, ces observations sur l'état défectueux des chemins : « Toutes les routes aboutissant à Philadelphie, sont mauvaises parce que l'approvisionnement du marché de la ville se faisant dans des voitures attelées de quatre et de six chevaux, qui arrivent de tous les points, le passage continuuel des voitures chargées des abîme, surtout à l'approche de la ville où elles se réunissent; Ridgeway est presque impraticable. »

résister. Ne rencontrant point d'opposition, point de conseils, point de direction, mon instinct seul me conduisit, et j'arrivai insensiblement (après les répugnances du début) à regarder avec plus d'attention le grand tableau que j'avais sous les yeux. »

Quelques années auparavant, dans l'enthousiasme général et fervent qu'avait excité la cause de l'Indépendance, il avait entendu bien des gens, à Paris, s'écrier : « Que serions-nous sans l'Amérique? » Il y était, maintenant, malgré lui, et il avait tout le temps de mesurer la démarcation à établir entre le réel et l'imaginaire. Sur sa situation même il n'avait pas à s'alarmer outre-mesure. Qu'il fût resté en Angleterre ou qu'il dût respirer sous un autre ciel, les conditions, pour tous les Français en exil, restaient exactement celles qu'il avait précisées dans une lettre écrite de Londres à M<sup>me</sup> de Staël, le 8 novembre 1793 :

« Plusieurs années à ne pas faire autre chose que vivre. S'il y avait une contre-révolution dans notre sens, s'en mêler; s'il y en avait quelque autre, attendre. »

Il s'encouragea fermement à la patience.

L'un de ses premiers soins avait été de signaler sa présence à des personnages de marque et, tout d'abord, au général Washington, dont il avait sollicité une audience, par l'entremise d'Alexandre Hamilton. Il s'était, au préalable, muni du nécessaire, ayant en portefeuille une lettre d'introduction de lord Lansdowne, conçue de manière à lui obtenir le meilleur accueil. Complaisamment on l'y représentait comme un ecclésiastique plein d'honneur qui avait sacrifié au bien public son avancement dans l'Église et les intérêts de sa carrière terrestre. Quoiqu'il ne professât point pour

le caractère de l'ancien évêque d'Autun, — sur lequel il avait reçu des renseignements peu édifiants, — une considération sans mélange, Washington ne se fût certainement point dérobé à la satisfaction de son désir, si entre la demande et la réponse ne s'étaient glissés des obstacles inattendus. Il avait fallu que Talleyrand retrouvât, jusque sur le sol américain, l'un de ces patriotes jacobins dont il n'avait que trop connu la malfaisance à Londres, s'attachant à ses pas, épiant ses gestes, commentant ses démarches, pour leur prêter la pire signification et les entraver autant qu'il le pouvait, comme nuisibles, à leur sens, au bon renom de la République française.

Un citoyen Fauchet, ministre plénipotentiaire du Comité de Salut public à Philadelphie, s'était autorisé de ses attaches officielles pour adresser des représentations vives au secrétariat d'État. Il lui serait impossible d'y continuer sa mission, si un personnage suspect comme Talleyrand était admis, par ses visites au président des États-Unis, à exercer une influence hostile, antipatriotique et qui ne saurait avoir d'autre but que d'affaiblir la bonne volonté du gouvernement américain. Désireux d'éviter tout froissement inutile avec les puissances étrangères et leurs représentants, Washington se crut obligé par ces raisons politiques d'opposer à la requête de l'illustre « gentleman français », une détermination négative. Talleyrand éprouva de cet échec personnel une déception d'autant plus sensible qu'il n'y était aucunement préparé. Il dut se résigner à passer la porte du grand citoyen sans entrer. Les choses s'étaient mieux passées avec le général Hamilton, qu'il estimait du vivant même de Pitt et de Fox, à la hauteur des principaux hommes d'État par

l'esprit et le caractère, et qui lui fut prodigue d'égards.

Avant de se livrer à des considérations positives dont l'état amaigri de sa bourse lui faisait une nécessité, il voulut, comme la généralité des voyageurs, examiner le pays où il avait à vivre et le caractère des hommes qui y avaient implanté les espérances d'un peuple libre. Il avait relevé d'un crayon attentif ses étonnements de la première heure sur l'air sauvage du terroir, la rareté de l'argent (ce qui n'est plus le cas actuel), le prix extraordinaire des articles de luxe. Ne vit-il, pas à Boston, payer cinquante francs un chapeau de paille de Florence? A cinquante milles de la cité bostonienne, un autre détail l'avait pas moins frappé, les proportions d'un échange peu banal : six mille pieds de planches contre un boeuf. C'étaient, ailleurs, des disparates pleines d'enseignements pour l'avenir sur la rapidité avec laquelle était arrivé le luxe en Amérique — avant le nécessaire. Longeant les bords de l'Ohio, il était entré dans une espèce de maison désignée sous le nom de *log-house*. Les murs en étaient formés avec des arbres non équarris. L'aspect en était donc fort rustique. Cependant il y avait, à l'intérieur, un salon et, dans ce salon, un piano-forte orné des plus beaux bronzes. Son ami de Beaumetz l'ouvrit : « N'essayez point d'en jouer, lui dit le maître du logis, notre accordeur qui est à cent milles d'ici, n'est pas venu cette année. » Singuliers contrastes, tout allait déjà vers les affaires, et la culture était si délaissée! Les neuf dixièmes des cinq cents millions d'acres de terre, qui composaient l'Amérique septentrionale, il les savait, il les voyait incultes. La fantaisie le prenait-elle de courir des bois, des impressions dont il n'aurait jamais eu l'idée, lui survenaient, qui l'étonnaient et l'amusaient à la fois. Il lui arriva de s'égarer dans une



forêt dénuée de routes et de s'y trouver à cheval, au milieu de la nuit, avec un seul compagnon. Quelle surprise à son oreille, lorsque, ayant crié : « Un tel, êtes-vous là ? » une voix embrumée lui répondit : « Oh ! mon Dieu, oui ! monseigneur, j'y suis. » Ce mon Dieu, oui, si piteux, il croyait l'entendre, sur la fin de sa vie, quand il dictait ses mémoires, et ce « Monseigneur » tiré de si loin, ce rappel imprévu de l'évêque défunt lui inspirait une douce gaité.

Il notait, au jour le jour, d'autres particularités. Puis il permit à ses études d'aller plus loin et de pénétrer plus à fond. Sous ses yeux tout se créait, tout s'organisait, dans les rouages du gouvernement, du commerce, de l'industrie. Longtemps après il dira l'excellence d'une telle école pour les hommes politiques admis à juger, de cette distance et à cette date, le remue-ménage de la vieille Europe. Tantôt dans une auberge et tantôt dans un mauvais appartement, il ne se sentait que plus ambitieux d'étendre idéalement son horizon. Entre les murs étroits de sa chambre il se donnait du large pour faire de la grande politique, pour arranger le monde. Il en écrivait avec abondance à lord Lansdowne, à M<sup>me</sup> de Staël. Un des plus doux emplois de soi-même, leur disait-il en substance, lorsqu'on est séparé des personnes avec lesquelles on aimerait le mieux passer sa vie est de s'occuper des choses qui parlent à leur attention, à leur esprit, et, après y avoir porté de l'observation, de leur en faire part (1). Passant de la théorie à l'application, il exposait à l'homme d'État, qu'il avait beaucoup visité, étant à

(1) « Je me sens encouragé à observer attentivement les projets qui m'environnent par l'espoir d'en rencontrer qui vous intéressent. J'aime à rassembler sous vos yeux des faits politiques comme on dépose des curio-

Londres, des réflexions fortement motivées sur les relations nécessaires, qui existaient et ne cesseraient pas d'exister entre les États-Unis d'Amérique et l'Angleterre, sur les dispositions réciproques des deux peuples, qu'on aurait pu croire animés de sentiments hostiles, parce qu'ils s'étaient séparés violemment l'un de l'autre, mais sans pouvoir rompre leurs dépendances mutuelles, sur leurs rapports effectifs, indispensables et les suites de leur émulation féconde, dans l'avenir. En des considérations d'une parfaite justesse, il établissait la distinction de ce qu'il fallait prendre et laisser, quant aux inclinations sentimentales des Américains pour les Français, qui les avaient fortifiés de leur alliance et auxquels, tout récemment, ils avaient failli retourner la guerre, pour les généreux frères d'armes, qui s'étaient élancés à travers les flots de l'Atlantique dans le noble dessein de combattre avec eux sous l'étendard de la liberté (1), mais qui, malgré les La Fayette et les

sités naturelles dans un muséum déjà nombreux » (Lettre à lord Lansdowne, New-York, 15 juin 1795).

Avec M<sup>me</sup> de Staël, le ton de sa correspondance se faisait plus intime, lui disant l'impatience où le tenait la privation des nouvelles de France, ses impressions du jour, ses espérances du lendemain, ses soucis d'argent, les services qu'il attendait d'elle, les élans d'une amitié qu'on pourrait croire, à sa chaleur d'expansion, plus profonde et plus durable. Nous en citerons un simple fragment :

« Je n'ai, depuis que je suis en Amérique, reçu que deux lettres, celle de Mathieu (de Montmorency) et la vôtre. Quel bien elles m'ont fait ! Qu'il y avait de temps que rien de doux n'était arrivé jusqu'à mon cœur ! Je l'ai, tous ces temps-ci, distrait par des occupations d'esprit, par des idées de fortune, par des combinaisons de spéculation : tout cela est bon pour quelques quarts d'heure, mais voilà tout. Beaumetz même est bien peu de chose pour mon cœur ; il a des inquiétudes de vanité qui sont bien sèches et qui m'ont expliqué pourquoi à quarante ans qu'il a, ses plus anciens amis sont des connaissances de dix-huit mois. » (12 mai 1794.)

(1) Son troisième frère, le comte Boson, qui fut, en 1814, maréchal de camp et gouverneur du château de Saint-Germain en Laye, avait figuré

Rochambeau, lui étaient demeurés bien lointains pour ne pas dire bien étrangers par les habitudes et les intérêts. Avec une évidence, que l'histoire économique moderne a vérifiée de tous points, il démontrait combien les affinités de race, la similitude du langage et par-dessus tout l'intérêt, sont des raisons de rapprochement autrement puissantes que des sympathies nées des circonstances et passagères comme elles. Il affirmait enfin, ce que n'eut pas de peine à croire lord Lansdowne, que, malgré la vivacité d'une crise récente, l'Amérique resterait bien anglaise et que l'Angleterre conserverait d'immenses avantages sur la France pour tirer des États-Unis tout le bénéfice qu'une nation peut tirer de l'existence d'une autre nation.

Cependant, toutes ces belles et sérieuses observations d'une valeur purement spéculative n'alimentaient que la moëlle de son intelligence. Il dut se rendre compte que l'ensemble de ses besoins exigeait une nourriture plus substantielle. En ce temps-là, comme dans l'actuel, la grande affaire, aux États-Unis, était de s'enrichir. Talleyrand avait toujours aimé la spéculation. Il tenta diverses opérations de négoce et d'industrie, qui se retournèrent en avantages matériels appréciables.

\*  
\* \*

Ses voyages, pendant l'été, à l'intérieur et vers le nord, lui avaient révélé des contrées embellies par la verdure des grains et des prairies, des étendues de campagne riantes et cultivées, sur un espace encore divisible à l'infini. Il pensa aux moyens de convertir la terre en or. La mode était de spéculer sur les terrains, et

parmi les nombreux gentilshommes qui mirent leur épée au service des États-Unis.

chacun s'y poussait, sous ses yeux, avec des alternatives variées de chance ou d'insuccès. De ses compatriotes et de ses amis y rivalisaient, à qui mieux mieux. Tel, l'un de ses futurs affidés au Ministère des Affaires étrangères, La Forest, alors consul général de France, n'avait pas fait une mauvaise opération en achetant un spacieux domaine, en 1792, dans l'état de Virginie.

Le duc de Liancourt le tenait au courant de ses préparatifs et de ses plans pour la création d'un établissement modèle. Son Hollandais Cazenove ne réussissait pas non plus si mal, au compte d'une compagnie néerlandaise. Un ancien député du Dauphiné à la Constituante, M. de Blacons, marié à une demoiselle de Maulde n'avait pas dédaigné d'aller tenir une auberge pour les premiers colons d'Asylum, parce qu'il s'attendait à les voir s'y multiplier rapidement. Sous cette appellation gracieusement allégorique, MM. de Noailles et Omer Talon avaient haussé leur ambition colonisatrice jusqu'à l'idée de fonder une ville, sur la rive droite de la Susquehannah. Associant à leurs projets quelques habitants de Saint-Domingue, échappés au désastre de la révolte, et assez prudents, assez sages, en ce temps de convulsion générale, pour vouloir jouir avec économie des débris de leur fortune, ils s'étaient crus en état d'acheter deux cent mille acres de terre, de les mettre en valeur, de les peupler. Ils avaient bien étayé leurs calculs : ils auraient acheté quinze sous l'acre des terrains qu'ils ne revendraient pas à moins de six francs. Ils réaliseraient une fortune, qui les dédommagerait amplement de la confiscation de leurs biens en France; ils auraient, en outre, accompli une œuvre de civilisation foncièrement utile pour le pays et pour beaucoup de Français incertains du point où fixer leur sort en Amé-

rique. Leurs espérances étaient magnifiques. Les conventions de prix et les premiers arbres coupés dans la place qu'ils avaient choisie pour être le berceau de la ville, leur avaient fait envisager la date, où s'étaient accomplies ces deux opérations en même temps, comme l'aurore de la prospérité d'Asylum. Noailles s'était chargé de représenter, à Philadelphie, les intérêts de la compagnie, tandis que son ami Omer Talon s'occuperait de construire les premières *log-houses* sur le terrain approprié et les disposerait à recevoir leurs habitants. De grosses déceptions leur étaient réservées, à bref délai. L'un et l'autre devraient bientôt se convaincre que les fonds sur lesquels ils avaient cru pouvoir tabler ne quitteraient pas les nuages. Les financiers Morris et Nicholson, qui leur avaient prêté la main seraient amenés à racheter en bloc toute l'exploitation d'Asylum. Mais, à l'heure où Talleyrand les regardait ôser, on en était aux débuts, on se sentait riches de promesses et d'illusions. Comme ses compatriotes d'émigration, Talleyrand aurait voulu préparer en Amérique des asiles à tous ses amis.

J'aperçois, écrivait-il de Boston à M<sup>me</sup> de Staël, le 4 août 1794, de quoi donner du travail utile à ceux de nous, qui, après cette campagne-ci, voudraient éloigner toutes les chimères de leur esprit et ne plus croire en une France ni aux puissances étrangères.

Pendant l'été de 1794, il entra décidément en affaires et, de compte à demi avec le chevalier de Beau-metz, acheta du général Knox, secrétaire de la Guerre, un établissement, dans le Maine, pour le répartir en des lots qu'il se proposait de revendre à des émigrés en quête d'une demeure où s'établir et d'une portion de terre à faire fructifier.

Sans y récolter de merveilleux profits, il y eut assez

d'avantageux succès pour alarmer les soupçons de l'éternel Fauchet.

Aussi d'en écrire à Paris, et sur le ton le plus acerbe :

La spéculation de ces agioteurs et leur espoir de réussite sont fondés uniquement sur les malheurs de leur ancienne patrie. Ils espèrent que le défaut de bonnes lois et l'impossibilité d'établir jamais la sécurité au sein de la République, feront désertir, à la paix, une partie considérable de la population de France, et ils se préparent à la recueillir. Ces conjectures désastreuses sont exprimées dans une lettre adressée dernièrement à l'évêque Talleyrand, par un ci-devant chevalier de Grasse, émigré actuellement à Londres.

Ce jacobin-ultra, — plus tard un zélé préfet de l'Empire, — avait l'imagination bien prompte aux sombres suppositions.

Mais Talleyrand ne s'en tenait pas d'une manière exclusive à l'achat et à la revente des terrains. Aucune idée fixe de spéculation ne hantait son esprit, pourvu qu'il en découvrit une ou plusieurs capables de l'enrichir. C'était le sujet fréquent de ses conversations épistolaires avec M<sup>me</sup> de Staël, qu'il savait alors très environnée d'émigrés et d'exilés cherchant auprès d'elle une solution au mauvais état de leurs finances. Germaine Necker, en outre, grâce au crédit paternel, ne connaissait-elle pas en Europe, le monde entier de la haute banque?... On pouvait, l'assurait-il, s'en fier à lui. Il se chargerait, et à des prix de commission raisonnables, de tout ce qu'on lui confierait à traiter. Ses offres sur l'article sont alléchantes comme les prospectus du parfait négociant. On aurait meilleur compte, de s'en rapporter à lui, Charles-Maurice Talleyrand plutôt qu'aux intermédiaires américains, dont l'exactitude et la loyauté sont beaucoup moins garanties. Mais, à titre d'échantillon, voici l'une de ces curieuses lettres :

Il y a ici plus de moyens de refaire de la fortune que dans aucun endroit. Je me mets en mesure de faire des commissions d'Europe et toutes celles que l'on me donnera me seront utiles. Si quelques-uns des amis de monsieur votre père envoyaient des bâtimens en Amérique, si quelques Suédois font ici des envois, soit à New-York, soit à Philadelphie, je suis en position de faire bien les affaires des personnes qui s'adresseront directement à moi. Je vous prie de mettre à me procurer des commissions un peu de votre activité; il serait trop bête d'être ici pour n'y pas refaire de quoi exister d'une manière bien à l'abri des événemens; et, en peu de temps on peut gagner beaucoup d'argent, soit par des commissions d'achats dans les fonds publics, soit par des commissions d'achats dans les terres. Les réputations assez incertaines des négocians américains font que des marchands d'Europe sont toujours embarrassés pour charger quelqu'un de leurs affaires. C'est pour cela que je me propose avec quelques avantages (1).

La bonne forme marchande, la réclame pour soi, la dépréciation pour autrui, le style *ad hoc* : tout y est.

Dans les entrefaites, Talleyrand reportait son intelligence à des considérations plus hautes. Son attention réfléchie se reprenait à suivre le travail d'improvisation ardente et positive, qui s'opérait pour la constitution

(1) Boston, 14 août 1794. Il s'en exprimait d'une manière aussi positive dans ce passage d'une autre lettre à l'amie dévouée, qu'il disait, alors, aimer uniquement au monde et de toute son âme :

« Ma raison me dit qu'il faut refaire un peu de fortune, afin de ne pas être dans la gêne et dans la dépendance continuelles, lorsqu'on devient plus âgé; cette idée m'occupe. Mais, jusqu'à présent, je n'ai pas vu jour à grand'chose. Il y a ici beaucoup d'argent à gagner, mais c'est pour les gens qui en ont. Si vous connaissez des gens qui ont envie de spéculer, ici, dans les fermes, je ferai leurs affaires volontiers. Si j'avais un assez grand nombre de personnes, qui me chargeraient de leurs affaires, et qui m'y donnassent un intérêt, elles et moi nous y gagnerions beaucoup; elles, parce que les négocians américains sont bien peu sûrs en affaires, et moi, parce que je n'aurais point de fonds à faire pour avoir un intérêt quelconque.

» Voyez un peu cela. »

d'une république puissante et riche, dans le nord de l'Amérique.



Quand il lui sembla avoir assez fouillé cette matière d'étude et presque épuisé cette source d'intérêt, il ramena ses regards, ses désirs, du côté de l'Europe. Sans doute, en son logis de Third-Street North, une chétive maison au fond d'une impasse, mais dont les aspects de simplicité ne décourageaient point l'amitié (d'ailleurs, le luxe n'était-il pas un compagnon inconnu de toute la colonie française de Philadelphie?) il savait, à la fois, s'occuper et se distraire. Écrivant à ses amis avec une abondance de plume dont il perdra l'habitude; visitant d'une manière assidue ceux qu'il connaissait et recherchait; allant, par exemple, presque chaque soir, dans l'arrière-boutique d'un libraire-papetier, qui n'était pas, au reste, le premier venu, Moreau-Saint-Méry, et sachant bien qu'il y retrouverait des amis du premier ordre, comme Noailles, La Rochefoucauld-Liancourt, Talon et Volney; sablant le madère (1) et les fins propos de la plus agréable façon du monde; dépensant en cette compagnie une gaieté presque tapageuse, et qu'il communiquait aux autres, au point que la maîtresse de la maison devait, parfois, user de toute sa raison persuasive pour engager la bruyante compagnie à regagner, chacun, son domicile et son lit (2); prenant son plaisir où il le trouvait,

(1) Par hasard, le libraire en avait une provision.

(2) « Combien de fois Talleyrand arrivé jusque dans la petite cour placée au bas de mon escalier le remontait et prolongeait la soirée. Il cédait enfin, lorsque ma femme lui disait : « Vous ferez, demain, le paresseux » dans votre lit jusqu'à midi, tandis qu'à 7 heures du matin, votre ami sera « forcé d'aller ouvrir son magasin ». (*Journal de Moreau-Saint-Méry.*)



fût-ce dans la rue en s'y promenant bras dessus, bras dessous, devant les regards effarouchés des Philadelphiens, avec une femme de couleur, que dis-je ? une négresse dont l'esthétique avait intéressé sa fantaisie ; faisant tout cela, lui le grand seigneur, qui se montrera si rigoureux sur le chapitre du décorum : il s'y entendait, on le voit, pour abréger du mieux qu'il était possible la longueur d'une période d'attente. Toutefois, il ne s'était pas engagé à s'éterniser dans la Pensylvanie. Quelle que fût sa profonde admiration pour le peuple de Washington, « le plus sage et le plus heureux de la terre », jusqu'à ce qu'il devint, comme il l'envisageait dans un prompt avenir, l'une des premières nations du monde, ses dispositions l'incitaient vivement aux idées de retour.

L'heure de ce retour tardait bien à sonner pour lui. Depuis que le climat politique redevenait respirable en France, il commençait à éprouver que l'air natal manquait à sa poitrine. Par chaque nouveau bateau arrivant d'Europe, c'étaient de meilleurs avis sur ce qui se passait là-bas : les prisons avaient rendu leurs captifs à la vie, à la liberté ; les terroristes se taisaient et se cachaient ; les modérés, les républicains de 1789, les constituants, rentraient en scène ; à la tribune de la Convention se ravivaient les accents de justice et d'apaisement. Que faisait-il encore à Philadelphie ? Malgré qu'il n'y eût pas gaspillé le temps, non plus qu'à Boston et à New-York, les jours se faisaient longs, interminables, depuis bientôt trente mois qu'il avait quitté le voisinage des côtes françaises. C'était, maintenant, l'exil et ses rigueurs. Si flegmatique qu'il pût être, il n'échappait pas à l'impression de ce genre d'infortune toujours pénible aux âmes élevées, que Cicéron, Bolingbroke et

M<sup>me</sup> de Staël ont déclarée la plus insupportable de toutes.

« Si je reste encore un an ici, *je meurs* », écrivait-il à la châtelaine de Coppet, qui, sous la même sensation, quatorze années plus tard, lui jettera de loin cette plainte infiniment lasse de ses pérégrinations éternelles, à l'étranger : *J'y succombe*. Il savait M<sup>me</sup> de Staël rentrée, réinstallée à Paris, en qualité d'ambassadrice de Suède. A sa connaissance, plusieurs de leurs communs amis étaient rentrés chez eux. Il n'aspirait qu'à les rejoindre et trouvait fort étrange, à présent, qu'il eût jamais pu songer, dans l'état d'indécision de ses projets désorbités, une fois à se fixer au Danemark, une autre fois à fonder un établissement à la Louisiane. Les vaines ambitions politiques, qu'il traitait tout à l'heure de chimères, ne lui semblaient plus tant illusoire, depuis qu'il les revoyait palpables, c'est-à-dire susceptibles d'applications réelles et positives. Bien des raisons graves ou légères, petites ou grandes, lui faisaient souhaiter d'en finir aussitôt que possible avec ce séjour forcé. L'une des principales consistait en ce que la fortune se montrait bien lente à récompenser ses tentatives d'exploitation agraire ou commerciale et qu'il avancerait beaucoup mieux ses affaires, à coup sûr, en France, dans la diplomatie. L'une des moindres, quant à la valeur du motif, mais à laquelle il était fort sensible dans le particulier de la vie, parce qu'elle se répétait, chaque jour, aurait pu se qualifier une raison d'estomac. Délicat sur le chapitre de la table, il se plaignait du manque de variété dans les usages culinaires des compatriotes de Washington, disant qu'il avait trouvé, aux États-Unis, *trente-deux religions et un seul plat*. S'asseoir à une table chargée d'épices et de délices, se distraire en bonne compagnie, d'une lèvres

et d'un esprit gourmands, sous cette douce excitation de la fine chère, des vins vieux et d'une société spirituelle, c'était un double plaisir dont la jouissance lui manquait étrangement. Quand reviendrait-il à Paris diner, causer, agir? Pour le savoir, il adressa une pétition en forme à la Convention, sollicitant son rappel, exposant qu'il n'avait pas émigré, qu'il avait quitté le sol national avec un passeport en règle et qui, plus était, avec une mission déterminée du gouvernement; enfin renouvelant avec une ardeur, que l'absence n'avait pas affaiblie et dont il ne s'est pas vanté dans ses Mémoires, ses protestations de patriotisme, de foi républicaine et de dévouement aux institutions nouvelles de la France. Le 18 fructidor, l'ancien abbé Des Renaudes déposait sur le bureau de la Convention la pétition de Talleyrand. Des amis tels que Chénier, sous l'incitation généreuse de M<sup>me</sup> de Staël, appuyèrent sa demande d'une voix ferme et pressante. Le décret du 4 septembre 1795 rapporta la sentence de bannissement (1). Il ne l'avait pas attendu pour se mettre en route sur un vaisseau danois.

Tel voyage débute au soleil et finit dans les frimas. Il n'eut pas à en comparer les alternatives contraires. Il était parti dans l'orage et revint par la tempête.

Cette seconde fois, comme la première, la mer fut inclémente. Les vents faisaient rage. Il avait dû se tenir enfermé dans sa cabine, pendant plusieurs heures d'une tempête affreuse. Mais on approchait de Hambourg.

(1) « La Convention nationale décrète que Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, peut rentrer sur le territoire de la République française, et que son nom sera rayé de toute liste d'émigrés; en conséquence, elle rapporte le décret d'accusation lancé contre lui ». (*Procès-verbaux de la Convention nationale*, LXIX, 38.)

Cette ville, alors la banque de l'Europe, était pleine d'émigrés. Il s'attendait à y retrouver des gens de son monde. Comme on se préparait à entrer dans le port, il avait appris qu'entre autres une personne bien connue de lui, la comtesse de Flahaut, séjournait là. C'était l'occasion, pensa-t-il, avant de rentrer en France, de savoir un peu ce qui s'y passait. Il fit pressentir son ancienne amie sur le désir qu'il avait de s'en informer auprès d'elle. M<sup>me</sup> de Flahaut n'avait plus qu'un tiède souvenir de celui qu'elle appelait « l'Ancien », dans ses lettres à la comtesse d'Albany; de plus, elle était sur le point de convoler en secondes noces. Elle prit peur de la visite annoncée. Alors que le voyageur était encore sur l'Elbe, en grande hâte elle lui expédia un message, dont un diplomate de carrière, M. de Ricé, eut la simplicité de se charger, l'engageant, et de quelle manière vive! à ne pas mettre pied à terre, mais à rester sur le navire, pour retourner au plus tôt en Amérique. Son motif — Talleyrand le divulgua, non sans malice —, était que, passant pour lui avoir été fort attachée, elle craignait qu'il ne fût une gêne à son mariage avec le ministre de Portugal à Paris. Talleyrand sourit de la commission ingénue, qu'on lui faisait tenir, mais crut pouvoir, sans indécatesse, ne pas céder aux instances de M. de Ricé. Il demeura donc à Hambourg, pendant un mois, entouré de personnes, qui ne pensaient pas, plus que lui-même, faire obstacle aux justes noces, qu'elle contracta, depuis, avec « le bon M. de Souza ». L'une de celles-là était M<sup>me</sup> de Genlis, qu'il avait retrouvée toute semblable à elle-même comme il l'avait vue à Sillery, à Bellechasse, en Angleterre, la fixité dans les natures composées, disait-il, tenant à leur souplesse.

Tandis qu'il passait quelques dernières heures, en la ville hanséatique, logé dans une façon d'auberge pompeusement baptisée : *l'Hôtel de l'Empereur romain*, il lui arriva, demi-fâcheuse, demi-plaisante, une petite aventure de voyage. En ce même lieu logeait un homme assez jeune et qui se mêlait d'écrire pour des libraires hypothétiques. On avait échangé — ne le pouvant autrement — des propos de table d'hôte; et l'inconnu avait profité de l'occurrence pour prier M. Talleyrand, dont le goût lui paraissait sûr et fin, de le favoriser d'un avis impartial sur un ouvrage de sa composition, à l'état vierge, c'est-à-dire en manuscrit. Par politesse, mais fort incommodé de l'aubaine, il s'était chargé du cahier, en promettant de le lire, sous peu d'heures et dans sa chambre. Cependant, une nécessité d'argent l'ayant poussé dehors, il s'était rendu chez son banquier afin d'y prélever sur son crédit fort mince une quinzaine de louis environ. En rentrant, le soir, fidèle à sa promesse, il avait ouvert le manuscrit; et sous cette influence, peut-être, il éprouva le besoin de dormir plus tôt que d'habitude. Il s'était mis au lit, laissant entre les feuillets son petit trésor enveloppé d'un papier. Comme il reposait doucement, à six heures du matin, quelqu'un frappa à la porte, tourna la clef dans la serrure et pénétra céans. C'était son auteur venant lui redemander le manuscrit, parce qu'il allait s'embarquer, séance tenante. Dans le trouble que lui cause ce réveil brusque, il lui fait signe de prendre l'objet sur la table, lui crie avec humeur : *Bon voyage!* se retourne dans son lit et reprend le sommeil interrompu. Mais, avec les maudites pages, était parti le pécule. Il s'en aperçut bien en se levant. Le personnage ne se remontra plus, ni les quinze louis. D'autres

gens eurent à supporter, plus tard, les conséquences de cette disgrâce, Talleyrand s'étant juré, ce jour-là, qu'on ne le reprendrait jamais plus à examiner des manuscrits.

*Lente festinavit.* De Hambourg, il se rendit à Amsterdam, y résida peu, une quinzaine environ, et de là fit un tour à Bruxelles pour n'arriver à Paris, comme il en avait arrêté le dessein, qu'en septembre 1796.

---

## CHAPITRE CINQUIÈME

### La société sous le Directoire.

Les premières surprises du retour en France. — État de la société nouvelle. — D'étranges renversements dans les mœurs, dans les conditions respectives des classes et dans les modes. — Comment Talleyrand en avait pris aisément son parti. — En visite chez « les merveilleuses ». — Des portraits : Thérèse Tallien ; la belle Caroline Hamelin ; une troisième. — Des succès de femmes et de monde. — Une réponse de Talleyrand à « M<sup>me</sup> Dumoulin ». — En d'autres cercles. — L'influence énorme des femmes sous le Directoire. — De quelle manière diligente sut en user Talleyrand. — M<sup>me</sup> de Staël, le Directoire et Barras. — Démarches successives de M<sup>me</sup> Staël auprès du « jeune Directeur », pour obtenir de son influence la nomination de Talleyrand au ministère des Relations extérieures. — Triple et différente version d'un même fait. — Selon Barras ; suivant Talleyrand ; d'après M<sup>me</sup> de Staël ; le vrai de l'histoire. — Talleyrand ministre du Directoire ; son rôle, moins indépendant qu'il l'eût voulu ; ses vues personnelles, ses desseins de pacification générale de l'Europe, et comment il fut empêché de les faire aboutir. — De premiers rapports avec Bonaparte ; la fête donnée à l'hôtel Galliffet, en l'honneur du signataire du traité de Campo-Formio. — Un détail saillant de cette fête célèbre. — Les lendemains politiques. — Origines de la campagne d'Égypte. — Initiative et complicité de Talleyrand ; son entente secrète avec Bonaparte. — Une entrevue matinale, avant le départ en Égypte. — Rentrée de Talleyrand dans ses bureaux. — Les loisirs du ministre. — Des fréquentations nécessaires dans le monde directorial. — Au Luxembourg. — En la « Chaumière » de M<sup>me</sup> Tallien. — Rue Chantreine, en l'hôtel de Joséphine. — Chez les « dames constitutionnelles ». — Par quelle suite de circonstances Talleyrand, ayant cessé d'être ministre, se mit en œuvre pour le redevenir, au service d'un nouveau pouvoir. — Retour opportun de Bonaparte. — Les intrigues préliminaires du coup d'État. — Renversement du Directoire ; avènement de Bonaparte ; la part qu'y avait prise Talleyrand et ce qu'il en pensait, au fond de l'âme.

Avant d'y reprendre pied, il dut s'apercevoir que bien du changement s'était opéré dans la société française, depuis qu'il avait quitté Paris pour l'Angleterre et l'Angleterre pour l'Amérique. Telle et plus forte

sera la surprise de l'arrière-ban des émigrés de 1815, lorsque, au retour d'un si long pèlerinage, ils auront l'ébahissement de ne retrouver plus rien en place, ni les gens ni les choses.

Si enclin qu'il fût, par nature et par raisonnement, à ne s'étonner jamais, le spectacle était fait pour dérouter d'abord son regard et sa pensée. Toute bonne compagnie avait-elle disparu, d'un seul coup, comme par l'effet d'un soudain et unique naufrage? Le revenant d'Amérique avait pu se poser cette question, les épaves qui en surnageaient étant si loin perdues, si rares!

Des renversements inouïs de conditions avaient porté au comble de la richesse les gens les moins aptes à s'en servir. Était-ce possible? Des princesses de la finance, sortant on ne savait d'où, se flattaient d'avoir à leur service des duchesses à tabouret. La bascule de la hausse et de la baisse avait improvisé, du jour au lendemain, de monstrueuses fortunes. Tout une plèbe dorée, survenue sans crier gare, projetait les élaboussures de son luxe comme un outrage violent à la misère commune. C'était un pêle-mêle, un chaos sans nom des individus, des situations, des rangs... De pareils mélanges, des heurts aussi incommodes, des coudoiements journaliers avec de telles parvenues « sautées des halles sous les lambris dorés », c'était pour martyriser un goût délicat autant que le sien. Sans doute, mais devait-il user les heures à soupirer sur ce qui n'était plus?

Puisque le train de l'existence sociale était celui-là, maintenant; puisque Barras était le maître et sa maîtresse M<sup>me</sup> Tallien l'idole; que M<sup>me</sup> Lange (1) régnait en

(1) C'était le bon temps de sa carrière d'artiste bientôt close, quand tout Paris raffolait d'elle, quand les bouquets et les offres s'amoncelaient à sa



second sur les mœurs et les modes ; que M<sup>mes</sup> de Bussy, Hamelin, de Vaulendon étaient, après celles-là, les grandes dames du moment ; que les salons du nouveau genre ouvraient leurs portes sur la rue ; qu'on ne se visitait plus dans les palais royaux dans les vieilles demeures aristocratiques, mais au Ranelagh, chez les glaciers, ou sous les bosquets d'Idalie ; puisque, aussi bien, toutes ces choses étaient précaires et provisoires ; que la Révolution s'émiettait par morceaux, qu'elle s'en allait à la dérive et qu'il y aurait du nouveau, sans beaucoup tarder : Talleyrand considéra que c'était affaire à lui de s'en arranger du moins mal, de prendre le temps comme il venait, d'en tirer le meilleur parti possible, de s'en contenter, enfin, jusqu'à ce que la vraie distinction voulût bien reprendre sa place dans le monde.

Les trente mois passés en Amérique lui avaient été profitables en considérations sérieuses, en études sociales et méditations instructives. Par contre avaient pâti, dans l'exil, les côtés légers de son existence. Force lui avait été de réfréner sous ce vertueux climat de particulières curiosités et de certains entraînements chers à sa faiblesse tout humaine. « L'évêque » rapportait d'outre-mer comme un arriéré de désirs insatisfaits. Sous ce rapport, il arrivait à propos. Les mœurs avaient un délibéré extraordinaire... Les viveurs du Directoire et les citoyennes de l'an IV liaient partie si aisément ! De religion, il n'en restait guère, sauf le souvenir d'un état de choses ancien emporté par le torrent révolutionnaire. De contraintes morales ? On n'en constatait que l'absence. Sur quel appui eût-on voulu les faire reposer, quand les principes étaient à ce point confondus

porte et qu'on évaluait les amours de M<sup>lle</sup> Lange à mille livres les douze heures.

qu'on ne savait plus au juste s'il y avait une vérité, une vertu, une dignité humaine?

Mais, du haut en bas de la société, on danse, on court les fêtes et les bals; ce monde, qui est une cohue, a mis sa vie à jouir (1)... Bien des plumes ont décrit les folles équipées de ces têtes légères. Oui, l'état moral est au pire. Cependant, que l'envers sentimental du spectacle plait à voir sous l'illusion des jupes transparentes! Les Grâces ont dépouillé leurs voiles. Les femmes du jour, à leur exemple, souhaiteraient d'en revenir au vêtement d'air tramé, qui seyait si bien à Vénus, mais que prohibent des préjugés tenaces et l'état de la température. Les merveilleuses, en leurs parures, ne respirent que complaisance et volupté. Comment se montreraient-elles avares des beautés, que leur costume met si généreusement à découvert, lorsque s'entr'ouvrent doucement, au souffle indiscret de la brise, les plis de leurs robes fendues sur les côtés? Déshabillées, demi-nues, presque nues, ce fut la progression. Il n'y a pas si longtemps que M<sup>me</sup> Hamelin décrétait la suppression des chemises comme étant d'une vétusté à périr (2). Plus de corset, guère de fichu ni de jupon : les modes ne furent jamais si condescendantes. C'est au point qu'une divinité d'alors fixant un rendez-vous à son amant ne trouve rien de mieux que de lui fournir ce signalement : « Vous me reconnaîtrez à mes jarrettières, qui sont vertes, à mes bas à « coins aurore », à mes souliers de satin blanc ». Étrange période vestimentale où les femmes dignes d'être regardées, dans les soirées, au théâtre, *semblaient continuellement sortir d'une baignoire!*

(1) E. et J. DE GONCOURT.

(2) PELTIER, *Paris*, décembre 1796. Les « sans-chemise » ne voulurent pas être en reste d'indépendance sur les « sans-culottes ».

Les amours en campagne jouissaient d'une aisance de circulation incroyable. Le mariage se réduisait aux formalités d'un contrat civil, révocable presque à volonté, comme il tend à le redevenir de nos jours. On s'en détachait sans crise et sans larmes, aussitôt que le marché avait cessé de convenir à l'une des parties contractantes. Une visite à l'officier de la mairie suffisait et chacun reprenait sa liberté pour en user à d'autres fins (1). Rien n'était moins rare que de voir, au milieu d'une réunion, deux personnes de sexe différent, se saluer, au passage, d'une légère inclinaison de tête, d'un sourire facile et distrait, et qui, la veille, ayant habité sous le même toit, ne s'étonnaient aucunement de se retrouver en possession nouvelle de femme ou d'époux. Une étrange anarchie déréglait les mœurs domestiques. Tous ne s'en plaignaient point, mais généralement s'accordaient à dire que l'ennui n'était pas le mal de l'époque, que M<sup>me</sup> Tallien était bien belle et que le « petit Coblentz » l'aristocratique promenade où jacassaient étourdiment les aimables et les merveilleuses avait une bien agréable animation, dès cinq heures du soir.

Talleyrand traversait ce monde de son pied équi-

(1) Des cœurs sensibles n'y venaient pas toujours sans un peu de regret, comme on le pourra voir dans ce curieux récit de Julie Carreau, épouse divorcée de Talma, à l'une de ses compagnes de théâtre :

« Nous avons été à la municipalité dans la même voiture; nous avons causé, pendant tout le trajet, de choses indifférentes, comme des gens qui iraient à la campagne; mon mari m'a donné la main pour descendre; nous nous sommes assis l'un à côté de l'autre et nous avons signé, comme si c'eût été un contrat ordinaire que nous eussions à passer. En nous quittant, il m'a accompagnée jusqu'à ma voiture. « J'espère, lui ai-je dit, que vous ne me priverez pas tout à fait de votre présence; vous reviendrez me voir, quelquefois, n'est-ce pas? — Certainement, a-t-il répondu, d'un air embarrassé, toujours avec un grand plaisir. » J'étais pâle et ma voix était émue. » (*Souvenirs d'une actrice*, par Louise FUSIL, t. II.)

voque; il accordait à en partager les impressions et la licence tout ce que ses loisirs, sa condition, ses goûts, son caractère comportaient de libertés admissibles. S'il n'allait pas rejoindre les habitués des bals publics, il avait l'inclination prompte à visiter, chez elles, les reines de ces lieux de plaisirs, curieux d'elles et de leur entourage, flegmatiquement amusé. Ainsi la politique et la galanterie réunies l'invitaient à faire acte de présence aux thés de M<sup>me</sup> Tallien, des thés fort appréciés, soit dit en passant, par les amis de la bonne chère; car, la boisson chinoise stimulatrice des fins propos y arrosait des repas très substantiels, où la friandise n'arrivait qu'à la fin.

Terezia Tallien, la belle Hamelin, l'intéressante Élise Moranges : ce trio s'offrait souvent à sa vue, dans les cercles où la mauvaise éducation du jour l'obligeait à fréquenter. Elles étaient fort goûtées, assurément. Aussitôt qu'elles avaient pris place, accouraient, flatteurs, complaisants, animés de mille intentions aimables, ceux qu'on appelait leurs écuyers, pour ne dire pas leurs soupirants.

Nommer la première, l'ex-Thérèse Cabarus, l'ex-madame de Fontenay, la future princesse de Chimay, à présent la citoyenne Tallien, c'est prononcer ce nom que tout Paris répète, sur la promenade, aux tables de thé, dans les réunions et les journaux. Sans doute, les femmes de Feydeau voudraient bien rabaisser la perfection des lignes de son corps, de ses bras, de ses épaules. Les libellistes du même bord affichent, autant qu'ils le peuvent, les nouvelles changeantes de son alcôve, ses intrigues sur mille points entamées, ses caprices d'un jour ou d'une nuit, coupés de vagues retours à la foi conjugale, et l'impudeur de sa bruyante liai-

son avec Barras. Les jalousies, les médisances naissent, se renouvellent, tombent et meurent à ses pieds, — ses pieds nus cerclés de carlins d'or. Que lui importe! Elle n'est plus la Terezia, la femme du conventionnel, que Bordeaux avait vue debout sur un char, le bonnet rouge sur la tête, une pique à la main. Se souvient-elle seulement de ces tristes emblèmes, quand elle voit sur la peau mate de sa gorge ruisseler les diamants en cascade? Elle règne. Elle est bien la Cléopâtre de la république directoriale. Elle est bien, comme on l'appelle encore, la fée du Luxembourg, de son sceptre léger dispensant les grâces désirées et gouvernant les roitelets, qui pensent gouverner Paris et la France.

Lui disputer une part de cette souveraineté de mode et d'influence, c'est la chère ambition de sa rivale Caroline Hamelin. Sensible comme une créole (1), sentimentale, à ses moments perdus et avec une vivacité qui la surprend elle-même, romanesque par boutades, intrigante par goût, il ne lui suffit point d'être le charme de tous les yeux avec ses grâces de danscuse, sa tournure enchanteresse, son minois provocant et ses dents menues auxquelles seraient permises, pour leur blancheur et leur finesse, toutes les gourmandises imaginables. Elle en attend davantage. Ce n'est que la monnaie du rôle qu'elle aspire à jouer. Son entourage à lui seul en dénoncerait les signes très évidents : elle ne se plaît qu'auprès des hommes en situation. Sa contenance n'est pas toujours sûre dans les coulisses de la politique. On dit que si elle prête une oreille attentive

(1) Une créole de couleur, originaire de Saint-Domingue, un reste de la mulâtresse se mêlait à ses grâces lascives.

aux uns, c'est à dessein de renseigner secrètement les autres par amour ou par intérêt. Elle a, pourtant, des visiteurs empressés et considérables, comme le financier Ouvrard, comme Chateaubriand même, grand défenseur du trône et de l'autel... Et Talleyrand eût regretté de ne pas en être.

Quant à Élise Moranges, la moindre en importance de ces trois « merveilleuses », il l'avait rencontrée, autrefois, dans un moment propice où son cœur était libre, mais il avait manqué l'occasion rare. Des regrets lui en reviennent, lorsqu'il la considère si parée, si pimpante et de propos si engageante.

D'agréables minutes lui furent acquises en ces « réunions », les soirs où, de sa place, commodément assis, il contemplait les évolutions de la belle Hamelin dansant la gavotte, s'il n'était pas chez M<sup>me</sup> Tallien, voisinant à table entre la sensible Élise Moranges et la décevante Juliette Bernard, — la plus virginale des coquettes, angéliquement élevée au couvent du Précieux Sang et mariée, pour la forme, au banquier Récamier, en la fleur de ses dix-sept ans. A des heures plus tardives, la causerie réclamait ses droits dans le coin des hommes d'esprit. Montrond, le Luttrell de Paris, comme l'appela Sydney Smith, lançait un sarcasme, Dorinville glissait un madrigal, Narbonne une pointe hardie, Talleyrand une insinuation pleine de sens ou l'imprévu d'une riposte. On faisait, un instant, silence pour entendre Garat, l'enfant gâté du succès chantant les couplets en vogue satiriques ou frivoles. Puis, les propos reprenaient plus alertes, plus audacieux surtout entre les couples plus rapprochés.

Lors, Talleyrand avait de quarante-deux à quarante-trois ans, — la figure froide, les yeux inanimés, la

parole aisée ou rare, selon qu'il lui plaisait de s'en servir, mais, dans ce mélange ambigu, un air parfait de distinction, un port plein de dignité, un singulier attrait. L'atteinte des années lui avait été indulgente et légère. Pas une ride en formation ne sillonnait son visage frais et arrondi. Ses yeux d'un gris bleu nuancé avaient gardé toute leur vivacité pénétrante. Des personnes non suspectes de complaisance à son égard allaient jusqu'à louer sa démarche trainante, son pied boiteux lui donnant, selon ce qu'elles pensaient y voir, quelque chose de plus grave, de plus accentué. Il portait, à la manière de certains merveilleux du temps, dont il avait fait ses compagnons, ses amis, tels que Montrond et André d'Arbelles, le costume fantaisiste du Directoire. On le jugeait fort à son avantage, l'ancien abbé Maurice, avec la perruque poudrée, la cravate haute, les boucles d'oreilles, l'habit et la culotte courte de 1787.

En ces milieux sans gravité il révélait un art de faire la cour et des manières d'ancien régime, que n'avaient pas appris, à pareille école, les galants de la Révolution. Les belles souriaient à l'expression caractéristique de sa physionomie, mêlée de nonchalance et de malignité, à cet air d'autrefois, que lui donnait une tête élégante et fine, parfumée, poudrée, à ce qu'avait de hardi, d'impertinent et d'engageant à la fois sa conversation. Que dis-je ! Il y réussissait, parfois, plus qu'il ne l'aurait souhaité. Des aventures se jetaient à sa tête, qu'il n'avait pas cherchées, des succès qu'il ne tenait pas à poursuivre, encore moins à conserver. Un soir, en sortant d'un salon, qui était peut-être celui de M<sup>me</sup> de Staël, la femme d'un fournisseur des armées, une M<sup>me</sup> Dumoulin, encore sous le charme, s'était écriée qu'elle ne saurait rien refuser à un homme

aussi séduisant et cela sans qu'il eût besoin de l'en solliciter beaucoup. Généreuse, elle fit comme elle l'avait dit; mais la reconnaissance en fut courte, si nous en prenons pour mesure un mot du berger à la bergère. Il recevait chez lui (1). L'assistance était belle et choisie, comme à l'accoutumée. Garat venait de chanter avec tout le feu dont il était capable l'une des romances en vogue. Les femmes en avaient les cils mouillés, et la Dumoulin plus qu'aucune autre se pâmait d'un voluptueux attendrissement. Arrêtant de la main le maître de la maison, qui passait entre les groupes : « Mon vieil ami, soupira-t-elle, quel chanteur que ce Garat ! »

L'épithète parut familière à Talleyrand : « Votre vieil ami, soit, mais votre jeune adorateur; car, nos sentiments, je crois, n'ont pas dépassé la huitaine. »

Il avait répondu *mezza voce*; cependant, Narbonne et Montrond l'entendirent, et ce fut assez pour que tout le monde en fût instruit le lendemain.

De cercles choisis il n'en subsistait guère; encore se connaissait-on des maisons ouvertes au plaisir de se retrouver entre soi et de causer. Elle n'était pas entièrement perdue cette fleur de politesse, dont on pleurait l'absence. Aussi bien un peu d'ordre commençait à se refaire dans la cohue des classes. Chacun tendait à y reprendre sa place. Il était visible que M<sup>me</sup> Angot ne tenait plus le haut du pavé. Une certaine reprise de luxe mieux ordonné faisait présager des transformations prochaines. Des égarées de l'ancienne aristocratie un peu déchuës, un peu compromises pour cause d'aventures liées avec des Jacobins, parce qu'elles n'avaient pu s'y soustraire, parce qu'il leur avait fallu sauver

(1) Ce fut pendant son ministère.



leur tête et vivre, mais ayant gardé les qualités de leur éducation, la grâce, l'élégance, traversent les réceptions du Luxembourg; elles y ont apporté la distinction et la tenue. Le Directoire, en un mot, se raffine sans cesser d'être ce qu'il fut, d'un point à l'autre de sa brève et étrange destinée : une époque bénie pour les femmes. Elles n'ont pas quitté le premier plan de la scène. Jamais, sinon du temps de la Fronde, elles ne disposèrent d'une telle et si manifeste influence.

Elles avaient raison d'en user et même d'en abuser. Car, le temps était proche où la volonté d'un soldat de fortune supprimerait d'un geste brusque cet aimable état de choses. En attendant, elles respiraient, elles vivaient sous un régime de tolérance, où le charme de leur voix séduisait les puissants... étonnés de l'être. C'est par elles qu'on espère acquérir des places, des commandements, des parts de bénéfices. C'est à elles que les émigrés font parvenir leurs demandes de radiation sur les listes ou de restitution d'une partie de leurs patrimoines. Tant de négociations et d'affaires les mettent en mouvement que le meilleur de leur temps s'y dépense, qu'elles en gardent juste assez pour la toilette et les amours. Qu'on se fasse écouter de Joséphine, dont Barras fut un des fournisseurs généreux de vivres et d'argent, quand elle coulait les jours en sa maison de campagne de Croissy, ou qu'on passe par le boudoir de la belle thermidorienne Terezia Cabarrus, c'est le plus sûr chemin à prendre pour qu'il vous soit fait grâce ou justice. Barras, qui les eut à son vouloir toutes les deux, jusqu'à ce qu'il eût repassé celle-ci, la plus belle et la plus coûteuse, au financier Ouvrard (sous la réserve de retours facultatifs) et qu'il eût poussé celle-là, la moins passionnée et la plus étour-

die, entre les bras du général Bonaparte, Barras eut beaucoup de requêtes à entendre de la première et de la seconde, pour elles et leurs amis. Les obligeantes sollicitieuses furent légion, au petit lever du Directeur.

Hardi, tapageur, sans mœurs, « un peu souteneur », vénal et prodigue, mercenaire, quelquefois, en ses protections, au reste foncièrement bon, insouciant jusqu'à l'imprudence dans le placement de ses attentions, serviable autant qu'il le pouvait être, complaisant à remettre en selle les gens tombés par maladresse ou par disgrâce, et connu des unes et des autres comme étant tout cela, il en était journellement assailli. Il y résistait mal, soit qu'il cédât à l'attrait d'un désir féminin s'exprimant avec vivacité, soit qu'il caressât l'espoir que la douceur de la récompense ne serait pas en reste sur le prix du service rendu. A l'intercession d'une ancienne religieuse, M<sup>me</sup> de Chastenay, il accordera la nomination de Réal en qualité de commissaire du gouvernement pour le département de la Seine. A la grâce priante de Joséphine de Beauharnais il donnera ce retour de satisfaction (l'imprudent!) d'appeler Bonaparte au commandement de l'armée d'Italie. Aux chaleureuses instances de M<sup>me</sup> de Staël il rendra cette justice de remettre entre les mains de Talleyrand le portefeuille des Affaires étrangères. Car, il fut dans la destinée de Barras de grandir et d'élever contre lui-même ces bourreaux d'ambition : Bonaparte et Talleyrand, qui s'uniront pour le renverser.

\*  
\* \*

Depuis qu'il était rentré en France, l'ancien évêque d'Autun n'avait pas consommé son temps et ses soins en pure perte, ayant su les faire concourir à l'agrè-

ment de sa vie; mais la manière sans gloire et sans autorité dont il s'y était dépensé, — sauf des intervalles d'élucubrations sérieuses, en vue de l'Académie des Sciences morales, qui lui avait ouvert ses portes, — n'était pas de nature à rassasier une intelligence comme la sienne, éprise à la fois d'épicurisme voluptueux et de puissance. Ses talents, son amour des grandes affaires et ses besoins d'argent languissaient dans l'attente.

M<sup>me</sup> de Staël, qui n'était jamais en repos sur le bien qu'elle pouvait procurer à ses amis, eut l'impatience généreuse de hâter l'occasion. Comme nous le savons et l'avons dit, elle avait contribué par d'actives démarches à l'obtention de son rappel en France. Désireuse, maintenant, que les éminentes qualités de Talleyrand fussent haussées à une situation digne de lui, elle se mit en campagne afin de leur en faciliter les voies. Telle était bien l'intention précise qui, dans la seconde semaine de juillet 1797, l'avait portée chez le général Barras.

Mais, en passant, nous venons de souligner un point d'importance en la vie politique de M<sup>me</sup> de Staël et qu'il convient de rappeler ici : la fille de Necker n'avait d'ami que Barras dans le gouvernement des Cinq, presque aussi dépourvu de bonnes intentions à son égard que l'avait été le Comité des Douze.

Elle revenait tout fraîchement de l'exil où l'avait envoyée le Directoire pour y méditer à son aise sur l'influence des passions (1). Ses infortunes — que

(1) Nous voulons parler de l'ouvrage célèbre dont elle avait alors l'esprit et la plume occupés : *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*. Elle avait fondé beaucoup d'espoir sur ce livre pour fléchir les rigueurs du Directoire. C'était, à son dire, le testament de sa pensée; elle le léguait à la postérité, afin qu'il y portât son nom. « Je veux tâcher de l'avoir fait avant trente ans, pour mourir, à cet âge, connue et regrettée. » Le 20 août 1796, elle en avait annoncé l'envoi prochain à

Napoléon entretiendra, pendant quinze années, avec un acharnement inouï — dataient même d'un peu plus haut. La Convention s'était occupée d'elle et de ses allées et venues en faveur des émigrés, de manière à lui faire comprendre que le séjour de Paris lui serait une résidence malsaine. A la suite d'une attaque furieuse dirigée contre elle, en pleine Assemblée, par le député Legendre, puis d'un ordre formel de quitter le territoire français, que les protestations de l'ambassadeur de Suède, son mari, avait pu faire rapporter du Comité de Salut public, sans en rendre la menace moins imminente, elle avait dû se résigner au départ. Dès la constitution du régime nouveau, elle s'était attendue à regagner son hôtel de la rue de Grenelle avec les honneurs de la guerre. Mais un certain ministre de la Police générale, que tourmentait un zèle étrange et qui, jour et nuit, eût inventé des conspirations pour la seule joie d'avoir à les dénoncer, Cochon de Lapparent, s'était trouvé là comme à dessein de lui en enlever aussitôt l'illusion. D'accord avec un jurisconsulte retors autant que lui-même — Merlin de Douai, c'était tout dire — l'un de ses premiers soucis avait été de lui faire interdire le sol de France, en arguant de sa qualité d'étrangère. Et comme elle s'était indignée, révoltée, contre cette clause injuste, comme on avait appris qu'elle s'agitait beaucoup et parlait de passer la frontière, comme il avait été déclaré que sa résidence de Coppet était une véritable agence d'informations au service des ennemis du Directoire, la baronne de Staël, *filie Necker*, avait été prévenue qu'un décret d'arrestation était suspendu sur sa tête (1).

Roederer, dans les termes suivants : « Vous recevrez sous peu un ouvrage de moi pour lequel je vous demande votre appui. »

(1) 22 avril 1796 (3 floréal an IV). » Le Directoire exécutif, informé que

De plus on avait lancé contre elle un agent secret — l'agent Rousselet, dont la mission d'espionnage fut vaine, d'ailleurs, — à charge de s'assurer de ses papiers et, au besoin, de sa personne (1). Enfin, elle avait pris sur elle de se tenir au calme, de se montrer plus circonspecte, tout en n'arrêtant point ses actives démarches afin qu'on lui permit de rentrer en France. Et les surveillances policières s'étaient relâchées et ce qu'elle désirait tant lui avait été accordé. Elle avait pu reprendre, à Paris, son gouvernement mondain, rappeler ses fidèles, et goûter, à nouveau, dans la compagnie de son cher Benjamin Constant, dont l'absence et des projets de mariage l'avaient rendue inquiète, « la douceur d'aimer et de vivre ». C'était aux alentours du 29 janvier 1797. Ce 10 pluviôse au V, elle avait écrit d'une plume encore fiévreuse à Roederer :

« M. de Talleyrand vous amènera et vous verrez ce qu'on appelle une exilée. La persécution est, au reste, si commune en temps de révolution, qu'il ne reste que la peine et pas du tout l'honneur. »

Elle s'était rejetée, naturellement, avec sa turbulence

la baronne de Staël, prévenue d'être en correspondance avec des émigrés et des conspirateurs et les plus grands ennemis de la République et d'avoir participé à toutes les trames, qui ont compromis la tranquillité de l'État, est sur le point de rentrer en France, pour continuer d'y fomenter de nouveaux troubles, décrète que la baronne sera arrêtée si elle franchit la frontière et conduite par-devant le ministre de la Police générale, qui l'interrogera et transmettra son rapport au Directoire. Le présent arrêté ne sera pas imprimé. » (Archives nationales, F 76.608.)

(1) Il s'en était fallu de peu qu'elle ne tournât fort mal pour l'ex-ambasadrice, si l'on en juge par cette lettre écrite sous le coup de la plus vive émotion :

« Que je suis lasse ! *J'en réchappe d'une belle ! Je ressemble à nos Messieurs du Directoire.* Mes chevaux ont couru plus qu'à l'ordinaire. J'ai eu peur. Quoi qu'il en soit, me voilà, et vous, que nous direz-vous de nouveau ? » (Archives nationales, AF. 111.363.)

habituelle, sa fougue et sa passion de nature, dans la mêlée des partis. On n'avait pas rapporté l'arrêt du 5 floréal la visant à titre d'étrangère. C'était encore une vague menace tenue en l'air. Elle pouvait en garder de l'inquiétude. Mais elle se sentait plus protégée, maintenant qu'elle était une amie de Barras ou se croyait telle; et c'est dans le cabinet de Barras que nous l'avons laissée, tout à l'heure, plaidant la cause des premières ambitions ministérielles de Talleyrand.

Elle y dépensait beaucoup de feu, l'ardente M<sup>me</sup> de Staël; cependant elle ne parvenait pas à enfoncer les traits de la conviction dans l'esprit de celui qui l'écoutait. Ici s'interjette, avec ses inexactitudes flagrantes, avec ses retours de colère et de ressentiment tardif contre l'un des fauteurs du 18 brumaire, la version qu'a présentée Barras des successives démarches tentées auprès de lui par M<sup>me</sup> de Staël, et qui nous la montre s'évertuant de discours en faveur de Talleyrand, soit au nom de son amitié personnelle, soit pour le bien espéré de son parti. Tout à l'heure aura son tour l'exposition très raccourcie et bien différente de Talleyrand lui-même.

L'éloquente M<sup>me</sup> de Staël poursuit son plaidoyer, oubliant qu'elle n'est pas en odeur de sainteté dans le cénacle et que de fortes préventions sont armées contre elle et contre son protégé. La situation de Talleyrand, dit-elle, est difficile autant au matériel qu'au moral. Il serait de justice et de nécessité qu'une fonction publique vint le tirer d'embarras et lui permettre, en même temps, de servir les intérêts de la République et de vivre. Barras entend bien, mais résiste. Un secret pressentiment l'avertit qu'il ne lui arrivera rien de bon à mettre sur son chemin « ce débarqué », comme il

l'appelle en ses prolixes mémoires, — un étrange pêle-mêle d'imaginaires extravagantes, de rancunes et de vérités. Quoique Talleyrand n'eût pas ménagé les protestations d'attachement à Barras, qu'il eût envoyé, en première ambassade, Benjamin Constant, animé d'un double zèle, qu'il eût mis en avant des relations directes et indirectes, pour en renforcer les moyens, et qu'après s'être servi des hommes il eût employé sa dernière réserve, qui était de faire marcher les femmes, on se défiait de lui, non sans raison, au Directoire. Depuis qu'il avait fondé le Cercle constitutionnel, on le soupçonnait de mille brigues et manœuvres, caressant, là, chacun selon ses tendances, de manière à se faire de tous des alliés, rappelant au groupe des amis de M<sup>me</sup> de Staël qu'il était resté l'homme de 1789, l'ami des Necker et des Mirabeau; jurant de ses sympathies pour la Gironde aux girondins, remémorant aux dantonistes qu'il devait à Danton sa mission en Angleterre et la vie même; enfin gardant des complaisances discrètes à l'égard des jacobins plus ou moins convertis.

Cependant, M<sup>me</sup> de Staël, aussi persévérante que pressante en ses désirs, est retournée à la charge; elle ne lâchera prise que Barras ne l'ait assurée de recevoir Talleyrand. « Voulez-vous, ce soir, à 9 heures? » demande-t-elle, sans perdre une minute. Le rendez-vous aura lieu. A l'instant fixé, Talleyrand s'annonce; il pénètre, sur les pas de M<sup>me</sup> de Staël. Barras, qui ne l'avait que vaguement envisagé jusquelà, en considérant son visage pâle, ses yeux voilés, d'autres détails de sa physionomie interprétés sous le faux jour d'une haine rétrospective, a cru voir entrer chez lui Robespierre. Certainement, il n'est pas en fonds de sympathie à l'égard de l'évêque-diplomate, qu'on

lui présente et que, dans sa fatuité naïve, il juge d'un mérite très inférieur au sien. Talleyrand, trop perspicace pour ne pas s'apercevoir des sentiments qu'on nourrit à son sujet, feint de n'en rien découvrir, sort à propos les périphrases complimenteuses, proteste de son dévouement, de sa reconnaissance, de son admiration (c'est Barras qui l'atteste), se dérobe sur le fond de la question, salue et se retire, en même temps que son ambassadrice. Avant de quitter la place, celle-ci, toujours ferme à l'entreprise, a eu le temps de chuchoter ces mots à mi-voix... « Général (pour lui plaire il fallait l'appeler général), je ne vous ai encore rien dit de particulier sur le citoyen Talleyrand; j'aurais embarrassé sa modestie; je ne puis vous parler, comme il convient, qu'en son absence; je reviendrai demain; je vous demande une audience entière. »

Et la voici de retour, en effet. Elle aborde et parcourt de pied en cap le grand sujet. Avec une abondance et une vivacité qu'elle puise en son âme, elle retrace, en des traits rapides, l'existence de Talleyrand, depuis son éducation contrainte, noyée de mélancolie, jusqu'à cette minute précise où tous deux, Barras et elle, en face l'un de l'autre, envisagent l'avenir réservé à ses aptitudes supérieures. Prêtre, il ne l'a jamais été par conviction; encore n'est-elle pas certaine qu'il croie en Dieu, ce qui, pour son amitié, d'ailleurs, est une cause de regret et de chagrin. Mais il a su, sans excès, sans violence, servir la liberté, la Révolution. Nul ne serait plus capable de seconder, pour le bien du pays, les qualités personnelles de courage, de force dans le caractère, de justesse dans les idées qu'incarne, au pouvoir Paul Barras lui-même. Dans l'entraînement de son apologie, elle tire argument jusque des imper-



fections morales de celui qu'elle exalte, en faisant ressortir l'utilité de leurs applications pratiques.

« Oui, — a-t-elle ajouté, sans doute avec une façon de le dire moins lourde que ne l'a rapportée Barras, — Talleyrand a tous les vices de l'ancien et du nouveau régime; il a et conservera toujours un pied dans tous les partis; vous ne pouvez donc rencontrer d'auxiliaire plus précieux.

» — Où voulez-vous en venir? Expliquez-vous! Que désirez-vous en faire de ce cher Talleyand?

» — D'abord un ministre, et, tout au moins, un ministre des relations extérieures.

» — Eh bien! Nous y songerons, au premier jour. »

Il en parlera donc à ses collègues. *A priori*, les chances ne sont pas grandes. Carnot et Barthélemy sont nettement hostiles à Talleyrand. Quand à Rewbell, c'est d'une animosité ardente qu'il est possédé contre lui. Aux premières ouvertures de Barras, Rewbell éclate d'indignation et d'horreur. Sa haine contre Talleyrand déborde en injures : « C'est la nullité empesée et la friponnerie incarnée », a-t-il déclaré. Les autres membres du conseil directorial, se montent au même diapason de langage. La présence de Talleyrand au cercle constitutionnel inquiète, irrite les gouvernants : « C'est l'aigle des oiseaux de mauvais augure », prononce encore Rewbell, un homme fort peu commode, en vérité, et qui, dans sa « grosse tête », roule les opinions les plus méprisantes sur l'ensemble de l'humanité.

Qu'a-t-on dit? Qu'a-t-on fait? redemande M<sup>me</sup> de Staël, qui s'est précipitée à l'audience de Barras, dans un état de fièvre et d'exaltation, qu'il ne lui avait pas encore vu, — à ce degré. Elle parle, elle insiste avec une volubilité inouïe; elle serre les mains de Barras,

le presse, le pousse devant elle, le jette enfin dans un embarras extrême. Si véhémence est son animation que l'ordre de sa toilette en est dérangé. Dans l'entre-bâillement de son corsage défait apparurent les blancheurs de son sein agité, comme si elle eût préparé ce dernier effet, cet effet sensible, dis-je, pour triompher enfin. Mais qu'importe le détail ! En eut-elle conscience, seulement ? Elle n'a qu'une pensée, c'est que Talleyrand doit être ministre. Il le sera bientôt, comme elle l'a si fortement souhaité.

Telle est, à peu près (avec plus de respect, de notre part, pour la langue française et moins d'exagération dans les termes) la manière dont les choses furent exposées par Barras, afin d'établir comment, à la suite de quelles démarches, de l'intéressé d'abord, de Benjamin Constant ensuite, enfin de M<sup>me</sup> de Staël, « l'évêque » parvint à être ministre du Directoire.

Combien différemment celui-ci a-t-il rapporté les mêmes faits, avec combien plus de réserve et plus de concision ! Le méridional Barras dut imaginer des paroles qui ne furent pas dites, des gestes qui n'eurent pas occasion de se manifester, des bassesses à son égard dont ne se rendirent pas responsables envers leur propre dignité Talleyrand et M<sup>me</sup> de Staël. Où est la vérité ? Il fallut, d'après lui, recommencer l'assaut, quatre fois, au moins, pour obtenir de sa lassitude ce qu'il avait horreur d'accorder. Talleyrand donnerait à entendre tout simplement qu'on le pria d'accepter le portefeuille, qu'il hésita à s'en charger, qu'une telle confusion des partis ne l'y encourageait guère, mais qu'il ne s'y refusa point, cependant, après réflexion. Barras affirme que M<sup>me</sup> de Staël, dans une crise d'émotion épileptique, lui avait dépeint son noble ami abso-

lument sans ressources, désheuré, perdu et ne parlant d'autre chose que d'aller se jeter dans les flots de la Seine, si on ne lui procurait pas des moyens d'exister, si lui, le glorieux Directeur, ne le nommait pas immédiatement ministre (1). Talleyrand, sans intention visible de dénigrement, rapporte, au contraire, que ce fut Barras qui avait trahi, en sa présence, un certain embarras. Puis, racontant qu'au moment d'une première visite, en sa petite maison de Suresnes, où le Directeur l'avait invité à dîner, la nouvelle d'un accident subit et douloureux était venu frapper le cœur sensible de son hôte, et que c'était encore lui, Barras, l'homme passionné, qui pleurait, sanglotait, et l'associait à son deuil en l'embrassant avec une force singulière. Il n'y avait pas deux heures que celui-ci le connaissait, et Talleyrand put croire qu'il était, à peu de chose près, ce que Barras aimait le mieux.

Et maintenant, le troisième témoignage, qui démontrera, une fois de plus, combien il est malaisé d'obtenir la note juste, en histoire, alors que les récits des personnages intéressés à la fournir présentent, sur un seul point, des oppositions aussi flagrantes. M<sup>me</sup> de Staël, qui était franche sans être toujours vraie, ne confessa jamais qu'elle eût rendu de telles visites à Barras. Elle s'était préoccupée de Talleyrand sans doute; elle appréciait ses mérites et les services qu'il était capable de rendre à la diplomatie gouvernementale (2). Mais elle s'était simplement reposée, à ce qu'elle

(1) Talleyrand fut-il si pauvre, après son retour d'Amérique? Avait-il cessé tout à fait d'agioter, de spéculer, de gagner? N'avait-il pas quelques derniers fonds déposés dans plusieurs banques étrangères?

(2) « M. de Talleyrand était revenu d'Amérique, un an avant le 18 fructidor. Les honnêtes gens, en général, désiraient la paix avec l'Europe, qui était alors disposée à traiter. Or, M. de Talleyrand paraissait devoir être

en publiait, sur le concours d'un ami, pour en rendre les raisons sensibles au Directeur.

Le vraisemblable est entre ces trois versions d'un même fait dont aucun des acteurs n'est d'accord avec les deux autres.

Talleyrand avait recherché, certainement, la plus prompte occasion possible de s'élever aux fonctions publiques, sous le régime existant. M<sup>me</sup> de Staël était intervenue à propos, avec sa chaleur d'âme accoutumée. Et Barras alors très menacé (on intriguait contre lui, on parlait de l'arrêter) estima prudent de faire entrer son nouvel ami dans la prochaine combinaison ministérielle pour en recueillir, on sait quoi : des satisfactions momentanées et courtes, d'amères déceptions plus tard. Enfin nous aimons à penser que ses collègues voulurent bien faire entrer dans les raisons de leur choix des considérations comme celles-ci : que Talleyrand avait de nombreuses et utiles relations en Europe; qu'il lui fut donné par ses rapports suivis avec des hommes, comme Choiseul et Vergennes, de pénétrer les mystères de l'ancienne diplomatie; et que nul, en France, ne possédait une vue plus juste et plus sûre de celle que réclamait, dans une situation européenne aussi troublée,

ce qu'on l'a toujours trouvé depuis, un négociateur fort habile. Les amis de la liberté souhaitaient que le Directoire s'affermît par des mesures constitutionnelles et qu'il choisît, dans ce but, des ministres en état de soutenir le gouvernement. M. de Talleyrand semblait, alors, le meilleur choix possible pour le département des affaires étrangères, puisqu'il voulait bien l'accepter. Je le servis efficacement, à cet égard, en le faisant présenter à Barras par un de mes amis, et en le faisant recommander avec force. M. de Talleyrand avait besoin qu'on l'aidât pour arriver au pouvoir; mais il se passait ensuite très bien des autres pour s'y maintenir. Sa nomination est la seule part que j'aie eue dans la crise, qui a précédé le 18 fructidor, et je croyais ainsi la prévenir; car, on pouvait espérer que l'esprit de M. de Talleyrand amènerait une conciliation entre les deux partis. » (M<sup>me</sup> de Staël, *Considérations sur la Révolution.*)

le nouvel ordre de choses, sorti de la grande mutation nationale de 1789 (1). Dès le jour de sa nomination, il écrivit à M<sup>me</sup> de Staël la lettre suivante, où ne se découvre qu'à demi sa joie réelle de l'avoir apprise :

« Me voilà donc encore ministre. J'ai des raisons de position pour en être bien aise, des raisons de caractère pour en être fâché : c'est fort loin d'être un plaisir complet. J'irai vous voir, ce soir. Je vous remercie de l'extrait que vous m'avez envoyé. »

Talleyrand se rendit, le lendemain, au Luxembourg, pour y remercier Barras; et, le 28 novembre, il prit la succession de Charles Delacroix aux Affaires extérieures.

### §

On l'avait fait ministre par la grâce d'un accord soudain. Il s'était rendu ministériel d'emblée. Il avait aussitôt revêtu le caractère et les dehors de ses fonctions, comme pour suppléer par son autorité propre au manque d'espace et d'initiative où le comprimaient les susceptibilités jalouses des gouvernants. Dès lors Talleyrand en imposait par une dignité naturelle et simple, inhérente à l'air de sa personne, à tout son maintien, et qui respirait jusque dans ses façons d'être insouciantes et détachées. Tout en laissant envahir son cabinet d'audience, sa chambre, sa maison, il avait une manière, qui ne se définissait point, de tenir respectueux et déferents les gens les moins disposés à le paraître. Il s'en souviendra, sur le tard, non sans un retour d'intime satisfaction. Ses proches l'entendront le leur rappeler : « J'ai été ministre, sous le Directoire; toutes les bottes ferrées de la Révolution ont traversé mon antichambre.

(1) Cf. Pallain, *Le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, introd.

sans que jamais personne ait imaginé d'être familier avec moi » (1).

L'un de ses premiers actes officiels notoires fut la circulaire diplomatique, où il se chargea d'expliquer aux cabinets de l'Europe le coup d'État du 18 fructidor. La répression avait été rigoureuse sans être cruelle, contre les monarchistes et les « elichiens » soudoyés par l'étranger. Les attaquants n'auraient pas eu la main plus légère s'ils avaient été les vainqueurs (2). Pichegru déporté n'en fardait pas l'expression : « Si nous avions vaincu, les révolutionnaires n'en eussent pas été quittes pour la déportation. » A la suite de fructidor, une sorte d'explosion révolutionnaire s'était produite dans tout l'occident de l'Europe, en Irlande, en Hollande, sur le Rhin, au Piémont, à Rome, à Naples, de sorte que, selon le mot de Michelet, la France était apparue dans toute la majesté d'une République mère entourée de ses filles. Ombres passagères, fantômes de républiques et qui s'évanouiront, au premier tremblement du sol!... S'associant à la politique du Directoire, Talleyrand s'appliqua à justifier par ses dépêches aux représentants de la France, en des termes fort habiles,

(1) Il y eut des exceptions pourtant, dont il ne plaisait pas à sa mémoire de se souvenir. Rewbell, usait-il de formes si correctes et de tant de considération dans les mots, un matin, où, à la suite d'une violente discussion, il lui jetait une écriture à la tête en lui criant : « Vil éniègré! tu n'as pas le sens plus droit que le pied! » Au reste, Rewbell avait tort de reprocher à Talleyrand le manque de rectitude de sa démarche, lui dont les deux yeux divergeaient d'une si terrible manière. Talleyrand le lui fit bien sentir et ce fut sa juste revanche. Rewbell lui demandait comment allaient les choses : « De travers, monsieur, comme vous les voyez », répondit-il.

(2) On reprochera presque au Directoire d'avoir usé de mollesse, à l'égard des royalistes, qui avouaient leur alliance avec les Anglais. Malgré Barras et le général Augereau, La Réveillière voulut qu'on les épargnât plus qu'ils ne l'auraient épargné lui-même.

cette victoire du grand parti républicain sur les menées royalistes :

« Vous direz que le Directoire par son courage, par l'étendue de ses vues et le secret impénétrable, qui en a préparé le succès, a montré au plus haut degré qu'il possède l'art de gouverner, dans les moments les plus difficiles. »

Une si belle flamme se dépensant au service du régime instable, dont il détenait un des ressorts, ne l'empêchait pas de regarder plus loin dans l'avenir et de suivre avec une curiosité particulièrement éveillée la course victorieuse du futur chef de la France dans les plaines de l'Italie. Les vues qu'il apportait au département des Affaires étrangères, ne s'étaient pas écartées de leurs principes, depuis que les armées de la République, sans avoir eu besoin d'attendre l'apparition de Bonaparte en 1796, avaient libéré le territoire national et porté ses frontières jusqu'aux limites extrêmes tracées par la nature. Telles les avait-il posées, quand la Révolution avait à repousser l'effort de l'Europe coalisée, telles aurait-il souhaité qu'elles fussent reconnues justes sous le Directoire et après le Directoire. La Savoie acquise, la Belgique revenue à la France comme un dernier et précieux lambeau de l'apanage Marie de Bourgogne, que vouloir de plus ? Le territoire français ne se trouvait-il pas assez ample, assez plein dans son harmonieuse composition (1) ? Il avait atteint le point terminus que sa vraie grandeur, que la juste mesure de ses forces permettaient de lui désirer. Aller au delà, c'était détruire

(1) Vergennes disait en 1784 :

« La France, constituée comme elle l'est, doit craindre les agrandissements bien plus que les ambitionner; plus d'étendue serait un poids placé aux extrémités qui en affaiblirait le centre. »

les belles proportions naturelles du pays, c'était entamer une politique de conquête aux réactions inévitables.

Cependant, l'élan était imprimé. Les événements allaient plus vite et frappaient plus fort que les meilleures raisons d'État. Par delà les Alpes, le général en chef de l'armée d'Italie poursuivait une action militaire éblouissante. Sur le même sol éternellement convoité et pour des fins non moins problématiques il renouvelait, à plus grands coups, les tentatives multipliées des anciens rois de France, de Charles VIII à Louis XIV. L'enchaînement en paraissait si merveilleusement conduit ! L'éclat de ces faits d'armes jetait de si beaux feux que la prudence d'un Talleyrand en était elle-même fascinée.

C'est entre les préliminaires de paix, à Léoben, et la signature du traité de Campo-Formio qu'il était devenu ministre. Bonaparte en avait félicité le Directoire et lui avait envoyé, à lui Talleyrand qu'il n'avait jamais vu, une lettre fort obligeante. Les rapports étaient entamés. La correspondance était ouverte. Talleyrand possédait l'art de louer et de répondre aux louanges. De son écritoire s'envolaient à l'adresse du vainqueur les tours de phrases les plus flatteurs, rappelant les finesses de Voltaire encensant Frédéric (1). Il y glissait

(1) « J'ai l'honneur de vous annoncer, général, que le Directoire exécutif m'a nommé ministre des Relations extérieures. Justement effrayé des fonctions dont je sens la périlleuse importance, j'ai besoin de me rassurer par le sentiment de ce que votre gloire doit apporter de moyens et de facilités dans les négociations. Le seul nom de Bonaparte est un auxiliaire, qui doit tout aplanir. Je m'empresserai de vous faire parvenir toutes les vues que le Directoire me chargera de vous transmettre et la Renommée, qui est votre organe ordinaire, me ravira souvent le bonheur de lui apprendre la manière dont vous les aurez remplies. » (*Correspondance inédite et officielle de Napoléon Bonaparte avec le Directoire, les ministres, etc.*, Paris, 1819, 7 vol. in-8°.)



de ces mots à longue portée, qui devançant la fortune et font penser au courtisan, dont l'instinct averti pressent l'approche du maître.

Le gouvernement républicain ne considérait pas avec une égale sérénité les espérances et les intérêts en foule, qui se serraient autour de l'unique Bonaparte. Lazare Hoche, le seul homme qui eût été capable d'arrêter la contre-révolution, s'il eût vécu, avait signalé, pour qu'on s'en gardât, l'astre inquiétant qui s'était levé vers l'Italie. Avant que la victoire de Castiglione fût connue, il avait été question de rappeler Bonaparte à Paris. Puis, les fulgurants coups d'épée qui suivirent et les secours providentiels, que prêtèrent, en des instants critiques, au chef de l'armée d'Italie plein de tumulte et d'audace des généraux habiles et silencieux comme Masséna, l'avaient rendu hors d'atteinte. Et maintenant, ces mêmes hommes, qui avaient tant à craindre de lui, devaient le couronner de leurs louanges et l'accueillir en triomphateur.

Après avoir signé, à Campo-Formio avec l'Autriche, et n'avoir fait qu'une apparition au congrès de Rastadt, où restaient des questions en litige entre la République française et l'Empire, Bonaparte s'était rendu à Paris pour demander au Directoire des ordres, un nouveau champ d'action, une autre armée, sachant qu'à Paris on ne garde le souvenir de rien (1) et qu'il faut toujours forger du nouveau sur l'enclume de la popularité.

Dès le soir de son arrivée, il envoya, d'urgence, un aide de camp au ministre des Relations extérieures, dont l'assistance lui avait été précieuse, en cette grande affaire

(1) Si sagace, d'ordinaire, Mallet Du Pan se pressait trop en escomptant déjà sa fin : « Ce Scaramouche à tête sulfureuse, écrivait-il, est fini, décidément fini ! »

de Campo-Formio (1); c'était à dessein de lui mander sa visite et d'en connaître l'instant le plus favorable. Talleyrand ayant fait répondre simplement qu'il l'attendrait, il s'annonça, pour le lendemain à 11 heures du matin. Plusieurs personnes, que Talleyrand s'était avisé de prévenir, étaient présentes dans le cabinet, quand y parut Bonaparte. Le ministre se porta au devant du chef d'armée; et, en traversant le salon, il lui nomma M<sup>me</sup> de Staël, à laquelle il prêta peu d'attention, n'aimant pas les discoureuses, puis, le navigateur Bougainville, qui l'intéressa davantage, en sa qualité d'homme de mer, de géographe : à celui-ci il adressa quelques paroles obligeantes. Les commencements d'amitié ne sont que miel et suavité. L'entrevue fut parfaite, des deux parts. Talleyrand, qui l'avait devant lui, pour la première fois, ne se lassait pas de considérer ce jeune visage auquel allait si bien le reflet de vingt batailles gagnées, de la pâleur et une sorte d'épuisement (2). Bonaparte dans un état d'ouverture de cœur tout porté à l'expansion, à la confiance, ne tarissait point de paroles aimables sur le plaisir qu'il avait eu à correspondre, en France, « avec une personne d'une autre espèce que les Directeurs ». Premier remerciement à Barras, qui l'avait lancé dans cette carrière de gloire! Mais il ne s'en souvenait déjà plus et c'était sa façon de tirer Talleyrand d'une compagnie, dont il espérait bien le détacher tout à fait, l'heure sonnée.

Que le Directoire montrât de l'irrésolution à recevoir avec tous les signes de la joie un chef d'armée dont le brevet de général menaçait de se transformer bientôt

(1) V. le rapport de Talleyrand au Directoire sur le traité de Campo-Formio.

(2) *Mém.*, t. 1.

en brevet de dictateur et qui, récemment, dans les termes d'une courte harangue, sous les fenêtres du Luxembourg, avait ouvert cette perspective importune sur l'avenir que d'autres institutions pourraient être nécessaires à la France; oui, que le gouvernement des Cinq trahît un peu de répugnance à le suivre sur cette voie triomphale, qui ménagerait, au bout, de fâcheuses surprises, la raison en était fort naturelle et juste. Talleyrand, qui n'était pas exposé aux mêmes craintes ni soucis, eut le cœur plus dégagé à lui offrir, dans les salons du ministère, une soirée d'honneur pour fêter ses victoires d'Italie et la belle paix qu'il venait de conclure... Une paix, sur la durée et l'efficacité de laquelle ne se faisait aucune illusion, d'ailleurs, cet homme perspicace, qui n'y voyait rien d'autre qu'une querelle de peuples momentanément assoupie.

Il était venu le prier lui-même, peu de jours auparavant, en la petite maison de la rue Chantereine. Bonaparte et Joséphine recevaient. Des compagnons d'armes, des écrivains, des politiques, emplissaient cette demeure trop étroite pour tant de renommée. L'un des fidèles de Bonaparte, un poète, Arnault le Tragique, était du nombre, lorsque s'y présenta le ministre. D'autant mieux put s'en souvenir l'auteur de *Marius à Minturnes*, que Talleyrand le voulut bien favoriser d'une assez longue conversation : une causerie légère et décousue sur des sujets de littérature. Le diplomate y donnait son avis, en des termes concis et appuyés, à l'égard de certains philosophes du xviii<sup>e</sup> siècle, de Chamfort particulièrement. Son interlocuteur eut de la surprise à l'entendre plutôt diminuer l'esprit et les talents de Chamfort, dont, pourtant, il avait su se servir, il n'y avait pas si longtemps. Lui gardait-il rancune d'une

indiscrétion rapportée : un mot de Chamfort, qui se flattait d'avoir trouvé, en l'évêque d'Autun, comme un organe de complaisance par lequel il pouvait faire proclamer ses propres opinions? Toujours est-il qu'on lui servit l'éloge, à petite mesure, ce soir-là. Talleyrand ne quitta point le salon de Bonaparte, sans inviter Arnault au gala préparé, à l'hôtel Gallifet, en l'honneur de son illustre ami.

L'élite de la société de Paris s'y trouva rassemblée pour les plaisirs du bal et du souper. On avait orné luxueusement les galeries ministérielles; le goût en parut aussi bon qu'était opulent le faste déployé; chacun en félicitait celui qui en était, à la fois, l'hôte et l'embellisseur. Une parvenue haut arrivée se trouvait là, comme à sa place, et justement, en effet, puisqu'elle n'était rien moins que la femme d'un des cinq souverains de la République. Elle contemplait, elle admirait. « Cela a dû vous coûter gros, citoyen ministre, lui dit celle-là, M<sup>me</sup> Merlin de Douai. — Pas le Pérou, madame, répondit-il, sur le même ton. » La demande et la réponse furent célèbres, le lendemain... L'affluence a notablement grossi, avec l'arrivée de Bonaparte. Les curieux, les empressés, se poussent à son approche. « Je vois là, dit-il tout bas à son poète, en lui prenant le bras, nombre d'importuns tout prêts à m'assaillir; ils n'oseront pas entamer une conversation qui interromprait la nôtre. Faisons un tour dans la salle; vous me nommerez les masques (1). »

Il compte, en vain, échapper au péril. Le flot se resserre et l'investit. Le général est entouré de tous côtés. C'est à ce moment que Vincent Arnault, rendu à la

(1) *Mém.*, t. I<sup>er</sup>.

liberté de ses pas, est abordé par M<sup>me</sup> de Staël et que prend naissance l'incident fameux de la soirée de Talleyrand : la rencontre de la Thalestris et de l'Alexandre modernes, le colloque intervenu entre eux et la blessure d'amour-propre qu'en reçut la première, pour ne l'oublier jamais. « — On ne peut pas, lui dit-elle, approcher votre général ; il faut que vous me présentiez à lui. » C'est une ouverture à laquelle il voudrait se dérober, connaissant les préventions de Bonaparte contre les femmes pensantes et écrivantes, et surtout contre l'esprit dominateur de M<sup>me</sup> de Staël. Il use d'adresse, appelle son regard sur un autre point, s'efforce à la distraire de l'objet de son désir ; elle ne s'en laisse pas détourner, saisit le bras d'Arnault, et se fait conduire droit au cercle, qui entoure « le héros » ; elle s'ouvre un passage, puis attend l'effet de l'inévitable présentation. Arnault doit s'exécuter, sous le regard déjà mécontent de Bonaparte : « M<sup>me</sup> de Staël, lui dit-il, prétend avoir besoin, auprès de vous, d'une autre recommandation que celle de son nom et veut que je vous la présente. Permettez-moi, général, de lui obéir. » On est intéressé, dès l'abord. Les gens en nombre se rapprochent. On veut entendre une conversation, qui ne peut être qu'extraordinaire entre de tels interlocuteurs. M<sup>me</sup> de Staël a commencé par exhaler son admiration en des compliments fleuris de lyrisme, mais qui paraissent emphatiques au héros ; il y répond sur le ton d'une politesse froide. A l'expression impatiente de ses traits, à l'accent bref de sa voix, il est visible qu'il lui siérait d'arrêter là le dialogue. Mais ne l'entend pas ainsi M<sup>me</sup> de Staël, que ces nuances et détails n'arrêtent pas, et qui s'est promis d'engager avec Bonaparte une discussion en règle. C'est alors que, lui ayant fait entendre

assez clairement qu'il était, pour elle, le premier des hommes, avec la supposition qu'il lui répondrait, devant cette assemblée brillante, qu'elle était, pour tous, la première des femmes, elle s'attira la réplique, — que nous n'avons pas à répéter, parce que personne ne l'ignore, — peu courtoise, peu spirituelle, mais qui avait été, de la part de Bonaparte, une rebuffade voulue. Elle était retombée de très haut. On souriait, autour d'elle, d'une boutade, qui n'était pas précisément un trait de bonne compagnie. « Votre grand homme, dit-elle en soupirant, au poète Arnault, est un homme bien singulier. » Mais, par quelle illusion s'était-elle imaginée qu'il admettrait, au monde, une seconde étoile, rivale de la sienne, fût-elle femme ou Muse? Tel avait été le fait saillant de la soirée donnée en 1799, par Talleyrand, ministre du Directoire, au signataire du traité de Campo-Formio.

Parmi ces délices, Bonaparte ne s'endormait point. Il activait ses démarches auprès du gouvernement de la République, afin d'être investi d'un commandement, qui lui fournit d'autres titres à dominer ses contemporains et l'histoire. Érudant, après s'y être d'abord préparé sérieusement, la grande succession de Hoche, que lui réservait le Directoire, c'est-à-dire le commandement de cette expédition en Irlande, dont le dessein était d'atteindre l'Angleterre chez elle, au cœur de sa puissance, il s'était dégagé d'une aventure généreuse, mais que rendait douteuse la désorganisation de la marine, et dont le succès, au reste, n'eût été que pour la France, sans qu'il fût assez sûr d'y gagner, pour lui-même, le prestige unique, l'auréole. Il visita les ports, examina la côte, traça des plans, envoya des rapports, et s'arrêta là, pendant qu'éclatait à propos la crise de

prairial. C'est en ce moment de trouble, de fatigue, d'indécision, qu'il proposa l'idée de conquérir l'Égypte. Il en avait longuement conféré avec Talleyrand, qui devait s'y prêter d'une manière directe, accepter en personne une ambassade à Constantinople, ou l'aller rejoindre au Caire en vue de négociations à faire naître ou à suivre avec les agents de la Porte ottomane, et qui lui en avait donné la ferme promesse, tout en se réservant de n'aller pas jusque-là et de rester à Paris.

L'expédition du Levant n'était pas une idée neuve pour les Directeurs. Ils en avaient envisagé, plusieurs fois, le projet. Bonaparte et Talleyrand, déjà complices, avaient le champ préparé. Le premier exposait ses vues, les colorait des couleurs les plus prestigieuses et les développait avec une chaleur d'accent, qui ne manquait pas d'impressionner. Aux membres du Directoire soupçonneux il représentait la terre des Pharaons comme une colonie merveilleuse valant à elle seule toutes celles que la France avait perdues et comme un point stratégique de premier ordre, d'où l'on pourrait porter de grands coups à la puissance des Anglais dans l'Inde. Le second appelait à l'aide des considérations d'ordre multiple. Il avait mandé au ministre Magallon, qui avait résidé trente-six ans en Égypte, et, au moyen des notes qu'il avait reçues de la main de cet autre Dupleix, comme il l'appelait, il ébranlait la sagesse des hésitations. Il ajoutait à ces arguments les rapports de Poussielgue sur sa mission de Malte. Et se plaçant enfin sur le terrain diplomatique, il découvrait du premier coup, selon les justes expressions de Sorel, l'expédient ingénieux dont, par la suite, ont usé tous les négociateurs, qui auront voulu préparer la domination de l'Égypte : intervenir, au nom de la

Porte, et à titre d'allié, au moins d'ami, s'y établir en protecteur, y rester en maître. Et Bonaparte reprenait ensuite ses discours. Il ne paraissait occupé que des intérêts de la France, n'oubliant rien, sauf de dire qu'il n'obéissait qu'à sa passion et ne tendait qu'à sa gloire. Il s'était fait écouter. Vainement La Réveillière avait-il percé les raisons de Bonaparte en démontrant à ses collègues l'inopportunité d'une pareille entreprise, au moment où se réveillait le péril d'une guerre européenne. On ne se rendit point à la force de ses démonstrations. Et Bonaparte, dont Talleyrand avait soutenu les visées avec une fougue peu habituelle à cet homme de froideur et de prudence, Bonaparte l'emporta auprès des Cinq, trop satisfaits, croyaient-ils, d'amortir en l'éloignant les effets d'une ambition toujours remuante et qu'ils n'étaient pas en mesure de contenir.

Avant de quitter Paris et la France, pour tenter l'accomplissement de son rêve oriental, Bonaparte alla prendre congé du ministre des Relations extérieures. Le jour où il se présenta, Talleyrand gardait le lit, assez souffrant. Il le reçut, néanmoins, l'engagea à s'asseoir tout auprès de lui, l'interrogea sur ses desseins, ses espérances, et, comme il y répondait, à cœur ouvert, lui prêta une oreille attentive. Bonaparte s'abandonnait à l'inspiration du moment. En l'épanchant, il se parlait à lui-même, avec toute la chaleur de sa jeunesse entreprenante; puis, des visions lumineuses où l'avait emporté son imagination il était revenu à des détails plus positifs : les obstacles que ne manqueraient pas de lui susciter ses ennemis; des soucis de son intimité : les embarras enfin, que lui causaient des inquiétudes d'argent. Il avait mis, devant lui, toute son existence à découvert.



Alors, Talleyrand, qui avait réfléchi en l'écoutant, lui dit avec simplicité :

« — Tenez, ouvrez mon secrétaire, vous y trouverez cent mille francs, qui m'appartiennent, ils sont à vous, pour ce moment; vous me les rendrez, à votre retour. »

Une telle marque de confiance était rare, comme les circonstances qui la provoquèrent. Plein de joie, Bonaparte lui sauta au cou; il n'avait pas de termes assez expressifs ni assez chauds pour l'assurer de sa gratitude immense et sans fin.

Plus tard, les deux interlocuteurs auront à en reparler. Passé premier consul, Napoléon aura rendu l'argent; devenu empereur il aura conservé le souvenir, sans la reconnaissance, du service rendu.

« Quel intérêt, demandera-il à son ministre d'alors, oui quel intérêt pouviez-vous donc avoir à me prêter cet argent? Je l'ai cent fois cherché dans ma tête et je ne me suis jamais bien expliqué quel avait pu être votre but?

» — C'est que je n'en avais point, répliquera Talleyrand. Je me sentais très malade, je pouvais fort bien ne vous revoir jamais; mais vous étiez jeune, vous me causâtes une impression fort vive et pénétrante, et je fus entraîné à vous être utile, sans la moindre arrière-pensée.

» Dans ce cas, si c'était réellement sans prévision, c'était une action de dupe. »

De Talleyrand ou de Bonaparte, lequel eut le mot tout à fait sincère? Ni l'un ni l'autre peut-être. Bonaparte, parce qu'il ne croyait pas à un mouvement de cœur dégagé de tout calcul, Talleyrand parce qu'il avait le coup d'œil trop avisé pour n'avoir pas clairement pressenti l'avenir de l'homme, sur la destinée

duquel il avait risqué cet enjeu. Car, nous le savons, malgré qu'il eût un certain fonds d'indulgence et de bonté, le prince de Talleyrand, en politique, n'eut jamais la protection facile, sinon pour les heureux. « On ne fait rien que par calcul ou par goût » : ce mot de M<sup>me</sup> de Vernon, il l'aurait pu dire; car il le justifia cent et cent fois par ses actes. Le certain est qu'il n'y avait pas eu mal donné en la partie.

Talleyrand était rentré dans ses bureaux. Pendant cette courte phase de l'histoire de la Révolution où le Directoire eut, en face de l'Europe, une véritable grandeur, jusqu'au renouvellement furieux de la guerre, après l'assassinat des plénipotentiaires français de Rastadt, il mêla son nom, sa signature, à des actes importants. De gré ou par ordre, il avait participé au renversement du pape, à la Révolution helvétique et mené diverses négociations avec les États-Unis, avec le Portugal et avec la ville libre de Hambourg. S'il ne put empêcher les fautes commises, et par lui signalées, aux préliminaires de Léoben ni mener à bien, comme il s'y employa de tous ses moyens, les négociations de Lille, quand la paix avec l'Angleterre était possible et les intentions de lord Malmesbury abordables; s'il dépensa vainement les efforts de son génie à prévenir le choc de la seconde coalition, qui éclata sous son ministère, c'est qu'en réalité il n'avait pas été le maître de conduire, comme il l'aurait souhaité, la politique étrangère de la France; que les Directeurs, avaient à plusieurs reprises, modifié l'esprit et le système de ses démarches diplomatiques aussi bien du côté de l'Angleterre que du côté de l'Autriche; et que ses instructions avaient été souvent traversées par les fantaisies de ses propres agents. Aussi bien, comme nous l'avons

noté précédemment, le Directoire n'abandonnait qu'une part d'action personnelle aussi réduite que possible au ministre des Relations extérieures. Sous son prédécesseur Charles Delacroix, les affaires arrivaient à ce département toutes décidées. De même Talleyrand n'avait qu'à en surveiller l'expédition; mais souvent, il la suspendait, la retardait, par cette tactique prudente dont il usera tant de fois, sous Napoléon, et qui lui permettait, le premier à-coup passé de violence ou d'absolutisme, d'adoucir la rédaction. Il signait, paraît, et ne décidait guère en premier ressort. Sa clairvoyance n'en était pas moins attentive à suivre les démêlés où étaient engagés l'action, le nom de la France. Et, certainement, il eût épargné bien des convulsions à son pays, et à l'Europe, s'il eût obtenu comme il parut le désirer, en 1798, de faire partie du gouvernement exécutif, au lieu d'être un commis ministériel à ses ordres (1).

\*  
\* \*

Ses devoirs remplis, dans la mesure du possible, il se mêlait à la société du Directoire, qui lui offrait un

(1) Le 25 mars 1798, le ministre plénipotentiaire de Prusse, Sandoz, écrivait à sa Cour : « Quel bien ne serait-ce point si Talleyrand entrait dans le Directoire ! On en parle, aujourd'hui, comme d'une nomination possible, et il est assez habile pour en éloigner l'idée, afin de ne pas élever des intrigues contraires, si la majorité du Conseil lui était acquise. Je crois connaître assez ce ministre pour être convaincu que son système serait extrêmement favorable à la Prusse et au repos de l'Europe. Plus d'ébranlement, dès ce moment, et plus de commotion, quelles que fussent même les contradictions qu'il pourrait essayer de Rewbell; sur certains objets, il aurait l'art de le ramener à ses idées ou d'obtenir la majorité des suffrages. » Le 11 avril, le même diplomate ajoutait : « Un nommé Jarry avait placardé un libelle horrible contre lui, le dénonçant comme un faux républicain et indigne de siéger dans le Directoire. Je l'ai dit et je le crois : son entrée dans cette première magistrature de la France mettrait fin aux convulsions futures de l'Europe. »

autre champ d'observations, celles-là purement récréatives. Ainsi dans tout spectacle bien réglé le ballet ou la comédie entrecouperent agréablement les parties sérieuses du drame.

Fréquenter la maison de Barras était encore son devoir et son plaisir. On y recevait bien. On y dînait copieusement et délicatement. Le dirons-nous? Le chef des cuisines du proconsul, dont les menus avaient les honneurs de la publicité (1), exerçait dans le monde une prépondérance spéciale, que nul ne contestait parmi les habitués du Luxembourg. Talleyrand y donnait son suffrage, et cette louange était de valeur, en la matière. Il n'était pas plus insensible aux plaisirs de la table que rebelle aux attrait de la volupté.

Des mets d'une composition raffinée intéressaient son jugement et l'invitaient à des commentaires ingénieux, dont on faisait toujours grand cas. Sa table même était citée, depuis que les fonds du ministère avaient ramené chez lui l'abondance.

Au Luxembourg, redevenu palais après avoir été prison, mais encore si dévasté, si vide de meubles, quand vint s'y établir le Gouvernement des Cinq, s'étaient réinstallées les habitudes hospitalières. Il fallait à Barras, à ce gentilhomme de la Révolution, qu'on a représenté sans justesse comme un Alcibiade de caserne, et plus approximativement comme le Lauzun du Directoire, du luxe, de l'élégance, de la distinction. Il aimait la tenue et savait l'imposer, tout autant qu'il y

(1) L'un de ceux-là, où s'inscrivait, à la bonne place, une certaine balotine d'agneau en mirette, où de très particuliers filets mignons à l'essence d'anchois s'accompagnaient d'une non moins réussie tourte aux rognons de coq et de croquettes de faisans, qui ne devaient être non plus si méprisables, mériterait de revivre sur la carte à dîner de nos modernes disciples d'Apicius.

pouvait prétendre par lui-même, et dans ces milieux, en ce temps ! Aux meilleurs soirs, délectables étaient des réunions comme celle-là, où faisaient feu de tout leur esprit des hommes tels que Talleyrand, Montrond, Lafitte, Dupaty, et de toutes leurs grâces des femmes enjolivées de mille agréments. Les maris de celles-ci, pour la plupart, manquaient à l'appel du nom ; mais on ne s'amusa point à regretter les absents. M<sup>mes</sup> de Navailles, ci-devant duchesse d'Aiguillon, de Carvoisin, de Kreny, de Mailly-Château-Renaud, et la vicomtesse Joséphine de Beauharnais, tenaient le haut du couvert, sans que fussent oubliées, aux bonnes places, la vive Hamelin, l'entrepreneuse Theresa, la romanesque Elise Moranges, l'impressionnable Hainguerlot et l'explicable Récamier.

Cette dernière s'excusera, dans un autre temps, d'avoir été de leur compagnie et le démentira presque. Sa nièce, l'auteur des *Souvenirs* (1) contestera qu'elle ait jamais fait partie de la société du Directoire ; on ne l'aurait vue qu'une seule fois (encore était-ce pour un bal de charité), au printemps de 1799, chez le vicomte de Barras. Elle y fut, cependant, et plus souvent et dès la première année de ce régime honni par des scrupules tardifs. Car voici l'impression, qu'en avait recueillie toute vive un témoin qui n'était pas payé pour le dire : « Un jour, je me trouvais au bas de l'escalier conduisant aux appartements occupés par le citoyen Barras, lorsque je vis trois dames se présenter et en franchir les marches avec légèreté. Leur beauté, l'élégance de leur mise, qui, suivant la mode d'alors, voilait leurs charmes sans les dissimuler, me figuraient les trois Grâces de la mythologie ; je croyais

(1) M<sup>me</sup> Charles Lenormant.

les voir encore, qu'elles avaient disparu. Je sus après que c'étaient M<sup>mes</sup> Tallien, Bonaparte et Récamier, et qu'elles venaient habituellement orner les salons de directeur : nouveau genre de surprise pour moi, qui le prenais pour un républicain des plus austères (1). » Quoi qu'elle en ait dit et fait écrire, elle y dansa le cotillon, la douce Juliette, avec M<sup>me</sup> Tallien, et fort avant dans la nuit.

Tous les éléments masculins ou féminins de cette société n'émanaient pas, on le pense bien, d'une essence irréprochable. Il se glissait là, comme chez la belle thermidorienne, en sa « chaumière » du Cours-la-Reine, des gens un peu de toutes les façons, des roués, des agioteurs, des munitionnaires en chasse de concessions, des « conventionnels errants », des hommes d'État en disponibilité et de moindres, qui formaient un étrange amalgame de consciences déjà vendues ou ne demandant qu'à l'être. Mais il convenait de ne se montrer ni trop difficile, ni trop délicat sur les hasards de la rencontre : tous ceux qui recherchaient ou voulaient conserver les faveurs du Directoire n'avaient pas d'autre choix ni de meilleur chemin par où passer. Du « Luxembourg » on se rendait à « la Chaumière » et de la Chaumière au Luxembourg, indifféremment. Chez la madone païenne c'était la même compagnie, un peu plus panachée d'artistes, de chanteurs, de femmes douteuses mais si joliment habillées parce qu'elles l'étaient si peu !

Talleyrand s'y montrait. Il ne pouvait que rendre les armes aux splendeurs corporelles de la Tallien. Au demeurant, il la savait instruite, entendue aux choses de l'esprit comme aux procédés et manèges de l'art de

(1) BESNARD, *Souvenirs d'un nonagénaire*, 146.

séduire, capable de parler et d'écrire bien. N'avait-elle pas, en un jour de hardiesse, improvisé un véritable discours, et qui fut très applaudi ? C'était, sous le proconsulat de Tallien, dans l'église des Récollets, à Bordeaux... On ne résistait pas à l'attraction de sa personne; chacun céda à cet ascendant frivole comme à l'une des lois de l'époque. Aussi vivement que les autres, Bonaparte était venu se brûler à la lumière. Il avait été présenté chez elle, quelque temps avant le 13 vendémiaire, et de tous ceux qui composaient son salon, il était peut-être le moins en évidence et le moins renté. Taciturne, enfermé dans ses méditations, son sérieux habituel s'animait et s'égayait auprès d'elle. On se rappela qu'un soir, prenant le ton et les manières d'un diseur de bonne aventure, il s'était emparé de la main de M<sup>me</sup> Tallien, et avait débité, dans le feu d'une gaieté soudaine, mille folies. Il n'aurait tenu qu'à elle de l'attacher à son char, si elle eût bien voulu favoriser de son attention particulière cet officier malingre (1), chétif d'aspect, désargenté, et qui tout à l'heure encore devait accepter de Barras une sorte d'aumône pour se vêtir. En réalité ce n'était qu'après avoir manqué le siège de ses charmes qu'il s'était tourné, cet homme de guerre, contre Joséphine.

Celle-ci avait ouvert, depuis 1795, son salon de la rue Chantreine. Elle avait signé son bail, le 30 thermidor an III, encore bien à court de revenus, bien endettée, mais se fiant au hasard propice, autrement appelé la Providence, ou à la complaisance des amis, pour l'aider à soutenir son train de maison. En attendant elle compte à son actif plus de toilettes que de meubles; elle roule

(1) Sa figure osseuse était si amaigrie qu'elle en paraissait décharnée; des yeux pétillants de chaleur animaient ce pâle visage.

en équipage et manque de vaisselle; elle déploie, dans les belles occasions, ce luxe d'apparat qui plaît à ses goûts de créole, mais vit du superflu aux dépens du nécessaire.

L'animation n'est pas très grande en l'hôtel de la rue Chantereine. Parfois, Barras y amène des gens de sa suite, s'il ne préfère les traîner après soi, dans ses apparitions devenues plus rares à la maison de campagne de Joséphine, cette maison de Croissy, qu'il alimente de victuailles et du reste. Aux soirs coutumiers, tranquillement se réunissent autour de M<sup>me</sup> de Beauharnais des gentilshommes un peu compromis dans les préludes révolutionnaires, sans y avoir rien perdu de l'air ni des façons de la meilleure compagnie. Ségur, Montesquiou, Caulaincourt, sont de ceux-là causant avec esprit et douceur, habillant d'une couleur aimable les anecdotes du jour. Mais quelqu'un va venir, qui se chargera de jeter du mouvement et du feu dans cette atmosphère trop calme. C'est un protégé de Barras, commençant à s'émanciper de sa tutelle, un jeune officier corse bombardé général en second de l'armée de l'intérieur. Bonaparte est entré, pour la première fois, chez Joséphine de Beauharnais; on l'y reverra souvent en peu de jours, et il y restera, pour en faire bientôt la maison la plus remuante et la plus encombrée de visiteurs de tout Paris.

Les réunions des merveilleuses et des belles amies du Directoire n'étaient pas les seules qui fussent en évidence. Il en était un petit nombre d'autres où s'appliquait à former centre ce qui restait de « beau monde », à Paris. Comment oublierait-on, en premier lieu, la sphère où régnaient les « dames constitutionnelles », M<sup>me</sup> de Staël en tête? Quand on avait connu le temple



domestique où vaticinait la fille de Necker, le cercle constitutionnel de l'hôtel de Salm, la petite chapelle du conspirateur Antonelle, les salons de la sensible M<sup>me</sup> de Beaumont, de M<sup>me</sup> de Viennay, d'Ouvrard et de Talleyrand, on avait à peu près achevé le tour des maisons recevant, à Paris, après celles que nous avons déjà parcourues. Sous de différents costumes et de différents tons, on y revoyait, parsemées, toutes les fractions en vue de la société parisienne jouant de préférence chez M<sup>me</sup> de Viennay (1), combinant des chances chez la Tallien, calculant chez Ouvrard, conspirant chez Antonelle, « voyant venir » chez Barras, ou passant le meilleur de la soirée à persifler chez l'ex-abbé de Périgord.

Le groupe dominant était bien le bureau d'esprit, que présidait Germaine Necker, baronne de Staël. Les ambassadeurs des puissances et les étrangers de marque y rejoignaient les gens de lettres les plus renommés par leurs talents et les hommes politiques les plus en montre. Naguère avaient brillé, dans ces lieux, Barnave, les Lameth, et Dupont. Puis, Marie-Joseph Chénier, Talleyrand, Thibaudeau, Rœderer, Benjamin Constant. Camille Jordan en étaient devenus les principaux satellites, avec Narbonne, que n'avait pas encore touché ce que j'appellerais une demi-disgrâce et qui gardait la place de faveur dans la maison. On s'honorait aussi d'y entretenir des rapports d'estime avec Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Cabanis, Garat, Daunou, Tracy, tout le cercle des républicains modérés, qui aspiraient à laver les traces sanglantes de la Terreur et à reconstituer la société sur les bases de l'ordre et de la justice.

(1) « On joue beaucoup; peut-être n'a-t-on jamais joué si gros jeu; l'amour excessif du vin et du jeu est une suite nécessaire des révolutions. »  
(*Journal du Temps.*)

Il se faisait un grand bruit de paroles, chez M<sup>me</sup> de Staël. Dans son entourage s'agitaient des espoirs confus, des projets sans direction précise, des ambitions trop incertaines de leur but et qui eurent le malheur de chercher ce point fixe sur un terrain, d'où ne pouvait surgir que la dictature. Pour le moment, les amis de M<sup>me</sup> de Staël se disaient constitutionnels et tendaient à consolider le Directoire, en l'honneur du principe et tout en méprisant les directeurs. Croyant en la puissance de la parole, parce qu'elle était entourée d'orateurs, se fiant en l'autorité de l'éloquence écrite parce qu'elle disposait de cette force, elle-même, en son salon, tenait école de gouvernement.

Pendant que de nobles esprits se livraient à ces discussions théoriques, sans autre fièvre que celle de l'idée, des événements se préparaient, qu'on n'aurait pas attendus si tôt. Talleyrand en était mieux informé. On l'en avait averti des premiers pour qu'il y mit aussi la main. Depuis quelque temps, on ne le voyait plus si régulier, aux assemblées du cercle constitutionnel. Il se tenait à la campagne, clos entre ses murs, discret, dans l'expectative de l'heure qu'il aurait à choisir pour reparaitre. Car, il avait quitté du même coup le ministère et Paris.

Mais, nous devons dire comment il avait cessé d'être ministre.

Au moment de ses tractations diplomatiques avec le Portugal et la ville hanséatique de Hambourg, il s'était attiré des suspicions sinon des reproches formels de vénalité. Il n'était pas arrivé à s'en blanchir entièrement, que de nouvelles imputations, aggravant les précédentes, avaient étendu la tache jetée sur sa conduite. On parlait, cette fois, de marchandages déguisés, entre ses agents et les envoyés des États-Unis.

Des difficultés s'étaient élevées, il y avait déjà plusieurs années, entre le gouvernement de Paris et la jeune république américaine. Washington ne se sentait plus, en 1792, dans cet état d'âme où l'avait laissé la scène des adieux avec La Fayette, lorsqu'il lui disait, en le serrant contre son cœur : « Avec vous, il me semble voir s'éloigner de moi l'image de cette généreuse France, qui nous a tant aimés et que j'ai aimée en vous aimant. » Les excès révolutionnaires l'avaient fortement indisposé; et ses conseillers fédéralistes, animés de sympathies persistantes pour l'Angleterre, avaient appuyé sa résolution très ferme de maintenir les États-Unis complètement en dehors des luttes qui déchiraient la France et l'Europe. Un envoyé du gouvernement révolutionnaire, délégué aux États-Unis pour solliciter l'appui moral et matériel de la libre Amérique, rendue telle par le secours des armes françaises, le citoyen Genêt n'avait trouvé que froideur auprès du monde officiel. Et comme, au contraire, les populations lui faisaient fête, de Charlestown à Philadelphie, Washington avait pris le parti de publier, le 22 avril 1793, une proclamation de neutralité, afin d'empêcher ces sympathies envers la France de revêtir des proportions excessives et dangereuses. Puis, s'étaient produits des heurts plus sérieux, des chocs de susceptibilités, à travers l'Atlantique. Sous la présidence de John Adams avaient grossi les contestations jusqu'à provoquer des commencements d'hostilités. Le gouvernement français ne pouvait pardonner aux fédéralistes la signature du traité Jay, dont les stipulations relatives au commerce des États-Unis et de l'Angleterre furent dénoncées comme une violation formelle des accords signés, en 1778, entre l'Amérique et la France. Des ordonnances

très rigoureuses avaient été édictées contre les navires marchands américains. Les saisies s'étaient multipliées. Une guerre maritime semblait inévitable entre les deux républiques. Mais John Adams avait eu le bon esprit de ne pas recourir aux moyens extrêmes, tant que la voie restait ouverte aux solutions pacifiques. Les États-Unis avaient envoyé des commissaires, à Paris, en vue d'apaiser le Directoire sur quelques abus de la neutralité. La conversation avait commencé par les préliminaires habituels de politesse : et, presque aussitôt des agents officieux de Talleyrand : Bellamy, Saint-Foix, Montrond, André d'Arbelles s'étaient entremis, de toute leur finesse, pour faire comprendre aux mandataires américains que de premières douceurs, un peu d'argent tiré de leur poche, faciliteraient beaucoup les négociations. C'était une pratique passée dans les habitudes secrètes de la diplomatie d'alors et que semblait excuser, en la circonstance, la pénurie d'argent du Directoire. Toute transaction d'importance se terminait rarement sans avoir été précédée d'une « douceur », comme nous venons de le dire, et comme on appelait le don, de la main à la main, d'une certaine somme en bon métal allant au ministre ou aux membres du Directoire. Bien de ces petits arrangements s'étaient manigancés le mieux du monde et sans que personne réclamât. Mais, il y eut toujours des curieux aux portes. Puis, ces gens des États-Unis, que n'avait pas encore visités la corruption européenne, eurent l'ingénuité de s'étonner, de faire des réflexions à haute voix, de sorte que leur surprise avait eu de l'écho dans les feuilles publiques des États-Unis.

Talleyrand y était visé directement. Il essaya d'écarter l'orage de sa tête en désavouant ceux qui le lui

avaient attiré, c'est-à-dire ses propres agents. De sa bonne plume il écrivit la lettre suivante à M. Gery, l'un des plénipotentiaires étrangers :

« Je vous communique, Monsieur, une gazette de Londres, du 5 mai, où vous trouverez une étrange publication. Je ne puis voir sans surprise que des intriguants aient profité de l'isolement dans lequel se sont tenus les envoyés des États-Unis pour faire des propositions et tenir des discours, dont l'objet était évidemment de vous tromper. Je vous prie de me faire connaître immédiatement les noms désignés par les initiales W, X, Y, Z, et celui de la femme qui est désignée comme ayant eu avec M. Pinkerey des conversations sur les intérêts de l'Amérique. Si vous répugnez à me les communiquer par écrit, veuillez les communiquer confidentiellement au porteur. Je dois compter sur votre empressement à mettre le gouvernement à même d'approfondir ces menées, dont je vous félicite de n'avoir pas été dupe et que vous devez désirer devoir éclairer.

» Ch.-M. DE TALLEYRAND. »

Malheureusement, la dénégation ministérielle avait attiré des répliques. L'officieux Bellamy ne retint par sa langue et protesta qu'il n'avait fait que suivre de point en point les instructions de son ministre. Il y eut scandale. La société du Manège, dite Société des Patriotes, mena un tapage énorme. Depuis quelque temps déjà, la situation de Talleyrand était branlante. Il ne parvenait à se soutenir, comme l'écrivait, le 25 octobre 1797, à sa Cour, le ministre prussien Sandoz, que par un miracle d'esprit et de conduite. Sauf Barras, qui faisait profession de le protéger, les direc-

teurs mettaient de l'affectation à ne lui adresser presque jamais la parole. La place n'était plus tenable, pour Talleyrand. Forcé lui avait été de quitter le ministère (1), mais en désignant lui-même son successeur, le sage Reinhardt, un modeste, un effacé, et qui, pendant une éclipse de quatre mois du principal metteur en scène, saurait se contenter de cet intérim court et discret.

\*  
\* \*

Talleyrand avait hâte de réintégrer un poste, qui lui fut très lucratif, autant que le titre en était flatteur à sa réputation. Mais, comme nous l'avons insinué tout à l'heure, ce n'était pas du côté de M<sup>me</sup> de Staël qu'il tournait les yeux, cette fois, pour en reprendre possession. On dépensait dans cette maison trop d'éloquence, décidément. Moins sensibles aux amplifications oratoires, plus attentifs aux contingences des faits, des hommes positifs tels que Talleyrand et Fouché en avaient oublié le chemin, depuis qu'ils allaient conférer de leurs affaires, chacun de son côté, chez les Bonaparte, chez Joseph et Lucien, dont les avances et les politesses étaient venues les trouver, tout d'abord, dans le salon de Joséphine.

Sans rompre d'amitié avec M<sup>me</sup> de Staël ni s'exposer déjà au reproche d'ingratitude, Talleyrand s'était retiré doucement de son salon, destiné à devenir, sous le Consulat, le quartier général des opposants. Elle avait deviné Bonaparte. Malgré qu'elle dût essayer, à plusieurs reprises et sans succès, de gagner ses sympathies, de l'attirer à elle, avec l'énorme espérance de

(1) 2 thermidor an VII.

gouverner par lui, les belles protestations du jeune conquérant de l'Italie l'avaient laissée fort incrédule. Talleyrand n'en n'avait pas été la dupe plus qu'elle-même. Civiliser, humaniser la Révolution, tirer de cette constitution de l'an III improvisée dans le trouble, la véritable liberté et la justice, tout cela eût été dans ses désirs, peut-être, mais n'était pas en son pouvoir. Et Bonaparte frappait à la porte, en homme qui ne voulait pas attendre.

Une grosse nouvelle avait éclaté. Averti de ce qui se passait en France et jugeant qu'il n'y avait pas un instant à perdre, Bonaparte avait abandonné ses troupes, son commandement, l'Égypte et ses devoirs, trompé la surveillance du général anglais (à moins que celle-ci ne se fût, peut-être, relâchée volontairement), mis à la voile, par une nuit d'ouragan ; et, quand on y pensait le moins, il s'était échappé comme un oiseau de sa cage, pour apparaître tout à coup, à Fréjus. Allant à la rencontre de ses desseins, en modérateur avisé, Talleyrand lui écrivit secrètement sur la marche de prudence à suivre tout d'abord :

« Ne vous pressez pas, voyagez à petites journées ; laissez-vous désirer ; les embarras sans nombre, qui nous envahissent de toutes parts enverront bientôt au devant de vous toutes les inquiétudes et toutes les espérances ; c'est avec ce cortège que vous devez rentrer à Paris. »

Le conseil était bon à suivre, et il le fut.

Talleyrand était le mieux du monde instruit de ce qui se préparait, lui qui, perfidement, avait conseillé au gouvernement de rappeler Bonaparte, à Paris, pour l'aider à sortir d'embarras. Il se gardait bien de paraître au courant de ces préméditations. Sa mine innocente

aurait trompé chacun si l'on n'avait pas eu de bons motifs pour soupçonner qu'il y avait toujours du concerté sous ses airs les plus tranquilles. Avec sa physionomie placide et comme absente des préoccupations, qui donnaient la fièvre à tout le monde, autour de lui, on le sentait arriver à grands pas. « Ce maudit boiteux nous fera faire bien du chemin », avait dit Rivarol.

« Ce finaud nous vendrait tous en pleine foire pourvu qu'il y trouvât son compte », pronostiquait, de son côté, l'ex-directeur Carnot. Il avait pris la précaution, à l'avance, de raisonner moralement sa conduite. Il tenait sa justification toute prête sur la nécessité d'agir comme il le fit ou le ferait tantôt. Ce n'était, de sa part, ni défection basse, ni trahison de la dernière heure (quoiqu'il y eût, pourtant, quelque chose de cela), mais un acte d'évolution obligatoire et fatal. S'il n'eût dépendu que de ses sentiments, il se fût entremis de bon cœur entre le Directoire et Bonaparte. Pour le souvenir des éminents services que lui rendit Barras, volontiers se fût-il chargé de négocier entre les deux puissances, l'une prête à sombrer dans la nuit, l'autre à son matin lumineux. L'occasion avait été manquée, parce qu'on oublia de l'en prévenir, à l'heure psychologique. Et comme il ne s'obstinait point à sauver les gens malgré eux (nous en eûmes un exemple avec Louis XVI, nous le verrons plus ouvertement avec Napoléon), il était passé, armes et bagages, dans le parti de la force, de l'argent et des places.

Il est vrai que, peu de jours auparavant, à une séance de l'Académie des sciences morales, il avait protesté de son dévouement insoupçonnable pour le Directoire et la personne des Directeurs. Mais dire et se contre-



dire, jurer et se démentir, ne sont-ce pas les chances variables de la politique ?

Rien de précis n'était encore dessiné lorsque, le 16 octobre 1799, Bonaparte tomba, comme du ciel, au milieu de la mêlée des intrigues. Incertain de la détermination à prendre, hésitant aux moyens de violence, son premier mouvement fut de solliciter des Directeurs une place au milieu d'eux, ainsi qu'en avait manifesté le désir, avant lui, Talleyrand. On s'effraya d'un tel voisinage. Gohier et Moulins trouvèrent dans l'âge de celui qui en faisait la proposition un prétexte pour la battre en brèche et la repousser. Paul Barras trop occupé de ses maîtresses et de ses protégés passa outre, se disant qu'il suffirait de dépayser par un nouveau commandement cette jeune gloire trop encombrante. Alors, « l'homme du Destin » songea à saisir de vive force ce qu'on ne lui avait pas cédé de bonne grâce. Justement, l'un d'entre eux, prêt à trahir les autres, l'ondoyant Siéyès cherchait un bras assez fort pour imposer son dernier rêve de Constitution. Bonaparte s'entendrait avec celui-là, quitte à se passer bientôt de sa Constitution et de lui.

L'initiale rencontre de Siéyès et de Bonaparte (elle eut lieu chez Barras qui, plus chèrement que la note du dîner, devait payer les frais de l'aventure) avait failli tourner à l'aigre, aucun d'eux n'ayant voulu se soumettre à faire les premières avances. Mais la scène, avec ses réticences muettes, avait eu pour observateur Talleyrand. Très à propos il se glissa entre ces deux amours-propres du plus autoritaire des chefs d'armée et du plus empesé des Directeurs; d'une main adroite et complaisante il écarta la pierre d'achoppement, il resserra les intérêts en désaccord et rendit aisées les

approches d'une conversation décisive, d'où sortit le projet du coup d'État.

Cinq années seulement d'existence, et l'on disait du Gouvernement directorial qu'il tombait de vétusté. « Où allons-nous ? demandait une femme de qualité à Talleyrand. — A la royauté, répondit-il, par le concours des étrangers (1). » Le gâchis administratif, dont la faute entière ne remontait pas au Directoire, ne pouvait se prolonger indéfiniment. D'une manière ou d'une autre, il fallait en sortir, et dans un bref délai.

Ceux qui conduisaient le char embourbé n'étaient pas eux-mêmes les plus rassurés, dans cette heure de crise et d'affaissement général. Tel du Comité des Cinq conspirait contre l'autorité de son propre Gouvernement, parce qu'il la sentait vacillante et précaire. S'il n'eût tenu qu'à Barras, la chose eût été faite de vendre à beaux deniers comptants (une douzaine de millions) la cocarde républicaine aux émissaires de Louis XVIII. Désunis et troublés, les maîtres du jour n'avaient pas osé sévir contre Bonaparte, quand il en était encore temps. Dubois-Crancé, le ministre de la Guerre, l'avait énergiquement réclamé. Ce jacobin renforcé était accouru en toute hâte de Fréjus. On devait décider, séance tenante, l'arrestation et l'exécution du général rebelle, déserteur de son commandement. L'instant en aurait été fixé, le jour même à 4 heures de l'après-midi. La Réveillère-Lépeaux, par scrupule, par hésitation ou par crainte, empêcha d'adopter cette résolution expéditive. Plusieurs de ses collègues avaient apposé

(1) Talleyrand considéra toujours que l'Europe, par son refus de reconnaître en France le principe de la souveraineté nationale comme elle l'avait reconnu en Angleterre, était responsable des guerres de la Révolution et de leurs conséquences.

leurs noms déjà au bas du décret ; il refusa d'ajouter sa signature à la leur. Les volontés défailirent et Bonaparte fut sauvé, mais non la France.

Les Directeurs terriblement menacés ne se gardaient point ou se gardaient mal. Le péril approchait, rapide et violent comme la foudre. On en avertissait Barras. Avec une belle nonchalance il avait répondu : « Le Directoire a tout prévu, il veille au salut de la République. » Et, satisfait d'avoir si bien parlé, il était retourné à ses plaisirs. Car, cet homme dont les passions étaient vives, surtout pour les femmes, portait dans les affaires une indolence et un défaut de préservation personnelle, qui furent la cause de sa ruine. Tous les historiens de cette phase critique en ont répété la remarque : la force des choses devait livrer la République à un chef d'armée (1). Hoche, qui eût arrêté Bonaparte, était mort avant l'époque. L'indifférent Moreau, dont le Directoire comptait se faire un soutien, temporisait toujours et ne se décidait pas. Masséna était à la tête de ses troupes, hors des frontières. Bernadotte attendait une combinaison, qui nes'offrit qu'en 1814 . Restait le plus ardent et le plus osé d'eux tous. Il était prêt à risquer la partie, depuis un temps plus long qu'on ne s'en doutait. Dès la journée de Lodi, le 12 mai 1796, il avait eu l'idée qu'on pourrait « jouer quelque tour au Directoire ». Les circonstances avaient si bien travaillé pour lui qu'il était devenu, après et malgré sa fuite d'Égypte, l'homme de la situation, l'homme nécessaire auquel vont tous les partis dans l'espoir qu'il les élèvera et les fera triompher avec lui. A sa porte

(1) Dès 1770, Rivarol avait prédit l'inévitable façon dont toutes ces agitations d'hommes et d'idées finiraient : « Ou le roi aura une armée, ou l'armée aura un roi. Les révolutions finissent toujours par le sabre. Sylla, César, Cromwell... ».

se rencontraient étonnés les chefs des Jacobins et les agents des Bourbons. Siéyès, par deux fois, était allé visiter Bonaparte. Avide de considération, tourmenté d'orgueil, mais prudent, adroit à louvoyer entre les factions (1), il avait prévu la dictature et la façon de s'en arranger. Non moins opportuniste, Talleyrand n'aurait pas eu besoin de l'exemple de Siéyès pour conformer sa conduite aux circonstances, et plus habilement.

Son opinion était établie que ce qu'on obtient d'un gouvernement, ne fût-il pas celui de votre choix, est autant de gagné sur l'incertain, jusqu'au moment d'aider à son remplacement par un autre, en s'assurant, d'avance, les bénéfices de ce changement. L'alliance était signée, depuis un bon bout de temps, entre Bonaparte et lui. On avait pu le préjuger, à l'une de ses dernières réceptions où fut constatée, non sans surprise l'absence de Barras. On remarqua bien davantage, à une représentation de la Comédie française, que Talleyrand était allé jusque sous le péristyle, au-devant du général attendu, que celui-ci lui avait tendu les bras, et lui avait glissé des mots d'entente, à voix basse.

Tout conspirait au succès de ces ambitieuses visées, sans que personne se levât pour leur barrer la route. Une simple alerte s'était produite, peu de jours avant le 18 brumaire, et ce fut chez Talleyrand. Il habitait alors, rue Taitbout, une maison sise au fond d'une cour et dont le premier étage était ainsi disposé qu'il communiquait, par des galeries, à des pavillons donnant sur la rue. Il se faisait tard, une heure du matin. Dans le salon éclairé par des bougies, les meneurs du coup

(1) « L'abbé Siéyès, disait Burke, a des tiroirs remplis de constitutions toutes prêtes, étiquetées, classées, annotées pour tous les temps, pour toutes les circonstances, pour tous les goûts. »

d'État parlaient du grand moment avec une extrême animation. Soudain retentit du fracas dans la rue : le roulement de plusieurs voitures auquel se mêlaient les piétinements d'une escorte de cavalerie. Et le bruit cessa. Les voitures s'étaient arrêtées à la porte de la maison. Bonaparte pâlit. Ceux qui l'entouraient ne se sentirent pas plus rassurés que cet homme de guerre. Promptement le maître de la maison plongea la pièce dans l'obscurité ; puis, d'un pas étouffé, se rendit par la galerie vers l'un de ces pavillons pouvant servir d'observatoire sur ce qui se passait dans la rue. On fut bientôt remis de la peur éprouvée. Ce n'était qu'une escorte de police accompagnant, pour le préserver d'un vol possible, le banquier d'une maison de jeu, avec la somme considérable qui lui avait servi à tenir la banque et qu'il rapportait à son domicile. On ralluma les bougies et la joie fut grande à rire entre soi d'une telle et si inoffensive panique ! Mais, si les choses se fussent passées, comme on avait eu quelque raison de le craindre, que fussent devenus les espoirs de Brumaire et toutes leurs conséquences ?

L'affaire était en chemin. Les secours étaient prêts. Fouché et beaucoup de jacobins aussi sincères que lui dans leur amour des libertés publiques furent les plus exacts au rendez-vous, chez Lemercier, président du Conseil des Anciens, où s'organisa « la journée ».

Le 19, Talleyrand fut prompt à gagner Saint-Cloud, — soutien empressé de la cause consulaire. Montrond l'y accompagnait, tenant auprès de lui, en quelque sorte, l'office d'aide de camp. Car, ce fidèle Achatès commençait à se mouvoir dans son ombre. Il s'était attaché à ses pas avec une persistance heureuse, qui lui deviendra l'habitude nécessaire, considérée comme le fond

de la vie. Homme d'audace et d'intrigue, avec l'esprit de finesse par surcroît, il aura compris, dès le premier jour, tout le brillant et toute l'utilité qui rejailliraient sur lui-même d'avoir été, pour ainsi dire, le reflet familial des grandeurs de Talleyrand, de ses qualités prééminentes, de ses défauts publics, de sa chance ondoyante à travers le monde et dans la politique. Les événements l'eurent pour l'un de ces témoins diligents, qui ne demanderaient qu'à échanger leur rôle de spectateurs contre une conduite d'action. Au plein de la crise, il avait vu pâlir Bonaparte sous le coup de sa mise hors la loi. Et ce signe de défaillance avait choqué l'âme hardie et sans scrupule de Montrond, qui, pendant le repas, et se ressouvenant d'un mot qu'il avait dit, murmura plusieurs fois : « Général Bonaparte, cela n'est pas correct ». Un mot de circonstance, que Talleyrand se fût bien gardé de répéter.

Dans la bagarre qui avait eu lieu entre le Directoire et le vainqueur d'Italie, entre le Conseil des Cinq-Cents n'ayant eu que des paroles et des cris pour la défense de la Constitution, et les grenadiers du Corps législatif, insensibles d'abord aux excitations emportées de Bonaparte : « Suivez-moi ! Suivez-moi ! *Je suis le dieu du jour*. Si l'on vous résiste, tuez ! tuez ! », enfin entraînés par le rythme impérieux de la charge et la voix de leurs chefs, dans ce choc du droit et de la force, Talleyrand n'avait eu qu'à laisser faire. Simplement, à la minute indéfinie, il avait envoyé quelqu'un à Bonaparte pour lui dire : « Brusquez les choses ».

Elles le furent. Le 18 brumaire était accompli, maintenant, et accepté. Le pays appelait une organisation ferme et paisible ; Bonaparte s'était trouvé là, qui la lui avait promise et la lui donna, jusqu'à l'heure

prochaine d'en réclamer un cher prix ! Chacun frémissait d'allégresse et d'espoir. Les généraux protestaient d'un dévouement sans autres bornes que les limites du monde. Les ministres prochains allaient créer autour du Premier Consul une atmosphère d'admiration exaltée jusqu'au culte.

Talleyrand, lui, considérera le spectacle nouveau en homme intéressé, sans doute, à la réussite, parce qu'il y détiendra un rôle d'importance, mais n'ira pas jusqu'à s'en émouvoir d'enthousiasme. Du doute flotte en son âme sur la durée d'un triomphe capable de se maintenir sans excès. Il réserve au lendemain, toujours au lendemain, d'en juger. Tant de calme approchant de l'indifférence devait déconcerter, un jour, M<sup>me</sup> de Rémusat, alors que le Consulat, affermi par son œuvre, aura conquis une autorité souveraine.

« — Eh ! comment se peut-il, lui demandera-t-elle, que vous consentiez à vivre sans recevoir aucune émotion, non seulement de ce que vous vous voyez, mais de ce que vous faites ?

» — Oh ! que vous êtes femme, et que vous êtes jeune ! répliquera-t-il. »

Et doucement, il se mettra à railler la ferveur de ses sentiments de début à l'égard de Bonaparte, en la phase radieuse et croyante. C'est qu'en réalité il aura porté la vue plus loin, beaucoup plus loin dans l'avenir, par dessus les premières illusions des serviteurs en extase et des futurs sujets.





## CHAPITRE SIXIÈME

### Sous le Consulat : l'officiel et l'intime.

Au début de la nouvelle organisation politique. — Talleyrand rappelé au Ministère des Affaires étrangères. — Situation de l'Europe, au moment du départ de Bonaparte pour le Saint-Bernard. — Pendant l'absence du maître. — Les craintes de la « crise secrète », c'est-à-dire d'une défaite ou de la mort du Premier Consul. — Intrigues et complots; le rôle d'expectative insinuante et prévoyante de Talleyrand. — Comment l'horizon s'était éclairci, tout à coup, après la victoire de Marengo. — Négociations de Talleyrand avec l'Autriche et l'Angleterre. — Signatures laborieusement obtenues du traité d'Amiens. — De quelle manière tranquille le ministre en transmet la première nouvelle au chef de l'État. — Réconciliation générale de la France avec l'Europe et avec l'Église. — Les intérêts généraux et particuliers, qu'eut à défendre Talleyrand dans la grande affaire du Concordat. — Ses longues conversations écrites avec la chancellerie romaine pour obtenir le bref de sécularisation. — Ardentes controverses sur le mariage des évêques. — Toutes les objections soulevées à Rome. — Par quels moyens de pression diplomatique on vint à bout de sortir de cette impasse. — Nouvelles prématurées du mariage de Talleyrand. — Quelle série de circonstances amenèrent ce dénouement conjugal. — Les origines et l'existence de M<sup>me</sup> Grand, jusqu'au moment d'être appelée à devenir duchesse de Talleyrand-Périgord, princesse de Bénévent. — Après le mariage. — Dans les salons de l'hôtel des Relations extérieures; comment on l'y jugeait. — La légende et la vérité, quant aux « innocences » de M<sup>me</sup> de Talleyrand. — Jusqu'au déclin de cette union. — Retour aux événements publics.

Le coup de théâtre s'était exécuté lestement, sans qu'il en eût coûté beaucoup. Des arrestations peu nombreuses, quelques journaux supprimés, un peu de populaire, dans les faubourgs, foulé aux pieds des chevaux, il n'en avait été que cela, et la France ne se plaignait point qu'on l'eût, à ce prix, débarrassée d'un gouvernement de parade, sans force et sans prestige.

On absolvait l'illégalité d'un acte dont les suites promettaient d'être si largement compensatrices. Oublieux de cette liberté, qu'il avait trop chèrement payée pour l'aimer encore, le peuple n'aspirait qu'au rétablissement de l'ordre, de la tranquillité publique. Le Consulat allait lui dispenser ces biens, en attendant que la volonté d'un seul homme changeât l'ordre en contrainte et la contrainte en tyrannie. Pour le moment, les cœurs s'ouvraient à des espoirs illimités.

Les consuls étaient en place; ils avaient écarté de leur triumvirat la suffisance de Siéyès, en lui fermant la bouche avec un titre, de l'argent, un domaine. Leur premier geste à faire, c'était de s'annoncer à la nation officiellement et solennellement. La proclamation de rigueur s'imposait au devoir des nouveaux chefs de la République. Ils avaient à parler le langage métaphorique si cher aux Français; ils avaient à bercer leurs concitoyens de ces nobles paroles de pacification, de justice, d'humanité, par lesquelles ils furent toujours séduits et trompés. Toute inauguration de règne ou de présidence débute à pareille enseigne. Bonaparte fit venir Rœderer et lui dicta d'un premier jet les phrases sonores, d'où sortit l'une des proclamations les plus décevantes qu'ait jamais adressées un conducteur de peuple à ses futurs sujets. En lettres de feu brillaient là, comme au frontispice d'un temple dédié aux plus généreux sentiments de l'humanité, ces pensées mémorables : « La modération est la base de la morale et la première vertu de l'homme. *Sans elle, l'homme n'est qu'une bête féroce.* Sans elle, il peut bien exister une faction, mais jamais un gouvernement national. »

Oui, ce fut bien Napoléon Bonaparte qui prononça dans ces termes la louange des vertus modératrices,

jusqu'à ce qu'il pût employer toutes ses forces et tout son génie à bouleverser l'univers... Cela dit, il constitua un ministère définitif, en y réservant une place, le département des Relations extérieures, à Talleyrand, pour des raisons qui n'étaient pas celles de la gratitude, ni d'une profonde estime, et qu'il découvrait ainsi à Cambacérès :

« Il a beaucoup de ce qu'il faut pour les négociations, l'esprit du monde, la connaissance des cours de l'Europe, de la finesse, pour ne pas dire quelque chose de plus, une immobilité dans les traits que rien ne peut altérer, enfin un grand nom... Je sais qu'il n'appartient à la Révolution que par son inconduite ; jacobin et déserteur de son ordre, dans l'Assemblée constituante, son intérêt nous répond de lui » (1).

Il ne réoccupa pas immédiatement le haut poste, d'où l'influence de la Société du Manège l'avait délogé, dans la période finissante du Directoire, pour lui substituer (sur sa désignation même) le bienveillant Reinhardt, natif de Wurtemberg. L'opinion n'était qu'à demi réconciliée avec Talleyrand, depuis les affaires d'Amérique et leur retentissement fâcheux. On jugea préférable (du moins Napoléon le voulut insinuer, en son Mémorial) de laisser passer un léger temps d'oubli avant de reporter sur sa personne et sur son nom la pleine lumière d'une grande situation officielle. En tout cas, le délai de prudence assigné fut court, puisqu'il ne dura qu'une douzaine de jours, pas davantage. Et, dans l'intervalle, Talleyrand avait eu des occupations suffisantes, pour n'en pas désirer d'autres, ne quittant plus (à l'instar de Rœderer et de Boulay) le Petit-

(1) CAMBACÉRÈS, *Eclaircissements inédits*.

Luxembourg, conférant sans cesse avec Bonaparte des mesures d'organisation politique urgentes à décider, ne faisant que d'aller d'un pavillon à l'autre, circulant du matin au soir entre les appartements des Consuls, pour échanger les demandes et les réponses, les vœux et les objections, ou recommençant l'éternelle conversation avec Siéyès, sur le meilleur système de gouvernement et la part qu'il espérait y prendre. L'entente avait eu de la peine à s'établir entre ce théoricien politique et Bonaparte, dont il aurait voulu grandement restreindre les appétits de domination absolue et qui réclamait, au contraire, toutes les prérogatives de la fonction suprême. Talleyrand n'en était pas à la première expérience de leur antagonisme. A la veille du coup d'État, il avait pu rapprocher ces deux caractères difficiles, l'un obstinément systématique, l'autre avide d'une suprématie indiscutée. Leurs anciens différends s'étaient ravivés, plus après maintenant qu'on en était au partage de la succession. Persévérant en son rôle de conciliateur, Talleyrand leur ménagea une entrevue, à laquelle il assista et qui fut loin de se passer en douceur. Siéyès se retranchait dans une argumentation hautaine et dédaigneuse. Bonaparte se faisait agressif et presque menaçant. « Voulez-vous donc être roi ? » lui demanda Siéyès, par une interpellation à la romaine. La discussion se monta sur un ton d'hostilité dont Talleyrand ne laissa pas que d'être ému, sous son maintien glacé. Mais il s'était promis avec Rœderer de trouver un terrain d'accommodement. A force de raisons spécieuses auxquelles Siéyès céda par fatigue, tous deux parvinrent à le décourager de ses résistances ; de concession en concession, ils l'amènèrent au point où le voulait voir le Premier Consul, désarmé, séduit et trompé. On

lui offrit des compensations. Il aurait la présidence du Sénat et l'illusion lui serait permise de croire que s'il n'occupait ni la première ni la seconde place dans l'exécutif, il tiendrait la tête du pouvoir législatif et pourrait avec celui-là traiter de puissance à puissance, dans cet état de liberté digne, — dont on ne fut guère de temps à jouir.

Le 22 novembre 1799, Talleyrand réintégra ses bureaux du Ministère des Affaires étrangères, pour y demeurer jusqu'au 8 août 1807.

Dès son installation, il s'avisa d'une idée ingénieuse afin d'augmenter son influence personnelle auprès de Bonaparte en grandissant du même coup le rôle du Premier Consul. Les trois principaux magistrats de la République devaient se réunir, tous les jours, et les ministres avaient à rendre compte, devant eux, des affaires relevant de leurs attributions respectives. Il prit à part le général Bonaparte et lui fit goûter ce raisonnement. Le portefeuille des Relations extérieures, qui, de sa nature, est secret, ne pouvait être ouvert devant un conseil. La sagesse, la prudence même exigeait que le chef réel du gouvernement l'eût seul dans les mains et en dirigeât la conduite. En conséquence, le Premier Consul ne saurait confier à d'autres qu'à lui-même le travail des Affaires étrangères (1). Cet avis le flattait, et, ne l'eût-il pas reçu, que certainement, il en aurait eu l'idée pour son propre compte. Il s'était réservé déjà tout ce qui tenait à l'action proprement

(1) En fortifiant une autorité, qu'il voyait investie déjà de la part de puissance qui, dans les monarchies tempérées ou constitutionnelles, est exercée par le monarque, Talleyrand visait en outre, à lui faciliter le passage des trois degrés de cette souveraineté : d'abord élection à temps, puis à vie, enfin héréditaire.

dite du pouvoir exécutif, tout ce qui concernait la guerre et l'armée. Sans feinte il annonça que les relations extérieures en étaient la dépendance nécessaire et qu'il les considérerait comme telles, désormais. Aux forces de Cambacérès suffisait la direction des travaux de législation; pour Lebrun, le sage et prudent Lebrun, c'était assez des finances. Ni l'un ni l'autre n'élevèrent d'objections; et, comme au début d'un gouvernement, tout est plus facile à régler, on décida que le ministre, chargé de la partie diplomatique ne travaillerait qu'avec le Premier Consul.

Le grand changement, qui s'était opéré en France, n'empêchait point que les rapports demeuraissent brouillés avec l'Angleterre, la Russie et l'Autriche. Mais, deux points essentiels, dans l'état général des relations européennes, s'étaient imposés à l'esprit de Talleyrand. C'est que, d'une part, la France, harassée par sept années de luttes, aspirait ardemment à la paix; et que, d'autre part, cette paix tant désirée se pouvait obtenir, à la fin de 1799, sans trop de difficultés, pour peu qu'on y apportât de l'adresse et l'esprit de conciliation.

Le tzar, moins irrité de la défaite de ses troupes, sous les coups de Masséna, que de la conduite douteuse de l'Autriche, son alliée, par laquelle il croyait avoir été déçu, trompé, de parti pris, n'aspirait qu'au moment de remettre l'épée au fourreau. Des attentions délicates autant qu'habiles du Premier Consul, à son égard, comme le renvoi sans rançon des prisonniers russes, habillés à neuf, et la remise entre les mains de Paul I<sup>er</sup>, dont il savait la passion singulière pour l'ordre de Malte, de l'épée du grand-maître La Valette, achevèrent de pacifier ses sentiments. Et, le 8 octobre 1801, Talleyrand avait la satisfaction de se trouver en

face de son ambassadeur, le comte de Markof, échangeant les signatures d'un traité. Ces deux négociateurs se retrouveront en présence après l'avènement d'Alexandre I<sup>er</sup>, Talleyrand n'ayant rien changé à la politesse de ses formes diplomatiques, Markof, étant devenu sec, hostile, presque arrogant, sous son nouveau maître; et ce sera pour discuter ensemble l'importante affaire des sécularisations en Allemagne.

Toute persévérante qu'elle fût en son inimitié contre la France nouvelle, l'Angleterre ne se refusait pas à désarmer, pourvu que l'entente se fit sur l'évacuation de l'Égypte. Talleyrand, qui en avait conseillé la conquête, et dans une heure qui n'avait pas été des mieux choisies pour le Directoire assailli de tous côtés, estima, cette fois, qu'il serait préférable de ne pas s'y maintenir et que de se résigner à perdre une superbe colonie serait encore payer d'un mince sacrifice les bienfaits de la paix générale. Bonaparte était moins pressé de tendre aux peuples le rameau d'olivier. Le prestige militaire l'avait élevé à la situation prépondérante qu'il occupait, et pouvait seul, l'y affermir. Il se préparait à la revanche de ses défaites, en Égypte; son souci présent n'était pas de mettre d'accord les résultats pacificateurs de son avènement avec les reproches faits au Directoire d'avoir mérité sa chute pour avoir tyrannisé les peuples et troublé la tranquillité de l'Europe. Désireux seulement de couvrir ses intentions véritables et de limiter, au moins, le nombre de ses ennemis, un de ses premiers actes avait été d'écrire au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Allemagne deux lettres exprimant, l'une et l'autre, le vœu d'une prompte réconciliation entre leurs peuples et son pays. Rouvrir la question d'Orient, — qui ne cessera plus de hanter son imagina-

tion conquérante, — reprendre possession de l'Égypte, enfoncer dans ce sol des racines profondes, pour de là les étendre aussi loin que possible sur le monde oriental, objet de son rêve despotique et grandiose, cette préoccupation l'obsède; elle est, au fond, l'unique règle de ses rapports entrevus avec l'Angleterre et la Russie. Le Gouvernement britannique a repoussé ses offres. L'Autriche, à laquelle il a proposé la restitution de ses provinces italiennes, pour toute réponse a remis ses armées en campagne, sous le commandement en chef de Mélas. Les plans du Premier Consul ont dû se métamorphoser brusquement. Il s'est retourné, congratulateur, les mains ouvertes vers la Russie. Du tzar, hier le principal soutien de la coalition, il est parvenu à se faire un ami, presque un allié, — pour n'avoir plus à combattre que l'Autriche, dans ces plaines d'Italie dont il a repris le chemin.

## §

Bonaparte n'aura pas quitté la France, d'un front serein. Plusieurs fois aura-t-il retourné la tête et regardé derrière lui, sentant sa puissance trop neuve à la merci d'une défaite, d'une conspiration, d'une émeute. Sans doute, il s'est assuré de nombreux amis, en remplaçant par des gens de toutes opinions intéressés, maintenant, à n'en avoir plus qu'une, les nombreuses places, qui s'étaient trouvées libres aux débuts du Gouvernement consulaire, dans les préfetures, au Tribunal, au Corps législatif, au Conseil d'État, au Sénat. La plupart de ceux qui représentaient l'ancien esprit révolutionnaire étaient au calme, dans les situations qu'ils occupaient comme des places de sûreté. En revanche, les royalistes, disposant d'une partie considérable de



l'opinion, sûrs de dominer encore dans l'Ouest, comptant soulever le Midi, sachant, en outre, qu'ils avaient avec eux les subsides de l'Angleterre et les armées de la coalition, recommençaient à parler haut. Bonaparte les avait gagnés de vitesse, et c'est un genre d'avance qu'ils ne lui pardonnaient pas. Leurs conspirations, que les mesures de répression vigoureuse, naguère ordonnées par le Gouvernement, les avaient forcés de remettre à des instants plus favorables, n'aspiraient qu'à renaître et à s'étendre.

Dans les premiers jours du Consulat, ils s'étaient tenus en état d'observation vis-à-vis d'un chef, qui n'avait pas encore donné la mesure de son essor ambitieux. Pressés d'en être mieux instruits et de savoir s'ils ne découvriraient pas en lui le restaurateur tant invoqué, le Monk providentiel, ils avaient envoyé deux négociateurs secrets : Fortuné d'Andigné et Hyde de Neuville, qui devaient lui poser la question en deux mots : royauté ou république. Talleyrand, qu'on avait fait pressentir, s'était chargé d'être leur intermédiaire officieux en cette étrange rencontre. Il avait paru se conformer en cela au désir d'un ex-baron de Bourgoing, attaché à son ministère et qui se trouvait être un ami d'Hyde de Neuville (1). On en avait conçu

(1) Hyde de Neuville recevait, le 23 frimaire de l'an VIII, au matin, en la maison où il était descendu, rue Saint-Honoré, cette missive de Bourgoing, son compatriote du Nivernais et qui l'appelait, à cause de cela, son « cher pays » :

« Je venais vous dire, mon cher pays, que notre affaire est battue chaud. Hier soir, notre organe auprès de B... (Bonaparte), me fit dire de passer chez lui, entre 9 et 10. J'en viens. Le résultat de notre entretien est aussi insignifiant que je pouvais le désirer. J'ai tout dit, tout révélé, sur vous, sur eux. On n'est pas d'accord sur tout, mais on est disposé à tout entendre... En conséquence, je suis chargé de vous amener, à 4 heures précises, aujourd'hui même, chez T... (Talleyrand)... A 3 heures trois

de grandes et fallacieuses espérances, dans les rangs royalistes. D'accord avec le Premier Consul, qui, de son côté, se flattait de gagner ces émissaires et leurs troupes à sa propre cause, Talleyrand leur avait promis toutes les cautions, toutes les garanties désirables, quant à leur sécurité personnelle; mais il ne s'était pas avancé jusqu'à leur certifier le succès auprès d'un homme de la trempe de Bonaparte, rien moins que disposé à préparer le lit d'un autre roi que lui-même. Les délégués vendéens n'eurent pas de longues questions à faire pour être fixés. Il n'y fallut qu'une seule audience. La conversation avait été nette et précise; les termes employés par Bonaparte ne devaient leur laisser aucune incertitude. Ils rentrèrent chez eux sous l'impression qu'ils avaient de fort loin manqué le but (1).

Mais, à présent, quelles chances meilleures de travailler en armes pour le Roi! Bonaparte était loin, courant sur la route de Genève et préparant dans son cerveau, avant de l'exécuter à la tête de ses troupes, l'audacieuse diversion à travers les Alpes. La machine gouvernementale n'avait pas suspendu ses fonctions. Les actes étaient signés Cambacérès, avec ces mots :

quarts, il y aura une voiture à votre porte. Si je n'y suis pas, je serai déjà remis (depuis plusieurs heures) chez T..., et, à 4 heures précises, je descendrai de mon bureau pour vous attendre dans le salon et vous introduire... Au reste, si, avant notre réunion, vous voyez les intéressés, assurez-les bien qu'il y a pour eux, de la part de T..., de la part de B..., la sécurité la plus complète, qu'on leur donnera, à cet égard, toutes les cautions, que la loyauté, que l'ancien honneur français peuvent désirer et accorder, que B... y met une partie de sa gloire, qu'ainsi vous, moi, eux, devant lui seront aussi en sûreté qu'au sein de leur famille. A 3 heures trois quarts, done, aujourd'hui. » (Arch. nat., F. 7, 6.247.)

(1) Sur cette entrevue, au Luxembourg, entre le Premier Consul et les mandataires des princes, que Talleyrand était allé prendre dans sa voiture, à un endroit convenu de la place Vendôme, v. les *Mémoires* d'Hyde de Neuville, t. II.

*en l'absence du Premier Consul.* Bonaparte avait, en partant, proféré des instructions véhémentes contre laquelle susciterait des éléments de troubles : « Frappez, avait-il écrit dans sa première lettre à ses collègues; frappez vigoureusement : c'est la volonté de la France. » Il n'était plus là, cependant, ni ses soldats; et cette absence se faisait sentir à des symptômes marqués d'inquiétude ou d'espoir. La police et son chef, le ministre Fouché, se relâchaient comme intentionnellement de leur surveillance habituelle. Les royalistes du dedans et du dehors s'agitèrent. Ainsi qu'il en avait été sous le Directoire, la Vendée ressuscitait, à Paris même. Plusieurs factions de l'Ouest, au cœur de la capitale, manœuvraient, intriguaient. Elles n'étaient pas les seules. Les républicains ou plutôt les fonctionnaires de la République avaient interrogé l'avenir d'un esprit perplexe. Que deviendraient-ils, si Bonaparte, exposé comme il l'était, chaque jour aux hasards de la guerre, tombait frappé d'une balle, sur les champs de bataille de l'Italie? Il leur eût été bien fâcheux et malencontreux d'être pris de court.

Des projets avaient germé dans plusieurs cerveaux pleins de ressources, au Sénat et ailleurs, pour aviser aux éventualités et d'abord au choix du successeur possible de Bonaparte. Le nom de Carnot avait été prononcé. Fouché tenait en réserve Bernadotte, espérant bien, après l'avoir poussé à la première place, s'y introduire avec lui et le gouverner. Talleyrand ne restait pas inattentif et sans mouvement, au milieu de ces brigues. L'idée que la mort de Bonaparte provoquerait des changements considérables avait certainement visité ses réflexions. Il n'était pas de ceux qui se laissent surprendre par les événements.

Ce qui est, se disait-il, est fort peu de chose, toutes les fois que l'on ne pense pas que ce qui *est* produit ce qui *sera*. N'avait-il pas adopté déjà cette maxime, pour expliquer toutes ses variations passées, présentes et futures?

Doucement, habilement, il combinait ses calculs et disposait ses chances, sans se découvrir ni s'exposer, se tenant en contact avec tout le monde, mais ne se livrant à personne, surtout ne prodiguant point de ces offres prématurées, qu'eût rendues périlleuses et vaines le retour inopiné du vainqueur, gardant, du côté de l'étranger, des intelligences utilisables pour l'avenir, enfin se ménageant des facilités, au dedans comme au dehors, pour qu'on sût trouver en lui, quoi qu'il advint, l'homme de la situation. Il fréquentait les tribuns et sénateurs d'opposition, renouait avec Siéyès mal consolé de sa déception récente et si profonde, assistait au diner mensuel des brumairiens, marquait des complaisances anticipées pour la faction dite orléaniste, protégeait les émigrés, entretenait avec les représentants de Louis XVIII des rapports de société, en évitant de leur parler, ne fût-ce qu'à mots couverts, un langage désespérant, et permettait à M<sup>me</sup> Grand, sa maîtresse actuelle et sa future épouse, de se dire royaliste (1). C'était bien là cette infidélité prévoyante, qui lui rendra tant de services, le long de la vie.

Et les agences anglo-royalistes se reprenaient à fonctionner. Les effervescences de l'Ouest et du Midi redoublaient. Il n'était pas jusqu'aux ex-terroristes du dernier ban, anarchistes et babouvistes, pour lesquels ne s'étaient pas trouvées de places, qui n'eussent aussi

(1) Cf. Alb. Vandal, *l'Arènement de Bonaparte*, t. II; Ernest Daudet, *Histoire de l'émigration*, II.

leur organisation et leurs conciliabules. En résumé, l'esprit de conspiration était partout, aussi bien dans l'âme des associés de Bonaparte, prévoyant la nécessité d'un « gouvernement de rechange » que dans celle des ennemis les plus déclarés de la constitution de l'an VIII. En tous lieux remuait l'intrigue, guettant le renversement possible de la république consulaire par la défaite ou la mort de Bonaparte.

\*  
\* \*

Le coup de tonnerre de Marengo dispersa ces vapeurs obscures.

Talleyrand se félicita de ne s'être pas avancé au delà des bornes d'une sage expectative, — quoiqu'il eût été fort près de les dépasser. On n'ignore pas, en effet, qu'il faillit être mis en mauvaise posture, dans l'affaire Dupérou, par les dénonciations de cet étrange personnage, ex-directeur de la contre-police royaliste et qui chargea Talleyrand d'imputations positives et graves (1), pour la plus grande joie de son rival Fouché. Mais on n'en tint pas autrement compte et cette ténébreuse affaire n'avait pas eu de suites fâcheuses. Toute l'attention était au triomphe décisif du Premier Consul. Les machinations hostiles s'étaient arrêtées instantanément. L'âme entière du pays vibrail d'enthousiasme dans l'admiration de la victoire et les espérances de la paix.

Les généraux français étaient restés les maîtres du champ de bataille. C'était au tour de la diplomatie d'intervenir. Talleyrand se tint prêt à négocier. Les journées de Marengo et de Hohenlinden, l'approche de

(1) *De la trahison d'un principal employé des Relations extérieures.* Arch. Nat. F. 7,6247.

Brune et de Macdonald, qui s'étaient réunis dans les Alpes du Trontin, avaient forcé François II à signer l'armistice de Steyer. Six mois après, Joseph Bonaparte et Talleyrand avaient rejoint le plénipotentiaire de l'empereur d'Allemagne, à Lunéville. On conclut bientôt le traité (1), mais à des conditions qui n'étaient pas tendres pour l'Autriche et qui donnaient à penser qu'elle ne s'y tiendrait pas longuement.

Les puissances réunies de la fortune, de la guerre et de la paix comblaient de leurs faveurs le Premier Consul. Une convention arrêtée, peu de mois auparavant, entre Joseph Bonaparte et des mandataires de l'Amérique du Nord, avait rétabli l'harmonie des relations troublées, depuis 1794, entre les deux Républiques. La guerre civile rallumée dans les provinces de l'Ouest venait de prendre fin. A l'extérieur, non seulement le tzar Paul I<sup>er</sup> avait adhéré formellement au pacte d'alliance franco-russe, mais il avait promis son concours le plus actif pour agir avec la France contre la Grande-Bretagne, qui violait, disait-il, tous les droits des nations. Or, Bonaparte n'avait pas abandonné son ancien plan. Il était prêt à engager contre les Anglais cette partie suprême, dont l'Égypte et l'Orient seraient le prix. Il n'avait pas cessé de porter dans cette direction son esprit et ses yeux. Au mois de mai 1800, pendant qu'il faisait campagne contre l'Autriche, il écrivait à son ministre Talleyrand.

« Il serait bien important d'avoir quelqu'un en Russie. L'empire ottoman n'a plus longtemps à exister, et si Paul I<sup>er</sup> y porte ses vues, nos intérêts deviendront communs. »

(1) 9 janvier 1801.

A quelques jours de là, il était revenu sur la question avec insistance :

« Il faut donner au tzar des marques de considération. Cela devient absolument nécessaire. Notre chargé d'affaires, à Hambourg, pourrait lui faire des ouvertures générales et flatteuses. Voyez à prendre un parti. »

On avait, à présent, les mains libres. Une aide amicale et puissante s'était offerte. La victoire de l'amiral Linois à Algésiras, les succès de Latouche-Tréville contre Nelson lui-même et le spectacle de l'admirable activité qui se déployait sur les côtes françaises, devaient échauffer les courages. L'Angleterre semblait isolée du reste de l'Europe, pour la première fois, depuis les grandes guerres de la Révolution. Il fallait se hâter d'en tirer avantage, pour enfin vider le différend, seul à seul. Et Bonaparte poussait avec une ardeur fiévreuse ses préparatifs d'invasion. Il se voyait à la veille de réaliser son apostrophe au diplomate anglais Hawkesbury; contre Carthage renouvellerait donc la grandeur de Rome. Trois mauvaises nouvelles éclatant à la fois : l'entrée des Anglais en Égypte, l'assassinat de Paul I<sup>er</sup>, le triomphe de Nelson dans la Baltique, l'obligeaient à suspendre ses visées, à transformer ses plans. Ce fut un retournement complet de la situation. Talleyrand, dont le front s'était assombri à l'image d'une guerre nouvelle se déchainant sur la terre et sur l'onde, put se réjouir : des négociations étaient entamées avec le ministère Addington. William Pitt avait quitté la place, et les tendances premières du nouveau cabinet s'étaient annoncées pacifiques. Ces conversations diplomatiques étaient de bon augure; mais elles n'allèrent à leurs fins, ni si vite, ni si aisément qu'on en avait conçu l'espoir.

Aux premiers mots échangés avaient commencé les tiraillements et, surtout du côté de l'Angleterre, les résistances. Bonaparte dictait ou faisait écrire à Talleyrand pour Joseph à Londres, pour Otto à Amiens, des notes sur Malte (la partie brûlante du débat), sur la Porte, sur les Barbaresques et la police de la Méditerranée, dont chacune tournait en éléments de discussion âpre et serrée. Les projets se croisaient avec les contre-projets. On usait le temps en des protocoles dilatoires, que ne servaient pas à raccourcir les allées et venues des courriers entre Amiens et Paris. Bien que le cabinet anglais eût accepté la condition préalable posée par le Premier Consul et le ministre Talleyrand d'exclure des négociations les affaires du continent (1) (République cisalpine (2), Piémont, Suisse, Hollande), ses idées, ses intérêts propres, n'arrivaient pas à se fondre avec ceux du gouvernement français. Les entretiens directs de Bonaparte et de lord Cornwallis demeuraient à longue distance des nécessaires conclusions. On croyait toucher au but, et ce but s'éloignait toujours. Les impatiences du Premier Consul (3) avaient peine à se contenir dans les justes bornes de la réserve diplomatique. Sous sa dictée impérieuse, Talleyrand avait dû joindre aux

(1) « Vous regarderez comme positif que le Gouvernement ne veut entendre parler ni du roi de Sardaigne, ni du stathouder, ni de ce qui concerne les affaires intérieures de la Batavie, celles de l'Allemagne, de l'Helvétie, et des républiques d'Italie. Tous ces objets sont absolument étrangers à nos discussions avec l'Angleterre. » (Talleyrand, *Lettre à Joseph*, 20 novembre 1801.)

(2) Au lendemain de Marengo, Bonaparte avait improvisé à la Cisalpine un gouvernement provisoire et chargé Maret avec Rœderer de lui préparer un projet de constitution. Le plan en fut communiqué à Talleyrand par Rœderer. « Il faut, commença-t-il de dire, qu'une constitution soit courte et... » Il allait ajouter : claire. « Et obscure », interrompit Talleyrand.

(3) « Si le courrier qui apporte la nouvelle arrive, à Paris, le 10, avant 9 heures, il aura 600 francs. » (Bonaparte. *Lettre à Joseph*, 18 mars 1802.)



instructions destinées à Joseph, le grand signataire de la période du Consulat, ces mots presque comminatoires : « Nous nous rendons faciles sur tous les points, mais ce n'est pas par crainte. Je vous envoie *le Moniteur*, qui vous portera des nouvelles de l'arrivée de la flotte à Saint-Domingue... Finissez... Finissez donc ! » Mais il ne dépendait pas de la bonne volonté de Joseph d'en finir. On eut encore à délayer bien des objections, comme à résoudre bien des propositions et contre-propositions, avant de se dire enfin d'accord.

On eût pensé que les deux parties en présence dussent également se tenir pour satisfaites. La France, qui avait perdu toutes ses colonies, les recouvrait toutes, sans qu'elle eût elle-même rien à restituer ; et l'Angleterre acquérait de nouvelles conquêtes en faisant la paix. Il est vrai qu'elle avait promis de se dessaisir de Malte ; mais promettre n'est pas donner. On s'en aperçut assez par la suite. Trop libérale des biens qui n'étaient pas à elle, la France avait taillé sur les possessions de ses alliés pour contenter sa plus persévérante ennemie. Talleyrand désapprouvera, quelque jour, cette part évidente d'iniquité dans le traité d'Amiens. Sa correspondance de 1802 atteste qu'il se mettait moins en peine, alors, des intérêts légitimes de la Hollande et de l'Espagne, qui avaient été engagées dans la lutte contre l'Angleterre par la France et pour elle seule (1). Une

(4) Lisons plutôt cette lettre du ministre au Premier Consul :

« 20 messidor, an IX (9 juillet 1801).

» Général,

» Je viens de lire avec toute l'attention dont je suis capable la lettre d'Espagne... Il me semble que l'Espagne qui, à toutes les paix, a gêné le cabinet de Versailles par ses énormes prétentions, nous a extrêmement dégagés dans cette circonstance. Elle nous a tracé elle-même la conduite que nous avons à tenir. Nous pouvons faire avec l'Angleterre ce qu'elle a fait

fois de plus, les faibles étaient traités en vaincus. Cependant, l'opinion anglaise réclamait encore. Elle accusait ses ministres d'avoir mis en péril la suprématie maritime, industrielle et coloniale de la reine des mers. Enfin, après quelques dernières hésitations dans la forme, et parce qu'elle avait besoin d'une trêve, si courte fût-elle, l'Angleterre se décida à signer les fameux articles d'Amiens (1).

On attendait cette signature impatiemment, à Paris; le ministre des Relations extérieures l'eut en main, avant le chef de l'État, et dans des circonstances curieuses à rappeler.

Le grand résultat si laborieusement préparé et qui, à plusieurs reprises, avait failli se dissoudre dans l'insuccès, était donc réalisé. Talleyrand en avait par devers lui, les clauses bien arrêtées; c'était l'entente rétablie, les maux de la guerre suspendus : il en était profondément heureux. L'air qu'il respirait, ce jour-là, lui semblait d'une douceur, qu'il n'avait pas connue depuis longtemps. Cependant, son visage n'en découvrait pas l'impression. Sa contenance n'en avait pas été modifiée, d'une ligne; son calme extérieur était resté tout aussi complet que d'habitude. Et quand il eut à présenter à Napoléon, qui l'attendait anxieusement, le texte du traité, il ne témoigna aucune hâte à le faire.

avec le Portugal; elle sacrifie les intérêts de son alliée, c'est mettre à notre disposition l'île de la Trinité dans les stipulations avec l'Angleterre. Si vous adoptiez cette opinion, il faudrait alors presser un peu les négociations à Londres, et s'en tenir à faire de la diplomatie, ou plutôt de l'ergoterie à Madrid, en restant toujours dans des discussions douces, dans des explications amicales, en rassurant sur le sort du roi de Toscane, en ne parlant que des intérêts de l'alliance, etc .., en tout, prendre du temps à Madrid, et précipiter à Londres. » Lettre de Talleyrand à Bonaparte, *ap.* Pierre Bertrand, p. 5.)

(1) 26 mars 1802.

Auparavant, il jugea préférable de ménager l'attention du Premier Consul sur des détails du jour, d'une moindre importance, dont celui-ci n'aurait plus daigné s'occuper ensuite. Ce fut une des rencontres où le plus manifestement éclata avec quelle maîtrise ce flegmatique pouvait se dominer. Bonaparte était nerveux; pourquoi n'avait-il pas encore reçu le texte signé de la chancellerie anglaise? Tranquillement, son ministre gardait en poche la pièce diplomatique. Il possédait son impassible physionomie de tous les jours, tandis qu'il passait en revue avec le Premier Consul, nombre d'affaires de divers ordres, comme des restes de comptes qu'il fallait purger avant d'aborder l'essentiel. Enfin le dernier de ces documents accessoires ayant été soumis à l'approbation du chef de l'État, Talleyrand fit une pause, et lui dit en souriant :

« — A présent, je vais vous faire un grand plaisir; le traité est signé, le voilà. »

Bonaparte sursauta :

« — Comment, s'écria-t-il, ne me l'avez-vous pas annoncé tout de suite?

» — Ah! parce que vous ne m'auriez plus écouté sur tout le reste. Quand vous êtes heureux, vous n'êtes pas abordable. »

Soit qu'il ne voulût pas trahir plus d'émotion que son ministre, soit qu'il eût senti dans cette force silencieuse et cette possession de soi des moyens d'énergie calme, dont il pourrait se servir, le Premier Consul n'ajouta pas un mot.

Considérée sous des aspects élargis et avec l'espoir qu'elle ne serait pas ce qu'elle fut : un armistice prolongé, cette paix était un immense bienfait pour la France. Et Talleyrand, dont elle comblait les vœux, l'avait

admirablement senti, en exposant que la République française, en 1802, jouissait d'une puissance, d'une gloire, d'une influence telles que l'esprit le plus ambitieux ne pouvait rien désirer au delà pour sa patrie. En moins de deux années, elle était réellement passée d'une situation profondément incertaine et troublée au premier rang des puissances en Europe.

Cette heure radieuse fut exaltée, à Paris et dans les départements, par l'éclat des fêtes officielles. Le 18 avril, jour de Pâques, les pompes catholiques et les pompes militaires s'étaient confondues dans l'appareil le plus imposant. Pour la première fois depuis dix années, le bourdon de Notre-Dame ébranla les airs de sa voix puissante. Et les accents du *Te Deum*, dans l'intérieur de la cathédrale remplie d'une assistance magnifique, célébrèrent la double réconciliation de la France avec l'Europe et avec elle-même. Car la Révolution avait fait aussi la paix avec Dieu, c'est-à-dire avec l'Église.

\*  
\* \*

Dès le mois de juin 1800, Bonaparte avait engagé des ouvertures du côté de la cour de Rome en usant, pour intermédiaire, du cardinal Martinani, évêque de Vicence. Par une haute conception politique, il s'était promis d'apparaître aux peuples comme le restaurateur de la religion et d'ajouter à ses moyens d'autorité le concours spirituel et moral du clergé de France. Rouvrir les églises au culte de la majorité des Français, s'attacher les forces immenses de ce clergé, zélé traditionnel des gouvernements autoritaires, en lui rendant sa hiérarchie, ses usages représentatifs, ses privilèges sociaux et la sécurité matérielle, c'était enlever aux

prétendants du royalisme la meilleure de leurs chances ; c'était affermir l'une des bases essentielles d'un nouveau système monarchique aspirant à durer. Nulle préférence solide de doctrine, aucune impulsion religieuse vraiment sincère et profonde n'avait porté le Premier Consul à l'accomplissement de ce grand acte. On en eut la preuve surabondante à la vivacité de ses mercuriales aux délégués du Saint-Siège, dès que se levait un point de litige, aussitôt que perçait un vice de forme blessant la suzeraineté du chef de l'État ; on s'en apercevra plus encore à la violence de ses démêlés avec le pape, qui lancera contre lui, en dépit du Concordat, les foudres de l'excommunication. Le réalisme de son génie, n'était-ce pas le seul et véritable mobile inspirateur de cet homme de domination, qui se fût aussi bien institué le calife de Mahomet, s'il eût eu à gouverner des populations musulmanes ? Quand il tenta d'asservir l'Égypte et la Syrie, il avait proclamé d'une voix très haute, afin d'être au loin entendu des tribus courbées sous la loi du Coran, sa résolution d'embrasser les idées et les croyances de l'Islam. Avec un sens aussi clair des penchants humains, qu'un chef d'État doit savoir flatter chez ses concitoyens ou sujets, pour être mieux en force et en puissance de les conduire, de les maîtriser, il avait dit en propres termes à des chrétiens, en 1799 : « Si je gouvernais un peuple de Juifs, je rétablirais le temple de Salomon. »

Dans la grande question du Concordat, Talleyrand avait des intérêts directs et indirects à pousser aux négociations. Il y aida de toutes ses forces, de toute sa compétence et sa dextérité, jusqu'au moment difficile où, ayant voulu glisser dans le contrat une clause particulière et imprévue : « la clause de M<sup>me</sup> Grand », il y

rencontra des oppositions, qui faillirent tourner à contre-sens son zèle agissant. Sur les affaires romaines, il était entendu autant qu'on le pouvait souhaiter. Il en possédait à fond la lettre et l'esprit. Lui-même s'y fût démêlé très adroitement, si le hasard avait voulu, qu'au lieu d'être un personnage de diplomatie en France, il eût été l'une des têtes de cette cour de Rome. N'était-ce pas lui le diplomate-évêque, qui disait : « Pour faire un bon secrétaire d'État, à Rome, il faut prendre un mauvais cardinal? » Il eût été ce cardinal, sûrement.

Son concours fut apprécié, comme il méritait de l'être, dans les conseils du Vatican. Le mandataire de Rome, Consalvi, qui, souventes fois, s'asseyait à la table excellente du ministre, ne tarissait pas d'appréciations flatteuses à son égard. Et le Saint-Père y donnait son suffrage d'un plein assentiment. Indulgent aux erreurs de l'ancien évêque d'Autun, qu'il ne désespérait pas de convertir et de ramener dans les premiers rangs de l'Église, sympathique à l'homme d'esprit que Talleyrand fut toujours, Pie VII renforçait la bonne opinion du cardinal, en lui répondant, un jour, moitié riant, moitié sérieux : « M. de Talleyrand! Ah!... ah!... que Dieu ait son âme, mais moi, je l'aime beaucoup! » Et l'ex-prélat se montrait fort content de l'apprendre, ayant à cela d'excellentes raisons. En dehors des graves considérations d'utilité morale et politique dont il était pénétré, quant au Concordat, il avait l'énergique désir, pour son compte personnel, de liquider une situation fautive, de se réconcilier avec le Saint-Siège, et de régulariser, une fois pour toutes, son entrée dans la vie séculière.

Moitié de bonne grâce, moitié par pression diplomatique, il obtint le bref désiré, qui le libérait de toute

attache avec son passé sacerdotal, et dont il étendra la latitude au delà de ce qu'on pensait lui accorder, en s'affranchissant du célibat et contractant mariage. Ce bref papal, avec les restrictions implicites qu'il contenait, et par-dessus lesquelles on sauta lestement, au moment de l'utiliser, Talleyrand ne l'avait pas emporté, disions-nous, d'une manière si facile ni si prompte. Il fallut mettre en mouvement bien des courriers, échanger bien des textes et des contre-textes, beaucoup correspondre, intervenir et s'agiter; il fallut, à trois fois, s'y reprendre, avec le concours très appuyé de Bonaparte (1), pour aboutir au dénouement de cette comédie politico-religieuse, couronnée par le mariage de Talleyrand avec « la belle Indienne ».

Au début de l'affaire, il ne prévoyait pas les épousailles auxquelles il s'arrêta, bon gré mal gré, mais il avait envisagé la perspective qu'un jour viendrait où son ancien vœu de célibat lui deviendrait une gêne; et il avait voulu s'en affranchir d'avance, à la première occasion qui lui serait offerte d'en aborder le sujet. Dès le 26 janvier 1801, l'abbé Bernier, délégué du gouvernement français, avait posé la question des prêtres, que la tourmente révolutionnaire avait écartés du sacerdoce et qui s'étaient mariés. Le Premier Consul, soufflé par son ministre, pensa résoudre la difficulté d'un seul coup, en manifestant le désir qu'on insérât, sous forme d'addition spéciale au Concordat, un article faisant rentrer dans la classe des simples citoyens les

(1) Bonaparte s'y était engagé à fond :

« J'envoie à Votre Sainteté, écrivait-il au pape, une note qui m'est remise, relative à une demande d'un bref de sécularisation pour le citoyen Talleyrand. Cette demande m'est personnellement agréable. » (*Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, t. VII, n° 6099, 4 prairial an X.)

ecclésiastiques ayant notoirement renoncé à leur état. C'était élémentaire, c'était expéditif et concluant. Mais, du côté de Rome, on avait arrêté au passage l'entre-filet suspect. Le représentant du Saint-Siège, le cardinal Spina, le déclara sans ambages au cardinal Consalvi : « Je ne sais si le ministre Talleyrand veut y être compris, mais j'ai bien fait savoir que ni un évêque, ni qui-conque, qui est lié par des vœux solennels, ne peut jouir de l'indulgence apostolique ». On mit à contribution toute une longue procédure canonique, aux fins de confirmer et de justifier cette manière de voir, qui était celle du pape, et sur laquelle Pie VII s'était expressément expliqué dans une missive personnelle à Bonaparte (1). L'histoire entière de l'Église ne renfermait pas un exemple de cette indulgence admise et contraire aux règles primordiales de la discipline ecclésiastique.

Avec une insistance, qui ne se lassait pas, Talleyrand tournait et retournait la cause de toutes les manières, entravant au besoin les pourparlers d'ordre général, soulevant des obstacles, grossissant les difficultés, pour forcer le consentement du Saint-Père et menaçant

(1) « Quant à l'absolution des prêtres mariés, en exceptant les réguliers liés par des vœux solennels et les évêques relativement auxquels il n'y a pas eu, dans l'Église, depuis qu'elle existe, d'exemple d'une semblable indulgence, etc. » (*Lettre de Pie VII au général Bonaparte*, 12 mai 1801, ap. Boulay de la Meurthe, *Documents sur la négociation du Concordat*, t. I.)

Plein de condescendance, Caprara, légat de la papauté, n'avait cessé d'être l'avocat chaleureux de Talleyrand, par amour de la conciliation, par sympathie directe, ou par crainte pour les intérêts menacés de l'Église.

De vives alarmes pénétraient l'âme sensible du nonce, lorsqu'il envoyait à Rome cette imploration pareille à un cri de détresse :

« Jusqu'à présent, les protecteurs de la religion et de l'Église, ont été le Premier Consul et M. de Talleyrand. Mais si celui-ci est rebuté, que devons-nous espérer? »



presque d'amener le Premier Consul à tout rompre, puisqu'on apportait à Rome tant d'intransigeance sur des motifs secondaires. Rome ne céda point. Les cardinaux se montraient pleins de déférence et d'égards envers le ministre; ils n'omettaient point de déposer leurs hommages aux pieds de M<sup>me</sup> Grand (1), et sur le point délicat, glissaient, se dérobaient. En dépit des intentions marquées de Bonaparte, des subtilités adroites ou des récriminations, des menaces mêmes, de Talleyrand, des raisons supérieures évoquées par Blanc d'Hauterive, chef de division au Ministère, et des projets de convention, plusieurs fois remis sur le tapis par le chef de la diplomatie française : au Concordat, signé le 15 juillet 1801, ne figura pas le codicille souhaité. On dut repartir en campagne sur nouveaux frais. Et ce furent encore une nouvelle passe d'armes avec la chancellerie romaine, et des correspondances sans fin avec les cardinaux Consalvi et Caprara, et toutes sortes de moyens tournants imaginés pour sortir de l'impasse. Bonaparte commençait à perdre patience et à en donner des signes. Au prix d'une dispense, le Saint-Siège posait des conditions multiples et malaisées, telles que l'absolution sacramentelle, l'absolution des censures et de l'excommunication. Ce dernier point, à lui seul, éveillait un monde de difficultés. D'être « absous » n'importait pas à Talleyrand, mais bien d'être « délié (2) » là était l'objet et le but, et pas un autre point, de ses pas et démarches. Avec les meilleures dispositions du monde, il se voyait mal, ancien député de la Constituante, fondateur

(1) « Ne manquez de présenter mes compliments à M<sup>me</sup> Grand » (Consalvi, *Lettre à M<sup>sr</sup> Spina*, 23 septembre 1801. » — « M<sup>me</sup> Grand, que j'ai vue, hier, vous fait mille saluts ». (Spina, *Lettre à Consalvi*, 11 octobre 1801)

(2) B. de Lacombe.

du Cerele des Feuillants, ministre de la République française, jouant le rôle de pénitent public. Mais, on le savait avant Molière, il est des accommodements avec le ciel. On allait enfin trouver le terrain d'entente. Bonaparte avait pris l'affaire en main et expédié à Rome un chef d'escadron (1), emportant une requête du Gouvernement français au Saint-Siège, et dont les termes étaient trop fermes et trop précis pour supporter l'équivoque (2). Sous une forme plus ondoyante, le ministre y avait joint une lettre au cardinal secrétaire d'État sur la manière dont pourrait être rédigée, afin de n'alarmer aucune

(1) Lefèvre.

(2) En voici le texte :

« C'est une chose convenable à la dignité du gouvernement de la France, et utile à la discipline de l'Église, que d'accorder un bref de sécularisation au citoyen Talleyrand.

» Ce ministre a rendu de grands services à l'Église et à l'État. Il a publiquement et irrévocablement renoncé aux fonctions et aux dignités de la cléricature. Il désire que cette renonciation soit consacrée par un aveu formel du chef suprême de la religion; il mérite d'ailleurs cette faveur spéciale.

» Sous le rapport de la politique, lorsque la France redevient une nation catholique, il ne convient pas qu'un ministre, qui a une part principale dans la confiance du gouvernement, soit un objet d'incertitude et de controverse, relativement à son ancien état.

» Sous le rapport des efforts qu'il a faits pour rallier l'Église et le gouvernement, il faut qu'il puisse recueillir, par l'expression libre de la gratitude de tous les amis de la religion, le prix du zèle qu'il a montré pour son rétablissement.

» D'aussi grandes considérations atteindront aussitôt la bienveillance et la justice du Saint-Père.

» On ne parlera pas des formes requises pour un tel acte. Sa Sainteté choisira la plus convenable et la plus complète. Quant aux exemples du passé, le Saint-Père en trouvera de fréquents dans l'histoire.

» Au xvii<sup>e</sup> siècle, sous Innocent X, Camille Panfil, cardinal et neveu du Souverain-Pontife, fut sécularisé et mourut laïque.

» Au xv<sup>e</sup>, César Borgia, archevêque de Valence, devint duc de Valentinois, épousa une princesse de la maison d'Albret, et mourut laïque.

» Ferdinand de Gonzague, d'abord ecclésiastique et ensuite duc de Mantoue; Maurice de Savoie, qui se maria en 1642, après avoir été ordonné; les deux cardinaux de Bourbon, oncle et neveu, l'un et l'autre archevêques

conscience et de ne froisser aucun scrupule le bref du Saint-Père. On fut impressionné au Vatican. L'épreuve était rude pour ces âmes apostoliques, placées dans l'embarras cruel ou de blesser l'orthodoxie en accordant à l'ancien évêque d'Autun la faculté d'entrer en mariage, ou en la lui refusant, d'indisposer l'impérieux chef d'État, de piquer au vif le ministre des Relations extérieures et de compromettre ainsi la restauration religieuse. Les archivistes du Vatican s'étaient rejetés, tête baissée, dans la compulsation des anciennes requêtes et des vieux documents; et malgré tant de peines, derechef ils en revinrent au même point d'incertitude; pas un seul texte, pas un seul fait ne confirmait qu'une dispense du célibat pût être accordée à qui que ce fût ayant été revêtu du caractère d'évêque (1). Mais on

de Lyon, après avoir abdicqué, du consentement du Saint-Siège, les dignités ecclésiastiques, moururent laïques.

» Deux Casimir, rois de Pologne, l'un par succession au XI<sup>e</sup> siècle, l'autre par élection au XVII<sup>e</sup>, furent affranchis non seulement des liens de l'état clérical, mais encore des serments monastiques; le premier avait été bénédictin, le second jésuite, et celui-ci, outre le laïc, obtint des licences pour épouser sa belle-sœur.

» Henri de Portugal, archevêque de Lisbonne et successeur à la couronne de Sébastien, mourut roi et laïque.

» François de Lorraine, cessionnaire des états de son frère Charles IV, en 1634, et ensuite père de Léopold, passa de l'état du sacerdoce au laïc, et resta fidèle à l'Église.

» Tous ces exemples sont près des temps où le Saint-Siège jouissait de la plénitude de son autorité. L'usage que les prédécesseurs de Pie VII en firent alors, leur fut indiqué par des motifs d'utilité, pour le bien de l'Église (?). Ces motifs existent aujourd'hui, et on doute qu'à aucune de ces époques, la même demande ait été fondée sur d'aussi fortes considérations. »

(1) Talleyrand en trouva, lui, comme on aura pu le voir par la note précédente, qui sortit tout armée de son cabinet, sans doute. Mais quels exemples parmi ceux-là, comme de César Borgia, pour étayer sa cause! L'archiviste Marini eut le rôle facile à en discuter la valeur moralement douteuse : « Il n'y a pas lieu, concluait-il, ainsi que le théologien réputé très docte di Pietro, d'accorder la dispense demandée. »

n'osa répondre par un refus définitif. Enfin, avec un tremblement religieux, le Saint-Père délivra le bref de sécularisation limitée, où pas un mot n'était relatif à la requête pour le mariage, laissant entendre par cette omission volontaire qu'elle n'était pas acceptable jusque là (1).

On en jugea différemment, à Paris, de par la volonté de Bonaparte et l'avis de Talleyrand son ministre. Le bref fut enregistré d'une façon tout officielle et publique (2), interprété en outre dans sa plus large mesure, et l'opinion générale fut convaincue, malgré les protestations

(1) ACTE DU GOUVERNEMENT.

*Arrêté du 2 fructidor an X.*

Les consuls de la République, vu le bref du pape Pie VII, donné à Saint-Pierre de Rome, le 29 juin 1802 ;

Sur le rapport du conseiller d'État chargé de toutes les affaires concernant les cultes ;

Le Conseil d'État entendu ;

Arrêtent :

Le bref du pape Pie VII, donné à Saint-Pierre de Rome, le 29 juin 1802, par lequel le citoyen Charles-Maurice de Talleyrand, ministre des Relations extérieures de France, est rendu à la vie séculière et laïque, aura son plein et entier effet.

*Le Premier Consul,*  
BONAPARTE.

*Le Secrétaire général,*  
H.-B. MARET.

(2) Voici le texte de ce bref pontifical, doublement curieux par le fond et dans la forme.

« A notre très cher fils Charles-Maurice Talleyrand,

» Nous avons été touché de joie, quand nous avons appris l'ardent désir que vous avez de vous réconcilier avec nous et avec l'Église catholique. Dilatant donc, à votre égard, les entrailles de notre charité paternelle, nous vous dégageons par la plénitude de notre puissance du lien de toutes les excommunications. Nous vous imposons par suite de votre réconciliation avec nous et avec l'Église, des distributions d'aumônes pour le soulagement surtout des pauvres de l'église d'Autun, que vous avez gouvernée. Nous vous accordons le pouvoir de porter l'habit séculier et de gérer toutes les affaires civiles, soit qu'il vous plaise de demeurer dans la charge que vous exercez, maintenant, soit que vous passiez à d'autres, auxquelles votre gouvernement pourrait vous appeler. »

couvertes du haut clergé et les doléances des cardinaux romains, que Talleyrand, puisqu'il était rendu à la vie séculière était, du même fait, autorisé à prendre femme.

Il n'était donc et décidément plus évêque. On cesserait de lui remémorer par des allusions semi-perfides qu'il le fut, il y avait de cela des années, à une distance qui lui semblait énorme dans l'autrefois. Bien qu'ayant conservé ce que j'appellerais la sympathie cléricale pour tout ce qui était revêtu du caractère ecclésiastique, il ressentit un soulagement immense à sortir de l'équivoque.

A la vérité, il n'avait jamais eu pour agréables les réminiscences forcées de son ancien état. Par malice, en son monde, il était arrivé, en différentes occasions, qu'on le ramenait malgré lui-même à s'en souvenir. De certaines habitudes sociales s'étaient modifiées et simplifiées avec les variations des régimes. Les formes de la politesse avaient changé en se réduisant au nécessaire. Par exemple, les femmes ne se reconduisaient plus; néanmoins, il était encore dans la coutume d'accompagner un évêque jusqu'à la première porte. Un jour, comme il était chez son amie la duchesse de Luynes et se préparait à quitter son salon, M<sup>me</sup> d'Albret, la belle-sœur de cette grande dame, s'était levée et révérencieusement l'avait reconduit. Il n'avait pas été sans en comprendre la secrète raison et sans discerner sous un air de respect allant à la fonction, non pas à la personne, une intention de reproche ou d'ironie; mais il s'était retenu d'en rien trahir, de peur qu'on ne lui servit, en outre, un monseigneur épiscopal hors d'emploi à son propos.

Dans une autre circonstance, il voulait retenir une dame du monde, en visite où il se trouvait : « — Vous

nous quittez bien vite, lui fit-il. — Comme il faut songer à son salut, avait répliqué celle-là, une madame Du Bourg-Cronot, je vais aux vêpres. — Comment ! vous allez au salut ? — Mais oui, monseigneur. » Pour un peu, elle lui aurait demandé sa bénédiction.

C'était fini. Il n'aurait plus à prendre en patience ces piqures d'épingle, parce qu'il n'y serait plus exposé.

Des âmes croyantes auraient envisagé pour lui une solution, qui n'eût pas été celle-là, aux ambiguïtés de la situation morale où l'avait poussé, suivant elles, la crise révolutionnaire. Toutes choses rétablies et recréées, elles auraient aimé (telle M<sup>me</sup> de Rémusat) le voir rentrer dans la droite ligne et préparer les voies à son rapprochement complet avec l'Église. Elles l'auraient admiré, réparant en l'automne de sa vie, les écarts de la jeunesse. La pourpre, que Napoléon lui avait offerte, en aurait été la récompense tardive, mais redoublée d'un éclat extraordinaire. Il fût resté le grand seigneur qu'il était de naissance et de nature, mais il aurait relevé d'une considération supérieure l'ascendant de son esprit et de ses talents. Ces espérances avaient été trompées. Il ne s'était pas laissé conduire docilement, comme on l'aurait voulu, par ces chemins réparateurs. En n'y accédant point, au risque de garder, en son maintien social, un certain caractère d'embarras et d'hésitation, il eut le mérite de ne point se démentir, ayant toujours protesté de son manque de vocation ecclésiastique.

\*  
\* \*

Le 3 mai de cette année 1802, M<sup>me</sup> de Staël contait, la plume en main, à son amie Juliette Récamier, des événements de société : « Duroc se marie avec



PORTRAIT DE TALLEYRAND, EN 1801

(Tableau de Gérard)

*Musée de Versailles*





M<sup>lle</sup> d'Hervaz; M<sup>me</sup> Grand, dit-on, avec M. de Talleyrand. Bonaparte veut que tout le monde se marie, évêques, cardinaux, etc. » Ce dernier détail appartenait au domaine de la fantaisie; le reste était la vérité même. Bonaparte n'avait si bien servi les désirs de sécularisation entière de son ministre que pour l'obliger à conclure un mariage effectif, imposé par les convenances de son rang, avec la femme qui lui tenait lieu d'épouse non seulement dans ses réceptions privées, mais dans les réceptions d'apparat. Ce fut un curieux épisode que le mariage de Talleyrand; il a fourni matière à plus d'un récit; l'histoire en est toujours intéressante, et vaut bien que nous la reprenions dès ses origines.

\*  
\* \*

La question de mariage, où la liberté des sentiments devrait être respectée plus qu'en nul autre accord, fut justement une de celles où Napoléon, surtout quand il fut empereur et maître, insista davantage à faire sentir son vouloir tyrannique. On sait, à combien de fois, il arrangea, rompit et refit les contrats matrimoniaux des siens, frères ou sœurs. Des unions contractées par son ordre, il en foisonnait à la cour. C'était sa particulière satisfaction, sa manie d'y intervenir en maître; les sympathies éprouvées, les vœux échangés, les relations de familles établies, tout devait se courber sous la loi de sa politique, ou simplement de son caprice arbitraire. A titre d'exemple et puisque le sujet en est venu sous notre plume, nous rapporterons un trait inconnu, recueilli dans les souvenirs intimes d'une illustre maison. Les exigences impériales (il était alors empereur) y éclatent dans toute leur beauté.

Un moment, Napoléon avait eu l'idée de fondre les petites principautés du Rhin en un seul archiduché; et le prince d'Arenberg, dont la personne et le nom se trouvaient en faveur auprès de lui, aurait été cet archiduc. Il l'avait donc mandé, pour l'assurer de sa protection, et lui ayant fait cette promesse, il ajouta :

« — Vous vous marierez demain.

« — Sire, avait répliqué d'Arenberg, je dois vous confesser que mon cœur n'est pas libre, que la fiancée de mon choix compte sur ma parole et que nous sommes, elle et moi, engagés pour la vie.

» -- Eh bien ! désengagez-vous. Vous vous marierez, demain, avec celle que je vous destine. Si vous élevez des objections, nous vous enverrons à Vincennes. »

Il fallut obéir. Le bal était commandé. Le mariage eut lieu, le soir même de ce bal, dans l'hôtel de Luynes-d'Arenberg. Or, la jeune femme, dont on avait disposé sans lui en demander avis, elle aussi, avait donné sa foi à un autre gentilhomme, M. de Chaumont-Quitry, et depuis deux années déjà. On s'était promis, réciproquement, d'observer malgré l'empereur le respect des serments jurés. Mais, la cérémonie avait pris fin. A minuit, on se sépara. Les deux époux s'adressèrent un beau salut, et chacun se retira, de son côté. Le prince d'Arenberg fit plusieurs campagnes, en qualité d'aide-de-camp de l'empereur, songeant, pendant qu'il chevauchait à ses côtés, que par son ordre, il se trouvait marié sans l'être. Cette étrange situation ne devait se dénouer qu'après la chute de l'empire, au lendemain de laquelle la dissolution obtenue du mariage (conclu seulement sur le papier) permit de rattacher, de part et d'autre, les chers liens interrompus.

C'est en vertu des mêmes procédés despotiques qu'il

convint à Napoléon, un certain jour, d'attribuer à M. de Marbœuf une riche héritière de Lyon, qui, d'abord promise au comte Alexis de Noailles, allait marcher à l'autel avec Jules de Polignac. Une autre fois, d'une manière collective il aura fantaisie de marier, à sa guise, toutes les filles dont la dot dépasserait cinquante mille francs ! Sans se soucier le moins du monde des affinités de sentiments, il étendait où et comme il lui plaisait cette inquisition de famille, qui le rendit si impopulaire.

Talleyrand fut un des premiers à essayer la manie matrimoniale de Bonaparte, qui n'avait pas encore ceint la couronne, lorsqu'il lui imposa ou de légitimer une liaison trop affichée ou de la rompre.

L'ancien évêque d'Autun, bien indifférent au récri des hautes puissances ecclésiastiques, avant le Concordat avait manifesté, et en diverses occasions, des velléités de mariage. Ainsi rechercha-t-il l'attrayante Charlotte de Montmorency ; puis, avec insistance, M<sup>me</sup> de Buffon, une ancienne amie du duc d'Orléans. Mais celle-ci avait décliné l'honneur d'une telle alliance, ne pouvant, disait-elle, vaincre sa répugnance à devenir la femme d'un évêque, fût-il sécularisé. Il aurait eu le choix facile. Par nonchalance, il se laissa forcer la main, en faveur de qui ? ... d'une madame Grand.

A quelle date précise s'était-elle rencontrée sur le chemin de sa destinée ? Où, dans quelles circonstances, cet accident vint-il se fixer dans sa vie, après s'y être glissé sous des apparences trop séduisantes. *Beauty is a witch*, a dit Shakespeare. Talleyrand, après tant d'autres, allait prouver la vérité de cet adage que la beauté est une magicienne. N'était-ce pas son point faible ce côté de nature, qu'on retrouve chez ceux de sa suite, de

Talleyrand en Flahant, de Flahaut en Morny? Un minois alléchant jeta toujours quelque désordre dans le sérieux de sa pensée, pour peu qu'il s'attardât à le considérer. D'ordinaire, c'était un genre de distraction qu'il n'agréait que par intermittence. Il s'en dégageait avec assez de souplesse pour ne laisser point aux regrets le temps de se former. Avec M<sup>me</sup> Grand sa prudence fut mise en défaut.

Ses origines? Elles n'avaient rien de particulièrement brillant. Ses commencements? On osa dire qu'au début de son aimable carrière elle avait honnêtement vécu du produit de ses charmes. Une calomnie, nous voulons le croire.

Elle était née, le 21 novembre 1762, dans les Indes, à Tranquebar (1), un port de commerce alors en la main du Danemark, dépendant, aujourd'hui, de la présidence de Madras. Mais, pour s'être éveillée à la vie sous le ciel de l'Hindoustan, elle n'en eut pas moins une autre patrie. Quoiqu'elle eût revendiqué, en des circonstances difficiles de son premier séjour, à Paris, la nationalité danoise, elle n'était ni Scandinave ni Anglaise. Son père était bel et bien un fonctionnaire du roi de France, attaché, à ce titre, au port de Pondichéry en attendant qu'il le fût à Chandernagor. Elle avait reçu de lui les noms de Catherine-Noël Worlée. Son enfance ne passa pas inaperçue, parce qu'on lisait dans ses yeux et sur les traits naissants de son visage qu'elle aurait le don de plaire aux regards des hommes. Dès lors, aurait-elle pu se dire : « Mon Dieu ! comme

(1) On trouverait aux Archives Nationales (F. 75.946) l'acte de baptême de Catherine Worlée. M. de Lacombe y signale une erreur de transcription, le chiffre de 1765 y ayant été porté comme date de sa naissance, au lieu de 1762.

je suis belle pour être aimée déjà! » Elle eut l'épanouissement rapide, que favorisent les climats orientaux. Avant la floraison de sa seizième année, *jam matura viro*, elle se vit désirée en mariage. Un expatrié, Anglais de naissance, mais par ses ascendances paternelles et maternelles tenant doublement aux origines françaises, Georges-François Grand, employé de l'*Indian Civil Service*, avait mis beaucoup de chaleur à demander sa main. Le 9 juillet 1777, ses vœux ayant été agréés, fut dressé le contrat, qui les unissait. Et le 10, à tour de rôle, deux ministres, l'un de la religion catholique, l'autre de la religion protestante, le premier à 4 heures du matin, le second à 8 heures, bénirent et rebénirent leur mariage. Il n'en fut pas plus heureux pour cela.

Catherine Worlée avait apporté en dot quelques bijoux, seulement rares par le nombre, et une somme de douze mille roupies sicca. Ce n'était pas l'opulence. Pour y suppléer dans la mesure du possible, elle comptait sur le négoce de son mari, qui avait établi ses bureaux à Calcutta et n'y perdait point les heures. Pareille à beaucoup de femmes dont la nature a fait des êtres de grâce égoïste et de frivolité, elle montrait assez, dans ses inclinations, qu'elle aurait le goût vif pour la satisfaction prompte de tous ses désirs. Le caractère de son compagnon d'existence, positif et sérieux (il lui paraissait terne et froid), était tout l'opposé du sien. Et les contrastes de leurs différentes complexions ne se fondaient pas en harmonie, comme il arrive souvent, parce que l'amour était absent du cœur de la légère Catherine. Cette belle Orientale, tout indolente qu'elle fût, avait sans doute des raisons à elle de juger monotone son existence conjugale. De la variété s'y

mêla, dont une aventure qui fit grand bruit dans le vieux Calcutta. Le polémiste et fonctionnaire anglais, sir Philip Francis, dans l'intervalle de ses démêlés retentissants avec le gouverneur général Warren Hasting, s'était rendu le tributaire des charmes de M<sup>me</sup> Grand. Il avait de l'esprit, de la distinction dans les manières, et payait de mine. Il s'empessa autour d'elle, l'invita à des fêtes et soirées, qu'il lui disait être organisées en son honneur, ménagea des succès à sa beauté, lui prodigua les attentions, les compliments, et autres denrées d'amour et n'eut pas à les regretter; car, il en obtint assez vite la récompense entière. Il essaiera bien de faire croire à sa propre femme, trop candide, puis au vertueux public anglais, lorsqu'il écrira ses mémoires, qu'il s'en était tenu sur ce chapitre au platonisme. Mais de certaines inscriptions victorieuses, qu'il consigna dans son journal, ne laissent pas de doute sur ce qu'il en fut, au réel. Quand on a lu la petite note joyeuse du 8 décembre 1778 : « Cette nuit, le diable à quatre est dans la maison de J.-F. Grand », pas n'est besoin de le questionner davantage. Il y était venu, en effet, à la faveur d'une opportune circonstance, le mari ayant eu l'idée, ce soir-là, d'aller dîner dehors. Mais sir Philip Francis avais commis l'imprudence de laisser dans le jardin, appuyée contre les barreaux de la fenêtre, l'échelle dénonciatrice de son audace. L'ayant vue, la gent curieuse des domestiques s'était mise en mouvement. On avait gardé les issues de la maison. On s'empara du coupable. Des mains énergiques le forcèrent à demeurer assis sur une chaise de supplice, pendant qu'on allait prévenir de son infortune le mari trop confiant. Quelle nouvelle imprévue! Quelle émotion pénible! Il versa d'a-

bondantes larmes, courut chez un ami pour lui conter sa peine, vola chez un autre pour lui emprunter une épée dont il devait transpercer le sein du séducteur, et enfin arriva chez lui, quand sir Philip n'y était plus. De ses compagnons étaient accourus à sa délivrance, laissant à sa place l'un des leurs, et qui n'était pas l'auteur du délit. Grand pensa de se venger en provoquant Francis en duel; celui-ci ne jugea pas à propos de croiser le fer; mais, joignant la raillerie à l'outrage, il avait répondu à l'envoi du cartel qu'en vérité il ne connaissait rien de cette affaire et ne savait pas ce qu'on lui voulait. N'ayant plus que ce recours contre le troubleur de ses joies domestiques, Grand lui intenta un procès en conversation criminelle, qui coûta cher à notre amoureux. Le 6 mars 1779, la suprême Cour de Calcutta, présidée par sir Elijah Impey, le condamna à une forte amende. Grand encaissa cinquante mille roupies et dut se déclarer, selon la formule, satisfait, content et payé. Durant toute une année de liaison active, Francis s'appliqua à prendre une revanche très complète de sa mésaventure pécuniaire, sur le compte et aux dépens de l'époux, « un vilain, vieux et sordide Français », à ce qu'il en publiait. Tout bonheur s'épuise et cesse. Au mois de novembre 1780, désireuse de changer encore ses impressions, M<sup>me</sup> Grand avait quitté le delta du Gange et faisait voiles vers l'Europe. Londres ne la garda pas longtemps. Elle préféra s'installer à Paris, où des hommes de finances s'offrirent à lui faciliter les moyens de vivre. Les premières traces de son passage ont été relevées sur la facture d'un marchand de bijoux du Palais-Royal, en avril 1782. La commande en était appréciable et montait à plusieurs milliers de francs. Abonnée aux Italiens, à la Comédie Française, à l'Opéra,

s'habillant chez la bonne faiseuse, elle ne languissait pas dans la mélancolie. En 1787, on la voit occupant un hôtel de la rue du Sentier, où logeait, porte à porte le futur ministre de l'Assemblée législative, Valdec de Lessart, et qui s'était épris d'elle ardemment. On vantait partout son teint de nacre et de rose, sa démarche voluptueuse, ses yeux bleus abrités sous de noirs sourcils, la nappe opulente de sa chevelure blonde (1). En 1783, M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun réalisait un chef-d'œuvre en peignant son image, celle que nous reproduisons, ici même, pour qu'elle soit une caresse à notre regard. Songeait-elle encore à son mari, à ses amours de Calcutta? D'autres pas, non moins pressés, s'attachaient aux siens. La vie lui était aussi coulante que possible, quand les tumultes de la Révolution dérangèrent tout à coup cette belle tranquillité. Elle prit peur et s'enfuit

(1) Il fut rapporté des détails plus qu'indiscrets à propos de ce superbe manteau capillaire. Mais, nous cédon's à la comtesse de Boigne le plaisir de raconter ce qu'elle en savait de son oncle, le bel Édouard Dillon. C'était en 1787.

« Édouard Dillon, connu dans sa jeunesse sous le nom du « beau Dillon », avait eu, en grand nombre, les succès que ce titre pouvait promettre. M<sup>me</sup> de Talleyrand, alors M<sup>me</sup> Grand, avait jeté les yeux sur lui. Mais, occupé ailleurs, il y avait fait peu d'attention. La rupture d'une liaison, à laquelle il tenait, le décida à s'éloigner de Paris pour entreprendre un voyage dans le Levant; c'était un événement alors, et le projet seul ajoutait un intérêt de curiosité à ses autres avantages.

M<sup>me</sup> Grand redoubla ses agaceries. Enfin, la veille de son départ, Édouard consentit à aller souper, chez elle, au sortir de l'Opéra. Ils trouvèrent un appartement charmant, un couvert mis pour deux, toutes les recherches du métier que faisait M<sup>me</sup> Grand [*le métier...*, ces mots sont assez perfides]. Elle avait les plus beaux cheveux du monde. Édouard les admira. Elle lui assura qu'il n'en connaissait pas encore tout le mérite. Elle passa dans un cabinet de toilette et revint, les cheveux détachés et tombant de façon à en être complètement voilée. Mais c'était Ève, avant qu'aucun tissu n'eût été inventé, et avec moins d'innocence, *naked and not ashamed*. Le souper s'acheva dans ce costume primitif.

Édouard partit le lendemain pour l'Égypte. » (*Mém. de la comtesse de Boigne*, t. I<sup>er</sup>, p. 432-433.)



en Angleterre, dépourvue d'argent, mais sans trop d'inquiétude, parce qu'elle se savait attrayante et comptait sur l'imprévu. Un jeune aspirant de marine, du nom de Nathaniel Belchier, n'avait eu qu'à la voir, une fois, pour s'enflammer de zèle et lui vouer ses services. Qu'allaient devenir, en son absence, avait-elle dit en soupirant, la vaisselle d'or et d'argent, les bijoux, les valeurs, qu'elle avait laissés à la merci du pillage par son départ précipité? Elle venait seulement d'en exprimer le regret, et le chevaleresque Nathaniel, bravant mille périls, n'avait pas craint de se lancer dans cette atmosphère de fièvre et de crime, qu'était le Paris d'alors, pour en dégager et lui rapporter tout ce qu'il put sauver de ses biens. Peu de jours après, un comité de patriotes faisait perquisitionner au domicile de l'absente et dresser des inventaires. Les instants qu'elle vécut à Londres ne se passèrent pas sans quelque aventure. Elle avait trop de séduction naturelle et trop de disposition à se servir de ses avantages pour qu'il en pût être différemment. Cependant, elle regrettait Paris. La bonne compagnie londonienne ne se montrait pas des plus accueillantes à son égard, bien qu'elle eût essayé de s'y introduire sous l'étiquette de *dame royaliste et émigrée*. En vérité, trop de rigorisme sévissait dans ce monde-là. Elle eut hâte de chercher, ailleurs, plus de tolérance. Aussitôt qu'eut fait relâche dans le Paris révolutionnaire le spectacle du sang, elle se hâta de repasser la Manche.

Elle était accompagnée d'un diplomate de la république de Gênes, Christoforo Spinola, marié à une fille du maréchal de Lévis et que poussait à Paris le désir de rentrer en la possession des biens de son beau-père, l'une des nobles victimes de la Terreur. Le couple voyageur n'était arrivé que depuis trois jours. Comme

souhait de bienvenue, un arrêté d'expulsion prononcé par le Directoire les atteignit, qui les mettait en demeure, Spinola et M<sup>me</sup> Grand, de quitter la France sur-le-champ. Le premier n'eut pas besoin d'une autre sommation pour reprendre la chaise de poste et le bateau. La seconde resta, ayant su déjà se découvrir ou retrouver des protecteurs. Toutefois, sa réinstallation parisienne devait souffrir des difficultés. Avait-elle commis l'imprudence d'emporter de Londres des papiers compromettants, s'était-elle chargée, à la légère, de faire parvenir à leur adresse des lettres, des communications suspectes d'émigrés? On l'en accusa. Elle fut dénoncée et eut maille à partir avec la police. La situation se faisait embarrassante pour elle et l'eût été bien davantage, si l'une de ses connaissances ou amies, la marquise de Sainte-Croix, sœur de l'avocat général Talon et parente de M<sup>me</sup> du Cayla, ne l'eût appuyée d'une recommandation écrite auprès de Talleyrand. Mais elle n'en avait pas fini avec ces tracassantes histoires. Enveloppée dans de vagues suspicions politiques, arrêtée, emprisonnée même, le ministre dut intervenir en sa faveur. Le 23 mars 1798, il sollicitait sa mise en liberté par une lettre au directeur Barras. Cette lettre est bonne à lire; on y verra que Talleyrand lui était attaché, dès ce moment, par une force de sympathie très voisine de l'amour.

Citoyen directeur,

On vient d'arrêter M<sup>me</sup> Grand comme conspiratrice. C'est la personne d'Europe la plus incapable de se mêler d'aucune affaire. C'est une Indienne bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée de toutes les femmes que j'aie jamais rencontrées. Je vous demande intérêt pour elle. Je suis sûr qu'on ne lui trouvera pas l'ombre de prétexte pour ne pas terminer cette petite affaire à laquelle je

serais bien fâché qu'on mit de l'éclat. Je l'aime et je vous atteste à vous, d'homme à homme, que de sa vie elle ne s'est mêlée et n'est en état de se mêler d'aucune affaire. C'est une véritable Indienne, et vous savez à quel degré cette espèce de femme est loin de toute intrigue.

Salut et attachement.

Ch.-Maur. TALLEYRAND.

Barras n'a pas voulu prendre sur lui seul d'en décider. La question sera traitée en conseil, comme une matière de conséquence. « Nous dessaisirons-nous de notre prisonnière? » La question est posée entre les cinq personnages, toutes portes closes. Malheureusement on est fort mal disposé pour Talleyrand dans le milieu directorial. Dès les premiers mots de Barras, Rewbell a pris feu; il est parti en guerre contre l'inconvenance de la pétition; et, avec cette haine particulière, qui lui mettait continuellement l'injure à la bouche quand il parlait de ce citoyen ministre, il se lance dans un long et violent réquisitoire. Quelle audace nouvelle et quel trait de vil libertinage! *Voilà bien le prêtre!* Il croit que la France est toujours en monarchie, qu'il est agent du clergé, qu'il tient la feuille des bénéfices et qu'il peut « faire les cents coups » à sa fantaisie! Oublie-t-il qu'il vit, aujourd'hui, sous la République, qu'il est logé dans un de ses ministères et qu'il devrait avoir, au moins, la décence de sa position puisqu'il ne peut en avoir la dignité! S'excitant à mesure qu'il entend le son de sa voix, notre directeur redouble d'animosité. Non seulement on ne saurait donner satisfaction à l'impudente requête de Talleyrand, mais on devrait saisir l'occasion de débarrasser le gouvernement de ses services. violemment il réclame que la nomination de cet homme sans honneur et sans mœurs soit révoquée; sinon, le Directoire, assure-t-il, s'exposerait à

assumer toute la déconsidération dont jouissait déjà l'évêque, sous l'ancien régime, et qu'il croit devoir perfectionner, depuis qu'il est ministre de la République. Après Rewbell se fait entendre Merlin, l'innocent Merlin, duquel c'est le ridicule de pavaner en maints et maints lieux la gloriole de ses bonnes fortunes prétendues. Il se pose, à présent, en ami de la vertu : c'est un Caton ressuscité. Le comble, en la circonstance, est l'espèce de raffinement qui a poussé, selon lui, ce Talleyrand à chercher une maîtresse hors de France, jusque dans l'Inde, comme s'il n'était pas assez de femmes, à Paris, en supposant, glisse-t-il, que la passion en donnerait le besoin, et de charmantes et d'excellentes ! A n'en pas douter c'est une liaison politique qu'il entretient et qu'il dissimule sous les apparences d'une liaison galante. De là à supposer que Talleyrand est un homme vendu à l'Angleterre, un véritable agent de la nation ennemie dont M<sup>me</sup> Grand ne serait que « le paquebot intermédiaire », la distance est vite franchie. François de Neufchâteau, dont les penchants intimes ont plus d'une ressemblance avec la molle immoralité de Talleyrand, — outre qu'il boite un peu, comme lui, — inclinerait à plus d'indulgence.

« On n'a pas à violer, déclare-t-il, le sanctuaire de la vie privée. » Mais on coupe la parole à ce pacifique. L'impétueux Rewbell est revenu à la charge. La Réveillière-Lépeaux intervient à son tour. Le débat s'échauffe, et chacun découvre son caractère. Un moment, Rewbell et La Réveillière, qu'un mot lâché, par aventure, sur la théophilanthropie, a mis aux prises, vont se porter aux pires excès de paroles l'un contre l'autre. Alors Barras se lève, et quoique scandalisé, lui le pur, le chaste Barras, il met fin à la discussion en proposant de renvoyer

l'affaire au ministre de la Police, lequel se rendra sans difficulté au désir de son collègue des Affaires étrangères, le citoyen Talleyrand.

Aussitôt échappée du séjour incommode, ou seulement de la crainte qu'on ne l'y retint, elle sollicite de son protecteur une audience nouvelle.

Elle avait pris, ce matin-là, sa physionomie la plus touchante. L'homme d'État ne tarda pas à s'apercevoir que le charme opérait. L'animation de ses yeux bleus, miroir trompeur d'une intelligence beaucoup moins vive, le ton chaud de ses magnifiques cheveux blonds, la souplesse de sa taille, l'ondulation naturellement gracieuse de sa démarche d'Orientale, l'avaient aussitôt séduit, captivé. Elle n'avait dit en entrant que peu de mots, et, pour cela, n'avait pas couru le risque de se faire tort par quelque imperfection de langage. Simple-ment elle était venue, désireuse d'augmenter sa reconnaissance en demandant à M. de Talleyrand un nouveau service, c'est-à-dire la délivrance d'un passe-port afin de se rendre en Angleterre. Ce passe-port elle ne le souhaita plus, aussitôt que le ministre lui eut fait comprendre qu'elle n'avait pas besoin de retraverser la Manche et qu'elle serait beaucoup mieux à Paris, sous son aile tutélaire. Elle ne résista point à la force de ces raisons. Il l'invita à fréquenter l'hôtel des Relations extérieures. Loin de s'y refuser, elle montra tant d'empressement qu'il l'engagea à y rester.

L'incident eut des échos dans une certaine presse babillarde. Des journaux s'en occupèrent, tenant à paraître renseignés, relatant des détails et prenant de loin l'avance sur ce qui pourrait advenir en annonçant, d'ores et déjà, le mariage du ministre des Affaires étrangères. Avant toutes choses et ne fût-ce que pour garan-

tir sa propre sécurité, M<sup>me</sup> Grand avait à régulariser sa situation. Son divorce n'avait pas été prononcé. Impatiente de l'obtenir, elle fit valoir aux yeux des magistrats de la République que, depuis plus de cinq années, son ci-devant époux n'avait pas donné signe de vie. La loi républicaine était accommodante sur ce chapitre. Le 7 avril 1798, en la mairie du II<sup>e</sup> arrondissement de Paris, fut annulé le contrat qu'elle avait conclu, le 9 juillet 1777, à Calcutta. Elle était libérée de son ancienne chaîne et pouvait caresser l'espoir d'une union autrement brillante. Les autorités publiques n'arrêtaient point là les marques de leur bienveillance particulière. Elle fut rayée de la liste des émigrés (1). On la remit en possession de ceux de ses biens qui n'avaient pas été aliénés. Elle fut laissée libre de changer de nationalité, à sa guise, étant, selon les cas, danoise (2) ou française. Tout allait excellemment pour elle.

Dans les premiers moments, Talleyrand avait jugé sans conséquences durables des entretiens rapprochés avec une femme dont les seuls vrais moyens de conversation était l'éclat de ses yeux couleur de ciel et la beauté de son corps. Il s'attachait, se rendait presque fidèle. De belles amies d'autrefois lui reprochaient de les négliger un peu beaucoup, depuis qu'il s'était laissé prendre, comme elles disaient, par les « colonies hollandaises ». Car, on n'était pas très exactement renseigné sur la personnalité danoise, française, indienne ou batave de cette intéressante personne. A peine s'était-il

(1) 2 floréal an VIII.

(2) Dans les procès-verbaux des délibérations des Consuls (Arch. nat., A. F. IV, 4) et, à son dossier individuel des Arch. nat., F. 75.946, son état civil est inscrit de la sorte : Catherine-Noël Werlée, femme Grand, native de Danemark.

permis, de ci, de là, quelque diversion brève, comme celle qui le conduisait, après une longue espérance et pour son bonheur, cette fois, chez une Élise Moranges, déjà nommée, et devenue la femme d'un financier rimeur Dorinvillle. On en avait parlé, le mari s'était avisé de le trouver mauvais, jusqu'à ce que de nouveaux griefs amenassent la séparation des époux.

M<sup>me</sup> Grand ne sortait plus de l'hôtel Galliffet. Talleyrand était allé jusqu'au bout des choses en grand seigneur qu'il était. Pour avoir le droit de garder Catherine sans être exposé à des réclamations pseudo-conjugales et vaguement légitimes, il s'était hâté de fermer la bouche au citoyen Grand, qui était venu faire un tour à Paris (1), par un baillon doré, je veux dire au moyen de la forte somme. La « belle Indienne » était, dorénavant, reconnue la maîtresse en titre du ministre. Ce qu'on eût accepté, sans y faire trop de façons, si l'on n'avait pas eu la déplaisance de constater qu'à tant de charmes physiques manquait l'accompagnement d'une éducation soignée. L'opinion du monde s'était fixée là-dessus très vite, plutôt encline à en exagérer l'insuffisance, de même que Talleyrand avait pu, dans l'intime, s'édifier sur les variations de son caractère.

Il avait le goût le plus sensible qui pût être aux froissements de l'incorrection dans les façons de dire. Elle lui faisait souffrir mille morts, à ce qu'on assurait, malgré qu'il n'en témoignât rien, par ses péchés d'ignorance. Il n'estimait rien au-dessus du repos intérieur. Elle en troublait la sérénité par les incartades de son humeur fantasque. Il s'exhortait à la patience en mor-

(1) Il s'était installé rue de Richelieu, à l'hôtel du Cercle, sous prétexte de visiter la capitale et ses monuments publics. Il y prenait son temps et ne se décidait pas à s'en aller.

dant au fruit savoureux et se disant que, pour le reste, l'attache n'était pas indissoluble et qu'il pourrait s'en dégager quand ça lui conviendrait. Il n'avait pas prévu qu'un scrupule d'orthodoxie morale, imposé par Napoléon, l'y riverait pour un long temps. Momentanément, il passait avec indulgence sur les parties incomplètes de sa formation intellectuelle, estimant la compensation assez appréciable, puisqu'elle possédait, en somme, les trois qualités qui, selon son opinion, doivent compléter une femme : la peau douce, l'haleine douce et l'humeur douce, sauf de légères irrégularités sur ce dernier point. Il s'était amusé et comme reposé dans la compagnie passagère (n'était-ce pas son illusion ?) d'une admirable créature sans cervelle et sans raisonnement. Cela le changeait et le soulageait de la philosophique M<sup>me</sup> de Staël. Il la regardait en amant, et, sous ce rapport, il avait lieu de sourire. « Avec sa robe de velours échancrée sur sa poitrine de marbre et ses tresses incomparables disposées par Charbonnier, Catherine était bien l'incarnation de la fraîcheur et de la beauté. » Doucement, sans impatience, il entrevoyait l'heure où cette aimable vision aurait à s'éclipser de son existence.

Comme il songeait au moyen le plus élastique de desserrer des liens qui lui deviendraient une gêne, tardant seulement à prendre une résolution, remettant au lendemain la chose à faire, pour n'en avoir pas l'ennui présent, un incident se produisit, dont les suites dérangerent ses idées.

Il venait d'être question de présenter les ambassadrices chez le ministre des Affaires étrangères. Mais, quelle maîtresse de maison digne de les recevoir les attendrait, ces nobles dames, au seuil des salons de





UNE INVITÉE DE LA COUR NAPOLÉONNIENNE : MADAME ARNAULT

(Tableau de J.-B. Regnault)



Talleyrand ? Elles s'étaient toutes révoltées, à la pensée qu'elles auraient à faire la révérence à M<sup>me</sup> Grand, une femme mariée sans l'être et vivant publiquement sous le toit d'un prélat concubinaire ! Les propos s'étaient échauffés. Des criailleries en étaient montées aux oreilles de Bonaparte, qui, pour les faire cesser, avait nettement enjoint à Talleyrand d'avoir à bannir sa maîtresse de la résidence officielle. Il s'y fût résolu sans trop de peine, en ce qui le concernait ; mais il n'était pas seul en la cause. Si elle eut de la résignation, plus tard, elle n'était pas une personne, alors, à en prendre si aisément son parti. Aux premiers mots qu'il lui en toucha, comme d'une nécessité de circonstance douloureuse mais inévitable, elle avait jeté les hauts cris. Aussitôt de voler chez Joséphine, sensible aux larmes, parce qu'elle avait l'habitude d'en verser, et d'obtenir de son cœur pitoyable qu'elle lui procurât la faveur d'une entrevue avec le Premier Consul. Admise à lui exprimer sa tristesse, pathétique, éplorée, elle tomba à ses genoux, le suppliant de revenir sur une résolution qui la mettait au désespoir. La douleur allait bien à son visage. Bonaparte daigna la consoler, et l'ayant vue plus calme :

« — Je ne sais qu'un moyen, lui dit-il. Que Talleyrand vous épouse, et tout sera arrangé ; mais il faut que vous portiez son nom ou que vous ne paraissiez plus chez lui. »

L'espérance refleurit dans son âme. Elle s'en revint, bien résolue à disputer de toutes ses forces une situation, que lui avaient concédée l'habitude et l'indulgence. Presque au même instant, Talleyrand avait appris qu'on lui donnait vingt-quatre heures pour se décider. Napoléon, tout en prétendant sauvegarder le respect dû aux

convenances, dans son propre entourage, n'était pas fâché de lui jouer ce méchant tour.

S'il est vrai que, dans l'union de deux désirs, il n'est pas d'amour-propre en amour, le point de vue change, quand il se complique des obligations et de la durée du mariage. Livré aux troubles de sa situation, intérieurement révolté contre les exigences du maître, mais ayant gardé un reste d'affection et d'apitoiement envers celle, qu'il avait appelée auprès de lui, il n'avait pas encore fixé les termes de sa détermination qu'il eut à supporter l'assaut des pleurs. Elle larmoya, protesta, supplia, jusqu'à ce que Talleyrand étourdi de ses plaintes et de ses cris laissât tomber un consentement de lassitude.

Ce fut un grand jour pour M<sup>me</sup> Grand que celui daté du 9 septembre 1802. Talleyrand avait réuni dans sa belle villa de Neuilly ses deux frères, Archambaud et Boson de Périgord, les trois consuls Bonaparte, Cambacérès et Lebrun, Joséphine de Beauharnais, le secrétaire d'État Maret et deux notaires, pour la signature du contrat de mariage reconnaissant à la fiancée un état de fortune, dont il l'avantageait en la majeure partie. Et ces personnages avaient ajouté leurs paraphe à leurs signatures. Le lendemain, tous deux se présentaient à la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement, accompagnés de leurs témoins : Rœderer, président de la Section de l'Intérieur du Conseil d'État et le vice-amiral Bruix, pour l'époux; le général Beurnonville et Radyx Sainte-Foix, pour l'épouse; et, comme ami de l'un et de l'autre, signa, en outre, sur le registre municipal, le prince de Nassau-Siegen.

Quant à l'ultime cérémonie religieuse, on l'avait accomplie d'une manière aussi discrète que possible.

On partit pour la campagne. Dans un village de la vallée de Montmorency, à Épinay, fut découvert un prêtre, qui donna la bénédiction nuptiale. Tout était en ordre par devers l'État et l'Église. La nouvelle en fut proclamée, de retour. Les ambassadrices, sans perdre l'habitude d'en médire, n'eurent plus d'objections de principe à soulever. Les réceptions diplomatiques ne souffrirent plus d'aucun embarras de forme. Talleyrand eut à garder M<sup>me</sup> Grand, relevée par son état nouveau et tous ses prochains titres. Sur ce mariage conclu si hâtivement, après avoir eu de si longs préliminaires, on eût pu rappeler le mot de Louis XV, à propos d'un de ses courtisans, qui, lui disait-on, venait d'épouser sa maîtresse : « On ne peut pas finir plus décemment. »

De derniers ennuis avaient trainé, dans le secret. L'ancien mari, celui de Calcutta, n'était pas aussi loin de Paris qu'on l'eût désiré, et l'on craignait qu'il ne redevint, à l'occasion, un solliciteur embarrassant. Le crédit de Talleyrand lui avait fait obtenir du ministre des Affaires étrangères de la République batave un poste de conseiller de régence, au cap de Bonne-Espérance. Mais il tardait à prendre le chemin de l'Afrique australe ; il s'éternisait en Amsterdam, d'où les distances n'étaient que trop faciles à rapprocher avec la France et Paris.

Il n'y avait pas si longtemps qu'un même dîner avait réuni, chez la future M<sup>me</sup> de Talleyrand, en la villa de Neuilly, des convives comme ceux-ci, pleins de mutuelle complaisance : M. et M<sup>me</sup> Fox, simples témoins, en la circonstance, sir E. Impey, le président du tribunal de Calcutta, qui avait condamné sir Philip Francis à une indemnité de 50.000 roupies pour la

conversation criminelle susdite; M. Grand, en personne, et désormais sans colère; sir Philip, le premier amant, à côté du premier mari, et Talleyrand enfin, qui ne s'attendait pas à les remplacer légitimement l'un et l'autre. Mais les circonstances avaient changé et ne supportaient plus de tels voisinages. Par un acte de sa diplomatie spéciale, le ministre de la République française avait obtenu de son collègue des Pays-Bas que M. Grand irait et demeurerait au Cap, avec une fonction officielle et deux mille florins de traitement. Or, le titulaire, comme nous venons de le dire, ne se pressait pas d'effectuer le voyage. M<sup>me</sup> de Talleyrand ne le voyait pas avec plaisir s'immobiliser en Hollande. De sa propre main, elle écrivit la lettre suivante à M. van der Goes, — lettre fort bien tournée pour une personne dont les ressources d'esprit n'étaient pas justement ce qu'on prisait en elle (mais on la lui dicta peut-être) :

Monsieur,

Je ne veux pas tarder davantage à vous remercier de votre obligeance et de tout ce que vous avez bien voulu faire pour M. Grand, à ma demande.

L'empressement et la grâce que vous y avez mis me prouvent, monsieur, que l'on ne compte pas en vain sur votre amitié, et cela m'autorise à vous demander un nouveau service. C'est celui de faire enjoindre à M. Grand de s'embarquer sans délai, étant tout à fait inconvenant qu'il prolonge son séjour à Amsterdam, où il est déjà, depuis un mois, *fort mal à propos*.

Je vous serais donc très obligée de vouloir bien lui faire parvenir le plus tôt possible, chez MM. R. et Th. de Smeth, à Amsterdam. l'ordre pour son embarquement, vous priant monsieur, de recevoir d'avance tous mes remerciements, à cet égard, et d'agréer l'assurance de ma parfaite considération,

TALLEYRAND-PÉRIGORD, née WORLÉE.

La requête, précisée en ces termes, ne souffrait pas

de lenteurs. Prompte satisfaction fut donnée. Elle apprit avec soulagement qu'on avait embarqué enfin M. Grand. Elle ressaisit la plume, afin de remercier chaleureusement, à la date du 13 nivôse an XI, l'obligé homme d'État néerlandais :

M. de Talleyrand, aussi sensible que je le suis à vos bons procédés, me charge de vous réitérer tout ce que je vous ai mandé déjà de ses dispositions et de son désir de vous donner des preuves de son attachement et de sa considération.

Fière à bon droit de justifier de sa régénération sociale :

Vous observerez, monsieur, au nom que mon union avec M. de Talleyrand me donne le droit de porter, combien la tendre et sincère affection de cet aimable ami m'a rendue la plus heureuse des femmes.

Ses aspirations étaient comblées. Il n'en retournait pas aussi flatteusement pour l'illustre personnage, qui l'avait associée à son sort, à ses charges éminentes, à ses privilèges. Lorsqu'il présenta sa femme à la Cour, Bonaparte, avec son ordinaire brusquerie, fit entendre à la nouvelle duchesse qu'il espérait bien que sa conduite, à l'avenir, serait telle qu'il convenait à son rang. Étourdie du choc, elle demeura bouche close. Mais celui qui l'avait amenée répondit pour elle (1). Et ce fut avec une malignité froide mais polie, qui ne permettait point qu'on se fâchât de la réponse : « M<sup>me</sup> de Talleyrand, insinua-t-il, s'efforcera en tout de régler

(1) Suivant une autre version, ce serait elle-même qui, répondant à cette recommandation de faire oublier par la conduite de M<sup>me</sup> de Talleyrand les anciennes légèretés de M<sup>me</sup> Grand, aurait promis de suivre fidèlement en cela l'exemple de la citoyenne Bonaparte. Eut-elle vraiment cet à-propos hardi? Mais quel rappel aux antécédents de Josephine de Beauharnais, sur lesquels Barras et le général Hoche échangèrent de si vertes confidences! (V. les *Mém. de Barras*, tome II.)

sa conduite sur celle de l'impératrice Joséphine. » Ils étaient à deux de jeu, l'un et l'autre époux, Napoléon et le ministre.

La tenue de l'empereur, à l'égard de Talleyrand, fut variable, selon les intérêts ou les dispositions du jour, brusque ou caressante, affable ou nuancée de sécheresse. Envers M<sup>me</sup> de Talleyrand, il ne prenait pas la peine de changer de ton. Envers elle, disons-nous, il était uniformément froid, déterminément hostile, ne cachant point le déplaisir qu'on avait à la recevoir, et, dans les grandes occasions, ne lui accordant qu'à contre-cœur les avantages dus à son nom. Il finit par l'exclure formellement des réceptions de l'impératrice, non par une espèce de scrupule rétrospectif, non pour des raisons tenant à sa personne, mais parce qu'il avait cru savoir qu'elle s'était fait donner une somme de 400.000 francs d'un groupe de marchands génois, en vue de leur obtenir, grâce au crédit de son mari, de certains privilèges commerciaux. Ou, du moins, ce fait servit de prétexte à ses rigueurs antipathiques.

Talleyrand en avait pris son parti, comme si ces choses se fussent passées à son insu. Mais il avait fait une place, dans un coin de sa mémoire, à ce motif de ressentiment contre l'empereur, pour l'ajouter à tant d'autres, quoiqu'ils parussent amis, en ce temps-là.

Il semblait évident, autour de lui, que l'accord matrimonial auquel il s'était prêté n'avait pu être, de sa part, qu'un acte de grande condescendance ou de faiblesse. On lui prêta beaucoup de mots et de défaites habiles, à dessein d'expliquer les raisons de son choix, comme si l'on ne savait pas assez que ce choix ne fut pas volontaire, mais commandé. Vis-à-vis de ses hôtes et devant la galerie, le rôle, le maintien d'un homme



de tant d'esprit auprès d'une femme dont la réputation était de n'en avoir que l'ombre, présentait de réelles incommodités. Elle ne parlait pas son langage, assurait-on. Elle se trouvait déplacée, à la hauteur où il l'avait élevée. Des manquements de tact énormes, des bévues typiques, des confusions de mots à ne savoir où se mettre après les avoir entendues, étaient portées à son compte, à faire désirer qu'elle n'ouvrit plus la bouche que pour manger. Une certaine fois, elle aurait interpellé d'un bout du salon à l'autre, l'ancien pontife d'Autun, son noble époux, afin de lui faire attester que l'ornement qu'il aimait le mieux lui voir était une *croix pectorale* en diamants dont elle était parée. A quelqu'un qui lui conseillait d'ajouter de plus grosses perles à des boucles d'oreilles qui lui seyaient au mieux, elle aurait riposté avec une ingénuité sans nom : « Vous croyez donc que j'ai épousé le pape ! » Et nous en passons. Et nous ne rappelons que pour n'avoir pas l'air de l'ignorer, l'histoire trop racontée du voyage en *on*, le voyage de Robinson Crusocé, dont elle aurait demandé des nouvelles avec tant d'intérêt à celui qu'elle supposait l'avoir accompli de la veille, le diplomate anglais sir Robinson en visite ! Talleyrand sauvait la situation par quelque réflexion à haute voix tendant à démontrer tout ce qu'il y avait en lui de philosophe.

« Comment ! lui demandait un intime, Montrond peut-être, comment M<sup>me</sup> Grand, avec la simplicité de ses moyens, a-t-elle pu vous subjuguier ? »

» — Que voulez-vous ? répondit-il, persuadé que le mot irait loin, M<sup>me</sup> de Staël m'avait tellement fatigué de l'esprit que j'ai cru ne pouvoir jamais assez donner dans l'excès contraire. »

Une autre fois, par boutade, il s'amusa à ériger en principe qu'un homme d'esprit devrait toujours épouser une sotte; car les bêtises d'une sotte, ajoutait-il, ne compromettent qu'elle et celles d'une femme intelligente compromettent son mari. » Avec de l'imagination, on trouve toujours des raisons contre la raison même.

Au demeurant, jusqu'à quel point ces propos colportés sur les innocences de M<sup>me</sup> de Talleyrand, ces on-dit qui renchérisaient les uns sur les autres, étaient-ils fondés? Si la comtesse Potočka, M<sup>me</sup> de Cazenove d'Arlens, la comtesse de Rémusat, le général Thiébaud et divers l'ont chargée de leurs critiques, à qui mieux mieux, sur son orgueil et sa nullité, Michaud, qui n'était pas un thuriféraire de Talleyrand, ni de son entourage, loin de là, a déclaré que sa conversation n'était pas si médiocre; et M<sup>me</sup> de Chastenay, qui la connaissait fort bien, ne s'est pas privée de dire, en des termes sans obscurité, que jamais elle n'avait proféré, en sa présence, une seule phrase de mauvais goût, qu'elle ne se rappelait avoir entendu de sa bouche rien qui ressemblât aux propos vides de sens, qu'on se plaisait à lui prêter, qu'elle l'avait toujours vue parfaitement polie et que sa manière de causer ne lui paraissait aucunement inférieure à celle de beaucoup de personnes, dont on ne s'aviserait pas d'accuser le manque d'intelligence. Elle ne se piquait point d'avoir de la littérature; et Talleyrand ne l'avait pas épousée, pour ce motif. Cependant, dès son arrivée à Paris, elle avait manifesté le goût de lire, puisqu'elle s'était monté une façon de bibliothèque un peu confuse et dépareillée, mais qui décelait, tout de même, de la curiosité. Elle se ressentait de sa première éducation sommaire à Calcutta;

et sa mémoire était indigente de notions exactes en histoire et en géographie. Transplantée dans la vie européenne, elle avait gardé des inconsciences d'Orientale. La pensée, chez elle, avait l'indolence du geste; elle était lente à se former. Ses impressions, malgré cela, n'étaient si mal rendues, lorsqu'il lui convenait de les tourner en matière de lettres, comme en témoigneraient ses correspondances avec Millin et Louis de Beer, dont nous connaissons des fragments, ou celles que nous lui supposons avoir tenues avec M. de San-Carlos; ses billets n'étaient pas émaillés de plus de fautes d'orthographe que les effusions épistolaires de bien des grandes dames, publiées ensuite religieusement, comme celles de la comtesse de Polastron, la tendre et souriante amie du comte d'Artois. Était-elle vraiment si insignifiante, si nulle, la femme qui avait eu pour premier adorateur, l'un des hommes les plus spirituels de l'Angleterre, sir Philip Francis? Devait-elle, en réalité, mouvoir ce qu'elle avait d'intelligence dans un cercle si borné, celle à qui le sort malicieux réserva d'épouser le plus fin des diplomates modernes? Elle-même ne se jugeait pas si sottre, elle qui se croyait en droit de railler le grand homme et qui, dans certaines lettres à des amis d'autrefois, se moquait doucement de son adorateur l'abbé *Piébot*, par une allusion facile à saisir, et qui n'était pas, d'ailleurs, un trait d'esprit. Pour le plaisir d'accentuer l'opposition entre deux êtres vivant côte à côte, et qui se ressemblaient si peu par les facultés de l'esprit, ne fut-on pas trop disposé à prendre comme bêtise innée ce qui n'était qu'ignorance ingénue, — une naïveté d'éducation, dont les lapsus, les étourderies bizarres se trouvaient très évidemment soulignées dans une telle compagnie, chez un Talleyrand?

Et comme si cette réputation de simplicité n'était pas assez établie, on faisait courir, à son sujet, d'autres histoires, imaginées à peu de frais. Celle-ci, par exemple, dont nous n'aurons pas l'aubaine. Quelqu'un lui ayant demandé de quelle partie du monde elle était originaire, elle aurait répondu tout uniment, avec l'approbation muette du voisinage : « Je suis d'Inde ». Le poète anglais Thomas Moore, cet aimable inventeur au talent cosmopolite, qui s'était assis à la table de M<sup>me</sup> de Talleyrand, se fit l'écho du calembour involontaire échappé, disait-on, à cette princesse d'Inde ; mais il en rachetait le détail en témoignant, d'autre part, qu'elle avait eu assez de finesse pour lui adresser un compliment sur la beauté de Bessy, sa femme, dont elle le savait très épris, et qu'elle montrait d'habitude assez de tact, pour recevoir à ses soirées des hommes de lettres et prêter un air d'attention aux lectures, qu'ils voulaient bien faire à sa société, voire même s'il s'agissait d'une tragédie classique (1). Hasard d'origine, elle péchait surtout par ignorance. Elle avait, sur beaucoup de choses qui lui étaient étrangères, la naïve confiance de la beauté, qui se suffit à elle-même. Illettrée, elle l'était profondément. En cela ressemblait-elle, avec moins de vivacité parisienne, moins de souplesse et d'aplomb, à maintes femmes du meilleur monde qui ne savaient rien de plus que ce qu'elles

(1) A ce propos, une anecdote. Sur la fin de l'Empire, Viennet, disciple attardé des vieux genres, lisait, chez M<sup>me</sup> de Talleyrand, sa tragédie d'*Achille*. Un incident risible se produisit, au beau milieu d'une tirade à effet. Comme il déclamaient le deuxième acte avec l'emphase de la voix et du geste, tout à coup l'un des feuillets de son manuscrit venant à lui manquer, il s'écria du même ton, tragiquement, solennellement : « Grand Dieu ! qu'est-ce que c'est que cela ? » On éclata. Il dut remettre à une autre fois la suite de sa lecture.

s'entredisaient toutes sur les toilettes, les modes, les théâtres et les commérages de société.

En résumé, ce mariage était aussi peu glorieux qu'il paraissait peu canonique à des consciences austères. Talleyrand en éprouvait un secret ennui. Mais il n'en trahissait aucun signe et ne s'ouvrait là-dessus à personne. Il n'entraît pas dans ces détails domestiques. L'air de hauteur, qu'il savait prendre, écartait les questions indiscretes ou les affectations déplacées d'intérêt. Il restait fermé sur ce chapitre, n'étant pas un homme qui acceptât d'être plaint.

De la monotonie gagnait son intérieur. Pour y remédier, il fera venir plus tard, de Londres, la fille d'une de ses amies, qui la lui avait recommandée en mourant. Elle se nommait Charlotte. Elle ne lui était d'aucune attache personnelle autre que celle d'un sentiment généreux, bien qu'on y ait supposé — sans que la chose fût impossible — de l'inclination paternelle. On le verra mettre tous ses soins à ce qu'elle reçoive une éducation soignée, s'intéresser aux grâces de son enfance, en attendant qu'il l'adopte et lui donne son nom, quand elle aura dix-sept ans. Il n'arrêtera pas là ses bontés et la mariera à l'un de ses cousins, baron de Talleyrand.

Mais une autre personne, dans l'avenir, et tenant, celle-ci, beaucoup plus de place en la maison, prendra l'habitude de loger sous son toit, de penser, d'écrire, de vivre très près de lui, dans le partage quotidien de ses idées et de ses sentiments, et ce sera sa nièce bien-aimée Dorothée de Courlande, comtesse Edmond de Périgord puis duchesse de Talleyrand-Périgord, princesse de Sagan, duchesse de Dino. De ce jour-là, la vie de l'épouse sera finie. Il n'y aura plus de M<sup>me</sup> Grand, princesse de Bénévent.

Jusqu'en 1814, M<sup>me</sup> de Talleyrand continuera de faire les honneurs du salon où, le soir, après minuit, se presseront les représentants les plus qualifiés de l'Europe entière. Assise au fond de deux rangées de fauteuils, elle y recevra en véritable grande dame et avec un calme sûr, empreint d'une certaine dignité. Les envahissements de l'embonpoint auront épaissi les restes de sa beauté d'autrefois; en revanche, elle aura pris l'air et contracté le ton, la réserve, qui conviennent à son rang. Mais ce ne sera plus pour en user longuement, dans la maison de son mari. Elle-même en aura la prévision très claire, le jour du départ de Talleyrand, se rendant au Congrès de Vienne non seul et suivi de ses secrétaires, mais accompagné de la comtesse Edmond de Périgord, dont il se montrera follement épris.

On lui aura révélé par hasard, le secret de cette entente de loin préparée et pour laquelle un rendez-vous avait été pris dans une maison de campagne, aux environs de Paris. Elle aura si bien compris la gravité d'une pareille nouvelle qu'un grand trouble se saisira d'elle et qu'elle sera longtemps à s'en remettre. Elle ne reverra plus Talleyrand, mais s'effacera de sa vie, parce qu'il lui en transmettra la volonté et cela presque sans résistance, sans trop de démonstrations jalouses, sans récriminations d'intérêt. Avec un sens du monde qu'on n'aurait pas attendu d'elle, elle jugera beaucoup plus sage de n'amuser point le public de l'éclat de ses dissensions conjugales; avec une douceur inespérée (qu'influçait peut-être la crainte de mettre en péril les compensations promises : un domaine et trente mille livres de revenu) elle consentira à s'établir pour l'été, dans une terre en Belgique, à Pont-de-Sains, que

lui concédera le prince son époux, et à passer ses hivers à Bruxelles (1).

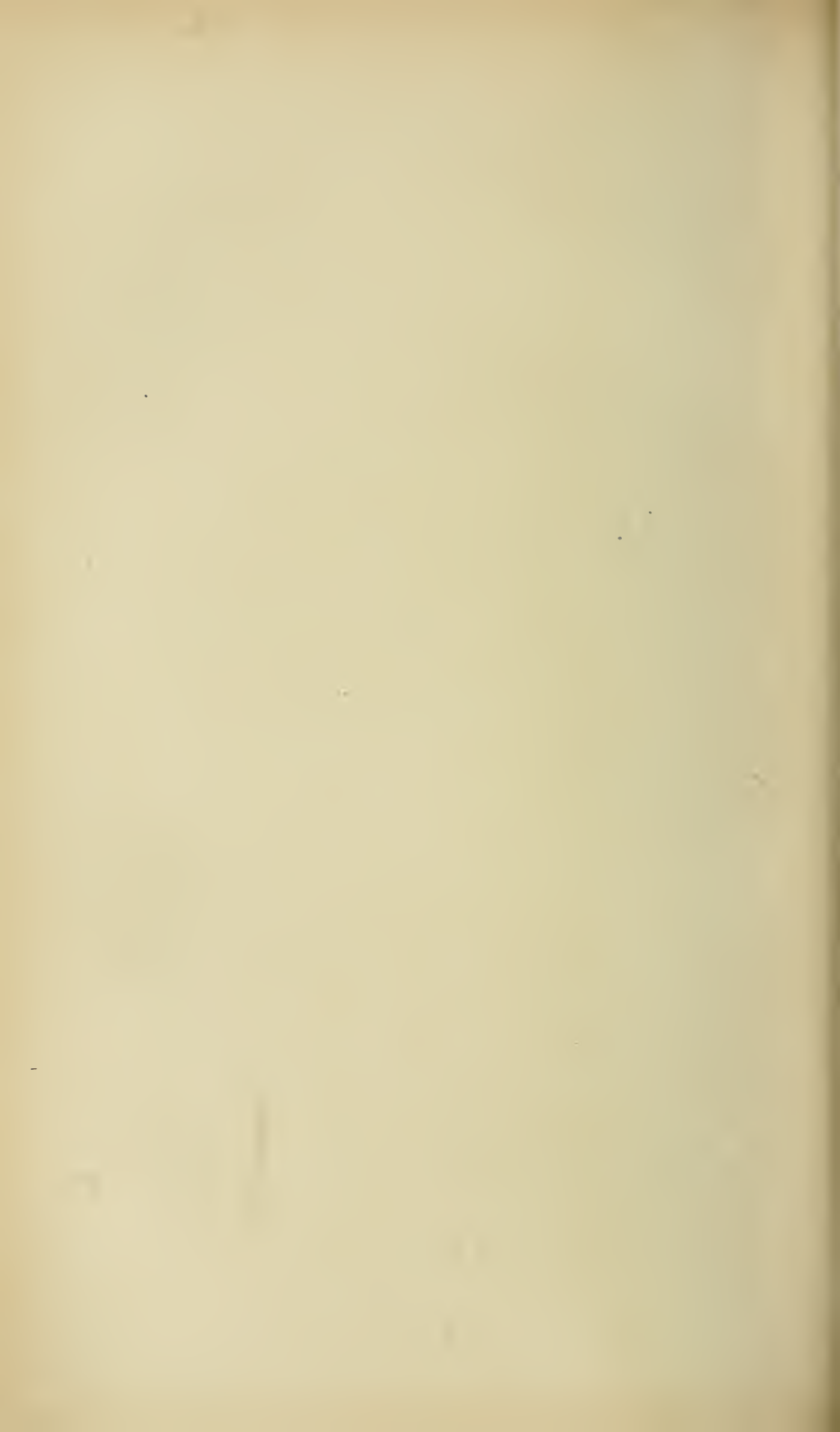
On la reverra, plusieurs années après, à Paris, attristée de son abandon, morose, malade, mais aussi calme, aussi discrète et conciliante, et l'on n'entendra plus parler d'elle, rue Saint-Florentin ni à Valençay, sinon pour y apprendre la nouvelle de sa mort (2). On accueillera cette nouvelle sans douleur, et l'on n'aura, pour sa mémoire, que cette courte oraison funèbre : *Ce fut un grand soulagement dans la maison* ».

Avec M<sup>me</sup> de Talleyrand et les détails de son histoire intime, liés à la vie du prince, son époux, nous avons perdu de vue les événements d'ordre général, arrêtés à la date de 1802 sous le Consulat. Il convient d'en reprendre la marche, en ouvrant un chapitre nouveau.

(1) M<sup>me</sup> de Talleyrand, rapporte la comtesse de Boigne, fut très raisonnable et pas trop avide dans toute cette transaction. Elle dit à ma mère ces paroles remarquables :

« Je porte la peine d'avoir cédé à un faux mouvement d'amour-propre. Je savais l'attitude de M<sup>me</sup> Edmond de Périgord, chez M. de Talleyrand, à Vienne; je n'ai pas voulu en être témoin. Cette susceptibilité m'a empêché d'aller le rejoindre, comme je l'aurais dû, lorsque le retour de l'île d'Elbe m'a forcée de quitter Paris. Si j'avais été à Vienne, au lieu de venir à Londres, M. de Talleyrand aurait été forcé de me recevoir. Et je le connais bien, il m'aurait parfaitement accueillie. Plus cela l'aurait contrarié, moins il y aurait paru. Au contraire, il aurait été charmant pour moi. Je le savais bien, mais j'ai cette femme en horreur. J'ai cédé à ma répugnance, j'ai eu tort. Où je me suis trompée, c'est que je le croyais trop faible pour oser me chasser. Je n'ai pas assez calculé le courage des poltrons dans l'absence. J'ai fait une faute, il faut en subir les conséquences et ne point aggraver la position en se raidissant contre. Je me soumetts, et M. de Talleyrand me verra très disposée à éviter tout ce qui pourrait augmenter le scandale. » (*Mémoires*, I, p. 226-227.)

(2) Nous aurons à revenir, en parlant de la duchesse de Dino, sur les dernières années de M<sup>me</sup> de Talleyrand, dans le second et dernier volume de cet ouvrage.





## CHAPITRE SEPTIÈME

### L'aube impériale.

En 1802. — La disgrâce de Fouché, et le plaisir sincère qu'en éprouva Talleyrand. — L'ascendant dont jouissait, à cette date, le ministre des Relations extérieures. — L'homme politique et l'homme de cour. — Talleyrand se faisant l'intermédiaire par excellence entre la noblesse et le nouveau maître des Tuileries. — Les commencements de la Cour consulaire. — Renaissance de la vie de société. — Les salons d'alors. — M. de Talleyrand chez la princesse de Vaudemont. — Ses réceptions, à l'hôtel Galliffet. — Son rôle pendant la belle période du Consulat, et ses premières craintes sur les rapports de Bonaparte avec l'Europe, dans un prochain avenir. — Changement d'orientation dans la politique étrangère; les justes appréhensions qu'elle lui inspire. — Rupture de la paix d'Amiens. — Pendant la dernière année du Consulat. — L'affaire du duc d'Enghien. — Imputations portées contre Talleyrand; à quelles justes proportions doit les réduire la vérité historique.

L'intervalle compris entre les années 1801 et 1802 fut un espace très rempli dans les comptes d'existence de Talleyrand. La conclusion de la paix d'Amiens, l'achèvement de l'œuvre du Concordat, l'obtention comme par surprise du bref, qui le rendit définitivement à la communauté laïque, et le lien définitif du mariage, le *vinculum matrimonii*, auquel il voulut bien s'assujettir : ce furent là beaucoup d'événements et d'affaires en peu de mois. Ajoutez-y la disgrâce de Fouché, qui lui fit un plaisir sensible, et la série sera complète.

Il avait vu l'encombrant ministre de la Police céder aux ressentiments ameutés contre lui, malgré l'habileté de sa défense et la protection soutenue de Joséphine. Ce même Fouché, qui bientôt mènera la campagne la plus chaude pour la proclamation de l'Empire, s'était opposé de toute son influence à la restauration du pouvoir

personnel, sous la forme du consulat à vie. Les prétendues raisons de prudence politique, sur lesquelles s'était fondée sa résistance, avaient déplu. Il avait encouru d'autres blâmes. Les conseillers de Bonaparte l'enveloppaient dans la conspiration de Bernadotte, sur laquelle il convint au gouvernement de fermer les yeux, et lui en rejetaient toutes les responsabilités à la tête. Rœderer, Lucien, Joseph, Talleyrand, qui n'étaient rien moins que ses amis, rivalisaient à grossir ce qu'avaient de doublement étrange : la licence avec laquelle il laissait circuler les libelles républicains et ses complaisances presque affichées pour les milieux aristocratiques, au point de s'être attiré les sympathies ostensibles des familles notoirement réputées comme les plus intransigeantes (1). Adroitement, il avait tenu tête aux imputations de ses adversaires, et de son mieux calmé les mécontentements personnels, qu'inspiraient au Premier Consul : son attitude frondeuse, la direction turbulente qu'il avait imprimée à son ministère et cette mauvaise habitude qu'il avait prise de s'immiscer dans son intérieur, dans ses affaires de famille, comme pour se poser, sans qu'on le lui demandât, en surveillant nécessaire. Joséphine, si prompte à entrer dans les désirs et les intérêts des autres, s'était portée garante de sa fidélité. Il était sur le point de reprendre position ; il se flattait presque d'acquérir une sorte d'autorité indépendante, en son ministère, et grandissait en

(1) « Des ducs, des pairs briguent l'honneur d'être, 2u whist de M<sup>me</sup> la duchesse de Luynes, les partenaires de Fouché et de duper avec lui leurs adversaires. » (Peltier, Londres, 4 février 1802.) Sur la singulière faveur d'opinion dont jouissait, à ce moment-là, l'ex-conventionnel auprès du monde bien pensant, voir : M<sup>me</sup> de Chastenay, I, 436, 437 ; la duchesse de Guiche : *Voyage de la duchesse de Guiche* ; M<sup>me</sup> Récamier : *Souvenirs et Correspondance* ; Bardoux : *M<sup>me</sup> de Custine* ; Louis Madelin : *Fouché*, t. 1<sup>er</sup>.

l'opinion. Mais Talleyrand et son groupe étaient revenus à la charge, dépeignant le citoyen Fouché comme un optimiste dangereux, qui compromettait la solidité du régime par des condescendances funestes et par trop de laisser-aller. Bonaparte goûtait peu les transactions opérées hors de sa sphère et des intérêts exclusifs de sa personne. Était-ce à la suite d'une conversation avec Talleyrand ou sous l'impression de lecture d'un rapport de contre-police, il s'était écrié devant Regnault, qui ne laissa pas ces paroles se perdre :

Oui, pour le citoyen Fouché, il n'y a pas de milieu : il faut qu'il nage dans le sang ou qu'il s'endorme sous les roses ; je ne veux pas plus l'un que l'autre, il faut en finir avec lui.

Il tarda de plusieurs jours, essaya, par des allusions significatives, de l'inciter à comprendre, de lui-même, l'opportunité d'une retraite volontaire et, ne voyant pas venir sa démission, recourut à des formes plus catégoriques. Le 27 fructidor, Fouché recevait la visite du deuxième consul Cambacérès, lui apportant cette nouvelle qu'on avait résolu, au conseil du matin, la suppression du ministère de la police (1). Qui s'en frotta les mains d'aise ? Ce fut certainement, pour en parler au figuré, M. de Talleyrand, que son rival, tout récemment, avait voulu déloger de l'hôtel et du poste des Relations extérieures pour y introduire Louis de Narbonne.

Entre eux l'opposition était flagrante, depuis le 18 brumaire. Nul ne l'ignorait : ils se faisaient une guerre sourdement active. Non pas qu'ils fussent animés l'un contre l'autre d'une véritable animosité ; leurs

(1) Le grand-juge Régnier, depuis duc de Massa, fut mis à la tête des deux ministères de la justice et de la police, qui ne formèrent plus qu'un seul département. Cf. Thibaudeau, *Histoire du Consulat*, t. III, 47.

natures sceptiques ne s'embarrassaient de ces faiblesses-là. Mais leurs ambitions, en se côtoyant, s'entre-gênaient; et chacun des deux n'aurait pas eu trop de toute la place. A la vérité, le cas présent n'était qu'une demi-disgrâce, ou plutôt une disgrâce dorée. Bonaparte avait cédé aux récriminations de ses frères en leur accordant le renvoi de Fouché. Cependant, il avait mis dans l'opération des ménagements si particuliers qu'ils ressemblaient à des faveurs nouvelles. Il l'avait pourvu de la grasse sénatorerie d'Aix et gratifié d'un don en espèces d'une valeur considérable. En outre, non seulement il s'était réservé de recourir, en cas de besoin, à ses services secrets, mais il lui avait ouvert, en le quittant, des perspectives de retour. Talleyrand avait trop de finesse en réserve pour ne pas prévoir qu'un homme souple et remuant de sa sorte trouverait bien le moyen de se remettre en selle. Lui, Fouché, n'en doutait point : « Ils rient de mon départ, glissait-il à l'oreille d'un de ses affidés : ils auront une belle frayeur, le jour de ma rentrée. » En attendant, le jacobin royaliste était hors de la place. Talleyrand respira plus à son aise.

\*  
\* \*

Il était véritablement, à cette époque, le personnage le plus en vue de la République après le Premier Consul. Son esprit délié et insinuant primait dans la diplomatie. L'aisance merveilleuse avec laquelle il savait traduire en langage de chancellerie des précisions d'idées et de faits, qui demandaient à s'imposer, leur assuraient des ressources de conviction, que ne possédaient pas toujours les formes impératives de Bonaparte. L'étendue de ses relations cosmopolites comme

la multiplicité de ses accointances découvertes ou cachées avec les gens de presse, de finances ou d'affaires, mettaient entre ses mains mille moyens d'influence ou d'action discrète. Homme de cour autant qu'homme politique, ce dualisme lui était d'une force singulière auprès de Bonaparte élaborant, d'ores et déjà, l'armature de sa souveraineté prochaine. Il avait pu dévier de la grande tradition aristocratique par les chemins de traverse de la Révolution ; il n'avait pas rompu, quant aux formes, avec le grand monde, dont il aima et ne cessa pas de pratiquer les manières ou les tournures d'esprit, lors même qu'il n'en partageait point les passions. Partisan du ralliement de l'aristocratie, qui couvrait le sien et le remettait en bonne compagnie, il était l'intermédiaire par excellence pour aider la noblesse à se rapprocher des Tuileries. C'était un point auquel Bonaparte attachait infiniment de prix (1). Il s'y intéressait jusqu'à lui demander la liste des personnes reçues chez lui, les noms détaillés de ceux et de celles qui fréquentaient ses salons, assistaient à ses fêtes du soir, pour qu'elles fussent invitées à prendre aussi le chemin de la maison consulaire (2). Trop voisine encore

(1) On lui entendra dire : « Je voudrais que la noblesse habitât seule ma cour ; car, elle la rendrait agréable. Des sabreurs ne sont bons que sur un champ de bataille. » Et il ajoutait, ce qui était moins flatteur pour les grandes familles : « La servilité dans les anciennes familles est un effet de l'habitude ; on est courtisan, de père en fils, et le métier s'apprend en suçant le lait de la nourrice. »

(2) 8 ventôse, an IX (27 février 1801).

Citoyen Consul,

J'ai l'honneur de vous adresser la liste des femmes non dansantes, qui se sont trouvées, chez le ministre des Relations extérieures, à la soirée du 6 ventôse :

M<sup>mes</sup> d'Aignillon, Bezenech, Bourgoing, Bruix, Cantelen, Castellane (née Chabot), Crillon (famille de), Custine, de Dreux, du Clusel, Flahaut, de

des simplicités républicaines, cette maison d'un chef d'État, mais on saurait bientôt lui donner le ton.

L'une des premières préoccupations de Bonaparte, aussitôt qu'il eut pris logement au palais du Luxembourg, puis dès qu'il se fut installé plus au large dans l'ancienne demeure des rois, avait été d'épurer le cercle qui l'entourait, d'en affiner les éléments, et d'en élaguer des fréquentations de jadis devenues gênantes pour la qualité des personnes. Telle, M<sup>me</sup> Tallien, toute la première, s'était vu rayer de la liste des invitations. Joséphine, dont le cœur tendre avait de la mémoire, s'était échauffée d'un beau zèle pour qu'il revînt sur cette décision. Elle avait rappelé les services rendus, au lendemain de la Terreur et des dettes de gratitude, qui auraient dû laisser une marque profonde, si jamais de tels arrérages pesaient de quelque poids dans l'âme des puissants. Il fut répondu que la Notre-Dame de Thermidor avait une réputation trop compromise et qu'il faudrait s'accoutumer à ne plus la voir.

Cette exclusion avait été fort sensible à celle qui en était l'objet. Sous la défense de se présenter chez son ancienne compagne de fêtes et de plaisirs, elle avait obtenu de la femme de César que celle-ci se rendrait à une réunion d'après-midi, afin d'adoucir sa peine. Ensemble elles évoquèrent bien des souvenirs, dont la date était encore fraîche. En ces années-là, le général Bonaparte ne dédaignait pas la citoyenne Tallien; il la comblait de remerciements et d'hommages. Ne se rappelait-il point que la première démarche de Tallien,

Fleurieu, de Jaucourt, de Jumilhac, de Lameth, de La Rochefoucauld (née Rohan-Chabot), de Noailles, Reichstein, de Ségur, de Vaisnes, de Vergennes, de Witt (née Pelletier Saint-Fargeau).

Ch.-Maurice DE TALLEYRAND.

après le 10 thermidor, avait été d'ouvrir les portes du cachot où M<sup>me</sup> de Beauharnais attendait la mort, d'heure en heure? N'était-ce pas Tallien aussi, qui avait nourri les enfants de Joséphine, pendant le temps de sa captivité? Bonaparte n'était pas consul, alors : en aurait-il perdu toute souvenance? Joséphine écoutait ces plaintes sans pouvoir y porter remède. Le matin, elle avait tenté un dernier effort : mais Bonaparte l'avait arrêté net, quand à peine avait-elle ouvert la bouche. M<sup>me</sup> Tallien avait le double tort de sa conduite passée et de sa conduite présente; on ne lui pardonnait pas son intimité avec le grand faiseur d'affaires Ouvrard, qui avait eu le malheur de déplaire, étant trop riche et trop puissant dans l'État par la force de ses millions (1). Il n'y avait pas à revenir là-dessus; elle ne devrait plus se montrer dans le cercle de Joséphine.

Il y avait eu d'autres bannissements féminins, prononcés au nom de la morale et des convenances, s'ils n'étaient pas le jeu du caprice ou de l'arbitraire. Estimant qu'il avait à faire renaître un certain decorum dans les plaisirs officiels, il avait écarté des listes d'invitations de belles solliciteuses, que les salons hospitaliers du Directoire avaient mieux accueillies, mais qu'il ne jugeait plus recevables, quand même elles auraient eu sur lui des droits secrets à la reconnaissance. Telle personne un peu légère, femme d'un banquier de la Chaussée d'Antin, était parvenue à se faire accepter, un soir, chez Joséphine. Et celle-ci pleine d'indulgence

(1) Ouvrard affirme en ses *Mémoires* (t. 1<sup>er</sup>), que Bonaparte ne lui pardonnait pas d'avoir répondu par un refus à sa demande d'une avance de 12 millions, et que ce fut la véritable cause des persécutions qu'il eut à souffrir de son gouvernement, tant que durèrent le Consulat et l'Empire.

pour des péchés qu'elle avait commis souvent, avait répondu d'un doux sourire à sa révérence. La jeune femme rayonnait d'aise sous son élégante et riche parure. Fâcheusement pour elle, le regard scrutateur du Premier Consul l'avait découverte ; et, avec sa brusquerie, il s'était porté droit contre elle, lui disant à haute voix : « Madame, vos gens vous attendent », et plus bas : « Sortez ! » A la fois saisie de peur, sous la violence du choc, et remplie de confusion, elle ne put aller jusqu'à la porte et s'évanouit. Ce fut un émoi extraordinaire dans les salons. Après la soirée, Bonaparte morigéna Joséphine sur sa facilité à recevoir. Il fut décidé qu'à l'avenir on lui soumettrait la liste des personnes aspirant à être reçues chez lui ou chez la consulesse.

De s'être permis à soi autant que lui en passa la fantaisie toute privauté, toute licence, c'était affaire à sa conscience spéciale d'homme hors de pair et surhumain ; cela ne justifiait ni n'excusait à ses yeux les irrégularités d'autrui. Nul ne se montrerait plus rigoureux sur la considération et le respect des principes. Il en avait averti tout le monde. Un ton nouveau s'est introduit dans ses réceptions. Chez Barras, l'accès était facile aux femmes d'élégance et de beauté, sans qu'elles fussent nécessairement des épouses. Le maître du jour affiche des mœurs. Il exige de la tenue, de la correction. Tout à l'heure, il a sommé Talleyrand d'épouser sa maîtresse, en attendant qu'il l'oblige à garder sa femme à la maison. Et cette double contrainte n'aura pas eu les suites voulues sans élever, entre eux, de premiers ferments de rancune, quoique Talleyrand n'en ait rien marqué d'abord.

Hors des grandes affaires de la paix et de la guerre,



une somme de temps, d'attention, a été réservée, pour l'employer à rétablir, peu à peu, l'esprit et la lettre du cérémonial d'antan. Les idées républicaines sont encore en possession des usages de la société; on doit y procéder avec mesure. Il y aura de premières hésitations à rhabiller les costumes et la pompe extérieure de la défunte monarchie. La femme du Premier Consul est restée, jusqu'à nouvel ordre, la citoyenne Bonaparte. Ses sœurs, tout impatientes qu'elles soient de trancher en princesses n'ont pas de situation bien définie dans le système consulaire. On y pourvoira, sans doute, et bientôt. Auparavant, elles auront une éducation à recevoir, des attitudes à essayer, des habitudes à contracter. On croit savoir que leur terrible frère les querrelle, presque chaque jour, sur des restes de familiarité et de laisser-aller, qu'il n'estime plus supportables. Il leur reproche avec une véhémence tout italienne d'avoir bien de la peine à prendre l'air de leur fortune. En ces commencements difficiles, comme on est plus à l'aise, à la Malmaison, comme on y gagne en plaisir franc ce que l'orgueil paraît y perdre! Ici les formes ont gardé la liberté d'être simples, ainsi que l'habitation et les meubles. Les invités y circulent à l'aise, sous les grands arbres, s'ils ne varient pas les douceurs de la promenade par des jeux vifs et des distractions écolières. Les rangs s'y mêlent à plaisir : un Talleyrand est reçu là comme un simple particulier. Le genre d'existence qu'on mène, en ces lieux, a conservé un aimable caractère d'intimité. Il en ira très différemment, à Saint-Cloud, la résidence royale devenue le palais d'été du premier magistrat de la République. Dès à présent, on n'y est plus admis en visite. Le maître du château a séparé sa table de celle de ses officiers et tracé un large

intervalle entre sa grandeur et les degrés hiérarchiques de ses hôtes. Avant qu'il soit longtemps, les soirées de Saint-Cloud auront pris les apparences raidies des anciens cercles de Versailles.

Aux Tuileries, les entours de M<sup>me</sup> Bonaparte se revêtent de solennité. On a consigné, à sa porte, les visites du matin. La future impératrice se rend moins visible, par ordre; on sollicite ses *audiences*. Elle a ses dames en titre, ayant chargé de l'accompagner et de la quitter le moins possible. Des femmes de qualité prennent goût à prendre la suite des sœurs et de la mère de Bonaparte (1). L'étiquette renaît. Des commencements de cour s'organisent.

\*  
\* \*

La vie de société, en général, reprend ses allures, son mouvement d'autrefois.

Depuis que la France a rouvert ses portes aux émigrés, le plus grand nombre est rentré de ceux qui avaient sollicité du Directoire, sans l'obtenir, la douceur de retrouver leurs proches et leur foyer. Beaucoup d'entre eux, au terme de leurs ressources, se lassaient d'attendre de l'étranger le soutien de leur existence. L'espoir de rassembler les débris de leur fortune leur faisait oublier les mauvais jours.

Ils n'avaient pas annoncé leur retour, à grand tapage, mais plutôt avec circonspection et mystère. Aussi que de surprises ressenties, tandis qu'ils recherchaient les vestiges de leur ancienne existence, de leurs habitudes passées! Si complète avait été la transformation de

(1) Telles, M<sup>me</sup> de Fontanges, attachée à la personne de M<sup>me</sup> Laetitia (bientôt Madame-Mère), M<sup>me</sup> de Champagny, à celle de la princesse Borghèse et M<sup>me</sup> de La Grange auprès de Caroline Murat.

toutes choses, depuis 1792, qu'à peine reconnaissaient-ils, dans le Paris républicain, leurs rues, leurs maisons. Les noms de ces rues, les aspects de ces maisons, les formes du langage et jusqu'aux façons de s'aborder, n'étaient plus, en rien, tels qu'ils les avaient connus. Force leur serait-il de s'accoutumer à maintes façons égalitaires, qu'ils n'avaient pas apprises de la tradition morte. Cependant, sous des lois différentes, se recomposaient, en partie, les cadres de la grande société.

Cela s'était fait doucement, d'abord, et dans des conditions bien modestes, tranquilles, éloignées de toute forme d'ostentation; l'existence journalière des familles nobles y avait gagné un cachet d'aimable et digne simplicité. Par comparaison d'époque et pour la particularité du cas, il n'était pas sans intérêt de savoir qu'une baronne de Montmorency, femme de l'ainé et chef de l'antique maison lavait et repassait elle-même sa robe de mousseline, qu'elle avait perdu l'usage d'un nombreux domestique et d'un carrosse armorié, mais se contentait de partager la disposition d'un simple cabriolet avec son beau-frère Thibault de Montmorency. Après minuit, la voiture cessait de lui appartenir, elle mettait son capuchon et des galoches pour regagner pédestrement son logis. Le marquis de Vérac, dont on tenait ces détails, ne menait pas lui-même un plus grand train, depuis qu'il logeait chez la duchesse de Charost dans une chambre de domestique et n'avait pour tout mobilier qu'une chaise et un lit à tiroirs.

L'aristocratie parlait à voix contenue, attendait aussi patiemment que possible les réparations du temps, et, de son mieux, rejoignait les lambeaux de ses biens dispersés, en attendant qu'on lui rendit ses patrimoines en échange de sa soumission à l'Empire.

De proche en proche se reformaient les groupes, et les salons se rouvraient.

On continuait de causer et de bien causer, chez M<sup>me</sup> de Staël, la femme de Paris la plus comblée de gloire et d'hommages, mais qu'une autorité jalouse forcera bientôt à quitter le cher théâtre de ses succès mondains pour aller se renfermer dans une campagne, au milieu des neiges de l'hiver. Talleyrand n'était plus des familiers de la maison. Il s'était détaché par la force des circonstances de relations anciennes, qui se fussent rendues absorbantes et périlleuses (1). Sans approuver en son for intérieur, mais non plus sans prendre parti, il verra se déchaîner les colères de Napoléon contre la femme de génie, dont chaque nouvel ouvrage, malgré les gênes de la censure et les outrages du pilon, apportera à un public dispersé et lointain des impressions profondes.

L'élite de tous les mondes allait aux soirs de M<sup>me</sup> Récamier, en son hôtel de la Chaussée d'Antin, le seul endroit de Paris, ou presque, au commencement du Consulat, où se pussent rencontrer les hommes de l'ancien régime et ceux de la société nouvelle. La jeunesse dansante et joyeuse se pressait chez M<sup>me</sup> de Lévis. Les irréductibles de l'aristocratie se rendaient aux tables de jeu de M<sup>me</sup> de Luynes. De grands seigneurs (Talleyrand fut du nombre), mais aussi des savants, des philosophes et des financiers, apportaient leurs hommages à M<sup>me</sup> de Pastoret, tandis que M<sup>me</sup> Suard et M<sup>me</sup> de Genlis se disputaient, auprès de leurs hôtes,

(1) L'animosité persécutrice de Napoléon enveloppera dans une commune disgrâce, M<sup>me</sup> de Staël et ses amis. Le vicomte de Montmorency sera exilé pour l'avoir reçue sous son toit. M<sup>me</sup> Récamier y perdra ses biens et sa tranquillité.

une sorte de prépondérance académique. Les esprits les plus distingués briguaient l'honneur de fréquenter chez M<sup>me</sup> de Beaumont, en son appartement du Luxembourg; et des femmes, telles que M<sup>mes</sup> de Staël et de Saussure, des hommes comme Fontanes, Joubert, Chênédollé, Molé, Chateaubriand surtout, dont la place fut si grande dans le cœur de la « dame du logis » s'étonnaient de s'y voir réunis, après les terribles orages qui les avaient séparés.

Il y avait affluence, en l'hôtel de M<sup>me</sup> de Montesson, qui avait été la première à remettre en mouvement la belle société d'autrefois. Elle avait connu la cour de Louis XV et la cour de Louis XVI. Les anciennes élégances reflourissaient sous ses hauts lambris. Talleyrand, qui, dans sa jeunesse, jugeait si singulièrement attirante la maison de M<sup>me</sup> de Montesson, se plaisait à y rafraîchir d'agréables souvenirs. Ses préférences du moment le conduisaient chez la princesse de Vaudemont, née Montmorency-Nivelle, mariée à un prince de Lorraine, alliée aux familles régnantes de l'Europe et s'estimant d'assez fier parage pour s'accorder licence d'accueillir des personnages de tous bords. Avec les survivants du patriciat monarchique s'y côtoyaient des familiers de Bonaparte et personne ne s'étonnait, l'habitude en étant prise, d'y voir M. de Calonne, l'ancien favori de la reine Marie-Antoinette frôler, au passage, Joseph Fouché, le proscripateur de Nantes, devenu le conciliateur et l'ami, sous une étiquette républicaine, de l'aristocratie royaliste. On se poussait à l'envi chez la princesse de Vaudemont, ne fût-ce que pour assister aux tournois de conversation de causeurs tels que Narbonne et Talleyrand. Les suffrages penchaient de préférence à l'avau-

tage de celui-ci. Narbonne — c'était l'avis commun — inculquait à ceux qui l'écoutaient, une impression plus recherchée, depuis qu'il avait pris de l'âge, de culture intellectuelle. Talleyrand y dépensait plus de finesse caressante et, quand il lui convenait de laisser tomber son masque flegmatique, nul ne menait avec plus de choix et de justesse une conversation aisée, abondante même, instructive sous des airs d'agréable nonchalance.

Les gens d'esprit et de goût aiment à recevoir. Talleyrand eut toujours les grandes façons hospitalières. Isolément, il se faisait accessible aux entrevues, mais avec choix et réserve, dans ses fonctions ministérielles. Ses bals, ses soirées étaient d'autant plus recherchés qu'on n'y admettait point une société aussi composite qu'elle paraissait l'être, par exemple, aux fêtes superbes de Lucien Bonaparte.

Talleyrand n'avait pas à craindre le péril de la monotonie, soit dans l'isolement des pensées graves, soit dans la prolongation excessive du seul à seul avec « M<sup>me</sup> Grand ». La diversité de ses occupations et le nombre de gens, qui l'entouraient quotidiennement, ne permettaient point qu'il y fût exposé. Bien des personnes intéressées à le voir se portaient à ses audiences, venant solliciter, sinon quelque faveur, du moins un avis, une indication, une impulsion discrète. On l'a finement représenté dans ce genre d'entretiens du matin ou de l'après-midi, indolent et courtois, écoutant avec patience le visiteur, puis le reconduisant au travers de ses vastes salons, s'arrêtant à causer, « *s'agenouillant même de sa mauvaise jambe sur un canapé* », et glissant à la dernière minute, « l'insinuation décisive, le demi-mot qui porte loin ». Chaque semaine,

à jour fixe, s'ouvraient les salons du ministre des Relations extérieures, pour les personnages de marque, les étrangers illustres, les hauts fonctionnaires et, dans la quantité, pour des amis. Ses réceptions d'apparat faisaient événement. Ces soirs-là, les carrosses emplissaient une grande partie de la rue du Bac, n'avancant qu'avec lenteur. Le flot des invités n'arrêtait pas de monter l'escalier spacieux, tout inondé de lumière, de fleurs, de parfums. Sur le seuil du premier salon se tenait, prêt à les recevoir, M. de Talleyrand en son costume de velours rouge brodé d'or (1). « Tous les ambassadeurs résidant à Paris, a dit, pour y avoir assisté, M<sup>me</sup> de Cazenove d'Arlens, tous les princes, toutes les princesses, les femmes qui tenaient à se montrer dans le régime nouveau sortaient et entraient et venaient courber leur front : les hommes en habits brodés avec leurs ordres (cordons, plaques, étoiles), les femmes en robe de velours, beaucoup de satin blanc et des robes de crêpe blanc, d'autres, en robes de dentelles noires ; et beaucoup de diamants » ; car, les diamants, devenus rares, réapparaissaient comme animés d'un plus grand éclat.

M<sup>me</sup> de Talleyrand n'ayant pas à parler, mais à recevoir, recevait bien ; et le maître de céans avait grand air. Du simulé, du factice habilement recouvert d'un naturel acquis, il en était bien quelque chose dans ce maintien grave, dans cette politesse protectrice dont il se jouait avec les gens, dans ces silences dont l'énigme était le dédain ou le mystère et jusque dans les formes détachées dont il lui plaisait, en causant, de traiter les

(1) A partir de l'époque impériale, quand il eut été nommé grand chambellan.

graves questions. Des regards de femmes, à défaut de la clairvoyance des hommes, ne s'y étaient pas trompés; il avait eu l'art de se composer d'une suite d'habitudes prises à dessein son caractère et sa contenance de personnage en vue; et, depuis qu'il en avait constaté les effets utiles d'ascendant, de prestige calme et fort autant que la puissance d'une vraie nature, il ne s'en était plus séparé, ni dans la politique ni dans le monde.

\*  
\* \*

C'était dans la pleine prospérité du Consulat. Le spectacle des affaires renaissantes donnait, une fois de plus, raison à ce principe si souvent invoqué par les dominateurs que l'ordre naît des révolutions. La rapidité de ces transformations heureuses étonnait et réjouissait les âmes. Les esprits les moins enclins à porter leurs vœux à la dictature se sentaient forcés de rendre justice, parce que les preuves en éclataient, de toutes parts, à la puissance d'organisation soudainement révélée du dictateur. Sans doute, des craintes perçaient dans l'âme et les paroles des amis éclairés de la liberté. Benjamin Constant dénonçait, tout à l'heure, au Tribunal, les indices d'une domination autoritaire et jalouse; mais elle ne s'imposait encore que par degrés. L'exercice déréglé du pouvoir n'avait pas encore rendu « l'homme haïssable et son gouvernement tyrannique ».

Talleyrand, dont l'opinion foncière était que le gouvernement monarchique convenait le mieux à la France, soit qu'il en fût persuadé par principe, ce qui n'était pas très sûr, soit qu'il vit dans les avantages ou dans les abus ressortissant d'une cour, des chances d'autorité ou de crédit plus faciles à saisir que dans un gouvernement libéral, Talleyrand poussait le Consul à rétablir



les formes souveraines du pouvoir réel exercé par lui. Il entraît dans ses vues, dans ses intérêts, dans ses ambitions presque sans réserve et l'incitait à ne négliger aucune des mesures capables de fonder sa puissance sur des « bases réparatrices ». En retour, Bonaparte, si jaloux de l'exercice entier de cette puissance, lui concédait une initiative étendue dans le règlement des affaires extérieures. Ainsi lui reviendra-t-il, à lui ministre, de déterminer les nouvelles constitutions d'États, qu'on voudra faire accepter à l'Allemagne. Son ascendant diplomatique en sera fort augmenté et non seulement cet ascendant, mais bien aussi sa fortune particulière, grâce aux largesses des princes, qui le remercieront en secret de certaines complaisances dans les détails.

On n'avait point dépassé la belle période de la grandeur de Bonaparte, quand cette grandeur n'accablait pas tous ceux qui se mouvaient au-dessous d'elle, sous les gênes sans cesse plus encombrantes d'un cérémonial rigide et les servitudes d'une obéissance aveugle, quand le maître de la France se sentait encore nouveau dans l'usage de la souveraineté. On l'admirait, on l'aimait ainsi calme, serein, abordable.

A la traverse se dénonçaient et s'aggravaient des poussées brusques d'autoritarisme, un dédain marqué des formes légales, des impatiences contre les juges chargés de faire aboutir des intentions de rigueur et qui délibéraient (1), et qui voulaient s'instruire avant de

(1) En 1804, pendant le procès du général Moreau, à sa première audience publique du dimanche, à Saint-Cloud, il avait accueilli furieusement le juge Lecourbe, frère du général, pour avoir parlé avec chaleur, au Tribunal, en faveur de l'innocence du vainqueur de Hohenlinden. On a raconté qu'il le chassa de sa présence en l'appelant *juge prévaricateur*, sans se rendre compte, en sa colère, de la vraie signification de l'épithète

condamner. De jour en jour, montaient les exigences de cette volonté. Et, parmi les rares serviteurs qu'elle n'avait pas subjugués en entier, Talleyrand, tout en prodiguant d'adroites flatteries au Premier Consul pour lui faire accroire qu'il aimait en lui moins sa fortune et ses succès que sa personne, Talleyrand observait la progression rapide de ses actes vers l'absolutisme. Sa clairvoyance envisageait avec appréhension les développements du caractère prodigieux, qu'il étudiait en silence. Put-il, à aucun moment, supposer que Bonaparte poserait de lui-même à l'autorité dont il était investi une juste et prudente limite? Il ne dut pas en conserver longtemps l'illusion, à supposer qu'il l'eût jamais. Si l'on accueille les étrangers, si l'on favorise le retour de l'émigration, il est deux espèces de gens : les députés et les journalistes, dont on se débarrasse lestement; des ordres d'exil ont atteint des femmes et des hommes d'âge, dont le seul crime est d'entretenir des correspondances considérées comme suspectes et de dénigrer le régime nouveau.

Du côté de la politique extérieure se prononce un changement d'orientation, dont s'inquiète, pour le présent et surtout pour l'avenir, la lucidité du diplomate. Comme il l'exprime avec tant de précision, en ses *Mémoires*, la paix d'Amiens était à peine conclue que la modération commençait d'abandonner Bonaparte. Elle n'avait pas encore reçu sa pleine exécution qu'il jetait les semences des nouvelles guerres, qui devaient, après avoir accablé l'Europe et la France, le conduire lui-même à la ruine. Il avait engagé sa parole dans la

employée; et, peu après, il le destitua. Le grand-juge Regnier s'était trop avancé en lui promettant la condamnation à mort de son ancien frère d'armes; il n'eut pas cette sentence capitale attendue contre Moreau.



LE DUC D'ENGHIEN, ENFANT

(Tableau de Schillig)

*Musée de Versailles*



promesse de restituer le Piémont au roi de Sardaigne, immédiatement après la paix de Lunéville; mais, ayant, chemin faisant, considéré qu'il n'avait accompli d'autre œuvre par ses victoires que de confirmer les conquêtes de la Révolution; qu'il n'y avait pas ajouté de territoire nouveau, et qu'il lui fallait de ces titres d'agrandissement et d'annexion pour donner plus de force à son âpre désir de régner, il avait jugé bon de passer outre et de garder le dépôt, qui avait été mis entre les mains de la France. Le fait arbitraire de la réunion du Piémont une fois accompli, puis ratifié par l'approbation complaisante du Sénat, on avait pensé que cette violation du droit des gens, déguisée sous le nom de conquête, n'aurait pas d'autre conséquence qu'une protestation muette et impuissante. Il ne plut pas au gouvernement anglais d'en entretenir l'illusion chez Bonaparte. Maintenant que des embarras extérieurs ne troublaient plus la liberté de son action, il saisit le prétexte de cette dépossession du roi de Sardaigne pour garder Malte et reprendre les armes contre la France.

Des espérances indéfinies semblaient permises. Des flatteurs ou des admirateurs candides se croyaient autorisés à faire entendre, du haut d'une tribune, des paroles telles que celles-ci, toutes parfumées d'encens et fleuries d'optimisme :

Quel chef de nation montra jamais un plus grand amour pour la paix? S'il était possible de séparer l'histoire des négociations du Premier Consul de celle de ses exploits, on croirait lire la vie d'un magistrat paisible, qui n'est occupé que des moyens d'affermir la paix.

M. de Vaublanc avait à peine achevé son allocution, aux applaudissements de tout le Corps législatif, que la nouvelle éclatait, désastreuse, de la rupture entre

l'Angleterre et la France. Nul ne déplora plus que Talleyrand cette déclaration de guerre, qui ouvrait la digue à des complications sans fin.

\*  
\* \*

La période consulaire approchait de son terme, présentant dans son œuvre accomplie un ensemble d'une véritable grandeur, mais ayant eu aussi, sous tant de gloire, ses taches, ses misères, ses mensonges, ses cruautés. Elle se ferma sur un épisode tragique : l'exécution du duc d'Enghien. Les responsabilités de ce crime d'État furent étendues des principaux acteurs à des témoins de première ligne, principalement à Talleyrand. Qu'y eut-il en cela de vrai? La question nous oblige, en dépit de tant de pages amoncelées déjà sur ce sujet, à y prolonger notre attention.

Le hardi Breton Cadoudal, au cours des interrogatoires qu'il soutint d'une contenance si fière et si assurée, avait déclaré que la conspiration dont il était le chef devait être appuyée par un prince de la famille royale. Sur cette parole imprudente, la police avait été mise en mouvement pour rechercher en quels lieux se trouvaient, réunis ou isolés, tous les princes de la maison de Bourbon. Le duc d'Enghien était le plus près de la France; il fut choisi comme victime exemplaire et pour servir de leçon aux prétendants. Il habitait, depuis peu de temps, à Etteinheim, dans le pays de Bade, non loin de celle qui possédait le secret de son cœur, la douce princesse Charlotte de Rohan-Rochefort. Pétri d'honneur, ardent et chevaleresque, éloigné de toute idée de basse manœuvre, il attendait, dans le silence, une occasion possible de combattre pour son drapeau,

mais dans les rangs d'une armée. « Je ne sais pas servir mon roi en frac, écrivait-il, à moins que ce ne soit l'uniforme de la Vendée (1). »

Quelle voix révéla le lieu de sa retraite? On prétendit et Napoléon l'affirma que cette voix fut celle de Talleyrand. Une telle délation n'aurait pas été nécessaire, s'il est croyable qu'elle se produisit. La police, avec ses mille ramifications et la source inépuisable de renseignements, que lui fournissait le décachetage organisé des lettres, le « cabinet noir » comme on l'appelait, avait tous les moyens d'en être instruite; on savait bien où le trouver. Sans doute, Talleyrand tint la plume, qui traça la note adressée au baron d'Edelsheim, ministre des Affaires étrangères du Grand-Duché de Bade et qui lui fut remise par le général Caulaincourt (2); il signa

(1) Lettre du 24 novembre 1801. Être soldat, agir, combattre, *fût-ce contre la France* et dans les rangs anglais, pour le roi, c'était, en vérité, son ardent désir. Le 26 août 1803, il écrivait à son père, le duc de Bourbon : « Ne doutez pas que Bonaparte n'oublie pas ce qu'il appelle notre folle insolence et, s'il arrivait malheur aux Anglais, ce ne serait pas en Europe que nous trouverions le repos et la liberté ».

« Le fatal nom que nous portons nous condamne donc à une nullité honteuse! », s'écriait-il dans une lettre du 22 septembre 1803. Le gouvernement anglais venait de répondre par une fin de non-recevoir aux offres de service que le duc d'Enghien avait fait tenir à son ministre de la guerre, lord Hubart.

(2) Monsieur le baron,

Je vous ai envoyé une note, dont le contenu tendait à requérir l'arrestation du comité d'émigrés siégeant à Offenbourg, lorsque le Premier Consul, par l'arrestation successive des brigands envoyés en France par le Gouvernement anglais, comme par la marche et le résultat des procès qui sont instruits ici, eut connaissance de toute la part que les agents d'Offenbourg avaient aux terribles complots tramés contre sa personne et contre la sûreté de la France. Il a appris de même que le duc d'Enghien et le général Dumouriez se trouvaient à Etteinheim et, comme il est impossible qu'ils se trouvent dans cette ville sans la permission de Son Altesse Électorale, le Premier Consul n'a pu voir sans la plus profonde douleur qu'un prince auquel il lui avait plu de faire éprouver les effets les plus signalés de son

de sa main cette pièce officielle, dont on a fait l'argument irréfutable de sa participation au meurtre du duc d'Enghien. Mais la lettre en question, que fut-elle, sinon une dictée de Bonaparte? Le secrétaire du portefeuille de Napoléon, sous le Consulat et l'Empire, le baron de Méneval n'a-t-il pas expressément posé l'affirmation suivante, en soulignant les mots, comme pour leur attacher plus d'importance et plus d'authenticité : « *Berthier, Talleyrand et tant d'autres n'ont pas donné un ordre, n'ont pas écrit une dépêche, qui n'aient été dictés par Napoléon?* » Talleyrand, en sa qualité de ministre, n'avait été que l'intermédiaire officiel (1), l'agent de transmission, désigné par le poste même qu'il occupait, à prévenir le grand-duc de Bade du fait qu'un détachement français allait se porter secrètement sur son territoire et en violer la neutralité, pour des raisons de haute police.

Préalablement un émissaire avait été envoyé sur les

amitié pour la France, pût donner un asile à ses ennemis les plus cruels et laissât ourdir tranquillement des conspirations aussi évidentes. En cette occasion si extraordinaire, le Premier Consul a cru devoir donner l'ordre à deux petits détachements de se rendre à Offenbourg et à Etteinheim, pour y saisir les instigateurs d'un crime qui, par sa nature, mettent hors du droit des gens tous ceux qui manifestement y ont pris part. C'est le général Caulaincourt qui, à cet égard, est chargé des ordres du Premier Consul. Vous ne pouvez pas douter qu'en les exécutant, il n'observe tous les égards que Son Altesse peut désirer. Il aura l'honneur de remettre à Votre Excellence la lettre que je suis chargé de lui écrire.

*Signé* : Ch.-Maurice DE TALLEYRAND.

(1) Nous relevons encore, dans les *Mémoires* de Méneval, une déclaration formelle, qui dissipe toute espèce de doute, à cet égard : « Le Premier Consul me dicta une lettre adressée au ministre Talleyrand pour *lui prescrire* les mesures diplomatiques à prendre. *Aux termes de cet ordre*, le ministre des relations extérieures devait remettre au général Caulaincourt une lettre adressée au baron d'Edelsheim, ministre de l'électeur de Bade, lettre que cet officier porterait à destination, dès qu'il aurait appris l'arrestation du duc d'Enghien. » (Méneval, *loc. cit.*, I, p. 286.)



confins d'Etteinheim, afin d'y exercer une surveillance attentive des agissements du prince. A considérer de près et sans passion ses habitudes journalières, on eût constaté qu'il avait suspendu ses correspondances avec l'étranger, qu'il tenait la promesse faite au duc de Bourbon son père de ne plus passer la frontière, qu'il se livrait à son amour des fleurs passionnément pour les offrir à l'adorable Charlotte de Rohan, l'amante fidèle et tendre, la femme accomplie, à laquelle venaient de l'unir les liens d'un mariage conclu dans le mystère (1). On aurait appris, en outre, qu'il s'adonnait aux plaisirs de la chasse, qu'il avait la main facilement ouverte pour secourir les malheureux, que s'il était, en son âme, désolé de cette inaction, il menait en fait une existence uniforme et paisible. Mais l'argus militaire au service du Premier Consul, un officier de gendarmerie, n'avait pas vu les choses sous cet angle inoffensif. Il revint persuadé, au contraire, que le duc d'Enghien était en correspondance active avec les émigrés du clan irréductible, qu'il leur prodiguait des excitations à la vengeance et que, s'il s'absentait des semaines entières, c'était pour resserrer la trame des complots, dont il était l'âme, contre la vie du Premier Consul.

Ce furent les impressions qu'il rapporta, en y ajoutant des révélations plus ou moins notoires sur les allées et venues de certains agents de l'Angleterre et des Bourbons, tels que le remuant Fauche-Borel et

(1) Leurs secrètes épousailles furent bénies, à la fin de l'année 1803, par l'ancien grand-vicaire général de Strasbourg, l'abbé Weinborn. Des notes, restées inédites en partie, du baron de Roesch. l'un de ceux qui vécurent dans l'intimité la plus étroite du duc d'Enghien, ne permettent aucun doute sur cette conclusion de leur roman d'exil.

deux femmes allemandes très exaltées pour la même cause, M<sup>mes</sup> de Reische et d'Etteigheim. La lecture du susdit rapport, dont l'esprit de soupçon et d'inquiétude était fort exagéré, avait ému Bonaparte. Le 10 mars 1804, il réunit en conseil : les deux autres consuls, Régnier, grand-juge et ministre de la Justice, Fouché, Talleyrand ; et lui-même, prenant d'abord la parole, exposa le point essentiel, qui avait provoqué cette réunion. Des machinations criminelles étaient mises en jeu contre lui, chef élu de la France. Les conjurés attendaient la venue prochaine d'un membre de la famille des Bourbons, et qui n'était pas le duc de Berry, comme on l'avait avancé, mais bien le dernier des Condé, le duc d'Enghien. Ce personnage princier en voulait à sa vie ; on avait des indices certains qu'il userait de tous les moyens en son pouvoir pour la lui ravir. De tels faits se trouvant éclairés d'une entière évidence, n'était-il pas en droit, lui, Bonaparte, d'user de représailles anticipées, et de gagner de promptitude sur les plans homicides qu'on formait contre lui, en faisant arrêter le prince, n'importe comment et en n'importe quel lieu ? La question était nettement établie. Il attendait de connaître l'opinion successive des membres de son conseil.

Le trouble fut grand dans la réunion. On ne se décida pas tout de suite à répondre. Néanmoins, l'un des membres du groupe, acquis d'avance et complètement aux desseins du Premier Consul, prit, le premier la parole. D'une manière insidieuse, Fouché mit bout à bout des semblants de preuves pour justifier un coup de main aussi hardi, qui mettrait fin aux hydres sans cesse renaissantes des conspirations. Il voulait bien ajouter (quoique étant à peu près sûr du caractère illu-

soire d'une telle promesse) que, d'ailleurs, si, après l'instruction du procès du prince, on ne le reconnaissait pas coupable, on serait à même de réparer une erreur, et de le rendre à la liberté.

Cambacérés tint un langage différent. Il ne croyait point aux faits rapportés contre le descendant d'une des plus illustres familles de France. Au contraire, il avait la certitude que le duc avait renoncé à toute idée d'agression; et le trait était parvenu à sa connaissance qu'il avait chassé méprisamment un homme qui était venu lui proposer de tuer le Premier Consul.

Talleyrand, après qu'on eut entendu la lecture d'un mémoire du grand-juge sur l'état de la conspiration de Pichegru dans l'intérieur de la France, exposa avec son habituelle précision les menées avouées ou cachées des agents anglo-royalistes. Le sujet l'amenait à dire où se trouvait chacun des membres de la famille royale, y compris le duc d'Enghien, mais il l'avait fait, à titre d'information pure et sans mettre en avant, comme l'a prétendu Rovigo, la nécessité de se saisir de sa personne. Par un détour adroit, en appuyant sur les mots significatifs, il avait simplement conclu qu'il importait de prendre les précautions, toutes les précautions qu'exigeait la prudence pour la conservation des jours du Premier Consul et la tranquillité de l'Empire. (Cambacérés rapportait, le lendemain, à son amie M<sup>me</sup> du Cayla, qu'il prononça le dernier mot *Empire* avec une affectation si marquée que Bonaparte en avait souri.) Talleyrand s'était placé, comme il convenait à son rôle, sur le terrain diplomatique. Après avoir fait observer qu'on pouvait comploter autour du duc d'Enghien, sans que lui-même en eût connaissance, et qu'en général ceux de sa classe étaient mal informés de ce

qu'on tentait en leur nom, il résuma la situation. Le mettre en état d'arrestation sur un terrain neutre serait une violation ouverte du droit des gens. Les puissances européennes jetteraient les hauts cris. Il ne fallait pas s'exposer au reproche d'une telle incorrection. Mieux vaudrait-il attendre que le duc commît l'imprudencence de se risquer, une nouvelle fois, sur le territoire français dont il était banni, parce qu'alors on serait armé contre lui d'un motif de légitime défense et qu'il aurait été, de lui-même et par sa faute, au-devant des rigueurs de la loi.

En suggérant cette dernière alternative, Talleyrand espérait que le Premier Consul ajournerait son dessein jusqu'à ce que la témérité du jeune prince lui fournît l'occasion de l'exécuter de plein droit. Son conseil était à double fin; en le donnant, il s'était bien promis que cette occasion ne se présenterait pas, et qu'il tiendrait avertie la princesse Charlotte de Rohan d'avoir à préserver de sa témérité celui qu'elle aimait. Le troisième consul se rangea à l'avis de Cambacérès. Fouché seul était entré à fond dans les vues secrètes de Bonaparte, étonné de la résistance des autres : « Vous êtes devenu bien avare du sang des Bourbons! » s'était écrié le chef du triumvirat, en jetant un mauvais regard à son collègue, qui faillit donner sa démission.

Mais il n'avait consulté ces dignitaires que pour la forme. L'opinion du sénateur-ministre Fouché était l'unique dont il eût à faire cas, parce qu'elle était conforme à ses résolutions d'avance arrêtées. Il donna des ordres pour qu'elle se transformât en acte.

Un détachement de troupes commandé par le général Ordener devait passer nuitamment le Rhin, se rendre à Etteinheim et s'emparer de vive force du duc d'En-

ghien. Il en fut ainsi qu'on l'avait prescrit. Malgré les avertissements, qui lui avaient été donnés de différents côtés, par le comte de Launans et le général Frion, entre autres, malgré les supplications de la princesse Charlotte, le prince s'était obstiné à ne pas s'éloigner d'un voisinage aussi dangereux. Le 13 mars 1804, trois cents hommes, dragons et gendarmes, ayant à leur tête, pour un tel exploit, deux généraux et deux colonels, cernèrent sa demeure. Les portes furent enfoncées, la maison envahie, le duc violemment arraché à son repos. Du château on le mena dans un moulin sis à peu de distance ; puis, il fut embarqué pour Rheinau, débarqué, conduit à pied jusqu'à Pföfsheim, jeté dans une voiture et vivement conduit jusqu'à Strasbourg, pour y arriver, à 5 heures du soir, et se voir presque aussitôt transféré à la citadelle. Le dimanche 18, on l'enleva de nouveau, dans le plein de son sommeil (il était 1 heure du matin), afin de le diriger sur Vincennes. Le 20, à 5 heures du soir, il était enfermé là, brisé de fatigue, exténué de besoin, surpris de tant de violence, mais ne se doutant guère qu'il lui restait à peine un répit de sept à huit heures à vivre.

On n'a plus à rappeler le parti pris impitoyable où s'était retranché Bonaparte, malgré les pleurs de Joséphine et tant d'invocations pressantes à sa pitié. Ce fut la même raison d'État sans entrailles, qui motiva la condamnation voulue, fixée d'avance, de Louis XVI. « Il est coupable, parce qu'il fut roi », proclamait comme seul argument, à la Convention, Manuel qui, du moins, n'en avait pas conclu par un verdict de mort. « Nous ne voulons pas juger le roi, articulait nettement Danton, nous voulons le tuer ». Et, dans le même esprit d'iniquité cruelle, Saint-Just avait déclaré

que le roi devait être jugé en ennemi. Impatient de saisir la couronne, voulant à la fois déconcerter par la force les conspirations royalistes et s'étayer, dans son entreprise, de l'approbation complice des anciens chefs de la Révolution qui l'entouraient, et qui reconnaîtraient l'un des leurs, à ses actes (1), il s'était prononcé sans hésitation d'âme sur la nécessité de sacrifier un prince de la maison de Bourbon, pour l'exemple.

Les juges de sa chambre ardente eurent vite accompli leur besogne. Ou plutôt, il n'y eut pas de juges. Celui qui devait en tenir lieu, Réal, s'était arrangé de manière à oublier l'heure où son devoir l'appellerait à Vincennes; il avait laissé le conseil de guerre, présidé par le général Hulin, agir seul, en vertu d'une consigne. Réal avait oublié, Réal avait dormi, pendant cette terrible nuit du 20 au 21 mars. Savary n'y mit pas tant de façons : la fosse du duc était préparée avant la sentence. Le prince, à la suite de sa comparution devant le conseil, causait tranquillement avec le lieutenant de gendarmerie Noirot sur des détails de son service, sur les conditions où il était entré dans l'armée, sur leur amour du drapeau. Tout à coup, était entré le commandant du château, Harel, une lanterne à la main et suivi d'un brigadier; il invita le duc d'Enghien à le suivre. Où le conduisait-on?... Il a franchi la dernière porte, et, près de la tour du Gouverneur, près du pavillon de la Reine, dans les fossés humides du donjon, il se trouve face à face avec le peloton d'exécution. L'adjudant général Pelé tient en main une lanterne à demi-ouverte dont la lumière est dirigée vers

(1) L'un de ceux-là lui avait dit : « Prouvez-nous qu'en aspirant à la royauté, vous n'avez de vouloir que celui de la conserver, et, vos premiers sujets, nous tombons à vos pieds. (Cf. Lombard de Langres, *Souvenirs*.)

lui. On a lu l'arrêt de mort. On lui accorde le délai d'une prière silencieuse. Il se relève. Les gendarmes font feu. Il tombe. Savary, qui s'était opposé tout à l'heure à la lettre de recours en grâce, que la commission militaire voulait rédiger, a présidé lui-même à l'exécution, du haut des remparts.

A la première nouvelle de ce meurtre politique, deux des chefs de service de Talleyrand, Blanc-d'Hauterive et Brisson, qui pensaient l'en instruire, étaient entrés dans son cabinet en s'écriant d'indignation : « On ne peut plus continuer à *le servir!*... » A cette apostrophe, le ministre, froidement, avait répondu, gardant pour lui-même le surplus de son impression : « Eh bien! quoi? ce sont *ses affaires* ». Ils sortirent, et le premier dit au second, ne parlant plus de Bonaparte, mais de Talleyrand : « Cet événement fait penser aux Bourbons; un jour il servira leur cause. »

Talleyrand fut-il des conseillers et des approbateurs de cette violence? Avait-il, lui aussi, par une lâche complaisance opiné pour la suppression du prince? Bien des plumes l'en ont accusé. Le chancelier Pasquier l'affirme. De sa déposition nette et de la version de Savary il résulterait que Bonaparte voulut aller jusqu'au bout de son dessein, que Talleyrand l'approuva (1), que c'est bien Caulaincourt qui fit enlever, comme à son insu, le duc d'Enghien; Murat qui le fit juger, et le futur duc de Rovigo exécuter! Enfin, Napoléon, pour s'en décharger en partie, — quoiqu'il n'ait jamais exprimé le regret de son acte, — en a rendu

(1) « Autre chose est de commettre un crime, autre chose de défendre un criminel et jamais, dans la pire même des causes, on n'a confondu l'avocat avec le coupable. » (Duc de Broglie : *le Procès et l'Exécution du duc d'Enghien*, 1880, p. 30.)

Talleyrand solidaire devant l'histoire. Celui-ci s'en est défendu, à l'instar de Fouché, et avec des raisons plus probantes, que l'ancien conventionnel, ne dût-on les tirer que de la comparaison de leurs caractères.

Plusieurs fois, il s'en était entretenu avec M<sup>me</sup> de Rémusat, qui en a témoigné dans ses *Souvenirs*. Le Premier Consul, lui disait-il, l'avait instruit, en des termes brefs, de l'arrestation du duc d'Enghien et de la détermination inébranlable qu'il avait prise contre lui. « Le tigre avait senti l'odeur du sang ». Lui Talleyrand s'était tu, par la conviction que ses paroles eussent été vaines pour le ramener à d'autres sentiments. Mais s'il désapprouva dans l'intime de son âme une action sans excuse, n'aurait-il pas dû traduire ce blâme moral par une ferme protestation? Il en raisonna différemment, au point de vue de sa situation personnelle. Selon des juges sévères de sa conduite, il eût été de son devoir de démissionner, à la suite d'une mesure cruelle, qu'il réprouvait (1). A ceux-là froidement il avait retourné cette réponse :

— Si, comme vous le dites, Bonaparte s'est rendu coupable d'un crime, ce n'est pas une raison pour que je me rende coupable d'une sottise.

C'eût été sottise, dans le moment, parce qu'il se fût privé, sans autre compensation que l'éloge de sa conscience, de plusieurs années de puissance, d'honneur, d'éclat répandu sur son nom et sur sa personne. Il

(1) « La mort violente et inexplicquée de Pichegru, les moyens employés pour obtenir la condamnation de Moreau pouvaient être mis sur le compte de la politique; mais l'assassinat du duc d'Enghien, commis uniquement pour rassurer, en se plaçant dans leurs rangs, ceux à qui la mort de Louis XVI faisait craindre toute espèce de pouvoir ne venant pas d'eux; cet assassinat, dis-je, ne pouvait être ni excusé, ni pardonné, et il ne l'a jamais été; aussi Bonaparte a-t-il été réduit à s'en vanter. » (Talleyr., *Mém.* t. I.)



préféra garder le silence. Il ferma les yeux et les lèvres, tint muette son opinion pour la développer un jour, complète et sans ménagements, et, comme si rien d'anormal ne se fût passé autour de lui, il donna un grand bal (1), le surlendemain de cet assassinat politique — ce qui était aussi trop politique et parut peu généreux.

Peu de jours après, était constitué l'Empire. L'attaque dirigée sur la Bretagne par une poignée d'émigrés, débarqués d'un navire anglais, les circonstances dans lesquelles le Premier Consul put mêler à ce complot vendéen Dumouriez, Pichegru et Moreau, ses trois rivaux de gloire militaire, la série des conjurations, où Talleyrand eut à intervenir, pour sauver la vie de Polignac, et que termina, dans une pluie de sang, le terrible holocauste de Cadoudal et de ses complices (2), avaient décidé Bonaparte à se faire un bouclier de la monarchie héréditaire.

(1) Voy. Miot de Melito, *Mém.*, II, 159.

(2) Depuis la Terreur, jamais on n'avait vu, en un seul jour répandre tant de sang sur un échafaud.

---



## CHAPITRE HUITIÈME

### Vers l'Apogée.

La haute situation de Talleyrand, au cours des années 1804 et 1805. — L'harmonie de ses rapports d'affaires et d'intimité avec l'empereur. — Leur travail en commun. — Ambitions croissantes de Bonaparte. — L'empire français et la guerre d'Allemagne. — Départ de Talleyrand pour Strasbourg, puis, après la victoire, pour Vienne. — Quelques journées d'attente passées dans le château de Schönbrunn. — Ouvertures diplomatiques; insuccès des conseils de Talleyrand à Napoléon d'épargner l'Autriche, de se garder des pièges de la diplomatie russe. — Impressions du diplomate sur le champ de bataille d'Austerlitz. — La lecture d'un courrier de Paris à Napoléon, le jour de son triomphe. — Résistances éprouvées par Talleyrand pour obtenir de traiter de la paix, à Presbourg. — De Presbourg à Tilsitt. — Comment Talleyrand fut appelé à suivre l'empereur à Berlin et en Pologne. — Avant les hécatombes d'Eylau et de Friedland, une halte forcée à Varsovie. — En attendant que les chemins soient secs : musiques de fêtes. — Un bal chez le prince de Bénévent. — Reprise des hostilités. — Par quelle suite de réflexions Talleyrand est conduit à détacher, peu à peu, ses vues et ses intérêts de la fortune de Napoléon. — Les mirages de Tilsitt. — Le « secret de l'empereur ». — Napoléon, Talleyrand et la reine de Prusse. — Retour en France. — Napoléon enlève au prince de Bénévent le portefeuille des affaires étrangères et le nomme vice-grand-électeur. — Conséquences d'un changement de ministre. — Comment Talleyrand se consolait d'une demi-dégrâce par l'accroissement de ses titres et dans son opulence agrandie.

Talleyrand avait rendu d'éminents services diplomatiques, adroitement flatté le Consul et l'Empereur, depuis cinq années qu'il secondait ses desseins sans toujours en partager l'esprit. Napoléon voulut récompenser le courtisan supérieur tout en gardant le ministre encore nécessaire; il lui conféra la charge de grand chambellan accompagnée comme les charges de grand

maréchal et de grand écuyer d'un revenu de 100.000 francs.

L'importance de ses fonctions répondait doublement à l'état de splendeur de la nouvelle monarchie. Il était en possession alors, ainsi que nous l'avons représenté déjà, d'une large autorité dans le règlement des affaires extérieures. L'influence qu'il exerçait sur la marche de cette politique étrangère était fort sensible, du consentement et avec l'accord de l'empereur.

Le double renom, que lui méritaient sa science diplomatique et sa belle tenue d'homme de cour, était consacré en Europe. A défaut d'une moralité politique plus complète, on louait son éloignement des passions extrêmes; ses opinions conservatrices étaient accréditées auprès des chancelleries, qui n'appréciaient pas moins la correction de son langage et la courtoisie de ses rapports. Napoléon, a-t-on justement dit, n'avait pas assez de souplesse pour suivre les affaires lentes et difficiles; il était trop impératif, trop absolu. Il ne jugeait point qu'il dût perdre le temps à justifier par des raisons longues ou courtes le bien fondé de ses déterminations. Il lui suffisait d'un argument, l'argument péremptoire du potentat de la fable : J'agis ainsi, je prends cette part, et encore cette autre, parce que je m'appelle Lion. L'art de Talleyrand était de mettre au point les paroles impériales, d'en mitiger les formes trop rudes et d'arriver au résultat par des chemins de douceur et de persuasion. D'habitude, il entreprenait sans hâte, il préparait le terrain avant de s'y engager, examinait d'un coup d'œil avisé les alentours d'une question; puis, à mesure que se précisait son action, il la rendait plus rapide et ne l'abandonnait plus jusqu'au dénouement. C'est ainsi qu'il conduisit avec une admirable habileté



LA PRINCESSE CHARLOTTE DE ROHAN, MARIÉE AU DUC D'ENGHIEN

(d'après une miniature)



la formation de la Ligue du Rhin et prépara supérieurement, avec l'aide du duc de Dalberg, les éléments de cette confédération, où la Bavière, Bade et Wurtemberg devaient former les premières bases de l'association germanique.

D'une façon coutumière, il conférait avec l'empereur de tout événement, de toute correspondance relevant de son ministère. Pour le travail courant de la semaine, Napoléon lisait les dépêches, qu'il lui remettait, et lui faisait connaître son jugement ou ses intentions en des termes explicites et abondants. Talleyrand le laissait parler sans l'interrompre, mais paraissait l'écouter avec une attention extrême. Il n'exposait pas toujours ses propres idées, à moins qu'elles ne lui fussent demandées positivement; et ne répondait guère que par monosyllabes, ce qui donnait à supposer au secrétaire de Napoléon, le baron de Méneval, qu'il se retranchait dans une circonspection excessive, ou qu'il attendait d'être instruit des sentiments de Napoléon avant de s'expliquer lui-même (1). Parfois, au milieu de l'examen d'une question, une audience à donner appelait l'empereur en son cabinet; il quittait le ministre en lui disant : « Vous comprenez bien ce que je désire, résumez-moi cela sur le papier en attendant que je revienne. » A son retour, le plus souvent, la pièce restait à composer. Talleyrand était au fait des revirements fréquents de la pensée impériale. Que les affaires en jeu fussent de grande ou de faible importance, c'était son principe, d'ailleurs, qu'on ne devait pas s'en occuper avec trop de vivacité. La méthode, suivant lui, restait la même, et ces moyens aussi qui arrangent tout : la

(1) Méneval, *Souv.*, II, 279.

patience et le secret. Aussi ne se hâtait-il jamais, par un effet de cet esprit de prudence, qui était le sien, et que, pour un peu, Méneval aurait taxé d'inertie intellectuelle. Donc, sa plume n'avait pas bougé, pendant l'absence de l'empereur. Ce qui devait se trouver tout prêt à être expédié attendait encore la forme écrite. Napoléon n'en paraissait pas autrement surpris. Mais s'il tenait à son idée, s'il voulait qu'elle fût réalisée d'urgence, il rassemblait les papiers épars sur la table, y jetait un dernier regard et dictait d'abondance, soit à son secrétaire, soit au ministre. Se dérober à la transmission de ses projets ou de sa réponse n'était plus possible. Talleyrand rentrait chez lui, insérait des notes en marge et chargeait de mettre au net, lettre ou rapport, l'un de ses chefs de service, tels que « le digne et laborieux d'Hauterive », qui avait une intelligence profonde de la pensée de l'Empereur.

Les vues de Napoléon et de Talleyrand, tout opposées qu'elles fussent de principes, se conciliaient, alors dans l'harmonie du succès ; car, malgré la froideur de ses calculs, Talleyrand ne pouvait échapper complètement à cette impression vive et grisante. Sans inspirer de confiance absolue à celui qui utilisait ses talents, tout en doutant de sa fidélité, il en recevait des marques d'attention flatteuses, qui ressemblaient à de la sympathie. Bonaparte fut toujours un maître dans l'art de la dissimulation. Au prestige incomparable dont il était environné, — s'il ne se laissait pas gagner par l'enflure de cette fortune inouïe, — il ajoutait des séductions personnelles auxquelles nul ne résistait. Il avait encore, en parlant, de ces accents vrais, qui bientôt ne se retrouveront plus dans sa voix.

En des entretiens fréquents. Napoléon envisageait



avec son ministre des relations extérieures les importantes questions du jour, ou donnait corps à de vastes imaginations. Après les affaires, comme pour s'en reposer, la conversation descendait à des sujets plus familiers. Des retours sur le passé y prenaient place, ou c'étaient des remarques sur la cour, sur des personnes de l'entourage. De l'intimité s'y glissait. Un jour, l'empereur se plaignait de la trop grande uniformité de son bonheur domestique. Il éprouvait le besoin d'une aimable échappée. Complaisant à son désir, Talleyrand lui avait indiqué le choix d'une sultane momentanée; et il s'en était montré reconnaissant, tant que dura cette liaison courte et bonne, lui faisant confiance du plus ou moins de plaisir qu'elle lui avait procuré. Une autre fois, étant en veine de confiance, Napoléon expliquait à son interlocuteur avec une singulière franchise quelle nature de sentiments pouvait lui inspirer tout au juste tel ou tel personnage de son intimité, par exemple son inséparable chef d'état-major Berthier, futur prince de Wagram.

En vérité, disait-il, je ne parviens pas à comprendre comment il a pu s'établir entre Berthier et moi une relation, qui ait apparence d'amitié. Je ne m'attarde guère aux sentiments inutiles; et Berthier est si médiocre que je ne sais pourquoi je m'amuserais à l'aimer; et, cependant, au fond, quand rien ne m'en détourne, je crois que je ne suis pas tout à fait sans un certain penchant pour lui.

— Si vous l'aimez, répondit Talleyrand, savez-vous pourquoi? C'est qu'il croit en vous.

Lui qui parlait en ces termes n'avait pas l'âme aussi dévotieusement croyante. Mais jusqu'alors ne s'était produit aucun heurt véritable, aucune opposition secrètement ennemie dans ses rapports avec l'Empereur.

\*  
\* \*

Tandis que Napoléon par la succession de ses victoires et l'accroissement simultané de ses exigences avivait chez les vaincus la soif des représailles, Talleyrand étudiait les moyens de pacifier le continent par des traités durables. Malheureusement la France et l'Europe étaient emportées dans un tourbillon. Il n'avait que le loisir d'engager ce qu'on ne lui laissait guère le temps de poursuivre, encore moins d'achever. Comme il s'efforçait, en 1805, par la prudence de ses combinaisons d'apaiser les susceptibilités des puissances occidentales, l'Empereur en se décernant le titre de roi d'Italie, en inspirant la conviction qu'il voudrait soumettre la péninsule entière à son sceptre, en annexant la république de Gènes à la France et en attribuant, de surcroît, à sa sœur Elisa la principauté de Lucques, avait réveillé leurs jalouses inquiétudes. Talleyrand fut du voyage de triomphe en Italie. Il assistait aux ovations de Gènes et aux fêtes de Venise. Il était parmi les hauts dignitaires, qui entouraient Napoléon, quand ce Charlemagne moderne fut couronné dans la cathédrale de Milan (1) et que, saisissant la couronne de Fer et la plaçant sur sa tête il prononça d'une voix menaçante la formule antique : *Il cielo me la diede, quai a chi la toccherà!* (2) Un frémissement d'émotion et d'enthousiasme avait parcouru l'auditoire. Cependant, le diplomate au sang calme s'était dit que de ce geste superbe allait infailliblement sortir une guerre nouvelle avec la nation voisine, dont les troupes étaient échelonnées sur les lignes de l'Adige.

(1) 21 juillet 1804.

(2) Le ciel me l'a donné, malheur à qui la touchera.

Il en fut comme il l'avait prévu. On ne tarda pas à apprendre que les Autrichiens et les Russes avaient repris les armes. Talleyrand savait, depuis 1803, par l'ambassadeur Markow, qui avait quitté Paris dans les dispositions les plus hostiles, par le chargé d'affaires d'Oubril qui lui remit une liste de réclamations formelles, quelles seraient les intentions agressives du tsar, si l'on se refusait plus longtemps à évacuer le Hanovre, la Saxe et l'Italie. Les plus impatients d'entrer en campagne et de voler au-devant de la défaite, les Autrichiens, avaient passé l'Inn, franchi la Bavière, occupé le centre de la Souabe; ils se voyaient près d'atteindre les bords du Rhin, pendant qu'ils supposaient l'Empereur uniquement occupé de son camp de Boulogne. Avec une égale célérité se trouva transportée de la ville maritime sur les frontières de l'Est la grande armée destinée à leur faire face. En couvrant d'une marche si rapide la Bavière et le Wurtemberg le cabinet de Vienne avait espéré qu'il les déciderait à se joindre, l'une et l'autre, aux armes allemandes contre Napoléon. La diplomatie de Talleyrand, par ses adroites et vagues promesses fut assez habile pour empêcher cette coalition et retenir la Prusse dans la neutralité.

Les opérations commencées, il reçut l'ordre d'accompagner l'empereur à Strasbourg, afin d'être à portée de son quartier général et prêt à le rejoindre, selon que l'exigeraient les circonstances. L'impératrice Joséphine, avec cette puérilité d'âme, qui lui permettait de regarder une expédition militaire comme une partie de plaisir, avait obtenu d'être aussi du voyage. Elle s'était installée, ayant auprès d'elle ses dames et ses chambellans, en la vieille cité d'Alsace, et se disposait à y passer des heures douces, tandis que les troupes

allaient, presque dès le début, fixer les résultats de la campagne. Dans l'entrefaite advint un accident, dont Talleyrand fut le témoin et le narrateur. La chose s'était passée, à la suite des adieux intimes et peut-être trop chaleureux de Bonaparte à Joséphine. Le jour même de son départ de Strasbourg, l'Empereur, en quittant la table où Talleyrand s'était assis en face de lui, l'avait quitté et était entré seul chez Joséphine. Au bout de quelques minutes, il en était ressorti brusquement. Le ministre était dans le salon à l'attendre. Napoléon le prit par le bras avec vivacité et l'entraîna dans sa chambre où le comte Auguste de Rémusat, premier chambellan, ayant des ordres à lui demander, s'était montré presque au même moment. A peine l'Empereur y avait-il pénétré que, saisi d'une de ces crises d'épilepsie, dont il avait été frappé, dans son enfance, tomba sur le sol, à la renverse. Il n'eut que le temps de crier qu'on fermât les portes. Il semblait étouffer. Talleyrand lui arracha sa cravate, l'inonda d'eau de Cologne, pendant que Rémusat lui donnait de l'eau. Ses nerfs étaient ébranlés. Des larmes coulaient de ses yeux; des convulsions le secouèrent au point de lui causer un vomissement. On avait dû l'asseoir dans un fauteuil, lui présenter un verre d'eau de fleur d'oranger, s'empresser autour de lui. Des pleurs involontaires continuaient à mouiller son visage. La crise passée, il parut comme surpris de l'avoir éprouvée; aussi recommanda-t-il de n'en souffler mot à personne. Il se rhabilla. La porte fut rouverte. Se redressant tout à coup, il changea de contenance, embrassa une dernière fois sa femme, donna une poignée de main rapide à Talleyrand, et, se tournant vers Rémusat : « Les voitures sont arrivées, n'est-ce pas? prévenez ces messieurs et

marchons! » Une demi-heure ne s'était pas écoulée, à la suite de cet accès étrange, qu'il était déjà sur le chemin de Carlsruhe. Aussitôt à Stuttgart, il mandait de ses nouvelles à Talleyrand, et, dans la même journée, il lui envoyait une seconde lettre, qui se terminait par ces mots :

J'ai des nouvelles de ce que fait Mack; il marche comme si je le conduisais moi-même. Il sera pris dans Ulm comme un vilain.

En vain, les colonnes russes marchaient-elles, à grandes journées, pour secourir les troupes défailiantes de l'Autriche. Ulm et sa puissante garnison avaient capitulé; les victoires se succédaient dans l'ordre exact échelonné sur la carte. Vienne était au pouvoir des régiments français. Déjà Napoléon, établi dans le palais de Schönbrunn, datait ses dépêches du cabinet de Marie-Thérèse. Avant d'entrer à Vienne, au lendemain de la prise d'Ulm, il avait instruit Talleyrand des conditions qu'il voulait imposer à l'Autriche et des territoires qu'il était résolu de lui arracher. Fidèle à ce système de compensations raisonnées, dont il ne parvenait pas à convaincre un conquérant ennemi des partages, le ministre avait répondu que le véritable intérêt n'était pas d'affaiblir l'Autriche jusqu'à tarir le sang de ses veines, qu'il serait d'une meilleure politique de lui rendre d'un côté ce qu'on lui enlèverait de l'autre et que ce serait même le plus sûr moyen de la gagner aux vues d'une alliance durable. Les mêmes idées, les mêmes conseils, il les reprenait à Munich, où il était allé rejoindre son souverain. Il les remit sur le tapis, à Vienne, et sans plus de succès ici que là.

Les entretiens, du reste, s'étaient vus fort écourtés à Schönbrunn, l'armée française avait repris sa marche. Napoléon avait hâte d'attaquer et de vaincre les Russes

pour leur tendre ensuite la main, pour s'ouvrir avec eux ou sans eux, les voies de cet Orient fascinateur auquel il allait accéder, qu'il avait entrevu en Égypte et qu'il brûlait d'assujettir.

Il laissait Talleyrand seul, à Schönbrunn, seul avec le secrétaire d'État, Maret, qu'il savait bien n'être pas son ami de cœur. La perspective de ce tête à tête prolongé ne réjouissait ni celui-ci, ni celui-là. Tous deux considéraient sous un angle opposé les événements et les hommes. Ils ne professaient pas la même nature de sentiments non plus, à l'égard de l'Empereur, auquel Maret avait voué une obéissance idolâtre, qui s'affichait telle. Qu'auraient-ils à s'entre-dire, dans les appartements déserts de Schönbrunn? Ils y vivaient à côté l'un de l'autre sans intimité. Par bonheur, Rémusat, qu'on avait chargé d'apporter de Paris à Vienne les ornements impériaux et les diamants de la couronne, vint un peu détendre et réchauffer cet état de relations. Talleyrand s'ennuyait de ses journées grises, à Schönbrunn; il fut heureux d'y voir Rémusat, qu'il honorait d'une sympathie sincère et qui la lui rendait en attachement.

De prime abord, dans le service de la Cour et les échanges de rapports, qui en étaient les suites forcées, le comte de Rémusat ne s'était pas livré d'un plein abandon à la bienveillance du grand dignitaire. Comme par hasard, Napoléon avait fait le nécessaire pour lui inculquer le doute et lui conseiller la réserve. Il n'entrait pas dans ses goûts qu'ils fussent de si bon accord tous deux. Semer l'herbe de zizanie sur les chemins de rencontre, où ceux de son entourage avaient chance de s'entendre et d'unifier leurs sentiments, c'était son plaisir, sa distraction, outre que cette manière d'isoler

ses serviteurs du premier ou du second degré lui paraissait un moyen excellent de les tenir sous sa loi unique. Peu à peu, cependant, le grand chambellan et le premier chambellan avaient lié un commerce plus suivi, par l'entremise de la spirituelle M<sup>me</sup> de Rémusat. Et l'empereur, qui en eut vent, avait feint un intérêt subit à prévenir Rémusat qu'il s'égarait sur une fausse route :

Prenez garde, lui disait-il avec un air de bonhomie, qui ne lui était rien moins que naturel, M. de Talleyrand veut se rapprocher de vous, mais j'ai la certitude qu'il vous veut du mal.

Et cet homme modeste et simple, s'était demandé : « Pourquoi M. de Talleyrand me voudrait-il du mal ? » Il était resté sous une vague appréhension, dont il eut quelque peine à se défaire et qui dura peu. Malgré les préventions adroitement semées, les contacts se rendirent plus fréquents et plus cordiaux. Talleyrand s'était fait prévenant et attirant, comme il savait l'être. En l'âme de Rémusat ne subsistait plus qu'une velléité, une ombre de suspicion, lorsqu'il écrivait à sa femme dans une lettre datée de Milan, le 7 mai 1805 :

M. de Talleyrand est ici, depuis huit jours. Il ne tient qu'à moi de le croire mon meilleur ami. Il en a tout le langage. Je vais assez chez lui ; il prend mon bras, partout où il me trouve, cause avec moi à l'oreille, pendant deux ou trois heures de suite, me dit des choses qui ont toute la tournure de confidences, s'occupe de ma fortune, m'en entretient, veut que je sois distingué de tous les autres chambellans. Dites-donc, ma chère amie, est-ce que je suis remis en crédit ? Ou bien plutôt aurait-il quelque tour à me jouer ?

Comme on le voit, il n'était pas encore tout à fait rassuré. Ce vague se dissipa pendant le voyage en Allemagne. Déjà, à Strasbourg, Talleyrand s'était affermi dans la conviction qu'il s'était formée de la droiture de son caractère et de la rectitude de son jugement. L'amitié avait pris racine ; elle se consolida à Schönbrunn.

Si retenu, d'habitude, en ses paroles, Talleyrand s'ouvrait à Rémusat sur les idées politiques mêlées de craintes, que lui suggéraient les victoires des armées françaises, sur l'enivrement qu'en ressentiraient l'Empereur et ses généraux, sur les défauts énormes de son caractère et les mille difficultés, qui en résulteraient, s'il ne parvenait pas à se modérer, à se limiter. Et Rémusat, flatté de ces confidences, dont il partageait les inquiétudes, écrivait souvent à la compagne aimable dont il était séparé combien était profitable à son intelligence tout ce que sa familiarité avec M. de Talleyrand lui permettait de comprendre et de découvrir. Elle-même, comme elle en traduisait délicatement l'impression, commençait à penser avec intérêt à un homme de ce mérite supérieur, qui adoucissait pour son mari ce que l'absence et l'ennui avaient de plus pénible.

Chargé de conduire des négociations préliminaires avec Stadion et Giulay, Talleyrand ne désespérait point de faire triompher les avis de la modération. On exigeait de l'Autriche l'abandon de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie. Il proposa de lui donner des indemnités en Orient : la Moldachie, la Valachie, la Bessarabie ; grâce à l'annexion de ces provinces, on lui rendrait l'unité plus compacte d'un grand état danubien ; on en ferait le boulevard de l'Europe contre les Russes. Tel était, au sens du grand diplomate, avant Austerlitz, la vraie solution des guerres engagées depuis tant d'années et qui ne s'arrêtaient, un moment, que pour se renflammer avec plus de violence. L'histoire contemporaine, par d'illustres exemples, devait prouver combien étaient prudentes et fortes ces considérations à longue portée. N'a-t-on pas encore, dans les chancelleries, la mémoire fraîche de l'extrême habi-



leté avec laquelle, au Congrès de Berlin, le prince de Bismarck s'inspira des idées de Talleyrand pour transformer une puissance ennemie en alliée sûre et fidèle, affermissant sa victoire, mais s'appliquant à consoler l'Autriche de Sadowa, l'éloignant de l'Allemagne, qu'elle avait, autrefois, dominée, mais la poussant vers l'Orient, l'y soutenant, enfin édifiant, comme une solide barrière contre les appétits d'expansion russe, l'union des puissances centrales ?

Par la réalisation lente de ce programme auquel l'Autriche n'était peut-être pas, dès lors, suffisamment préparée, Talleyrand voyait les Habsbourg déplaçant la zone de leurs ambitions, s'écartant des points de friction périlleux, supprimant en quelque sorte tout prétexte de conflit entre eux et la France napoléonienne. Ils n'auraient plus été les adversaires permanents, mais des alliés véritables, intéressés à contenir les envahissements de la politique russe. C'était l'apaisement prolongé pour l'Europe occidentale. Il ne serait plus resté devant Napoléon qu'un seul terrain de lutte à libérer, un seul adversaire à réduire ou à rallier : l'Angleterre. Est-il certain que l'Autriche encore si éprise de ses belles possessions italiennes, se fût laissé persuader et qu'elle eût converti ses vues à ce changement d'orientation ? On n'eut pas à en faire l'expérience. Napoléon, tout en poursuivant avec une âpre ardeur la défaite des troupes d'Alexandre, s'obstinait dans la conception opposée, qui était de partager l'Orient avec la Russie. Talleyrand insistait pour qu'il examinât de plus près ses raisons, ses arguments :

Je supplie Votre Majesté de relire le projet que j'ai eu l'honneur de lui adresser de Strasbourg. Les victoires de Votre Majesté le rendent facile. L'Autriche, sous le coup des défaites, se disloque ;

une politique prévoyante devrait, en s'alliant à elle, la fortifier. lui rendre confiance et l'opposer comme un boulevard nécessaire, aux barbares, aux Russes (1).

Il fut entendu, mais non pas écouté. Les espoirs de Napoléon allaient à d'autres visions. L'Europe ne lui suffisait plus ; il n'y avait plus rien à faire de nouveau, d'extraordinaire, en cette partie du monde ; dans l'Orient seul on pouvait encore travailler en grand. La veille d'Austerlitz, ne dévoilait-il pas tout son regret de l'occasion manquée, en 1799, et tout son désir renouvelé d'une élévation gigantesque :

Si je m'étais emparé de Saint-Jean-d'Acre, au lieu d'une bataille en Moravie je gagnais une bataille d'Issus, je me faisais empereur d'Orient et je revenais à Paris, par Constantinople (2)!

En regard d'un tel rêve, combien lui paraissaient médiocres les considérations froides d'équilibre, d'attente raisonnable, de stabilité!

Que l'Autriche lui ménagât une entente avec ces Russes — qu'il se préparait à cribler de mitraille — ; que François et le tsar s'accordassent à lui laisser libre la route menant aux pays de lumière ; et, vainqueur généreux, il n'aurait rien demandé de plus, non rien d'autre, pour prix du triomphe éblouissant, qu'il allait emporter tout à l'heure. Car, ne l'oublions pas, on était sur le point de livrer aux alliés en espérance la grande, la décisive bataille, et de leur tuer beaucoup de monde.

Au quartier général des Russes régnait la plus vive exaltation. Les beaux combats soutenus par Koutouzoff et

(1) Lettre de Talleyrand à Napoléon, 25 décembre 1805.

(2) Illusion magnifique et grandiose, mais toute en paroles ; l'entreprise d'Égypte était fatalement compromise, abstraction faite de Saint-Jean-d'Acre ; et Bonaparte l'avait bien senti, quand il poussait un véritable cri de détresse dans un appel à Paris, avant sa victoire d'Aboukir.

Bagration y avaient éveillé des espoirs immenses. Si les Autrichiens furent battus, et tant de fois, la faute en était à l'impéritie de leurs chefs. Le dédain n'était pas moindre que la haine, en ce camp, pour Bonaparte le Corse. Un petit succès d'avant-garde, l'expectative calculée de Napoléon, qu'on prenait pour de la timidité, l'arrivée en parlementaire de Savary, leur faisaient à tous chanter victoire. « Regardez bien par où se retireront les Français », recommandait à ses soldats Dolgorouki. Le jeune empereur Alexandre, qui trouvait le temps long, à Olmütz, et qui n'avait pas encore eu le spectacle d'un combat, voulut en avoir l'amusement; et, malgré les représentations des Autrichiens, malgré les avis qu'il avait reçus du roi de Prusse, il jeta ses bataillons contre ceux de l'ennemi, — curieux de voir. Et ce fut Austerlitz, le désastre complet pour lui-même et pour François II, le resplendissement glorieux pour Napoléon, et la mort par tas et des blessures affreuses pour une foule de gens, qui n'avaient rien à débattre du leur dans cette terrible bagarre.

La bataille finie, l'un des vaincus s'était rendu sous la tente du victorieux; l'empereur d'Autriche avait demandé une entrevue à Napoléon, qui l'accorda et n'en sortit qu'à moitié satisfait :

Cet homme, disait-il, m'a fait faire une faute; car, j'aurais pu suivre ma victoire et prendre toute l'armée russe et autrichienne; mais enfin quelques larmes de moins seront versées.

Ayant entendu ces paroles, Talleyrand offrit de réparer ce qu'on disait être une faute. Mais, Napoléon s'était mis en tête de ne rien céder à l'Autriche, en Orient et de ne s'entendre sur la question brûlante qu'avec l'allié souhaité aussi puissant dans la défaite, ou peu s'en fallait, que dans la victoire par son

éloignement, par sa situation géographique et ses réserves mystérieuses : l'unique Russie.

Talleyrand avait passé deux longues heures sur le champ de bataille refroidi d'Austerlitz où l'avait conduit, le lendemain, le maréchal Lannes. Il en contempla les maux avec tristesse et fut témoin de l'émotion profonde de Lannes, qui, la veille, avait accompli des prodiges de valeur, et, maintenant, considérait, les yeux en larmes, les corps étendus des victimes et des estropiés de toutes les nations. « Je n'y puis plus tenir, dit-il à Talleyrand, à moins que vous ne vouliez venir avec moi assommer tous ces misérables juifs, qui dépouillent les morts et les vivants. » Un instant, il avait failli se trouver mal, devant ces tableaux de douleur. Le général Lannes, qui disait, tantôt, à Talleyrand que la victoire d'Austerlitz avait taillé les plumes de la diplomatie à coups de sabre, était bien de la famille de ces héros républicains : Marceau, Hoche, Kléber, qui se couvraient de gloire et s'attristaient de leurs lauriers parce qu'ils étaient trempés de sang humain.

Lorsque, le même jour, parvint à l'empereur le premier courrier lui apportant des lettres de Paris, ainsi que le portefeuille mystérieux où le comte de La Valette, directeur général des postes, déposait le secret des lettres particulières décachetées par le cabinet noir (1) et les rapports de toutes les polices françaises, Napoléon désira que Talleyrand lui donnât connaissance, à haute voix, de cette correspondance volumineuse et diverse. Le chef d'État logeait dans une maison appartenant au prince de Kaunitz; et c'est dans la chambre même de

(1) Nul n'a donné, sur le fonctionnement du cabinet noir, de renseignements plus précis, que Napoléon même, dans ses propos de Sainte-Hélène.

ce prince, tapissée des drapeaux qu'on enleva, tout à l'heure, aux troupes de son souverain, qu'avait lieu la lecture. Elle commença par les lettres chiffrées des ambassadeurs étrangers, à Paris, sur lesquelles Talleyrand dut passer vite, parce qu'il n'était rien là qu'on n'en connût d'avance. Ce furent, ensuite, de ces pages de délation, je veux dire de ces rapports de police, qui ne furent jamais indifférents au goût inquisitorial de l'empereur; celui qu'il remarqua davantage émanait de la plume d'une femme (une émule, en pareil zèle, de M<sup>me</sup> de Bouillé), la très écrivante M<sup>me</sup> Genlis. Avec plus d'exactitude que de générosité cette ancienne éducatrice des princes d'Orléans y parlait à découvert de l'esprit de Paris, des tendances d'opposition du faubourg Saint-Germain, des propos offensants tenus dans quelques salons aristocratiques et citait nommément cinq ou six familles, qui jamais, à son sens, ne se rallieraient au gouvernement impérial. Napoléon prêtait à ces détails une attention bien singulière et donnait des signes croissants d'irritation, à mesure que Talleyrand avançait dans sa lecture, jusqu'à ce qu'enfin éclatât son humeur avec une violence inconcevable. Il jurait et tempêtait, tout comme s'il n'eût pas gagné la bataille d'Austerlitz: « *Ah! ils se croient plus forts que moi, disait-il, messieurs du faubourg Saint-Germain; nous verrons! nous verrons!* »

Cette impression passée, et quelques autres après celles-là, il fallut s'occuper des suites à donner aux négociations avec l'Autriche qui commencèrent à Brunn en Moravie, pour finir à Presbourg.

Talleyrand fut appelé au quartier général. Les cerveaux y étaient en fièvre. La prolongation de la guerre était le vœu de tous ces chefs grisés par leurs succès;

il serait assez tôt, jugeaient-ils, d'en suspendre les effets après l'écrasement de l'Autriche. Au risque d'indisposer contre lui les maréchaux et les officiers hautement galonnés, qui entouraient l'empereur, seul Talleyrand soutint le parti de la paix immédiate. Écraser complètement la puissance autrichienne ne serait qu'ouvrir la barrière à des compétitions nouvelles et plus dangereuses. « Quand vous aurez exténué les forces du centre, leur demandait-il, comment empêchez-vous celles des extrémités, les Russes, par exemple, de se ruer sur elles? » Ces avis de prudence et de raison calme ne parvenaient pas à refroidir l'ardeur des professionnels de la guerre. Il fallait épuiser les chances de fortune, qu'offraient des conditions de supériorité si éclatantes. « Ou nous terminerons cette affaire, sur-le-champ, répétaient-ils à l'empereur, ou vous nous verrez bientôt dans l'obligation de commencer une nouvelle campagne. » Le vainqueur d'Austerlitz n'accédait qu'à contre-cœur aux raisons du diplomate, qu'il supposait influencées par une intrigue secrète avec le ministère autrichien : « Ne serait-ce pas le vrai motif, lui faisait-il sentir, de vos exhortations pacifiques? » Le ministre répondait :

Vous vous trompez. C'est à l'intérêt de la France que je veux sacrifier l'intérêt de vos généraux, dont je ne fais aucun cas. Songez que vous vous rabaissez en disant comme eux et que vous valez assez pour n'être pas seulement militaire.

En lui tenant ce langage il avait trouvé le meilleur argument qui pût agir sur son esprit, la flatterie la plus capable de lui sourire, parce qu'en l'exaltant il diminuait ses anciens compagnons d'armes. Talleyrand fut envoyé à Presbourg avec des pouvoirs pour traiter.

Vingt-quatre heures, à peine, après la grande journée,

il quittait Austerlitz. Il était à Brunn, le 13 décembre 1805, pendant que le comte d'Haugwitz, ministre de Frédéric-Guillaume III, signait, sous la pression de l'empereur des Français, un traité déplorable pour son pays et dont l'une des conséquences était de constituer la Prusse, à l'encontre de ses vrais sentiments et de ses véritables intérêts, en état de guerre immédiat avec l'Angleterre. Pour s'entendre avec les plénipotentiaires autrichiens : le général Giulay et le prince Jean Lichtenstein, Talleyrand était plus à l'aise, à Presbourg, que dans le voisinage agité de l'empereur. Les conditions imposées, et pour lesquelles il avait reçu des instructions impératives, étaient dures à la puissance autrichienne. Il n'en pouvait modifier les points fondamentaux ; mais il restait maître de la rédaction ; et il s'appliqua à en adoucir la forme, à en atténuer des clauses, comme celle des contributions, enfin à prévenir des interprétations fallacieuses et arbitraires.

La négociation fut laborieuse. Napoléon avait promis à François II de lui rendre le Tyrol ; puis, il avait regretté sa promesse et sans en informer Talleyrand, il avait maintenu sa résolution de se dégager, dans l'application, des engagements contractés de vive voix. Le diplomate, muni d'instructions incomplètes, avait dû revenir sur ses pas, discuter de nouveau la question de la paix ou de la guerre, réentendre les cris impatients des généraux qui n'avaient pas encore, comme ils la ressentiront, plus tard, jusqu'à l'accablement, la satiété de la gloire, perdre les heures sans rien gagner sur l'intransigeance du conquérant, repartir à Presbourg et terminer enfin des arrangements difficiles, sans contenter l'empereur, qui lui reprochera de n'avoir pas fait acheter assez chèrement à l'ennemi cette paix

dietée sur le tambour, quoiqu'elle ait été la plus humiliante que l'Autriche eût jamais acceptée. « Vous m'avez conclu à Presbourg, lui mandait-il, un traité qui m'a beaucoup gêné ». Au temps de leur brouille, il reviendra souvent sur ce traité, pour accuser le négociateur de lui avoir arraché sa victoire et, en rassurant l'ennemi, en le laissant encore trop puissant, d'avoir rendu nécessaire une seconde campagne d'Autriche. Lui-même Talleyrand ne se faisait pas d'illusion sur ce qu'avaient d'incertain et de fragile les conventions passées, le 25 décembre 1805 et dont le ministre de Prusse à Vienne disait : « Le traité de Presbourg est le germe d'une guerre nouvelle ».

Ce mal était conjurable encore. Soit qu'eût prévalu le plan de Talleyrand d'une alliance avec l'Autriche, basée sur les avantages à recueillir en commun dans la question d'Orient, soit que l'eût emporté le plan de Metternich accordant à l'action française tout l'Occident, mais réservant à l'Autriche, étroitement unie avec la Prusse et la Russie, de veiller à l'intégrité du monde ottoman, et que Napoléon eût accepté ce partage, c'était le calme en Europe pour un long temps. Mais il n'aurait pas cette abnégation définitive, mais l'acheminement progressif vers l'Orient continuerait d'être, au contraire, l'élément secret, le but qu'il s'était prescrit à lui seul, sans prendre l'avis de personne, de toute sa politique d'extension territoriale. Et la guerre à outrance serait la résultante de tous ces contre-choes, jusqu'à l'épuisement et la ruine finale de l'un des deux systèmes en présence.

Talleyrand avait rejoint la cour, convaincu qu'il n'était plus en son pouvoir d'agir ni de réagir. Trois mois après, Napoléon ayant disposé souverainement de



la couronne de Naples et sommé par décret Ferdinand IV, roi des Deux-Sicules, de céder le joyau à Joseph Bonaparte, son frère, il apprenait que cette usurpation nouvelle avait valu à Fouché le titre ducal d'Otrante, à Macdonald celui de Tarente, à Bernadotte la principauté de Ponte-Corvo et à lui-même celle de Bénévent. Il reçut cet accroissement de son blason ducal sans en manifester une émotion de joie, qui pût sembler excessive. Autour de lui s'empressaient les complimenteurs. Il les en remerciait avec sa courtoisie affable, mais en leur intimant le désir qu'ils portassent de préférence leurs félicitations à M<sup>me</sup> de Talleyrand : « les femmes sont toujours bien aise d'être princesses », leur disait-il. D'être prince ne lui messayait point; ses armes de Chalais, déjà transformées par la commission des sceaux, furent surmontées de la couronne appropriée; il en arbora le titre dans ses actes, dans ses dépêches, et, d'ailleurs, ne se mit pas autrement en peine de remplir les formalités dépendantes de cet apanage romain. Sans en méconnaître les antécédents historiques, il jugeait que le nom des Talleyrand-Périgord n'avait rien à leur envier. Lorsqu'il fut à Varsovie, l'année suivante, le baron de Gagern, qui passait des matinées entières en sa société, affectait de lui répéter incessamment l'appellation d'Altesse; il le pria de n'en plus faire usage et de lui dire sans y rien ajouter : M. de Talleyrand. « Altesse, je suis moins, et peut-être je suis plus ».

\*  
\* \*

Les chancelleries étaient toujours en grande activité d'alliances et de contre-alliances, s'engageant et se démentant tour à tour, selon que primaient les mobiles

de l'inquiétude ou de la convoitise, entamant des négociations, les signant et les désavouant, le lendemain, comme venait de le faire Alexandre pour les conventions de son agent d'Oubril, à Paris, le 26 mai 1806. Les politiciens de l'Europe, penchés sur la carte, y opéraient des remaniements théoriques incessants, qu'ils espéraient convertir en des réalités tangibles. Les uns et les autres s'entretenaient dans la méfiance de leurs desseins réciproques, sauf à se retrouver unis contre leur émule prépondérant, contre le souverain accidentel, sorti de la foule, et dont c'était l'étrange plaisir de mettre le monde à l'envers. Alexandre I<sup>er</sup>, qui n'était ni moins ambitieux, ni moins prompt à manquer de parole ou à revenir sur sa signature, pour le meilleur avantage de ses combinaisons, craignait que, cédant aux conseils de Talleyrand, Napoléon n'en vînt à associer l'Autriche à ses projets de conquête. Et celle-ci ne redoutait pas moins que les deux empereurs français et russe ne tombassent d'accord sur le projet d'un démembrement oriental, dont ils seraient les seuls copartageants. « Il va falloir bientôt s'occuper de la ruine de la Turquie, disait-on en Allemagne, et des sûretés que l'Autriche doit prendre dans les Balkans. » « La paix est mon plus ferme désir », protestait de son côté le conquérant. Et, comme preuves de ses pures intentions, étaient consommés l'établissement arbitraire de son frère Joseph à Naples, de Louis en Hollande, l'occupation de Raguse (1) et l'acte de la Confédération du

(1) Dans le traité de Presbourg les plénipotentiaires autrichiens Giulay et Jean de Lichtenstein avaient exprimé le désir que le vainqueur ajoutât Raguse aux provinces maritimes de Venise. « C'était si peu de chose », faisait observer Talleyrand, qui appuyait leurs demandes. Mais Napoléon, qui ne croyait pas que ce fût peu de chose, le prouva en retenant Raguse.

Rhin (1), qui coûta l'existence, malgré les efforts de Talleyrand pour qu'on les épargnât à une foule de petits États conservés par le recez de 1803... Et tout cela s'accomplissait afin de rassurer l'esprit européen!

En France les éblouissements de la gloire militaire ne faisaient pas complètement illusion sur les contreparties de la vie réelle. Des angoisses perçaient sous le manteau de prospérité dont elle semblait couverte. Le crédit s'épuisait. L'argent devenait rare. Le commerce était paralysé. Les paiements de la banque avaient été suspendus (2). Les affaires se traînaient dans le marasme, Paris avait des aspects mornes. Une gêne subite, en plein triomphe, avait donné à prévoir ce qu'il en pourrait coûter, en cas de défaite.

L'hostilité constante de l'Angleterre inattaquable dans son île, grâce aux diversions continentales qu'elle stipendiait, demeurait toujours le point noir. Des pourparlers venaient d'être engagés avec le ministère anglais. Bien que détestant le caractère oppressif du gouvernement de Napoléon, le libéral Charles Fox, principal secrétaire d'État aux Affaires étrangères, avait jugé de « son honneur et de sa dignité » d'avertir Talleyrand, par une lettre datée du 14 octobre 1806, qu'une tentative d'assassinat était projetée contre la personne de l'Empereur. Et le ministre français avait saisi l'occasion avidement d'adresser à Londres, après les remerciements de circonstance, des offres d'entente et des vœux d'apaisement. On se heurta à l'impossibilité des conditions réciproques. Talleyrand n'avait eu que

(1) 12 juillet 1806.

(2) Pour une certaine part, cette dépréciation des effets publics, sur le marché de Paris, avait été provoquée par une manœuvre organisée à Londres.

l'occasion tôt disparue de revenir sur un thème, qui avait toujours fortement occupé son esprit : la nécessité de ramener dans le cercle de la paix cette nationalité, que la mer rendait si forte contre les invasions et qui fomentait par son or et les agissements de sa diplomatie de continuelles prises d'armes sur le continent.

La rendre responsable en face de l'Europe des périls de chaque jour menaçant sa sûreté et son indépendance, puis se donner le beau rôle d'une démarche généreuse en faveur de la paix, au nom du bonheur général des peuples et des principes d'humanité, ce fut le jeu de la politique napoléonienne. L'Angleterre et son roi avaient reçu sans chaleur, avons-nous dit, les ouvertures du chef du gouvernement français, comme on désignait, pour n'avoir pas à le nommer de son titre souverain, l'Empereur. Se faisant l'interprète du système de conduite de Bonaparte et s'attachant à le justifier dans ses grandes lignes, sans croire intimement à ce qu'il disait et écrivait par ordre, Talleyrand avait présenté, le 4 février, devant le Sénat réuni, un rapport très habile, qui produisit un grand effet moral. La politique adverse de Napoléon et des Anglais y était dépeinte sous les couleurs les plus avantageuses au premier de ces belligérants; on y portait, dans le meilleur jour, l'évidente modération de ses vues, l'amour qu'il aurait eû pour la paix, si on la lui avait rendue possible, et l'obligation où le réduisaient ses adversaires de l'imposer, tôt ou tard, par la destruction d'une puissance perturbatrice de la tranquillité générale. Oui, « tout était bien », du côté des aigles. reprenait le conseiller d'État Regnault, enchérissant sur l'exposé du ministre par des développements gonflés d'un optimisme adulateur. A son dire, le souverain et son peuple

n'avaient rien à appréhender de la guerre (1). Tout le mal en jaillirait sur l'ennemi. L'Angleterre en ressentirait les premières blessures. Quant au sort du pays français, que craindre? Aucune ombre ne voilait ses prospérités. Grâce à Dieu, cet heureux peuple n'était plus, comme l'Angleterre, à la merci des factions de parlement et des ivresses de la liberté! Il ne dépendait que des bienfaits de l'Empereur et des grâces célestes :

La France n'a rien à demander au ciel, sinon que le soleil continue à luire, que la pluie continue à tomber sur nos guérets et la terre à rendre les semences fécondes.

On affirmait ces choses avec une tranquille fermeté. Comment les faits allaient-ils donner la réplique aux paroles?

\*  
\* \*

Les blessures d'Austerlitz saignent encore que tout le fruit de la paix de Presbourg va être remis en question. Derechef, les armements de la Prusse et de l'Espagne viendront déranger les combinaisons de l'Empereur, qui se flattait de les tourner uniquement et tranquillement vers l'objet de ses secrètes amours : Constantinople.

Le 12 septembre 1806, il écrira à Talleyrand :

Je n'ai aucun intérêt à troubler la paix du continent. L'Autriche est impuissante. Beaucoup de haines et de révoltes séparent la Prusse et la Russie. Celle-ci fera peut-être des sacrifices pour attaquer la Turquie. L'idée que la Prusse pourra s'engager seule contre moi est si ridicule qu'elle ne mérite pas d'être discutée.

Et, cependant, cette Prusse téméraire s'agite. Com-

(1) *Rapport du comte Regnault de Saint-Jean d'Angély au Tribunal*, janvier 1805.

ment se dégagera-t-il des embarras accessoires et des adversaires de première ou de seconde ligne qui l'empêchent d'étendre son épée sur l'Europe orientale? L'Angleterre se dérobe à l'invitation pacifique, laissant en l'air les propos entamés de lord Yamouth, puis de lord Landerdale, avec M. de Talleyrand. L'imagination conçue d'une entente serrée avec l'artificieux Alexandre n'aura été qu'une brève illusion. Assuré de sa tranquillité sur les bords de la Vistule, grâce au rapprochement de la Prusse et non moins certain de la rupture des Anglais avec la France, le tsar n'avait plus la moindre envie d'abandonner à Napoléon la proie, qui pouvait lui revenir à lui seul tout entière dans les Balkans. La Russie est l'ardente conseillère des résistances espagnoles. Elle est toute prête à lier partie avec la monarchie prussienne. La coalition se reforme.

C'est la guerre continentale, qui recommence (1). La Prusse aura eu l'imprudence de s'y lancer trop tôt. Elle en paiera les frais rudement. Frédéric-Guillaume III s'était mal engagé. Il y perdra la moitié de ses États. En moins de trente jours fut brisé le cercle de la résistance. Tout le pays était sous la main du vainqueur. Talleyrand fut appelé à Berlin, où l'Empereur avait installé son quartier général. Deux envoyés du roi, son aide-de-camp de confiance M. de Zastrow et son ambassadeur à Paris Lucchesini s'y étaient présentés, dans le même moment, avec l'espoir de négocier un armistice, que les empêcha d'obtenir un nouveau désastre infligé aux armes prussiennes : la capitulation de Magdebourg.

Tandis que Napoléon en laissait voir toute sa satis-

(1) Cf. *le Manuel de politique étrangère*, de M. Émile Bourgeois, p. 275.

faction à Talleyrand, le courrier lui apporta une autre nouvelle moins heureuse et celle-ci d'un caractère intime. Le « petit Napoléon » auquel on l'avait vu prodiguer tant de marques de tendresse et sur la tête duquel il disait avoir placé de l'avenir, ce neveu, qu'il désignait presque comme son fils, était mort en Hollande. On avait pris des ménagements pour lui en donner connaissance. Tant de précautions n'auraient pas été nécessaires. Le calme de sa physionomie n'en fut pas un instant, dérangé. Comme on était instruit du deuil qui frappait les siens, comme on le savait prêt à paraître en public, Talleyrand pensa de l'avertir qu'on l'observerait et qu'il eût à composer son visage :

— Vous oubliez qu'il est arrivé un malheur dans votre famille et que vous devez avoir l'air un peu triste.

— *Je ne m'amuse pas*, répondit-il, à songer aux morts.

Et, cependant, tout à l'heure, à Paris, en grande cérémonie, un haut panégyriste officiel (1) saura trouver les pleurs littéraires, qui conviennent à la situation et avec les accents d'une muse éplorée, dépeindre la douleur d'un héros oubliant l'éclat de ses victoires pour accorder des larmes, de nobles larmes, à la mort d'un enfant. Il y songeait bien, en vérité. N'avait-il pas assez d'autres soucis en tête : la défection de l'Espagne, les suites à prévoir du blocus continental, qu'il a décrété de Berlin contre l'Angleterre et la campagne à finir, durement ! « Quel singulier spectacle, remarquait Talleyrand, que de voir Napoléon sortir du cabinet du grand Frédéric, où il venait d'écrire un bulletin pour son armée, passer dans la salle à manger pour faire diner avec lui Mollendorf, qui était prisonnier, et

(1) Fontanes.

Müller, qui était l'historiographe de la monarchie prussienne, offrir à l'un et à l'autre leurs appointements, qu'ils acceptèrent, puis monter en voiture et partir pour Posen! »

L'habitude de l'Empereur était de faire voyager Talleyrand à la suite de toutes ses campagnes, pour l'avoir prêt à contre-signer en diplomate les résultats obtenus par la force des armes. Trop de fois, à son gré, le ministre se vit-il obligé à voyager en chaise de poste militaire, au milieu des champs de bataille fétides couverts de morts : et les fatigues, les émotions qu'il en éprouvait (1) ne faisaient qu'augmenter son désir de ramener enfin la paix entre les rois. Il se porta sur la trace rapide de Napoléon en Pologne. Il fut témoin des transports enthousiastes qui l'y reçurent en libérateur, à Posen, à Varsovie. Il était à Posen, quand l'Empereur traita avec l'électeur de Saxe, qui accédait à la Ligue du Rhin et, le 11 décembre 1806, revêtit le titre de roi. Il avait eu l'occasion d'y noter un détail frappant sur le peu de considération, que l'habitude de la guerre donne à ceux qui la pratiquent, du bien d'autrui. L'empereur tenait en main la liste des tableaux de la galerie de Dresde et tout bonnement Denon l'engageait à moissonner, à son aise, dans cette collection de chefs-d'œuvre. Il la lisait, au moment où Talleyrand entra dans son cabinet, et il la lui montra, en lui demandant son avis :

« Si Votre Majesté, répondit le ministre, fait enlever quelques-uns des tableaux de Dresde, elle fera plus que le roi de Saxe ne s'est jamais permis de faire; car, il ne se croit pas le pouvoir d'en placer aucun dans son palais. Il respecte la galerie comme une propriété nationale.

(1) V. la correspondance de Talleyrand et d'Hauterive.



» — Oui, reprit l'empereur, c'est un excellent homme, il ne faut pas lui faire de la peine. Je vais donner l'ordre de ne toucher à rien. *Nous verrons plus tard.* »

Talleyrand dut rester à Varsovie, où tenait résidence une espèce de corps diplomatique très empressé à lui rendre des devoirs. Chaque jour, il se voyait fort entouré de ministres allemands dont les maîtres, comme il avait lieu de s'en étonner, avaient le courage, dans ces temps de destruction, de songer à des agrandissements. Le gouvernement viennois y avait envoyé le baron de Vincent, spécialement chargé de veiller à ce qu'on ne troublât point l'ordre dans les possessions autrefois polonaises et qui relevaient de la puissance autrichienne, depuis le dernier partage. Toujours complaisant à l'Autriche, Talleyrand n'épargna rien pour lui en faciliter la tâche. Les circonstances y aidaient, Napoléon l'ayant autorisé par ses instructions du 8 décembre 1806 à pressentir l'Autriche d'un accommodement possible sur la base des dépouilles ottomanes.

Bien diverses étaient, à Varsovie, les occupations du prince de Bénévent; et il lui en était advenu, de surcroît, qu'il ne s'était guère attendu à remplir. Napoléon lui avait confié, en son absence, l'administration intérieure de la cité, dont s'acquittait tout de travers un gouverneur sans capacité. L'illustre diplomate se plut à en détailler le souvenir dans ce passage de ses *Mémoires* :

Je faisais habiller des troupes, j'en faisais partir; j'achetais des vivres, je visitais les hôpitaux, j'assistais au pansement des blessés, je distribuais des gratifications et je devais même aller jusqu'à indiquer au gouverneur ce qu'il fallait mettre dans ses ordres du jour.

De grandes dames polonaises, telles que la comtesse Vincent Tyszkiewicz, sœur du prince Poniatowski s'at-

tachaient à lui rendre moins lourdes des besognes si contraires à ses habitudes, par une assistance pleine de délicatesse et en lui prodiguant des secours de toute sorte. Il en avait contracté des sentiments de gratitude et d'attachement, qui devaient se tourner en regrets, au moment où il lui faudrait donner l'adieu aux belles habitantes de Varsovie.

Pendant plusieurs semaines, après le retour d'une première expédition arrêtée par le mauvais état des chemins, Napoléon eut à contenir son impatience de rejeter les Russes, ces nouveaux Européens, ces barbares, comme il les appelait, dans leurs anciennes limites. Les boues de Pulstuck avaient entravé son ardeur. Ne pouvant se battre, il déclara qu'on devait s'amuser. Ainsi, pendant que des bataillons entiers s'enfonçaient dans les marais boueux de la Pologne, avait-il donné des ordres pour que la cour, restée avec l'Impératrice à Mayence, n'oubliât point de réveiller les musiques de fête. C'est même en cette occasion que Talleyrand, voyant des fronts soucieux, des yeux noirs ou bleus voilés de tristesse, répétait comme un mot d'ordre : « Mesdames, l'Empereur ne badine pas, il veut qu'on s'amuse! ».

A Varsovie, avant que les hécatombes d'Eylau et de Friedland fissent de cruels ravages dans l'essaim brillant des officiers, aussi aveuglément que dans les rangs confus des soldats, paradaient (et avec quel succès!), auprès des jolies Polonaises, les uniformes brodés, les galons d'or et d'argent. De prime abord, on eut quelque embarras, dans la haute société varsovienne, à organiser des fêtes, ceux qu'on appelait les libérateurs occupant à peu près toutes les maisons, où il était possible de recevoir. Après maints échanges de projets, il fut

convenu que la première soirée aurait lieu chez M. de Talleyrand, grand chambellan et ministre des Affaires étrangères. La précaution avait été prise d'annoncer qu'il n'y aurait pas plus de cinquante invitations féminines, à dessein de limiter l'excès des demandes. Il s'en fallut de beaucoup qu'on se maintint dans les bornes prévues, tant on fit jouer d'intrigues, de recommandations particulières, de grands et de petits moyens, pour ne pas manquer d'en être. Le maître de ces lieux portait un des noms les plus illustres de l'Europe. L'Empereur et les princes seraient là. Comment n'eussent pas été en ébullition toutes les curiosités et tous les amours-propres ?

Le bal fut magnifique et des plus singuliers qu'on pût concevoir par la qualité des personnages, par les circonstances dont il était environné, par les incidents auxquels il donna lieu. Murat s'y montra en son grand costume, théâtral à souhait, et « tel qu'il convenait à un *prince de son sang* » ; car, avec la fièvre qu'il avait d'être roi, oubliant l'auberge natale, il était parvenu à se figurer qu'il émanait d'une race *princièrè*. On remarqua qu'il parla haut, avec affectation, et plusieurs fois, de Jean Sobieski — le roi soldat — dont il espérait, par une dernière conformité de fortune, ramasser la couronne (1). L'empereur avait dansé une contredanse, qui servit de prétexte à sa liaison avec M<sup>me</sup> Walewska (2).

« — Comment trouvez-vous que je danse ? demanda-t-il

(1) Dès cette époque, la famille de Bonaparte commença à convoiter le trône de Pologne. Son frère Jérôme avait quelque espérance d'y monter. Murat, dont la valeur s'était montrée très brillante pendant cette campagne, entrevoyait des chances pour qu'il en gravit les marches.

(2) Le rendez-vous eut lieu, pas plus tard que le lendemain soir.

en riant à la spirituelle comtesse Potocka Wonsowicz ; je pense que vous vous êtes moquée de moi.

» — En vérité, sire, lui répondit-elle finement, pour un grand homme, vous dansez parfaitement. »

Elle mettait à dire cela toute l'indulgence de son admiration ; il était connu que Napoléon dansait peu et gauchement. Cette grande dame eut une impression moins flatteuse à l'égard de Talleyrand. On lui avait affirmé que personne n'était à la fois plus habile et d'un plus fin esprit. Il lui parut blasé et ennuyé de toutes choses ; et, son premier sentiment ayant été défavorable, elle s'y était tenue pour charger tout le portrait, le disant avide de fortune, jaloux de la faveur d'un maître qu'il détestait, sans caractère et sans principes, en un mot malsain d'âme comme de figure. A la vérité, il se pouvait qu'il fût triste, ce soir-là, et qu'à l'envers du plaisir d'une heure il envisageât les maux que réservait le lendemain, pour des victoires cruellement achetées.

Deux autres bals succédèrent à celui de Talleyrand : l'un chez le prince Borghèse, l'autre chez le prince Murat. Outre ces réunions dansantes, il y avait cercle : au château, une fois par semaine ; on s'y distrayait à entendre de fort belle musique conduite par le fameux compositeur Paër, que l'Empereur avait emmené, lui et son orchestre, à sa suite ; puis, on finissait la soirée à la table de whist.

Les pluies continuaient de rendre les chemins impraticables. On ne parlait presque plus de la guerre. Certains affirmaient que l'Empereur ne reprendrait pas les hostilités avant le printemps. Bien des dames polonaises, qui voulaient beaucoup de bien aux Français, en 1807, s'en réjouissaient au fond de leur cœur.

Subitement, le 5 février, par un matin glacé, Napoléon partit; et l'armée reçut l'ordre de se mettre en mouvement. Il se portait au secours de Bernadotte, assailli à Mohrungen par tout le corps d'armée de Bennigsen. Les troupes eurent beaucoup à souffrir. Aux débuts de la première expédition, dans les terrains détremés de la Pologne, elles avaient failli manquer totalement de subsistances, à cause des boues qui empêchèrent les arrivages. C'étaient, maintenant, les rigueurs extrêmes du froid et, à travers les immenses espaces, dans les plaines marécageuses, les efforts d'une lutte acharnée, meurtrière. Napoléon ne s'était pas attendu à ces résistances farouches, quand il annonça de prime abord, que son intention était de marcher sur Grodno et que, les obstacles étant faibles, il aurait, en peu de temps, détruit ce qu'il qualifiait : les débris de l'armée russe. Ces débris, il les eut en sa présence, à Eylau, le 8 février, n'ayant avec lui que Soult, Augereau, Murat et la garde. La bataille s'engaga, et ce fut une des plus exécrables boucheries qui eussent ensanglanté l'histoire des guerres. L'effet produit en Europe fut pénible. A Paris, les fonds baissèrent; et les Russes, transformant en victoire leur sombre résistance chantèrent sur toutes ces tombes ouvertes des *Te Deum*. Afin de constater sa victoire et de raffermir l'opinion de ses peuples, Napoléon resta une semaine dans Eylau, employant le temps à des négociations restées vaines avec le roi de Prusse et les généraux d'Alexandre. Il avait chargé Talleyrand d'écrire au ministre des Affaires étrangères prussien de Zastrow — dont on avait repoussé les démarches, récemment — pour lui proposer la paix et l'alliance.

Lorsque étaient parvenus à Talleyrand les détails de cet affreux carnage d'Eylau, de tristes réflexions s'é-

taient formées dans son esprit sur le malheureux sort des peuples. Puis, il en était venu à des considérations plus précises, songeant au peu de solidité d'un établissement politique, dont l'unique base était la vie d'un homme sans cesse exposée au hasard des batailles. « Qu'aurions-nous fait, s'il eût été tué? Que ferions-nous, si cette aventure arrivait, au premier jour? » demandait-il au duc de Dalberg, son ami, son confident. Et, pour donner lui-même réponse à sa question, il indiquait un successeur possible, Joseph, le frère aîné; il ajoutait le conseil qu'on aurait à rassurer l'Europe, aussitôt, en lui annonçant que la France rentrerait, de suite et sans nulle restriction, dans sa frontière du Rhin. On peut réellement dater de ce jour, avec le chancelier Pasquier, l'évolution des idées de Talleyrand et sa disposition à se ménager un refuge dans la tempête, qu'il sentait inévitable, — même, quand eut éclaté le triomphe de Friedland, qui brisa d'un coup la coalition, même après Tilsitt, qui fit naître de si larges espérances. Soit qu'il dût offrir de lui-même sa démission, soit qu'on jugeât bon de se priver de ses services diplomatiques, il s'était rendu compte qu'il n'aurait plus à conserver longtemps un ministère, où des événements tels que ceux d'Espagne devaient rendre tout à fait impossible la fusion de ses idées de pondération et de mesure, avec les volontés oppressives du dominateur de l'Europe.

La résolution de Napoléon avait été prise, au lendemain d'une proclamation imprudente du prince de la Paix, le malavisé Godoï qui, au moment où il la lançait de son palais de Madrid et parlait de voler au secours de la Prusse, n'avait pas prévu le coup de foudre d'Iéna. De ce jour, l'Empereur avait juré, Tal-

leyrand étant en sa présence, qu'il détruirait, à tout prix, la branche espagnole de Bourbon. Et le ministre, qui n'en avait pas perdu l'impression, s'était promis de son côté, qu'il ne continuerait pas à le servir, en ses œuvres de vexation et de violence. Par provision, il avait essayé de l'en dissuader ou d'en restreindre le champ de conquête :

« On ne connaissait pas assez l'Espagne, objectait-il, ce n'était pas la meilleure façon de s'en instruire que de prendre contact avec elle en la violentant. L'Espagne, déclarait-il dans le conseil, est pour la France une grande ferme, on en paye bien le revenu et les redevances, mais le terrain n'en est pas connu et l'on s'exposera à tout perdre en cherchant à le faire valoir soi-même. »

Il y perdit, lui, ses raisons. Il n'était plus en état de grâce auprès du demi-dieu. Les adoucissements et les atténuations apportées par Talleyrand aux conditions excessives du traité de Presbourg lui étaient restées sur le cœur. On se méfiait de ses corrections de la dernière heure, de ses arrangements ultimes sur le papier. Napoléon l'écarta des stipulations de Tilsitt.

Craignant que son ministre ne se fit pas l'instrument assez docile des mesures de rigueur, qu'il voulait exercer contre la Prusse écrasée, anéantie, il ne s'en était pas rapporté à lui pour débattre les conditions de la paix et de l'évacuation des territoires occupés par les troupes françaises; et sa défiance en cela ne l'avait pas trompé, Talleyrand n'ayant jamais eu la pensée, — sous le Directoire (1), sous le Consulat ni sous l'Empire —,

(1) Le 17 février, an VI (6 janvier 1798), il écrivait à Treillard, ministre plénipotentiaire de la République française, au congrès de Radstadt :

« Nous sommes jaloux que la Prusse ait de meilleures preuves de notre

que la Prusse dût être sacrifiée politiquement. Il avait réprouvé, en 1806, condamné en 1807, la dureté avec laquelle on la traita parce qu'il avait bien prévu que ce serait enfoncer dans l'âme de ce peuple les germes d'un ressentiment implacable. Napoléon préféra charger de ses volontés le maréchal Berthier, qu'il voyait mieux à sa place sur ce terrain de guerre et de représailles. Talleyrand n'eut, au contrat, qu'un rôle de pure formalité : la signature avec les plénipotentiaires prussiens, le général Kalkreuth et le comte de Goltz du traité contenant les cessions territoriales de la maison de Brandebourg (c'est-à-dire tout ce qu'elle possédait entre l'Elbe et le Rhin), telles que les avaient arrêtées, en tête à tête, Napoléon et Alexandre. Car, le vainqueur de Friedland, on ne l'ignore pas, avait tenu Frédéric-Guillaume hors des négociations directes; et, par un trait de suprême dédain, il prétendit n'avoir consenti à l'existence de cet État que par considération personnelle pour l'empereur de Russie!

Également le gros de la besogne était rempli, quand le prince de Bénévent eut à échanger avec le prince Kourakin le texte du traité franco-russe, qui eut pour résultantes : d'abord de rétablir la paix entre l'empereur des Français et le tsar, puis de faire d'Alexandre, par une étrange conversion, l'ennemi de ses alliés de la veille et l'ami de son grand adversaire Napoléon. Le sang des victimes d'Eylau avait cimenté cette union. La Russie s'engageait à déclarer la guerre à l'Angleterre, le 1<sup>er</sup> décembre suivant. En retour de ces bons procédés, la France, c'est-à-dire son chef, promettait sa médiation,

sincérité, et pour que la sienne y réponde elle verra bientôt que, loin d'avoir jamais eu l'intention de la sacrifier, nous conservons l'habitude de la regarder comme une alliée naturelle de la République. »



éventuellement son concours armé contre la Turquie, — l'alliée traditionnelle de sa diplomatie. Que dis-je ! On avait à peu près déterminé déjà, sous formes d'articles secrets, le plan de partage de l'empire ottoman (1)

L'entrevue de Tilsitt n'avait pas été seulement l'épilogue sensationnel d'une guerre de vingt mois, et quelle guerre ! se dénouant dans un long espoir de pacification, mais le point de contact magnétique d'une soudaine chaleur d'amitié entre les deux autocrates. Alexandre, avec sa nature prompte et mobile, facile à se prendre comme elle l'était à se déprendre, quand les sourdes incitations de la défiance y avaient remplacé les élans de l'enthousiasme, Alexandre, tout à son rêve de grandeurs partagées, s'était fait à cette idée qu'il ne pourrait plus se détacher jamais de ses sentiments de gratitude et d'admiration pour les qualités incomparables du plus glorieux des enfants des hommes. Et Napoléon, qui n'avait pas appris à connaître les détours des âmes slaves, savait un gré infini au jeune empereur de comprendre les larges desseins qu'enfantait son génie et de manifester le désir de s'y associer sans inquiétude, sinon sans impatience. Les intérêts de leurs peuples, aimeraient-ils à se redire, pouvaient et devaient se concilier ; leur éloignement même était un présage de leur union. Pour resserrer une alliance, que faut-il le plus souvent ? Un ennemi commun. Et cet ennemi quel pouvait-il être, sinon l'Angleterre, l'agresseur opiniâtre de la France, l'associée ingrate de la Russie. Ensemble, ils caressaient la réalisation de projets magnifiques. Ils se voyaient disposant, à leur volonté, d'un empire imaginaire s'an-

(1) Napoléon avait tiré prétexte de la révolte des janissaires et du renversement de Sélim III pour sacrifier la Turquie, à Tilsitt, après l'avoir lancée, naguère, contre la Russie.

nexant à leurs immenses domaines. L'idée d'une expédition vers l'Inde, sortie tout armée du cerveau de Napoléon, avait encore élargi ces perspectives. La prépondérance anglaise serait anéantie dans le Levant. L'Hindoustan et ses richesses seraient arrachés à son étreinte. La part de la Russie ne serait ni la moins belle, ni la moins ample, et le tsar en avait eu la notion claire. Alors que la France et une partie considérable de ses forces allaient s'épuiser dans la stérile guerre d'Espagne, quels horizons se profilaient devant lui, sur le Danube, en Orient! Il pensait déjà fouler glorieusement les traces de Sialostof, de Pierre le Grand, de Catherine II. Et son enthousiasme se ravivait et sa fervente admiration croissait pour le grand homme, qui lui réserverait une telle place, à côté de lui, dans l'histoire de son temps. Ils s'entre-félicitaient. Ils échangeaient les cordons de leurs ordres. Ils se charmaient l'un l'autre. « Je hais les Anglais autant que vous », protestait Alexandre. Et Napoléon répondait : « La France et la Russie, une fois d'accord, pourront maîtriser le monde. » Le plus illusionné des deux souverains n'était pas Alexandre.

Talleyrand fut le témoin des accolades de Tilsitt, de l'état d'abaissement où fut réduit le roi de Prusse, des humiliations infligées à la belle et patriote reine Louise et de l'inutilité des démarches auxquelles on l'avait poussée, presque contrainte. La veille du jour où fut consommé le démembrement de son pays, elle avait dû sécher ses larmes et se rendre en carrosse de gala, parée en diadème, séduisante en sa toilette de crêpe vapoureux, au diner où l'avait priée Napoléon avec l'empereur de Russie. C'est à cette réunion de Tilsitt que Napoléon, ayant auprès de lui son ministre des

Relations extérieures vit, pour la première fois, Amélie-Louise-Wilhelmine, celle qu'on appelait l'enchanteresse et qu'il avait surnommée, railleur, la moderne Bradamante :

« — Voilà, dit-il à l'un de ses généraux, une superbe femme (1). »

Et l'homme de guerre, passé courtisan, de répondre sur-le-champ :

« — Ce sera, tout à l'heure, près de vous assise, une rose près d'une touffe de lauriers. »

Le vainqueur, qu'elle espérait adoucir, mais qui ne voulait voir en elle que la jolie femme sans y associer l'idée de la reine, se montrait empressé dans ses compliments. Il composa de sa main un bouquet de roses et le lui offrit :

« — Nous nous connaissons bien peu, soupira-t-elle, les joues colorées du fard de la pudeur. »

Napoléon insista :

« — Acceptez, acceptez, madame, c'est un doux pré-sage de l'amitié que je vous voue. »

La princesse pâle et tremblante reçoit les fleurs; pensant d'abord au salut de son pays et à la sauvegarde des siens, elle s'enhardit, à mesure, sur de si belles offres; enfin elle se hasarde à demander qu'on leur rende la place de Magdebourg.

« Magdebourg!... Magdebourg!... reprit Bonaparte, comme un homme qui se dérobe à la séduction, vous n'y songez pas, vous n'y songez pas, madame. »

Et il la quitta sans pousser plus loin ses avantages,

(1) « La reine de Prusse est réellement charmante, écrivait Napoléon à Joséphine; mais n'en sois point jalouse, je suis une toile cirée sur laquelle tout cela ne fait que glisser. Il m'en coûterait trop cher pour faire le galand. » (*Lettre de Napoléon à Joséphine*, 8 juillet 1807.)

laissant à Talleyrand le soin de la consoler. Ce fut une commission dont il s'acquitta en conscience. Il l'avait vue « désespérée, abandonnée par l'allié dont elle avait tant attendu, traitée en poupée de cour par l'ennemi qui se jouait de ses supplications », et, pour elle s'était ému ce qu'il y avait en lui de sentiment. Il n'en avait pas retenu l'impression devant l'Empereur, lui répétant une belle et digne réponse qu'avait faite la reine de Prusse (1), et assez de fois pour qu'on lui répondit avec humeur :

« — Je ne sais pas ce que vous trouvez de si beau à ce mot de la reine; vous feriez tout aussi bien de parler d'autre chose. »

Napoléon et Alexandre se séparèrent. Les adieux avaient été touchants et les dernières effusions très chaudes entre ces deux hommes, qui deviendront de mortels ennemis et qui déjà se demandent comment ils arriveront à se tromper l'un l'autre. Encore enivré du déploiement de sa puissance à Tilsitt, Napoléon ne doutait point qu'il n'eût fait sa dupe du jeune et impressionnable empereur de Russie, qui, pourtant, n'avait pas l'âme si simple et qui devait, au contraire, avoir le dernier mot dans l'inévitable rencontre de leurs ambitions rivales. Fort content de l'issue des négociations, qui lui avait rendu profitable la défaite autant que la victoire, croyant, au reste, avoir donné de

(1) Napoléon lui avait posé brusquement cette question peu généreuse :

« — Comment avez-vous osé faire la guerre avec d'aussi faibles moyens que ceux que vous aviez ? »

Elle répondit :

« — Sire, je dois le dire à Votre Majesté, la gloire de Frédéric nous avait égarés sur notre propre puissance. »

Ce mot de gloire si heureusement placé, et à Tilsitt, dans le salon de l'empereur Napoléon, parut superbe à Talleyrand.

son amitié pour le roi de Prusse une preuve suffisante en lui conservant la possession nominale de son royaume, Alexandre était parti, comme dans un sillage de lumière, sans se préoccuper davantage du sort de son allié malheureux.

Talleyrand avait jugé ce départ du tsar un peu précipité, avant d'avoir pris la précaution de s'assurer si les conventions verbales passées avec Napoléon seraient exactement remplies, et si Frédéric-Guillaume n'aurait pas à racheter par de nouveaux sacrifices les lambeaux de territoires qu'on lui avait abandonnés. Lui-même, qui avait entendu d'étranges paroles pendant la suite des conférences, était resté sous une impression de pitié profonde à l'égard de la reine de Prusse, — pour ses malheurs et sa patriotique dignité. Fut-il, alors, sous le charme de la beauté ou cédait-il seulement à l'intérêt qu'inspirent les grandes infortunes ? Il s'était montré d'une prévoyance toujours attentive et délicate pour celle qui, bien vainement, avait entrepris le voyage de Berlin à Tilsitt. Il garda précieusement en sa mémoire les paroles qu'elle avait prononcées en le quittant, prête à monter en voiture, et dont la douceur d'expression l'avait ému jusqu'aux larmes, lui si froid, d'habitude :

« Monsieur le prince de Bénévent, il n'y a que deux personnes qui regrettent que je sois venue ici : c'est moi et vous.

» — Vous n'êtes pas fâché, n'est-ce pas, que j'emporte cette opinion ? »

\*  
\* \*

Tilsitt était le point culminant de la grandeur impériale. Saurait-on s'arrêter après Tilsitt mieux qu'on ne l'avait fait après le traité d'Amiens ? La question ne se

posait même pas, tant la domination de l'empire français sur le continent semblait décidément acquise et hors d'atteinte.

Le traité signé et ratifié, on avait pris le chemin du retour en France. Talleyrand s'arrêta plusieurs jours à Dresde. Les habitudes nobles et tranquilles de la cour de Saxe, les vertus publiques et privées du roi Frédéric-Auguste I<sup>er</sup>, la bienveillance et la sincérité dont le témoignage se présentait, partout, sous ses yeux, lui laissèrent de ce séjour à Dresde un touchant souvenir.

En arrivant à Paris, après les agitations et les déboires par lesquels il était passé, depuis une année entière, allait-il reprendre auprès de l'Empereur l'exercice de ses fonctions sans autorité? Ministre des conquêtes par la force des choses, quoiqu'il eût toujours été, dans le fond de son âme, l'homme des anciennes limites, on l'avait forcé de marcher beaucoup plus vite qu'il ne l'aurait souhaité. Ses retraites, ses retranchements habiles, ses oppositions motivées, ses résistances d'un moment n'arrêtèrent pas les élans d'une course désordonnée. Il avait beau rester en principe, un modérateur, un pacifique, il devait, en sa qualité ministérielle, parapher des actes qu'il ne considérait ni comme justes, ni comme durables. Donna-t-il vraiment sa démission? Ou n'y fut-il pas indirectement poussé par l'effet des nouvelles résolutions de l'Empereur, à son égard, l'élevant en dignité et l'écartant des affaires, tout à la fois, pour mettre en sa place quelqu'un comme M. de Champagny, de caractère plus faible et d'âme plus soumise? La vérité complète, — qu'il n'a pas dite en ses *Mémoires*, — est qu'il fut amené à se retirer du ministère à la suite de sa nomination de vice-grand-électeur, qui lui conférait en même temps les fonctions

d'archi chancelier d'État. Il lui fallut abandonner le portefeuille des Relations extérieures, avant qu'il eût eu le temps d'en annoncer l'intention à personne, mais en des conditions qui laissaient peu de place à des regrets.

Dès que l'empereur fut rentré dans sa capitale, au bout de dix mois d'absence et ayant, derrière lui, la moitié de l'Allemagne occupée par ses soldats, tandis que résonnaient encore, sous les voûtes de Notre-Dame, les derniers échos des *Te Deum* triomphants, il lui avait plu de répandre autour de lui d'exceptionnelles faveurs. Or, Talleyrand avait exercé, pendant la dernière campagne, un rôle considérable par ses services diplomatiques et par l'importance de son action administrative, à Varsovie, lorsqu'il y fut, en des éventualités critiques, dont nous avons gardé le souvenir, chargé d'assurer la subsistance des troupes françaises. Et pour ces raisons et pour l'enchaîner davantage aux intérêts de son trône, il lui avait décerné ce titre de vice-grand-électeur (1), qui lui valait de prendre le pas sur les ministres et de se placer dans la hiérarchie des dignités impériales, tout au premier rang, avec l'archichancelier et l'architrésorier. Titres pompeux autant qu'artificiels!

La divergence des idées quotidiennement en présence du chef de l'État et du prince, concernant l'orientation de la politique extérieure, avait influé de beaucoup sur les motifs de ce virement, qui était, en quelque sorte, une manière de disgrâce avec augmentation d'honneurs. En réalité, Bonaparte n'avait pas été fâché

(1) Le titre de grand-électeur reposait toujours sur la tête de Joseph, devenu roi de Naples, en attendant qu'on l'envoyât occuper le trône branlant de Madrid et celui d'archichancelier demeurait, en principe, au prince Eugène, vice-roi d'Italie.

de saisir l'occasion, de la faire naître, voulons-nous dire, pour écarter du cercle de l'activité directe un personnage qui attirait les yeux de l'Europe, jusqu'à incommoder les siens. Il n'avait pu se défendre d'en laisser échapper la secrète impression, un jour qu'il avouait n'être pas revenu de Tilsitt sans un peu d'humeur contre la prépondérance de son ministre et l'opinion exagérément flatteuse des puissances étrangères.

De par la volonté de l'empereur, Champagny, un homme d'esprit dans un cercle très circonscrit, selon le mot de M<sup>me</sup> de Rémusat, était donc passé, du ministère de l'Intérieur à celui des Affaires étrangères. Avant de lui céder la place, le prince de Bénévent dut opérer la petite cérémonie de la transmission des pouvoirs, en lui présentant le personnel, qui allait être dorénavant sous ses ordres : « Monsieur, lui dit-il, du ton le plus sérieux, voici bien des gens recommandables dont vous serez content. Vous les trouverez fidèles, habiles, exacts, mais, grâce à mes soins, nullement zélés ». Cet éloge inattendu appela sur les traits de M. de Champagny une expression de surprise : « Oui, monsieur, continua-t-il. Hors quelques petits expéditionnaires qui font, je pense, leurs enveloppes avec un peu de précipitation, tous ici ont le plus grand calme et sont déshabitués de l'empressement. Quand vous aurez eu à traiter, un peu de temps, des intérêts de l'Europe avec l'Empereur, vous verrez combien il est important de ne se point hâter de sceller et d'expédier trop vite ses volontés ».

Il l'avait dit souvent : en matière de diplomatie, c'était avec Bonaparte d'abord et surtout qu'il fallait négocier. Avant d'entamer des négociations, au dehors, besoin était de ralentir ses impulsions soudaines, ou d'en atténuer les effets précipités. Avec le pâle succes-



seur qui lui a été donné, toutes discussions seront closes dans le cabinet des Affaires étrangères. Plus de contradictions respectueuses, plus d'avis qui soit autre, plus d'opinion qui ne soit pas le reflet exact d'une parole souveraine. Désormais, que ce soit avec Champagny, duc de Cadore, ou avec Maret, duc de Bassano, Napoléon pourra bouleverser, tout à son aise, la carte de l'Europe. Il y aura toujours, sous la main de Maret, un courrier prêt à partir, portant en diligence à chaque souverain les accents encore chauds de la colère ou des menaces de Bonaparte.

Talleyrand, qui, par-dessus tout, avait l'ambition des affaires actives, espérait intérieurement qu'on voudrait encore recourir à ses lumières, qu'on ne le laisserait pas longtemps végéter dans l'imprécision brillante d'un titre pompeux et vide. Cependant, Napoléon ne paraissait pas en témoigner l'intention prochaine; il se suffisait à lui-même, pour ses relations avec le reste de l'Europe, ayant le ministre Champagny comme secrétaire de ses volontés. Il avait pris l'habitude de se passer d'une aide, qui se croyait nécessaire; la déception en fut amère pour Talleyrand, quoiqu'il n'en ait pas exprimé la plainte et qu'il ait seulement accusé les fautes commises sans sa participation.

\*  
\* \*

Certes, les compensations offertes étaient larges. Sans y encourir de responsabilités ni en recevoir beaucoup de fatigues, par ses charges réunies de vice-grand-électeur et de grand-chambellan, par les avantages matériels qu'ajoutaient à celles-là sa principauté de Bénévent et le grand-cordon de la Légion d'honneur, il cumulait, à l'année, cinq cent mille francs d'appointe-

ments, sans compter sa fortune personnelle, qu'on évaluait à trois cent mille francs de rente, sans compter d'autres dotations advenues, ensuite, et les présents considérables que lui avaient acquis, sous le manteau, ses différents traités, enfin les fonds secrets de sa diplomatie.

A sa sortie du ministère, Talleyrand était rentré dans sa maison de la rue d'Anjou-Saint-Honoré. Son intention n'était point de s'y renfermer comme dans une sorte de retraite philosophique, qui laissât supposer de la tristesse ou des regrets. N'ayant rien abandonné, à la cour, de ses titres de prince d'Empire et de grand-chambellan, il retrouvait, en son logis, toutes les douceurs que procurent l'abondance et le luxe. Il y tenait table ouverte et bonne table; on était sûr d'y savourer de ces succulences, qui tiennent, en toute bonne maison, le haut du couvert. Son plaisir était d'exercer une hospitalité délicate envers les étrangers de distinction ou d'y donner des soirées d'un caractère nouveau, dont les intermèdes, chantés ou déclamés par des artistes supérieurs, rehaussaient étrangement l'intérêt. Étaient-ce des réceptions d'apparat, on les citait comme la perfection même de l'élégance aristocratique. La maison étant devenue trop étroite pour tant de personnes, qui aspiraient à y être reçues, le prince de Bénévent acheta l'hôtel Monaco, rue de Varennes, pour s'y comporter plus au large.

Il y avait des hauts et des bas relatifs, dans cette opulence, que dérangeaient parfois des écarts violents de chiffres, à la Bourse. La spéculation passionna toujours Talleyrand. Des crises déconcertèrent plusieurs de ses prévisions les mieux réfléchies, comme il en fut, lors de la paix d'Amiens, lorsque ayant acheté pour

plusieurs millions de consolidés, dans la pensée que les fonds monteraient, le contraire était arrivé, par une cause dont il ne s'était pas douté, ni presque personne : la défaveur qui accueillit ce traité dans l'opinion anglaise. Deux millions de sa fortune y passèrent. Il menait l'existence fastueusement à l'hôtel Monaco, quand un accident financier du même ordre vint déranger son budget : la faillite d'une maison de banque étayée sur ses capitaux. Ce n'était pas un effet de ruine, loin de là, mais de gêne relative et passagère. L'Empereur en eut connaissance. Pour l'aider à remettre ses affaires d'aplomb, il décida de racheter son palais, au prix fort d'un million deux cent mille francs, qui lui furent versés sans aucune retenue (1).

Talleyrand l'en remercia sincèrement, reprit son train de vie, racheta des tableaux de prix, des livres rares, pour embellir sa nouvelle et célèbre résidence de la rue Saint-Florentin, qu'il venait d'acquérir, pour y rester jusqu'à sa mort, et continua d'observer avec son âpre clairvoyance les fautes où Napoléon engageait sa destinée et celle de la France.

---

(1) V. *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, t. XXIII, p. 201.



## CHAPITRE NEUVIÈME

### La Cour napoléonienne.

Dans le palais de l'Empereur. — Talleyrand revenu à ses fonctions de grand chambellan. — Quelles en étaient les hautes attributions et les menues dépendances courtoisanesques. — Sa Majesté l'Étiquette. — Des rivalités de préséance et du rôle qu'avait à prendre Talleyrand en ces rivalités d'amour-propre; traits et anecdotes. — Tableaux de cour. — L'aspect d'une grande soirée, au palais des Tuileries, sous le Premier Empire. — Un groupe de dignitaires. — La famille impériale. — Les dames du palais. — M<sup>me</sup> de Rémusat et Talleyrand. — Quelques belles invitées. — Comment en usait Napoléon, à l'égard de chacune et de toutes. — Impression dernière : la mélancolie d'un grand cadre.

Si la conduite des affaires extérieures s'était retirée de ses mains, il n'avait pas été dépossédé de sa haute charge chambellanesque, un peu futile en ses attributions et comportant des dépendances peu compatibles avec la fierté d'une âme libre, mais qui lui constituait une grande situation. C'était l'une des quatre premières charges de la Cour, sous l'ancienne monarchie, et qui, par une sorte de droit héréditaire, s'était transmise autrefois dans la maison des princes de Bouillon. L'habile Talleyrand saura se la faire rendre, sous Louis XVIII, à sa sortie du ministère, ce qui lui fournira l'occasion d'émettre cette spirituelle réflexion : que ses disgrâces lui rapportaient plus que ses services.

En la nouvelle maison impériale, la dite fonction n'était pas purement honorifique. Elle ne consistait pas

uniquement à revêtir, aux jours de fête, un superbe costume cramoisi brodé d'argent. Le grand chambellan était un personnage agissant ; il enveloppait dans ses attributions tout le service de la chambre, celui de la garde-robe, les spectacles de la Cour, les réceptions exceptionnelles et les cérémonies, la musique de la chapelle, les chambellans de l'empereur et ceux de l'impératrice. Un si beau titre entraînait de menues sujétions, imposait des corvées auxquelles ne se pliait pas sans une résistance secrète sa gravité naturelle. Une grande dame polonaise, pendant les fêtes qui furent données en 1806, à Varsovie, n'avait pas vu sans déplaisir M. de Talleyrand, ministre des Affaires étrangères et le plus respecté des diplomates, s'avancer jusqu'au milieu du salon, une serviette pliée sur le bras, un plateau de vermeil à la main et venant offrir un verre de limonade à ce même souverain qu'à part lui il traitait de parvenu!.. En toute grande circonstance officielle, il était de représentation. Il précédait la marche de Sa Majesté dans les cortèges ; il annonçait son entrée dans les réceptions du soir. On entendait au dehors une légère rumeur. Tout à coup les battants de la porte s'ouvraient avec fracas, et M. de Talleyrand s'avancait, prononçant de sa voix profonde « cette parole magique, qui faisait trembler le monde » : *l'Empereur*. Dans les questions de service intérieur soumises à sa haute surveillance, autant qu'il le pouvait il s'en remettait au comte de Rémusat du soin de l'y représenter. Encore avait-il par état des devoirs d'obligation à rendre à Sa Majesté l'Étiquette.

Elle dominait là, en effet, cette rigide « Majesté », elle y donnait ses ordres avec la régularité d'une discipline. Les usages des palais s'y étaient réinstallés,



NAPOLÉON I<sup>er</sup>, DANS LE COSTUME IMPÉRIAL

(par Isabey)

*Gravure extraite de l'Album du Sacre*





aussi jaloux et méticuleux qu'au temps des rois. Les prétentions de rangs s'y étalaient d'autant plus vaines que la situation de cour et le rôle de courtisan, quoique jugés nécessaires pour le décor des Tuileries, étaient nuls auprès de Bonaparte. Un cordon placé dans un sens ou dans l'autre, une légère différence dans un costume, le passage d'une porte, l'entrée dans tel ou tel salon accordée à celui-ci, refusée à celui-là : c'était le sujet ou le prétexte d'émotions et de réclamations continuelles. Juger de ces nuances savantes entre les droits prétendus de chacun, décider entre ces compétitions d'habits, de broderies argent ou or, mettre de l'ordre en ces luttes de préséance sur des détails aussi chétifs, apaiser des rivalités d'amour-propre si mesquines par l'objet du litige, prononcer comme d'une autorité supérieure sur les démêlés de chacun ou de chacune, bien dédaignables, au fond : il y était astreint d'office. Il y perdit passablement de temps, — qu'il eût voulu mieux employer.

Les débats des vanités se poussaient sur ce terrain avec une âpreté incroyable. Quelques femmes encore étonnées d'être des dames, et de grandes dames, se montraient entichées, à un point extraordinaire, de noblesse et de cérémonial.

C'est en vain qu'il aurait essayé de s'y soustraire. M. de Talleyrand n'échappa point aux orageuses séances que provoqua, par exemple, entre princes, princesses et fonctionnaires du palais, la grandissime question du manteau de l'impératrice. Napoléon exigeait que les nouvelles princesses ses sœurs, plus fières vingt fois que les archiduchesses nées, portassent la queue du lourd et somptueux vêtement, à la cérémonie du couronnement. Après de longues contestations et des

larmes de dépit abondamment versées, elles ne s'y étaient résignées que par force. Encore avait-on dû, de guerre lasse, se servir de cette atténuation qu'on emploierait, dans le procès-verbal, les mots : *soutenir le manteau*, au lieu de : *porter la queue*. Ce qui n'empêcha point, le jour solennel arrivé, qu'elles n'y vaquassent de fort mauvaise grâce. On remarqua, de bien des côtés, que, lorsqu'il leur avait fallu y mettre la main, elles avaient soutenu l'habit si faiblement, du bout des ongles, que l'impératrice s'en était trouvée tout embarrassée dans sa démarche. Elles ne s'en seraient jamais consolées, sans doute, s'il ne leur avait pas été accordé, sous forme de compensation, que la queue de leur vêtement à elles serait portée par leur chambellan. M. de Talleyrand avait arbitré dans le procès, de sa voix la plus conciliante. Mais ne devait-il pas se croire revenu aux soirs de l'ancien régime, où la lutte pour les moindres privilèges était si acharnée, où les affaires d'étiquette ne se croyaient pas moins importantes que des affaires d'État ?

Une autre fois, il eut à argumenter dans une discussion du même ordre, — celle qui tint aux prises, pendant une heure ou deux, le grand chambellan qu'il était, l'architrésorier que fut Lebrun, le ministre de l'intérieur, le grand écuyer et le grand maréchal du palais, les princes Louis et Joseph enfin, réunis en conseil, sous la présidence de l'Empereur, pour savoir et décider si Leurs Altesses Impériales, ses frères, seraient autorisées ou non à revêtir le grand manteau d'hermine. Car Elles y tenaient beaucoup, et Louis autant que Joseph ; mais, tout pesé et tout considéré, on ne le leur accorda point, parce qu'il fut reconnu que c'était un attribut exclusif de la souveraineté.

Il ressortissait aussi du grand chambellan de recevoir et de présenter les demandes d'admission à la cour ou dans les emplois, charges ou faveurs, qui en relevaient. Des listes copieuses passaient entre les mains de Talleyrand, qui les examinait d'un regard bien éclectique, n'étant guère justifié par lui-même à se montrer rigoureux en matière d'évolution politique. Dans le vis-à-vis des colonnes se faisaient face des noms, qui eussent juré de ne se rencontrer jamais : révolutionnaires du temps de la Convention, libéraux d'un jour ou gentilshommes d'ancienne marque passés du blanc au tricolore et les femmes de tous ceux-là. Au nombre de ces retournements de consciences et d'habits où le tact, la mesure et une certaine pudeur, qui contient les élans d'un zèle trop neuf, avaient rarement quelque chose à dire, il avait plaisir à considérer le cas spécial de l'abbé Maury, parvenu aux sommets de la prélature. Ce grand défenseur de l'autel et du trône s'était retiré à Rome, depuis l'émigration, retranché dans l'intégrité de principes, qu'il avait soutenus avec tant d'ardeur, au sein de la Constituante. Cependant, le cardinal, à l'ombre du Vatican, regrettait la douce lumière du pays natal. Il avait exprimé par une lettre à Talleyrand, qu'il avait tant maltraité de parole et de plume, jadis, son fervent désir de rentrer à Paris. C'était à l'époque où l'empereur et ses principaux coryphées traversaient l'Italie pompeusement, dans un bruit d'acclamations et de fêtes. Talleyrand lui avait répondu de la ville de Gènes en lui conseillant de s'y rendre et de s'y présenter au souverain. Il était accouru, répétant partout qu'il allait voir le grand homme, qu'il serait reçu par le grand homme. Aussitôt qu'admis en sa présence, son attitude avait revêtu une forme si

obséquieuse qu'elle choqua les courtisans les plus rompus aux révérences profondes. Il conserva ses airs agnouillés et en eut récompense. Napoléon, qui ne s'y trompa point, lui permit de prendre la suite du cortège. Quant à Talleyrand, qui n'avait pas oublié les attaques de l'abbé Maury, au temps où il l'eut pour collègue à l'Assemblée nationale, il ne perdit aucune occasion, selon M<sup>me</sup> de Rémusat, d'exercer ses petites vengeances sur le dos du personnage, en chargeant à plaisir le ridicule de ses flatteries (1).

Par son titre même, par les facilités qu'apportaient à l'exercice de ses fonctions : sa naissance, son rang, ses relations entamées ou reprises avec l'ancienne société aristocratique, il se trouvait appelé, nécessairement, à recruter de côté et d'autre, de nobles figurants pour la représentation du nouveau règne. Dans cette tâche particulière il rencontrait tantôt des complaisances promptes et sans limites, tantôt des résistances malaisées à vaincre. Familier de l'hôtel de Luynes, qui passait pour un foyer d'intrigues royalistes, il avait pu en ramener l'indépendante M<sup>me</sup> de Chevreuse; mais de quel air maussade avait-elle pris la main qui la tirait aux Tuileries, pour y tenir la place de dame du palais, chez Joséphine! Elle n'y moisirait pas, d'ailleurs. On sait comment elle se rendit insupportable au maître de la maison par ses dédains muets et ses sarcasmes, combien de fois il eut à se mordre les lèvres pour la vivacité de ses réponses et par quelle dernière et ferme réplique elle s'attira d'être exilée, à quarante lieues de Paris (2).

(1) Cf. M<sup>me</sup> de Rémusat, *Mémoires*, t. II.

(2) Ce fut en 1808. « Je ne suis pas faite pour être geôlière », déclara-t-elle à la dame d'honneur chargée de la prévenir qu'on l'avait désignée

Ni Talleyrand ni l'empereur ne réussirent, comme ils s'en étaient flattés, à surmonter l'adversion de M<sup>me</sup> de Chevreuse, le grand chambellan eut la partie plus belle avec M<sup>me</sup> de Montmorency. Elle n'y fit pas tant de manières; doucement elle se laissa conduire à la cour et montra d'autant plus d'aisance à s'y rendre que Talleyrand, un ami de la maison, lui avait glissé cette promesse qu'on lui rendrait, sans tarder beaucoup, des bois considérables ayant appartenu à sa famille, et qui avaient été saisis, pendant son émigration, sans être encore vendus.

En revanche, la princesse de Guéménée n'avait pas été d'humeur moins revêche que la duchesse de Chevreuse, sur le chapitre du ralliement. S'étant rappelé très à propos qu'elle avait porté le titre de gouvernante des enfants de France, Talleyrand s'était chargé de lui en offrir la survivance, par anticipation, en quelque sorte, dans la maison de l'impératrice. « Pensez-vous vous moquer, monsieur de Talleyrand? », lui avait-elle répondu, sur le ton d'une Rohan-Soubise qu'elle était. Comme on exigeait une princesse, Talleyrand aurait eu le choix de sa propre femme, s'il n'eût pas eu de bonnes raisons de craindre que Napoléon, à son tour, ne lui demandât s'il n'y avait pas moquerie de sa part? Il avait dû porter les yeux, ailleurs, et dépenser en cette délicate mission infiniment de tact et de prudence.

pour être de service auprès de la souveraine dépossédée Maria-Louisa, femme de Charles IV. Celle-ci était arrivée en France plus en prisonnière qu'en reine.

Éloignée de son monde et de ses habitudes, la duchesse de Chevreuse ne fit plus que languir d'ennui et de consomption; elle ne tarda pas à s'éteindre, à Lyon, en 1813.

Tout n'était pas aussi laborieux dans son office. Par aventure, il y cueillait des passe-temps propres à distraire son regard et sa pensée, comme en la circonstance suivante. A l'une de ses audiences du matin, il vit entrer une des dames esnouvellement nommées aux charges de cour et qui venait, à ce titre, prêter serment entre ses mains. Parcourant toute la personne d'un vif coup d'œil et s'étant aperçu qu'elle avait une toilette de caractère un peu frivole en l'occurrence : « — Madame, lui dit-il en souriant, voici une jupe bien courte pour un serment de fidélité ».

C'était affaire au grand chambellan de présider à l'organisation des plaisirs officiels, que réglait en détail le premier chambellan. Le plus ordinairement, il se reposait en cela, pour le général et le particulier, sur la diligence entendue de M. de Rémusat.

De temps en temps, comme pour rafraîchir une atmosphère toujours embrasée du feu des batailles, s'éployait le cérémonial des fêtes de cour. Il y en eut de superbes. On n'y ménageait rien et, quand elles avaient commencé, elles ne voulaient plus finir. L'une de celles-là, célébrée le 16 décembre 1804, endetta la ville de Paris pour plusieurs années. Heureuse ville! Heureux peuple! On eut à se souvenir, longtemps aussi, de l'apparat exceptionnel dont fut environné le mariage de la princesse Stéphanie de la Pagerie et du prince de Bade. Le prince de Bénévent y fut en première ligne, comme l'un des témoins de l'épousée, dont on ne se lassait pas d'admirer les toilettes et les jolies révérences. De ces fastes nuptiaux il eut même à rapporter une impression personnelle assez particulière. Après la bénédiction, le cortège était remonté de la chapelle dans les grands appartements des Tui-

leries, Napoléon tenant la main de sa fille adoptive. Là, tout ce grand monde défila cérémonieusement, quoique l'empereur, avec son habitude de marcher vite, en pressât l'allure plus que ne l'auraient voulu l'impératrice et les princesses, fières d'étaler leurs avantages. Mais les chambellans brûlaient de leurs excitations le mouvement processionnel; il fallait se conformer au pas du maître, impatient d'avancer; et c'était un embarras, une gêne véritable pour Talleyrand, auquel sa qualité de grand chambellan faisait un devoir de précéder toujours l'empereur; car il n'était pas des plus ingambes, et traînait le pied avec lenteur et peine.

Aux réceptions accoutumées des Tuileries, il n'avait pas à se surmener d'une telle manière; il y apparaissait dans tout l'éclat de son costume et de sa dignité. Lorsqu'il s'apprêtait à en revêtir les insignes, pour l'une de ces grandes parades salonnieres du soir, où foisonnaient les personnages décoratifs, on sortait des écrins ses plaques et ses croix. Sur un divan étaient étalés tous ses ordres pour qu'il n'eût qu'à choisir dans la confusion de ces hochets brillants et vains. L'un de ceux qui les virent si nombreux avait remarqué que les plus étincelants en pierreries provenaient des plus petits princes. Ainsi costumé, paré, chamarré, parfumé, poudré avec une minutieuse recherche, ce héros de la diplomatie faisait son entrée dans les salons de Sa Majesté Impériale et Royale.

Mais ne voulons-nous pas nous y glisser, à sa suite, profiter de la foule et, par un soir de grande réception, en considérer le coup d'œil?

## §

L'aspect d'ensemble en est superbe d'éclat, de charmures et d'or. Des profusions de perles et de brillants, des pluies de bijoux scintillent parmi les bouquets serrés des toilettes féminines. Tant de splendeur est nouvelle. Pendant un assez long temps, on s'était dit que cette cour, celle du Premier Consul, avait des façons bien militaires et que la compagnie y était mince. On s'amusa d'apprendre que le général Augereau avait murmuré en vrai soldat, le premier soir qu'il dut y montrer sa face guerrière. Et l'on racontait que Lannes, en se faisant place dans les salons, la main sur la garde de son épée, avait un peu rudement bousculé tout un groupe d'émigrés revenus de la veille et de cela très surpris. Aux débuts des réceptions élargies de la maison impériale, les jeunes personnes sans expérience suffisante du monde, qu'avaient épousées les aides-de-camp de Bonaparte, ou les femmes de ses compagnons d'armes tirées un peu brusquement de la simplicité de leurs origines par la fortune de leurs maris, s'étaient senties mal à l'aise dans l'ampleur d'un tel cadre. Bien peu de ces nouveau-venus avaient l'entregent de cour, que seule pouvait donner l'habitude de la grande société. Mais, à leur aide, étaient arrivés successivement les gens du monde, qui complétèrent leur éducation. Il est visible, à présent, que les formes se sont de beaucoup épurées et raffinées. Il n'est pas jusqu'aux hommes d'épée, qui ne se soient dépouillés peu à peu de leur raideur et de leur gaucherie premières. Dans les intermèdes des courses armées à travers l'Europe, on a remis le luxe en honneur. Ceux qui semblaient les plus éloignés de



prétendre au ton grand seigneur, aujourd'hui, par leur belle tournure et leur bon air ont conquis le brevet de cour. S'il reste des discordances, des accidents de personnes ou de manières, la foule est devenue si nombreuse aux réceptions de Napoléon le Grand, que les taches se perdent dans cette confusion brillante.

Sans doute, bien des gens auront eu quelque peine à s'accoutumer à la surprise de s'y trouver ensemble, malgré le soin qu'ils affectent de s'éviter mutuellement, même de se rencontrer des yeux ! En effet, quelles associations d'origines, quels amalgames imposés de noms, de titres, de situations, de souvenirs. Auprès d'un comte Merlin de Douai, naguère le rapporteur de la terrible loi des suspects, ou d'un comte Thibaudau (1), le jacobin farouche, qui de si bon cœur a troqué pour la livrée impériale son sans-culottisme débraillé, ou d'un troisième comte d'Empire, Jean-Baptiste Treillard, dont les oreilles saignaient, sous la Convention, à entendre prononcer les seuls noms de *roi*, de *Majesté*, et qui, maintenant homme à tout faire, à tout approuver, est à lèche-doigts avec le maître ; à côté de ceux-là se glissent et se plient aux mêmes révérences des princes issus des plus anciennes maisons de l'Europe. Ce qu'ils furent, ce qu'ils sont les uns et les autres, l'empereur ne se préoccupe point d'en faire la distinction, parce que, pour lui, tout a commencé avec le 18 brumaire.

Dans le flot chatoyant des uniformes, des costumes brodés d'or ou d'argent, reluisent des noms, des personnalités d'importance : Cambacérès, Savary, Berthier,

(1) Ce ferme, cet incorruptible Thibaudeau, qui se comparait à une barre de fer.

Eugène de Beauharnais, Flahaut, et, si fier de la confiance qu'on lui témoigne en haut lieu, Maret, duc de Bassano, que Talleyrand tient en si piètre estime pour la médiocrité de son esprit. Les maréchaux de France et leurs femmes, les ducs et les duchesses d'antique lignage ou de récente fabrique, et « autres tabourets », comme on eût dit sous Louis XV, paraden à ce défilé. Les étrangers de distinction abondent, tout bardés de cordons et de croix. On y distingue, à première vue, l'ambassadeur autrichien Clément de Metternich, avec son indéfinissable sourire, plus satisfait, au fond du cœur, de ses succès de boudoir, que de ses habiletés diplomatiques. Il se flatte de porter, sous la manche de son costume de cérémonie, un bracelet des cheveux de Caroline Murat (1). De-ci de-là, se tenant à l'écart des ex-terroristes passés fonctionnaires, qui peuplent la nouvelle cour, vont et prennent place les représentants du vieil armorial de France. Tout en formant des vœux pour le rétablissement de la monarchie légitime, ils ont dû se rendre à l'appel d'un hôte dont les invitations sont des ordres. Mais la grande curiosité des regards est attirée sur l'essaim des Bonapartes, mère, frères et sœurs.

## §

Vit-on jamais une pareille collectivité de natures originales et primesautières réunies dans le groupement d'une seule famille sortie d'un passé sans histoire, poussée, grandie au hasard, dans un coin de pays ignoré, perdu sur les eaux ?

(1) « Je l'ai vu, en 1810, à Saint-Cloud, quand il portait un bracelet des cheveux de C... M..., si belle alors ». (Stendhal, *Lettre à Balzac*, fin de la *Chartreuse de Parme*.)

Voici d'abord, pour procéder dans l'ordre de nature, Madame-Mère, c'est-à-dire Lætitia Ramolino, mariée à quatorze ans à Charles Bonaparte, qui en avait dix-huit; très belle lorsque, n'ayant pas encore touché sa vingtième année, elle se sentait fière d'avoir déjà son quatrième enfant; se croyant d'antique race, sans être à même d'en rien préciser; d'ailleurs, dépourvue de culture, sans aucune prétention cérébrale, mais avertie par l'instinct de ce qu'il faut dire ou garder sur le bord des lèvres; longtemps retenue dans les liens d'une vie de ménage, qu'elle avait connue des plus resserrées; alors, tenant l'argent d'une main forcément parcimonieuse et surveillant de bien près les détails de son gouvernement domestique; observant sans contrainte la loi de silence et de soumission traditionnelle chez la femme corse; mais, contente de son sort, jalouse du nom qu'elle porte et laissant voir, à de certaines façons naturellement nobles, à son port de tête ferme et droit, qu'elle ne se croit inférieure à nulle autre; enfin, ne s'étonnant point des revirements et des sursauts de la fortune, parce qu'elle estime justes et fondés les succès de ses fils.

Entraînés sur les chemins de gloire et de puissance, que leur aura frayés le quatrième d'entre eux par la naissance, et le premier par le génie, jeunes gens et jeunes filles se seront façonnés princes et princesses assez vite dans les palais sortis du sol magiquement, pour les recevoir. Ils auront élevé le ton au niveau des circonstances et souvent au-dessus d'eux-mêmes. Par contre, intacte en l'essence de son être, immuable en sa vérité de nature, Lætitia n'aura guère apporté de changements aux formes de son langage, non plus qu'aux principes de son éducation à travers les méta-

morphoses inouïes des événements, elle sera restée, l'impératrice douairière, ce qu'elle fut jadis, ménagère de ses mots comme de ses écus et toujours aussi passionnée d'économie qu'au temps le plus précaire de sa première existence. Femme de raison, elle a conservé au milieu des grandeurs, son caractère avisé, prudent, tant par habitude que par pressentiment et inquiétude des renversements de l'avenir : « Qui sait, dira-t-elle, si un jour, je ne serai pas obligée de leur donner du pain, à tous ces rois? » Pour le moment, elle a passé la cinquantaine, ayant de beauté ce qu'il peut rester à cet âge, avec un esprit de fond et une énergie de bon sens, qui ne laisse pas de prise à sa position pour l'éblouir. En l'écoutant on s'apercevrait qu'elle n'a reçu ni plus ni moins d'instruction (au total presque rien) que la majeure partie des insulaires de la Corse, et qu'elle a gardé pour elle, avec l'accent de terroir très prononcé, de certaines locutions vulgaires dont elle n'aura pas jugé nécessaire de se débarrasser, quoi que puissent penser là-dessus l'empereur, son fils, et l'impératrice, sa belle-fille.

A l'égard de celle-ci, la contenance entière de la mère de Bonaparte et l'état des rapports l'indiquent : elle se tient fortement sur la réserve. Dès avant leur mariage (1), elle avait eu Joséphine en aversion. Une coquette, une prodigue, une désordonnée! Encore, si elle avait eu la vertu particulière d'être née Corse et Ajaccienne. Mais une Parisienne d'origine exotique, qui

(1) « Notre mère, dit Lucien Bonaparte, en ses *Mémoires*, n'avait pas été contente du mariage de son fils le général avec l'ex-marquise de Beauharnais. La principale raison et même la seule dont elle convint avec nous était qu'elle était trop âgée pour son fils et qu'elle ne lui donnerait pas d'enfants. »

prétendait les écraser toutes, mère et filles, de son luxe désordonné, de ses manières de grande dame, de ses façons mondaines, de toute l'élégance raffinée de ses toilettes!... Pauvre Joséphine! Elle multipliera en pure perte les prévenances et les bonnes grâces. Elle aura toujours à se défendre contre l'hostilité nette, absolue, de la famille entière des Bonaparte, qui semblait, au début surtout, avoir juré vendetta aux Beauharnais.

Maria-Paoletta, c'est-à-dire Paulette, qu'on appellera Pauline, est la moins enragée sur le chapitre de ces dissentiments. Elle n'a pas, au fond de l'âme, l'une de ces haines vigoureuses, ordinaire accompagnement d'un visage disgracié et d'un fond de nature acariâtre. Car elle est beaucoup trop jolie pour cela; et trop contente de soi, trop amoureuse de ses yeux, de son corps, de toute sa personne. Ne fut-elle pas, dès sa prime enfance, toujours gâtée, choyée, adulée? Heureuses promesses d'une existence de fête, et dont on a plaisir à remonter le cours! Alors, Paoletta n'était que joliesse, espièglerie charmante. Elle avait gagné le cœur de son frère l'officier, et les airs réfléchis et l'abord sérieux du jeune Napoléon ne déconcertaient, chez elle, ni le rire à pleine joie, ni les folles gamineries. Mais il avait pour la fantasque Paulette des tolérances et des indulgences, comme il n'en accorda à aucune autre. Il s'en amusait avec elle, sans contrainte, quitte à ressaisir, l'instant d'après, le masque de gravité dont son visage portait l'habituelle empreinte. Elle était toute d'imagination joyeuse, au dehors, et de sourires pour elle-même, à son miroir. En dépit de l'éducation rigoureuse, qui régentait la famille, elle révélait la coquetterie innée, le goût de plaire, que développeront tôt les belles années et les bonnes chances de la vie.

Elle n'avait pas attendu les épouseurs. On grandit vite sous le soleil méridional. Dès l'année 1797, il avait fallu que Napoléon mit le holà contre un certain projet de mariage, qui aurait produit, plus tard, un très fâcheux effet dans la famille de ces illustres parvenus. Voyez-vous, à la distance des événements, Pauline Bonaparte épousant un certain Billon, marchand ou fabricant de savons, à Marseille, pendant que son glorieux protecteur et frère signe, à Leoben, les préliminaires de la paix entre la France et l'Autriche ! A peu de temps de là, surgissait, à l'horizon, un personnage d'une autre envergure et qui allait exercer un empire plus durable sur ce cœur impatient de s'attacher et d'aimer, pour le plaisir qui en résulte. C'était l'ancien conventionnel Fréron, commissaire extraordinaire dans les départements méridionaux et qu'environnait, au moins en province, un prestige réel, mêlé d'un souvenir de crainte. Il avait exercé, dans le Midi, une dictature redoutable. Après des séries de manœuvres et d'évolutions entre les partis, ce qui prouvait plus de souplesse que de conviction, la chance l'avait abandonné. Le terrain politique fléchissait sous ses pas. Une foule d'inimitiés s'étaient dressées contre lui, qui prirent corps. Sa situation était devenue précaire. Des nuages sombres, suspendus sur sa tête, n'attendaient pour crever, à la fois, que les coups d'une réaction violente. Alors, Fréron avait cherché soutien et appui du côté des Bonaparte. Lié particulièrement avec Lucien, il s'était introduit, sur ses pas, dans la maison maternelle et il avait préparé, de loin, une alliance fort désirable, à tous les points de vue. Paulette avait seize ans. Elle était exquise à voir. Elle n'aurait pas eu besoin d'être la sœur d'un « héros », pour qu'on prisât sa conquête infiniment,

Fréron s'était ouvert de ses intentions. Elle l'écouta : et mieux, avec la spontanéité des natures italiennes, elle l'aima et protesta qu'elle n'accepterait point d'autre époux. Malgré des goûts de toilette recherchés, ce Fréron n'avait en soi rien de très séduisant. Un front fuyant, le nez gros, des yeux à fleur de tête, une bouche aux lèvres serrées et minces : son physique ne parlait pas en sa faveur. Sa réputation était assez mauvaise du côté des mœurs. Il n'était plus de la première jeunesse et devait accuser quarante ans, au moins. Il jouait un rôle dans le pays, mais ce rôle était presque fini et l'homme déconsidéré. N'importe, Paulette n'avait d'yeux que pour Fréron. On l'en dissuadait inutilement ; elle écrivait à Fréron :

« Oui, je jure, mon cher Stanislas, que je n'aimerai jamais que toi ! »

Et elle ajoutait à la déclaration toutes sortes de gentilleses en italien, langue de l'amour. C'était une correspondance des plus actives, un entraînement qui dura des mois. Fréron avait reçu des encouragements particuliers, « les menus suffrages ». Il croyait déjà toucher au terme de l'heureuse union. Paulette le soutenait contre tous ses ennemis avec une très belle vaillance. On n'était plus qu'à la distance de quatre jours de l'instant désiré, lorsqu'une bourrasque effroyable se déchaîna, à Paris, contre Fréron et le plongea dans la boue. Il était achevé en tant qu'homme politique et renié de tous. Le désastre était irrémédiable, sans espoir de relèvement. Napoléon avait écrit que Paulette eût à le rejoindre, avec sa mère, en Italie. On l'avait dépaysée, et son cœur facile à se déprendre comme à se prendre ne sentait déjà plus sa blessure, un soir qu'on lui présenta l'adjutant général Victor-Emmanuel Leclerc.

Celui-ci avait vingt-quatre ans; il était aimable, joli homme, quoique de petite taille. On l'épousa très vite, laissant à leurs regrets les généraux Duphot et Junot, qui s'étaient mis aussi sur la ligne des prétendants.

Pauline Leclerc, devenue par son second mariage la princesse Borghèse, telle que nous la voyons aujourd'hui, à la cour de son frère l'Empereur, est des sœurs de Bonaparte celle qu'il préfère ostensiblement. Et cette préférence, il saisit toute occasion de la manifester. Cependant, la gracieuse Paoletta n'a pas le caractère aussi flexible que l'aurait voulu d'elle et des autres ce chef de famille peu endurant, qui intervient dans toutes les démarches, toutes les manières d'être et de se conduire des siens, ordonne, dénoue, annule ou conclut à son gré les mariages et exige qu'on s'en rapporte à lui seul sur ce qu'il convient ou de dire ou de faire. A diverses reprises il a eu maille à partir avec Pauline, qui le contrecarre en ses dispositions, s'oppose à ses choix et ne ménage pas les allusions peu charitables à l'égard de Joséphine, dont les emportements, les baisers et les larmes, à l'entendre, ne sont qu'artifices. Et ce sera le tour, ensuite, de Marie-Louise. Certain jour, elle méconnaîtra les devoirs de la politesse envers la seconde impératrice à un tel point que Napoléon lui intimera la défense de reparaitre à la Cour. Mais elle saura s'en consoler dans sa jolie retraite de Neuilly, où elle attirera, sur ses pas, une compagnie moins brillante et moins nombreuse, mais aussi flatteuse pour elle et plus animée, et plus galante surtout qu'aux Tuileries.

En attendant, elle se trouve fort à sa place, ce soir, dans le palais des rois splendidement illuminé, avec son bandeau de diamants sur le front, ses épaules découvertes, sa traîne somptueuse et ses façons princières.





PORTRAIT DE MADAME DE TALLEYRAND

(Tableau de Gérard)

*Musée de Versailles*



Moins favorisée des grâces se montre, à côté d'elle, sa sœur Marianne, dénommée ultérieurement Élixa. La nature ne lui a pas dévolu la beauté séduisante de Pauline. Jamais l'illustre Canova, à défaut d'une princesse Borghèse, n'aurait songé à elle pour fixer dans le marbre immortel de la *Venus Genetrix* son imparfaite image. Très grande, extrêmement maigre, avec des yeux noirs, qui pourraient être beaux s'ils n'étaient pas à fleur de tête, elle a le corps plat et pauvre de gorge, pauvre de tout; on l'a jugée tout au plus bonne pour épouser un simple capitaine d'infanterie corse, Paschal Bacciochi. Elle a pourtant ses mérites, sa valeur intellectuelle et morale. On l'aura vue, au fur et à mesure que s'élevait sa fortune, déployer une réelle supériorité d'esprit. Dans sa principauté restreinte de Lucques et Piombino, elle saura appliquer à la direction des affaires, sous les yeux de son mari Bacciochi, qui se contentera de la regarder agir, en jouant du violon, autant de diligence que d'habileté et de tact, présidant le conseil, organisant l'administration, dirigeant les travaux d'utilité publique, encourageant l'agriculture, l'instruction populaire, les lettres, les sciences, les arts, et ne persécutant que les brigands. Mais de tout cela on lui tient médiocrement compte, aux Tuileries. On a contre elle un lourd grief. Son tort, son impardonnable tort est d'être rétive, elle aussi, au joug de Napoléon. Son éducation, ses goûts, ses inclinations de nature ne la portent point à une admiration fanatique du grand homme. Au conquérant insatiable, dont l'éternel besoin est de changer la face du monde, elle a préféré le caractère indépendant, orgueilleux peut-être et jaloux, mais qui a mis au-dessus de l'esclavage déguisé sous l'éclat d'une couronne sa personnelle liberté et son bonheur domestique:

à Napoléon, elle a préféré Lucien. Et cette prédilection, elle l'avait marquée dès l'adolescence, quand Napoléon, tout en s'occupant de son sort, la traitait sans ménagement, à la corse, alors que Lucien venait à elle, et lui confiait ses espérances, ses aspirations ou ses révoltes instinctives contre toute discipline autoritaire. « Celui que j'aime le mieux de mes enfants c'est toujours le plus malheureux », disait Lætitia. Marie-Anne-Elisa partage le sentiment maternel; elle a donné son cœur à celui de ses frères qui est le moindre par la puissance; et les flatteurs du maître l'ont, à cause de cela, chargée de tous les péchés d'Israël. Elle connaît au juste les sentiments d'alentour (1), il n'est donc pas surprenant qu'elle ait gardé, dans cette brillante assistance, l'air maussade et la physionomie absente que nous lui voyons, en ce moment.

Mais que pensé, de son côté, sous sa belle parure et son diadème étincelant, Caroline Murat, la tête la plus ingouvernable de la tribu des Bonapartes?

« Si pendant que je suis au Conseil, déclare Napoléon, Hortense demandait à me voir, je sortirais pour

(1) Tout le premier, le maître de céans manifestait qu'il avait fort peu de sympathie pour Elisa, qu'entre elle et lui il n'y avait jamais eu d'intimité et que leurs complexions différentes s'y opposaient. Il ne se privait pas d'en témoigner haut et ferme, à l'occasion.

Le 17 septembre 1811, n'adressera-t-il pas une remontrance très sèche au général Savary, pour le simple fait que les journaux de Toscane s'occupaient trop des dits et des gestes de la grande-duchesse Elisa et que des équipages français s'étaient permis de lancer dans les airs ce vivat déplaisant par l'association des noms et des personnes : *Vive Elisa! Vive Napoléon!*

« Je rendrai le directeur de la police responsable de ce qui serait imprimé d'inconvenant. Il y a de grands intérêts attachés à ce que font les souverains, au lieu qu'aucun intérêt n'est attaché à ce que fait la grande-duchesse. »

N'est-ce pas admirable?



forme, le délicat et le recherché. Coiffée en cheveux, des perles ont remplacé les fleurs dans le gracieux édifice; et son corsage endiamanté découvre généreusement ses épaules, ses bras et sa gorge. Hortense est appuyée contre sa mère; plus simple en ses goûts, moins prodigue pour ses toilettes, elle est mise également avec une grande richesse, à ce gala de cour.

\*  
\* \*

A quelque distance du groupe féminin impérial se serre la légion des grandes dames. Leurs noms disent assez leur qualité. On les a reconnues. C'est d'abord M<sup>me</sup> de La Rochefoucauld, belle-fille du duc de Liancourt, une femme petite de taille, inélégante de formes, mais ayant de l'agrément en la physionomie et de l'éclat en ses yeux bleus ombrés de sourcils noirs, sans beaucoup de dignité apparente, mais ayant le parler vif et qui a pensé faire beaucoup d'honneur à Bonaparte en acceptant de diriger, à sa cour, la maison de l'impératrice. Elle n'y perd pas son temps, ayant déjà obtenu plusieurs ambassades pour son mari, réparé sa fortune, que les orages de la Révolution avaient fort délabrée, et, tout récemment encore, marié sa fille au cadet des princes de la maison Borghèse. Dans un cercle où la conversation paraît très animée se distinguent M<sup>mes</sup> de Turenne, de Luçay, de Vergennes, de Ségur, de Serrant, de Bouillé, de Périgord, de Beauvau, de Noailles. Toute la noblesse est venue là, conduite par l'intérêt ou par la crainte de déplaire en ne s'y rendant point, ou par l'envie naturelle de briller. On n'y a pas consenti, de prime abord, sans un peu d'hésitation. Des douairières surtout résistaient à faire visite chez l'usurpateur. Puis, quelques huppées

grises de la vieille cour s'y étaient décidées ; et les jeunes et les autres ont suivi le mouvement, de sorte qu'elles y sont au complet, ou peu s'en faut. Elles n'ont pas toutes la bonne grâce de M<sup>me</sup> de Montmorency. Telles de ces grandes dames affectent de se tenir distantes, et d'aussi loin qu'elles le peuvent, d'une maréchale de Dantzig. Quand viendra la Restauration et qu'elles auront la déplaisance de retrouver de ses pareilles, sur leur chemin, de quel air diront-elles : « Nous ne connaissons pas ces femmes ; ce sont des maréchales ! » Elles détournent la tête de celles-là et voudraient bien ne pas apercevoir non plus la noblesse régicide, qui fait nombre en ces lieux, et pour laquelle on a créé, d'hier, des parchemins tout neufs. Néanmoins, il leur faudra s'y résigner, le maître commun du jour ayant mis les titres anciens et les nouveaux sur le même pied.

On voudrait citer, nommer encore. Non loin de M<sup>me</sup> Maret, si entichée de la vanité du rang, depuis qu'elle s'appelle duchesse de Bassano, intéresse le regard la maréchale Ney, enivrée de la gloire militaire de son époux, mais dont les prétentions sont moins voyantes. De l'agrément au visage et dans toute sa personne, un peu maigre et chétive, de la conversation juste ce qu'il en faut, beaucoup de timidité, une peur extrême de l'empereur dont elle redoute plus que tout au monde d'attirer l'attention ou les questions : ce sont là quelques-unes des particularités de la jeune maréchale Ney, aux environs de sa vingt-cinquième année. A deux pas d'elle est la femme de Duroc, duchesse de Frioul, une Espagnole au sombre et fier regard, mais qui n'a rien en soi d'extraordinaire. Combien plus attractive apparaît M<sup>me</sup> Regnault de Saint-Jean-d'Angély, à la voir de profil surtout ! Elle s'est étudiée,

en effet, à ne se montrer autant que possible, jamais de face, sachant bien qu'elle n'est tout à son avantage que lorsqu'elle peut offrir à l'admiration dont elle se sait l'objet son profil de statue grecque. On l'entend deviser à mi-voix; elle cause de sa rivale M<sup>me</sup> Récamier et de ses brillants succès, mais de manière à laisser entendre qu'ils n'éclipsent pas les siens, au contraire. « J'étais dans un salon, dit-elle de son petit ton assuré; j'y charmais et captivais tous les regards. M<sup>me</sup> Récamier arrivait. L'éclat de ses yeux, qui ne sont, pourtant, pas très grands, l'inconcevable blancheur de ses épaules, éclipsaient tout. Elle resplendissait. Au bout d'un moment, néanmoins les vrais amateurs me revenaient. » Peut-être s'exagère-elle sa supériorité; le vrai est qu'elle est fort à la mode, et qu'on lui prodigue bien des compliments pour le charme de son visage et pour sa voix; car, ce fut encore un trait de M<sup>me</sup> Regnault de Saint-Jean-d'Angély : chez elle ou dans les salons de ses amies elle était toujours prête à chanter, même sans qu'on l'en priât (1).

Les dames du palais sont disséminées dans l'assistance. On les remarque moins aisément, depuis qu'on en a distribué le titre à beaucoup d'étrangères venant passer à Paris leurs deux mois de cour. Quand on aura dit de ces dernières, des Italiennes en majorité, qu'elles sont mises avec beaucoup de recherche et qu'on y aura joint cette réflexion qu'elles ont, pour la plupart, l'air simple et dépaysé, on aura à peu près fait le tour de leurs personnalités silencieuses.

Mais voici, parmi les Françaises attachées à la maison de l'impératrice : M<sup>mes</sup> de Mortemart et de Montmorency,

(1) M<sup>me</sup> de Cavaignac, *Mémoires d'une inconnue*.



dont les noms bien sonnans ont l'agrément de l'empereur, parce qu'il aime, proclame-t-il, la noblesse historique; puis M<sup>mes</sup> de Talhouet, de Lauriston, de Colbert aux qualités sérieuses, douces et sans éclat; et très à part, M<sup>me</sup> de Rémusat, auprès de laquelle si volontiers s'arrête M. de Talleyrand.

Une double attirance le porte vers cette femme de talent et d'esprit : l'estime de son caractère et le goût de sa conversation. En elle surtout il apprécie le charme du naturel, la finesse d'observation et ce laisser-aller, cet enjouement, acquis plus tard (1), et qui fait d'elle l'une des maîtresses de salon les plus recherchées de Paris. Des impressions si flatteuses à son égard, non seulement il les ressent en sa présence, mais il les garde en soi jusque dans les préoccupations de la politique, — du moins, quand il voudrait s'en distraire. Il se plaît à lui en raconter à elle-même une preuve récente. Comme il présidait, en sa qualité de vice-grand-électeur, une séance de scrutin, au Sénat, et s'en nuyait d'en attendre les résultats, il avait attiré à soi une feuille de papier officiel et s'était amusé à y tracer un joli portrait d'elle, sous le nom supposé de Clari, où rien n'était oublié du modèle, ni au physique ni au moral. Pendant ce temps la séance suivait son cours. Il s'aperçut qu'elle allait finir; alors il avait posé le crayon et remis la suite du portrait aux élections de l'année suivante. Par la bonne grâce de M<sup>me</sup> de Rémusat une certaine intimité s'est établie entre le grand chambellan et le premier chambellan : le fait est connu. On sait aussi que l'empereur n'en a pas été très satisfait, mais a cherché plusieurs fois, à les détacher l'un de

(1) Jeune on l'avait vue quelque peu sérieuse et renfermée dans une contrainte un peu grave, qui n'était pas l'esprit de son âge.

l'autre, par cette disposition de son caractère, qui le rend jaloux, inquiet ou mécontent de toute liaison dans son entourage (1).

On ne saurait assurer que M<sup>me</sup> de Rémusat soit jolie, ayant des particularités de sa physionomie reprochables, son nez, par exemple, qui est un peu gros; mais, c'est l'opinion de chacun de la trouver attirante avec ses grands yeux noirs abrités sous de longues paupières, ses lèvres si bien dessinées, ses dents éclatantes et ce mélange de tendresse et de vivacité, qui compose l'aimable expression de son visage.

Des relations anciennement établies l'ont enchaînée à la fortune de Joséphine, qui, devenue la femme du Premier Consul, l'appela d'abord près de soi, dans son nouvel état de maison. Elle a été nommée dame du palais, tandis que son mari, par un titre correspondant s'est vu constituer grand maître de la garde-robe et premier chambellan. S'occuper de tous les préparatifs des costumes impériaux, ce n'est rien que cette obligation-là. Moins commode est-il à M. de Rémusat d'exercer le principal de sa charge, qui est d'ordonner les divertissements de Sa Majesté. « Vous avez fort à faire pour amuser l'inamusable », lui disait Talleyrand, pensant qu'il fallait plaindre l'homme chargé des plaisirs de l'empereur. Les récréations du spectacle, dans une situation pour elle beaucoup plus facile, ont pu séduire M<sup>me</sup> de Rémusat, tout d'abord. Les rapports avec l'im-

(1) Les visites que se rendaient les gens intéressés à entretenir des rapports plus intimes hors de la grande lumière des réceptions officielles, évitaient avec grand soin de tomber sous sa surveillance. Fouché se fût bien gardé, par exemple, de dire tout haut qu'il fréquentait chez M<sup>me</sup> Murat... Napoléon se plaisait à brouiller les gens, à les tenir en état de défiance réciproque, par la pensée que leurs intérêts étant désunis il n'en serait lui-même que mieux servi.

pératrice Joséphine, quand elle laissait dormir ses inquiétudes jalouses, n'étaient qu'aménité, douceur. L'empereur lui témoignait une attention flatteuse, à laquelle, naturellement sensible, elle livrait, sinon son cœur, du moins son imagination. Impressionnable et romanesque elle s'exaltait, alors, aux premiers feux de la gloire napoléonienne ! Les qualités de l'homme unique lui cachaient ses défauts immenses comme elles. Puis, l'élan de son admiration s'est affaibli. L'expérience de la raison a dû l'éclairer sur les abus grandissants d'un absolutisme sans mesure et sans règle. Elle en retient l'impression déçue au fond de son âme. Prudente, elle n'en ouvre pas la bouche, sinon dans l'intime avec les siens ou des amis sûrs, comme Talleyrand. Elle s'en tait, chez Joséphine, à la Cour, où l'on appréhenderait plutôt qu'elle ait trop d'esprit, et où l'on ajoute malignement qu'elle se donne beaucoup de peine pour en avoir. Mais elle regarde, écoute, approvisionne sa mémoire, en attendant que, d'une plume aisée, elle consigne les détails de ses observations journalières, recueillies dans le plus grand secret, sous la dictée des événements et des conversations (1). Elle a toute aisance pour en bien juger. Elle est fort avant dans l'amitié de Joséphine. De plus, elle est une des rares femmes de la maison de l'impératrice avec lesquelles veuille bien causer l'Empereur.

Elle-même l'a raconté, pour en avoir eu, maintes fois,

(1) Le premier manuscrit des mémoires de M<sup>me</sup> de Rémusat, ce journal composé sous la forme de lettres intimes, fut, malheureusement, livré aux flammes. Pendant les Cent Jours, on avait craint une perquisition de la police impériale, susceptible de compromettre la famille entière. M<sup>me</sup> de Rémusat dut récrire, d'un souvenir forcément incomplet, tout le principal de ce qu'elle avait vu, entendu, remarqué, aux Tuileries, à Saint-Cloud, à la Malmaison.

la preuve sous les yeux. Napoléon n'a pas l'hospitalité souriante envers celles qu'il invite. Comme il éprouve lui le plus impérieux des hommes, une sorte de gêne singulière, et qu'il ne se définit pas, avec les femmes, comme n'importe quelle gêne lui donne de l'humeur. il les en a rendues responsables toutes, sans distinction de personnes; et presque toujours, à ses réceptions, il les aborde de mauvaise grâce :

« — Comment vous appelez-vous? Quel âge avez-vous? Vous avez vingt-trois ans, dites-vous. et vous n'êtes pas encore mariée? A vingt-trois ans, toutes les femmes devraient être mariées. »

C'est là sa manière. Il les interpelle, les interroge comme des soldats, avec moins de bienveillance intérieure. Et, pour clore la petite conversation, rare est la chance s'il n'y ajoute point, en guise de bouquet, quelque trait désobligeant à leur adresse ou à celle de leur mari, ou encore de celui qui leur en tient lieu. « — Vous êtes trop maigre, madame. — Vous avez les bras rouges, c'est affreux... Et vous, madame, ne portez-vous jamais autre chose que cette robe grise... ou jaune? Ne remettez jamais celle-ci : j'en suis fatigué. » Car l'une de ses prétentions est de se connaître en toilettes. Il l'affirmait, tout à l'heure encore, à Savary. Il le proclame, volontiers. Et il en use et abuse pour rabrouer ferme celles qui ont eu la malchance d'assortir les couleurs de leurs costumes au contraire de ses goûts. Quant aux détails de l'esthétique féminine, il se dit particulièrement sensible à la beauté des mains et des pieds. Lorsqu'il y a eu déception de son regard, en l'espèce, il ne se gêne point de l'exprimer crûment (1).

(1) « Elle a les abatis canailles », déclarait-il dans le langage des camps.

Au moral, il n'a que du dédain pour le sexe inutile à sa gloire. On est loin des jours de Louis XV, où une toilette pouvait décider du sort de la France ou de la destinée des ministres. S'il y a eu, dans le nombre, des aspirantes La Vallière ou Montespan, il leur a fallu renoncer bien vite à ce genre d'ambition. Celui dont Joséphine a révélé ce détail : « Dans l'année, il y a tout au plus deux jours où une femme peut lui commander », n'épargnera rien pour leur enlever toute illusion de la sorte. Jeunes et charmantes, les femmes sont susceptibles de distraire ses yeux dans l'arrangement d'une fête de cour. Elles ne répondent pas aux besoins de sa pensée absorbante (1). Aussi le craignent-elles plus qu'elles ne se sentent attirées vers lui. Elles sont fascinées par l'éclat de son prestige; elles ont peur de ses brusqueries, de sa violence. Nul moins que lui ne se laissa griser à leur parfum. Il n'a pas, à leur égard, le goût complimenteur. Bien au contraire. Avec sa brusquerie commandante, ses mots jetés sans ménagement, au hasard de la rencontre, flétrissant d'une interpellation rapide, inattendue, l'honneur d'une femme, humiliant ou compromettant la situation d'un homme, on croirait, parfois, qu'il se plaît à déplaire, comme pour mieux imprimer au fond des âmes soumises la marque de leur dépendance.

Par hasard, est-il en humeur de gaieté, il y procède différemment. Il s'amuse à effaroucher les femmes par des réflexions déconcertantes, auxquelles il leur est

(1) « Je ne veux nullement, à ma cour, prononçait-il, de l'empire des femmes. Elles ont fait tort à Henri IV et à Louis XIV; mon métier, à moi, est bien plus sérieux que celui de ces princes; et les Français sont devenus trop sérieux, eux aussi, pour pardonner à leur souverain des liaisons affichées et des maîtresses en titre. »

difficile de répondre sans rougir. En passant, il apprend à celle-ci qu'elle a des rapports avec celui-là, et qu'on ne l'ignore point dans le voisinage. Allant à une autre : « — Vous, madame, les habitants du faubourg ne vous ménagent guère, ils affichent votre dernière liaison. » Et ainsi de suite. Le malaise qu'il a excité le distrait infiniment. Faut-il s'étonner que l'une d'elles ait écrit nuement et sans détour : « Il n'y avait pas une femme qui ne fût charmée de le voir s'éloigner de la place où elle était ? »

## §

Sauf ces menus divertissements de sa toute-puissance, lui-même, homme de travail et non de représentation, ne se réjouit que faiblement aux galas des Tuileries. Il exige que ses grands dignitaires, ses ministres, ses grands officiers, sur lesquels il a répandu la pluie d'or, reçoivent souvent et richement. Il lui convient de savoir que les bals récents de la princesse Julie, de la princesse Borghèse, de la duchesse de Rovigo ou de la duchesse de Vicence et la dernière soirée de M. de Talleyrand se sont surpassés de magnificence. Et la somptuosité des diners de Cambacérès ou du duc de Gaëte et la réputation qui leur est faite le contentent. Il veut que les Tuileries, à de certains jours, aient un resplendissement sans pareil. Mais, si brillantes que soient ses fêtes, il ne peut en éloigner l'influence, qui, là domine et subsiste : l'ennui, parce qu'il l'éprouve lui-même.

Hors des émotions de la grande guerre, hors du déploiement en beauté des cérémonies impressionnantes, il ne lui demeure que lassitude et satiété. « Cela est triste, » lui disait Rœderer, je ne sais en

quelle circonstance. « — Oui, comme la grandeur. » Et cette impression, il la répand et l'impose autour de lui.

Quand il y a souper dans la galerie de Diane, l'ampleur du cadre, le faste des tables, le luxe ruisselant de toutes parts sur les êtres et sur les choses, éblouissent le regard. Mais au contact des conversations et des esprits manque cette douce aisance, qui révèle, sous des formes contenues, le vrai contentement et le sincère plaisir. Les flots de clarté, les parfums rares, les enchantements de la musique ne parviennent pas à vivifier l'atmosphère lourde de gêne qui pèse en ces vastes salons. Des étincelles miroitent aux plis chatoyants des étoffes. Telle une pluie brillante, s'éparpillent les feux des diamants sur les corsages de gaze ou de satin. Le spectacle est superbe. Toute cette munificence et cette gloriole d'étiquette n'échauffent pas le sentiment triste et froid qui domine. Non plus ne réussissent à le secouer les encouragements ironiques du grand chambellan à prendre du plaisir, à en faire montre surtout. *Soyez gaies, mesdames, l'Empereur veut qu'on s'amuse.*

On l'a pu voir, d'après ce tableau de cour et de monde, suffisamment : si la prodigieuse dictature de Napoléon fut une période sans égale, dans l'histoire des batailles, pour les ramasseurs de trophées, ce fut une époque assez maussade pour la vie de société et pour le gouvernement moral des femmes, comme aussi bien pour toutes les formes d'échanges spirituels, qui vivent de la paix et de la liberté.

---





## CHAPITRE DIXIÈME

### Dans les coulisses d'Erfurt.

L'état de l'opinion française, en 1808. — Après Baylen et Cintra, les premiers signes d'opposition, dans l'entourage de l'Empereur. — L'évolution systématique de Talleyrand. — Secrète entente avec l'Autriche contre l'esprit d'aventure de Napoléon, en Orient. — A Erfurt. — Mission du prince de Bénévent. — Alexandre et Talleyrand, chez la princesse de Tour et Taxis. — Les deux politiques opposées de Napoléon et de Talleyrand; comment le prince de Bénévent, chargé de soutenir la première, s'applique en secret à faire triompher la seconde. — Continuation, à Paris, d'un rôle hostile, pour arriver à contenir, fût-ce avec le concours de l'étranger, l'ambition débordante de Napoléon. — Pendant la campagne de l'Empereur en Espagne; intrigues et défections, à l'intérieur. — La réconciliation publique de Talleyrand et de Fouché; une conversation surprise: retour précipité de Napoléon. — La scène fameuse, aux Tuileries; disgrâce de Talleyrand.

Les années 1805, 1806, 1807, ont vu se succéder une telle suite de faits éblouissants que les imaginations en sont restées étourdies, transfigurées. Tout le pays admire et se soumet. Les nombreuses familles auxquelles les levées annuelles de la conscription infligent la tristesse des foyers vides, étouffent leurs plaintes. Les populations des villes et des campagnes se taisent (1), subjuguées par une sorte de fascination supra-humaine. Mais si la France grisée de sa longue victoire, entraînée comme ses chefs, par une fièvre de domination dont les élans la soulèvent et l'emportent, depuis les premières

(1) « Le droit des peuples et celui des rois ne s'accordent jamais si bien que dans le silence. » (Cardinal de Retz.)

conquêtes de la Révolution; si, d'autre part, sous la pression vigilante de la police, maintenue dans le double état d'exaltation militaire et d'assujettissement étroit, qui fut bien la marque de la dictature napoléonienne, cette France, hallucinée tout à la fois d'admiration et de crainte, se glorifie dans sa docilité, — les âmes sont moins souples, à l'intérieur du palais; — des résistances secrètes commencent à se concerter, au pied du trône; des vellétés de défection se préparent dans l'oligarchie des dignitaires. Et cela, quand on touche au summum de la prospérité, quand Napoléon en est arrivé à ce point de puissance, où il serait tenté de regarder comme autant d'usurpations (1) faites sur lui les territoires dont il n'est pas le maître.

Avant la paix de Tilsitt, pendant que le cruel vainqueur faisait pointer ses canons sur la surface gelée du fleuve, où s'enfuyaient en désordre les restes d'une armée ennemie et considérait, impassible, la multitude de ces victimes qui se noyaient dans les flots glacés, des hommes de raison et de pitié se demandaient quand et par quels moyens finiraient tous ces maux. Des esprits froids et positifs, que ne dérangaient point de leur calme les allocutions pompeuses datées des lendemains de victoires, s'interrogeaient sur le terme où s'arrêterait enfin l'extraordinaire aventure.

Vous voyez tout en beau, dira prochainement le ministre de la Marine Decrès à Marmont, plein de joie d'avoir reçu le bâton de maréchal. Voulez-vous que je vous dise, moi, la vérité: l'Empereur est fou, tout à fait fou. Il nous culbutera tous tant que nous sommes.

Déjà, Fouché et Talleyrand s'étaient rejoints dans une même opinion alarmée, incertaine encore de l'étendue

1 Ainsi le disait Torcy de l'empereur Charles VI.

des risques où se lançait la politique impériale et des moyens à prévoir pour en limiter les ravages.

Talleyrand avait rêvé d'être le modérateur d'une ambition toujours en fièvre, et qui ne connaissait pas de frein. Ne serait-il plus désormais, que le témoin de la manière dont elle s'emploierait à détruire tout ce qu'elle avait réalisé de bien et de grand? Pendant qu'il fut chargé des affaires étrangères, il se louait d'avoir servi Napoléon avec fidélité, et il disait le mot : « avec zèle ». Deux considérations fondamentales eussent été les régulatrices par lui souhaitées et conseillées d'un merveilleux règne : établir pour le pays des institutions monarchiques, qui, tout en garantissant l'autorité du souverain, l'eussent maintenue dans des bornes assagies; ménager l'Europe pour faire pardonner à la France son bonheur et sa gloire. Il avait eu le temps assez long et l'occasion assez fréquente de constater l'inefficacité de son rôle, la non-valeur du système de diplomatie qu'il préconisait, auprès d'une volonté despotique et qui ne suivait guère d'autres plans que ceux qu'elle avait tracés elle-même. Le dégoût d'une action sans effet avait gagné son intelligence. De plus, avec ce coup d'œil infallible qui perce l'avenir à une grande profondeur, il voyait approcher le réveil du songe inouï, dont le monde avait le spectacle.

Napoléon était encore trop à distance du versant de sa ruine, pour qu'il pût se détacher de lui utilement et à couvert. Talleyrand ne se retirait que lentement des pouvoirs auxquels il avait voué ses services temporaires. Mais dès lors, il s'était dit, en ses réflexions posées, qu'un jour, certainement, l'Empereur ne trouverait plus de transaction possible avec les intérêts de l'Europe dont il avait outragé en même temps les rois et

les peuples; que l'état inacceptable du blocus, les souffrances du commerce et de l'industrie garrottés en tous lieux par le système prohibitif et les blessures infligées aux différentes nations par tant d'exigences et de raptés, devraient se résoudre dans une dernière et terrible explosion. Et, pour n'être pas surpris, il commença de nouer des intelligences à l'étranger, afin d'y chercher, fût-ce avec l'aide des ennemis, les moyens de pacifier la France et le monde.

Puisque le dénouement serait tôt ou tard celui-là, il avait habitué sa pensée à cette opinion qu'il aurait peut-être à en rapprocher l'heure, et d'avance, il s'était autorisé, — par la grâce du motif —, à des négociations équivoques, dont le terme serait le renversement d'une autorité jalouse et oppressive, si elle ne consentait point d'elle-même à se réduire. En provoquant des preuves nouvelles et plus fortes de l'hostilité générale, il espérait ramener Napoléon à des desseins plus mesurés, l'engager à se maintenir plutôt qu'à s'étendre sans fin, à conserver plutôt qu'à conquérir (au risque de tout perdre, d'une fois), enfin à perdre de vue sa politique exclusive, pour envisager, avant tout, celle de la France.

Talleyrand avait fait partager ses vues à Fouché, à d'autres dignitaires qui, maintenant, enrichis, pourvus de situations élevées et lucratives, appréciaient d'autant mieux le prix du repos, de la sécurité dans la paix.

En vérité, l'Empereur s'était bien trompé sur le concours qu'il pouvait attendre du prince de Bénévent, lorsque après avoir reçu la nouvelle d'une grande humiliation pour ses armes : la capitulation de Baylen, il l'engageait à réunir, chez lui, dans des dîners frè-

quents ses ministres, ses conseillers d'État, des députés du Corps législatif, pour cultiver leurs bonnes dispositions d'âme et réchauffer leur loyalisme. Justement, à cette heure-là, le vice-grand-électeur se disposait à mener contre le chef de l'empire une lutte insidieuse, perfide en ses moyens, mais dont l'utilité finale couvrirait et rachèterait, pensait-il, l'irrégularité des formes employées !

\*  
\* \*

Le lendemain d'Austerlitz, en haranguant ses soldats, Napoléon avait prononcé ces fières paroles : « Il faut finir la campagne par un coup de tonnerre. Si la France ne peut arriver à la paix qu'aux conditions proposées par l'aide de camp Dolgorouki, la Russie ne les obtiendra pas, quand même une armée russe serait campée sur les hauteurs de Montmartre. » Il était bien certain de ne s'exprimer de la sorte que par une hyperbole outrée, en évoquant une conjecture impossible, une chose qu'on ne verrait jamais. Pourtant, il était dit que ces armées, sous son effort rompues et dispersées, se reformeraient, en face de lui, victorieuses, qu'elles camperaient, en effet, sur les hauteurs de la capitale française et qu'Alexandre recevrait, à Belleville, un messenger de Napoléon venant lui offrir « telle paix qu'il voudrait dicter (1). » Comme le déclarait Frédéric le Grand, forcer le bonheur, c'est le perdre; et vouloir toujours davantage, c'est le moyen de n'être jamais heureux. Le prince de Bénévent l'avait souvent redit, en d'autres termes, à Bonaparte; mais on avait refusé de l'entendre.

(1) M<sup>me</sup> de Rémusat, *Mém.*, t. II.

Ainsi que le pensait et l'exprimait, de son côté, Metternich afin de se fortifier dans l'espérance du relèvement de sa patrie, Talleyrand était convaincu, d'ores et déjà, que l'effondrement était certain, sous un délai plus ou moins court, que cette gigantesque construction périrait, faute de base, et que plusieurs causes encore inconnues, mais d'effet certain, concourraient à produire l'un de ces cataclysmes historiques, qui suivent les grandes usurpations et effacent jusqu'aux traces des conquérants.

Le prince de Bénévent entama son entreprise de démolition occulte et méthodique par des conversations d'approches avec les ministres des puissances étrangères, en leur insinuant que la France pensait comme lui, c'est-à-dire qu'elle se désintéressait des conquêtes de l'Empereur et ne tenait qu'à cette partie homogène de son territoire, véritable conquête nationale, qui lui garantissait une existence prospère, dans l'enclave de ses frontières naturelles : le Rhin, les Alpes, les Pyrénées. « Le peuple français, ajoutait-il, est civilisé; son souverain ne l'est pas. »

A l'empereur Alexandre, par l'un de ses intermédiaires bien placés, il avait fait parvenir cette affirmation : « Mon opinion est celle des hommes les plus éclairés et les plus sages. » Et le tsar la répétait complaisamment à son ministre Romantsof. Metternich, quoique gardant, vis-à-vis de Talleyrand, du soupçon diplomatique et de la défiance personnelle, était prévenu que la politique autrichienne aurait, dans le sens pacifique, un auxiliaire averti dans les conseils de la diplomatie française.

L'antagonisme se précisait entre les vues de l'Empereur et celles de son entourage.

Lui n'avait pas renoncé à ses visées sur l'Orient et brûlait de s'y étendre.

Pour lui barrer la route, pour l'arrêter sur place avant qu'il se fût lancé dans ce nouveau champ de conquête, Talleyrand pensa que l'inspiration serait habile et prudente de lui opposer les résistances intéressées de l'Autriche. Il n'hésita point à se rendre chez Metternich. Une conflagration redoutable menaçait de s'allumer aux confins de l'Europe orientale. L'Autriche ne devait pas, ne pouvait pas y consentir. Il était pressant pour elle et le repos des autres peuples qu'elle prît une décision capable d'en suspendre les effets :

Il faut, dit-il au ministre autrichien, que nous devenions alliés, et ce bienfait sera le résultat du traité de Tilsitt. Quelque paradoxale que puisse paraître cette thèse, le traité vous met dans la meilleure position, parce que chacune des parties contractantes a besoin de vous pour surveiller l'autre. C'est le plus vite possible qu'il faut vous en mêler; dans peu de mois on ne vous saura plus gré de ce qui, dans ce moment, vous maintient au rang que vous occupez.

La démarche avait du surprenant et de l'inattendu. Des hommes retors, tels que Talleyrand, déclarait Metternich, qui ne l'était pas moins avec ses prétentions d'homme à principes, sont comme des instruments tranchants avec qui il est dangereux de jouer. Mais il voulait bien convenir qu'aux grandes plaies il faut les grands remèdes; et il se tint prêt à user de celui qui lui venait, fort à propos, du prince de Bénévent. La perspective ouverte au cabinet autrichien de redevenir l'arbitre de la question d'Orient, après et malgré Tilsitt, était propre à le séduire. On ne fut pas très sûr, à Vienne, que le conseil en émanât de Talleyrand tout seul. Peut-être était-ce l'Empereur lui-même, qui avait indiqué cette manœuvre pour retarder les impatiences

de la Russie, trop pressée, vraiment, de mettre la main sur Constantinople. Le 21 janvier 1808, le cabinet autrichien, quand il notifia le mariage de François II à Napoléon, n'avait-il pas été invité sans qu'il s'y attendît, à se réserver une part dans la dislocation escomptée de la Porte ottomane? Mais les vues de Talleyrand allaient au delà d'une offre vague et qui ne reposait sur aucune intention précise. Il le voulut prouver en demandant une deuxième, puis une troisième entrevue; dans l'une comme dans l'autre, il se montra des plus explicites. C'était presque un allié qui, de l'intérieur de l'Empire français, se présentait aux Habsbourg pour la défense en commun d'un système conçu directement à l'encontre de la politique personnelle de Napoléon.

Je déteste l'idée du partage de la Porte, attestait Talleyrand dans sa conversation du 25 février avec Metternich; je vous dirai même qu'elle est en désaccord avec mes principes politiques, mais rien ne peut en faire revenir l'Empereur. Arrêtez-vous à cette vérité, tenez-la pour certaine et que votre cour entre tout à fait dans ma manière de voir. Si j'étais empereur d'Autriche, je dirais ce qu'a dit Frédéric II au roi de France : « Aucun coup de canon ne se tirera en Europe sans ma permission ». Voilà comme vous vous soutiendrez, comme vous sortirez victorieux de la lutte dans laquelle ont péri tant d'autres.

L'avertissement était clair. En outre, il était fait pour reconforter le courage d'une puissance affaiblie par une longue succession de défaites et qui, cependant, s'était toujours tenue en armes, pour recommencer la lutte avec l'espoir de chances meilleures (1). Les exhor-

(1) En 1799, l'Autriche voulut prendre sa revanche de la paix forcée de 1797 et elle eut, de retour, Marengo. Aux représailles espérées de Marengo la réplique des batailles avait été, en 1805, Ulm, Austerlitz; et, quatre années après, Austerlitz, Wagram.

« Nous aurons beaucoup à faire pour réparer le mal », dira, le soir du 6 juillet 1809, François à Metternich.

Mais ni l'empereur ni son ministre ne renoncèrent à regagner la partie



tations de Talleyrand ne furent que trop écoutées et suivies.

De l'Autriche il fit une demi-conversion vers la Russie. Pour les intérêts de la paix, il déconseilla le tsar, déjà très enclin au soupçon et par plusieurs motifs très refroidi, de céder sans examen aux promesses aussi bien qu'aux désirs de Napoléon.

Les événements dépassèrent la portée des conseils de Talleyrand. Contre des instincts de conquête sans cesse en travail de destruction et de reconstruction artificielle il avait voulu dresser, ainsi qu'une double muraille, la neutralité forte, au besoin menaçante de la Russie, et l'attitude ferme de l'Autriche replacée en tête d'une grande ligue de peuples et d'états. L'objet qu'il se proposait n'était encore que d'écarter Napoléon d'une politique aventureuse en Orient : ce fut une suite de complications redoutables, qui sortit de son intervention, aux seules visées modératrices.

L'Autriche décida sur-le-champ d'importantes mesures militaires, pour être prête à tout événement. La résolution des hommes d'États de Vienne n'était point de provoquer aussitôt la mêlée des armes ; ils avaient encore la mémoire trop fraîche de ce que leur avait valu la conduite précipitée de 1806 ; ils s'étaient promis de mettre en œuvre une tactique plus mesurée, plus savante. On aurait d'abord laissé Napoléon s'engager dans son entreprise d'Orient ; on aurait feint de s'y associer ; mais, au moment précis où l'on aurait vu poindre, en avant de ses pas, l'ère des difficultés, d'accord avec les Russes on se serait retourné contre l'ennemi commun ; et, s'emparant de positions assez fortes pour

après des sacrifices momentanés et malgré les perspectives d'une réconciliation possible et qui pouvait être durable, sous les auspices du mariage.

y enserrer l'armée française, on eût été les maîtres de dicter des conditions. La clairvoyance de Napoléon déjoua ce plan digne de grossir, en histoire, par son évidente déloyauté, les exemples de la *fides punica*.

Le doublement des effectifs, la constitution d'une milice nationale, qui devait ajouter des contingents nombreux aux forces de première ligne de l'empire d'Autriche, émurent et irritèrent Napoléon. Il en demanda des explications à Metternich. C'était un piège, évidemment, qu'on lui tendait. « Est-ce par vos armements que vous voulez, un jour, être de moitié dans nos arrangements relatifs à la Turquie? Vous vous trompez; jamais je ne m'en laisserai imposer par une puissance amie, jamais je ne traiterai avec celle qui voudrait m'en imposer. »

Après avoir usé du ton comminatoire, il s'était radouci, pour faire l'essai des moyens de douceurs et de persuasion. Il hésitait à se fixer. C'était l'énigme redoutable de son destin, qui se posait. Talleyrand l'avait amené à cette phase critique, où, pour le contraindre à maîtriser ses ambitions, il érigerait sur son chemin des barrières capables de l'inquiéter sérieusement. Mais il s'était abusé sur un point, que l'humeur irascible et violente du grand homme portait à prévoir. Au lieu de se calmer, de transiger, d'attendre, Napoléon précipita les éclats de sa colère. C'était bien l'homme de guerre impulsif, qui, sans se préoccuper de la répercussion de ses paroles s'écriait, les portes ouvertes : *Je bâtonnerai l'Autriche* (1). Le 15 août 1808 il

(1) « Je donnerai des coups de bâton à l'Autriche! » répétera-t-il au comte et ministre russe Roumantsiof. « — Sire, ne les lui donnez pas trop fort; sans quoi nous serions obligés de compter les bleus. » Lettre de Roumantsiof à l'empereur Alexandre, 30 janvier-11 février 1800.

avait pu se contenir jusqu'à faire état de sa modération et dire à Metternich, tout en frémissant d'impatience : « Vous voyez comme je suis calme. » Mais, le lendemain, il reparlait de briser l'Autriche, d'en disperser les lambeaux et de ne laisser plus subsister, en Europe, que deux empires, deux colosses (prêts à se ruer l'un sur l'autre, l'heure venue) : la France et la Russie.

Cependant, du côté du nord, les relations avaient tout l'air de se gâter. La fameuse alliance franco-russe, quoique bien neuve, commençait à s'ébranler. Outre que les envoyés de la Russie, comme le comte Tolstoï, dont l'empereur demandera le rappel, affectaient, à Paris, une raideur déplaisante, et que la société russe, à Saint-Petersbourg, persistait en des dispositions malveillantes, jusqu'à faire dire qu'il n'y avait, dans tout l'empire slave, pas plus de trois partisans de cette alliance : Alexandre, le chancelier Rumantsof et Speranski ; outre cela, des gênes sérieuses s'étaient produites et des indices de froissements. Le tsar avait perdu de son enthousiasme à l'égard d'un allié, dont la plupart des actes blessaient ses convictions. Tous ces bouleversements en Europe, ces détrônements successifs des rois de Sardaigne, de Naples, des Bourbons d'Espagne, l'expulsion de la maison de Bragance, l'arrachement du pape à sa métropole, l'extension indéfinie de la Confédération du Rhin allant, maintenant, au delà de l'Elbe, et, par le Mecklembourg et Lubeck, prenant pied sur la Baltique ; enfin, et surtout, l'organisation puissante du grand-duché de Varsovie comme un coin enfoncé dans son empire ; toutes ces transformations, tous ces agrandissements dont il ne lui revenait rien, en échange, lui faisaient craindre qu'il n'eût été joué sur le marché. Qu'étaient devenues

les assurances de Tilsitt? Plus d'offres positives du côté de l'Orient, plus de propositions de partage. Alexandre donnait des signes de mécontentement; il se disait pressé d'aller faire un tour à Constantinople. Et les affaires d'Espagne empiraient. L'Autriche s'armait et menaçait.

Napoléon sentit la nécessité de causer de plus près avec son allié, de l'envelopper à nouveau de son prestige, de lui promettre encore beaucoup, de l'éblouir. Et, pour tant de bonne amitié dans le geste et en parole, il lui demanderait, d'abord, de ratifier la menace faite tout à l'heure au ministre autrichien que, s'il fallait obliger Vienne à entendre raison, l'empereur Alexandre s'unirait à lui Napoléon. D'avance, afin d'obtenir du tsar cette pleine démonstration de la conformité de leurs sentiments, il lui avait annoncé d'importantes concessions, qui lui vaudraient, sans qu'il eût à remuer un soldat, les profits de plusieurs victoires. Désireux de l'en mieux persuader, il lui donna rendez-vous à Erfurt.

Avant de se mettre en route, il fit mander Talleyrand, désigné, ainsi que Berthier, Champagny, Maret et l'ambassadeur Tolstoï, pour être du voyage. Le prince devait se rendre, le soir, aux grandes entrées. A peine l'Empereur l'eut-il aperçu, au salon, qu'il l'emmena dans son cabinet :

Eh bien! vous avez lu toute la correspondance de Russie. Comment trouvez-vous que j'ai manœuvré avec le tsar? ~

Et sans attendre la réponse, sans penser que cette belle confiance risquait d'être fragile, il repassa, « en s'y délectant », tout ce qu'il avait dit et écrit, depuis une année, se flattant de l'ascendant qu'il avait su prendre et conserver sur l'autocrate moscovite, en

n'exécutant, d'ailleurs, que ce qui lui convenait du traité de Tilsitt : « A présent, *mon cher Talleyrand*, nous allons à Erfurt; je veux en revenir libre de faire en Espagne ce que je voudrai, je veux être sûr que l'Autriche sera inquiétée et contenue; et je *ne veux pas être engagé d'une manière précise* avec la Russie pour ce qui concerne les affaires du Levant ». Le surlendemain, le prince lui apporta le projet de traité, tel qu'on lui en avait suggéré la rédaction. Napoléon en adopta le texte, sous la réserve d'appuyer plus fortement sur l'attitude de rigueur à observer contre l'Autriche :

Vous êtes toujours Autrichien ?

— Un peu, sire, mais je crois qu'il serait plus exact de dire que je ne suis jamais Russe et que je suis toujours Français.

— Faites vos préparatifs de départ. Pendant le temps que durera le voyage, vous chercherez les moyens de voir souvent l'empereur Alexandre. Vous le connaissez bien, vous lui parlerez le langage qui lui convient.

Talleyrand emportait le secret de Napoléon et le sien propre, qu'il ne lui avait pas communiqué, de retour. Entre temps, il devait adroitement pressentir Alexandre sur le sujet d'une alliance plus complète et plus intime par le mariage de l'Empereur des Français avec une princesse de la cour de Russie. Nous verrons comment il servit des desseins, dont il appréhendait pour la France la trop pleine réussite, et dont la direction allait tout à l'opposé de son système politique.

Deux journées d'avance lui avaient été données sur le départ de Napoléon. On avait désiré qu'il les mit à profit pour attirer à Erfurt les souverains, qu'on souhaitait d'y trouver réunis. Ses instructions là-dessus étaient à double sens, comme il en allait presque toujours avec Bonaparte. On avait songé d'abord, pour y vaquer, au prince Eugène de Beauharnais; puis on s'était dit

qu'il n'aurait pas su faire exactement ce qu'on voulait, ne possédant pas, comme Talleyrand, *l'art d'insinuer*. Le prince de Bénévent devait rassembler un lot de princes aussi copieux que possible, prendre sur lui de leur *insinuer* que l'Empereur serait très satisfait de leur présence, qu'il en aurait un plaisir tout particulier, quitte à Napoléon, ensuite, de jouer un autre jeu, de montrer que son amour-propre était indifférent à la question, qu'il aurait toujours assez de rois autour de lui, qu'on le gênait plutôt et qu'il avait des sujets d'occuper son attention plus importants.

Le 28 septembre, l'orgueilleux souverain partit brusquement de Paris pour l'entrevue d'Erfurt.

Alors furent renouvelées les séductions de Tilsitt, dans un encadrement extraordinaire de plaisirs et de fêtes. L'ordre avait été donné, les mesures avaient été prises pour qu'on y déployât un faste, une mise en scène, une magnificence sans pareils. Talleyrand et Rémusat, les ordonnateurs officiels, se l'étaient entendu répéter avec instance par l'Empereur : « Mon voyage devra être environné de beaucoup d'éclat. Quels seront les chambellans de quartier? Je veux de grands noms. C'est une justice à rendre à la noblesse française. Elle est admirable pour représenter dans une cour. Il nous faudra, tous les jours, un spectacle, les meilleurs acteurs de la Comédie-Française, les meilleures pièces. » Et du panache à profusion, un cortège militaire composé des maréchaux ou généraux du premier ordre et des plus reluisants, enfin une démonstration de puissance à rendre jaloux celui pour lequel on la prodiguait (1), jusqu'à l'excès.

(1) L'amour-propre des Russes en était indirectement froissé. N. Touguenief écrivait : « Il me semblait voir ma patrie abaissée dans la personne

Comptant sur les manières captivantes du prince pour l'aider à cette reprise d'ascendant, il l'avait chargé, en sa qualité de grand-chambellan, de faire les honneurs de la cour impériale au peuple de rois et de hauts seigneurs, qui devaient former la suite des deux arbitres du monde. « Le prestige ne manquera pas », avait dit Napoléon à Talleyrand. C'est ainsi qu'il s'était porté au-devant d'Alexandre, accompagné de sa suite militaire, pendant qu'éclataient les salves d'artillerie et que sonnaient dans tous les clochers les cloches et les carillons. Une affluence extraordinaire se pressait par les rues; les équipages somptueux, les chevaux empanachés, remplissaient de leur bruit cette petite ville allemande rendue presque française par celui qui la possédait en toute propriété et que les merveilles du luxe, envoyées de Paris, avaient transformée en résidence princière. Les souverains étaient accourus nombreux de Saxe, du Wurtemberg, de la Bavière, et de toutes les principautés d'Allemagne. Napoléon était entouré de cette cour, lorsque arriva plein d'une impatience toute juvénile le tsar Alexandre. Sur le visage de son ami du Nord il se plaisait à suivre les impressions qu'il se flattait d'avoir éveillées dans son âme enthousiaste. Les premières impressions furent toutes de bonne grâce et d'aménité réciproques. On aurait pu en suivre les effets sur le visage anxieux du baron de Vincent, envoyé à Erfurt par le cabinet de Vienne en diplomate et en observateur. Alexandre plongeait, encore une fois, dans l'enchantement. Napoléon était allé jusqu'à son cœur par l'abandon avec lequel il lui parlait, un matin, de la

de son souverain. On n'avait pas besoin de savoir ce qui se passait, alors, dans les cabinets européens : on voyait d'un seul coup d'œil lequel des deux empereurs était le maître, à Erfurt et en Europe. »

joie qu'il éprouverait, une joie bien profonde, s'il lui était permis enfin de se reposer de cette vie agitée; il avait besoin d'un tel repos; il n'aspirait qu'à toucher au moment où il pourrait, sans inquiétude, se livrer aux douceurs de la vie intérieure, à laquelle tous ses goûts l'appelaient. Mais ce bonheur n'était pas fait pour lui. « Et comment l'avoir? avait-il ajouté dans un mouvement attendri. Ma femme a dix ans de plus que moi. Je n'aurai jamais d'enfant à former, à aimer. Je vous demande pardon; tout ce que je dis là est peut-être ridicule, mais je cède à l'élan de mon cœur, qui s'épanche dans le vôtre. » Alexandre était resté, la journée entière, sous le charme de cette conversation intime. Le soir, il en reparlait d'abondance, chez la princesse de La Tour et Taxis. « Personne, disait-il, n'a une idée vraie du caractère de cet homme-là. Ce qu'il fait d'inquiétant pour les autres pays il est positivement forcé de le faire. On ne sait pas combien il est bon. » Et, se tournant vers Talleyrand : « Vous le pensez, n'est-ce pas? — Sire, j'ai bien des raisons personnelles pour le croire et je les donne toujours avec grand plaisir. » Alexandre se livrait moins sur la question politique et tardait à découvrir, pour ce qui l'intéressait, ses réflexions particulières. Aussi, quand le prince de Bénévent allant d'un empereur à l'autre, voulait témoigner à Napoléon que le tsar était dans le ravissement. « S'il m'aime tant, répliquait cet homme précis, pourquoi ne signe-t-il pas? »

« Au reste, déclarait-il ensuite, il ne fallait rien presser. Nous sommes si aises de nous voir, disait-il en riant, qu'il faut bien que nous en jouissions un peu. » Au même Talleyrand, la veille, il avait glissé ces mots : « L'empereur Alexandre me paraît disposé à faire tout



ce que je voudrai. » C'était son illusion tenace de croire que le tsar était de moitié dans tous ses sentiments, qu'il pouvait parler en son nom comme au sien, que la Russie marcherait à sa suite (1) et se joindrait à tous ses mouvements. Confiant dans les effets produits de sa grandeur et de l'étendue de sa puissance, il tardait à mettre sur le tapis de la conversation les sujets définitifs : son désir d'une entente sans réserves, la gêne causée par l'Autriche; puis l'Orient, Constantinople, l'Égypte. Il s'était joué un peu longuement aux préliminaires et diversions accessoires. Mais l'entr'acte avait assez duré. On allait enfin aborder l'essentiel. Les assassinats récents de Selim III et de Mustapha IV seraient un thème approprié à la reprise élargie du programme, dont on avait entrevu plutôt que stipulé les clauses, à Tilsitt. Quel avenir! Quels prodiges sortiraient de leur alliance étroitement resserrée! On rétablirait sur de vastes assises la conception des deux empires d'Orient et d'Occident, maîtres du monde. Au regard d'Alexandre se rouvraient dans la lumière les perspectives voilées des grandes idées et des projets gigantesques... L'impression ne fut pas celle qu'on avait escomptée. Napoléon avait trop attendu. Son jeu voulut être trop habile. Son système de lenteur raisonnée, pour une fois qu'il l'employait, n'avait eu qu'une moitié de succès. Alexandre, depuis quelques jours, se retirait de la conversation, chaque fois, moins confiant et moins rassuré. Quand Napoléon enfin se décida d'entamer vaguement le point

(1) Il l'écrivait avec une confiance entière à son frère Jérôme :

« L'empereur d'Autriche, s'il fait le moindre mouvement, aura bientôt cessé de régner, voilà qui est très clair. Quant à la Russie, jamais nous n'avons été mieux ensemble. »

capital du partage, il n'était plus temps. Talleyrand était passé, dans l'entrefaite, entre Alexandre et lui.

Il avait prévenu, mis en garde l'autocrate du Nord, de manière à le laisser sur cette conviction que le temps et les événements lui seraient les plus sûrs, les plus précieux des alliés. Napoléon l'avait instruit lui seul, prince de Bénévent, de la tournure qu'il désirait imprimer aux négociations et du point fondamental pour lequel il tenait, par-dessus tout, à s'assurer le concours d'Alexandre. « L'article contre l'Autriche est l'essentiel. » Or, Talleyrand protégeait l'existence de l'Autriche, comme indispensable à l'équilibre international. Ce Talleyrand, qui se piquait de garder si bien le secret des entretiens diplomatiques, ne s'y crut pas tellement obligé, cette fois. Il fut expansif chez Alexandre. Parvenu à Erfurt, quarante-huit heures avant Napoléon, chargé par lui d'une mission préparatoire, il en avait pris exactement le contre-pied, sous le prétexte excellent, à ses yeux, de ne pas détruire l'œuvre de préservation européenne, qu'il avait commencé de construire.

Au premier moment, Alexandre s'était tenu sur le qui-vive à l'égard du prince. Il doutait de sa franchise et s'y croyait fondé. Il aurait mis de la résistance à l'écouter, si Caulaincourt n'avait pas été, dans la circonstance, l'intermédiaire complaisant, sincère, sinon même abusé. Les confidences de Talleyrand l'avaient intéressé au plus haut point ; et, sans penser que les mêmes paroles prenaient quelquefois le chemin de Vienne, il en approuva l'esprit, et le jeu fut complet : « Les deux hommes à qui Napoléon avait confié son secret s'accordèrent pour le livrer ». Caulaincourt, qui était allé chercher le tsar à Weimar, avait parlé et bien parlé du prince, son ami, lorsqu'eut lieu la première

rencontre d'Alexandre et de Talleyrand, chez la princesse de La Tour et Taxis. L'homme d'État ne biaisa point dans l'attaque du sujet. Il alla droit au but et ce ne fut pas du tout pour servir les projets de Napoléon :

« Sire, demanda-t-il au tsar, que venez-vous faire ici? C'est à vous de sauver l'Europe et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. »

Pouvait-on plus adroitement garder, jusque dans une défection évidente, un rôle de justice supérieure, que d'offrir au choix d'Alexandre, constitué arbitre et maître, celle des deux situations qui lui procurerait le plus d'avantages en lui coûtant le moins? D'une part, c'était la politique orientale de Napoléon, qui remuait sous ses yeux des aspects séduisants, des nuages dorés, bons pour occuper, en la détournant, son attention, mais qui lui préparait, sans doute, des déceptions et des sujets de conflits, quand on voudrait en venir aux règlements définitifs, et qui l'obligerait, de toute manière, à sacrifier l'Autriche, et dans quel but? afin d'aplanir aux armées de Bonaparte les chemins tentateurs de l'Orient. D'autre part, c'était la politique de Talleyrand, faite de prudence et de réserve habile, basée sur la nécessité d'un contre-poids salutaire à la puissance trop lourde du maître de l'Occident, et qui lui conseillait de se concerter avec les Habsbourg pour fermer, au contraire, ces mêmes routes aux appétits effrénés de Napoléon, aujourd'hui son allié, demain son compétiteur, son ennemi peut-être.

On ne pouvait plus complètement faire échec à une politique, qu'on était chargé de soutenir. Mais quelle eût été la fin de cette politique, sinon de perpétuer le trouble et le malaise de l'Europe? Amuser la Russie par des fantômes brillants, l'endormir, en profiter pour

se retourner contre l'Autriche, la réduire à l'état de la Prusse, et n'avoir plus devant soi, sur le continent abaissé, que l'empire slave pour le contraindre lui aussi, à l'obéissance... C'était une succession de guerres et d'offensives naissant les unes des autres, qu'il fallait essayer d'arrêter dans leur germe.

Talleyrand avait réussi. Les impatiences d'Alexandre pour le règlement des affaires d'Orient s'étaient calmées du coup. C'était une question à reprendre plus tard, faisait-il entendre à Napoléon, une question à discuter tranquillement et mûrement. Encore quelque temps, et il allait se faire une règle de demeurer sourd à toute suggestion de ce genre (1); on devrait renoncer à l'éblouir avec le jeu de ces conceptions tentatrices.

Le jour, auprès de Napoléon, le soir, tous les soirs, chez la princesse de Tour et Taxis, où se rendait exactement Alexandre, qu'il était bien en place, le prince de Bénévent, pour conduire son étrange et double manœuvre, dont l'objet, à son sens, n'était pas de trahir l'Empereur par intérêt, par ressentiment personnel, mais de suspendre, d'entraver par une opposition méthodique, un mouvement de conquête et d'agitation permanente, qui n'était plus soutenable!

Véritablement, Napoléon n'avait pas été bien inspiré dans le choix de son diplomate officieux à Erfurt, étant déjà servi d'une manière si indolente par son ambassadeur officiel auprès du tsar, l'imposant et crédule général de Caulaincourt (2). Aux conventions secrètes prépa-

(1) Rapport n° 12 de Caulaincourt à Napoléon, 15 février 1809, Arch. nat. A. F. IV, 1698.

(2) Jusqu'à la fin du règne de Napoléon, Caulaincourt se tiendra en correspondance suivie avec Talleyrand, dont il ignore les relations clandestines avec les cours de Russie et d'Autriche. Cf. l'ouvrage de M. Albert Vandal, *Napoléon et l'empereur Alexandre I<sup>er</sup>*.

rées pour la signature d'Alexandre, il avait fait entendre qu'on resserrerait avec la dernière rigueur les articles concernant l'Autriche. Or, Talleyrand s'était empressé de confier au représentant du cabinet viennois qu'il ferait, de tous les côtés, ce qu'il croirait propre à empêcher qu'il ne sortit d'Erfurt des résolutions nuisibles aux intérêts de son gouvernement. Napoléon le pressait d'amener le tsar à conclure. Talleyrand répétait à celui-ci : *Ne vous liez pas*. Le traité fut signé, cependant, confirmant celui de Tilsitt, garantissant à l'empereur des Français, la tranquillité du continent pendant ses opérations en Espagne et consacrant, en retour de cette attitude du tsar, l'annexion à la Russie de la Finlande et des provinces danubiennes.

Alexandre retourna à Saint-Pétersbourg, ayant obtenu, à peu de frais, des avantages positifs. Napoléon monta en voiture pour s'en aller achever, *comme il le croyait*, la conquête de l'Espagne. Ils s'étaient, une dernière fois, jetés dans les bras l'un de l'autre, se jurant une amitié éternelle dont le sentiment n'était pas dans leur cœur. Ils ne se reverraient plus qu'en ennemis, les armes à la main.

Quant à Talleyrand, après avoir brouillé le jeu de l'alliance, ménagé, à la veille du départ, au baron de Vincent une audience d'Alexandre, d'où le ministre autrichien était sorti, l'air tout épanoui, conclu une sorte de pacte de famille en obtenant du tsar, pour son neveu, le comte Edmond de Périgord, la main de la duchesse Dorothée de Courlande (1), et reçu à titre de remerciement personnel, le cordon de l'ordre de Saint-André, il revint à Paris, convaincu d'avoir travaillé

(1) Nous aurons à en parler très en détail, au courant du prochain volume.

en conscience au rétablissement de la tranquillité générale.

Cependant, à force de rassurer l'Autriche, il l'avait poussée indirectement à remuer les armes pour une guerre prochaine (1).

Napoléon était rentré d'Erfurt beaucoup moins satisfait et confiant qu'il ne l'avait espéré. Au lieu du triomphe complet qu'il avait envisagé, il n'en rapportait que l'impression d'une demi-défaite. L'empereur de Russie n'avait pas exercé une pression assez forte pour imposer le désarmement de l'Autriche; ce n'était pas encore cette fois, qu'il pourrait disposer de l'Europe contre l'Angleterre (2). En traversant la France d'une course rapide pour voler à la conquête de l'Espagne, il y avait remarqué des symptômes d'inquiétude et de secrète agitation. Dans son entourage se dénonçaient les signes d'une mystérieuse hostilité. Au dehors un souffle de coalition menaçait encore une fois de déranger tous ses projets. L'Autriche élevait bien haut la voix, depuis quelques jours. Qui lui inspirait tant d'audace?

\*  
\* \*

Comment s'étaient multipliés si opportunément, au profit de ses adversaires, et d'une façon si soudaine, si concordante, les embarras de sa politique, comment s'étaient vus arrêtés tous ses plans les plus secrets et les mieux préparés, Napoléon le cherchait, en sa défiance irritée. La main de Talleyrand n'avait-elle pas

(1) « Talleyrand, écrivait Metternich, est d'accord qu'il ne faut pas se laisser prévenir par Napoléon, s'il est décidé à nous faire la guerre. »

(2) V. d'Albert Vandal, *Napoléon et Alexandre*, t. I.

trempé dans tout cela? Il en eut le prompt soupçon. Des délations écrites achevèrent de l'éclairer.

Talleyrand, depuis que l'Empereur avait franchi les Pyrénées et s'était avancé à grands pas sur la route de Madrid, ne prenait pas la peine de cacher son aigreur et son mécontentement. Selon lui, l'aventure irait aux pires extrémités et la personne même de Napoléon n'échapperait pas à la vengeance des Espagnols. Il annonçait presque la vacance du trône et la nécessité d'y pourvoir à l'avance. Il ne blâmait pas tant l'expédition en elle-même, — qu'il encouragea presque à ses débuts, malgré ses dénégations ultérieures de l'avoir, en quoi que ce fût, approuvée.

« Qu'on ait voulu chasser la maison de Bourbon, disait-il alors, rien de plus simple, rien de plus commode, peut-être, pour le solide établissement de la dynastie napoléonienne; mais à quoi bon l'emploi de tant de ruses, d'artifices, de perfidies? Pourquoi n'avoir pas déclaré simplement une guerre *pour laquelle on n'aurait pas manqué de motifs*? Dans cette guerre, la nation espagnole serait demeurée constamment neutre. Enivrée comme elle l'était, à ce moment-là, par la renommée de Napoléon, elle aurait vu sans le moindre regret tomber une dynastie usée, et, après quelques combats faiblement soutenus par l'armée régulière, la Péninsule tout entière serait passée avec joie (?) sous le sceptre d'une maison qui, déjà, remplaçait si glorieusement en France celle qui avait donné Philippe V à l'Espagne; c'est ainsi que l'héritage tout entier de Louis XIV aurait pu être facilement recueilli. »

En parlant ainsi, il n'allait pas jusqu'au bout de sa pensée et visait à ne pas contredire trop ouvertement des concessions encore plus étendues qu'il se rappelait

avoir faites à l'Empereur, sur le même sujet, par soumission et complaisance. Après l'affaire de Samo-Sierra n'avait-il pas écrit à Napoléon une lettre, qui dut lui parvenir au moment de son entrée à Madrid (Pasquier eut cette lettre entre les mains en 1829), et où il se répandait en des présages heureux, ne doutant point que sa prochaine arrivée dans la capitale, à la tête de ses troupes, ne fit tomber les armes des mains des Espagnols ?

Mais que son langage prenait une autre tournure avec ceux de son groupe. Il était instruit dans le plus grand détail de la comédie jouée à Bayonne et, bien qu'il n'eût pas l'émotion facile, il s'en montrait indigné : « Les victoires, déclarait-il au comte Beugnot, ne suffiront pas pour effacer de pareils traits, parce qu'il y a là je ne sais quoi de vil, de la tromperie, de la tricherie ! Je ne peux pas dire ce qui en arrivera, mais vous verrez que cela ne sera pardonné par personne. »

Il s'en exprimait haut, à toute occasion, dans les cercles où sa parole faisait autorité. Tellement, que l'un des anciens aides-de-camp de l'Empereur, La Vallette, estima, de son devoir d'en écrire à Napoléon, en y joignant ce détail que Fouché, réconcilié avec le prince de Bénévent, lui semblait refléter de tous points ses dispositions d'esprit et d'âme. Puis, était intervenue dans l'affaire, à l'improviste, la mère de l'Empereur, qui, par le hasard d'une visite chez la princesse de Vaudemont, avait surpris un étrange entretien entre le ministre de la police et le grand chambellan.

\*  
\* \* \*

Quelles arrière-pensées d'intérêt ou quelle machination avaient pu rapprocher ces deux hommes, qui se détestaient si cordialement naguère ?



Leur antagonisme avait été flagrant. Bien qu'il n'eût pas avoué cette pointe de faiblesse d'aussi bon cœur que son parfait dédain pour le duc de Bassano, Talleyrand avait éprouvé une réelle jalousie du crédit de Fouché. Celui-ci, qui avait aussi ses motifs de rancune, n'omettait pas une occasion de leur donner contentement par des moqueries âpres et cyniques à l'encontre de son rival. Fouché reprochait à Talleyrand de manquer de conscience et de bonne foi. Singulière improbation venant d'une telle part ! Le noble et fin gentilhomme qu'était le prince de Bénévent ne voyait pas d'un meilleur regard l'ancien jacobin et, de plus, méprisait-il fort son manque de tenue, sa loquacité bruyante et la bassesse de ses sentiments, tout en se disant, comme par une manière d'acquiescement aux nécessités de la politique, que de certaines bassesses d'âme et de conscience peuvent être des instruments utiles à ceux qui savent s'en servir à propos. En somme, il n'était en l'opinion de personne, qu'ils se fussent jamais entr'aimés. Lorsque Fouché fut enveloppé dans un réseau d'intrigues, qu'il avait lui-même ourdies, son mécompte n'avait pas déplu à Talleyrand. Tout au contraire, le diplomate avait profité de l'événement de la machine infernale, par lequel s'étaient laissé surprendre les surveillances policières, pour faire déplacer Fouché, ce qui n'empêcha pas celui-ci de regagner plus qu'il n'avait perdu, peu de temps après. De même, Fouché s'était trouvé trop heureux, en 1807, d'utiliser la demi-disgrâce de Talleyrand pour se rendre plus puissant et, croyait-il, plus nécessaire.

Si dissemblables par leur passé, leurs goûts, leur éducation, Talleyrand et Fouché avaient de commun leur souplesse égale à s'accommoder de toutes les

formes de gouvernement susceptibles de les recevoir en bonne et haute place. Trop intelligents, l'un et l'autre, pour perdre leur temps à fomenter les rancœurs d'une acrimonie prolongée, ils avaient enfin senti, en habiles gens qu'ils étaient, le besoin réciproque de lier leur action. Avant que s'opérât une alliance si rare, et faite pour étonner, ils avaient eu l'occasion de tâter le terrain, où ils auraient à faire chemin ensemble, et de s'interroger avec précaution sur l'appui qu'ils pourraient se prêter mutuellement. Une rencontre leur avait été ménagée, à la table de M<sup>me</sup> de Rémusat, où dînait ce soir-là, une M<sup>me</sup> de Rumford, ayant à les remercier d'un service rendu. La circonstance avait été saisie des deux côtés avec empressement. L'entrevue ne s'était point terminée, sans un échange de paroles utiles, entre deux portes. Et l'Empereur, qui fut informé de l'incident, s'en était ému comme d'un commencement de conspiration. Le rapprochement définitif s'était opéré par l'intermédiaire de Blanc d'Hauterive, que sa qualité d'ancien oratorien avait mis en excellents termes avec Fouché, et que ses fonctions aux affaires étrangères accréditèrent auprès de Talleyrand. On apprit, tout à coup, dans le monde, la nouvelle de cette pacification inattendue des deux âmes ennemies. D'autant plus grande fut la surprise, que l'un et l'autre voulurent mettre leur accord en évidence avec une sorte d'éclat. Une brillante soirée était donnée chez Talleyrand. Tous les regards avaient été frappés d'étonnement à l'entrée de Fouché, pénétrant pour la première fois dans ce salon renommé. Personne, au dire d'un témoin, ne pouvait en croire ses yeux, et ce fut encore une bien autre impression, lorsque l'effet de leur intelligence se manifesta jusqu'à se prendre par e

bras et se promener ensemble, d'appartement en appartement, tant que dura la soirée. On se perdait en conjectures sur la nouveauté du spectacle.

Aussi démonstratifs de leur réconciliation parfaite se montrèrent-ils chez la princesse de Vaudemont, un soir que Madame Mère s'y trouvait en même temps ; sans avoir l'air d'être là, elle n'avait rien perdu de leurs propos, tenus à mi-voix : « C'est un insensé, disait Fouché à Talleyrand ; il faut en finir. » Et tous deux avaient examiné l'idée d'une sorte de bouleversement général devant amener, au cas de la mort de Napoléon, son remplacement par Murat ou Bernadotte et des accommodements avec l'Autriche. Ils s'étaient arrêtés sur le nom de Murat, parce que Fouché, d'une part, se faisait fort de le gouverner et que Talleyrand, d'une autre part, le tenait pour plus facile encore à renverser qu'à élever.

Le lendemain, la mère de l'Empereur dépêchait un courrier en Espagne. La nouvelle coïncidait avec celle de la déclaration de guerre de l'Autriche. Napoléon jugea la situation assez grave pour revenir précipitamment à Paris ; en six jours, il fit, à cheval, la route de Valladolid à Burgos, le reste en poste.

Il n'éclata pas, aussitôt qu'il fut au palais. On lui complétait, pendant qu'il ruminait sa colère, le dossier de l'enquête. Cinq jours après, ayant choisi son heure et son lieu, dans la salle du Trône, en présence de Cambacérès, de Decrès, de plusieurs grands officiers et de presque tous les ministres, il fit tomber sur le seul Talleyrand tout le poids de la bourrasque. Il en avait écarté momentanément Fouché ; il avait remis à plus tard de le remplacer au ministère de la police, ne voulant pas, à la veille d'une campagne, désorganiser d'une manière peut-

être dangereuse cette partie de son administration. Pendant une mortelle demi-heure coula le flot des injures et avec une violence dont il n'y avait peut-être jamais eu d'exemple, a dit le chancelier Pasquier, entre gens de cette sorte et dans un tel endroit. Talleyrand dut apprendre, devant tout ce monde de dignitaires, qu'il était un voleur, un lâche, un homme sans foi, sans honneur. Napoléon n'arrêtait pas le flux des invectives. Une gêne lourde oppressait les assistants. Lui subissait, sans sourciller, l'insultant monologue; il paraissait imperturbable; mais il amassait certainement dans son cœur, ce jour-là, comme nous aurons à le redire, les réserves d'une inimitié implacable. On reverra Talleyrand à la Cour de Napoléon; on le retrouvera ayant repris son rang dans la haute hiérarchie impériale. Mais il n'aura pas oublié; et l'on s'en apercevra bien, après Leipzig.

Le journal officiel de l'Empire n'avait pas attendu que lui parvint l'écho de ces éclats de voix irrités, dans la salle du Trône, pour annoncer que la place de grand chambellan n'appartenait plus à M. de Talleyrand, mais était passée aux mains de M. de Montesquiou. Cette charge n'était plus sienne. On le rendait à ses loisirs. On le renfonçait dans une demi-obscurité. Il pouvait aller retrouver en son château de Valençay les princes d'Espagne dont il avait la garde (1). Par bonheur, il n'avait pas été question de pousser plus loin le ressentiment. Ni la prison ni l'exil. Napoléon le regrettera dans la suite, quand il ne lui restera que l'âpre souvenir de sa toute-puissance.

« J'ai fait une grosse faute, dira-t-il; l'ayant conduit

(1) Voir, au volume suivant, le chapitre réservé aux « Hôtes de Valençay ».

au point de mécontentement où il était arrivé, je devais ou l'enfermer ou le tenir toujours à mes côtés. Il devait être tenté de se venger; un esprit aussi délié que le sien ne pouvait manquer de reconnaître que les Bourbons s'approchaient, qu'eux seuls pouvaient assurer sa vengeance. »

Talleyrand, en vérité, n'était pas seul en cause dans la querelle, mais bien aussi les souverains et les peuples que Bonaparte s'était aliénés successivement. Le cours des choses n'en eût pas été changé.

---



## CHAPITRE ONZIÈME

### L'œuvre secrète de Talleyrand dans le renversement de l'Empire.

Une retraite active. — Au moment du divorce impérial, Talleyrand appelle dans le Conseil. — Après le mariage autrichien. — Embarras de l'empire à l'intérieur et à l'extérieur. — Effondrement de l'alliance russe. — Un mot de Talleyrand, au lendemain de Moscou. — « Le commencement de la fin. » — Intrigues et complots pour en finir tout à fait. — État de la France, en 1813, d'après des correspondances privées. — Les contre-coups de Leipzig. — Talleyrand se dérobe aux invitations que lui fait l'Empereur de reprendre le portefeuille des Affaires étrangères; irritation vive de Napoléon. — Pendant les derniers jours de l'Empire. — Affluence de visites, à l'hôtel du prince de Bénévent. — Une ambassadrice des Bourbons : Aimée de Coigny, duchesse de Fleury. — Ses conversations matinales avec Talleyrand. — Comment il se décida à prendre en main la cause des Bourbons. — Au conseil de régence. — Un dernier conseil à Marie-Louise. — Comment Talleyrand trouva le moyen de rester à Paris, pour y recevoir l'empereur de Russie, le garder en son hôtel de la rue Saint-Florentin, et devenir le personnage politique français le plus considérable du moment. — Ses grands actes publics, avant de partir pour le Congrès de Vienne.

Sans se compromettre davantage, le prince de Bénévent observait avec une clairvoyance aiguisée par du ressentiment les pronostics d'une transformation redoutable et désirée. Tout en donnant à sa manière de vivre un air d'indifférence et d'inaction assez bien joué pour n'offrir point de prise aux soupçons facilement éveillés de l'Empereur, et qui, réellement, avaient le droit de l'être, à son sujet, il continuait d'entretenir avec les hommes influents des Cours de Russie et d'Autriche

ses relations à double fin. Sa disgrâce, il le savait, avait produit un mauvais effet, à Saint-Pétersbourg. Alexandre, dont la nature morale était un composé d'ambitions très positives et d'intentions sincèrement philanthropiques, comme il était, sous le rapport des affectations intimes, à la fois sensuel et mystique, répugnait, en général, aux formes violentes. La modération de Talleyrand lui inspirait toute confiance pour son art d'apaiser les sentiments aigris, d'écarter des négociations les formes provocatives, les froissements inutiles et de terminer sans guerre des différends politiques. Tout récemment, n'avait-il pas fait parvenir à Napoléon le conseil de l'envoyer en mission spéciale à Vienne, où lui aurait tenu compagnie le ministre russe Roumantsiof, afin d'y représenter avec une fermeté douce et calmante, les intentions unies des deux Cours de Paris et de Saint-Pétersbourg?... Mais ce renvoi brusque, quoique justifié au fond, du prince de Bénévent, avait inquiété le tsar et son entourage. On y avait vu le signe évident, que l'empereur, avait du même coup, rompu les derniers liens, qui le rattachaient aux idées de prudence et de modération. Alexandre en exprima du regret et voulut que Talleyrand en eût connaissance. Par l'entremise de l'ambassade russe, discrètement, il lui fit tenir des paroles flatteuses, engageantes et qui ne furent pas seulement des marques consolatrices de sa particulière estime, mais une invitation précise à ne pas perdre le contact avec les sympathies qu'on lui avait conservées. Bientôt, Nesselrode et Speranski se rendront les intermédiaires des correspondances suivies de Talleyrand et d'Alexandre. Sous la garde du secret diplomatique, le prince tiendra en haleine les défiances du tsar et son influence per-



sonnelle s'ajoutera à tant d'autres causes, qui travailleront à le détacher complètement de Napoléon. Sur tous les points, il suivait, comme s'il eût eu à y prendre part directement et, avant peu, la marche des affaires. De l'examen des détails passant à l'étude de la situation générale, il en préjugeait les suites, calculait, en ses réflexions, quelle devait être l'époque et la véritable nature de la catastrophe (1) et se représentait les moyens capables d'en atténuer les maux à craindre pour le pays. Il était presque le seul, en Europe, à les percevoir, dès lors, avec quelque netteté. Metternich, encore sous le coup des défaites de la cinquième coalition, n'en avait pas la vision aussi claire. L'année suivante il écrira : « Napoléon a fini par s'élever à un degré de puissance telle qu'il peut bien mettre lui-même des bornes à son ambition mais que nulle puissance humaine ne saurait la faire avec des chances de succès qu'on pût calculer d'avance. » Quoique tel observateur comme le maréchal Marmont considérât que, depuis un certain temps, l'Empereur trahissait une excitabilité de caractère et une mobilité dans les résolutions, qui ressemblaient à de l'affaiblissement; quoique Talleyrand, attentif à noter de tels signes, eût pensé voir de l'amointrissement dans le ressort de sa volonté, son génie, au milieu des difficultés qu'il avait soulevées lui-même, restait le plus vaste et le plus étendu qui pût être.

La partie dangereuse, où le prince de Bénévent avait engagé l'Autriche pour contre-carrer les projets d'irruption aventureuse de Napoléon dans les pays du Levant, était bien perdue par les Habsbourg. Si mal servi par son entourage, si mal secondé par son allié, dont tout

(1) *Mémoires de Talleyrand*, II.

le rôle s'était réduit à une sorte de connivence passive, Bonaparte était parvenu à la réalisation, après Wagram, de ce traité de Vienne, qui fut un chef-d'œuvre de tactique, abstraction faite des revanches du lendemain toujours à craindre. Il possédait, maintenant, ces provinces illyriennes, objet de son ardente convoitise, qui lui feraient un chemin d'Italie en Dalmatie conduisant les armées françaises jusqu'au seuil de l'Empire ottoman.

Un nuage obscurcissait tant de splendeur et rendait indécis le couronnement du rêve : c'était le doute de l'alliance, ce fantôme d'alliance, qu'il sentait toujours prêt à lui glisser des mains. Il n'était pas le seul maître, en Europe. Il lui faudra s'en apercevoir, en 1810, quand le tsar trop fidèle à tenir le langage que lui soufflait Talleyrand, à Erfurt, prendra le haut de la voix, presque le ton du supérieur parlant à un inférieur. La politique des partages, avivée par les épines de la question polonaise, cette politique, vicieuse en son principe, presque inexécutable en ses applications, — l'âpreté étant égale des deux parts, chez Alexandre comme chez Napoléon, — sera la gêne aiguë, l'entrave qu'on retrouve sans cesse devant soi, le ferment des irritations mutuelles, la cause enfin de la crise qu'avait prévue et, en quelque manière, préparée Talleyrand.

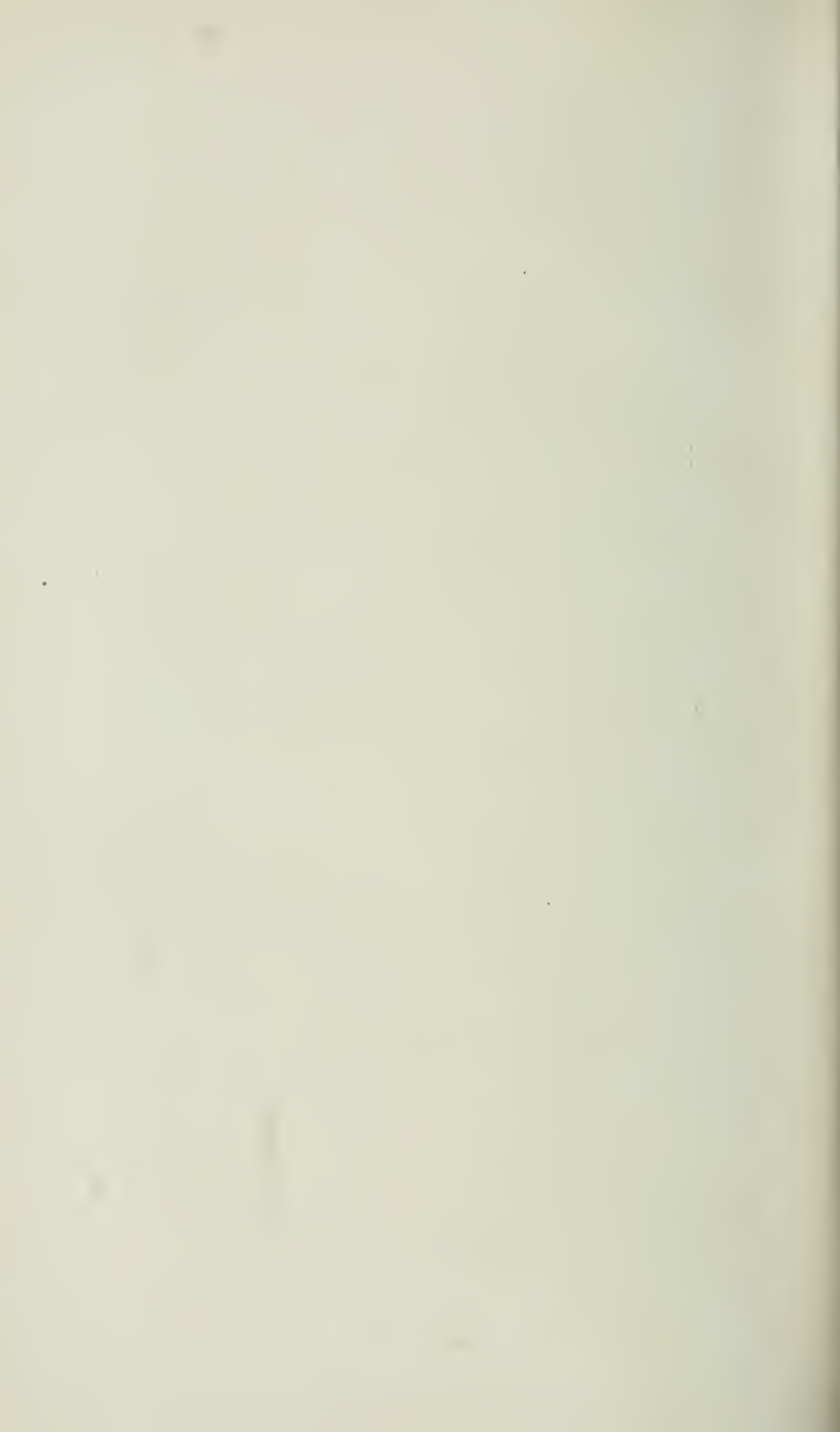
\*  
\* \*

Quoiqu'il ne fût plus en cour, par sa dignité de vice-grand-électeur, le prince avait encore sa place au conseil, et ne restait pas tout à fait en dehors des affaires d'État. Il eut à prendre parti, en 1810, dans la grande affaire du divorce.

Depuis un laps de temps, l'Empereur faisait circuler dans l'opinion que l'impératrice Joséphine ne pouvait



LE PRINCE DE BÉNÉVENT, GRAND CHAMBELLAN



plus assurer l'avenir de la dynastie, que Joseph Bonaparte, faute d'héritier direct, n'était d'aucune manière, par la gloire et par ses aptitudes, en état de lui succéder et qu'une grave résolution ne saurait tarder d'être prise. La police de Fouché aidait ces bruits à se répandre. Les journalistes et les poètes à gages avaient reçu du duc de Bassano des instructions particulières, concernant la façon d'en écrire avec adresse et modération, tandis que Berthier stylait les maréchaux, les exhortant à presser l'Empereur de sacrifier ses sentiments les plus chers au vœu national. Et Napoléon feignait d'y consentir avec émotion et tristesse. Puisque enfin il devait s'y résoudre, puisque la raison d'État et la raison publique l'y obligeaient, il avait estimé que, parmi les hautes princesses de l'Europe, trois familles régnaient pouvaient donner une impératrice à la France : celles d'Autriche, de Russie et de Saxe. Il livrait à l'appréciation de son conseil le choix entre ces trois alliances, pour le meilleur intérêt de l'Empire.

Les esprits étaient préparés.

Au mois de janvier 1810 furent convoqués, aux Tuileries, en réunion extraordinaire, les principaux personnages de l'État. Un profond silence attendit la communication de l'Empereur. Avec quelque émotion dans la voix, il annonça que des raisons diplomatiques le contraignaient à rompre l'union qui, jusqu'alors, avait répandu tant de douceur en sa vie. De quel côté porter ses vues? « — Monsieur l'archichancelier, quelle est votre opinion? » Cambacérès exprima le vœu que l'empereur épousât une grande-duchesse de Russie. Napoléon y eût été fort disposé. Il en avait effleuré l'espoir, à deux reprises, à Tilsitt et à Erfurt, en ses minutes d'expansion calculée auprès du tsar. Impatient de res-

saisir Alexandre, il avait compté sur ce projet matrimonial plus que sur tout autre moyen : il en parut même si pressé qu'il s'était décidé à épouser la grande duchesse, sœur du tsar, de confiance, les yeux fermés, laissant à son ambassadeur Caulaincourt « tout pouvoir d'appréciation ». Mais ce qu'il ne disait point, c'est que la négociation n'eût pas été sûre d'aboutir. Des prétextes, des contre-temps, des lenteurs, un ajournement à deux ans, qui équivalait de la part de l'impératrice mère, à un refus avaient été opposés déjà, prouvant que Napoléon n'avait pas tout à fait la liberté du choix et qu'on aurait pu l'exposer longuement à attendre. Après Cambacérès, Lebrun motiva son opinion : pour des raisons de pure sympathie morale, il donna la préférence à la cour de Saxe. Murat et Fouché penchèrent pour l'alliance russe ; et, quand vint le tour du prince de Bénévent, ce dernier traita la question, d'abondance, à un différent point de vue. D'excellentes raisons lui vinrent aux lèvres établissant que l'alliance autrichienne serait préférable pour la France. En émettant cet avis, son véritable sentiment n'était pas de concourir aux meilleures satisfactions possibles de l'Empereur : il se gardait de traduire ouvertement le fond de sa pensée. mais employait, en faveur de sa thèse, des arguments de haute politique, parlait de la réconciliation européenne, qui serait le couronnement de ce mariage et ne disait pas que, fidèle à la tradition de Choiseul, à son propre système, il plaidait pour la conservation de l'Autriche. Lassé d'entendre aux donneurs d'avis, Napoléon acquiesça à une opinion, qui était le parti forcé ; il fit aussitôt le nécessaire, en homme pressé de conclure. « Tout cela est une affaire politique mandait-il à l'un de ses ministres. On en jugea pareil-

ment, à Vienne; et l'empereur François II livra sa fille, « Iphigénie de cour et d'État », au conquérant qui, par deux fois, l'avait obligée elle-même et sa famille à fuir la capitale, à errer de ville en ville, au milieu de la confusion et de la consternation inséparables d'une retraite précipitée. Marie-Louise se résigna, puis bientôt, en bonne Viennoise qu'elle était, s'attacha. Et François vit avec contentement, sinon ce mariage même, du moins la confusion de la Russie.

Témoin des noces impériales, de la pompe inouïe de la cérémonie, des démonstrations courtoises de Metternich et des transports de l'imagination populaire se comportant avec Napoléon comme avec un dieu, Talleyrand revint, après la fête, à l'objet de son étude journalière, qui était celle de l'histoire en marche sous ses yeux.

Dépossédé de ses titres, il n'en demeurait pas moins, dans l'opinion du monde, M. de Talleyrand. Pas un étranger de distinction ne traversait Paris, qui ne tint à honneur de s'inscrire à sa maison de l'Infantado, rue Saint-Florentin, — achetée, en 1808, du seul produit, disait-on, de ses créances sur l'Espagne. Rien ne paraissait modifié dans sa contenance et dans sa vie. Il remplissait, hier, la charge de grand-chambellan. Elle appartenait, aujourd'hui, à M. de Montesquiou. Les suites de ce changement ne seraient autres qu'une variante d'itinéraire pour les visites intéressées. Il en émettait la réflexion tranquille : « Qu'en résultera-t-il? C'est qu'à l'avenir les cochers prendront plus souvent la route du faubourg Saint-Germain que la route du faubourg Saint-Honoré (1) ». Avec sa

(1) Il y eut autre chose de changé. La Grande charge de cour, qu'il rele-

sérénité coutumière il remplissait ses offices et n'oubliait pas de rendre les politesses d'un fidèle sujet à l'Empereur, et successivement aux deux impératrices.

Au fond de sa pensée, Napoléon regrettait de l'avoir éloigné de lui. Le lendemain d'Erfurt, il lui avait déjà dit : « *Nous n'aurions pas dû nous quitter* ». Quand, à partir de 1811, se multiplieront les difficultés de ses rapports avec l'Europe vaincue, mais non soumise, il voudra rapprocher de ses conseils le négociateur de Lunéville et de Presbourg et reprendre avec ce diplomate trop mal écouté des entretiens dont les prévisions portaient juste. Au plus fort de son mécontentement, lorsqu'il parlait de l'emprisonner à Vincennes, il l'avait encore mandé pour une de ces consultations fiévreuses, où il lui livrait le secret d'un événement, fâché contre lui-même de s'y être résolu, mais attendant sa réponse et l'obligeant à la dire. Talleyrand entraînait dans ses vues aussi sincèrement qu'il lui était possible, émettait un jugement motivé, un conseil, qu'il savait, d'avance, ne devoir pas être suivi, et se retirait, comme si rien de particulier ne se fût passé entre eux.

D'autres que le prince de Bénévent se risquaient à lui faire tenir des avis de prudence, dont le résultat n'était que de l'exaspérer. Tantôt, sa colère était extrême contre son frère Jérôme pour l'avoir averti que sa politique de domination universelle le mènerait à sa perte. Les transports de son caractère absolu n'empêchaient point l'Europe d'armer et les nuages de grossir.

La guerre d'Espagne consumait lentement, obstinément, le meilleur des armées françaises. La Prusse préparait sa défection et se constituait une armée.

vait de son importance personnelle, se trouva, du jour au lendemain, bien diminuée en passant de M. de Talleyrand à M. de Montesquiou.



L'Allemagne frémissante n'attendait que l'occasion de secouer le joug. La Russie ne dissimulait plus son irritation, moins du rapprochement momentané de la France et de l'Autriche, que de la menace érigée sur sa frontière d'un nouveau royaume de Pologne. Et l'Angleterre attisait le feu de ces haines avouées ou secrètes.

Les éléments d'opposition, que conduisaient avec leur adroite prudence Talleyrand et Fouché, depuis 1809, s'étendaient et se ramifiaient dans les rangs du Sénat. Le prince, voyant de loin, avait resserré les rapports avec son oncle le cardinal, grand aumônier de Louis XVIII; et, sans jamais écrire, sans laisser de traces, qui pussent lui être reprochées d'une correspondance clandestine, préparait, dans le silence, les voies à un changement. Dès 1811, il pronostiquait à son confident, le duc de Dalberg : « Tout cela finira par un Bourbon ». Cette supposition prit la force d'une conviction, lorsque, l'année suivante, Napoléon, à qui Saint-Pétersbourg manquait sur la liste de ses entrées triomphales, eut passé le Niemen et se fut enfoncé dans les profondeurs de la Russie. Quand il eut appris la terrible nouvelle de l'incendie de Moscou, connaissant l'imprudence et la ténacité de Napoléon, il considéra sa cause comme perdue.

Les désastres de 1812 étaient commencés. Une immense douleur retentit en France. Talleyrand prononça son mot fameux : « Voilà le commencement de la fin ! » Le Sénat osa murmurer. L'opposition se risqua hors de ses secrets conciliabules. Les derniers républicains se comptèrent. Des soutiens de l'Empire eux-mêmes se disaient que l'œuvre était à reprendre, de la base au faite, avant qu'elle ne fût irrémédiablement détruite. Il était encore temps, encore possible de rendre des forces à une orga-

nisation épuisée par l'excès inouï de ses moyens de puissance. Les fronts abaissés se relevaient. Des espérances renaissaient dans le deuil. Les écrasés voulaient revivre. On savait, désormais, que son armure n'était pas impénétrable. On avait constaté par une expérience récente que sa police (1) pourrait être à la merci d'un coup de main. Il n'avait manqué à Mallet, disait-on, qu'un plan raisonné pour mettre en déroute tout le pouvoir civil et militaire du demi-dieu. D'autres conspirations moins audacieuses agitaient les cerveaux, des conspirations de salons, qui se croyaient fortes et agissantes. On rêvait république, royaume, état fédératif. On en parlait à haute voix. Il était loin. Mais quelqu'un, tout à coup, se montra, qui rompit la conversation. L'homme du Destin était rentré chez lui, sans s'annoncer. Sautant de sa chaise de poste sur son trône, il avait repris le sceptre, aux Tuileries, « tandis que son armée couvrait de malades et de morts le vaste territoire, qui est entre la Bérésina et le Rhin. » Il fallut, de nouveau, se taire et attendre.

Il était revenu, humilié, aigri. D'un instant à l'autre, il passait de l'irritation à l'abattement. Il n'était plus le dominateur des événements. Il le sentait et, cependant, se refusait à admettre qu'il pût en être bientôt le jouet et la victime. Il accusait le sort et ceux qui l'entouraient.

Plusieurs l'avaient trahi, et Talleyrand tout le premier ! Il songea, un moment, à faire arrêter et juger

(1) Il y avait eu, dans cette affaire, des traits de comédie mêlés au drame. Ainsi Montrond qui en rapportait des détails à Talleyrand, lui conta l'incident du duc et de la duchesse de Rovigo. Tandis qu'un des complices venait arrêter le ministre de la police, M<sup>me</sup> Savary, saisie de frayeur, s'était précipitée hors de sa couche, demi-nue. « Le ministre de la police a été faible, concluait Montrond, mais sa femme s'est bien montrée. »

le vice-grand-électeur; mais il n'avait pas de preuves; de plus, il appréhenda les effets de cette violence, au-dedans comme au dehors; il suspendit l'ordre, qu'il était prêt à lancer. D'ailleurs, avait-il le temps de faire rechercher dans le groupe de ses dignitaires, des preuves de leur désaffection, quand toute son attention était concentrée sur les périls extérieurs?

Les événements se pressent. Les inquiétudes fermentent. Napoléon a quitté Paris. « La voiture qui l'emporte est encore une fois le char de la guerre. » Quel temps, quelle année! 1813... La France épuisée confond encore sa cause et le sentiment de sa gloire avec la personnalité de l'Empereur : les événements n'apporteront que plus tard leur enseignement humain et philosophique. Mais, vingt-deux années de guerre l'ont usée. Assez de lauriers cueillis dans le sang : elle crie grâce. La paix enfin ne luira-t-elle plus sur le monde? On l'avait entrevue tout à l'heure, après la victoire de Dresde, prochaine et durable. Soudainement les feux des armées en présence avaient cessé. De part et d'autre on était tombé d'accord pour la signature d'un armistice, comme acheminement à une réconciliation générale. Les aides de camp des deux états-majors avaient été expédiés, deux par deux, dans toute les directions, la même voiture emportant, côte à côte, un officier français et un officier russe ou prussien porteurs des mêmes ordres. Depuis les bouches de l'Elbe jusqu'à celles de la Vistule se sont arrêtés, à leur parole, les sièges et les combats. La pacification du continent n'est plus qu'une question d'heures; on l'espère, on le dit en tous lieux; la joie se rallume au foyer des absents.

Cette illusion heureuse se prolongea quarante jours. Les entrevues de Prague avaient été chaudes. Les offres

des puissances s'étaient brisées contre les résistances hautaines de Napoléon. Il n'avait pu se résoudre, après tant d'inutiles sacrifices, à se détacher de son rêve oriental ; il refusait, au prix des provinces illyriennes, après 1812, après les désastres de Russie, il refusait la paix dans l'espoir persistant et chimérique de « partager le monde en deux ».

Ce fut dans toute la France et dans l'armée une impression d'immense découragement.

Les généraux, les officiers ont gardé l'honneur, mais ont perdu la foi. Ils vont à l'ennemi, parce que le devoir ou le malheur des temps l'exige, mais sans élan, sûrs d'y rester, comme les autres, livrés d'avance aux coups d'une fatalité inexorable. « Nous y passerons tous », c'est le mot qu'ils ont sur les lèvres à chaque retour d'hécatombe.

L'amertume, qu'ils nourrissent au fond d'eux-mêmes, se répète dans les sentiments que leur expriment leurs enfants, leurs femmes, les absents regrettés dont les lettres (nous avons pu découvrir une poignée de celles-là, témoignages intimes de l'angoisse publique) sont une plainte continue, un cri de désolation, qui s'échappe de toutes les poitrines et ne peut plus être retenu. Le temps est passé où les épouses rêvaient pour le mari jeune et ambitieux des moissons de gloire, d'avancement rapide, d'honneurs et de dignités conquises à la pointe de l'épée. Elles n'envisagent plus la guerre que comme une calamité sans trêve et sans compensation. Femmes, mères ou sœurs, chacune tremble à l'arrivée du courrier, d'apprendre le malheur qu'elles redoutent. On n'a de goût ni de satisfaction, nulle part ; on traîne son existence, on craint et on désire, sans cesse, le lendemain. Nulle part ne se décèle l'effusion d'un instant de joie,

le symptôme d'une espérance vivace. Il ne revient, de partout, que des détails de souffrances isolées et de misères collectives. Il n'est pas un point de l'horizon où le regard puisse se poser avec complaisance.

A l'intérieur, le brillant des statistiques officielles ne fait illusion à personne sur l'état critique du commerce et de l'industrie :

La Flandre ne produit rien, Paris pas grand'chose, et la Westphalie rien au monde(1).

A Paris, la vie morale, intellectuelle et artistique est comme suspendue. C'est l'oppression des esprits se faisant plus lourde que jamais (2).

La presse est demeurée ce qu'elle était, la veille, un registre quotidiennement contrôlé des actes, des décisions, des paroles du maître. On y chercherait, en pure perte, un blâme, un jugement découvrant qu'il y ait alors, en France, une confiance publique. L'âme de la nation muette et engourdie semble attendre, pour se réveiller, l'ébranlement de quelque formidable catastrophe.

De ce qui se passe, à l'extérieur, on n'obtient que des échos furtifs et toujours alarmants. La direction des postes ne laisse circuler aucune lettre venant d'Espagne; on en redoute trop l'influence fâcheuse sur l'état de l'opinion et sur le mouvement des valeurs. En Italie, les peuples frémissent d'un impatient désir de rébellion; le brigandage y sévit avec une violence inouïe; le désarroi des finances est au comble; et les vols à main

(1) Lettre au général de division baron Corbineau, aide de camp de l'Empereur, septembre 1813.

(2) Eugène de Boinville au baron Sparre, à l'armée d'Espagne (lettre confisquée).

armée sur les grandes routes s'accordent avec les déprédations des gouvernants pour consommer la ruine publique. En Allemagne, le soulèvement est général. Il n'est bruit, à chaque moment, que d'une nouvelle défection. Les princes, les demi-rois, les grands-ducs, qui s'étaient confédérés naguère, à l'appel de Napoléon, pour acquérir des territoires, une armée, des titres, se liguent, aujourd'hui, avec plus d'empressement encore pour les conserver en le combattant. Et, du théâtre de la guerre, on n'apprend rien que de pénible à connaître. La manière opiniâtre dont les armées combinées du Nord de l'Allemagne mènent et poursuivent la campagne rappelle le mot de M. de Romanzoff à un diplomate prussien, en parlant de l'Empereur :

« Il faut l'user. »

Et ce furent enfin les trois journées terribles de Leipzig. « Près de Leipzig, s'écrie le poète allemand (1) avec une sorte de joie féroce, s'étend le champ de mort qui remplira de pleurs bien des yeux ; les balles y volèrent comme les flocons l'hiver, et des milliers ont cessé de respirer, près de Leipzig la ville ».

Dans les heures mauvaises, Napoléon se ressouvenait de Talleyrand. Il était sous le coup de l'immense désastre et s'occupait fébrilement de rassembler les débris de son armée pour couvrir les frontières de la France menacées. Il avait fait appeler le prince de Bénévent. La solution était la paix accompagnée de sacrifices. Il n'en était pas d'autre. Talleyrand le pressait de s'y résigner. Il insistait à lui représenter qu'il se méprenait sur l'énergie de la nation, qu'elle ne seconderait pas la sienne dans une opiniâtreté inutile, qu'il s'en verrait

(1) Arndt, *Die Leipziger Schlacht*.

abandonné et qu'il lui fallait pour conjurer le pire, s'accommoder à tout prix :

« Une mauvaise paix, lui déclarait-il, ne peut nous devenir aussi funeste que la continuité d'une guerre, qui ne peut plus nous être favorable. »

Napoléon hésitait; et se rappelant, à la voix du prince, des temps plus heureux, il lui offrit une troisième fois de reprendre le portefeuille des Affaires étrangères, sans pouvoir l'y décider : « Nous n'aurions pas dû nous quitter! », répéta-t-il une seconde fois, dans une courte effusion de regret.

L'entrevue s'était prolongée. Talleyrand l'écoutait, se plaignant du mauvais succès de la guerre d'Espagne et des embarras multiples, énormes de la situation. Il en parlait d'abondance et de haut, avec ce sentiment de sa supériorité, qui ne lui permettait point de convenir des fautes commises pour aviser aux moyens de prudence ou de renoncements susceptibles d'en pallier les conséquences. Il avait dit et attendait qu'on lui répondît :

— Mais, à propos, interjeta le diplomate, vous me consultez comme si nous n'étions plus brouillés.

— Ah! aux circonstances les circonstances. Laissons le passé et l'avenir, et voyons votre avis sur le moment présent.

— Eh bien! il ne vous reste qu'un parti à prendre. Vous vous êtes trompé, il faut le dire, et tâcher de le dire noblement.

Et continuant à développer sa pensée, le prince de Bénévent en précisait ainsi les termes. Lui, l'Empereur des Français, il proclamerait que roi par le choix des peuples, élu des nations, ses desseins n'étaient point de se dresser contre elles. Lorsqu'il avait commencé la guerre d'Espagne, il avait cru seulement délivrer les peuples du joug d'un ministre odieux, encouragé par la faiblesse de son prince; mais, comme en étudiant

plus profondément la situation, il avait dû reconnaître que les Espagnols, malgré les torts de leur roi, restaient attachés à sa dynastie, il ne voudrait pas les contraindre davantage et cesserait de s'opposer à leur vœu national. Il rendrait la liberté au roi Ferdinand et retirerait ses troupes. Un pareil aveu pris de si haut, ajoutait-il et quand les étrangers étaient encore hésitants sur la frontière, ne pouvait que faire honneur à Napoléon encore trop puissant pour que sa condescendance fût prise pour une lâcheté.

Bonaparte se promenait de long en large, écoutant sans interrompre. Au dernier mot prononcé, il s'arrêta, regardant Talleyrand bien en face et, dans l'une de ces explosions de franchise, qui lui venaient par accès : « Une lâcheté ! s'était-il écrié. Que m'importe ! Sachez que je ne craindrai nullement d'en commettre une, si elle m'était utile. Tenez, au fond, il n'y a rien de noble ni de bas dans ce monde. J'ai dans mon caractère tout ce qui peut contribuer à affermir le pouvoir et à tromper ceux qui prétendent me connaître. Franchement, *je suis lâche, moi, essentiellement lâche*, je vous donne ma parole que je n'éprouverais aucune répugnance à commettre ce qu'ils appellent dans le monde une action déshonorante. Mes penchants secrets, qui sont, après tout, ceux de la nation, opposés à certaines affectations de grandeur dont il faut que je me décore, me donnent des ressources infinies pour déjouer les croyances de tout le monde. Il s'agit donc de voir, aujourd'hui, si ce que vous me conseillez s'accorde avec ma politique actuelle et de chercher encore si vous-même n'avez point quelque intérêt secret à m'entraîner dans cette démarche. »

Quel excès de confiance ! Et il avait accompagné cette



étrange déclaration d'un mauvais sourire, du sourire de Satan, redisait, plus tard, le prince de Talleyrand. Bonaparte ne pouvait admettre, et en de telles circonstances, qu'un conseil donné ne correspondît point à une arrière-pensée d'intérêt personnel.

L'entrevue n'eut pas d'autre résultat, alors que la paix conseillée par Talleyrand et Fouché était encore honorable et que M. de Saint-Aignan, après Leipzig, apportait de Francfort des propositions donnant à la France la frontière du Rhin. Napoléon persista dans sa ligne de conduite irrémédiablement funeste. C'est, maintenant, 1814 et l'Invasion.

\*  
\* \*

Jamais Talleyrand n'avait reçu plus de visiteurs en son hôtel de la rue Saint-Florentin. Il avait des amis nombreux pour le lui dire : le pays ne pourrait être sauvé que par lui, par sa sagesse et sa prudence. Ces paroles et ces projets avaient l'oreille du prince. Louis XVIII, qui avait redemandé sa couronne à tout le monde, à Barras, au Premier Consul, lui envoyait, maintenant, des ambassadeurs, je dirai même des ambassadrices, car il avait chargé M<sup>me</sup> Aimée de Coigny de s'entremettre auprès de Talleyrand, qu'il n'aimait guère et qu'il estimait peu, mais dont il attendait beaucoup.

Et ce fut tout un épisode en sa vie, que cette mission diplomatique et féminine, dont les détails nous seront à nous-mêmes comme un intervalle reposant, au milieu des continuelles visions de guerres.

Presque chaque matin, le prince recevait une visite autorisée, visite de femme, la messagère de tout un groupe aspirant à recevoir ses conseils, ses encourage-

ments, sa direction. Nous avons nommé Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, venant redire au grand homme la leçon quotidienne par elle écoutée avec foi, avec élan, avec tendresse, du marquis Bruno de Boisgelin! « Allez, lui conseillait Bruno, allez souvent chez M. de Talleyrand ».

Aimée de Coigny, duchesse de Fleury! Que de souvenirs aussitôt évoqués par ce nom seul! Sa naissance, le 12 octobre 1769, au moment où l'aristocratie française, la plus brillante de l'Europe, achevait de transformer ses vertus en élégance (1); son éducation exquise et si complète sous les ombrages du château de Vigny; son éveil hâtif à la vie, quand on la maria, ayant quatorze ans, à un époux qui n'en avait pas quinze; ses succès de société, que bornèrent, pour un temps d'épreuve, son arrestation sous la Terreur; le roman de prison, tout idéal, qui mêla son nom dans un rayon de gloire immortelle, au nom d'André Chénier, les circonstances qui lui rendirent la liberté, en l'obligeant d'unir son sort, passagèrement au moins, à celui de Mouret de Montrond; d'autres conjugalités, et toutes les liaisons de cœur et de sens, qui la rendirent si sensible au plaisir de vivre : quel beau sujet de digressions s'offrirait à nous, mais qu'il nous mènerait loin du principal et de Talleyrand!

Ce fut chez M<sup>mes</sup> de Bellegarde, les belles et aventureuses dames de Bellegarde, et chez la vicomtesse de Laval qu'elle avait contracté, par l'habitude de l'y voir, la familiarité nécessaire pour lui parler de toutes choses, « sans conséquence et sans embarras ». Elle avait gardé cette beauté d'expression où rési-

1. Lamy. *Introduction aux Mém. d'Aimée de Coigny.*

dait son attrait, son pouvoir, et n'avait rien perdu dans la causerie de la vivacité séduisante s'alliant à cette pensée forte et variée dont ses contemporains firent une longue louange. Au reste, incrédule et moqueuse, hardie dans ses examens, jetant de l'esprit par étincelles, de sorte qu'on a pu dire de M<sup>me</sup> de Coigny qu'elle résumait en quelques traits perçants toute l'éloquence de M<sup>me</sup> de Staël.

De préférence aux premières heures de la journée, Aimée de Coigny aimait à faire des courses à pied, par la ville, sauf à les terminer chez le prince de Bénévent. Elle y entrait familièrement et le trouvait, d'habitude, en sa bibliothèque, entouré de personnes qu'honorait son estime amicale, et qui faisaient société à son goût pour les lettres. « Personne, a-t-elle noté sur un feuillet de ses *Souvenirs*, ne savait, comme lui, causer dans une bibliothèque, cette partie de la maison d'un homme de fortune et de goût que Cicéron appela le jardin de l'âme. Il avait une manière à lui de prendre les livres, de les feuilleter avec une négligence informée, de les remettre en place, d'y revenir, de les interroger, de causer des vivants et d'ajouter à l'esprit des morts un surcroît de saveur et de grâce, qu'il devait tout à lui-même. D'occasion, il s'intéressait à compléter par la lecture d'un morceau de choix telle appréciation tout à l'heure énoncée. La duchesse de Fleury se rappela longtemps avoir entendu lire par M. de Talleyrand la fameuse conversation du père Canaye et du maréchal d'Hocquincourt, une page de Saint-Évremond, qui vaut à elle seule toutes ses comédies et n'a pas moins d'agrément et de force que les meilleures scènes de Molière. Elle n'avait pas oublié que figurait dans le cercle attentif M. de Molé, un homme grave, retenu, compassé, qui

se flattait de ne rire jamais, de crainte de compromettre la dignité de ses manières, et peut-être aussi, insinuait-elle, de laisser voir, en desserrant les lèvres, qu'il avait des dents gâtées; un homme solennel, le comte Molé, mais qu'elle avait jugé, ce matin-là, presque sot, avec sa figure sérieuse, quand circulait dans la chambre tant de fine gaité. Talleyrand, non plus, ne riait pas à grand éclat, mais il savait sourire.

Lorsqu'elle avait le rare contentement de le trouver seul et que la liberté du tête-à-tête favorisait leurs entretiens, rien de frivole n'en égarait le cours. Il n'était plus question de Saint-Évremond, du maréchal d'Hocquincourt, ni du père Canaye. Des impressions immédiates et fortes en échauffaient le ton; car il s'agissait de Bonaparte, de son despotisme à outrance et de son avide ambition.

« — Savez-vous, demandait-elle, savez-vous le remède à tant de maux? Pouvez-vous le trouver? Existe-t-il? »

La question était trop précise, l'énigme encore trop obscure. Il n'avait pas donné de réponse. Elle vint le lendemain, cette réponse, nette et violente comme son ressentiment :

« — Il faut le détruire, n'importe le moyen.

» — C'est notre plus ferme désir.

» — Cet homme-ci, continua-t-il, ne vaut plus rien pour le genre de bien qu'il pouvait faire; son temps de force contre la Révolution est passé; les idées dont il pouvait seul distraire sont affaiblies; elles n'offrent plus de danger et il serait fatal qu'elles s'éteignent. Il a détruit l'égalité, c'est bon; mais il faut que la liberté nous reste; il nous faut des lois; avec lui, c'est impossible. Voici le moment de le renverser. Vous



PRINCE DE METERNICH



connaissez de vieux serviteurs de cette liberté, Garat (1), quelques autres. Moi, je pourrai atteindre Sieyès, j'ai des moyens pour cela. Il faut ramener dans leur esprit les pensées de leur jeunesse... Et puis l'Empereur est éloigné. Leur amour pour la liberté peut renaître.

» — L'espérez-vous ?

» — Pas beaucoup, mais enfin, il faut le tenter. »

Quand il parlait ainsi, Talleyrand voyait-il plus loin, dans son intérêt personnel, qu'une restauration monarchique dont il aurait été l'artisan et dont il serait devenu le premier ministre ? Pensait-il comme sa visiteuse enthousiaste, que Napoléon, disparu de la scène qu'il emplissait tout entier, lui Talleyrand était le seul homme possible auquel voulût se soumettre une nation façonnée à l'obéissance ?

Devant l'éventualité, qu'il hâtait de tous ses désirs, comme il y contribuait de tout son pouvoir, du renversement de Napoléon, il ne s'était pas immédiatement fixé en faveur des Bourbons. Plusieurs solutions s'étaient présentées, à ses yeux, en concurrence : la régence, le retour à la légitimité ; l'accession au trône de la branche cadette, et, pour se décider, il attendait d'être mieux averti du côté où penchaient ses intérêts en communion aussi directe que possible avec ceux du pays.

Mais le fond de son opinion était bien établi de l'impossibilité où serait la France de jouir d'aucun repos, tant que subsisterait le régime de fer et de sang imposé par Bonaparte.

Il faut lire là-dessus pour s'en éclairer en conscience le récit, par elle-même tracé, des entrevues de M<sup>me</sup> de Coigny avec l'homme d'État auquel elle était chargée

(1) Garat... avait-il bien nommé Garat ?

de porter les vœux du parti légitimiste. On y voit, de plein jour, la marche et les détours des opinions du diplomate, comme elles se modifièrent dans son esprit, indécises, flottantes, au début, comme les vicissitudes de la fortune de l'Empereur, puis affermiées avec ses revers et enfin rendues précises autant que l'évidence de sa chute.

« Il y a bien longtemps, faisait remarquer à l'aimable émissaire de la cause bourbonnienne son ami de Boisgelin, il y a bien longtemps que vous n'avez été voir M. de Talleyrand. »

C'est que, vraiment, la gravité des circonstances et ce qu'elle connaissait du caractère à métamorphoses de Talleyrand, l'avaient tenue dans une sorte d'hésitation inquiète. N'allait-elle pas, en se présentant chez lui, à contretemps, le trouver dans une de ces mauvaises heures où la vue seule des honnêtes gens lui devenait odieuse, où toute distinction du juste et de l'injuste vacillait dans son âme, et où il avait revêtu cet état particulier de son être moral qu'elle appelait *sa peau de serpent* ?

Néanmoins, elle avait pris courage et s'en était allée frapper à sa porte. Elle arrivait au bon moment. Il se montra, dès l'abord, gracieux et ouvert.

On commença par s'entretenir de l'affliction générale et des malheurs qui la causaient. L'ennemi avançait à grands pas vers la capitale. Avant qu'il ne dictât la loi dans Paris, ne fallait-il pas aviser? demanda-t-elle.

Il ne peut être question que de la régence, avait-il répondu dans la manière brève et le ton qu'il prenait lorsqu'il voulait arrêter court une discussion. Il n'alla pas au delà de sa première hypothèse, quoi qu'on essayât pour l'en faire sortir. Les puissances étrangères persistaient à juger possible de traiter avec Napoléon.



La défaite n'était pas jusqu'à présent l'écrasement irrémédiable. Les Bourbons étaient oubliés, inconnus. Aussi bien se défiait-il de ceux-ci et de leur aptitude à la reconnaissance.

La suite de la conversation fut remise au lendemain. Dans l'intervalle, avaient obliqué les vues du prince de Bénévent. Il avait, maintenant, les yeux fixés ailleurs :

« Pour nous délivrer tout de suite de la race nouvelle, dit-il, nous pourrions créer des idées patriotiques, faire un trône national au duc d'Orléans. »

Son interlocutrice, stylée d'avance, s'était récréée contre l'usurpation et l'usurpateur. Mais, cette fois encore, Talleyrand ne bougea pas du terrain adopté. Les affaires des Bourbons ne progressaient pas.

Pendant plusieurs jours se prolongea l'étrange dialogue entre cette femme d'esprit et cet homme de gouvernement. Talleyrand ne sortait pas de sa nonchalance volontaire, et M<sup>me</sup> de Coigny comprenait très bien qu'il s'était enfermé dans son ordinaire tactique, qui était de temporiser, pour tourner à son avantage la leçon du fait accompli. Elle revenait avec insistance à sa thèse favorite, sinon pour l'amour du Roi, certainement pour l'amour de Bruno. Un jour enfin elle put se réjouir de ce qu'elle entendit. Comme elle venait de pénétrer dans son cabinet de tableaux, il se leva de sa place, alla jusqu'à la porte et, après s'être assuré qu'elle était hermétiquement fermée, il revint à elle levant les bras et disant :

« — Madame de Coigny, je veux bien du Roi... mais... »

Elle ne lui laissa pas le temps de préciser ce *mais* suspensif... Avec cette vivacité d'impression qui est permise aux femmes, elle lui sauta au cou, reconnais-

sante, enthousiaste. Il sourit de cette chaleureuse marque d'approbation :

« — Oui, je le veux bien, moi ; mais il faut vous faire savoir comment je suis avec cette famille-là. »

Alors, de donner des explications. Le comte d'Artois, sans doute, pourrait se souvenir d'un point qui les mit en rapport ; mais, son frère, le prétendant, ne le connaît aucunement. Lui, Maurice de Talleyrand-Périgord, ne voudrait, cependant, pas se lancer à l'aventure, s'exposer à un pardon ou avoir à se justifier, au lieu qu'on le remerciât, dans la bonne manière. Il lui faudrait un moyen de prendre contact avec celui-ci, avant de se mettre en mouvement.

« — Ce moyen, je l'ai », avait répliqué M<sup>me</sup> de Coigny. Une lettre prête à être envoyée au Roi, et où n'était pas oublié M. de Talleyrand.

D'ordinaire si maître de sa contenance et de ses mouvements, il révéla presque de l'impatience :

« — Oui, certes, revenez demain me l'apporter. Je meurs d'envie de la lire. »

Il en prit connaissance, en effet, la relut, donna les signes d'une satisfaction évidente ; et, ayant encore pesé chaque mot, il se découvrit entièrement :

« — Eh bien ! oui, je suis tout à fait pour cette affaire-ci ; vous pouvez m'en regarder. Qu'on entretienne la correspondance avec le frère de Louis XVI, pendant qu'ici nous travaillerons à délivrer le pays de ce furieux. J'ai, avec Caulaincourt, un chiffre et un signe convenus par lesquels il m'avertira si l'Empereur accepte ou non des propositions de paix. Il faut parler hautement de ses torts, de son manque de foi à tous les engagements qu'il avait pris pour régner sur les Français. »

De jour en jour l'idée mûrissait et prenait de la force, dans l'esprit de Talleyrand, attentif à noter les symptômes de la révolution monarchique qui se préparait, et dont il serait le promoteur.

Lui-même avait jugé bon de se rendre en personne, un autre matin, chez sa visiteuse, pour lui tenir ce discours, qui résume à merveille tout le rôle qu'il a joué dans le renversement de Napoléon :

« — Il serait nécessaire d'arranger tout ceci d'une manière noble et sérieuse. Bonaparte vient encore de refuser la paix à Montereau. Son petit succès lui tourne la tête, il parle de retourner à Vienne. On a fait, à Châtillon, une assemblée en forme de Congrès où se rendra lord Castleragh et les ministres des différents souverains de l'Europe pour discuter sur quelles bases doit reposer la paix qu'on est décidé, une dernière fois, d'offrir à Napoléon. Si elle se fait, tout est perdu, et notre pays est livré à l'effervescence d'une domination militaire, qui, changeant les idées reçues de morale et de politique, n'accorde le nom de vertu qu'à l'asservissement ou l'obéissance sans contestation de gloire qu'à l'esprit de conquête. Il faut que, lorsque le Sénat s'assemblera, il nous tire d'affaire, qu'il efface sans danger l'ignominie dont il est couvert et qu'il assure notre existence en travaillant à la sienne. Voici ce que, par son droit naturel de conservateur des lois fondamentales, il peut faire : qu'un de ses membres monte à la tribune pour dénoncer Napoléon en disant que : ayant été élu empereur, avec des conditions qu'il n'a pas tenues, de *faire voter l'impôt par l'organe des représentants de la nation, de rendre compte de l'emploi du revenu et de faire jouir les citoyens de la liberté de leur personne et de leur pensée*, il n'a aucun droit, aux termes d'un con-

*trat qu'il a violé, puisque l'impôt a été levé à sa fantaisie, la liberté des citoyens a été attaquée dans leur pensée et dans leurs actions, et le droit de lever des armées exagéré au point d'épuiser la population : que les familles sont en deuil et réduites à des vieillards et à des enfants, que l'Europe est jonchée de nos morts pendant que la France est couverte d'ennemis dont il ne sait pas nous affranchir par la guerre et dont il ne veut point nous délivrer par la paix ; que, en conséquence, n'ayant pas rempli les conditions du contrat qui fondait son autorité, on le répète, le contrat est annulé et il est déclaré perturbateur du repos public et mis hors la loi. »*

Il concluait en des termes aussi brefs que précis ce qui resterait à faire au Sénat pour remplacer ce qu'il aurait renversé. Et les choses devaient s'accomplir comme il en avait tracé le programme, un matin, n'ayant pour l'entendre qu'une grande dame associée par le hasard et l'amitié à la marche de ses desseins.

\*  
\* \* \*

Ceux qui ne se sont jamais donnés entièrement sont tout prêts à se reprendre. Les habiles, les prévoyants, n'ont pas attendu jusque-là pour filer, en dessous, leur défection. La porte du prince est fort assiégée. Tous ceux qui représentent, à Paris, une influence ou seulement une ombre d'autorité, aspirent à le voir en secret et tête-à-tête. Chaque personne qui entrait semblait dire à l'autre : « Je vous ai devancé : c'est moi qui l'ai pour chef » (1), bien qu'il ne se fût engagé ni avec celle-là, le dénouement de la crise ne s'étant pas prononcé, d'une façon assez positive.

(1) *Mémoires d'Aimée de Coigny.*

En réalité, Talleyrand ne s'était pas encore déterminé positivement en faveur des Bourbons, qui ne lui étaient pas spécialement chers et dont il avait de certaines raisons d'appréhender du ressentiment.

Comme il n'avait pas de principes absolus, hors des faits garantis par l'expérience, il ne se décidait jamais, à travers les fluctuations politiques qu'avec une lenteur voulue, réfléchie, et que conduisaient les événements. Presque chaque soir, dans son salon, se réunissaient le duc de Dalberg, le comte de Jaucourt, l'archevêque de Pradt, l'abbé Louis et quelques autres. Tout en jouant au whist, leurs conversations n'arrêtaient pas sur le point de savoir ce qu'il y aurait à faire, si le Congrès de Chatillon venait à se rompre. La majeure partie des personnages, qui, depuis vingt-cinq ans, étaient en possession du pouvoir, inclinaient provisoirement, avec le prince, à maintenir l'ordre établi, tout en déclarant le joug insupportable.

Trop d'éléments divergents étaient en cause, et rien n'était à fixer, avant que fussent connues les décisions des puissances coalisées. Jusqu'au 15 mars 1814 elles avaient persévéré dans la volonté de traiter avec l'Empereur. Il n'aurait eu qu'à signer l'ultimatum de Chatillon pour rester le maître de cette France humiliée et asservie. Quinze jours auparavant, à Chaumont, ni l'Autriche, ni la Russie, ni l'Angleterre même, en la personne de leurs chefs et de leurs représentants diplomatiques, n'auraient songé à d'autre souverain français que Napoléon. Son obstination seule avait empêché les négociations d'aboutir. Fièremment il avait dit, quand il avait encore au cœur l'espoir de vaincre : « Si la nation veut la paix sur la base des anciennes limites, je lui dirai : « Cherchez qui vous gouverne, je suis trop

» grand pour vous ». Mais les événements s'étaient précipités. Quoiqu'il fit et de quelque manière qu'il s'agitât avec ses hommes et ses canons, il avait dû reconnaître enfin l'impuissance d'un homme seul contre toute l'Europe coalisée; sans condescendre à l'aveu de ses fautes, il n'échappait plus à leurs conséquences; la dure domination qu'il avait appesantie sur ses sujets de tous ordres et sur sa famille même s'était brisée, à l'heure prévue par Talleyrand.

En cette extrémité, son langage baissa de ton; il s'était déclaré prêt à tout accepter, pourvu qu'il pût régner encore. Il eût juré toutes les promesses de liberté, en faveur de son peuple, et d'abnégation pacifique en face de ses ennemis. Mais quelles seraient, en dernier ressort, les intentions des alliés? Tout le problème était là; et Talleyrand, par conviction, par intérêt personnel et par la crainte que, s'étant engagé aussi à fond dans la lutte contre la doctrine de l'usurpation, il n'eût tout à redouter du retour de Bonaparte, n'avait pas un instant à perdre, pas un effort à négliger, afin d'influencer ces intentions et de les amener à une conclusion, qui ne fût point le rétablissement de l'empire.

Il avait pris ses précautions à temps, provoqué, reçu du comte d'Artois des promesses fermes et fortifié de ses instructions verbales auprès de Metternich d'abord, puis du tsar, la mission du baron de Vitrolles, afin qu'il pût obtenir l'assurance formelle qu'aucune négociation ne serait reprise avec l'Empereur.

Cependant, il continuait à faire partie du conseil de régence, où l'avait appelé Napoléon, après le second départ pour l'armée, en janvier 1814. Il était exact, le soir, chez l'impératrice Marie-Louise, où se retrouvaient un grand nombre de personnes avides de nouvelles.

Talleyrand s'était trouvé aux Tuileries, au moment où Napoléon, poussant l'épée dans les reins le général prussien Blücher, donnait le temps au corps d'armée autrichien de s'avancer jusque sur Fontainebleau. Le passage avait été rendu libre. Paris allait tomber, d'un instant à l'autre, au pouvoir des étrangers. Les craintes ne faisaient qu'anticiper de peu sur l'événement qu'accéléraient les vœux et, dit-on, les encouragements secrets du prince de Bénévent aux armées de l'invasion hésitantes (1). Dans le cercle de Marie-Louise, il avait vu la pâleur de l'inquiétude passer sur tous les visages et blêmir en même temps les traits d'un rallié de l'aristocratie, le comte de Montesquiou et d'un ex-jacobin, Boulay de la Meurthe, tous deux ramenés au service d'un même homme par le jeu des révolutions. Il en avait exprimé la remarque, le lendemain, dans le petit salon de M<sup>me</sup> de Rémusat. Pasquier était présent. Dans un de ces rares moments d'expansion où la précision de ses paroles pouvait se revêtir de tant d'éloquence, il dépeignait, sans que nul songeât à l'interrompre, l'état déplorable des affaires et les causes qui l'avaient

(1) Nous lisons dans le tome I<sup>er</sup> des *Mémoires* de la comtesse de Boigne, ces affirmations :

« — Voulez-vous voir, me demanda M. de Nesselrode, les documents sur lesquels nous avons hasardé la marche sur Paris ?

» — Assurément.

» — Tenez, les voilà. »

Et il tira de son portefeuille un très petit morceau de papier déchiré et chiffonné sur lequel il y avait écrit en encre sympathique : « Vous tâtonnez comme des enfants, quand vous devriez marcher sur des échasses. Vous pouvez tout ce que vous voulez. Vous connaissez ce signe, ayez confiance en qui vous le remettra. »

Je ne crois pas me tromper d'un mot ; ce billet écrit par M. de Talleyrand, après la retraite des alliés de Montereau, leur arriva près de Troyes ; et les instructions données au porteur de cette singulière lettre de créance influèrent beaucoup sur la décision qui ramena les Alliés sur Paris. (*Mém.*, I, 339, 340.)

amené là : l'obstination et l'orgueil insensé du maître, l'aveuglement ou la servilité de son entourage. La raison, l'indépendance, le courage et la force de position avaient manqué presque partout, ou ne s'étaient trouvés réunis chez personne à un degré suffisant pour arrêter l'Empereur et l'Empire sur le penchant de leur ruine. Il était trop tard, désormais; il fallait passer la main à d'autres.

Par une dernière concession à la destinée des Bonaparte, dont il avait servi la puissance pendant plusieurs années, ou par un sage calcul répondant à des arrière-pensées tout personnelles, il avait exhorté Marie-Louise, tandis que les alliés pressaient leur marche sur Paris, à n'abandonner point la capitale. A plusieurs reprises il lui répéta que ce serait peut-être l'unique moyen de sauver la dynastie. En lui donnant ce conseil, il avait envisagé, sans doute, toutes les solutions possibles de la liquidation impériale. Au cas où la régence serait restée aux mains de Marie-Louise, il eût conservé le mérite, auprès d'elle, d'avoir le mieux entendu ses intérêts, à l'instant le plus critique.

Les circonstances en décidèrent autrement. Pendant qu'on en délibérait, Joseph produisit une lettre de son frère prescrivant à l'impératrice et aux dignitaires de se retirer en province. Ce fut alors, comme ils sortaient ensemble de la salle du Conseil, que Talleyrand dit à Savary :

« — Eh bien! voilà donc la fin de tout ceci. N'est-ce pas aussi votre opinion? Ma foi, c'est perdre une partie à beau jeu. Voyez un peu où mène la sottise de quelques ignorants, qui exercent avec persévérance une mauvaise influence de chaque jour! Pardieu! l'Empereur est bien à plaindre, et on ne le plaindra pas,



parce que son obstination à garder son entourage n'a pas de motif raisonnable; ce n'est que de la faiblesse, qui ne se comprend pas dans un homme tel que lui. Voyez, monsieur, quelle chute dans l'histoire! Donner son nom à des aventures, au lieu de le donner à son siècle! Quand je pense à cela, je ne puis m'empêcher de gémir. Maintenant, quel parti prendre? Il ne convient pas à tout le monde de se laisser engloutir sous les ruines de cet édifice. Allons, nous verrons ce qui arrivera! L'Empereur, au lieu de me dire des injures, aurait mieux fait de juger ceux qui lui inspiraient des préventions. Il aurait vu que des amis comme ceux-ci sont plus à craindre que des ennemis. Que dirait-il d'un autre s'il s'était laissé mettre dans cet état? »

On tenait beaucoup, dans les entours de l'impératrice, à ce que Talleyrand s'éloignât de Paris; on y tenait expressément. Mais lui ne s'y empressait qu'avec lenteur. L'archichancelier, les ministres et divers membres du gouvernement avaient pris la route de Blois. Que tardait-il à s'y porter, comme eux?

Le 29 mars, Marie-Louise, sur le point de quitter les Tuileries, avait envoyé, rue Saint-Florentin, la duchesse de Montebello pour savoir de la bouche du prince même l'heure de son départ. Hélas! il ne pouvait en donner d'indication précise. Sans doute il irait rejoindre Sa Majesté; c'était le fervent désir de son cœur, mais voilà : les chemins étaient si encombrés! Du reste, il était préférable aux équipages de s'échelonner, à cause des chevaux. M<sup>me</sup> de Montebello écoutait encore, attendant une réponse plus précise. Il la reconduisit jusqu'au haut de l'escalier avec les plus grands égards; et au moment de lui donner l'à-revoir, à Blois ou ailleurs,

il lui prit les deux mains, les pressa affectueusement entre les siennes et, d'un ton pénétré, qui donnait presque l'illusion d'un sentiment sincère : « — Allez, ma bonne duchesse, allez, vous pouvez être sûre d'une chose, c'est que l'Empereur et l'Impératrice sont victimes d'une bien odieuse machination. »

En jouant cette petite comédie, Talleyrand voulait parler, sans doute, des conseillers maladroits ou malintentionnés, qui avaient décidé l'exode du gouvernement à Blois, sans chance de retour.

Selon d'autres faiseurs d'anecdotes, il s'était arrangé différemment pour adhérer de bon cœur à la contrainte, qui l'obligeait de demeurer à Paris, après avoir esquissé le geste d'en sortir. Il s'était décidé à monter en voiture. Les chevaux avaient pris le galop. Ses gens suivaient en grande livrée. On était arrivé, dans cet appareil, à la barrière de l'Étoile. L'équipage s'arrête. « Vos passe-ports, demandent les préposés. — C'est le prince vice-grand-électeur, crient ses gens. — Oh! il peut passer. » Et les gardiens de la barrière s'écartent respectueusement. « — Non, dit le prince, dans un bel élan de probité civique, non, je n'ai point de passeport; je ne violerai pas l'ordre de l'autorité. » Là-dessus, il fait tourner bride. On est tôt de retour à son hôtel. Il y rentre comme d'une promenade et donne ses ordres pour qu'on y prépare, sans y rien négliger les appartements réservés à son hôte : l'Empereur Alexandre de Russie.

En effet, sur son invitation, le tsar a choisi sa demeure pour résidence, et une heure après l'en avoir fait prévenir par l'un de ses aides de camp, il lui a dit, en ces propres termes, les raisons qui l'y ont décidé :

— Monsieur de Talleyrand, j'ai voulu loger chez vous parce que vous avez ma confiance et celle de mes alliés. Nous n'avons voulu rien arrêter avant de vous avoir entendu. Vous connaissez la France, ses besoins et ses désirs : dites ce qu'il faut faire, et nous le ferons.

N'était-ce pas lui concéder, en peu de mots, de pleins pouvoirs pour parler et pour agir?

Talleyrand aurait eu grand tort, en vérité, de suivre le cortège impérial en fuite, quand il pouvait, en restant chez lui, se rendre ce qu'il était devenu, du jour au lendemain, le personnage français le plus considérable et le principal fonctionnaire d'État avec lequel pussent s'entendre les souverains coalisés, pour la liquidation de l'Empire. Conseiller très écouté des rois, qu'il avait tant aidés à abattre le colosse, il s'était vu nécessairement désigné comme le négociateur de la situation. Et quelle situation!

De ce jour, il se fit un mouvement extraordinaire autour de Talleyrand, qui venait de rendre son titre de prince de Bénévent et ne s'en sentait aucunement amoindri.

On a pu dire que, pendant ce moment solennel de l'histoire, les destinées du monde étaient enfermées dans le cadre de sa maison. On n'aurait qu'à relire, pour en avoir l'impression saisissante, le récit d'un témoin, le comte Beugnot, sortant d'une audience de Talleyrand.

Quelle diversité de personnages! Que d'intérêts en jeu! Quel fourmillement de désirs et d'ambitions en ce faible espace!

La maison était pleine de la base au faite. Pour l'empereur de Russie et ses aides de camp servait le premier étage. Pour son ministre des Affaires étrangères Nesselrode et les secrétaires de la chan-

cellerie russe avait été disposé l'appartement du second; et Talleyrand s'était réservé l'entre-sol, composé de six pièces, afin d'y loger ses bureaux et ceux du gouvernement provisoire. Toutes les parties de l'immeuble étaient occupées, jusqu'aux marches des escaliers, que garnissaient des gardes impériales russes, tandis que des cosaques emplissaient la cour et les abords de l'hôtel. C'étaient des allées et venues incessantes, un concours de monde inouï, une agitation intense de toutes les minutes, où l'on n'aurait pas distingué le jour et la nuit; seuls paraissaient tranquilles dans cette ruche politique en perpétuelle activité des cosaques qui sommeillaient sur la paille.

Trois des pièces de l'entre-sol, celles-ci donnant sur la cour étaient ouvertes au public; la première, une sorte d'antichambre, où se pressaient les quêteurs de la moindre espèce; la seconde, où se reconnaissaient les intrigants d'importance; et la troisième, en temps ordinaire, un cabinet de toilette, où le secrétaire adjoint du gouvernement en formation, Laborie, donnait des audiences particulières.

Les trois autres pièces du même étage, dont les fenêtres ouvraient sur les Tuileries, appartenaient aux ministres du jour et à leur personnel. Les séances se tenaient dans la chambre à coucher du prince; au salon, travaillaient pêle-mêle les secrétaires, ces ministres et des « hommes en place, qui avaient des rapports à faire ou des ordres à donner ». Il ne restait de disponible, pour les audiences de Talleyrand, que la bibliothèque.

C'était là qu'il écoutait en particulier ceux qui avaient assez d'adresse, de chance ou de persévérance heureuse pour y attirer ses pas et retenir son attention, ce qui

n'était rien moins que facile, à en juger par les détails qu'en a donnés Beugnot. « C'était un tableau singulier que celui de M. de Talleyrand essayant de passer, avec sa démarche embarrassée, de sa chambre à coucher dans sa bibliothèque pour y donner audience à quelqu'un, à qui il l'avait promise et qui attendait, depuis des heures. Il lui fallait traverser le salon ; il était arrêté par l'un, saisi par l'autre, barré par un troisième, jusqu'à ce que, de guerre lasse, il retournât d'où il était parti, laissant se morfondre le malheureux vers lequel il désespérait d'arriver. » Et, pour avoir une idée plus complète de l'agitation et des intrigues, qui se disputaient l'accès de ce règne transitoire, il faut songer qu'il n'y avait qu'un moment possible d'obtenir une audience de Talleyrand, et que ce moment-là était entre minuit et 2 heures du matin !

Mais, quelle besogne accomplie !

Est-il besoin de rappeler avec quelle étonnante activité, pendant les jours d'avril 1814, malgré bien des hésitations, des résistances rencontrées, il décida les diverses puissances à reconnaître la restauration de la monarchie bourbonnienne ; de quelle manière habile il fit échouer la démarche suprême des maréchaux auprès des souverains coalisés, en faveur de leur maître terrassé, à son tour, par la loi du plus fort ; comment il consumma d'une manière définitive la ruine de l'Empire, en obtenant du tsar cette déclaration solennelle et formelle qu'il ne traiterait plus en aucune occasion avec l'empereur Napoléon et sa famille ; enfin avec quelle souplesse, nommé président du gouvernement provisoire, il répondit aux plus pressants besoins du pays, tourna les plus graves difficultés, intervint pour le rappel de cent cinquante mille Français prisonniers

en Russie, arracha aux convoitises allemandes les provinces qu'avaient foulées les troupes de Frédéric-Guillaume; et négocié l'évacuation prochaine du territoire ?

On connaît trop bien la succession de ces événements historiques pour que nous ayons à les représenter de nouveau.

Comme sous Louis XIV, après Ryswick, la France avait à rendre les pays et les places qu'elle s'était flattée de posséder à jamais par la loi des conquêtes et devait supporter, en outre, tout ce que la guerre lui avait coûté pour les acquérir et les reperdre. Talleyrand, en ces jours de détresse, avait dépensé une belle énergie, afin d'amoinrir, autant qu'il était possible, la part énorme des sacrifices; et il lui était resté cette consolation d'obtenir, par lui-même, en signant le traité de Paris, des conditions moins dures que l'ultimatum accepté, au nom de l'Empereur, par Caulaincourt, au Congrès de Châtillon.

La lutte secrète qui se poursuivait depuis plusieurs années entre Napoléon et Talleyrand, entre le principe de la guerre et le principe de la paix, s'était donc terminée par l'abaissement du premier, mais à quel prix pour la France!

Le conquérant, le législateur, le stratège, l'organisateur de constitutions, le meneur de peuples et d'armées, semblait n'être plus qu'une ombre perdue dans les brumes de l'île d'Elbe. L'homme des délibérations calmes, le diplomate aux vues claires, ennemies de toute politique d'excès, le conciliateur habile, apparaissait au premier plan et dictait des impulsions décisives.

Tout prêt à partir pour le Congrès de Vienne, où

nous le reverrons, dans le plein de son œuvre (1), devant y représenter en face de l'Europe une nation vaincue, il allait, par sa sagacité, par sa persévérance méthodique, son art suprême de diviser les intérêts, y faire prévaloir des lois d'équité et de modération, entre les peuples, en même temps qu'y gagner pour lui-même cet ascendant supérieur, cette prépondérance incontestée, qui fut le summum de son action diplomatique.

(1) Le tableau du Congrès de Vienne formera le premier chapitre du second et dernier volume.

---





## CHAPITRE DOUZIÈME

### Napoléon et Talleyrand.

Un parallèle qui s'impose. — La diversité d'impressions et de jugements par lesquels passa Bonaparte, à l'égard de Talleyrand. — Aux jours de confiance et d'intimité. — Variations capricieuses. — Étrange vis-à-vis. — Pendant la belle période ; les effusions épistolaires de Talleyrand à l'adresse du Premier Consul. — Comment se gâta tant d'amour. — Les premières brouilles. — Motifs et suites de la rupture. — Violences de Napoléon. — Inimitié froide, patiente et calculatrice de Talleyrand. — Pour juger avec impartialité de sa conduite à l'égard de Napoléon et de leur contenance réciproque. — Sur les reproches encourus par le diplomate de vénalité et de trahison. — Quelle était, d'autre part, la morale personnelle de Napoléon. — D'effrayants principes supprimant, de retour, les droits à la reconnaissance. — Un dernier point de comparaison, se terminant à l'avantage du pacificateur sur l'homme de guerre, de Talleyrand sur Napoléon.

Dans l'un de ses fréquents accès de dépit contre une intelligence, qu'il ne put jamais subjuguier entièrement ni conduire à sa guise, Napoléon croyait enfermer en ce peu de mots tout ce que Talleyrand, son œuvre entière et sa réputation pouvaient attendre du jugement de l'avenir.

« La postérité ne lui donnera d'autre place que celle qu'il faut pour dire qu'il a été ministre sous tous les gouvernements, qu'il a prêté vingt serments (1), et que j'ai été assez sot pour m'y laisser prendre. »

L'histoire, plus généreuse, ne devait point ratifier une opinion aussi sommaire, mais, au contraire, élargir le rôle et l'importance du personnage, qui fut l'adversaire

(1) Exactement treize.

poli, perfide, quelquefois, en ses moyens, des dernières fautes de Napoléon. Les deux figures sont restées en présence dans la juste lumière de leurs proportions véritables; et toute supérieure qu'ait été l'une par l'immensité de son rayonnement, elle n'a pas éclipsé l'autre. Napoléon étendit sa gloire beaucoup plus haut et beaucoup plus loin : il fut déraciné par la tempête. Talleyrand plia et dura. Nul ne fut d'aussi près associé que Talleyrand aux vastes et tumultueux desseins de l'Alexandre moderne, nul ne connut, comme lui, le caractère et la portée de la pensée impériale, son étendue, ses irrégularités, ses excès. De même qu'il avait tendu l'échelle (et d'une manière combien diligente, combien opportune!), à l'ascension de Bonapate, quand il le vit porter, en quelque sorte, par les événements, de même se retourna-t-il contre lui, quand il le sentit irrémédiablement condamné. Napoléon n'eut pas de plus précieux allié, ni de plus dangereux adversaire, — ce qu'il savait très bien (1). Oui, quant à cela, son opinion était doublement faite; et, cependant, jusques après la terrible leçon de 1814, jusque pendant les Cent-Jours, cherchant de dernières clartés sur les bords de l'abîme où trébuchait sa puissance, il en reviendra au ministre qui l'a trompé, et réclamera encore Talleyrand.

Ces deux énergies se complétaient l'une par l'autre, quand elles étaient unies. La première incarnait le génie de l'action, la seconde exprimait cette force calme, lumineuse du conseil, qui prépare les voies aux grandes

(1) « Méfiez-vous de Talleyrand. Je le pratique depuis seize années; j'ai même eu de la faveur pour lui; mais c'est sûrement le plus grand ennemi de notre maison, à présent que la fortune l'abandonne, depuis quelque temps. » (*Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, t. XXVII, p. 131, pièce 21, 210. Au roi Joseph, Nogent, 8 février 1814.)

résolutions ou permet d'en atténuer les retentissements dangereux. Napoléon, comme l'exprime l'historien Mignet, projetait ce qu'il y avait de grand, de glorieux, de lointain; Talleyrand portait ses soins à en écarter les périls; et la fougue créatrice de celui qui détenait la puissance pouvait être tempérée par la lenteur circonspecte du ministre armé de prudence, — autant, du moins, que l'un permettait à l'autre de s'interposer entre l'obstacle et sa volonté.

Dans les rencontres difficiles où quelque ingénieux euphémisme, une démarche de sage et lente préparation, un temps d'arrêt, une suspension favorable, pouvait amortir les effets d'un choc brusque, Talleyrand excellait en la manière d'arrondir ce que la dictée de Napoléon avait de trop impérieux et de lui frayer à lui-même les moyens de paraître ou plus habile ou plus fort, en redevenant plus calme.

Bonaparte, qui jouait volontiers au Jupiter (surtout au Jupiter tonnant), oubliait, en maintes occasions, les caressantes douceurs de Talleyrand, si moelleux en de certaines lettres, si enveloppant en ses paroles; il l'assaillait de reproches, d'interpellations vives; néanmoins, il lui avait confié, n'ayant, auprès de soi, personne qu'il en jugeât plus digne ou plus capable, les négociations d'Amiens, celles de Presbourg, sinon celles de Tilsitt. Après Austerlitz, c'est sur lui qu'il se reposera d'assurer la victoire par des accommodements qu'on espérait durables.

« Je veux la paix, lui écrivait-il, arrangez tous les articles du mieux que vous le pourrez. »

Lorsqu'il avait tenté d'organiser l'Allemagne et l'Italie, c'est-à-dire d'en partager les territoires, d'en diviser les gouvernements, pour fortifier d'autant plus l'unité

de son empire, c'est Talleyrand qu'il consulta longuement, afin d'en obtenir des clartés sur les détails et de la précision sur l'ensemble.

Le caractère de Talleyrand ne lui était jamais apparu comme un miroir de droiture; et ses raisons étaient fondées pour lui en refuser la louange. En revanche, la correspondance de l'empereur décèle à chaque page; l'estime que lui inspirait — malgré lui — sa pénétration diplomatique et le prix qu'il attachait à ses services, parce qu'il en avait fait l'épreuve en des conjonctures heureuses ou compliquées de son règne. Il fallait que cet homme lui semblât bien utile, ou qu'il en craignît singulièrement les desseins cachés, ou qu'il attribuât à sa présence une influence mystérieuse dont il ne pouvait se passer, puisque sans lui vouer une réelle confiance, il le combla d'honneurs et d'or avec une munificence sans égale. Il l'avait maintenu sept ans dans le ministère; il avait inventé des fonctions supérieures inconnues pour qu'il fût appelé vice-grand-électeur après avoir été grand chambellan et découpé, à son intention, dans la distribution des grands fiefs nouvellement créés, la principauté de Bénévent.

Toutes choses finies, Napoléon déclarera qu'il s'était exagéré ses mérites, qu'il ne l'avait trouvé ni éloquent, ni persuasif dans leurs entretiens, qu'il roulait beaucoup et longtemps autour de la même idée, et qu'au sortir d'une longue conversation, entamée pour obtenir des éclaircissements de sa part, force était de s'apercevoir qu'il n'y avait pas répandu plus de lumières qu'en la commençant. C'est que vraisemblablement, en ces joutes malaisées, avec un interlocuteur fougueux et imaginaire comme celui-là, Talleyrand se confinait à dessein dans un argument unique, qu'il y revenait sciemment,

parce qu'il y voyait la clef d'une situation et qu'enfin, après beaucoup d'insistances perdues, renonçant à convaincre un homme qui le contredisait sans l'écouter, il se tirait d'affaire, comme il pouvait, par des mots évasifs. Napoléon ne faisait pas si bon marché de ses avis, puisqu'il les recherchait, surtout les regrettait dans les périodes de difficultés. Pourquoi Talleyrand n'était-il plus là! Ah! si Talleyrand eût eu l'affaire en main! Il en manifestait l'impression sans ménagement au ministre chargé de le remplacer, et qui n'arrivait point à tirer au clair une situation embrouillée. En 1809, étant à Schönbrun, assis devant le bureau de Marie-Thérèse, il rembarrait M. de Champagny sur les lenteurs apportées dans les négociations. « Talleyrand, lui disait-il, avait une allure plus vive; cela m'eût coûté trente millions, dont il m'aurait pris la moitié, mais tout serait fini depuis longtemps. »

Soupçonneux à juste titre des intrigues qui se tramaient, au dehors, entre ses alliés prétendus (1) et ses ennemis déclarés, sans qu'il pût vraiment distinguer ceux-ci de ceux-là, cherchant dans cette marche à tâtons des clartés indicatrices, il se retournait en fin de compte, vers Talleyrand pour qu'il l'aidât à les découvrir. La veille, il se plaignait amèrement de son jeu ténébreux. Maintenant, il lui rendait en paroles une affection singulière.

« — Vous êtes un drôle d'homme; je ne puis m'empêcher de vous aimer », lui déclarait-il sans le croire, ni le lui faire accroire (2).

Et le lendemain, il repartait en des tirades furibondes contre la trahison innée de ce Talleyrand.

(1) « Alliés sur le vélin, la défection dans l'âme. » (A. Sorel.)

(2) Le prince de Metternich rapporte, en ses souvenirs, qu'un jour

## §

C'était le plaisir de Napoléon de réveiller son monde, comme il le disait, par des sorties imprévues autant qu'embarrassantes. D'habitude, quand il y avait cercle autour de lui, il parlait seul, très écouté, très redouté. Sur quelque point qu'il eût porté le sujet de son monologue, parti en coup de foudre, sur une interpellation, on ne se permettait que rarement d'y donner la réplique. Soit qu'ils fussent tenus sous la crainte, soit pour une autre cause, les gens se dérobaient par une réponse fuyante et soumise ou par une révérence de cour aux questions trop directes qu'il leur lançait à la tête. Talleyrand ne partageait point cette impression générale d'intimidation, sincère ou jouée, en sa présence, mais attendait le choc sans trouble, et lui renvoyait en douceur des mots où perçait de l'ironie contenue, sous des apparences de respect et de louange. Au temps où l'empereur n'en avait pas encore brisé avec lui sur les formes de l'urbanité, il savait esquiver les détails gênants par l'agrément d'un trait d'esprit, qui lui permettait de glisser sur le reste, ou par une flatterie d'autant plus adroite qu'elle n'avait pas l'air d'en être une, — la seule manière de flatter qui ne fût pas épuisée dans cette atmosphère d'adulation. *Ea sola species adulandi superat.* Ce fut à Bruxelles que M<sup>me</sup> de Rémusat avait entendu Talleyrand répondre avec tant de finesse (le détail en est bien connu) à l'interrogation

l'empereur lui avait dit : « Quand je veux faire une chose, je n'emploie pas le prince de Bénévent ; je m'adresse à lui quand je ne veux pas faire une chose, en ayant l'air de la vouloir. » (*Mémoires*, t. 1<sup>er</sup>, p. 70.) Il y avait là bien de la contre-finesse. Mais peut-être en parlant ainsi, Napoléon ne tendait-il qu'à flatter Metternich, en lui suggérant l'idée qu'il lui confiait à lui ce qu'il dissimulait à Talleyrand.

subite de Bonaparte sur la façon dont il s'y était pris pour accroître si rapidement sa fortune.

« — Monsieur de Talleyrand, on prétend que vous êtes fort riche.

» — Oui, Sire.

» — Mais extrêmement riche.

» — Oui, Sire.

» — Comment avez-vous fait? Vous étiez loin de l'être à votre retour d'Amérique?

» — Il est vrai, Sire, mais j'ai racheté, la veille du 18 brumaire, tous les fonds publics que j'ai trouvés sur la place; et je les ai revendus le lendemain. »

L'histoire était bien inventée par les besoins de la cause. On dut se résoudre à l'accepter comme de la bonne et franche monnaie.

Cette indépendance mesurée, que rendait soutenable en face d'un souverain aussi peu endurant que Napoléon la délicate manière dont elle se traduisait, il s'attachait à la conserver sur les différents sujets qui mettaient leurs idées en présence. Il arrivait, de loin en loin, que la littérature et les arts en fissent les frais, quoique Napoléon préférât en causer avec des poètes et des artistes. Un jour qu'il s'entretenait là-dessus avec son ministre des Relations extérieures, leurs vues ne s'étaient pas accordées sur les limites de ce discernement heureux, vif et précis du vrai, du beau, du juste dans la pensée et dans l'expression, qu'on appelle le goût : « Ah! le bon goût, riposta le prince de Bénévent, si vous pouviez vous en défaire à coups de canon, il y a longtemps qu'il n'existerait plus. » Talleyrand, qui savait écouter et porter jusque dans le mutisme des airs de louange, possédait assurément l'un des meilleurs moyens de lui plaire; encore

ce genre de complaisance était-il suspect de sa part. Napoléon ne s'en rapportait qu'à demi à ses silences approbateurs. Il lui sentait des arrières-pensées dissidentes, contre lesquelles il éprouvait de l'humeur, malgré qu'elles ne lui fussent point connues.

Étrange vis-à-vis de ces deux maîtres dissimulateurs ! C'était une des tendances de Napoléon de poser en principe que l'homme vraiment politique doit savoir calculer jusqu'aux moindres profits qu'il peut tirer non seulement de ses qualités ou de ses talents, mais encore de ses défauts. Or, Talleyrand professait la même théorie. Mais, ce qui le piquait au jeu, c'est que l'empereur la mettait en pratique si à fond qu'il en déconcertait la clairvoyance la plus lucide. « Ce diable d'homme, s'écriait-il chez M<sup>me</sup> de Rémusat, trompe sur tous les points. Ses passions elles-mêmes vous échappent, car il trouve moyen de les feindre, quoiqu'elles existent réellement. » Dans ce genre de comédie, si la part de la sincérité était aussi mince d'un côté que de l'autre, il est certain que Napoléon manœuvrait avec plus de ruse, Talleyrand avec plus de mystère, et que ce dernier, tout en apportant en affaires les mille restrictions dont se gardent par métier les diplomates, visait plus franchement au but, parce qu'il n'aimait pas, en somme, qu'on fût toujours dans l'incertitude ou sur le qui-vive.

### §

Durant la belle période, quand on pensait y voir des gages de stabilité, Talleyrand seconda d'un vouloir réfléchi les desseins de l'empereur, avec des alternatives d'accord et de désunion. A diverses fois, éclataient des critiques, auxquelles il ne s'était pas attendu et



qui gênaient ou déplaçaient le terrain des négociations diplomatiques entamées. Des admonestations impatientes lui parvenaient sur ce que le ministre semblait outrepasser les instructions qu'il avait reçues. Il laissait couler l'averse et reprenait ensuite la discussion, d'un esprit calme et en se souvenant que son rôle de modérateur lui avait toujours été fort difficile à remplir. Dans un désir égal de retenir les excessifs de la Révolution et d'apaiser les violents du pouvoir, n'avait-il pas encouru, tour à tour, les colères des uns et des autres? Les républicains l'accusèrent d'avoir voulu soumettre l'État à un maître; et ce maître, mécontent des résistances même légères qu'il lui opposait et de son refus poli d'applaudir à tous ses actes, lui reprochait cette demi-indépendance comme une trahison.

C'étaient les premiers symptômes d'un désaccord plus profond.

### §

Aux alentours de la paix d'Amiens, Talleyrand eut sur les lèvres et au bout de la plume des compliments extrêmes à l'égard de celui qu'il avait assuré, pour toute la vie, d'un tendre et immuable dévouement (1). Sous le Directoire, passant les bornes, il avait représenté aux gouvernants, dont il désirait endormir les soupçons, le général Bonaparte comme une âme éprise de calme et de simplicité, n'aimant que la paix, l'étude, les poésies d'Ossian et n'aspirant qu'au repos, après la victoire. En parlant de la sorte, il savait pertinemment qu'il n'était pas un oracle de vérité. C'était bien de l'amour encore, sous le Consulat, lorsque des raisons de santé l'ayant contraint de s'ab-

(1) Bourbon, 30 messidor an IX (19 juillet 1801).

senter de Paris — le temps d'aller prendre les eaux à Bourbon — il se plaignait comme d'un malheur véritable de cette cruelle nécessité qui le priverait, pendant deux semaines, peut-être trois, d'admirer de plus près la sublime activité du héros (1). Que serait-il? Que pourrait-il faire, n'étant plus à portée de son inspiration?

Voilà le moment où je m'aperçois bien que, depuis deux ans, je ne suis plus accoutumé à penser seul; ne pas vous voir laisse mon esprit sans guide; aussi vais-je probablement écrire de pauvres choses; mais ce n'est pas ma faute; je ne suis pas complet, lorsque je suis loin de vous.

A l'avènement de l'empire, ses accents s'étaient élevés avec la grandeur de l'homme...

Quoi! vous êtes monarque et vous m'aimez encore?

Il n'était plus sensible qu'à sa gloire; il n'avait plus d'amour-propre que par rapport à lui. Sans tomber dans un génie de flagornerie contraire à la délicatesse du goût, il lui prodiguait de cet encens choisi, où se surpassent les connaisseurs :

Sire,

Dans l'éloignement où je suis de Votre Majesté, ma plus douce ou plutôt mon unique consolation est de me rapprocher d'elle, autant qu'il est en moi par le souvenir et par la prévoyance. Le passé m'explique le présent et ce qu'a fait Votre Majesté me devient un présage de ce qu'elle doit faire; car, tandis que les déterminations des hommes ordinaires varient sans cesse, celles de Votre Majesté prenant leur source dans sa magnanimité naturelle, sont dans les mêmes circonstances, irrévocablement les mêmes (2).

(1) 20 messidor an IX. (Arch. Fs. France, 658, fol. 11.)

(2) *Lettre de Talleyrand à Napoléon*, Strasbourg, 25 vendémiaire an XIV (17 octobre 1805). Talleyrand en écrivant ces lignes, usait d'un conseil détourné pour retenir Napoléon dans les bornes de la modération, après ses rapides victoires en Allemagne, et l'incliner à des vues conciliantes, équitables, généreuses, qu'il feint de lui suggérer pour l'y mieux disposer.

Voltaire n'écrivit pas à Frédéric d'épîtres plus adroitement complimenteuses que certaines lettres de Talleyrand à Napoléon. Comment, par quelle aggravation de causes, de si belles protestations devaient-elles aboutir, chez le prince de Bénévent, à un véritable antagonisme, sous les apparences d'un service continuant d'être actif et soumis ?

Des démêlés sur la question européenne, il y en eut toujours entre l'empereur et son ministre, quant au fond ou dans la forme. Au cours des années prospères, ces contradictions étaient accidentelles et mesurées. Puis, revenaient des entre-temps de conciliation et d'harmonie exemplaires, où leurs sentiments se décevaient à l'envi. Napoléon avait failli presque l'aimer, si tant est qu'il eût jamais affectionné quelque chose ou quelqu'un, hors de lui, dans son cercle militaire ou politique. Talleyrand s'était surpris à ressentir, à son tour, le charme de cette bienveillance enjouée et prévenante où excellait l'empereur, quand il daignait s'en donner la peine, à s'en laisser pénétrer, dis-je, au point de s'en souvenir longtemps après, avec une flatteuse satisfaction. Malgré qu'il sût à quoi s'en tenir sur sa sécheresse habituelle et qu'il en eût ressenti les effets, il lui revenait de citer, de sa part, des exemples aimables de douceur et d'aménité. Un jour qu'il y insistait jusqu'à verser dans la louange superlative Montrond lui répartit, en riant : « Vous pouvez faire son éloge, vous lui avez fait assez de mal ! »

Nous en avons exposé le détail, précédemment, Talleyrand se connut une période de crédit soutenu et qu'il fut presque seul à exercer sur l'esprit de Bonaparte; sans lui consentir aucune sympathie d'âme réelle, on prêtait l'oreille à l'autorité de sa parole. Il

ne s'était pas abusé, dans ces avantageuses conditions, jusqu'à se dire qu'il convertirait jamais un tel dominateur à épouser les vues d'une politique d'équilibre et de modération. Mais il avait conçu l'espoir qu'il lui serait possible d'endiguer le torrent. Il s'efforça, selon le mot d'un historien, de lier ses passions en les reportant ailleurs, dans la voie des créations à la fois grandes et salutaires. Napoléon, avec sa perception instantanée des choses et son amour de la nouveauté, inclinait à l'y suivre, pour l'y dépasser bientôt. Il engageait l'entreprise et en jetait les bases sans attendre. Malheureusement, il ne s'y fixait point. Il dérivait à d'autres flots, négligeant ou renversant par caprice ce qu'il avait commencé d'établir. Talleyrand, qui n'avait pas le goût de la lutte, pied à pied, ne persistait point. Il en arriva forcément à se décourager; et les ressources qu'il avait mises à son service, il se fit à l'idée de les tourner, un jour, contre lui, quand ses exigences auraient lassé la fortune.

Dans leurs face à face pleins d'interrogations, où se croisaient le doute, la défiance réciproque, tous deux avaient eu le temps de se pénétrer à fond. Talleyrand ne caressait aucune espèce d'illusion sur la capacité d'attachement de l'empereur pour qui que ce fût. Non plus, Napoléon tout en éprouvant un plaisir intérieur à plier, pour son usage, les services à grandes manières de ce parfait homme de cour et du monde, non plus Napoléon ne se leurrerait sur ce qu'il devait attendre de lui, en dehors d'un intérêt immédiat. S'il croyait en la soumission aveuglément idolâtre d'un duc de Bassano, il n'était pas dupe de la fidélité de cœur d'une certaine portion de son entourage. Il ménageait Talleyrand, il tolérait Fouché, parce qu'il aimait mieux les savoir sous

sa griffe qu'en liberté. Mais il était fixé sur le vrai de leurs sentiments. Talleyrand et Fouché... ces noms-là furent la continuelle obsession de sa pensée. Lorsqu'il ne sera plus le maître de frapper, des mouvements vindicatifs lui remonteront au cerveau pour le mal qu'il aurait pu leur faire et l'imprudence, qui fut sienne, de s'en abstenir.

Il y avait des instants où Talleyrand surtout, cette énigme vivante, crispait, exaspérait ses nerfs. Il le haïssait et le désirait, le recherchait et l'éloignait, le flattait et l'accablait d'invectives; c'était une continuelle hésitation de la colère et de la faveur. Le garderait-il ministre? L'enverrait-il en ambassade? Ou le ferait-il assassiner? Serait-il moins à craindre, bien vivant ou menacé de mort, dans les honneurs ou dans l'exil? Parviendrait-il, lui Napoléon, à se l'attacher définitivement, à force d'argent? Ou le verrait-il lui échapper comme une ombre glissante et jamais sûre? Plus d'une fois, il avait arrêté le projet de le perdre, mais il en avait suspendu l'exécution, par l'arrière-pensée qu'il aurait eu l'air de le craindre en s'en défaisant.

Les premiers refroidissements sensibles survenus entre eux tinrent à des causes tout humaines.

Une susceptibilité jalouse, dont tout son génie ne pouvait le défendre, indisposait Napoléon contre les succès trop marqués de ses anciens compagnons d'armes ou de ses négociateurs, parce qu'il prétendait résorber tout en soi. Tel, Louis XIV, à l'égard de ses généraux, de ses ministres, qui ne pouvaient hasarder d'initiative éclatante qu'en lui donnant à croire qu'il en avait été le conseiller, l'inspirateur, et que la gloire entière lui en revenait à lui seul. Conscient de la supériorité de ses aptitudes en la science diplomatique, Talleyrand avait

fondé des espérances longues sur la durée d'une influence, que l'empereur s'était empressé de lui retirer, du jour où il pensa voir qu'elle aspirait à se rendre indispensable. Napoléon n'aimait pas entendre louer. On vantait trop la prudence et la sagacité de Talleyrand; on en redisait trop souvent les termes à son oreille. Il s'était senti fatigué d'un ministre, à qui l'opinion attribuait tout le mérite des négociations heureuses. C'était une part qu'on lui dérobaît de sa puissance et de ses facultés géniales. En éloignant Talleyrand des affaires étrangères, sous les compensations apparentes d'une dignité essentiellement décorative, en choisissant pour lui succéder un homme instruit mais faible, comme l'était Champagny, il avait voulu qu'on s'accoutumât, désormais, à bien savoir que lui seul, chef de l'État, concevait ses plans et en surveillait l'exécution. Sauf des rappels occasionnels, qui ne dépassaient pas les limites d'une conversation, il avait affecté, depuis lors, de tenir loin de ses conseils le prince de Talleyrand et de ne travailler ostensiblement qu'avec le comte de Champagny.

Le signataire des traités de Lunéville, d'Amiens et de Presbourg, en conçut une aigreur, dont les effets rejaillissaient de la personne du maître sur celle du serviteur. On s'en apercevait, de reste, aux sarcasmes qu'il se plaisait à décocher contre le nouveau ministre et la nature subalterne de ses fonctions. Obéissant à des considérations plus relevées, il voyait avec douleur son impuissance à contre-balancer par des avertissements salutaires les conséquences d'une politique intempérante.

De son côté, Napoléon avait trop de pénétration pour ne pas comprendre qu'il avait piqué au vif l'amour-propre de Talleyrand et que ni l'argent ni les honneurs

ne seraient un baume assez efficace pour guérir ce genre de blessure, dont le premier effet est de supprimer toute sensibilité de gratitude et toute capacité de dévouement. Il en était d'autant mieux averti qu'il le savait peu scrupuleux et qu'il en avait eu la preuve, par lui-même, aux dépens du Directoire. Sa défiance s'était fortement accrue; il la nourrissait et l'entretenait, contre lui par des motifs sans précision qui ne demandaient qu'à s'exhaler en des paroles de colère. Ils étaient à deux de jeu. Talleyrand avait fait son compte sur le néant d'un zèle sans résultat d'utilité ni pour les autres ni pour lui-même. Du mécontentement à la froideur, de la froideur à la mésintelligence, de la mésintelligence à l'inimitié profonde, ce furent les étapes franchies, en peu d'années, de son ressentiment jusqu'à ce qu'il lui eût donné cette joie de voir à terre l'empereur et l'empire.

« Celui qui négocie toujours trouve enfin un instant propice pour venir à ses fins (1) ». Cette heure devait arriver inmanquablement, dans le délai qu'avait entrevu Talleyrand, du fond de ses desseins d'intrigue, dont une partie, hâtons-nous de le dire, tendait à un but sincère de pacification générale. Les manières d'agir et de parler de Napoléon, comme elles se prononçaient, de jour en jour, contre lui-même, n'étaient pas de nature à l'en détourner.

Avant que le grand choc n'éclate, bien des mots sonneront à son oreille, qui ne seront pas exactement des douceurs. Il devra les supporter sans avoir l'air de les entendre. Il n'en modifiera pas d'une ligne son habituel maintien. Mais s'il possédait une patience à toute épreuve

(1) Richelieu, *Testament politique*.

pour affronter les procédés blessants, sourire aux impertinences qu'il ne pouvait pas corriger d'un mot dominateur, ou dévorer l'insulte quand elle venait de si haut, il n'y était pas aussi insensible que semblait l'indiquer le flegme de son attitude. Il feignait d'ignorer, mais il n'oubliait point. Savoir attendre était son art.

Napoléon avait conçu une singulière idée — quelquefois trop justifiée — de la bassesse humaine, et sur laquelle il se fondait pour croire que plus on houspille un homme tenu sous votre dépendance, plus on l'outrage, plus il vous devient ami, s'il y voit de l'intérêt. Il l'avait pratiqué contre ses frères, contre de hauts fonctionnaires et des gens de bas étage. Il eut le tort d'appliquer les mêmes vues et le même traitement à un Salicetti et à un Talleyrand.

La double humiliation que lui avait infligée Bonaparte, d'abord en l'obligeant à contracter un mariage peu digne, ensuite en repoussant de la Cour celle qu'on l'avait presque forcé d'épouser, n'était pas sortie de sa mémoire; elle y avait déposé les premiers germes d'une longue rancune. Qu'on ajoute à ces précédents d'ordre intime les causes plus générales dont nous avons développé l'enchaînement, et c'est assez pour s'expliquer son effort méthodique à seconder contre Napoléon la marche adverse des événements.

Les affaires d'Espagne décidèrent la rupture.

Lorsqu'il avait été question d'envahir la Péninsule sans motif de guerre, Talleyrand n'avait pas craint d'élever la voix, au sein d'un Conseil d'État asservi, pour condamner cette entreprise comme impolitique et dangereuse. Après l'insuccès trop certain de cette aventure de rapt, qui avait débuté par l'invasion de Burgos et de Barcelone, celui qui l'avait ordonnée



voulut en rejeter la faute, en grande partie, du moins, sur celui qui l'avait déconseillée. Tout au contraire des déclarations de Talleyrand, Napoléon affirmera qu'il avait presque cédé à son instigation en confisquant le trône d'Espagne.

Dès 1805, le prince avait eu connaissance du projet, que nourrissait l'empereur, d'y remplacer la dynastie des Bourbons par celle des Bonaparte. Il avait pu, tout en ne l'approuvant pas intérieurement et en principe, l'admettre comme un moyen terme, se rallier à l'idée d'un arrangement, qui aurait donné à la France le territoire situé au nord de l'Ebre et cédé, en guise de compensation, le Portugal à la monarchie espagnole. Les moyens employés ne furent point ceux qu'il avait prévus, mais des procédés sans franchise, dont il porta condamnation de la manière la plus formelle : « On s'empare des couronnes, prononçait-il, mais on ne les escamote pas. » Il l'avait dit avec une égale netteté au comte Beugnot, qui en a laissé le témoignage par écrit.

Nul ne l'ignore : la trame fut savamment ourdie. On opéra, avec un art de perfidie consommé, ce dépouillement d'un roi qui était venu, de confiance, rendre des hommages à un souverain son allié depuis dix ans. Les princes, on les tenait en chartre privée dans Valençay (1). Le trône était vacant, le territoire inondé de troupes françaises. Joseph n'avait plus qu'à s'installer. Le programme de cette dépossession s'était accompli, de point en point, comme l'avaient réglé les ordres sans réplique d'une activité sans scrupule. Persuadé que

(1) Napoléon avait loué cette propriété de Talleyrand au prix de 75.000 francs (le prince aimait les affaires positives), pour servir de résidence forcée à Ferdinand VII et à son frère, l'infant don Carlos.

les Espagnols, s'ils commettaient la folie de résister, seraient incapables de tenir, il considérait déjà comme terminées les affaires de la Péninsule et, par conséquent, les estimant indignes d'occuper plus longtemps son attention, impatient d'en reporter l'effort sur d'autres objets, contre l'Autriche, surtout, qu'il se proposait de faire rentrer dans le néant, contre tous ses adversaires du jour et du lendemain, Napoléon triomphait. D'opposition de principe, il n'en avait rencontré que chez Talleyrand. Il voulut le rendre témoin de son orgueilleuse satisfaction. Il le rappela de Valençay à Nantes, où il s'était arrêté, à son retour de Bayonne :

« — Eh bien ! lui avait-il lancé, à l'une des premières conversations entamées sur le sujet, eh bien ! vous voyez à quoi ont abouti vos prédictions, quant aux difficultés que je rencontrerais pour terminer les affaires d'Espagne, selon mes vues ; je suis, cependant, venu à bout de ces gens ; il ont tous été pris dans les filets que je leur avais tendus ; et je suis maître de la situation en Espagne, comme dans le reste de l'Europe ».

Il avait pris en parlant ainsi, le ton moqueur, l'air sarcastique. Légèrement ému de cet excès de confiance, alors qu'on n'en était qu'au début des événements et que des complications graves étaient à craindre, Talleyrand ne put se défendre de lui objecter qu'il ne voyait pas la situation sous la même face et qu'à son avis l'empereur avait plus gagné que perdu, dans ce qui venait de se passer à Bayonne.

« — Qu'entendez-vous par là ? demanda-t-il en arrêtant de marcher, de long en large, à travers la chambre. »

Et son interlocuteur, avec un calme plein d'énergie, que nul ne posséda comme lui en présence de Napo-

léon, reprit, de la manière suivante, sa démonstration :

« — Mon Dieu ! c'est tout simple et je vous le montrerai par un exemple. Qu'un homme dans le monde y fasse des folies, qu'il ait des maîtresses, qu'il se conduise mal envers sa femme, qu'il ait même des torts graves envers ses amis, on le blâmera, sans doute ; mais, s'il est riche, puissant, habile, il pourra rencontrer encore les indulgences de la société. Que cet homme triche au jeu, il est immédiatement banni de la compagnie, qui ne lui pardonnera jamais ! »

Le visage de Napoléon blêmit d'une colère muette. Il s'abstint de répondre, voulant se donner le temps de réfléchir sur la sanction qu'appellerait, tôt ou tard, une contenance aussi osée. Il ne retint pas Talleyrand, qui put retourner à Valençay, auprès de ses hôtes, les prisonniers de l'empereur.

Il avait gardé le silence, ce jour-là, où l'on était seul à seul. Mais, quelle revanche de son irritation contenue, celle qu'il se ménagea à son heure, aux Tuileries, entouré de ses grands dignitaires ! Talleyrand n'a pas jugé bon d'en relever les termes, au courant de ses souvenirs ; une telle réserve se comprend plus qu'à demi : il n'aurait eu rien d'agréable à en rappeler.

La scène s'est passée, devant témoins, à la date du 28 janvier 1809. Decrès et Cambacérès, entre autres, sont là. Talleyrand s'est glissé dans la pièce où l'attend cette sorte d'exécution. Il y a pris place tranquillement.

Napoléon l'a vu. Son œil s'allume aussitôt, sa voix éclate dans une apostrophe ardente et prolongée. Il lui reproche, à la fois, les faits de la veille et de l'avant-veille. La paix de Presbourg, dont le ministre de France avait atténué, modéré les exigences, lui est rejetée comme une trahison. « Traité infâme, œuvre de

corruption! » Les mots se pressent avec une violence redoublée. Il en arrive à l'invective directe : « Vous êtes un voleur, un lâche, un homme sans foi, vous ne croyez pas en Dieu! » (1). Lui, Napoléon, qui se vantait d'avoir attiré dans ses filets par une insigne tromperie les princes auxquels il avait juré sa protection et le respect de leurs droits, s'indigne au nom des vertus, de la bonne foi, de la loyauté... L'orage roula pendant une demi-heure. Talleyrand le laissa précipiter son cours et passer, sans dire un mot, sans trahir aucun signe d'émotion; mais en se retirant, il emportait au-dedans de soi un accroissement de haine, qu'il se promit bien de laisser venir à maturité.

La rude partie, qui se jouera dans la pénombre entre le maître du jour et Talleyrand, est virtuellement ouverte.

Souvent la plainte d'ingratitude revenait sur les lèvres de Bonaparte, à l'encontre du prince de Bénévent, soit qu'il la lui adressât à lui-même, soit qu'il la dévoilât à des personnes de son entourage. En l'exprimant avec amertume, il oubliait, selon la juste remarque de Sainte-Beuve, que s'il y a des bienfaits qui obligent, il y a des insultes qui aliènent à jamais et qui délient. La même cause n'avait-elle pas produit les mêmes effets du côté de ses frères? En accompagnant d'une loi de contrainte et de soumission humiliée les biens dont il les combla, honneurs ou richesses, il n'avait pas réfléchi qu'il les dispenserait d'avance des retours de la gratitude. Comme il s'en plaignait pourtant! Si chacun d'eux eût imprimé une impulsion commune aux diverses missions qu'il leur avait confiées,

(1) Dieu, c'était lui-même, peut-être. Voyez p. 208 (Cf. p. 408).

ils eussent ensemble, les Bonaparte, marché jusqu'aux pôles! Ah! Gengis-Khan, le ravageur des mondes, avait été plus heureux que lui, Gengis-Khan, dont les quatre fils ne comprenaient d'autre rivalité que de le bien servir! Et ses généraux, ses ministres, et Talleyrand! Rœderer a raconté comment il fut pris à témoin par Napoléon, de sa double rancœur, le 6 mai 1809, au palais de l'Élysée.

L'empereur, qui se promenait à grands pas, à travers la chambre, comme à son habitude, lorsqu'il entamait un long monologue, avait tourné d'abord contre son frère aîné Joseph son premier accès de mécontentement. Porté sur le trône d'Espagne sans l'avoir demandé, celui-ci n'affichait-il pas l'étrange prétention d'être roi, pour son compte? Joseph, après Louis Bonaparte, posait osément cette alternative ou qu'on lui rendit les pleins pouvoirs ou qu'on le laissât retourner aux loisirs de la vie privée. Était-ce ainsi que devait lui parler un homme de son sang, qui lui devait tout et même cette chère retraite de Mortefontaine, si chère à ses vœux? Lui convenait-il de tenir le langage des ennemis de la France! Voulait-il faire comme Talleyrand? Et en prononçant ce dernier nom, qui prenait tant de place dans sa pensée, ses accents s'étaient échauffés de nouveau :

Talleyrand! Je l'ai couvert d'honneurs, d'or, de diamants! Il a employé tout cela contre moi. Il m'a trahi autant qu'il le pouvait, à la première occasion qu'il a eue de le faire... Il a dit qu'il s'était mis à mes genoux pour empêcher l'affaire d'Espagne, et il me tourmentait depuis deux ans, pour l'entreprendre! Il soutenait qu'il ne me faudrait que vingt mille hommes; il m'a donné vingt mémoires pour le prouver. C'est la même conduite que pour l'affaire du duc d'Enghien; moi, je ne le connaissais pas, c'est Talleyrand qui me l'a fait connaître. Je ne savais pas où il était.

C'est lui qui m'a révélé l'endroit où il était, et après m'avoir conseillé sa mort, il en a gémi avec toutes ses connaissances.

... Je ne lui ferai aucun mal ; je lui conserve ses places ; j'ai même, pour lui, les sentiments que j'ai eus, autrefois ; mais je lui ai retiré le droit d'entrer, à toute heure, dans mon cabinet. Jamais il n'aura d'entretien particulier avec moi ; il ne pourra plus me dire qu'il a conseillé ou déconseillé une chose ou une autre.

*Il n'aura plus jamais d'entretien particulier avec moi.* La phrase fut prononcée, mais le serment ne tint pas. Des conjonctures graves reparaitront où le seul à seul du conquérant et du diplomate sera jugé nécessaire encore, et ce sera Napoléon, qui en marquera le désir, pour n'écouter, d'ailleurs, en fin de compte, que sa seule inspiration et ne suivre que son vouloir. Au surplus, jusqu'à quel point sont-elles véridiques les imputations contenues dans la tirade enflammée ? Napoléon en avait articulé les termes, à huis clos, et en des conditions d'intimité, qui devaient le montrer sans colère. Toutefois, on n'est pas sans savoir qu'il accommodait à son gré les faits et les mots, et toujours dans un sens qui dégageait ses responsabilités envers les hommes, envers les peuples, envers l'histoire.

De 1809 à 1814 se renouvelèrent, assez fréquentes, les rencontres tempêteuses. Dans l'un de ces vertigos, dont il était saisi, à volonté, non content de s'efforcer à l'avilir, il vit le moment de noyer son vice-grand-électeur sous le ridicule. La princesse de Bénévent s'était compromise, au su de tout le monde, avec le duc de San-Carlos. Et Napoléon de ramasser cette histoire, de la lancer, en pleine soirée des Tuileries, à la tête de Talleyrand, de lui crier qu'on le traitait en Sganarelle et qu'il eût à surveiller d'un peu plus près, à l'avenir, les agissements de sa femme. Mais de très haut, avec son air glacé, son flegme indémontable, le prince avait répondu : « — Sire,

je ne croyais pas qu'un détail de la sorte pût avoir quelque importance pour la gloire de Votre Majesté et pour la mienne. » La réplique était superbe, dans un pareil cas. Talleyrand resta-t-il aussi indifférent qu'il parut l'être à ce genre d'infortune qui blesse au plus sensible l'honneur ou l'amour-propre de tout homme? Nous ne le croyons point. Ce fut un froissement de plus à porter au total des mauvais propos endurés, instigateurs de la défection.

Tant que l'horizon se montra clair et qu'il n'en eut pas brouillé l'azur par les déviations de sa politique orageuse, Napoléon avait pu garder l'assurance que Talleyrand ne serait pas un serviteur à surveiller. Mais, quand se furent terriblement assombries les perspectives prochaines, comme celui-ci en avait eu la prévision trop nette, il eut à se dire qu'un homme vivait dans son ombre, dont le blâme intérieur accompagnait tous ses gestes, un ennemi silencieux et respectueux, qui par la désapprobation muette, à défaut de mots exprimés, contestait ses plans, ses desseins, et qui jouissait en secret, peut-être, de chacun de ses échecs comme d'un acheminement progressif à quelque perfide solution désirée, sinon déjà préparée; et le pensant et s'en irritant, il le voyait journallement devant lui, avec sa face inanimée, sa contenance froide et solennelle, presque impudente en l'inaltérabilité d'un flegme, que ne dérangeait aucune secousse des événements. Les dignités éminentes dont il l'avait revêtu, cet homme continuait à en porter les insignes et à en recueillir les profits, en y conservant une tranquillité d'âme, qui ressemblait à du dédain. Il en frémissait de courroux. Et des ennemis de Talleyrand avivaient encore l'impression déjà si aiguë chez le maître des Tuile-

ries, que ces façons hautaines et soumises à la fois, avaient le don de jeter hors de lui.

Après la campagne de Dresde, un matin qu'il se sentait plus nerveux et plus surexcitable encore que d'ordinaire, Napoléon l'avait aperçu, à son lever, et cette vue avait redoublé son irritation et fomenté sa bile :

« — Restez, lui commanda-t-il, j'ai quelque chose à vous dire. »

Et ses paroles, aussitôt qu'ils furent seuls, prirent le ton d'une violente apostrophe.

« — Que venez-vous faire ici?... Me montrer votre ingratitude?... Vous affectez d'être d'un parti d'opposition?... Vous croyez peut-être que si je venais à manquer, vous seriez chef d'un Conseil de régence?... Si j'étais malade dangereusement, je vous le déclare, vous seriez mort avant moi. »

Alors, avec la grâce et la quiétude d'un courtisan, qui reçoit de nouvelles faveurs (1), il rendit à la menace l'échange de ce compliment :

« — Je n'avais pas besoin, sire, d'un pareil avertissement pour adresser au ciel des vœux bien ardents pour la conservation des jours de Votre Majesté. »

A le considérer ainsi, cravaté de calme et de mystère, les fibres de Napoléon se contractaient d'impatience et de dépit. Il en était soulevé jusqu'au point de lui vouloir porter, de colère, le poing sous la figure, pour le faire sortir enfin de son élégance immobile. Il ne pouvait se contenir ; toute occasion lui était bonne de lui jeter de la bile au visage. Et si cette occasion ne se présentait pas, il la faisait naître.

A mesure que s'aggravaient les revers de sa politique

(1) La remarque est d'Henri de Latouche.



d'agression, et cela sous les yeux observateurs d'un témoin, qu'il s'imaginait attendant la fin avec une espèce de satisfaction anticipée, son humeur éclatait de plus en plus acerbe et les contre-coups en rejaillissaient d'autant plus intenses contre cette barrière d'insensibilité. La dernière algarade précéda le départ de Napoléon pour la campagne de 1814. A l'issue du Conseil, il avait haussé la voix, se disant entouré de traîtres, et, pour préciser le vague de son accusation, il s'était tourné contre Talleyrand. Le regardant bien en face, pendant plusieurs minutes, il l'accabla de paroles dures et offensantes. Le diplomate se tenait debout, au coin du feu, se préservant de la chaleur à l'aide de son chapeau, les yeux au loin et l'air parfaitement absent de tout le bruit, que faisait là quelqu'un. Lorsque l'empereur, ayant épuisé son réquisitoire, quitta la pièce en tirant la porte avec violence derrière soi, lui aussi pensa à s'en aller. Paisiblement, il prit le bras de M. Mollien et descendit les escaliers, sans articuler une syllabe, sans esquisser même un geste, mais gardant en bonne place, dans sa mémoire, ce qu'il avait entendu. Une conviction plus forte l'avait affermi dans cette idée qu'aucun principe d'honneur ne le retenait au service de celui qui l'accablait d'outrages.

Aussi bien Talleyrand et Napoléon ne furent pas en reste de mauvais compliments l'un envers l'autre. Ils ne se redevaient rien, quant à cela. Si Napoléon le qualifia des pires noms, l'appelant un prêtre défroqué, un homme de révolution, un scélérat, Talleyrand ne ménagea pas à l'homme de génie les épithètes vives, dont les plus courantes, quand il eut cessé d'être empereur, étaient celles de brigand et de bandit.

Après son renversement, Bonaparte, en l'excès de

ses colères rétrospectives, ne cessait point de fulminer contre l'homme d'État. Suivant lui, il aurait été le plus vil des Jacobins; à plusieurs reprises, il lui aurait conseillé de se débarrasser des Bourbons en les faisant assassiner ou en les faisant enlever d'Angleterre par une bande de contrebandiers, qui naviguaient d'une côte à l'autre. Il l'affirmait expressément à sir Neil Campbell (1), le commissaire anglais chargé par son gouvernement d'accompagner de Fontainebleau à l'île d'Elbe, le captif de la Sainte-Alliance! Il ne manifestait, à cette distance des événements ni regret, ni émotion de l'exécution du duc d'Enghien, mais il tenait par-dessus tout, à faire passer cette allégation dans l'histoire, que le prince de Bénévent en fut l'inspirateur. Napoléon en parlait ainsi, dans l'abaissement exaspéré de sa grandeur, parce qu'il avait toute raison de penser que Talleyrand fut, après son propre orgueil, le principal instrument de sa chute. A la vérité, en aucun temps, déformateur de la vérité par principe, il ne prit la précaution d'accorder ses paroles entre elles et de se demander si, d'aventure, elles ne se trouvaient pas déjà démenties par d'autres prononcées antérieurement, sous des impressions différentes.

La rancune de Napoléon se fondait sur de puissants motifs. La lutte entre eux ne s'était pas arrêtée à l'abdication de Fontainebleau. Proscrit par Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, Talleyrand lui avait répondu en le faisant mettre au ban de l'Europe par le Congrès de Vienne. Cette rancune fut tenace. Dans ses dictées de Sainte-Hélène, Bonaparte reprendra, maintes fois, le texte de ses accusations contre son ancien grand cham-

(1) *Sir Neil Campbell's Journal*, Londres 1869.

bellan. S'il avait été vaincu, si le torrent des armées alliées s'était précipité sur la France, la faute unique en était encore à Talleyrand. Chaque détail, chaque trait, qui lui remontait à la mémoire tendait à la dépréciation de l'homme, de ses services rendus, sinon de ses talents qu'il ne pouvait révoquer en doute absolument, et de sa vie intime. Car, s'il recommençait souvent à dire que le prince était le roi des fourbes, en politique, il ne lui déplaisait pas d'ajouter, quand s'y prêtait l'occasion, que la princesse était la plus sottre des femmes et, naturellement, n'en ayant d'autre exemple frappant à citer, il ressuscitait l'anecdote pas très sûre, la terrible anecdote de M<sup>me</sup> de Talleyrand confondant Denon revenu d'Égypte, Humboldt revenu de partout, ou Thomas Robinson, un diplomate anglais qu'on lui présentait, avec le héros de Daniel de Foé, le légendaire *Robinson Crusé*. Mais il s'attardait peu sur le fait de M<sup>me</sup> de Talleyrand, non plus que sur la raison véritable pour laquelle il lui avait interdit de se montrer à la Cour. Il se rejetait à l'adversaire constant de sa politique conquérante, aux vices, à la noire ingratitude, aux félonies, à la vénalité de Talleyrand.

## §

Cette vénalité dut être bien révoltante, cette corruption bien audacieuse, puisqu'il en fut tant parlé (1). Talleyrand aimait trop l'argent; et Bonaparte lui en fit un

(1) « Talleyrand, assure le maréchal Marmont, qu'on ne cite pas, habituellement, comme un modèle de désintéressement et de fidélité, réunissait en lui tout ce que les temps anciens et les nouveaux peuvent offrir d'exemple de corruption, ayant dépassé, à cet égard, les limites connues avant lui. » (*Mémoires*, t. VII, p. 3.)

long grief. C'est un point sur lequel il l'avait attaqué souvent, pendant son règne. « Voyons, Talleyrand, lui demandait-il à brûle-pourpoint, voyons, la main sur la conscience, qu'avez-vous gagné avec moi? » Une autre fois, c'était à un membre de la Confédération du Rhin qu'il posait la question, sous une forme dépouillée de ménagements : « Combien Talleyrand vous-a-t-il coûté? ». Cette affaire de chiffres lui tenait très à cœur (1), à lui Napoléon, qui puisa si librement et sans en rendre de comptes à personne, dans les caisses de la France et de l'Europe. A vrai dire, en y insistant, par des interpellations vives et voulues à l'adresse de Talleyrand, il ne faisait qu'appuyer d'une manière rude sur des points connus, établis, de corruption diplomatique. L'usage en était, pour ainsi dire, passé à l'état d'habitude normale, entre les chancelleries, au temps du Directoire. Le Gouvernement français se trouvait avoir la meilleure part dans l'échange des « douceurs » glissées en secret aux meneurs de négociations, parce qu'il avait, pour lui, la position privilégiée que confère la victoire. Mais il usait de retour, à l'occasion. Sous le Consulat, pen-

(1) Pour dérouter un peu cette manie qu'avait Napoléon de lui parler, à tout propos, par taquinerie ou sous forme de reproche, de la plénitude de son coffre-fort, de tous ces écus qui regorgeaient dans sa caisse, de ce Pactole brillant, où il le voyait nageant à pleine eau, il feignait, quelquefois, d'être au contraire gêné. « Talleyrand, lui disait-il un autre matin, on prétend que je suis avare. » Des gens de son entourage l'en accusaient, à cause de l'esprit d'ordre qu'il avait imposé dans les dépenses du palais, sans cesser d'être magnifique et large dans les grandes occasions. Le prince de Bénévent avait répondu qu'il ne pouvait différemment agir, qu'il donnait le bon exemple en réfrénant le gaspillage et d'autres lieux communs *ejusdem farinae*. Alors, voulant donner un sens plus accentué à ce qu'il venait de dire : « Vous êtes riche, vous, Talleyrand ; quand j'aurai besoin d'argent, c'est à vous que j'aurai recours. » Sans se déconcerter, celui-ci qui se tenait sur la défense, répliqua qu'il était loin d'être riche, comme on en grossissait le bruit, que ce qu'il possédait, il le devait à l'empereur, qu'il n'avait rien, d'ailleurs, qui ne fut à sa disposition.

dant les conversations diplomatiques avec l'Autriche, Bonaparte avait recommandé aux bonnes attentions de M. de Talleyrand l'envoyé de l'empereur d'Allemagne, à Paris, où il était arrivé le 2 thermidor de l'an VIII, et le ministre lui répondait, à ce propos :

« Je n'ai point fait de présents à M. de Saint-Julien, parce que tous les bijoux du Directoire sont tels que l'on ne porte plus rien de pareil depuis cent ans (1). »

Quand Napoléon envoya son frère Lucien, comme ambassadeur en Espagne, parlant entre soi, en famille, il lui donna ce premier conseil : « Revenez riche ». Et la recommandation fut si bien comprise, si largement appliquée, qu'il en revint, en effet, avec beaucoup de diamants (2), beaucoup de millions et qu'il fut très riche, le plus riche des Bonaparte. Aussi, quel luxe de réceptions, à Madrid et à Paris ! Quelles magnificence, au retour, et que de fêtes, à l'hôtel de Brissac et au manoir de Plessis-Chamant ! Lucien parut sage à Napoléon. Moins indulgent au prince de Bénévent, l'empereur affirmera, dans son *Mémorial*, que s'il l'avait remplacé par le duc de Cadore, c'est qu'il était fatigué de ses agiotages et de ses *saletés*. Il aimera mieux s'armer de ce grief que de l'autre et véritable motif : le désaccord de sa politique avec celle de son ministre désapprouvateur du blocus continental et de la perpétuité des guerres.

« Ce qui est bon à prendre est bon à garder », conseillait Figaro. Talleyrand avait puisé ses principes à la même école. Lui-même évalua à une soixantaine de millions ce qu'il pouvait avoir reçu, au total, des puis-

(1) *Lettre de Talleyrand à Napoléon*, 28 juillet 1800. (Archives nat., Fds de France, 658, f° 4.)

(2) Il les revendit en Hollande.

sances grandes ou petites, qui se rappelèrent à ses bons offices. Dans ce genre de transactions, qui ne tournaient pas précisément à sa louange morale, il n'engageait, du moins, que des intérêts de personnes et se sauvait par là d'un blâme plus grave. A ses yeux, elles n'étaient que des éléments accessoires, quoique productifs, de la discussion générale; elles ne faisaient pas dévier les grandes lignes de la politique extérieure; elles ne lésaient ni la prépondérance de la France sur le continent ni ce qui restait encore intact du bon droit européen. Si bien que, raisonnant d'après cela, il s'estimait très fondé à percevoir un tribut sur les concessions particulières dues à son influence. Un contemporain non suspect de partialité, à son endroit, le comte de Senfft, lui rendit ce témoignage que, tout en profitant de sa position pour augmenter sa fortune, à l'aide de moyens quelquefois peu délicats, il ne s'était jamais laissé conduire, fût-ce par les motifs d'intérêt personnel les plus puissants, à favoriser des plans contraires au sens général de sa diplomatie. A ces réserves près, il ne négligeait rien d'utile. Ses complaisances devaient être payées non en tabatières, ou diamants, suivant la coutume ancienne, mais en argent comptant. Lorsqu'il fit agréer les princes de Schwartzemberg, de Nassau, de Waldeck, de Lippe et de Reuss dans la Confédération du Rhin, il en avait été récompensé d'avance, abondamment. Napoléon n'en fut informé que plus tard, et trop tard pour revenir sur leur admission. Talleyrand s'était gardé d'agir en son nom propre, mais s'était reposé du succès de l'affaire sur l'entremise d'un homme adroit, sagace, intimement mêlé à toutes les intrigues d'alors, le baron de Gagern, ministre du duc de Nassau. On avait respecté les convenances, d'une façon attentive et soigneuse, dans la

teneur de ces négociations. Il n'avait pas été question de marché, de conditions, ni d'offres précises, quoiqu'on eût abouti aux mêmes réalités, sans en employer les termes. M. de Talleyrand voulait bien ne pas fixer de chiffres; il abandonnait à son intermédiaire habituel de tabler au plus juste, d'après son appréciation d'ensemble et les estimations supplémentaires du vieux Sainte-Foix, le prix des obligations laissées à la discrétion du prince (1). Il fallait financer, chaque fois, mais en y mettant la manière, d'un geste élégant et délicat. Napoléon avait connaissance de cet état de choses et n'en était rien moins que satisfait. Talleyrand n'y prenait pas tant de scrupule. Il se disait que sa haute situation était comme une mine d'or à exploiter, qu'il aurait eu grand tort à ne point en user, que sa fortune, quoique grossie d'énormes dotations annuelles, n'était pas suffisante à la tenue de sa maison princière, qu'il dépensait beaucoup, qu'il aidait à ses frères, à ses neveux, qu'il avait toujours eu la main libéralement ouverte pour ses anciens amis et que c'était affaire aux princes de la Confédération du Rhin de subvenir au surplus, dans la mesure des services qu'il avait été appelé à leur rendre. Tranquille en son âme, il se payait de ces bonnes raisons, comme de circonstances atténuantes à des actes de vénalité indéniables. Car, ce fut bien le côté faible de sa moralité politique.

Mais les dossiers de l'histoire comportent une autre dénonciation grave, à la charge de Talleyrand. C'est le fait que ministre, prince de Bénévent, archi-chancelier d'État, vice-grand-électeur, grand chambellan, comblé de titres et de millions par l'empereur, il n'au-

(1) (*Mémoires du baron de Gagern*, t. VI.) Il avait été l'un des signataires de l'acte de la Confédération rhénaue.

rait eu rien de plus cher que de conspirer, ensuite, contre lui et de ruiner son édifice. Quels arguments plaiderent pour l'absoudre, en partie, de ce chef d'accusation ?

## §

La perfidie est noble envers la tyrannie.

déclare Emilie, dans la tragédie de *Cinna*. Cette maxime cornélienne, si féconde en excuses, si flexible aux accommodements de conscience, Talleyrand aurait pu l'invoquer pour justifier sa propre conduite, en supposant, du moins, qu'il consentit à nommer perfidies les artifices de sa politique étrangère.

Il est certain que, depuis les entrevues de Presbourg, Talleyrand commença de prendre le parti des adversaires de son maître, envisagé comme le parti du droit et de la justice. Il est hors de doute que, tout en servant Napoléon, il se fit le ministre de l'Europe contre son ambition démesurée, ambition qu'il jugeait criminelle par ses suites, par tout le sang qu'elle faisait répandre. Voyez-le, au fort des négociations les plus laborieuses : il emmêle à dessein tous les fils, souffle Nesselrode, excite Alexandre, conseille et déconseille Napoléon, brouille d'un revers de main les cartes russes et françaises, renseigne et rassure Metternich, prépare de loin, avec ses amis de l'intérieur, le rétablissement de l'ancienne monarchie, intrigue, complot, et n'entrevoit, au bout de tout cela qu'un résultat inévitable et désirable : la fin d'une domination, qui consterne la France et le monde.

Par le fait du rôle officiel dont on le voyait revêtu, son attitude s'était enveloppée d'un caractère forcément équivoque. Il s'en défendit en alléguant des



motifs d'un ordre supérieur. D'une part se dressaient, ennemies de tout accord, les prétentions à une suprématie absolue de l'agitateur en permanence, toujours assaillant ou toujours assailli, et qu'il fallait éliminer comme un élément pernicieux, d'une manière ou d'une autre, de la vie générale des peuples. De l'autre était la France, victime cruellement foulée de cet appétit d'extension sans limites en disproportion avec les vraies forces du pays et vouée à de suprêmes désastres. Il avait séparé nettement, dans les raisons de ses actes, la cause de la nation de celle de l'empereur. La marche détournée de ses desseins, il l'avait réglée sur l'état de la France et l'esprit qui y régnait. On était fatigué au-delà de l'imaginable d'un bouleversement sans fin. Les populations étaient écrasées d'imposition. Les plus sages considéraient avec une infinie tristesse les prélèvements annuels de la conscription sur les dernières réserves de jeunesse et de force de la patrie. Pendant la guerre d'Espagne, un homme simple, un prêtre, avait raisonné comme Talleyrand, comme Fouché, comme beaucoup d'autres, sur la nécessité de mettre un terme à cette frénésie, qui n'aurait suspendu ses ravages d'elle-même qu'après avoir écrasé l'Europe totalement, du nord au midi, de l'est à l'ouest; il avait obéi à la même conviction que le rêve et ses réalités tragiques avaient assez duré, lorsqu'il pressait ainsi le général Wellington de prendre l'offensive, après son passage de la Bidassoa : « Le colosse a des pieds d'argile; attaquez-le vigoureusement, et vous le verrez s'écrouler plus facilement que vous ne le croyez ». Tel, le prince de Bénévent avait stimulé les énergies hésitantes des empereurs Alexandre et François II, pour les pousser à une œuvre de libération, qui ne devait plus tarder.

Napoléon protestera que des jours seraient venus où il aurait cultivé la paix avec amour; il aurait répandu le bonheur sur le monde et les hommes l'auraient béni. Paroles du lendemain... Il ne se serait jamais arrêté : « Je ne suis devenu grand que par les armes, disait-il à Bourrienne, illustre que par les conquêtes dont j'ai enrichi la France; la guerre et d'autres conquêtes peuvent seules défendre ma situation ».

Si, par la situation inextricable qu'avaient faite à Bonaparte les guerres de la Révolution et les suites conquérantes qu'il leur avait imprimées, s'il n'avait d'autres moyens de règne, fatalement, que les prises d'armes continuelles et la victoire indéfectible, c'est-à-dire en des termes moins glorieux, l'extermination des faibles et le partage de leurs dépouilles avec les forts, puis, dans les rivalités après du butin, la bataille encore contre ceux-ci, la bataille sans fin, n'était-il pas préférable, pour le repos universel, d'abattre, fût-ce avec le concours de l'étranger, celui que les peuples et les rois rejetaient comme l'implacable adversaire de la tranquillité des hommes? Ces considérations, Talleyrand les jugeait irréfragables, sans aucun doute, pour la justification devant l'opinion de son temps, devant l'histoire, de son manquement évident de rectitude, dans le double jeu qu'il s'exposa à tenir entre Napoléon et l'Europe coalisée. Deux points sont restés vulnérables en sa démonstration, deux faits à sa charge. Le premier, c'est qu'il dévoila aux ennemis des plans, dont le secret lui avait été confié. Le second, c'est qu'il n'avait pas cessé de recevoir les gages de celui dont il conspirait la perte. Avant d'attirer à soi Metternich, avant d'indiquer le chemin à l'empereur de Russie, n'eût-il pas dû rompre les liens qui l'enchaînaient au

service de Napoléon? Sur tout cela traient des airs de trahison, si défendable que pût être son intention théorique de libérer la France d'un joug insoutenable. Mais il avait fait litière des scrupules où s'enlissent les fermes résolutions. Par-dessus l'irrégularité des moyens il avait élevé les raisons méthodiques du but à atteindre. Ses vues, telles qu'il les concevait, répondaient à des fins légitimes, et ses procédés étaient de ceux dont l'usage était presque passé à l'état d'habitude, tant la pratique en avait été rendue familière aux uns comme aux autres. Il avait intrigué, cabalé, faussé sa parole; en cela ressemblait-il à beaucoup de consciences principales en Europe. Frédéric II en avait déjà posé la constatation, lorsqu'il écrivait à Voltaire, le 8 août 1736 : « La foi des princes est un objet peu respectable, de nos jours (1) ». Talleyrand avait fait défection à Bonaparte, comme Bonaparte avait renié sa dette de reconnaissance envers Barras, auquel il devait tout, même sa femme, comme il avait foulé aux pieds ses serments à la République, comme, à la veille de Brumaire, il avait trompé tout le monde, Barras encore, Gohier, Lucien lui-même, en jurant de respecter la liberté qu'il allait détruire. Certes, Talleyrand fut loin d'être un modèle de franchise, de constance et de loyauté. Mais lui, l'empereur... C'était un terrible homme en matière de morale publique et privée, ne croyant pas à la reconnaissance et le disant; n'ajou-

(1) Il s'y entendait. Personne ne fut plus à l'aise que le grand Frédéric sur la valeur élastique d'une parole donnée. Et comme il jouait, en artiste supérieur, la comédie du sentiment!

Dorgel avait perdu sa femme. Frédéric lui écrivit une lettre pathétique et même fort chrétienne. Mais, le même jour, il fait une épigramme contre la défunte. « Cela ne laisse pas que de donner à penser » comme le remarquait Voltaire, songeant à ce qui pouvait lui en revenir. (Lettre à M<sup>me</sup> Denis, 17 nov. 1750.)

tant aucun prix au désintéressement et l'affirmant aussi (1), exprimant comme un fait de constatation simple que la bonne foi n'existe pas, qu'il n'y a, dans le monde, que de l'amour-propre et de l'hypocrisie : jugeant que rien n'était mal ni bien en politique, mais seulement bon ou mauvais, selon le parti dans lequel on était ; estimant que si des lois, des règles des convenances de principes étaient nécessaires à la masse des humains, pour la police de la société, il n'en avait pas affaire, lui, le mortel prédestiné, parce que n'étant pas un homme comme les autres, il n'avait point à s'en embarrasser ; enfin tenant toujours prête une loi d'exception en sa faveur, une maxime d'État (2) pour justifier ses violences ou ses passions. Quelque chose de cette morale gouvernait l'esprit de la famille ; car, on ne saurait dire que ses frères, ses sœurs (comme beaucoup de ses généraux) enrichis par lui, couverts de dignités par lui, tinssent à honneur de se montrer ses fidèles soutiens.

La duplicité régnait, partout, en Europe. La défection était dans toutes les âmes. Le généreux empereur de Russie, le noble Alexandre, venait de recevoir une lettre des plus touchantes du roi de Prusse ; le lendemain, il jugeait parfaitement naturel de proposer à l'ambassadeur d'Autriche de se partager ensemble les débris du royaume de cet allié, son ami de cœur et d'âme. Si la mauvaise foi semblait être une condition de

(1) « Il n'a jamais eu de haines ou d'affections que celles qui lui ont été commandées par son intérêt. » (Pasquier, *Mém.*, t. I<sup>er</sup>, p. 149)

(2) Des condamnations politiques prononcées, des exécutions commises, dans l'ombre et sans forme de justice, comme des assassinats, pouvaient-elles lui être imputées à crime ? N'était-il pas absolument quitte de toute explication subsidiaire, quand il avait articulé cette formule : « Les grands hommes ne sont jamais cruels sans nécessité ».

vie du cabinet de Vienne, le reproche de cette déloyauté systématique aurait pu s'étendre à tous les cabinets de l'Europe. Conclure la paix avec l'un pour mieux écraser l'autre, et, cet autre vaincu, revenir au premier et l'écraser à son tour, n'était-ce pas la règle ouvertement suivie par tous les chefs d'État?

A chacun de ceux qui tenaient en main, maîtres ou serviteurs, les fils de la politique étrangère, l'intrigue apparaissait comme un recours légitime et nécessaire; elle était considérée comme le seul moyen possible de sortir des conditions insupportables, qu'avait imposées sur le continent l'abus de la force. En précipitant la chute de l'empire, non sans avoir essayé, par trois fois, de le sauver en 1810, en 1812, en 1813, Talleyrand n'avait fait qu'accélérer la catastrophe, que rendaient inévitable les haines conjurées de l'Europe entière. L'expérience des événements accomplis avait ratifié, une à une, les prévisions qu'il avait établies et qu'on avait refusé d'admettre. Après vingt-deux ans de lutte presque sans répit et d'extermination entre les peuples, on en était revenu exactement à ses vues de 1792 (1), celles que l'Angleterre obstinément avait repré-

(1) Dès le mois de novembre 1792, dans un rapport adressé de Londres, au Comité de Salut public, il mettait en garde la République naissante contre les griseries de la victoire et les entraînements de l'esprit de conquête :

« Le règne de l'illusion est fini pour la France; on ne séduira plus son âme mûre par toutes ces grandes considérations politiques, qui avaient, pendant longtemps et d'une manière si déplorable, égaré et prolongé son enfance. Ainsi, après avoir reconnu que le territoire de la République française suffit à sa population et aux immenses combinaisons d'industrie, que doit faire éclore le génie de la Liberté; après s'être bien persuadé que le territoire ne pouvait être étendu sans danger pour le bonheur des anciens comme pour celui des nouveaux citoyens de la France, on doit rejeter sans détour, tous ces projets de réunion, d'incorporation étrangère, qui pourraient être proposés par un zèle de reconnaissance ou d'attachement plus ardent qu'éclairé. »

sentées comme les seules conditions d'une paix durable, celles encore que l'Autriche revendiquait depuis le traité de Lunéville et qui fut la pensée constante, l'objet de toutes les coalitions.

Qu'on lui ait reproché, à une époque où la corruption était à peu près générale, ses « grandes réquisitions de présents », ses « continuelles et fructueuses complaisances envers la fortune », ce n'est pas sans justice ; il a fourni trop de pièces au procès pour qu'on puisse l'en absoudre. La cautèle et la vénalité furent trop souvent les associées de ses combinaisons. A travers ses défaillances raisonnées, quoi qu'il fit ou traitât, il s'était réservé de ne porter nulle atteinte, nul préjudice réel et durable aux vrais intérêts de la nation. Dans les replis de son âme et malgré son scepticisme de roué politique, malgré les passagères imprécations qu'il prononça contre la France terroriste (1), demeurait un fond sincère d'amour pour son pays. Jusqu'à la limite extrême de ses métamorphoses, on le vit rester fidèle à ses premières conceptions d'un libéralisme progressif et modéré. Enfin il fut un ami des hommes, au sens pacifique du mot. En toute circonstance où il parvint à faire prédominer, tout au moins, une partie de ses vues et de ses sentiments, il s'attesta le défenseur du droit et du bien d'autrui. Ministre de deux gouvernements belliqueux, il n'avait cessé de réprover, « en arrière et en confidence », parce qu'il les jugeait iniques et périssables, les arrêts de spoliation, qu'il devait contresigner. De 1808 à 1813, plus de quatre cent mille Français avaient payé de leur vie les querelles particulières du

(1) Au moment de quitter Londres, le 1<sup>er</sup> mars 1794, il écrivait à M<sup>me</sup> de Staël : Faites ce que vous pourrez pour tirer M<sup>me</sup> de Laval de notre horrible France ; je vous remercie de tout ce que vous ferez pour cela ».

souverain (qu'ils s'étaient donné) avec les autres potentats de l'Europe. En aucun temps, ni sous le Directoire, ni sous le Consulat et les dernières années de l'Empire, il n'avait soutenu, sans y être forcé, une politique de démembrement et d'annexion dont la réplique était fatalement le retour des collisions en armes et la perpétuité des causes de guerre. L'esprit de destruction affligeait sa raison (1) et, je dirais aussi, son âme. « Que me fait à moi, jetait l'empereur à Metternich, la vie de deux cent mille hommes! » Deux cent mille... Ce n'était pas assez. Il ajoutait : *Un homme comme moi ne se soucie pas d'un million d'hommes*. Toutes ces existences vouées à la souffrance, à la mort... Pourquoi? Parce que l'Autriche lui refusait une province de plus, l'Illyrie, placée sur le chemin de son rève, entre Rome et Constantinople.

Talleyrand aima la paix par goût et par doctrine; autant que Napoléon aima la guerre par instinct et pour l'enivrement d'une gloire cruelle. S'il passa quelquefois auprès du bien sans l'accomplir, il n'avait jamais encouragé le mal. Il respecta chez les autres les principes de liberté, de propriété individuelle ou collective, le droit de tous à la vie. Et le sang d'aucun homme, versé par sa faute ou pour ses intérêts, n'éclaboussa sa mémoire.

---

(1) « C'est une réflexion que je fais avec peine, mais tout indique que dans l'homme, la puissance de la haine est plus forte que celle de l'humanité, en général, et même que celle de l'intérêt personnel. L'idée de grandeur et de prospérité sans jalousie et sans rivalité est une idée trop haute et dont la pensée ordinaire de l'homme n'a point la mesure. » (Talleyrand, *Mém.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 73.)





# TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE . . . . . 1

## CHAPITRE PREMIER

### ENFANCE ET JEUNESSE

Un préambule nécessaire. — Les Talleyrand-Périgord et leurs fiertés généalogiques. — Deux traits. — La première enfance de Charles-Maurice. — Mélange singulier, dans cette éducation, d'insouciance et d'ambition de famille. — Par quelles circonstances il fut poussé, malgré lui, dans les voies de l'Église. — Au collège d'Harcourt. — Pour le préparer à l'amour des grandeurs de l'Église : une année de résidence à l'archevêché de Reims, chez le cardinal-duc. — Entrée au séminaire de Saint-Sulpice. — Période de contrainte mélancolique; analyse de cet état d'âme. — Une heureuse diversion de jeunesse; premier roman d'amour. — Le séminariste et la comédienne. — M<sup>lle</sup> Luzy. — En quelles dispositions d'âme et d'esprit Talleyrand est entré dans les ordres. — Abbé de cour : ses débuts mondains, à Versailles et à Paris. — Tableau de la société à l'extrême limite du règne de Louis XV. — Chez M<sup>me</sup> Du Barry. — A Reims : les splendeurs de la cérémonie du sacre. — Période d'études en Sorbonne. — La journée d'un sorboniste à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. — Retour aux distractions du monde . . . . . 1

## CHAPITRE DEUXIÈME

### LA SOCIÉTÉ SOUS LOUIS XVI

Une période de temps heureuse à vivre. — Tableau des premières années du règne de Louis XVI. — Malgré l'étiquette. — Portraits et détails de Cour. — L'état d'âme du monde aristocratique, à la veille de la Révolution. — La grande compagnie de Paris. — Des contrastes. — Les maisons préférées où fréquentait Talleyrand. —

Chez M<sup>me</sup> de Montesson. — En un logis de la rue de Bellechasse. — A la conquête de la vie, de la fortune et du succès : Talleyrand, Narbonne, Choiseul-Gouffier. — Des liaisons de cœur et d'esprit. — Entre la sensible comtesse de Flahaut et l'éloquente M<sup>me</sup> de Staël. — L'amour et l'ambition — De quelle manière remarquable l'abbé de Périgord avait rempli son agence générale du clergé. — Par contre : les longs repos de son collègue, l'abbé de Boisgelin chez M<sup>me</sup> de Cavanac. — Pour être cardinal. — Pour être évêque. — Nomination de Talleyrand au siège épiscopal d'Autun. — Après combien de résistances royales et dans quelles circonstances. — Vers la fin du règne. — Ce qui décida tout à coup l'évêque d'Autun à quitter Paris pour aller visiter enfin son diocèse. — Les cérémonies de sa réception. — Évêque et député. — Comment Talleyrand sut acquérir les suffrages, qui l'envoyèrent aux États généraux . . . 37

## CHAPITRE TROISIÈME

### TALLEYRAND ET LA RÉVOLUTION

A l'Assemblée nationale. — Avant de s'engager. — Entre le Roi et la Révolution. — Talleyrand et Mirabeau ; un nuage tôt éclairci entre ces deux grands hommes. — Dans la belle période de 1789. — Rôle d'importance de Talleyrand. — Hors des soucis de la vie publique. — Retour à la Constituante. — Le débat fameux de l'aliénation des biens du clergé, institué par Talleyrand, et les indignations, les colères qu'il déchaîne contre son auteur dans le monde ecclésiastique. — Par contre, la popularité de l'évêque d'Autun, à Paris. — Tableau de la Fête de la Fédération et de la messe du Champ de Mars. — La situation morale de l'évêque d'Autun auprès des curés de Saône-et-Loire, après le vote de la constitution civile du clergé. — Tension extrême des rapports ; puis la rupture complète : démission de l'évêché d'Autun. — Après le prélat grand seigneur, le député, le diplomate. — Double mission en Angleterre. — Des négociations laborieuses. — L'incident Biron. — Comment des résultats si malaisément acquis furent renversés par la journée du 10 août. — Les explications de Talleyrand, à Paris. — Troisième départ à Londres. — Détails sur sa vie intime et ses relations de société dans la capitale d'Angleterre. — Des émigrés de son bord. — Un aimable séjour dans le comté de Surrey. — La colonie de Jupiter-Hall. — Des conditions d'existence moins tranquilles, à Londres. — Sous la menace de l'*alien-bill*. — Décret d'expulsion. — Départ forcé de Talleyrand pour Philadelphie. . . . . 81

## CHAPITRE QUATRIÈME

## TRENTE MOIS EN AMÉRIQUE

Pages.

Sur le vaisseau. — Une traversée mouvementée. — Les impressions de Talleyrand, à Philadelphie et autres lieux, sur l'Amérique et les Américains. — Des voyages d'études et d'affaires. — Pour exister. — Talleyrand se lance dans la spéculation agraire et sollicite des commissions à l'étranger. — Dans les entrefaites : quelques distractions, à Philadelphie. — Idées de retour et leur prompt accomplissement. — Incidents de voyage ; à Hambourg ; M<sup>me</sup> de Flahaut et la crainte d'une rencontre trop intime ; à l'hôtel de l'Empereur romain ; une histoire de table d'hôte. — Rentrée de Talleyrand en France et à Paris . . . . . 133

## CHAPITRE CINQUIÈME

## LA SOCIÉTÉ SOUS LE DIRECTOIRE

Les premières surprises du retour en France. — État de la société nouvelle. — D'étranges renversements dans les mœurs, dans les conditions respectives des classes et dans les modes. — Comment Talleyrand en avait pris aisément son parti. — En visite chez « les merveilleuses ». — Des portraits : Thérèse Tallien ; la belle Caroline Hamelin ; une troisième. — Des succès de femmes et de monde. — Une réponse de Talleyrand à « M<sup>me</sup> Dumoulin ». — En d'autres cercles. — L'influence énorme des femmes sous le Directoire. — De quelle manière diligente sut en user Talleyrand. — M<sup>me</sup> de Staël, le Directoire et Barras. — Démarches successives de M<sup>me</sup> de Staël auprès du « jeune Directeur », pour obtenir de son influence la nomination de Talleyrand au ministère des Relations extérieures. — Triple et différente version d'un même fait. — Selon Barras ; suivant Talleyrand ; d'après M<sup>me</sup> de Staël ; le vrai de l'histoire. — Talleyrand ministre du Directoire ; son rôle, moins indépendant qu'il l'eût voulu ; ses vues personnelles, ses desseins de pacification générale de l'Europe, et comment il fut empêché de les faire aboutir. — De premiers rapports avec Bonaparte ; la fête donnée à l'hôtel Galliffet, en l'honneur du signataire du traité de Campo-Formio. — Un détail saillant de cette fête célèbre. — Les lendemains politiques. — Origines de la campagne d'Égypte. — Initiative et complicité de Talleyrand ; son entente secrète avec Bonaparte. — Une entrevue matinale, avant le départ en Égypte. — Rentrée de Talleyrand dans ses bureaux. — Les loisirs du ministre. — Des fréquentations nécessaires dans le monde direc-

torial. — Au Luxembourg. — En la « Chaumière » de M<sup>me</sup> Tallien. — Rue Chantereine, en l'hôtel de Joséphine. — Chez les « dames constitutionnelles ». — Par quelle suite de circonstances Talleyrand, ayant cessé d'être ministre, se mit en œuvre pour le redevenir, au service d'un nouveau pouvoir. — Retour opportun de Bonaparte. — Les intrigues préliminaires du coup d'État. — Renversement du Directoire; avènement de Bonaparte; la part qu'y avait prise Talleyrand et ce qu'il en pensait, au fond de l'âme. . . 153

## CHAPITRE SIXIÈME

### SOUS LE CONSULAT : L'OFFICIEL ET L'INTIME

Au début de la nouvelle organisation politique. — Talleyrand rappelé au Ministère des Affaires étrangères. — Situation de l'Europe, au moment du départ de Bonaparte pour le Saint-Bernard. — Pendant l'absence du maître. — Les craintes de la « crise secrète », c'est-à-dire d'une défaite ou de la mort du Premier Consul. — Intrigues et complots; le rôle d'expectative insinuante et prévoyante de Talleyrand. — Comment l'horizon s'était illuminé, tout à coup, après la victoire de Marengo. — Négociations de Talleyrand avec l'Autriche et l'Angleterre. — Signatures laborieusement obtenues du traité d'Amiens. — De quelle manière tranquille le ministre en transmet la première nouvelle au chef de l'État. — Réconciliation générale de la France avec l'Europe et avec l'Église. — Les intérêts généraux et particuliers qu'eut à défendre Talleyrand, dans la grande affaire du Concordat. — Ses longues conversations écrites avec la chancellerie romaine pour obtenir le bref de sécularisation. — Ardentes controverses sur le mariage des évêques. — Toutes les objections soulevées à Rome. — Par quels moyens de pression diplomatique on vint à bout de sortir de cette impasse. — Nouvelles prématurées du mariage de Talleyrand. — Quelle série de circonstances amenèrent ce dénouement conjugal. — Les origines et l'existence de M<sup>me</sup> Grand jusqu'au moment d'être appelée à devenir duchesse de Talleyrand-Périgord, princesse de Bénévent. — Après le mariage. — Dans les salons de l'hôtel des Relations extérieures; comment on l'y jugeait. — La légende et la vérité, quant aux « innocences » de M<sup>me</sup> de Talleyrand. — Jusqu'au déclin de cette union. — Retour aux événements publics. . . . . 211

## CHAPITRE SEPTIÈME

## L'AUBE IMPÉRIALE

Pages.

En 1802. — La disgrâce de Fouché, et le plaisir sincère qu'en éprouva Talleyrand. — L'ascendant dont jouissait, à cette date, le ministre des Relations extérieures. — L'homme politique et l'homme de cour. — Talleyrand se faisant l'intermédiaire par excellence entre la noblesse et le nouveau maître des Tuileries. — Les commencements de la Cour consulaire. — Renaissance de la vie de société. — Les salons d'alors. — M. de Talleyrand chez la princesse de Vaudemont. — Ses réceptions, à l'hôtel Galliffet. — Son rôle, pendant la belle période du Consulat, et ses premières craintes sur les rapports de Bonaparte avec l'Europe, dans un prochain avenir. — Changement d'orientation dans la politique étrangère; les justes appréhensions qu'elle lui inspire. — Rupture de la paix d'Amiens. — Pendant la dernière année du Consulat. — L'affaire du duc d'Enghien. — Imputations portées contre Talleyrand; à quelles justes proportions doit les réduire la vérité historique. . . . .	271
---	-----

## CHAPITRE HUITIÈME

## VERS L'APOGÉE

La haute situation de Talleyrand, au cours des années 1804 et 1805. — L'harmonie de ses rapports d'affaires et d'intimité avec l'Empereur. — Leur travail en commun. — Ambitions croissantes de Bonaparte. — L'empire français et la guerre d'Allemagne. — Départ de Talleyrand pour Strasbourg, puis, après la victoire, pour Vienne. — Quelques journées d'attente passées dans le château de Schönbrunn. — Ouvertures diplomatiques; insuccès des conseils de Talleyrand à Napoléon d'épargner l'Autriche, de se garder des pièges de la diplomatie russe. — Impressions d'un diplomate, sur le champ de bataille d'Austerlitz. — La lecture d'un courrier de Paris à Napoléon, le jour de son triomphe. — Résistances éprouvées par Talleyrand pour obtenir de traiter de la paix, à Presbourg. — De Presbourg à Tilsitt. — Comment Talleyrand fut appelé à suivre l'Empereur à Berlin et en Pologne. — Avant les hétéocombes d'Eylau et de Friedland, une halte forcée à Varsovie. — En attendant que les chemins soient secs : musiques de fêtes. — Un bal chez le prince de Bénévont. — Reprise des hostilités. — Par quelle suite de réflexions Talleyrand est conduit à détacher, peu à peu, ses vues et ses intérêts de la fortune de Napoléon. — Les mirages de Tilsitt. — Le « secret de l'empereur ». — Napoléon, Talleyrand

et la reine de Prusse. — Retour en France. — Napoléon enlève au prince de Bénévent le portefeuille des affaires étrangères et le nomme vice-grand-électeur. — Conséquence d'un changement de ministre. — Comment Talleyrand se consolait d'une demi-disgrâce, en l'accroissement de ses titres et dans son opulence agrandie.

## CHAPITRE NEUVIÈME

### LA COUR NAPOLÉONNIENNE

Dans le palais de l'Empereur. — Talleyrand revenu à ses fonctions de grand chambellan. — Quelles en étaient les hautes attributions et les menues dépendances courtoisanesques. — Sa majesté l'Étiquette. — Des rivalités de préséance et du rôle qu'avait à prendre Talleyrand en ces rivalités d'amour-propre; traits et anecdotes. — Tableaux de cour. — L'aspect d'une grande soirée, au palais des Tuileries, sous le Premier Empire. — Un groupe de dignitaires. — La famille impériale. — Les dames du palais. — M<sup>me</sup> de Rémusat et Talleyrand. — Quelques belles invitées. — Comment en usait Napoléon, à l'égard de chacune et de toutes. — Impression dernière : la mélancolie d'un grand cadre. . . . . 351

## CHAPITRE DIXIÈME

### DANS LES COULISSES D'ERFURT

L'état de l'opinion française, en 1808. — Après Baylen et Cintra, les premiers signes d'opposition, dans l'entourage de l'Empereur. — L'évolution systématique de Talleyrand. — Secrète entente avec l'Autriche contre l'esprit d'aventure de Napoléon, en Orient. — A Erfurt. — Mission du prince de Bénévent. — Alexandre et Talleyrand, chez la princesse de Tour et Taxis. — Les deux politiques opposées de Napoléon et de Talleyrand; comment le prince de Bénévent, chargé de soutenir la première, s'applique en secret à faire triompher la seconde. — Continuation, à Paris, d'un rôle hostile, pour arriver à contenir, fût-ce avec le concours de l'étranger, l'ambition débordante de Napoléon. — Pendant la campagne de l'Empereur en Espagne; intrigues et défections, à l'intérieur. — La réconciliation publique de Talleyrand et de Fouché; une conversation surprise : retour précipité de Napoléon. — La scène fameuse, aux Tuileries; disgrâce de Talleyrand. . . . . 383

## CHAPITRE ONZIÈME

L'ŒUVRE SECRÈTE DE TALLEYRAND DANS LE RENVERSEMENT  
DE L'EMPIRE

Pages.

Une retraite active. — Au moment du divorce impérial, Talleyrand appelé dans le Conseil. — Après le mariage autrichien. — Embarras de l'Empire à l'intérieur et à l'extérieur. — Effondrement de l'alliance russe. — Un mot de Talleyrand, au lendemain de Moscou. — « Le commencement de la fin ». — Intrigues et complots pour en finir tout à fait. — État de la France, en 1813, d'après des correspondances privées. — Les contre-coups de Leipzig. — Talleyrand se dérobe aux invitations que lui fait l'Empereur de reprendre le portefeuille des Affaires étrangères; irritation vive de Napoléon. — Pendant les derniers jours de l'Empire. — Affluence de visites, à l'hôtel du prince de Bénévent. — Une ambassadrice des Bourbons : Aimée de Coigny, duchesse de Fleury. — Ses conversations matinales avec Talleyrand. — Comment il se décida à prendre en main la cause des Bourbons. — Au conseil de régence. — Un dernier conseil à Marie-Louise. — Comment Talleyrand trouva le moyen de rester à Paris, pour y recevoir l'empereur de Russie, le garder en son hôtel de la rue Saint-Florentin, et devenir le personnage politique français le plus considérable du moment. — Ses grands actes publics, avant de partir pour le Congrès de Vienne. . . . .	413
--	-----

## CHAPITRE DOUZIÈME

## NAPOLÉON ET TALLEYRAND

Un parallèle qui s'impose. — La diversité d'impressions et de jugements par lesquels passa Bonaparte, à l'égard de Talleyrand. — Aux jours de confiance et d'inimitié. — Variations capricieuses. — Étrange vis-à-vis. — Pendant la belle période; les effusions épistolaires de Talleyrand à l'adresse du Premier Consul. — Comment se gâta tant d'amour. — Les premières brouilles. — Motifs et suites de la rupture. — Violences de Napoléon. — Inimitié froide, patiente et calculatrice de Talleyrand. — Pour juger avec impartialité de sa conduite à l'égard de Napoléon et de leur contenance réciproque. — Sur les reproches encourus par le diplomate de vénalité et de trahison. — Quelle était, d'autre part, la morale personnelle de Napoléon. — D'effrayants principes supprimant, de retour, les droits à la reconnaissance. — Un dernier point de comparaison, se terminant à l'avantage du pacificateur sur l'homme de guerre, de Talleyrand sur Napoléon. . . . .	451
--	-----

---

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 5340-3-10.

---









**Bibliothèques  
Université d'Ottawa  
Échéance**

**Libraries  
University of Ottawa  
Date Due**

MAR 18 1997

MAR 25 1997

CE

U d'of Ottawa



39003015821712

